

99-761F



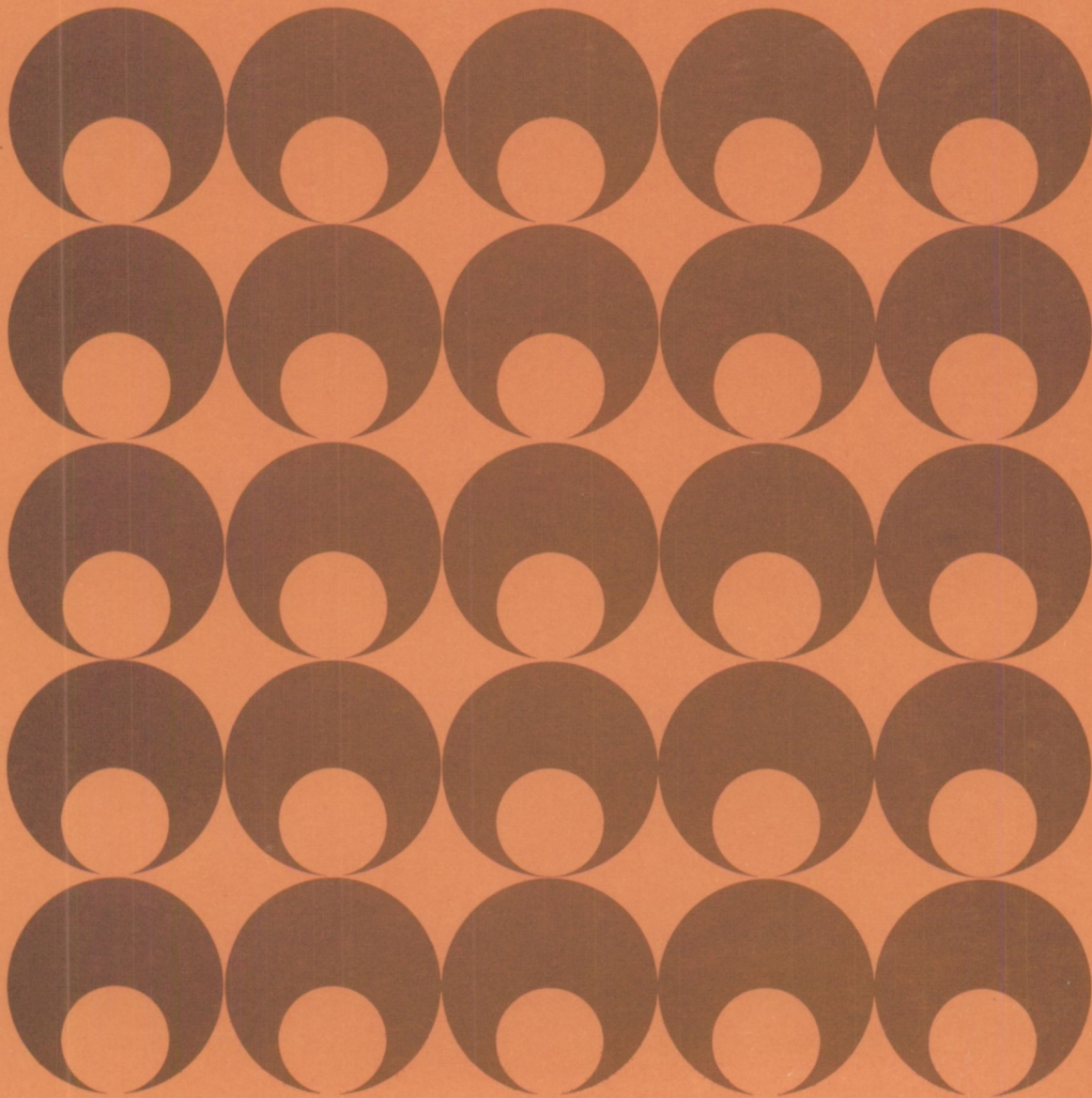
Statistique
Canada

Statistics
Canada



Degré d'adaptation des immigrants et leurs descendants

par Anthony H. Richmond et
Warren E. Kalbach



Degré d'adaptation des immigrants et leurs descendants

par Anthony H. Richmond et
Warren E. Kalbach
avec la collaboration de
Ravi B.P. Verma

Publication autorisée par
le président du Conseil du Trésor

Reproduction ou citation autorisée
sous réserve d'indication de la
source: Statistique Canada.

© Ministre des Approvisionnements et Services,
Canada, 1980

Janvier 1980
8-0003-524

Prix: \$7.50

Catalogue 99-761F

Ottawa

This publication is available in English
upon request (Catalogue 99-761E).

AVANT-PROPOS

Le recensement du Canada représente une mine de renseignements sur la situation des groupes et collectivités du peuple canadien, pour une période s'étendant sur de nombreuses années. Il s'est révélé avantageux au Canada, comme dans d'autres pays, de compléter ces rapports statistiques de recensement par des monographies analytiques sur un certain nombre de sujets choisis. Le recensement de 1931 a servi de source à plusieurs monographies très utiles, mais, pour diverses raisons, il a été impossible de reprendre cette formule dans un programme semblable avant 1961. Les monographies du recensement de 1961 ont été bien reçues par le public, et ont été citées à plusieurs reprises dans de nombreux documents donnant sur les problèmes de planification ayant rapport à diverses questions telles que la main-d'oeuvre, l'urbanisation, le revenu, le statut de la femme et les tendances du marché. Elles ont eu aussi une importance capitale dans l'évaluation et l'amélioration dans la qualité et la pertinence des données sociales et économiques fournies par Statistique Canada. Cet heureux résultat a mené à la décision d'élargir ce programme d'études analytiques de recensement en passant un contrat avec la Fédération canadienne des sciences sociales. La présente série d'analyses est largement basée sur les résultats du recensement de 1971.

L'objet de ces études est de fournir une analyse des phénomènes sociaux et économiques au Canada. Bien que s'appuyant en grande partie sur les résultats du recensement de 1971, ces études ont aussi utilisé des renseignements provenant d'autres sources. Ces exposés sont présentés de telle façon que leurs conclusions essentielles et leurs interprétations peuvent être comprises par une audience générale de citoyens et de fonctionnaires intéressés, qui très souvent ne disposent pas des ressources nécessaires pour interpréter et digérer les rangées de chiffres qui apparaissent dans les bulletins statistiques de recensement. Pour ces personnes, des textes interprétatifs qui ramènent à la vie des statistiques arides sont un aspect important de la diffusion des données de recensement. Ces textes sont souvent la seule façon que les citoyens et fonctionnaires intéressés ont pour percevoir les bénéfices de placements de fonds nationaux dans le recensement. Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre de la série qui sera publiée traitant de plusieurs aspects de la population canadienne, comprenant le revenu, l'usage de la langue, l'agriculture, la composition de la famille, la migration, l'immigration, la fertilité humaine, la participation à

la main-d'oeuvre, le logement, le trajet journalier entre la résidence et le lieu de travail et la répartition de la population.

Je tiens à remercier les universités qui ont permis aux membres de leur personnel de contribuer à cette série, les auteurs à Statistique Canada qui ont donné généreusement un effort supplémentaire, en dehors des heures de bureau, dans la préparation de leurs études, et un certain nombre d'autres membres de Statistique Canada qui ont également prêté main-forte. Un comité de direction de la Fédération canadienne des sciences sociales a organisé et dirigé le progrès de la sélection des auteurs pour plusieurs de ces études, et a pris les dispositions nécessaires pour la critique de sept des manuscrits. Nous remercions également les divers lecteurs, tous experts dans leur domaine, dont les observations ont grandement aidé les auteurs.

Bien que ces études aient été rédigées à la demande de Statistique Canada qui se charge de les publier, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

Le statisticien en chef du Canada,

PETER G. KIRKHAM.

PRÉFACE

Cette monographie a été rédigée dans le cadre du Programme d'analyse du recensement patronné conjointement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (devenu la Fédération des sciences sociales) et Statistique Canada. Le projet initial prévoyait une étude comparative entre le Canada et l'Australie, à partir des données du recensement de 1971 pour les deux pays. Le plan a été modifié par la suite et le présent rapport analyse uniquement les données canadiennes en mettant en regard les données pour le Québec et pour le reste du Canada. Pour les besoins de l'analyse, les immigrants sont comparés aux Canadiens d'origine nés de parents étrangers d'une part, et aux Canadiens issus de parents canadiens d'autre part. Un autre projet distinct de comparaison systématique avec les immigrants en Australie, en 1971, est actuellement en voie de réalisation.

La version originale du présent rapport a été soumise à Statistique Canada au début de 1978, et a subi depuis lors de multiples remaniements. En raison des coûts élevés d'impression, de nombreux tableaux et graphiques ont été supprimés. Un rapport avec des tableaux supplémentaires a été produit par le Ethnic Research Programme, de l'université York où il est actuellement disponible. Bien qu'il y ait eu une étroite collaboration entre les auteurs au stade de la recherche, chacun d'eux est responsable de différentes sections du rapport final qui, au départ, a été rédigé en deux parties. Les deux auteurs ont produit conjointement les chapitres 1 et 14. Anthony H. Richmond a écrit les chapitres 2, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, alors que Warren E. Kalbach a rédigé les chapitres 3, 4, 5, 6 et 13.

Cette monographie est le fruit d'un effort collectif, et les auteurs tiennent tout particulièrement à remercier le professeur Marvin McInnis des avis et conseils qu'il leur a donnés au tout début du travail, en qualité de directeur du Programme d'analyse du recensement de C.R.S.H.C./Statistique Canada; et l'administrateur du programme pour Statistique Canada, le Dr. Leroy Stone qui a été d'un précieux secours pour régler tous les problèmes administratifs. M. Derek Bright et toute l'équipe de la Division de la diffusion des données ont apporté aux auteurs une collaboration fort efficace pour laquelle nous voulons également les remercier. Nous avons aussi bénéficié des conseils et de la collaboration du personnel de l'Institute for Behavioural Research de l'université York qui n'a pas hésité à mettre sa banque de données et sa division des systèmes et méthodes à notre disposition. Nous avons également pu profiter des services des départements des Services informatiques de

l'université York et du Collège Erindale de l'université de Toronto. Enfin, nous désirons également remercier un certain nombre d'arbitres anonymes qui nous ont fait part de critiques constructives.

Nous nous devons également de souligner la collaboration indéfectible dont le Dr. Ravi B.P. Verma a fait preuve à plein temps et tout au long du projet; sans sa connaissance de la programmation et de l'analyse des données, cette étude n'aurait jamais pu être menée à bien. Nous désirons aussi remercier Madeline Richard des efforts incessants qu'elle a déployés pour produire des totalisations spéciales à partir des bandes-échantillon à grande diffusion du recensement de 1971. Que Mme Margaret Denton, M. Joel Clodman et le Dr. Lakshmana Rao trouvent ici l'expression de notre gratitude pour l'aide qu'ils nous ont apportée à divers stades de nos recherches. Nous désirons également remercier Mme Jacqueline Garland et Mme Rhonda Gibson qui ont tapé et retapé les versions successives de nos manuscrits sans se plaindre des délais souvent fort courts qui leur étaient imposés. Mme Elaine Alexandroff mérite également des remerciements pour sa participation à la transcription finale du rapport. Enfin, Anthony H. Richmond désire remercier tout particulièrement sa femme et collaboratrice Freda Richmond, pour le travail de correction et d'annotation qu'elle a effectué sur les copies de travail des chapitres qu'il a rédigés.

Anthony H. Richmond,
Warren E. Kalbach,
Toronto,
novembre 1978.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre	Page
1. Introduction	29
1.1. Concepts de base et catégories d'analyse	32
1.1.1. Lieu de naissance	33
1.1.2. Groupe ethnique	33
1.1.3. Lieu de naissance des parents	35
1.1.4. Période d'immigration	37
1.1.5. Répartition selon l'âge et le sexe	37
1.1.6. Professions	38
1.1.7. Région de résidence	38
1.2. Sources des données	39
1.3. Résumé des résultats	41
1.3.1. Tendances de l'immigration 1961-1971	41
1.3.2. Une décennie d'expérience	42
1.3.3. Structure et variations par génération	45
1.3.4. Répartition géographique et aspects écologiques	47
1.3.5. Famille et fécondité	49
1.3.6. Instruction, formation et fréquentation scolaire	51
1.3.7. Taux d'activité	53
1.3.8. Industries	54
1.3.9. Professions	55
1.3.10. Revenus	57
1.3.11. Logement et éléments de confort	60
1.3.12. Langues et citoyenneté	61
1.3.13. Épilogue	63
2. Les tendances de l'immigration entre 1961 et 1971	65
2.1. La politique et les règlements concernant l'immigration	65
2.2. Immigration et émigration	70
2.3. Professions envisagées	77
3. Immigration d'après-guerre: étude d'une décennie	83
3.1. Introduction	83
3.2. Les immigrants d'après-guerre en 1961	84
3.2.1. Répartition et origines culturelles	85
3.2.2. Composition professionnelle	88
3.3. Éléments de changement: 1961-1971	90
3.4. Changement démographique enregistré en une décennie: la cohorte des immigrants d'après-guerre (1946-1960) en 1971	94
3.4.1. Déclin numérique, distribution et structure par âge et par sexe	94

TABLE DES MATIÈRES - suite

Chapitre	Page
3. Immigration d'après-guerre: étude d'une décennie - fin	
3.4.2. Mutations liées au cycle de vie, à l'état matrimonial et au genre et la dimension des familles	100
3.4.3. Participation à la population active	105
3.5. Revenu et taux d'activité: cohortes de Canadiens de naissance et d'immigrants d'après-guerre	110
3.5.1. Taux d'activité	111
3.5.2. Genre d'emploi: modifications dans la "catégorie de travailleurs"	115
3.5.3. Modifications du revenu: particuliers, familles et groupes ethniques	120
4. Structure de la population et variations selon les générations	137
4.1. Introduction	137
4.2. Caractéristiques démographiques: vue d'ensemble	139
4.2.1. Répartition par âge et par sexe	139
4.2.2. État matrimonial	144
4.2.3. Origines culturelle et ethnique par génération, pays de naissance, âge, sexe et état matrimonial	146
4.3. Québec et le reste du Canada	158
4.3.1. Introduction	158
4.3.2. Structure par génération	160
4.3.3. Comparaisons selon l'âge et le sexe	160
4.3.4. État matrimonial	162
4.3.5. Comparaison des populations selon les origines culturelles et ethniques	164
4.3.6. Régions métropolitaines	170
5. Répartitions géographiques et structures écologiques	177
5.1. Différences entre les régions rurales et urbaines	177
5.2. Migrations internes	178
5.2.1. Migration interprovinciale définitive	180
5.2.2. Mobilité récente, 1966-1971	183
5.3. Diversité ethnique et migration interprovinciale	187
5.3.1. Origine ethnique des migrants interprovinciaux défini- tifs nés au Canada	188
5.3.2. Variations de la diversité ethnique régionale	193
5.4. Répartitions des groupes ethniques dans les régions métropoli- taines du Canada	196
5.4.1. Analyse: méthodes et données	198

TABLE DES MATIÈRES – suite

Chapitre	Page
5. Répartitions géographiques et structures écologiques - fin	
5.4.2. Ségrégation ethnique dans les principales régions métropolitaines	200
5.4.3. Variations de la ségrégation selon le groupe ethnique et la génération	203
5.5. Situation socio-économique et ségrégation	207
6. Famille et fécondité	215
6.1. Introduction	215
6.2. Caractéristiques de la famille	216
6.2.1. Situation par rapport aux générations	216
6.2.2. Genre de famille	216
6.2.3. Taille de la famille	219
6.2.4. Variations ethniques des caractéristiques de la famille	227
6.3. Différences de fécondité	230
6.3.1. Variations selon les générations	230
6.3.2. Niveau d'instruction et fécondité	232
6.3.3. Variations ethniques et fécondité	234
6.4. Le Québec et le reste du Canada	241
6.4.1. Caractéristiques de la famille	241
6.4.2. Différences de fécondité	243
6.4.3. Régions métropolitaines	247
7. Éducation, formation et fréquentation scolaire	255
7.1. Le Québec et le reste du Canada	258
7.1.1. Variations selon les ethnies et les générations	263
7.1.2. Régions métropolitaines	267
7.2. Fréquentation scolaire	273
7.2.1. Comparaisons entre le Québec et les autres provinces...	280
7.2.2. Régions métropolitaines.....	284
8. Taux d'activité et statut professionnel	289
8.1. Taux d'activité	289
8.1.1. Québec et le reste du Canada	291
8.1.2. Régions métropolitaines	294
8.1.3. Variation de génération et ethnique	297
8.2. Statut professionnel	302

TABLE DES MATIÈRES - suite

Chapitre	Page
9. Activités économiques	311
9.1. Secteurs primaire, secondaire et tertiaire	315
9.2. Lieu de naissance et origine ethnique	319
9.3. Régions métropolitaines	325
10. Professions	333
10.1. Concentration relative	336
10.2. Similarité et dissimilarité des professions	341
10.3. Québec et le reste du Canada	346
10.4. Génération, période d'immigration et 'origine ethnique	355
10.4.1. Québec	358
10.5. Montréal et Toronto	362
10.6. Effets de l'âge et de la scolarité sur le statut professionnel .	370
10.6.1. Le Québec et le reste du Canada	373
10.7. Statut professionnel et mobilité sociale	373
11. Revenus	385
11.1. Revenu total	385
11.1.1. Analyse de régression multiple du revenu total	389
11.1.2. Analyse de corrélations	391
11.2. Revenus provenant d'un emploi	393
11.2.1. Revenus moyens d'un emploi selon le sexe, l'âge et la profession	399
11.2.2. Revenus moyens d'un emploi des chefs de famille	401
11.2.3. Revenu de la famille	414
11.3. Familles économiques et personnes seules: la répartition des faibles revenus	417
11.3.1. Variation ethnique et de génération parmi les per- sonnes retirant de faibles revenus	423
11.3.2. Régions métropolitaines	426
12. Logements et éléments de confort	431
12.1. Comparaisons entre le Québec et le reste du Canada	431
12.2. Régions métropolitaines	433
12.3. Hypothèques	437
12.4. Genre de construction	438
12.5. Équipement ménager et éléments de confort	443

TABLE DES MATIÈRES - fin

Chapitre	Page
12. Logements et éléments du confort - fin	
12.6. Caractéristiques particulières des ménages selon la période d'immigration	450
12.7. Surpeuplement et chambreurs	455
13. Structure linguistique et citoyenneté	459
13.1. L'évaluation de l'acculturation	461
13.1.1. Changement linguistique et acculturation	463
13.1.2. L'usage des langues officielles	464
13.1.3. Langue d'usage à la maison	465
13.2. Lieu de naissance et origine ethnique	466
13.3. Acculturation et citoyenneté	474
13.4. Immigration et octroi de la citoyenneté	476
13.5. Tendances à la citoyenneté canadienne	481
13.5.1. Tendances à l'obtention de la citoyenneté en 1971 et changements depuis 1961	485
13.6. L'analyse discriminante: perspective à plusieurs variables	496
14. Épilogue	505
Bibliographie	509

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1. Population née au pays et immigrants d'avant et après-guerre, par grands groupes d'âges, Canada, 1961	86
3.2. Population née au pays et immigrants d'après-guerre (1946-1960), par région, Canada, 1961	86
3.3. La cohorte des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et les Canadiens de naissance résidant au pays en 1961, selon la région de résidence, la variation proportionnelle de population et le rapport "établissement-redistribution", Canada, 1961 et 1971	96
3.4. Rapport de dépendance des immigrants de la cohorte 1946-1960 et des Canadiens de naissance, Canada, 1961 et 1971	98
3.5. Estimations de la mortalité, de la survie, de la migration nette et variation proportionnelle de la population par suite de la mortalité et de la migration nette, selon le sexe, pour la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) et la population née au pays, Canada, 1961 et 1971	99
3.6. État matrimonial des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et de la population née au pays, de 15 ans et plus, Canada, 1961 et 1971	100
3.7. Taux de nuptialité et de divortialité de cohortes d'âges spécifiques d'immigrants d'après-guerre et de Canadiens de naissance, Canada, 1961 et 1971	102
3.8. Répartition selon le genre de familles d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des populations nées au pays, Canada, 1961 et 1971 ..	103
3.9. Dimension moyenne de la famille chez les populations nées à l'étranger et nées au pays, Canada, 1961 et 1971	104
3.10. Dimension (moyenne) des familles de personnes nées au pays et d'immigrants d'après-guerre, selon l'âge du chef de famille en 1961 et 1971, et variation proportionnelle, Canada, 1961-1971	106
3.11. Contribution de la population pré-active âgée de 5-14 ans, immigrants d'après-guerre et Canadiens de naissance à la population active totale expérimentée, Canada, 1961-1971	108
3.12. Catégorie de travailleurs par sexe, immigrants d'après-guerre et population née au pays, âgés de 15-24 ans, Canada, 1961 et 1971	109
3.13. Taux de participation à la population active totale expérimentée, selon l'âge et le sexe, des cohortes des populations nées au pays et des immigrants d'après-guerre (1946-1960), et variations proportionnelles des taux d'activité des cohortes, Canada, 1961 et 1971 ..	113

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
3.14. Taux de participation à la population active totale expérimentée des femmes de familles époux-épouse et de l'ensemble des femmes, selon le lieu de naissance du chef de famille, Canada, 1961 et 1971	114
3.15. Pourcentage des modifications aux proportions des cohortes de salariés, de travailleurs familiaux non rémunérés, d'employeurs et de travailleurs indépendants, immigrants d'après-guerre (1946-1960) et population née au pays, Canada, 1961 et 1971	118
3.16. Gains totaux médians des cohortes de Canadiens de naissance et d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) dans la population active totale expérimentée, selon le sexe et l'âge, Canada, 1961 et 1971 ..	121
3.17. Gains totaux moyens des chefs de famille et des familles de cohortes de Canadiens de naissance et d'immigrants d'après-guerre (1946-1960), dans la population active totale expérimentée, selon l'âge du chef de famille, Canada, 1961 et 1971	125
3.18. Pourcentage de l'excédent des gains familiaux totaux sur les gains totaux du chef de famille selon l'âge, dans le cas des chefs de famille nés au Canada et immigrants d'après-guerre, Canada, 1961 et 1971	128
3.19. Gains totaux médians des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des Canadiens de naissance dans la population active totale expérimentée, selon le groupe ethnique, avec indication du rang et de l'augmentation proportionnelle au cours de la décennie, 1961 à 1971, Canada	130
3.20. Gains totaux moyens des chefs de famille Canadiens de naissance et immigrants d'après-guerre (1946-1960) dans la PATE, selon le groupe ethnique, avec indication du rang et de l'augmentation proportionnelle au cours de la décennie, 1961 à 1971, Canada	132
4.1. Rapport de masculinité, âge médian et rapport de dépendance de la population canadienne, selon la génération et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, Canada, 1971	142
4.2. État matrimonial de la population née à l'étranger âgée de 15 ans et plus, selon la génération et la période d'immigration, Canada, 1971.	145
4.3. Taux de nuptialité par groupe d'âge et génération de la population âgée de 15 ans et plus, Canada, 1971	145
4.4. Population selon le groupe ethnique, par génération et par période d'immigration des personnes nées à l'étranger, Canada, 1971	148

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
4.5. Répartition en pourcentage des personnes nées à l'étranger, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, Canada, 1971	150
4.6. Répartition en pourcentage par âge de certains groupes ethniques, selon la génération, Canada, 1971	155
4.7. Pourcentage des célibataires âgés de 15 ans et plus, selon le groupe ethnique et la génération, Canada, 1971	157
4.8. Répartition en pourcentage de la population née à l'étranger, selon la génération et la période d'immigration, Québec et toutes les autres régions réunies, 1971	161
4.9. Âges médians et rapport de masculinité des personnes nées à l'étranger, par génération et par période d'immigration, Canada, Québec et le reste du Canada, 1971	161
4.10. Répartition en pourcentage selon l'état matrimonial de la population née à l'étranger, âgée de 15 ans et plus, par génération et par période d'immigration, Québec et les autres provinces, 1971	163
4.11. Groupes "fondateurs" et certains "autres" groupes ethniques, Québec et le reste du Canada, 1971	165
4.12. Population née à l'étranger, selon le groupe ethnique, par génération et par période d'immigration, Québec et le reste du Canada, 1971 ...	167
4.13. Population selon le groupe ethnique et la génération, RMR de Toronto et de Montréal, 1971	171
4.14. Rapport de masculinité, âge médian et rapport de dépendance, selon la génération, RMR de Montréal et de Toronto, Québec et le reste du Canada, 1971	173
5.1. Lieu de résidence urbain et rural selon la génération, Canada, Québec et autres provinces, 1971	179
5.2. Taux de migration interprovinciale nette définitive des personnes nées au pays et entrée des personnes nées à l'étranger pour 100 habitants, par province, Canada, 1971	181
5.3. Statut migratoire de la population résidant au Canada en 1966, selon la génération, Canada et Québec, 1971	184
5.4. Variations de la répartition de la population selon le type de résidence rural/urbain selon la taille, attribuables aux migrations internes de 1966 à 1971, par génération de migrants et type de migration, Canada, 1971	186

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
5.5. Composition ethnique des émigrants et des immigrants définitifs dans certaines régions d'émigration nette et d'immigration nette, pour la population née au pays, Canada, 1971	190
5.6. Taux de migration interprovinciale nette selon les origines ethniques de la population née au pays, par génération, Canada, 1971	192
5.7. Indices de diversité ethnique de la population née au pays, par province de résidence et province de naissance, et variation proportionnelle, Canada, 1971	195
5.8. Indices moyens de ségrégation, écart, valeurs minimales et maximales, pour toutes les populations ethniques âgées de 15 ans et plus et ne fréquentant pas l'école à plein temps, certaines régions métropolitaines de recensement, 1971	200
5.9. Indices de ségrégation de certaines populations ethniques âgées de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, dans certaines RMR, 1971	201
5.10. Indices moyens de ségrégation résidentielle ethnique, écarts types et coefficients de variation relative selon la génération, pour 26 groupes ethniques, population âgée de 15 ans et plus, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	204
5.11. Indices de ségrégation des populations anglaise et française par génération, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	207
5.12. Indices moyens de ségrégation résidentielle ethnique, écarts types et coefficients de variation relative selon le niveau de scolarité des 26 groupes ethniques, population âgée de 15 ans et plus, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	208
5.13. Indices moyens et écarts types de la ségrégation résidentielle des groupes ethniques selon le niveau de scolarité, par génération, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	211
5.14. Indices de ségrégation de certains groupes ethniques, selon le niveau de scolarité, par génération, population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	212
6.1. Population totale et chefs de famille par génération et période d'immigration pour les chefs nés à l'étranger, Canada, 1971	217
6.2. Genre de famille par génération du chef de famille et par période d'immigration pour les chefs nés à l'étranger, Canada, 1971	218

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
6.3. Nombre moyen de personnes par famille de recensement, selon l'âge et la génération du chef et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Canada, 1971	221
6.4. Répartition en pourcentage par âge des enfants de moins de 25 ans à la maison, selon la génération du chef de famille et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Canada, 1971	225
6.5. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon le groupe ethnique et la génération, Canada, 1971	235
6.6. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon le groupe ethnique, pour certains groupes d'âge, Canada, 1971.	238
6.7. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon le groupe ethnique et le niveau d'instruction, Canada, 1971 ..	239
6.8. Répartition en pourcentage des chefs de famille, selon la génération et la période d'immigration, Québec et autres provinces, 1971	242
6.9. Nombre moyen de personnes par famille de recensement, selon l'âge du chef, selon la génération et la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Québec et autres provinces, 1971,	244
6.10. Nombre moyen d'enfants de moins de 25 ans à la maison, selon l'âge et la génération du chef de famille et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Québec et autres provinces, 1971	245
6.11. Répartition en pourcentage par âge des enfants de moins de 25 ans à la maison, selon la génération du chef de famille et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Québec et autres provinces, 1971	246
6.12. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon l'âge et la génération, Québec et autres provinces, 1971	248
6.13. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon l'âge et la génération, pour certains niveaux de scolarité, Québec et autres provinces, 1971	249
6.14. Nombre moyen de personnes par famille de recensement, selon la génération et les grands groupes ethniques, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	252
7.1. Population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et la formation, par lieu de naissance, Canada, 1971	257

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
7.2. Population âgée de 15 ans et plus née à l'étranger et ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et de formation, par période d'immigration, Canada, 1971	259
7.3. Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus ayant fréquenté l'université, selon le groupe ethnique et la génération, Canada, Québec et autres provinces, 1971	264
7.4. Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus ayant terminé un cours professionnel ou ayant fréquenté l'université, selon le groupe ethnique et selon le lieu de naissance des parents (pour ceux qui sont nés au Canada) et la période d'immigration (pour ceux qui sont nés à l'étranger), RMR de Montréal et de Toronto, 1971	271
7.5. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe d'âge et le lieu de naissance du chef de famille, Canada, 1971	276
7.6. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe d'âge, le lieu de naissance des parents pour les chefs de famille nés au Canada et la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Canada, 1971	278
7.7. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique, le lieu de naissance des parents pour les chefs de famille nés au Canada et la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Canada, 1971	279
7.8. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique de l'enfant, son lieu de naissance et le niveau de scolarité du chef de famille, Canada, 1971	281
7.9. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique du chef de famille, Canada, Québec et autres provinces, 1971	285
7.10. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique du chef de famille, RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971	287
8.1. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, Québec, 1971	292

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
8.2. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, autres provinces, 1971 .	293
8.3. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, RMR de Montréal, 1971 ..	295
8.4. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, RMR de Toronto, 1971 ...	296
8.5. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance des parents pour les hommes et pour les femmes, Canada, Québec, autres provinces, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	298
8.6. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, Québec, 1971	300
8.7. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, autres provinces, 1971.....	301
8.8. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, RMR de Montréal, 1971	303
8.9. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, RMR de Toronto, 1971	304
8.10. Hommes âgés de 15 ans et plus, dans la population active totale, selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, avec répartition en pourcentage du statut professionnel, Canada, 1971	305
8.11. Femmes âgées de 15 ans et plus, dans la population active totale, selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, avec répartition en pourcentage du statut professionnel, Canada, 1971	306
8.12. Hommes, pourcentage normalisé selon l'âge des employeurs ou des travailleurs indépendants, selon la région géographique et l'ethnie, 1971	308

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
9.1. Indice de la concentration relative de la population active masculine expérimentée, âgée de 15 ans et plus, selon l'activité économique, par période d'immigration, Canada, 1971	313
9.2. Indice de la concentration relative de la population active féminine expérimentée, âgée de 15 ans et plus, selon l'activité économique, par période d'immigration, Canada, 1971	314
9.3. Pourcentage de la population active expérimentée selon le secteur d'activité économique, par génération de Canadiens de naissance et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, Québec, 1971	317
9.4. Pourcentage de la population active expérimentée selon le secteur d'activité économique, par génération de Canadiens de naissance et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, autres provinces, 1971	318
9.5. Indice de la concentration relative de la population active masculine expérimentée, âgée de 15 ans et plus, selon l'activité économique, par lieu de naissance, Canada, 1971	320
9.6. Indice de la concentration relative de la population active féminine expérimentée, âgée de 15 ans et plus, selon l'activité économique par lieu de naissance, Canada, 1971	322
9.7. Pourcentage de la population active masculine expérimentée, par activité économique et lieu de naissance des parents des Canadiens d'origine et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, selon le sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	327
9.8. Pourcentage de la population active féminine expérimentée, par activité économique et lieu de naissance des parents des Canadiens d'origine et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, selon le sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	328
10.1. Pourcentage de la population active masculine expérimentée selon les principales professions et le lieu de naissance, Canada, 1971	334
10.2. Pourcentage de la population active féminine expérimentée selon les principales professions et le lieu de naissance, Canada, 1971	335
10.3. Vingt professions de la population active masculine expérimentée avec indice maximal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971	337

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
10.4. Vingt professions de la population active masculine expérimentée avec indice minimal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971	339
10.5. Vingt professions de la population active féminine expérimentée avec indice maximal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971	340
10.6. Vingt professions de la population active féminine expérimentée, avec indice minimal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971	342
10.7. Indice de dissimilarité de la population active de 15 ans et plus, classée selon la profession, par lieu de naissance selon le sexe, Canada, 1971	344
10.8. Indice de dissimilarité de la population active âgée de 15 ans et plus, classée selon la profession, par période d'immigration et sexe, Canada, 1971	346
10.9. Indice de dissimilarité de la population active masculine de 15 ans et plus, classée selon la profession et le lieu de naissance, Québec autres provinces, 1971	351
10.10. Indice de dissimilarité de la population active féminine de 15 ans et plus, classée selon la profession et le lieu de naissance, Québec et autres provinces, 1971	353
10.11. Indice de dissimilarité de la population active masculine de 15 ans et plus, classée selon la profession, par période d'immigration, Québec et autres provinces, 1971	354
10.12. Indice de dissimilarité de la population active féminine de 15 ans et plus, classée selon la profession, par période d'immigration, Québec et autres provinces, 1971.....	354
10.13. Indice de dissimilarité des divisions des professions entre les groupes ethniques, selon le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et selon la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, avec le groupe ethnique britannique de la troisième génération et des suivantes, selon le sexe, Canada, 1971.....	357
10.14. Indice de dissimilarité des divisions des professions entre la troisième génération britannique et les suivantes et la troisième génération française et les suivantes avec les groupes ethniques, selon le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, pour les hommes, Québec, 1971.....	359

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
10.15. Indice de dissimilarité des divisions professionnelles entre la troisième génération britannique et les suivantes et la troisième génération française et les suivantes avec les groupes ethniques, selon le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, pour les femmes, Québec, 1971	361
10.16. Pourcentage de la population active masculine expérimentée selon les principales divisions des professions, le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	363
10.17. Pourcentage de la population active féminine expérimentée selon les principales divisions des professions, le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	365
10.18. Indice de dissimilarité entre les répartitions réelles et prévues des professions, selon le lieu de naissance, le sexe et le groupe ethnique, compte tenu de l'âge et de la scolarité, Canada, Québec et autres provinces, 1971	372
10.19. Population active masculine expérimentée occupant des emplois de direction, classée selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, par groupes ethniques, avec indication de la répartition en pourcentage, la concentration relative et le rapport cas observés/prévus, compte tenu de l'âge et du niveau de scolarité, considérés isolément et globalement, Canada, 1971	376
10.20. Population active masculine expérimentée exerçant des professions libérales et semi-libérales, selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, par groupes ethniques, avec indication de la répartition en pourcentage, la concentration relative et le rapport cas observés/prévus, compte tenu de l'âge et du niveau de scolarité, considérés isolément et globalement, Canada, 1971	379
11.1. Population âgée de 15 ans et plus, comprenant les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger, par groupe d'âge, selon les revenus moyens et médians pour toutes les personnes retirant un revenu, selon le sexe, Canada, Québec et autres provinces, 1971 .	386
11.2. Revenu total moyen, en 1970, par lieu de naissance et âge, compte tenu du sexe, RMR Montréal et de Toronto, 1971	388

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
11.3. Analyse de régression multiple du revenu total des particuliers en 1970, Canada, 1971	390
11.4. Répartition en pourcentage des revenus d'un emploi, en 1970, de la population active masculine expérimentée, selon le lieu de naissance, Canada, 1971	394
11.5. Répartition en pourcentage des revenus d'un emploi, en 1970, de la population active féminine expérimentée, selon le lieu de naissance, Canada, 1971	395
11.6. Indices de dissimilarité des répartitions de revenu d'un emploi, par lieu de naissance, pour les hommes et les femmes, Canada, 1971	397
11.7. Revenus moyens d'un emploi, en 1970, selon le lieu de naissance et la profession, compte tenu du sexe, Canada, 1971	400
11.8. Revenus moyens d'un emploi, en 1970, selon le lieu de naissance et la profession, compte tenu du sexe et de l'âge, Canada, 1971	402
11.9. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée, par lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, selon le revenu total moyen d'un emploi des chefs de famille en 1970, Canada et régions, 1971	404
11.10. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée, par lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, selon le revenu total moyen d'un emploi des chefs de famille en 1970, RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971	407
11.11. Revenu moyen d'un emploi des chefs de famille, en 1970, âgés de 35-44 ans, par ordre de rang, selon le lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance, et la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, Canada et RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971	408
11.12. Revenu moyen d'un emploi des chefs de famille, en 1970, âgés de 35-44 ans, selon le lieu de naissance et le groupe ethnique, et ordre de rang par groupe ethnique, Canada, et RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971	410
11.13. Revenu moyen total d'un emploi des chefs de famille, en 1970, pour tous les âges, selon le lieu de naissance et le groupe ethnique, et ordre de rang par groupe ethnique, Canada, 1971	412

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
11.14. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée par lieu de naissance des parents, et chefs de famille nés à l'étranger dans la population active totale expérimentée par période d'immigration, selon le revenu familial total moyen d'un emploi, RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971	416
11.15. Pourcentage de familles économiques et de la population non intégrée à une famille économique vivant sous le seuil des faibles revenus en 1970, selon le lieu de naissance, compte tenu de la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Québec, 1971 ..	421
11.16. Pourcentage de familles économiques et de la population non intégrée à une famille économique vivant sous le seuil des faibles revenus en 1970, selon le lieu de naissance, compte tenu de la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, autres provinces, 1971	422
12.1. Pourcentage des propriétaires, selon le lieu de naissance, compte tenu du revenu, Canada, 1971	432
12.2. Pourcentage des propriétaires selon le revenu, compte tenu du lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et de la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, Canada, 1971	434
12.3a Pourcentage des propriétaires selon leur lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Montréal, 1971	436
12.3b Pourcentage des propriétaires selon leur lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Toronto, 1971	436
12.4. Répartition en pourcentage du genre de logement selon le lieu de naissance du chef de ménage, Canada, 1971	439
12.5a Pourcentage des ménages vivant en appartement, selon le lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Montréal, 1971	444
12.5b Pourcentage des ménages vivant en appartement, selon le lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Toronto, 1971	444
12.6. Pourcentage des ménages, selon la période d'immigration du chef, par certains éléments de confort, Canada, régions urbaines et rurales, 1971	445
12.7. Pourcentage des ménages, selon la période d'immigration du chef, par certains éléments de confort, RMR de Montréal et de Toronto, 1971 ..	449

LISTE DES TABLEAUX - suite

Tableau	Page
12.8. Ménages selon la période d'immigration du chef, par certaines caractéristiques de ménage, Canada, régions urbaines et rurales, 1971 ...	451
12.9. Ménages selon la période d'immigration du chef, par certaines caractéristiques de ménage, RMR de Montréal et de Toronto, 1971	454
12.10. Pourcentage des ménages selon la période d'immigration du chef et selon certaines caractéristiques de ménage, RMR choisies, 1971	457
13.1. Érosion des cohortes d'immigrants d'après-guerre entre le moment de leur arrivée et le recensement national ultérieur, Canada, 1961 et 1971	462
13.2. Pourcentage de la population née à l'étranger indiquant la langue d'usage, selon le sexe et la période d'immigration, Canada, Québec et autres provinces, 1971	467
13.3. Langue officielle parlée, selon certains pays de naissance et périodes d'immigration, pour les personnes nées à l'étranger âgées de 21 ans et plus, Québec et autres provinces, 1971	470
13.4. Pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise nées à l'étranger, de personnes parlant l'anglais à la maison, et différence en points de pourcentage de transfert linguistique, selon l'origine ethnique et la période d'immigration, pour les hommes, Québec et autres provinces, 1971	473
13.5. Population selon le taux de variation décennal, par pays de citoyenneté, Canada, 1951, 1961 et 1971	480
13.6. Nombre et pourcentage de citoyens non canadiens dans certaines régions métropolitaines de recensement de 100,000 habitants et plus, 1961 et 1971	482
13.7. Pourcentage de la cohorte d'immigrants de 1961-1965, âgée de 21 ans et plus, ayant la citoyenneté canadienne, selon le lieu de naissance, Canada, Québec, autres provinces et certaines RMR, 1971	488
13.8. Pourcentage de la population née à l'étranger, âgée de 21 ans et plus, ayant la citoyenneté canadienne, selon la langue officielle pour la cohorte d'immigrants de 1961-1965, Canada, Québec, autres provinces et certaines RMR, 1971	489
13.9. Pourcentage des immigrants de 1961-1965, âgés de 21 ans et plus, ayant adopté la citoyenneté canadienne, d'après le niveau de scolarité, selon le pays de naissance, Canada, Québec, autres provinces et certaines RMR, 1971	491

LISTE DES TABLEAUX - fin

Tableau	Page
13.10. Pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada, âgée de 21 ans et plus et ayant la citoyenneté canadienne, selon la profession, pour la cohorte d'immigrants de 1961-1965, Canada, Québec, autres provinces et certaines RMR, 1971	494
13.11. Coefficients discriminants normalisés des variables différenciant les groupes de citoyens et de non-citoyens de la cohorte d'immigrants de 1961-1965, âgée de 21 ans et plus, selon le sexe, résidant au Québec et dans l'ensemble du Canada, 1971	497
13.12. Les cinq plus importants facteurs de différenciation des groupes de citoyens et de non-citoyens, pour la cohorte d'immigrants de 1961-1965, âgée de 21 ans et plus, selon le sexe, résidant au Québec et dans l'ensemble du Canada, 1971	498

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique	Page
2.1. Tendances de l'immigration au Canada, 1961-1971, années civiles	73
2.2. Répartition en pourcentage de l'immigration au Canada en fonction du pays de dernière résidence permanente, 1946-1971	75
2.3. Répartition en pourcentage de l'immigration au Canada en fonction des professions envisagées, 1946-1971	78
3.1. Pourcentage des chefs de familles normales, immigrants d'après-guerre et nés au pays, dont les femmes font partie de la population active totale expérimentée, selon l'âge du chef de famille, 1961 et 1971 ...	116
3.2. Gains totaux médians des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des Canadiens de naissance dans la population active totale expérimentée, par sexe et par âge, Canada, 1961 et 1971	123
3.3. Moyenne des gains familiaux totaux des cohortes d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des Canadiens de naissance selon l'âge du chef de famille, Canada, 1961 et 1971	126
4.1. Composition par âge et par sexe, selon la génération, Canada, 1971	140
4.2. Composition par âge et par sexe, origines britannique et française, Canada, 1961 et 1971	151
4.3. Composition par âge et par sexe, certains groupes ethniques, Canada, 1971	153
4.4. Composition par âge et par sexe de la troisième génération et des suivantes, de certains groupes ethniques, Québec et reste du Canada, 1971	168
6.1. Nombre moyen d'enfants de 24 ans et moins à la maison, selon l'âge et la génération du chef de famille, Canada, 1971	224
6.2. Nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, selon l'âge et la génération, Canada, 1971	231
6.3. Nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, selon l'âge et le niveau de scolarité des femmes, Canada, 1971	231
6.4. Nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, selon l'âge, le niveau de scolarité et la génération, Canada, 1971	233

LISTE DES GRAPHIQUES - fin

Graphique	Page
7.1. Population en pourcentage par groupes d'âges de la population de 25 ans et plus ayant fréquenté l'université ou détenant un diplôme universitaire, pour les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger selon la période d'immigration, Québec et autres provinces, 1971	260
7.2. Pourcentages normalisés selon les âges de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, Québec, 1971	261
7.3. Pourcentages normalisés selon les âges de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, autres provinces, 1971	262
7.4. Pourcentages normalisés selon les âges de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, RMR de Montréal, 1971	268
7.5. Pourcentage normalisés selon les âges de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, RMR de Toronto, 1971	269
7.6. Pourcentage des enfants de 19-24 ans à la maison et fréquentant l'école, selon l'âge et la génération du chef de famille, Québec et autres provinces, 1971	282
10.1a Pourcentages de professions par lieu de naissance chez les hommes, Québec et autres provinces, 1971	347
10.1b Pourcentages de professions par lieu de naissance chez les femmes, Québec et autres provinces, 1971	348
11.1. Analyse de corrélation des facteurs déterminants du revenu au Canada, 1971	392
11.2. Revenu moyen d'un emploi des chefs de famille, par groupe ethnique et lieu de naissance, Canada, 1970	413
11.3. Répartition des familles économiques et des personnes seules vivant sous le seuil des faibles revenus, par lieu de naissance des parents et groupe ethnique pour les Canadiens de naissance, et par période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, Québec et autres provinces, 1970	425
13.1. Nombre total d'immigrants et certificats de citoyenneté accordés, selon la période d'immigration, Canada, 1946-1975	477

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

L'objectif de la présente étude est d'examiner la situation des immigrants au Canada en 1971 et d'établir des comparaisons démographiques et socio-économiques avec la population née au Canada, en distinguant entre ceux qui sont nés ici de parents étrangers et ceux dont le père et la mère sont nés au Canada. Sur une population totale de 21.6 millions d'habitants en 1971, 3.3 millions, ou 15 %, sont nés à l'extérieur du Canada. Un peu plus d'un million étaient arrivés au cours de la décennie précédente, tandis que 1.3 million étaient venus s'installer ici immédiatement après la dernière guerre, soit de 1946 à 1961. Encore quatre millions de personnes sont nées au Canada de parents immigrants. Les deux autres tiers de la population étaient les personnes nées au pays de père et mère canadiens de naissance. L'étude examine le processus d'adaptation des immigrants en fonction de la durée de résidence des personnes nées à l'étranger et le statut de génération parmi les Canadiens de naissance. L'étude établit d'autres comparaisons au moyen du lieu de naissance des personnes nées à l'étranger ainsi que de l'origine ethnique des personnes nées au Canada ou en dehors.

Étant donné la situation particulière du Québec, dont la population est en grande majorité francophone, l'expérience des immigrants de cette province devrait différer de celle des immigrants établis ailleurs en 1971. Les immigrants et les personnes nées au Canada de parents immigrants ne constituaient que 15 % de la population québécoise, comparativement à plus de 40 % de celle du reste du pays. Il existait des variations supplémentaires entre d'autres provinces (c'est en Ontario que l'incidence de l'immigration est la plus forte), mais des raisons pratiques ont empêché l'analyse comparative détaillée de toutes les régions. Cependant, une particularité de la présente monographie est la comparaison systématique entre, d'une part, les personnes nées au pays et les personnes nées à l'étranger qui habitent le Québec et, d'autre part, celles qui résident ailleurs au Canada. Bien que l'étude s'intéresse spécifiquement aux immigrants, elle renseigne sur la structure d'ensemble de la société canadienne par son examen de la population totale et son utilisation des Canadiens de naissance comme base de comparaison avec les immigrants.

L'existence de deux langues officielles, la forte concentration des francophones au Québec et l'accroissement de la diversité linguistique et culturelle au Canada résultant de l'immigration soulèvent certaines importantes questions théoriques concernant la nature du processus d'adaptation des immigrants. Les études traditionnelles de l'immigration ont souvent fait appel au concept d'"assimilation". De façon générale, l'assimilation linguistique et culturelle des immigrants a été distinguée des aspects structuraux, qui comprennent les dimensions démographique, géographique et socio-économique (Gordon, 1964). Le processus d'assimilation a été représenté comme une convergence progressive de la population immigrante vers les caractéristiques de la population née au pays. Des études effectuées dans divers pays indiquent que ce processus de convergence ne se produit pas toujours dans la pratique. (Eisenstadt, 1954; Glazer et Moynihan, 1963; Gordon, 1978; Price, 1969.) Beaucoup de sociétés modernes qui ont connu une immigration à grande échelle sont demeurées fortement pluralistes et présentent des niveaux variés de stratification ethnique.

Par ailleurs, un grand nombre d'études antérieures de l'immigration n'ont pas reconnu que les sociétés d'accueil subissent de rapides changements technologiques, économiques et sociaux. Ces transformations ont influé sur la politique d'immigration et les types d'immigrants jugés admissibles. Bien plus, les immigrants ont largement contribué à modifier le caractère des pays où ils se sont établis. Pendant la décennie précédant 1971, la structure économique et sociale du Canada, qui revêtait de plus en plus les caractéristiques d'une société industrielle très avancée, s'est réorganisée de fond en comble. Au cours de cette période, des progrès majeurs ont été réalisés dans les domaines de l'automatisation et de l'informatique ainsi que dans l'industrie des communications. La consommation d'énergie s'est accrue de façon phénoménale, particulièrement dans le secteur des transports, qui a été révolutionné par la recherche de l'ère spatiale et la propulsion à réaction. En 1961, 46 % de tous les immigrants (à l'exception de ceux venus des États-Unis) se sont déplacés en avion. En 1971, cette proportion a atteint 95 %. Ce phénomène a des conséquences importantes pour l'immigration et son contrôle administratif.

Les changements économiques survenus au cours de cette période ont créé une demande d'immigrants aux antécédents et talents différents de ceux de leurs prédécesseurs. Contrairement aux "travailleurs invités" européens, qui se dirigeaient surtout vers les emplois moins enviables du point de vue social et les secteurs de

l'industrie qui éprouvaient des difficultés à attirer la main-d'oeuvre nationale, les immigrants qui sont entrés au Canada entre 1946 et 1971 constituaient un échantillon plus représentatif de la population active. Tout en attirant des immigrants qui ont occupé les emplois inférieurs de l'industrie manufacturière ainsi que du bâtiment et des travaux publics, le Canada a encouragé l'immigration de personnes de haute qualification et de profession libérale, particulièrement au cours de la décennie suivant 1961. À cet égard, nos politiques d'immigration s'adaptaient à la conjoncture d'un pays qui s'acheminait vers un stade plus avancé de développement industriel (Richmond et Verma, 1978).

Au cours de la décennie, la population active canadienne employés dans les secteurs agricole et forestier a baissé de façon absolue, poursuivant une tendance qui s'était amorcée auparavant. D'autres secteurs primaires, notamment les industries minières et d'extraction, ont continué à croître, mais lentement au chapitre de la main-d'oeuvre. Dans le cas des industries secondaires (manufactures, bâtiment et travaux publics, transports), l'expansion a été moins rapide que celle de la population active dans son ensemble. Le nombre d'emplois dans le commerce et l'industrie des communications a augmenté à un rythme légèrement supérieur à la moyenne. Cependant, la croissance a été beaucoup plus forte dans les finances, l'assurance et l'immobilier. Les progressions les plus spectaculaires se sont produites dans le secteur des services, dont ceux des affaires, des loisirs et du gouvernement.

L'augmentation des emplois techniques et intellectuels nécessitant des études supérieures est l'un des phénomènes les plus significatifs. Bien que le nombre d'étudiants du niveau postsecondaire au Canada ait monté substantiellement au cours des années 1960, l'expansion ne suivait pas encore la croissance des secteurs tertiaires de l'économie et était insuffisante pour répondre à la demande de personnes expérimentées possédant une formation professionnelle et technique. L'immigration a considérablement aidé à combler cette lacune, bien que, par la suite, les besoins en effectifs compétents aient été satisfaits dans certains domaines.

L'urbanisation croissante de la population a constitué une autre tendance importante. En 1971, 76.1 % de la population était classée comme urbaine, et 6.6 % comme rurale agricole. Lors du recensement, 55 % de la population habitait 22 régions métropolitaines de recensement et plus de la moitié de tous les immigrants se trouvaient dans quatre grands centres métropolitains, soit Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Étant donné la structure pluraliste des sociétés modernes et les changements rapides qui s'y produisent, le concept d'"assimilation" au sens traditionnel est un peu simpliste et anachronique (Jackson, 1969, p. 280). Les immigrants sont attirés vers les endroits où la croissance économique est la plus rapide et où les chances de réussite sont les plus grandes. Le Canada a délibérément choisi des immigrants pour répondre aux besoins des industries dont l'expansion était la plus rapide et pour pourvoir à des postes là où la demande était la plus forte. Par suite de cette sélection voulue, la répartition structurale des immigrants de fraîche date en 1971 était plus typique d'une société industrielle avancée que celle des gens arrivés plus tôt et des générations antérieures de personnes nées au Canada. Le processus de modernisation entraîne généralement l'urbanisation croissante de la population et le délaissement de l'agriculture et de la production primaire en faveur des secteurs secondaires et tertiaires de l'économie. Il se produit également une baisse de la fécondité et de la taille des familles, un accroissement de la demande d'accès aux études supérieures et une hausse de la proportion de la population dans les professions libérales et semi-libérales. Ces données indiquent que les immigrants tendaient à plus "s'assimiler" au système social d'une société industrielle avancée qu'un grand nombre de ceux dont le père et les ancêtres étaient nés ici. Un tel phénomène est le contraire de ce que l'on interprète généralement comme étant l'assimilation structurale.

1.1. Concepts de base et catégories d'analyse

Il existe plusieurs concepts de base et catégories d'analyse qui sont essentiels aux études de l'adaptation des immigrants aux pays comme le Canada qui ont été peuplés d'une façon spéciale et ont toujours favorisé l'immigration comme moyen de développement national. Les concepts de lieu de naissance, lieu de naissance des parents, génération, groupe ethnique, période d'immigration, répartition selon l'âge et le sexe, profession et région de résidence revêtent une importance particulière dans la présente étude. Comme les définitions varient quelquefois entre les recensements et que des changements dans les méthodes de collecte et de traitement des données de recensement peuvent influencer sur la nature et la qualité des renseignements, le bref exposé suivant sur les concepts et les définitions permet de se faire une idée du cadre de la présente recherche et de certaines de ses limites.

1.1.1. Lieu de naissance

Le lieu de naissance est d'une importance primordiale lorsqu'il s'agit d'identifier la population née à l'étranger. Dans le cas du recensement de 1971, le lieu de naissance signifie "province de naissance pour les personnes nées au Canada, ou pays de naissance selon sa constitution territoriale au jour du recensement pour les personnes nées à l'extérieur du Canada" (Statistique Canada, Dictionnaire des termes du recensement de 1971, 1972). Bien que ne prêtant guère à équivoque, le lieu de naissance ne permet pas toujours de connaître à coup sûr les antécédents ethniques ou culturels d'une personne, parce que la mobilité croissante de la population mondiale ainsi que l'instabilité permanente des frontières politiques ont eu tendance à produire une hétérogénéité ethnique considérable à l'intérieur des États-nations. Aujourd'hui, il existe des différences énormes entre les nations en ce qui concerne leurs degrés relatifs d'homogénéité raciale et ethnique. Il s'agit là d'un problème particulièrement important dans une recherche sur l'immigration basée sur des données de recensement, du fait que de nombreux immigrants appartenaient auparavant à des groupes ethniques et sociaux minoritaires dans leur pays de naissance.

1.1.2. Groupe ethnique

Des questions conçues pour déterminer les origines ethniques ou culturelles de la population du Canada figurent depuis le début dans les recensements effectués au Canada. Non seulement elles apportent un complément de renseignements pour l'interprétation des données sur les lieux de naissance dans le cas des personnes nées à l'extérieur du Canada, mais elles fournissent également le seul moyen valable de préciser les origines ethniques ou culturelles de la population née au pays.

Au fil des ans, les définitions et les méthodes de dénombrement ont varié, mais, lors des recensements de 1971 et de 1961, le concept de "groupe ethnique" visait les "antécédents ethniques ou culturels (du côté paternel)". Lorsqu'il était difficile de déterminer avec certitude les origines ethniques aux fins du recensement, la langue parlée par la personne ou par son ancêtre paternel à son arrivée sur le continent était souvent utilisée pour déterminer le groupe ethnique ou culturel (Statistique Canada, Dictionnaire des termes du recensement de 1971, 1972, p. 15).

Certains éprouvent beaucoup de difficulté à répondre à la question concernant leur origine ethnique ou culturelle. C'est aux personnes nées à l'étranger que la chose est la plus facile, mais, généralement, plus l'époque de l'arrivée des ancêtres

en Amérique du Nord est éloignée, plus elle est ardue. Cependant, malgré son ambiguïté, cette question apporte encore le seul indice de l'origine ethnique ou culturelle des personnes nées aux États-Unis ou au Canada.

Lorsque l'on interprète les données relatives à cette question, il ne faut pas perdre de vue que le concept d'"origine ethnique ou culturelle" appliqué au recensement ne signifie pas nécessairement l'existence d'un "groupe" au sens sociologique. Les personnes concernées ne partagent pas forcément un sentiment commun d'identité et d'appartenance renforcé par la participation à des activités de groupe. Le concept d'origine ethnique fournit simplement une série de catégories d'analyse au moyen desquelles les populations peuvent être triées, regroupées et comparées. Une telle notion vaut par sa capacité de différencier la population en fonction de variables démographiques pertinentes dans les domaines social, économique ou autres. Il se pourrait bien que le concept d'"origine ethnique" employé dans les recensements ait peu ou point de signification pour certains segments de la population canadienne. Toutefois, un des objectifs de la présente étude est de déterminer pour quels groupes et dans quels contextes l'"origine ethnique" est significative relativement à l'adaptation des immigrants et de leurs descendants au Canada.

En analysant les différences entre les groupes ethniques, il aurait été avantageux de conserver tous les groupes ethniques qui ont été identifiés séparément au cours des phases de la collecte des données et du codage aux fins du recensement. Cependant, à cause de la complexité des totalisations croisées requises et du nombre de variables employées dans le cadre analytique de base, il était impossible de conserver les 51 catégories ethniques. Par conséquent, les groupes d'origine ethnique ont été combinés en des groupements plus importants comparables aux groupements régionaux de lieux de naissance, et le groupe juif a été ajouté comme catégorie distincte.

L'interprétation des différences entre les groupes ethniques soulève souvent des difficultés lorsque des modifications sont apportées aux définitions ainsi qu'aux méthodes de collecte et de contrôle. Lors du recensement de 1971, Statistique Canada a retenu la définition de "groupe ethnique" du recensement de 1961. Toutefois, il a été apporté aux méthodes de contrôle une modification qui a changé radicalement le classement ethnique des personnes se déclarant de religion juive. Ces dernières ont été classées comme Juifs indépendamment de l'origine ethnique qu'elles avaient indiquée à l'origine. Au regard de recensements antérieurs, ce changement dans les

méthodes de contrôle a augmenté appréciablement le nombre de personnes classées dans le groupe d'origine juive, tandis qu'il a diminué la taille de plusieurs groupes d'origine européenne.

Il est possible que d'autres variations dans le classement de la population par origine ethnique ou culturelle soient dues aux modifications apportées en 1971 aux méthodes de dénombrement: la plupart des gens ont alors reçu des questionnaires "à remplir soi-même" au lieu d'être interrogés par des agents recenseurs. Il est difficile de déterminer jusqu'à quel point le changement dans la composition de la population par origine ethnique entre 1961 et 1971 est attribuable à cette raison. (Voir Henripin, 1974 pour une étude de l'effet sur les groupes d'origine britannique et française.) C'est sans aucun doute un facteur dont il faut tenir compte en évaluant les résultats de la présente étude.

1.1.3. Lieu de naissance des parents

Les études antérieures sur l'assimilation et l'intégration utilisant des données obtenues par les recensements canadiens se limitaient à des comparaisons des personnes nées à l'étranger par pays de naissance ou origine ethnique et par période d'immigration. Les caractéristiques des personnes nées au pays ont généralement servi de norme d'évaluation. En 1971, une nouvelle question a permis d'identifier et d'analyser un lien capital dans le processus à long terme d'adaptation des immigrants; la question sur le lieu de naissance des parents déterminait si les parents du répondant étaient nés au Canada ou à l'étranger. Les données ont ensuite été consignées de la façon suivante:

Les deux parents nés à l'extérieur du Canada

Le père seulement né au Canada

La mère seulement née au Canada

Les deux parents nés au Canada.

Pour les besoins de la présente étude, ces données ont été combinées à des renseignements sur le lieu de naissance du répondant afin de classer les membres de la population dans la première génération, la deuxième génération ou la troisième génération et les suivantes. Strictement parlant, il s'agit de générations-cohortes qui définissent la position d'une personne dans un système socio-démographique donné.

Elles ne correspondent pas au concept de génération généralement défini par les généticiens et les sociologues de la famille. Cependant, l'utilisation de génération dans ce sens démographique a été bien établie dans la documentation sur l'immigration par des chercheurs travaillant avec des données américaines et australiennes (Carpenter, 1927; Borrie, 1954; Hutchinson, 1956).

Étant donné que cette définition permet de classer les enfants d'une même famille dans la première ou la deuxième génération selon qu'ils sont nés avant ou après l'immigration de leurs parents, une explication s'impose. Une personne née à l'extérieur du Canada est désignée née à l'étranger, c'est-à-dire classée dans la première génération indépendamment du lieu de naissance de l'un ou l'autre des parents ou de l'âge de la personne concernée à l'époque de l'immigration¹. Une personne née au Canada appartient à la deuxième génération quand l'un des parents ou les deux sont nés à l'extérieur du Canada. Un grand nombre de totalisations utilisées dans la présente étude distinguent en outre entre, d'une part, les personnes nées au pays et dont les deux parents sont nés à l'extérieur et, d'autre part, les personnes dont l'un des parents est né au Canada et l'autre est né à l'extérieur, sans déterminer le sexe du parent né au Canada. Une personne née ici est classée dans la troisième génération et les suivantes quand les deux parents sont nés au Canada, car il n'est pas possible alors de différencier davantage entre les générations subséquentes.

Quand on interprète des données de ce type sur les générations-cohortes, il importe de ne pas oublier la signification de l'âge relativement à la période d'immigration. Il est évident que les personnes nées à l'extérieur du Canada, qui n'étaient que des jeunes enfants au moment de leur immigration et qui ont fait leurs études en totalité ou en partie au Canada, diffèrent sous des aspects importants de ceux qui étaient adultes à leur arrivée. Les premiers se rapprochent sans doute plus des enfants d'immigrants et d'autres personnes nées au Canada. Il existe, dans cette méthode de classement par génération, un élément d'arbitraire qui est inévitable à cause du type de données recueillies et de la forme sous laquelle elles sont consignées. Cependant, l'étude souligne certains cas où l'âge des personnes nées à l'étranger, au moment de leur arrivée, semble avoir eu un effet significatif sur certaines caractéristiques, telles que le niveau de scolarité, la profession, les revenus et la fécondité.

Voir note(s) à la page 64.

1.1.4. Période d'immigration

La période d'immigration signifie l'"année (ou période) où une personne née à l'extérieur du Canada est arrivée au Canada pour la première fois avec l'intention d'y demeurer". Étant donné l'importance du temps dans le processus d'adaptation, la période d'immigration devient une importante variable témoin dans les analyses comparatives des groupes d'immigrants. Il faut se rappeler que les modifications des caractéristiques des groupes d'immigrants par période d'immigration reflètent deux types majeurs de changement:

- a) les modifications qui résultent surtout de l'écoulement du temps et de l'accumulation d'expériences scolaires, professionnelles et autres; et
- b) les modifications des caractéristiques des immigrants arrivant au Canada.

Pour le premier type, une cohorte peut varier au chapitre du niveau de scolarité moyen directement par des études supplémentaires, ou bien indirectement par la mortalité ou l'émigration de personnes de la cohorte qui présentent des caractéristiques scolaires atypiques. Il en serait de même de l'emploi, de la profession ainsi que d'autres caractéristiques. Quant au second type, dans la mesure où les caractéristiques des immigrants se modifient avec le temps, les comparaisons entre les cohortes d'immigrants par période d'arrivée ne révéleront pas grand-chose de significatif sur les processus d'assimilation et d'intégration à l'oeuvre dans la société, quoi qu'elles indiquent par ailleurs sur l'évolution du caractère de la population immigrant au Canada.

1.1.5. Répartition selon l'âge et le sexe

Comme un grand nombre de caractéristiques sociales et économiques se rapportent à l'âge et au sexe et que les origines des courants d'immigration au Canada ont beaucoup varié dans le temps, une bonne part des différences entre les groupes immigrants et ethniques sont reliées à des différences dans leurs structures par âge et par sexe. Certes, ces différences peuvent présenter une signification intrinsèque considérable, mais elles ont tendance à faire oublier les différences intergroupes qui reflètent des rythmes différents d'adaptation aux conditions sociales et économiques qui règnent dans la société canadienne. Pour les besoins de l'analyse et dans

la mesure du possible, les effets des différences d'âge et de sexe dans la répartition de la population ont été déterminés en élaborant des taux spécifiques par âge et par sexe, ou des taux normalisés quand les tableaux des taux spécifiques devenaient, sous d'autres rapports, trop complexes et peu pratiques.

1.1.6. Professions

Un problème malheureux a surgi par suite d'un changement dans la méthode de classement des professions au cours du recensement de 1971. Le système de classement des professions a été modifié de façon si radicale qu'il a été impossible de recombinaison la liste détaillée des professions en une approximation raisonnable de la série de grandes catégories de professions utilisée dans les recensements antérieurs à 1971. Les données du recensement de 1961 relatives aux professions ont bien été refondues dans les catégories de 1971, mais la transformation inverse exigée pour assurer la continuité d'analyse avec les tendances historiques établies précédemment n'a pas été réalisée. Le chapitre 3 devait accorder une place importante à l'analyse des changements survenus dans la structure professionnelle de la cohorte d'immigrants d'après-guerre entre 1961 et 1971. La révision du système de classement des professions a empêché cette recherche, et l'analyse des expériences économiques de la cohorte d'immigrants d'après-guerre au cours de la décennie 1961-1971 a dû être limitée à certaines caractéristiques des revenus.

Le chapitre 10, qui traite également des professions, fait largement usage des données publiées par lieu de naissance grâce au niveau intermédiaire (code à deux chiffres) de la Classification canadienne descriptive des professions pour 1971. D'autres tableaux proviennent des bandes-échantillon à grande diffusion (1 % du recensement), qui n'ont fourni que les grandes divisions professionnelles.

1.1.7. Région de résidence

Le bilinguisme et le multiculturalisme officiels de la société canadienne et la préférence croissante des immigrants pour les principaux centres urbains du pays ont motivé le choix des régions géographiques de résidence intégrées dans le cadre analytique comparatif de la présente étude. Demander aux immigrants d'une origine donnée jusqu'à quel point ils se sont adaptés à la société canadienne sans connaître leur lieu d'établissement, c'est méconnaître l'importance de la dualité linguistique fondamentale du Canada. Aussi, l'analyse de la population immigrante du Canada est effectuée pour ceux qui se sont établis au Québec et ceux qui ont élu domicile

ailleurs, de même que pour le Canada dans son ensemble. La concentration croissante d'immigrants dans les principaux centres urbains du Canada exigeait au minimum des analyses parallèles pour les villes de Montréal et de Toronto, qui sont respectivement les centres du Canada français et du Canada anglais. En raison de la plus grande hétérogénéité culturelle à l'extérieur du Québec, les deux plus gros centres urbains suivants, Vancouver et Winnipeg, ont été inclus dans la mesure du possible. Leur exclusion de certaines analyses n'a d'autre signification que l'absence possible de données dans la source particulière utilisée².

Là où des données publiées ou des totalisations spéciales ont été employées, les données étaient disponibles pour l'ensemble du Canada; toutefois, dans le cas des données sur les faibles revenus utilisées au chapitre 11, les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été exclus. Là où les données sont dérivées des bandes-échantillon à grande diffusion (1 % du recensement), les populations de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été exclues; il s'agissait de l'exclusion de seulement 0.8 % de la population canadienne et 0.05 % de tous les immigrants établis au Canada en 1971.

1.2 Sources des données

Les données utilisées dans la présente étude ont été obtenues principalement à partir de totalisations spéciales conçues et produites en collaboration avec la Section de la diffusion des données de Statistique Canada. Il a été difficile de préciser les estimations de coûts pour la quantité totale de données nécessaires au cours de la phase initiale de la recherche. Il y a eu des délais inévitables entre la présentation de demandes spéciales et la production finale des totalisations croisées. Afin de respecter les échéances contractuelles, il a été nécessaire de compléter les totalisations spéciales avec des renseignements supplémentaires tirés des publications courantes de Statistique Canada sur le recensement du Canada de 1971 et de ses bandes-échantillon à grande diffusion (1 % du recensement).

Le principal avantage d'un programme monographique du recensement financé grâce à des fonds spéciaux, comme celui dont la présente étude fait partie, réside dans la possibilité d'obtenir des totalisations expressément conçues, spécialement adaptées à une série d'hypothèses de recherche, et de traiter de questions de fond

Voir note(s) à la page 64.

qui ne peuvent être étudiées par l'analyse des données généralement publiées par Statistique Canada dans le cadre de son programme officiel de publications du recensement. L'incorporation des données publiées et l'emploi des bandes-échantillon à grande diffusion devaient se faire au besoin; dans la pratique, cependant, il y a été fait un plus grand usage de ces sources supplémentaires que prévu, et ce, en raison des contraintes budgétaires et temporelles qui ont nécessité une réduction appréciable du nombre de totalisations spéciales fournies par Statistique Canada.

La cohérence interne des analyses en a donc souffert. D'abord, il n'a pas toujours été possible d'établir des catégories comparables pour les variables comme celles utilisées dans les données publiées, qui sont généralement déterminées par des considérations autres que leur utilité pour l'étude des variables du lieu de naissance, de l'origine ethnique et de la migration. Deuxièmement, et fait peut-être plus important en ce qui concerne les données publiées, le nombre de variables dont les données étaient publiées dans un tableau croisé particulier était peu élevé. Les limites pratiques imposées par le format des pages et du bulletin ont restreint la présentation tabulaire aux types les plus simples de tableaux statistiques assortis d'un nombre minimal de variables. Problème plus grave encore pour la présente étude, seulement deux tableaux pour toutes les données publiées pour le recensement de 1971 présentaient des données croisées par "lieu de naissance des parents". L'un fournissait des données sur le lieu de naissance des parents par sexe pour les personnes nées au Canada et à l'extérieur selon la province, tandis que l'autre présentait les mêmes données croisées pour les régions métropolitaines de recensement.

Grâce aux bandes-échantillon à grande diffusion (1 % du recensement), Statistique Canada a fait beaucoup pour mettre les données du recensement à la portée des chercheurs non gouvernementaux. Même dans ce cas, la taille restreinte de l'échantillon et la nature des données incluses sur les bandes ont entraîné des difficultés. L'échantillon de 1 % du recensement a beaucoup limité le nombre de variables et de catégories qui pouvaient être incorporées dans une totalisation croisée donnée sans amener le problème d'instabilité associé aux fréquences de classes petites. De plus, les catégories individuelles et combinées pour des variables spécifiques ne permettaient pas toujours l'établissement des catégories souhaitées correspondant à celles des totalisations spéciales. Par exemple, les données concernant le lieu de naissance des parents ne pouvaient être tirées des dossiers sur la famille et le ménage.

En outre, la couverture incomplète de la population nationale, dont il a été fait mention, a réduit la valeur des bandes-échantillon à grande diffusion. Les petits échantillons ont compromis l'anonymat des répondants de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, les données d'échantillonnage pour ces régions ont été exclues. Des données ont été fournies pour les autres provinces, mais non pour le Canada globalement. Il existait des renseignements pour les populations des régions métropolitaines de recensement de Toronto et de Montréal, pour deux catégories d'agglomérations urbaines (de plus et de moins de 30,000 habitants) et pour les populations rurales agricoles et rurales non agricoles à l'intérieur des provinces. Comme il était impossible d'effectuer une série complète et cohérente de totalisations à cause des contraintes de temps et d'argent imposées au projet, les bandes-échantillon à grande diffusion ont constitué une ressource d'une valeur incalculable. Il est à espérer que ce moyen d'accès plus facile et plus économique aux données du recensement du Canada sera retenu et amélioré pour le recensement de 1981.

1.3. Résumé des résultats

1.3.1. Tendances de l'immigration 1961-1971

Au cours de la période intercensitaire 1961-1971, le Canada a accueilli 1.42 million d'immigrants, dont environ un million résidaient encore au pays au moment du recensement. La contribution des immigrants à l'accroissement de la population a été en outre influencée par les déplacements vers l'intérieur et l'extérieur des personnes nées au Canada. Aucune estimation précise de ces déplacements n'est disponible, mais, l'immigration nette n'aurait accru la population que de 524,355 personnes, ou 16 % de l'accroissement total, compte tenu du sous-dénombrement. Au début de la décennie, environ 25 % des immigrants avaient exprimé le désir de s'établir au Québec, mais cette proportion est tombée à 15.8 % en 1971. Au cours de la décennie, la proportion de ceux qui indiquaient avoir une certaine connaissance du français à leur arrivée a également baissé.

En 1962, le Canada a abandonné ses catégories préférentielles basées sur la nationalité et a éliminé de ses critères de sélection presque toute discrimination raciale et ethnique directe. À la même époque, le Canada a augmenté le nombre de ses bureaux d'immigration à l'étranger, particulièrement dans les pays non européens. L'effet a été visible dans les pays de dernière résidence permanente indiqués par les immigrants. La proportion d'immigrants provenant de la Grande-Bretagne et de

L'Europe du Nord, de l'Ouest, du centre et de l'Est est tombée de 69.1 % dans la période 1946-1960 à 41.6 % dans la décennie 1961-1971. Parallèlement, la proportion d'immigrants de l'Europe du Sud est passée de 17.4 % à 24.2 %. Le nombre d'immigrants venant d'autres parties du monde a augmenté de façon encore plus spectaculaire, montant de 13.5 % à 34.2 %. Conséquemment, la composition ethnique des immigrants s'est grandement diversifiée.

Tout au long de la décennie, des immigrants indépendants ont été choisis selon des critères professionnels qui avaient été exposés dans les nouveaux règlements adoptés en 1967. Un système de "points" utilisant des unités d'évaluation qui accordaient une importance substantielle au niveau d'instruction et à la formation a été adopté. Ce système s'appliquait également sous une forme modifiée à des immigrants désignés par des parents proches. Quelque 28,000 réfugiés sont également entrés au Canada entre 1961 et 1971. Tandis qu'entre 1946 et 1960, 19.1 % des immigrants avaient exprimé l'intention de chercher un emploi dans le domaine de l'agriculture ou une autre activité primaire, cette proportion n'était plus que de 4.1 % au cours de la décennie précédant le recensement de 1971. La proportion de ceux qui désiraient se diriger vers les manufactures et la mécanique est demeurée à peu près la même, c'est-à-dire environ 22.5 % du groupe. Toutefois, la proportion de ceux qui voulaient travailler dans des bureaux, exercer une profession libérale ou occuper un poste de direction a énormément progressé. La part de ces emplois souhaités est passée de 22.5 % au cours de la période suivant immédiatement la guerre et s'étendant jusqu'en 1961, à 46 % au cours de la décennie suivante. Les immigrants originaires de l'Europe du Sud et les désignés continuaient à être recrutés surtout pour les industries du bâtiment et des travaux publics ainsi que des services; toutefois les immigrants arrivés entre 1961 et 1971 étaient plus instruits et mieux qualifiés que ceux des cohortes antérieures.

1.3.2. Une décennie d'expérience

Les analyses poussées de données sur la population immigrante d'après-guerre obtenues au cours du recensement de 1961 ont rendu possible une étude de l'expérience de la cohorte d'immigrants de 1946-1960 au cours de la décennie intercensitaire 1961-1971 comparativement aux personnes de la même cohorte nées au Canada. Cette décennie a connu une croissance économique rapide, des niveaux d'immigration et de chômage significatifs mais cycliques ainsi qu'un changement dans les attitudes sociales, qui s'est reflété par l'adoption de nouveaux règlements d'immigration, la

faveur croissante du multiculturalisme et des tentatives pour en arriver à un bilinguisme officiel. Au cours de la décennie, la cohorte d'immigrants d'après-guerre qui avait résidé au Canada en 1961 a vu sa taille et sa structure se modifier, surtout par suite de l'émigration, tandis que la mortalité a réduit la cohorte de personnes nées au pays dans une proportion supérieure à la migration nette. Les rapports de masculinité ont augmenté dans le cas de la cohorte d'immigrants d'après-guerre, tandis que ceux des personnes nées au pays ont baissé. Tous ces facteurs combinés à la migration interne au cours de la décennie ont eu pour résultat net une sensibilité accrue des immigrants d'après-guerre aux conditions régionales. Cet effet s'est traduit par la baisse proportionnelle supérieure des personnes nées dans les régions en difficulté économique et par l'accroissement des proportions de personnes résidant dans les principales régions en essor.

La répartition selon l'âge explique la proportion beaucoup plus grande de gens mariés dans le groupe d'immigrants d'après-guerre. Les conditions ayant tendance à augmenter et maintenir le nombre relatif de personnes mariées au début et à la fin du cycle de la vie familiale semblent avoir été plus favorables dans le cas de la cohorte d'immigrants d'après-guerre que dans celui des personnes nées au pays. On peut attribuer à la séparation des personnes et à l'éclatement familial qui accompagnent l'immigration les proportions supérieures de familles secondaires dans les ménages d'immigrants d'après-guerre au début de la décennie de même que la taille moindre de leurs familles³. L'effet net des changements intercensitaires a cependant été la réduction des différences entre les deux cohortes.

En ce qui concerne les caractéristiques de la population active, la cohorte d'après-guerre était très différente de la cohorte correspondante de Canadiens de naissance. La cohorte d'immigrants présentait un plus haut degré de participation, ses types d'emplois étaient différents et son ascension économique se révélait supérieure sur le plan des revenus totaux moyens. Dans le cas de ceux en âge de travailler, les tendances des taux d'activité étaient les mêmes. Les taux d'activité des hommes nés au Canada et à l'étranger baissaient, tandis que ceux des femmes augmentaient. En 1961, les taux d'activité des immigrantes et immigrants étaient supérieurs à ceux des Canadiens de naissance, tandis qu'au cours de la décennie, l'écart entre les personnes nées au Canada et à l'étranger s'est élargi dans le cas des hommes et rétréci dans celui des femmes. Au cours de la décennie, le sexe a

Voir note(s) à la page 64.

constitué un facteur plus déterminant des changements de type d'emploi que le lieu de naissance. La signification de ces différences observées a été difficile à interpréter dans certains cas à cause des problèmes rencontrés lors de l'évaluation des effets de l'émigration sur la cohorte d'immigrants d'après-guerre.

Les effets globaux sous le rapport des revenus relatifs et les changements au cours de la décennie sont apparus clairement. Le statut de revenu de la majorité des groupes répartis selon l'âge et le sexe dans les deux cohortes de la population active expérimentée s'est complètement modifié au cours de la décennie, les immigrants d'après-guerre augmentant plus leurs revenus que les Canadiens de naissance. Le même renversement s'est opéré dans les revenus globaux des chefs de famille ainsi que dans les revenus totaux de la famille. De façon générale, les immigrants d'après-guerre ont connu des augmentations décennales relativement plus grandes et atteint des niveaux de revenu plus élevés que les Canadiens de naissance. C'était le contraire au début de la décennie.

Cette augmentation des revenus a été caractéristique de tous les groupes ethniques importants. Cependant, le changement général des niveaux de revenu des deux cohortes s'est limité aux immigrants de l'Europe du Nord, de l'Ouest, du centre et du Sud ainsi qu'à la catégorie résiduelle "autre et non indiquée". La cohorte d'immigrants d'après-guerre d'origine française ou britannique a gagné un revenu total moyen plus élevé tout au long de la décennie, tandis que, parmi les personnes nées au pays, seules celles d'origine juive ou asiatique ont maintenu leur supériorité pendant cette période. L'écart entre les groupes ethniques en matière de revenus totaux a diminué au cours de la décennie dans le cas des cohortes d'immigrants d'après-guerre et des personnes nées au Canada. Cette diminution était plus marquée pour la première cohorte. Le classement par rang des revenus totaux moyens par origine ethnique a été considérablement plus stable au cours de la décennie pour les personnes nées au Canada que pour la cohorte d'immigrants 1946-1960.

Globalement, la cohorte d'immigrants d'après-guerre de 1946-1960 semble s'être adaptée économiquement de façon satisfaisante à la vie canadienne au cours de la décennie considérée. Certains ont dépassé leurs homologues nés au Canada, tandis que d'autres ont rejoint les Canadiens de naissance. Seuls quelques groupes relativement petits d'immigrants d'après-guerre n'ont pas connu un succès économique comparable. Dans l'ensemble, les immigrants d'après-guerre arrivés au Canada entre

1946 et 1961 et résidant encore au pays lors des recensements de 1961 et de 1971 étaient très bien adaptés économiquement.

1.3.3. Structure et variations par génération

Par le passé, la nature des données de recensement disponibles a restreint une bonne part des recherches démographiques sur les personnes immigrées au Canada à des comparaisons entre les Canadiens de naissance et les étrangers de naissance par période d'immigration et ainsi que des analyses supplémentaires sur les personnes nées à l'étranger par pays de naissance et sur la population totale par origine ethnique. L'une des principales faiblesses de ces études résidait dans leur incapacité d'identifier individuellement les enfants nés au pays de parents immigrants, un groupe particulièrement important pour l'étude de l'assimilation et de l'intégration. Le recensement de 1971 contenait, sur le lieu de naissance des parents, une question qui permettait une analyse plus fine des différences entre les groupes de générations ainsi qu'entre les groupes ethniques à l'intérieur de la même génération. Puisque les immigrants ont des origines ethniques diverses et diffèrent les uns des autres au chapitre de leur période d'arrivée au Canada, la connaissance de leurs caractéristiques structurales est nécessaire pour évaluer la signification d'autres différences observées entre ces divers groupes.

Les groupes de génération identifiables de la population canadienne diffèrent énormément les uns des autres quant à l'âge et au sexe, à l'état matrimonial et à la répartition selon l'origine ethnique. L'excédent d'hommes, traditionnellement typique des immigrants, ainsi que l'âge médian diminuent avec chaque génération, tandis que la proportion de célibataires parmi les personnes âgées de 15 ans et plus a tendance à augmenter. S'agissant de la répartition de la population selon l'origine ethnique, il faut mentionner non seulement la simple taille du groupe de personnes d'origine française et britannique au Canada, mais le nombre relativement considérable de personnes appartenant à la troisième génération et aux suivantes qui se sont établies depuis plus longtemps dans la société canadienne⁴. L'influence possible des différents groupes ethniques et culturels plus petits sur la société canadienne est, de toute évidence, limitée par leur taille ainsi que par la récence de leur présence au Canada. L'effet de ce facteur est parfois modifié par la concentration régionale et urbaine. Au cours de la décennie intercensitaire 1961-1971, le nombre et les sources d'immigrants ont varié de façon appréciable et les arrivants se sont concentrés de plus en plus dans les régions urbaines. La prédominance des immigrants hollandais, allemands

Voir note(s) à la page 64.

et italiens au début de la décennie a été suivie par celle d'immigrants d'autres pays de l'Europe du Sud, de l'Asie et d'ailleurs au cours de la seconde moitié de la décennie.

Les variations des répartitions ethniques par génération sont en fait tellement grandes qu'il est difficile de dériver des comparaisons interethniques sans tenir compte de ces différences structurales. Il faut faire des mises en garde semblables au sujet des analyses comparatives de groupes d'immigrants et de leurs descendants (d'après des données démographiques pour le pays dans son ensemble) qui ne tiennent pas compte des différences régionales importantes dans la répartition des caractéristiques démographiques. Dans la présente étude, certaines différences régionales et culturelles majeures ont été prises en compte en comparant le Québec avec le reste du Canada. En 1971, la population québécoise appartenait, dans une proportion de 85 %, à la troisième génération et aux suivantes, comparativement à seulement 59 % pour le reste du Canada, la différence du pourcentage dans les deux secteurs se répartissant à peu près également entre la première et la deuxième génération. Chose étonnante, la troisième génération et les suivantes étaient plus âgées au Québec qu'ailleurs au Canada, tandis que les deux premières générations y étaient plus jeunes. La deuxième génération ainsi que la troisième génération et les suivantes avaient des rapports de masculinité plus faibles au Québec, mais la population d'immigrants y présentait un excès significatif d'hommes, particulièrement parmi ceux qui étaient arrivés juste avant le recensement de 1971. Le déséquilibre supérieur entre les sexes au Québec se traduisait également par une proportion plus élevée de célibataires âgés de 15 ans et plus dans toutes les générations de même qu'au cours de chaque période d'immigration de la première génération.

Les principales différences ethniques entre le Québec et le reste du Canada sont bien connues, mais les variations de la répartition selon les générations le sont moins. Tandis que la répartition selon les générations n'était pas très différente de celle de la population d'origine britannique, la proportion des première et deuxième générations chez les francophones était plus grande à l'extérieur du Québec qu'à l'intérieur. La répartition de la plupart des groupes ethniques plus petits selon la génération ne présentait pas de différences significatives entre le Québec et le reste du Canada. Mais, exception faite de certains immigrants d'après-guerre arrivés récemment au Québec comme les Allemands, les Hollandais, les Polonais, les Russes et les Ukrainiens, la proportion de première génération était appréciablement plus élevée au Québec que dans d'autres parties du Canada, où leurs homologues ethniques s'étaient établis antérieurement dans les Prairies.

Des différences intéressantes apparaissent également dans les structures par âge, la population ethnique du Québec ayant tendance à être plus âgée que les populations correspondantes ailleurs. Des comparaisons semblables entre Toronto et Montréal ont donné les mêmes résultats, les deux villes ayant des populations un peu plus âgées et des rapports de masculinité plus faibles que les populations correspondantes de l'arrière-pays. De même, à cause du plus grand afflux d'immigrants de fraîche date, la répartition ethnique des deux plus grands centres urbains diffère radicalement de celle de leurs environs, mais Montréal possède une proportion relativement plus élevée d'immigrants juifs, italiens et français que Toronto.

1.3.4. Répartition géographique et aspects écologiques

Les variations dans les origines et les périodes d'immigration au Canada au cours de son peuplement et de son développement ont produit des modes de résidence ethniquement différenciés dans les régions et au sein des principaux centres urbains. Les populations régionales présentent une gamme allant des groupes extrêmement homogènes mais ethniquement contrastés à Terre-Neuve et au Québec, à ceux très hétérogènes des Prairies, ouvertes par divers groupes ethniques et culturels. Les immigrants récents se sont de plus en plus concentrés dans les grands centres urbains, et, là également, les populations résidentes ont eu tendance à présenter tout un éventail de caractéristiques ethniques, culturelles et socio-économiques.

Les analyses de données sur les migrations définitives dans le cas des générations nées au Canada révèlent que la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario sont les provinces qui ont le plus bénéficié de la migration interprovinciale. L'immigration a renforcé cet aspect mais a également réduit les effets de l'émigration nette définitive à partir des autres provinces. Les taux de mobilité définitive des personnes nées au Canada de même que les taux de mobilité pour la période quinquennale précédant le recensement de 1971 révèlent des variations significatives par ethnie et par génération. Les Canadiens de deuxième génération étaient sur-représentés dans les mouvements interprovinciaux, tandis que les Canadiens de troisième génération et des suivantes étaient sur-représentés dans les migrations interprovinciales et la mobilité locale. Les immigrants de première génération qui résidaient au Canada depuis plus de cinq ans avaient également tendance à être représentés de façon disproportionnée parmi les migrants interprovinciaux et les personnes qui se déplaçaient localement.

Les comparaisons de taux de migration définitive et de mobilité récente par ethnie ont révélé des différences significatives entre les régions et les générations. La migration interne définitive avait tendance à augmenter l'homogénéité ethnique de la majorité des provinces de l'Est, y compris le Québec, tandis qu'elle accroissait la diversité de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan. Quant à l'Alberta et à la Colombie-Britannique, qui présentaient les taux les plus élevés d'immigration définitive chez les personnes nées au Canada, la diversité ethnique n'a accusé qu'une faible baisse, signe que ces provinces ont plutôt attiré des migrants dont l'origine ethnique était à peu près la même que celle de la population résidente. Aucune des analyses ne révèle un déplacement appréciable vers une répartition régionale plus uniforme des populations ethniques du Canada.

La différenciation ethnique de la population par lieu de résidence est également une caractéristique des grands centres urbains du Canada. Le degré de ségrégation résidentielle ainsi que la durée de la résidence et le statut de génération tendent à varier appréciablement selon les origines ethniques et culturelles. En outre, l'analyse des principaux centres urbains du Canada montre que les modes de ségrégation ethnique étaient nettement influencés par le milieu culturel dominant de la collectivité urbaine. Malgré cela, le classement par rang des groupes ethniques selon leur degré de ségrégation est assez uniforme dans les quatre plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada, tandis que les niveaux de ségrégation ont tendance à varier selon les régions. Les niveaux de ségrégation tendent à être plus élevés à Montréal qu'à Toronto ou dans les villes de l'Ouest. Dans presque toutes les régions métropolitaines, les personnes d'origine britannique ou de l'Europe du Nord-Ouest tendent à présenter la ségrégation la plus faible, tandis que, chez les Européens du Sud, les Asiatiques et les Juifs, le degré de ségrégation est plus élevé.

Il existe, entre les générations nées à l'étranger et celles nées au pays, des différences dans les modes de ségrégation résidentielle ethnique qui concordent avec le modèle d'assimilation et de conformité à la culture anglaise et le modèle structural pluraliste. Le contexte culturel plus général et les structures ethniques de localités données semblent importants pour la compréhension de la ségrégation résidentielle présentée par des groupes ethniques particuliers. Des variations dans la ségrégation ethnique selon le niveau d'instruction apparaissent également et persistent même quand les différences dans le statut de génération sont déterminées. La caractéristique fondamentale qui émerge est celle d'une ségrégation

ethnique généralement plus grande dans les groupes qui présentent un niveau d'instruction supérieur et inférieur et une ségrégation minimale au niveau d'instruction intermédiaire. C'est seulement quand les effets des différences du niveau d'instruction sont déterminés qu'apparaissent des signes de diminution de la ségrégation par génération, et ce phénomène est limité à certains groupes ethniques. Les variations dans la ségrégation résidentielle des populations ethniques du Canada habitant les plus grands centres urbains, considérées par statut de génération et niveaux d'instruction, n'offrent guère d'explications simples des structures spatiales ethniquement différenciées, telles que celles énoncées par des théories comme celles du "creuset" et de l'"anglo-conformité".

1.3.5. Famille et fécondité

L'influence des personnes nées à l'étranger est de beaucoup supérieure à ce que leur nombre semble indiquer à première vue, car la majorité de leurs enfants appartiennent à la population née au Canada. Ensemble, les immigrants de première génération et leurs enfants (y compris ceux qui sont maintenant adultes) forment un tiers de la population totale. En même temps, ils constituent 44 % de tous les chefs de famille de recensement. En ce qui concerne le genre de famille, ils diffèrent peu des familles dont le chef appartient à la troisième génération et aux suivantes. La proportion de familles principales, qui est faible au début, augmente rapidement avec la durée de résidence, les immigrants s'établissant et arrivant à créer et maintenir des ménages unifamiliaux³. La formation de ménages multifamiliaux semble être une réaction caractéristique des chefs de famille immigrants les plus jeunes et les plus âgés aux problèmes d'adaptation particuliers à certaines étapes du cycle de la vie familiale. Ce phénomène est plus marqué que pour leurs homologues nés au pays, et il est très bien illustré par la proportion élevée de familles secondaires parmi les derniers immigrants arrivés au Canada.

La taille de la famille tend à varier avec les étapes du cycle de la vie familiale indépendamment du statut de génération. Cependant, dans le cas des chefs de famille âgés de plus de 35 ans, les familles varient en taille directement selon la génération, les plus petites ayant un chef de première génération et les plus grosses, un chef de troisième génération et des suivantes. Les chefs plus jeunes de deuxième génération avaient des familles équivalentes ou supérieures à celles des

Voir note(s) à la page 64.

générationns subséquentes. Des différences semblables se reflètent dans le nombre d'enfants à la maison âgés de moins de 25 ans, mais des variations intéressantes dans la répartition selon l'âge indiquent que les enfants de familles dont le chef est plus âgé et appartient à la première génération demeurent à la maison plus longtemps. Ces chiffres concordent avec les données sur la fréquentation scolaire, qui révèlent que les enfants des chefs de famille de première et de deuxième génération tendent à fréquenter l'école plus longtemps que les enfants appartenant à des familles dont le chef est un Canadien de troisième génération ou des suivantes.

Étant donné que les groupes ethniques diffèrent les uns des autres quant à leurs structures de base par âge et par sexe, des différences apparaissent également dans leur répartition selon le genre et la taille de la famille ainsi que la répartition des enfants selon leur âge. La taille de la famille et le nombre d'enfants à la maison tendent à refléter les deux différences dans les étapes du cycle de la vie familiale et la fécondité. Bien que les données cumulées sur la fécondité constituent un bien meilleur indicateur de cette dernière, les différences ethniques de fécondité tendent à être quelque peu masquées par l'interaction entre la fécondité, le niveau de scolarité et le statut de génération. Les différences entre les générations ne disparaissent pas complètement quand les niveaux de scolarité ont été déterminés. De fait, c'est parmi ceux dont le niveau de scolarité est le plus bas que les différences de fécondité entre les générations sont les plus grandes. Il est intéressant de constater que c'est parmi ceux qui n'ont fréquenté que l'école primaire ou qui ne sont jamais allés à l'école que l'écart de fécondité entre les groupes ethniques est aussi le plus grand.

L'accroissement de la fécondité en fonction de l'ancienneté des générations dans l'ensemble du Canada résulte uniquement du comportement procréateur des deux groupes dominants, ceux d'origine française et britannique. La fécondité des Scandinaves, des Ukrainiens, des Italiens et des Hollandais baisse avec les générations tandis que celle des autres groupes est, relativement à la première génération, supérieure chez la deuxième génération et inférieure chez la troisième et les suivantes. Même la remontée récente de la fécondité, qui accusait une baisse à long terme dans les cohortes de femmes nées avant 1917, ne s'est pas produite dans tous les groupes ethniques, les exceptions notables étant les femmes d'origine allemande et italienne.

Les variations quant à la famille et à la fécondité entre le Québec et le reste du Canada sont grandement influencées par les différences évidentes dans l'origine ethnique de la population et par les différences moins visibles dans la structure des générations. Un grand nombre de variations s'expliquent par le fait que 81 % de la population du Québec appartient à la troisième génération et aux suivantes, comparativement à seulement 48 % de la population de l'extérieur de cette province. La taille de la famille et le nombre d'enfants à la maison de même que les niveaux de fécondité sont plus petits qu'ailleurs au Canada dans le cas des jeunes chefs de famille et au-dessus de la moyenne dans le cas des chefs de famille plus âgés. Ces derniers représentent encore la contribution la plus élevée dans la moyenne globale. C'est au Québec que la transition de la fécondité chez les jeunes femmes s'est révélée la plus radicale ces dernières années. Malgré cette chute brutale, la tradition québécoise de fécondité élevée et de familles nombreuses semble encore influencer sur la fécondité de toutes les générations des deux principales populations ethniques de Montréal ainsi que sur celle de la troisième génération et des suivantes de la plupart des autres groupes ethniques. Cette situation contraste avec celle de Toronto, où seulement les groupes ethniques de première et de deuxième génération qui n'étaient pas d'origine française ou britannique possédaient des familles plus nombreuses qu'à Montréal.

1.3.6. Instruction, formation et fréquentation scolaire

Malgré une variation considérable selon le lieu de naissance, les immigrants étaient en moyenne plus instruits et mieux formés en 1971 que les personnes nées au pays. Parmi les personnes nées au Canada et résidant au Québec, 8.4 % possédaient un diplôme universitaire ou une certaine formation universitaire comparativement à 10 % des Canadiens de naissance résidant dans d'autres provinces. Des immigrants hautement qualifiés ont été visiblement attirés au Québec, car 16.8 % des immigrants arrivés dans cette province possédaient un diplôme universitaire ou une certaine formation universitaire comparativement à 11.9 % dans les autres provinces. La proportion de ceux qui possédaient une formation universitaire a augmenté appréciablement, passant de 5.8 % chez les immigrants d'avant-guerre à 27.2 % chez ceux qui sont arrivés entre 1966 et 1971. Ce phénomène répondait partiellement de l'âge, mais des différences notables ont persisté quand on a effectué des comparaisons par âge sur une base spécifique et normalisée.

Ceux qui immigraient au Québec et dans le reste du Canada étaient également plus susceptibles de posséder une formation professionnelle que la population née au Canada. Parmi les Canadiens nés au pays, 12.1 % avaient terminé un cours de formation professionnelle, comparativement à 16 % des personnes nées à l'extérieur. Encore une fois, il y avait des variations selon le lieu de naissance. Les immigrants venant du Royaume-Uni et des pays de l'Europe de l'Ouest présentaient la proportion la plus élevée de personnes ayant une formation professionnelle. Au cours de la période d'après-guerre, la proportion d'immigrants ayant une telle formation n'a pas varié autant que la proportion d'immigrants ayant une formation universitaire. La formation professionnelle se retrouvait surtout chez les immigrants arrivés entre 1956 et 1960, mais leur nombre a baissé quelque peu après cette période.

Chez les personnes nées au Canada, la variation du niveau d'instruction et de compétence selon l'ethnie et la génération était considérable. Les Canadiens de naissance dont les parents étaient nés à l'étranger ont atteint, en moyenne, un niveau d'instruction et de formation supérieur à celui de la troisième génération et des suivantes. Au Canada, les groupes ethniques les moins instruits étaient les Indiens nord-américains et Inuit (ci-après appelés autochtones) suivis de près par les Canadiens français et les immigrants d'Europe du Sud. Bien que le niveau de scolarité des personnes d'origine britannique nées au Canada ait été supérieur à celui des Canadiens français, les citoyens d'origine britannique appartenant à la troisième génération et aux suivantes étaient en général moins instruits que leurs homologues de première et de deuxième génération, fait attribuable en partie à l'urbanisation.

La probabilité que les enfants fréquentent l'école à plein temps après l'âge de 15 ans, particulièrement dans le groupe 19-24 ans, était étroitement reliée à l'âge et au niveau d'instruction des parents. Les enfants de parents plus jeunes et mieux instruits avaient tendance à demeurer à l'école plus longtemps. Parmi les enfants de 19-24 ans vivant dans une famille, 37.5 % de ceux dont le chef de famille était né au Canada fréquentaient l'école à plein temps, comparativement à 44.3 % de ceux dont le chef de famille était né à l'extérieur du Canada. Les enfants des chefs de famille de deuxième génération présentaient la plus grande probabilité de fréquentation scolaire prolongée, tandis que la probabilité la plus faible se

trouvait chez les autochtones et les Canadiens français appartenant à la troisième génération et aux suivantes. Bien que l'accès à l'éducation au Québec se soit accru au cours de la décennie précédant le recensement de 1971, les comparaisons par âge spécifique ont révélé que les jeunes Canadiens français étaient moins portés à poursuivre leurs études que les enfants appartenant à d'autres ethnies.

1.3.7. Taux d'activité

Le taux d'activité était relié au sexe et à l'âge, variant d'un minimum de 8.3 % chez les femmes de plus de 65 ans à un maximum de 92.8 % chez les hommes âgés de 35-44 ans. Une fois l'âge et le sexe déterminés, le taux d'activité des immigrants (hommes et femmes) s'est révélé supérieur à celui des personnes nées au Canada. Les taux d'activité les plus élevés ont été observés dans la cohorte d'immigrants 1951-1960. Les taux d'activité étaient également supérieurs dans les régions métropolitaines, particulièrement à Toronto. Au Québec, ils étaient généralement plus faibles que dans le reste du Canada, surtout parmi les personnes nées au pays. À Montréal, il y avait une différence marquée entre les Canadiennes de naissance et les femmes nées à l'étranger. Les taux d'activité normalisés selon l'âge étaient de 36.4 % pour les Canadiennes de naissance et de 44.7 % pour les femmes nées à l'étranger. Les femmes d'origine asiatique nées à l'étranger de même que les hommes immigrants d'origine allemande ou venant d'"un autre pays de l'Europe du Nord ou de l'Ouest" présentaient des taux d'activité exceptionnellement élevés.

Au cours de la période intercensitaire 1961-1971, 2.16 millions de travailleurs, dont plus de la moitié étaient des femmes, ont joint les rangs de la population active expérimentée. Vingt-cinq pour cent du gain net de la décennie était dû à l'immigration, mais, en raison des remigrations, des décès, des retraites et d'autres causes, il y a eu, dans la population active, une perte nette de 205,000 immigrants masculins d'avant-1961, qui a été compensée par un gain net de 336,000 qui ont immigré après 1961. Les taux d'activité croissants des femmes ont donné lieu à un gain net de 23,000 parmi les immigrantes d'avant-1961. Deux cent un mille autres immigrantes arrivées entre 1961 et 1971 étaient entrées sur le marché du travail en 1971. Les différences entre les immigrants et les personnes nées au Canada étaient significatives quant à la proportion de salariés, de travailleurs familiaux non rémunérés, de travailleurs autonomes et d'employeurs. En tenant compte du fait que les travailleurs plus âgés étaient davantage susceptibles d'être des employeurs ou de

travailler à leur compte, il a été constaté que l'état de salarié était inversement relié à la durée de résidence au Canada dans le cas des personnes nées à l'étranger. Les personnes nées au Canada de parents d'origine étrangère comptaient la plus forte proportion de travailleurs autonomes ou familiaux non rémunérés. Les personnes venant de l'Europe du Nord, de l'Ouest, du centre et de l'Est, les Juifs et les Asiatiques étaient généralement les plus susceptibles de travailler à leur compte. Dans une certaine mesure, ce phénomène était relié à la répartition industrielle particulière de certains groupes ethniques. Par exemple, les personnes venant d'Europe de l'Est et de l'Ouest ainsi que les immigrants arrivés avant 1946 et les personnes nées au Canada de parents étrangers comptaient un nombre supérieur à la moyenne de travailleurs dans le secteur de l'agriculture, où se rencontrent le plus souvent les travailleurs autonomes familiaux non rémunérés.

1.3.8. Industries

Au cours de la décennie 1961-1971, certaines tendances de l'économie canadienne à l'oeuvre pendant toute la période d'après-guerre se sont accélérées, notamment la baisse substantielle de la population active dans le secteur agricole et d'autres activités primaires ainsi que la croissance des secteurs secondaire et tertiaire. Des différences significatives sont apparues entre le Québec et le reste du Canada dans la répartition de la population active totale par industrie. Tandis que 7.8 % des hommes et 3.2 % des femmes travaillaient dans le secteur primaire au Québec, les proportions étaient de 12.5 % pour les hommes et de 6.7 % pour les femmes dans les autres provinces. Les industries secondaires fournissaient des emplois à 47.3 % des hommes et à 26.% des femmes au Québec, et à 43.5 % des hommes et 18.5 % des femmes dans le reste du Canada. Le secteur tertiaire, celui dont la croissance a été la plus rapide au cours de la décennie, employait 44.9 % des hommes et 70.3 % des femmes au Québec, comparativement à 44.0 % des hommes et 74.8 % des femmes ailleurs au pays.

Toutes les générations de Canadiens nés au pays étaient sur-représentées dans les activités primaires, mais c'est chez les personnes nées au Canada de deux parents nés à l'étranger que le degré de concentration relative était le plus élevé. En outre, la concentration relative, dans le secteur primaire, d'immigrants arrivés au Canada avant 1946 s'est révélée forte. Malgré le fait qu'entre 1946 et 1960, un grand nombre d'immigrants ont été amenés au Canada expressément pour travailler dans le secteur agricole, toutes les cohortes de personnes nées à l'étranger étaient

substantiellement sous-représentées dans les activités primaires. Toutes les générations de personnes nées au Canada ainsi que les immigrants d'avant-guerre étaient légèrement sous-représentées dans les activités secondaires. Toutefois, les Canadiens nés au pays dont un parent ou les deux l'étaient également présentaient à peu près les proportions prévues dans le secteur tertiaire. La concentration des immigrants arrivés au Canada entre 1966 et 1971 dans le secteur tertiaire était relativement élevée, ce qui reflétait la nature délibérément sélective de la politique d'immigration de même que la demande de main-d'oeuvre dans ces industries.

La répartition industrielle des immigrants d'après-guerre a été influencée par leur tendance à se concentrer dans les régions métropolitaines. À Montréal, une proportion légèrement supérieure d'immigrants travaillaient dans les industries manufacturières ainsi que dans les services personnels, socio-culturels et commerciaux, tandis qu'à Toronto, une concentration plus élevée d'immigrants se trouvaient dans le bâtiment et les travaux publics. Une proportion supérieure d'immigrantes travaillaient dans les industries manufacturières à Montréal, tandis qu'à Toronto, il y avait une concentration relative plus grande dans le commerce. Dans les deux régions métropolitaines, la deuxième génération avait tendance à être sur-représentée dans le commerce.

Les variations étaient significatives selon l'origine ethnique et le lieu de naissance. Les immigrants italiens présentaient une concentration relative élevée dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, bien que cette tendance fût plus marquée à Toronto qu'à Montréal. Dans les deux régions métropolitaines, les femmes originaires d'Italie et d'autres pays de l'Europe du Sud étaient fortement concentrées dans les industries manufacturières. À Montréal, les immigrants juifs étaient sur-représentés dans ces industries, ils y étaient sous-représentés à Toronto, où ils se dirigeaient plus volontiers vers le bâtiment et les travaux publics ou le commerce et les services personnels, commerciaux et socio-culturels.

1.3.9. Professions

En 1971, 7.7 % de la population active masculine était employée dans le secteur agricole. Les Canadiens de naissance ainsi que les immigrants nés en Hollande et dans les pays de l'Europe de l'Est autres que la Pologne et les personnes nées aux États-Unis avaient tendance à être sur-représentés dans ce secteur. Il

s'agissait généralement d'immigrants venus au Canada avant la Seconde Guerre mondiale ou immédiatement après. Certains membres de la deuxième génération, particulièrement ceux d'origine européenne résidant à l'extérieur du Québec, étaient également sur-représentés dans le secteur agricole et d'autres activités primaires. Les Canadiens de naissance dont les parents étaient nés au Canada se concentraient de façon relative dans des emplois traditionnels comme la chasse et la pêche, l'agriculture, d'autres activités primaires ainsi que les transports. Les immigrants se trouvaient plus souvent dans une profession libérale ou semi-libérale, les services, les ateliers d'usinage ou le bâtiment et les travaux publics. Ainsi, à l'extérieur du Québec, 9 % des hommes nés au Canada se trouvaient dans une profession libérale ou semi-libérale, comparativement à 13 % des hommes nés à l'étranger; seulement 5 % des Canadiennes de naissance dans le reste du pays travaillaient dans les ateliers d'usinage et la fabrication, comparativement à 12 % des immigrantes.

La situation au Québec a révélé une forte sous-représentation des Canadiens français dans les postes de direction et d'administration ainsi que dans les professions libérales et semi-libérales, et une sur-représentation correspondante des immigrants britanniques et autres. À Montréal, les immigrants nés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Hollande étaient sur-représentés dans les emplois de direction. Cependant, ce n'était pas le cas à Toronto. À l'exception des personnes nées en Italie, dans d'autres pays de l'Europe du Sud et en Pologne, les immigrants installés à Montréal étaient sur-représentés dans les professions libérales et semi-libérales. Il en allait de même à Toronto, sauf que le groupe formé d'immigrants "d'autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest" était également sous-représenté dans les professions libérales et semi-libérales. À Montréal, les femmes nées à l'extérieur du pays travaillaient, dans une proportion supérieure, dans des professions libérales et des postes de direction ainsi que dans la transformation et les ateliers d'usinage, que celles de Toronto où les emplois de bureau étaient plus typiques, particulièrement pour les femmes d'origine britannique, allemande et originaires d'autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest. Bien que les personnes d'origine britannique de troisième génération et des suivantes établies à Toronto étaient proportionnellement sur-représentées dans les postes de direction et d'administration, les immigrants britanniques arrivés au Canada entre 1946 et 1960 étaient encore plus nombreux dans cette catégorie.

Dans l'ensemble, la deuxième génération était généralement sur-représentée dans les professions libérales et les postes de direction et les Canadiens de naissance nés de parents immigrants étaient en proportion légèrement supérieure à la moyenne dans le secteur agricole. La répartition selon l'âge et le niveau d'instruction explique dans une large mesure la variation dans la proportion de chaque génération et groupe ethnique dans les professions libérales, semi-libérales et les postes de direction. Cependant, même après avoir tenu compte de l'influence de l'âge et du niveau d'instruction, il reste une sur-représentation substantielle d'immigrants britanniques arrivés avant 1946 et de personnes d'origine britannique de deuxième génération occupant des postes de direction. Bien que les personnes d'origine française de troisième génération et des suivantes soient sous-représentées dans les postes de direction. Cette situation peut être expliquée par le niveau d'instruction. Une tendance semblable apparaît pour les professions libérales et semi-libérales. Toutes les cohortes d'immigrants britanniques sont sur-représentées dans ces professions avant et après détermination des effets de l'âge et du niveau d'instruction ainsi que les immigrants asiatiques récents. Les Canadiens de naissance d'origine britannique se trouvent, dans les proportions prévues, dans les professions libérales et semi-libérales, mais tous les autres groupes ethniques sont sous-représentés. Parmi les personnes d'origine française de troisième génération et des suivantes, la sous-représentation statistique dans les professions libérales disparaît quand l'on tient compte des effets du niveau d'instruction relativement bas.

1.3.10. Revenus

Diverses mesures de la répartition selon le revenu ont été étudiées. Elles comprenaient le revenu total individuel en 1970, le revenu individuel tiré d'un emploi, le revenu du chef de famille, le revenu total de la famille et la répartition de la "pauvreté" mesurée en fonction d'un seuil des faibles revenus dans les familles économiques et chez les personnes seules. La répartition selon le revenu était étroitement reliée au sexe et à l'âge. Il existait également des variations significatives entre les régions et entre les zones rurales et urbaines. En comparant les immigrants et les Canadiens de naissance, il faut tenir compte des différences dans la répartition selon ces variables démographiques et géographiques.

Une analyse à plusieurs variables des facteurs déterminants du revenu a montré que le sexe, l'âge, le nombre de semaines travaillées en 1970, le niveau d'instruction et la profession constituaient les principaux éléments influant sur

le niveau de revenu et que l'urbanisation exerçait un effet indirect. Quand ces facteurs ont été déterminés, les effets résiduels de natalité, d'ethnie, de langue et de génération se sont révélés très faibles et presque entièrement indirects, phénomène qui souligne l'importance des variables structurales dans l'établissement du revenu. Il existait, dans les provinces de l'Atlantique en particulier et dans d'autres secteurs de disparité régionale, un faisceau de diverses influences démographiques et socio-économiques qui tendaient à désavantager les personnes d'origine britannique, française et autochtone appartenant à la troisième génération et aux suivantes par rapport aux immigrants des grandes régions métropolitaines. Des variables structurales semblables tendaient à favoriser les personnes nées au pays de parents immigrants, qui, en moyenne, avaient des revenus plus élevés que les immigrants ou les Canadiens de naissance dont les parents étaient nés au Canada.

À l'échelle nationale, les revenus moyens, en 1970, des personnes nées à l'étranger dépassaient ceux des Canadiens de naissance. Globalement, les revenus des hommes nés au Canada atteignaient 92.7 % des revenus des hommes nés à l'étranger. Les différences dans les revenus des femmes à l'échelle nationale étaient plus petites, celles nées au pays recevant 99.3 % des revenus des immigrantes. Chez les hommes résidant au Québec et âgés de 20-34 ans, il n'y avait guère de différence entre les immigrants et les non-immigrants. Mais, après 34 ans, l'écart entre les Canadiens de naissance et les immigrants s'élargissait avec l'âge en faveur des personnes nées à l'étranger. Il en allait à peu près de même des femmes dans cette province, bien que l'écart fût légèrement plus grand que dans les autres provinces, où, dans l'ensemble, les différences se sont révélées négligeables. Les revenus moyens des personnes nées au Canada à l'extérieur du Québec étaient plus bas en moyenne que ceux des immigrants, mais l'écart n'était pas aussi grand.

La répartition selon le revenu d'un emploi suivait une tendance semblable à celle du revenu total. Il existait des variations considérables selon le lieu de naissance. Les hommes venus des États-Unis et du Royaume-Uni tendaient à avoir des revenus supérieurs à la moyenne, tandis que ceux des immigrants originaires d'Italie, de l'Europe du Sud et de l'Asie se situaient sous la moyenne. La durée de la résidence au Canada constituait également un important facteur déterminant, avant et après prise en compte de l'âge. Le revenu des immigrants arrivés récemment était en général inférieur à la moyenne, particulièrement au cours de leurs cinq premières années au Canada. Les comparaisons par âge spécifique entre les immigrants et les personnes nées au Canada selon la profession à l'échelle nationale ont indiqué qu'en

général, les personnes nées à l'étranger étaient avantagées. Cependant, une grande partie de cet avantage résidait dans leur degré supérieur d'urbanisation. Les comparaisons par âge spécifique au niveau métropolitain favorisaient le plus souvent les personnes nées au Canada. En dépit de leur niveau de scolarité et de leur qualification professionnelle supérieurs à la moyenne, les immigrants n'ont pas nécessairement réussi à retirer un revenu plus élevé que celui des personnes nées au pays dans la même localité géographique.

Le revenu du chef de famille variait considérablement selon les provinces; il était particulièrement bas dans la région de l'Atlantique, où il ne représentait que 78.7 % de la moyenne nationale. Il existait des variations régionales semblables dans le revenu total de la famille, mais ce fait était également relié au nombre de salariés dans la famille. En utilisant les critères révisés du faible revenu de Statistique Canada, il a été déterminé que la "pauvreté" était plus fréquente parmi les familles immigrantes d'avant-guerre et les personnes seules, surtout à cause du vieillissement. Les immigrants asiatiques d'avant-guerre étaient particulièrement susceptibles de tomber sous le seuil du faible revenu. Les autres groupes vulnérables étaient les autochtones et les immigrants les plus récents venant de l'Europe du Sud et d'Asie ainsi que les groupes ethniques de la catégorie "tous les autres" (qui comprenait les Noirs). Cette vulnérabilité était plutôt le lot des personnes seules. En nombre absolu, les familles et les individus à faible revenu étaient surtout des Canadiens de naissance et d'origine britannique et française, signe qu'il s'agissait des groupes les plus importants de la population canadienne.

Il semble que les immigrants établis au Canada depuis cinq ans ou plus jouissaient d'un revenu supérieur à la moyenne surtout à cause de leur implantation dans les grandes régions métropolitaines et dans les régions les plus prospères du pays. Cependant, dans ces régions, ils ne tiraient pas un revenu aussi élevé que leur niveau d'instruction et leur compétence le laissaient prévoir. C'était surtout le cas des derniers arrivés.

1.3.11. Logement et éléments de confort

La répartition selon la propriété, le type d'habitation occupé, le ménage et autres éléments de confort était très étroitement reliée à la répartition selon le revenu de même qu'aux différences entre les zones rurales et urbaines. À tous les échelons de revenu inférieurs à \$20,000, les personnes nées à l'étranger étaient légèrement plus susceptibles d'être propriétaires que les personnes nées au pays, malgré le fait que les immigrants résidaient plus souvent dans de grandes villes métropolitaines où les logements et les appartements à louer étaient plus nombreux. Dans le groupe jouissant du revenu le plus élevé, il n'existait pas, dans l'ensemble, de différences entre les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger, bien qu'à tous les échelons de revenu, les personnes nées en Pologne et en Italie présentaient une tendance supérieure à la moyenne à devenir propriétaires. Il existait des différences significatives dans les modes de propriété entre le Québec et le reste du Canada. Au Québec, les propriétaires se retrouvaient plus souvent parmi les personnes nées au Canada, tandis que dans le reste du Canada, c'était l'inverse. Parmi les derniers arrivés au Québec, seulement 10.8 % étaient propriétaires, comparativement à 31.2 % dans les autres provinces. Les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles de louer un logement s'ils habitaient Montréal plutôt qu'une autre région métropolitaine. Au Québec, les maisons en rangée et les duplex constituaient les logements caractéristiques des Italiens et autres immigrants de l'Europe du Sud, tandis que, dans les autres provinces, ces ethnies habitaient plus souvent des maisons jumelées.

En 1971, les différences entre les immigrants et les non-immigrants quant à la possession de diverses installations et commodités ménagères étaient étroitement reliées au fait que la population immigrante habitait plus rarement les régions rurales. En 1971, 9.4 % de tous les ménages au Canada comptaient en moyenne plus d'une personne par pièce. Dans les régions urbaines, où habitaient la majorité des immigrants, 8.4 % des ménages dont le chef était né au Canada comptaient plus d'une personne par pièce, comparativement à 6.4 % de ceux dont le chef était né à l'étranger. Cependant, les ménages immigrants arrivés récemment avaient tendance à s'entasser si cette mesure était utilisée.

Même quand la localité de résidence et le revenu étaient déterminés, il restait certaines variations selon l'ethnie dans les niveaux de propriété, le type de logement et la présence d'éléments de confort. Dans toutes les tranches de rémunération, les ménages juifs avaient une propension inférieure à la moyenne à devenir propriétaires et supérieure à la moyenne à habiter un appartement. Les personnes d'origine asiatique présentaient une tendance semblable, quoique moins marquée. La vie en appartement était moins caractéristique des Italiens de tous les niveaux de revenu. Certains groupes ethniques étaient plus susceptibles de souffrir de privations matérielles dues aux faibles revenus, fait aggravé par les services et commodités moindres dans les régions rurales. Les plus vulnérables à cet égard étaient les personnes de troisième génération et des suivantes de la catégorie ethnique "tous les autres", laquelle comprenait surtout des autochtones, mais également la population noire née au Canada. Les immigrants d'avant-guerre et ceux de deuxième génération qui étaient demeurés dans le secteur agricole vivaient dans des habitations jugées médiocres, comparativement au niveau de confort dont jouissaient la majorité des immigrants ainsi que les Canadiens de naissance résidant dans les zones urbaines.

1.3.12. Langues et citoyenneté

Les modifications dans le comportement linguistique et la citoyenneté ont été généralement considérées comme des indices de changements de comportement et d'attitude résultant du processus d'adaptation et d'acculturation. Le recensement de 1971 fournit de nombreuses données qui montrent que la vitesse de ce processus varie appréciablement avec le temps et entre les personnes appartenant à diverses ethnies et cultures. L'emploi d'une des langues officielles et le degré de son utilisation dans la vie de tous les jours sont nettement reliés à la province où réside l'immigrant et à une combinaison de facteurs comprenant la période d'immigration, la culture et les facteurs personnels. Chez les hommes nés à l'étranger et résidant au Québec, par exemple, 58 % ont indiqué une connaissance du français, comparativement à seulement 6 % de leurs homologues des autres provinces. Les proportions variaient selon les origines ethniques et culturelles, les Italiens, les Espagnols et les Portugais étant les plus réceptifs au français au Québec. Malgré cela, la proportion de ceux qui utilisent l'anglais a généralement augmenté avec l'ancienneté de la résidence, indépendamment de l'origine ethnique ou du pays de naissance. Étant donné que le choix d'une langue officielle et l'ampleur du transfert linguistique au foyer reflètent les attitudes de l'immigrant ainsi que le degré

et la nature de l'acculturation, le phénomène est préoccupant pour le Canada globalement et le Québec en particulier.

La capacité d'apprendre une autre langue exige de l'immigrant une bonne dose d'adaptabilité et un engagement délibéré. C'est un préalable à l'obtention de la citoyenneté dans le cas des groupes qui n'ont aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles. De même que pour l'acquisition d'une nouvelle langue, le changement de citoyenneté comporte un engagement personnel dont le degré est relié à un ensemble de facteurs complexes, dont l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, la qualification, le lieu de résidence et les origines ethniques ou culturelles. La relation entre le statut de citoyenneté et ces facteurs n'a pas changé fondamentalement entre 1961 et 1971. La relation positive entre l'âge et la citoyenneté pour l'ensemble de la population née à l'étranger a continué à refléter la signification de la durée de la résidence plutôt que les différences d'âge en elles-mêmes. Les divorcés acquéraient plus volontiers la citoyenneté, tandis que la relation positive entre le statut de citoyenneté et le niveau d'instruction dépendait toujours du lieu de résidence ainsi que du pays de naissance et de l'origine ethnique. Le niveau d'instruction des immigrants de l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud a traduit la relation positive la plus nette quant à la citoyenneté, tandis que les immigrants des pays de l'Europe de l'Est ont présenté les niveaux les plus élevés de citoyenneté pour tous les degrés d'instruction. Par contre, les immigrants d'origine juive présentaient de fortes relations négatives, tandis que ceux du Royaume-Uni et des États-Unis accusaient des distributions plus complexes "en U". La relation entre la citoyenneté et la profession est encore plus complexe, car elle comporte des interactions spécifiques avec l'âge, le sexe, le pays de naissance et le niveau de scolarité.

Chez les immigrants les plus récents, qui avaient satisfait aux exigences minimales de résidence, les aptitudes linguistiques acquises et leur utilisation ainsi que le pays de naissance constituaient les principaux facteurs distinctifs entre les immigrants devenus citoyens et ceux qui n'avaient pas encore obtenu la citoyenneté. Les aptitudes linguistiques semblaient supérieures chez les hommes arrivés depuis peu, tandis que les facteurs culturels, reflets du pays de naissance, étaient plus importants chez les immigrantes. Pour les cohortes d'immigrants ayant séjourné au Canada plus longtemps, les facteurs culturels associés au pays de naissance semblaient plus importants chez les hommes, tandis que la langue tendait

à l'être chez les femmes. La situation du Québec pour les immigrants de fraîche date ressemblait beaucoup à celle de l'ensemble du Canada. Les données du recensement de 1971 montrent que, chez les immigrantes installées au Québec, la langue tendait à revêtir plus d'importance que le lieu de naissance. Chez les hommes, les aptitudes linguistiques avaient moins d'importance et étaient éclipsées par l'instruction et le lieu de naissance.

1.3.13. Épilogue

La période 1946-1971 s'est clairement révélée favorable à l'absorption d'immigrants au Canada. Toutefois, même en 1971, les données indiquaient l'existence des difficultés économiques parmi les immigrants les plus récents. L'évolution démographique et la détérioration économique depuis le recensement de 1971 ont peut-être rendu plus difficile l'adaptation des immigrants arrivés depuis cette date.

À la suite de la publication d'un "Livre vert" sur l'immigration, de nouvelles lois et de nouveaux règlements sont apparus pour faire correspondre le nombre d'immigrants admis chaque année aux besoins réels de main-d'oeuvre et influencer sur les caractéristiques professionnelles et autres des immigrants de façon à faciliter leur intégration. Parallèlement, le Canada a commencé à délivrer de plus en plus de permis de travail temporaires qui ne donnent pas le droit de s'installer en permanence au pays.

NOTES

¹Parmi les 3,295,535 personnes nées à l'étranger, 118,340 avaient deux parents nés au Canada tandis que, dans 98,290 cas, un seul parent était né au Canada. (Voir Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Bulletin 1.3-6, Ottawa: Information Canada, 1974, tableau 46.)

²Dans certains cas, les tableaux contenant des données pour Winnipeg et Vancouver n'ont pas été présentés dans le but de réduire le coût d'impression, bien que le texte mentionne des variations significatives. Quelques autres tableaux paraîtront dans une monographie supplémentaire présentée dans le cadre du Programme de recherches ethniques à l'Université York.

³Aux fins du recensement, une famille principale est définie comme une "famille de recensement dont le chef est aussi le chef du ménage. Les membres d'une famille principale sont le chef du ménage, son épouse et ses enfants célibataires. Les petits-enfants et les neveux et nièces célibataires sont compris s'ils ont moins de 21 ans, s'il n'est versé aucune rémunération pour leur garde et s'ils ne vivent pas avec leurs parents". Une famille secondaire est une "famille de recensement dont le chef n'est pas le chef de ménage. Il peut s'agir d'une famille apparentée, d'une famille chambreuse ou d'une autre famille non apparentée". Statistique Canada, Dictionnaire des termes du recensement de 1971, Ottawa, 1972, p. 13.

⁴Désormais, lorsque le terme "groupe fondateur" sera employé on se rapportera à l'origine britannique ou française de la troisième génération et des suivantes.

CHAPITRE 2

LES TENDANCES DE L'IMMIGRATION ENTRE 1961 ET 1971

Au cours de la période intercensitaire 1961-1971, 1,415,000 immigrants ont été reçus au Canada, soit 130,000 de moins qu'au cours de la décennie précédente. Le nombre d'immigrants s'est accru régulièrement de 1961 à 1967 pour ne cesser de diminuer par la suite. Les conditions économiques qui régnaient au Canada en 1961 ne favorisaient guère l'immigration et seuls 71,689 immigrants furent admis au pays cette année-là, dont plus de la moitié étaient parrainés par de proches parents au Canada. En 1967, ce nombre montait à 222,876 personnes, dont les deux-tiers étaient composés d'immigrants indépendants. Au cours de l'année civile 1971, seulement 121,900 personnes ont acquis le statut d'immigrant reçu et la proportion d'immigrants indépendants a diminué de moitié.

Les principales caractéristiques de l'immigration de cette période sont la diversité des pays d'origine des étrangers admis, et un relèvement marqué du degré d'instruction et des qualifications professionnelles de ces derniers. Après 1968, même les immigrants désignés par de proches parents devaient satisfaire à certaines conditions minimales en plus des exigences habituelles sur la santé et la sécurité et ils étaient soumis à d'autres vérifications permettant aux autorités de s'assurer que l'immigrant éventuel n'appartenait pas à une des "catégories interdites" (Hawkins, 1970). La nature sélective de l'immigration au Canada entre 1961 et 1971 découlait de décisions politiques délibérées qui se reflétaient dans la Loi et les règlements de l'immigration; ceux-ci ont d'ailleurs fait l'objet d'une révision en profondeur au cours de la décennie.

2.1. La politique et les règlements concernant l'immigration

Si, au cours de la décennie, les politiques d'immigration en vigueur au Canada étaient toujours celles prescrites par la Loi de 1952, il n'en reste pas moins que la période 1961-1971 a marqué un changement en ce qui a trait aux critères d'admissibilité pour les immigrants désirant s'établir au pays de façon permanente. Ces changements ont été introduits par décrets et grâce à certains amendements apportés à la Loi de 1952 en 1967 et 1968. Un décret (PC1957-1675) de 1957 stipule que les immigrants reçus peuvent, au même titre que les citoyens canadiens, parrainer leur conjoint, leurs enfants mineurs non mariés et leurs parents âgés provenant d'Asie ou d'Afrique, éliminant ainsi certains aspects

discriminatoires à l'encontre des immigrants de couleur. Un pas encore plus important a été franchi dans cette direction en 1962, avec l'adoption de nouveaux règlements, entrés en vigueur le 1^{er} février de cette même année (PC 1962-86). L'article 31, qui vient remplacer l'article 20 de l'ancien règlement, comporte une clause majeure définissant les conditions d'admission des immigrants au Canada. Ces nouvelles exigences insistent sur l'instruction, la formation et la spécialisation plutôt que sur le pays d'origine du requérant, marquant ainsi un tournant important dans la nature et la composition de l'immigration au Canada. Cette tendance devait être renforcée encore, plus tard au cours de la décennie, par d'autres changements.

En 1961, une préférence très marquée était toujours accordée aux immigrants provenant de Grande-Bretagne et des "vieux" pays du Commonwealth, ainsi qu'à ceux de France et des États-Unis. Le libellé du règlement excluait nommément tout immigrant non parrainé, qu'il soit sujet britannique ou non, en provenance des "nouveaux" pays membres du Commonwealth, tout en prévoyant cependant certains quotas pour les immigrants de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan¹. Il existe aussi des accords spéciaux qui permettent chaque année l'entrée d'un nombre limité de travailleurs domestiques féminins en provenance des Antilles². Toutefois, malgré cette préférence accordée aux immigrants britanniques, les conditions économiques du pays et l'effet de boule de neige du parrainage se sont traduits dans la réalité par le maintien de l'Italie en première place des pays d'origine en 1961, comme cela avait été le cas depuis plusieurs années. Nonobstant leur statut privilégié, le nombre d'immigrants de France est demeuré faible.

Madame Ellen Fairclough, alors ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, commente de la façon suivante les effets du Règlement de 1962:

"L'objectif global de l'article 31, pris dans son ensemble, est d'améliorer la position des nationaux de tous les pays sans affaiblir celle d'aucun d'eux. Les principaux bénéficiaires en seront les Asiatiques, les Africains et les nationaux des pays du Moyen Orient. Non seulement les proposants vivant au Canada pourront inscrire une demande d'admission pour un cercle plus étendu de leur

Voir note(s) à la page 80.

parenté habitant dans ces pays, mais aussi, et cela pour la première fois, les requérants non parrainés de ces parties du monde ayant les qualifications nécessaires seront admissibles au Canada. Jusqu'à maintenant, les personnes qualifiées provenant de ces régions, mais n'ayant aucun parent au pays, ne pouvaient être admises que sur décret.

"Après les Asiatiques, les Africains et les nationaux des pays du Moyen Orient, ce sont les gens d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud, Antilles comprises, qui tirent le plus d'avantages de cet article. Les nationaux de ces pays seront inscrits pour la première fois dans des catégories admissibles selon leur instruction, leur formation et leur spécialisation.

"À un degré moindre, les nationaux des pays européens bénéficieront également du présent Règlement. Dans le passé, les personnes de l'Europe continentale, autres que les Britanniques et les Français, pouvaient être admis au pays pour occuper un emploi approuvé, fonder une entreprise ou un commerce approuvé, occuper une profession approuvée, ou encore pour s'engager dans l'agriculture. À partir de maintenant, ils entreront dans les catégories admissibles s'ils ont la formation et les qualifications nécessaires pour postuler un emploi et s'ils ont les moyens de subvenir eux-mêmes à leurs besoins jusqu'à leur établissement." (Fairclough, 1962, p. 4).

Ce règlement, en vigueur jusqu'en 1967, a eu une influence significative sur l'origine nationale des arrivants au Canada et sur le degré de qualification des immigrants non parrainés. Cela se reflète dans les statistiques sur l'admission dont il est question ci-dessous. Toutefois, quelques éléments de discrimination en vertu de la nationalité persistaient encore dans la loi et y sont demeurés jusqu'en 1967³.

Suite à une importante révision de la politique de l'immigration et à la publication d'un Livre blanc (Marchand, 1966), une meilleure intégration des politiques d'immigration et économiques a été réalisée grâce à la fusion du Service national de placement, de certains éléments du ministère du Travail et du

Voir note(s) à la page 80.

Service de l'immigration pour former le nouveau ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, (E.I.O.D.C.) 2, p. 33). Le passage de la Direction de la citoyenneté au Secrétariat d'État, a permis de séparer la responsabilité de la sélection et de l'adaptation économique à court terme des immigrants de celle de leur intégration sociale, culturelle et politique à long terme.

Le nouveau Règlement entré en vigueur le 1^{er} octobre 1967 et devait régir la sélection des immigrants jusqu'au-delà de la fin de la décennie. Il plaçait l'accent sur le principe de non-discrimination en fonction de la nationalité ou de l'origine ethnique et reconnaissait toujours le principe de la "réunion des familles" comme un but légitime, de même que l'importance de relier immigration et besoins économiques. Pour la première fois, les principes présidant à la sélection des immigrants étaient énoncés clairement, en détail, dans le Règlement. Les unités d'évaluation, conçues pour être appliquées de façon universelle, tenaient compte des facteurs à court et à long termes jugés importants pour l'adaptation des immigrants au Canada. Parmi les facteurs à long terme, mentionnons l'âge, l'instruction, la formation, les qualifications professionnelles, la demande professionnelle et les qualités personnelles évaluées par un fonctionnaire de l'immigration. Parmi les facteurs à court terme figurent l'emploi garanti ou la volonté d'accepter un emploi désigné urgent, la région de destination, la connaissance de l'anglais ou du français et la présence d'un parent au Canada. (Pour un aperçu plus complet du "système de points" et de son application, voir Hawkins, 1970 et l'Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada 2, 1974.)

Depuis l'entrée en vigueur du système des points d'évaluation jusqu'à quelque temps après le recensement de 1971, il fallait 50 points aux immigrants indépendants pour être admis au pays. Les immigrants désignés obtenaient un crédit pour les facteurs "à court terme" en fonction de l'étroitesse de leur lien de parenté avec le proposant et selon que ce dernier était citoyen canadien ou immigrant reçu. Ainsi, par exemple, le frère ou la soeur d'un proposant naturalisé canadien n'avait besoin que de 20 points sur les premières 70 unités d'évaluation (pour ce qui est des facteurs à long terme), mais si ce proposant était un immigrant de plus fraîche date ou ne possédait pas sa citoyenneté, il avait besoin de 25 points. Les parents plus éloignés devaient obtenir au moins 30 unités, ou même 35 si le proposant n'était pas citoyen. Une des conséquences de ce système a été

d'introduire une stratification ethnique dans les procédures de sélection professionnelle. Les immigrants indépendants, en provenance surtout de la Grande Bretagne, des États-Unis, de l'Europe de l'Ouest et, plus tard, du Tiers-Monde, avaient tendance à être instruits et très qualifiés. Bien que les immigrants désignés fussent en général plus qualifiés que les immigrants parrainés des années antérieures, ils venaient surtout de l'Europe du Sud et étaient en général moins instruits que les indépendants.

Une autre des composantes de l'immigration de cette période fut la vague des réfugiés. Malgré leur diminution par rapport à la période d'immédiate après-guerre, quelque 28,000 réfugiés arrivèrent au Canada pendant la période inter-censitaire. Jusqu'en 1966, les réfugiés étaient surtout d'origine yougoslave; en 1968-1969, 12,000 réfugiés tchèques ont été admis au pays en vertu d'un programme d'urgence destiné à faciliter l'adaptation initiale. Bien sûr, une certaine sélection a eu lieu, mais les réfugiés ont généralement été admis selon des critères plutôt souples, particulièrement lorsqu'ils étaient parrainés par un parent, un ami ou un organisme responsable au Canada (Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques au Canada 2, p. 115).

De nouvelles prescriptions permettant de demander le statut d'immigrant reçu après être arrivé au Canada et incluses dans le système d'évaluation entré en vigueur en 1967 ont augmenté encore le nombre d'immigrants échappant aux procédures normales de sélection. En effet, la disparition des anciens critères de discrimination par pays d'origine, la demande d'émigration longtemps refoulée dans de nombreux pays du Tiers-Monde et l'incapacité des bureaux d'immigration canadiens à l'étranger de traiter rapidement le grand nombre de demandes, tous ces facteurs ensemble ont poussé les candidats à ne pas entreprendre leurs démarches à partir de l'étranger. Avec la complicité des agences de voyage et des compagnies de transport, un grand nombre de personnes non qualifiées sont entrées au Canada comme visiteurs après 1967 et ont presque immédiatement fait une demande de résidence permanente et, en cas de refus, porté en appel toute ordonnance d'expulsion. Par suite de la procédure d'appel, établie pour la première fois en 1956, puis amendée en profondeur et élargie par la loi sur la Commission d'appel sur l'immigration de 1967, les tribunaux concernés furent débordés par cette vague de demandes et, en 1971, accusaient un arriéré de plusieurs années. Entre-temps, les appelants se sont vu accorder la permission de demeurer et de travailler au pays jusqu'à ce que leur statut soit confirmé. Le résultat fut,

comme le Livre vert qui a suivi l'indique: "qu'on avait perdu la direction de la politique et du programme d'immigration". (E.I.O.D.C. 2, p. 41.) Tout cela s'est terminé par une amnistie, décrétée en 1972, permettant à de nombreuses personnes vivant au Canada à l'époque du recensement de 1971 de demeurer au pays en permanence; certaines d'entre elles, cependant, n'ont obtenu le statut d'immigrant reçu qu'après plusieurs mois et même plusieurs années. Une telle permission a souvent été accordée en fonction de critères beaucoup plus souples. (Richmond, 1975a; E.I.O.D.C. 2, p. 42.) En 1971, près du tiers des gens admis comme immigrants n'avait fait l'objet ni d'un examen ni d'une sélection avant d'entrer au Canada, et bon nombre s'était déjà vu refuser une première fois le statut d'immigration reçu⁴.

2.2. Immigration et émigration

Les statistiques officielles sur l'immigration ne tiennent compte que des personnes qui se sont vu accorder le statut d'immigrant reçu. Ces statistiques sont en outre publiées selon la date à laquelle l'immigrant a été "reçu" et non selon sa date d'entrée au pays. Entre 1967 et 1972 il était possible pour une personne d'être admise au Canada comme non-immigrant et de solliciter le statut d'immigrant reçu après son arrivée au pays, mais cela ne l'empêchait pas d'obtenir un emploi au Canada, d'y amener sa famille, d'acheter une maison, ou d'y établir une résidence de quelque autre manière. La façon dont ces résidents semi-permanents ont été enregistrés dans le recensement de 1971 demeure obscure. S'ils se sont déclarés comme "visiteurs", ils ont été exclus du recensement, mais il semble plus probable que la majorité d'entre eux se soient déclaré comme résidents au Canada⁵. D'autres encore auraient dû, à proprement parler, être enregistrés comme immigrants à des fins démographiques. Parmi ceux-ci mentionnons, par exemple, les personnes qui se trouvaient au Canada en vertu de permis du ministre renouvelables et qui, bien qu'inadmissibles au statut d'immigrant reçu, n'en avaient pas moins la permission de demeurer au pays 12 mois ou plus⁶. Les citoyens canadiens et les immigrants reçus absents du pays pour un an ou plus auraient également dû, à des fins démographiques, être inscrits à leur retour.

Voir note(s) à la page 80.

Les statistiques sur l'émigration constituent des indicateurs démographiques encore moins sûrs que celles sur l'immigration. Aucun relevé des déplacements de la population canadienne vers l'extérieur n'est effectué par le gouvernement canadien. En pratique, les évaluations annuelles de l'émigration sont moins précises que la méthode des résidus, qui consiste à ajouter une augmentation naturelle à la population telle que relevée au cours du recensement précédent et de comparer les chiffres ainsi obtenus avec ceux du recensement suivant. Cette méthode de calcul permet d'obtenir une évaluation de la migration nette, avec un pourcentage d'erreur qui peut provenir soit d'une lacune du dénombrement au moment du recensement soit d'erreurs dans l'enregistrement des naissances et des décès⁷. En soustrayant le nombre total d'immigrants des chiffres obtenus pour la migration nette, on peut obtenir une évaluation de l'émigration. Toutefois, si les données sur l'immigration sont insuffisantes, cela donnera probablement une sous-évaluation des déplacements vers l'extérieur.

À l'aide de la méthode des résidus et des statistiques officielles sur l'immigration, Statistique Canada a évalué l'émigration intercensitaire 1961-1971 à 706,112 sans tenir compte du sous-dénombrement différentiel au moment du recensement. Lorsque celui-ci est pris en compte, ces chiffres passent à 904,540 (Kelly, 1977, p. 62). Mais, comme les statistiques officielles sur l'immigration sous-estiment le nombre réel des immigrants, dans un sens strictement démographique plutôt qu'administratif, une méthode de calcul de l'émigration qui ne fait que corriger le sous-dénombrement du recensement peut elle aussi sous-estimer les chiffres réels. Comme nous l'avons dit plus haut, si quelqu'un désire connaître le nombre réel de personnes qui entrent dans un pays pour y résider une année ou plus (ce qui correspond au sens démographique du terme "immigration"), il doit d'abord connaître les deux sources d'erreur des statistiques officielles sur l'immigration publiées par le ministère de l'Immigration. D'abord, ces chiffres se rapportent à l'année où une personne acquiert le statut d'immigrant reçu et non à l'année où elle est entrée au pays. Ensuite, ces données officielles n'englobent pas les résidents canadiens qui reviennent au pays et ces autres personnes qui, au moment du recensement, ont été enregistrées comme résidents, mais qui, pour diverses raisons, n'ont pas été comptées comme "immigrants reçus". En plus des immigrants "inconnus" ou illégaux, il y a également ceux qui étaient au Canada en vertu d'un

Voir note(s) à la page 80.

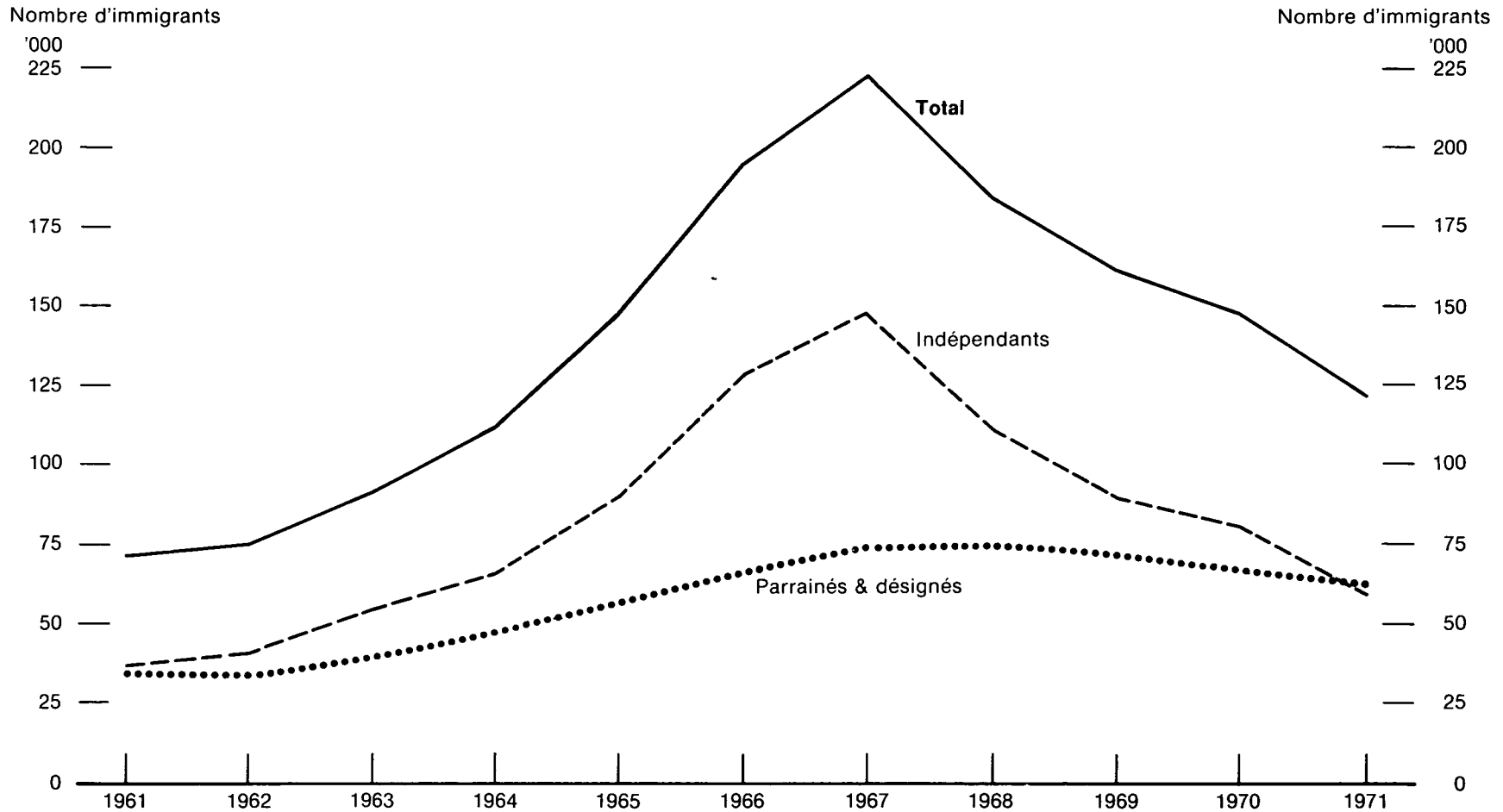
permis du ministre, tel que prévu à l'article 8 de la Loi sur l'immigration de 1952.

Avant 1967, le pourcentage d'immigrants reçus après leur arrivée au pays était négligeable. De 1967 à 1973, cette proportion est toutefois passée de 5.8 % à plus du tiers. Comme la permission de solliciter le statut d'immigrant reçu en étant au Canada a été annulée en octobre 1972, on peut supposer qu'une forte proportion de ceux qui ont acquis ce statut en 1972 et en 1973 se trouvaient déjà au pays au moment du recensement de 1971. De nouveaux chiffres corrigés, pour l'immigration totale à partir de 1961, ont donc été établis à l'aide de données inédites fournies par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Ce nouveau calcul a porté le nombre d'immigrants admis pendant la période "intercensale" de 1,428,895 à 1,487,536. Il faut toutefois ajouter à ces chiffres, le nombre d'immigrants résidant au Canada en vertu d'un permis du ministre, les résidents canadiens revenant au pays, et les autres résidents permanents qui ne sont pas pour autant immigrants. Le nombre de ceux-ci pouvait être évalué à environ 275,000 en 1971⁸. Ainsi, l'immigration totale pour la période intercensitaire considérée approche les 1,762,000. Lorsque l'on tient compte du sous-dénombrement, la migration nette peut être évaluée à environ 524,355, ce qui permet d'obtenir un chiffre estimatif révisé de l'émigration, en se basant sur la méthode des résidus, de 1,238,000 pour la décennie.

À l'aide des données non rectifiées, publiées par le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, il est possible d'analyser les effets des modifications apportées au règlement sur les caractéristiques des immigrants admis comme résidents permanents au Canada entre 1961 et 1971. Le graphique 2.1 illustre la distribution annuelle des immigrants parrainés, désignés et indépendants. Jusqu'à octobre 1967, la catégorie "désignés" était comprise dans la catégorie "parrainés" et les immigrants indépendants étaient appelés "non parrainés". Au début de la décennie, lorsque l'immigration totale était peu élevée, le nombre des immigrants parrainés et non parrainés étaient pratiquement égal, les derniers représentant 51 % des immigrants admis au pays en 1961. La proportion des indépendants s'est accrue régulièrement jusqu'en 1967, année où elle est passée à plus des deux-tiers, pour

Voir note(s) à la page 80.

Graphique 2.1
Tendances de l'immigration au Canada, 1961-1971, années civiles



Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

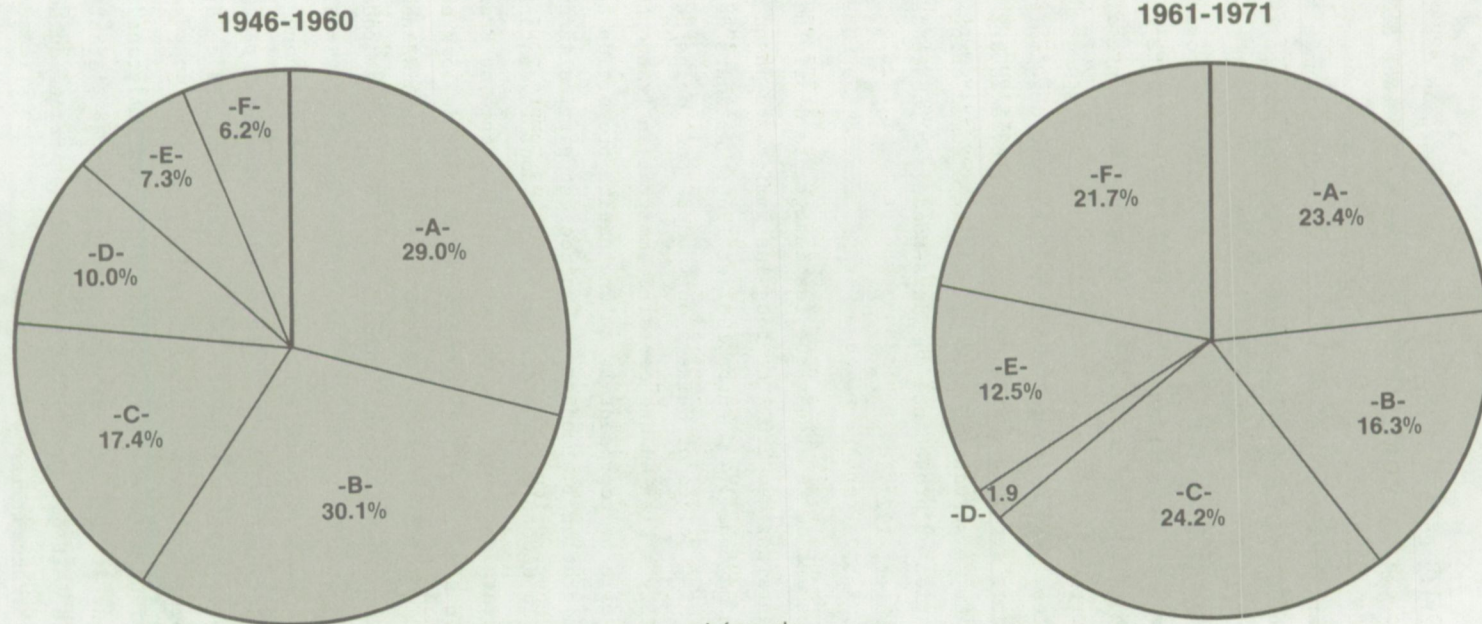
retomber par la suite à 49 % seulement des immigrants admis au cours de l'année civile 1971. En moyenne, sur la période de 11 ans, 59 % des immigrants admis au pays étaient des indépendants.

Étant donné l'assouplissement des restrictions antérieures concernant l'immigration en provenance de divers pays, il n'est pas étonnant d'observer une diversification des pays d'origine au cours de la décennie. Avant 1961, 86.5 % de tous les immigrants venaient de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs en Europe, tandis qu'en 1971, ces derniers ne constituaient plus que 42.4 % de l'immigration (voir graphique 2.2). La proportion des immigrants arrivant de la Grande-Bretagne, qui n'était que de 17 % en 1961, est passée à près du tiers en 1966, pour tomber ensuite à moins de 13 % en 1971. Le Sud de l'Europe a contribué pour 31 % à l'immigration en 1961, mais cette proportion a décru progressivement au cours de la décennie pour atteindre seulement 19 % en 1971. Bien que le nombre absolu d'immigrants provenant des États-Unis ait augmenté de façon régulière tout au cours de la décennie, le pourcentage n'a cessé de fluctuer. La moyenne de l'immigration en provenance des États-Unis pour la période de 11 ans est de 12.5 %. Il va sans dire que ce sont les immigrants venant de pays assujettis au maximum de restrictions avant 1962 qui ont augmenté le plus en chiffres absolus et relatifs. Les immigrants d'Amérique centrale et des Antilles ne comptaient que pour 2 % de l'immigration au pays en 1961; en 1971, ils en représentaient 9.4 %. De la même façon, la proportion d'immigrants en provenance de l'Asie (à l'exclusion de l'Asie mineure) est passée de 2.3 % en 1961 à 13.6 % en 1971. Les immigrants venant du Moyen Orient ont aussi augmenté en nombre pour atteindre 2.9 %.

Le pays de résidence antérieure n'est pas un indicateur sûr de l'origine raciale ou ethnique des immigrants. De nombreux immigrants ont déjà changé de pays une ou plusieurs fois et n'arrivent pas directement de leur pays de naissance. Même le lieu de naissance ne peut pas être substitué à l'origine raciale ou ethnique. Par exemple, de nombreux Européens sont nés ailleurs qu'en Europe et vice versa. Jusqu'en 1966, le gouvernement du Canada recueillait des renseignements relatifs à l'origine ethnique des immigrants, mais il a cessé de le faire par la suite afin d'éviter tout risque de discrimination. Avant 1961, un peu plus du tiers de tous les immigrants venaient des Îles Britanniques; cette proportion moyenne s'est maintenue pendant les cinq premières années de la décennie considérée. En fait, la proportion des immigrants en provenance des Îles Britanniques est

Graphique 2.2

Répartition en pourcentage de l'immigration au Canada en fonction du pays de dernière résidence permanente, 1946-1971



Légende

- A- Grande-Bretagne
- B- Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest
- C- Europe du Sud
- D- Autres pays d'Europe
- E- É.-U.
- F- Tous les autres

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

passée de 26 % en 1961 à près de 37 % en 1966. La proportion des immigrants d'autres pays d'Europe a cependant diminué, passant de près des deux tiers à moins de la moitié du nombre total. La proportion d'Asiatiques, qui était inférieure à 2 % avant 1961, est passée de 3.2 % cette même année à 6.7 % en 1966. La proportion de Noirs, qui n'était que de 0.3 % jusqu'en 1960, a grimpé à 3 % en 1966. La proportion d'immigrants d'origine juive, qui était de 3 % jusqu'en 1960, est tombée à 1.5 % en 1966. Une évaluation approximative de la composition ethnique de l'immigration à partir de 1967 peut être établie à l'aide des données sur les pays de dernière résidence permanente ajustées en fonction de la proportion probable des personnes ayant immigré de pays autres que l'Asie et les Antilles. Proportionnellement à l'ensemble des immigrants, les Noirs et les Asiatiques seraient passés de 14.6 % en 1967 à 28.8 % en 1971 (Richmond, 1975b). En se servant du lieu de naissance comme critère, la proportion de l'immigration en provenance du Tiers-Monde est passée de 8 % en 1961 à 36 % en 1971 (Lanphier, 1977).

Il est intéressant de remarquer que les immigrants d'origine ethnique française ne représentaient que 2.6 % de tous les immigrants jusqu'en 1960 et qu'elle a atteint en moyenne 3.4 % entre 1961 et 1966. Au cours de la décennie, les immigrants Français, Belges et Suisses ont compté pour moins de 4 % du total de l'immigration. Il y a bien eu une certaine immigration francophone venant d'autres pays, mais elle ne représentait qu'une petite proportion du total. L'évolution de l'immigration francophone au Québec est particulièrement intéressante. Au début de la décennie, 23 % des immigrants dont la destination prévue était le Québec, déclaraient avoir une certaine connaissance du Français. Cette proportion est passée à 29 % en 1969, pour tomber à moins de 15 % en 1971. Entre-temps, la proportion des immigrants au Québec ayant une connaissance antérieure de l'anglais a augmenté régulièrement pendant toute la décennie pour passer de 28.5 % en 1962 à 39 % en 1971 (Québec, 1974). D'une façon prévisible, les immigrants provenant des pays possédant une population francophone importante ont été plus enclins à s'établir au Québec. Toutefois, tous n'ont pas choisi de le faire. Tandis que près des trois quarts des immigrants venant de France indiquaient le Québec comme destination, seulement 58 % des Belges et 46 % des Luxembourgeois faisaient de même. Près de la moitié des immigrants dont le pays de résidence antérieur était l'Afrique avait l'intention de s'établir au Québec, ce qui s'explique par le fait que nombre des immigrants d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale étaient des francophones.

Dans l'ensemble, le Québec, qui comptait 28 % de la population du Canada, a absorbé, au début, 20 % de tous les immigrants. Cette proportion a décliné régulièrement pour passer du quart, au début de la décennie, à seulement 15.8 % en 1971. Des pertes ultérieures ont encore été enregistrées à cause de l'émigration. L'Ontario a continué à attirer plus de la moitié de tous les immigrants arrivant au Canada, alors que cette province n'abritait que 35.7 % de la population du pays. La Colombie-Britannique, avec 10 % de la population, a attiré en moyenne 12.5 % des immigrants. Cette proportion est passée de 10 % au début de la décennie à 15.5 % en 1971. Les Prairies ont attiré un peu plus de 7 % de la masse des immigrants de 1961 à 1971. Les provinces Atlantiques en ont accueilli moins de 2.5 % au cours de la même décennie.

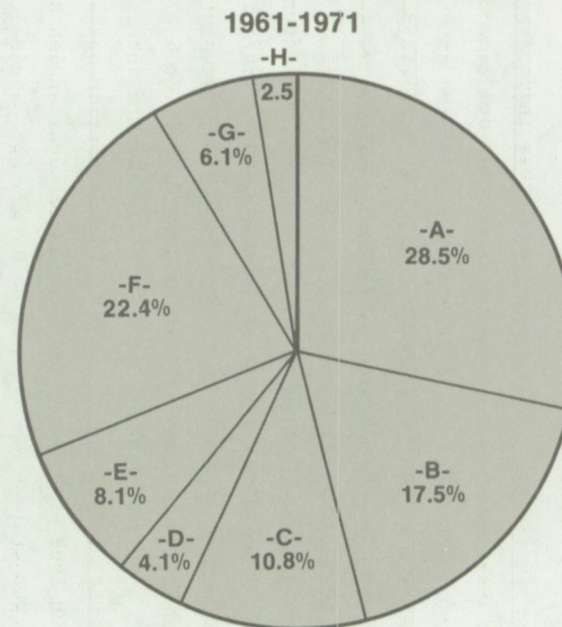
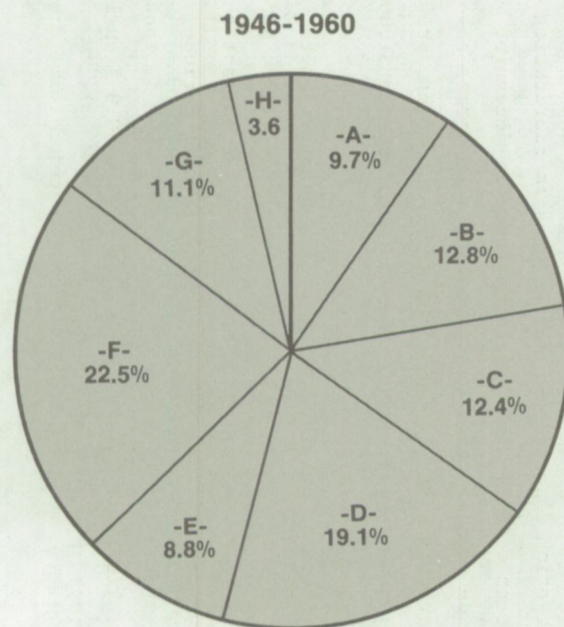
2.3. Professions envisagées

Les proportions des immigrants admis au pays entre 1961 et 1971 et qui envisageaient d'entrer sur le marché du travail était de 51 %, soit légèrement inférieure à la moyenne pour les années 1946 à 1960. Cette proportion a varié entre 48.6 % au début de la décennie et 53.6 % en 1967, pour baisser encore à la fin de la période. Jusqu'à un certain point, cette situation correspond à la proportion d'immigrants parrainés y compris les personnes à charge, admis au pays chaque année. La proportion des épouses n'ayant pas l'intention de travailler s'élevait en moyenne à 18 % et celle des enfants à 25 % du total de la décennie. En fait, ces chiffres sous-estiment probablement la proportion d'immigrants qui ont réellement obtenu un emploi peu de temps après leur arrivée. De nombreuses femmes et enfants âgés, qui n'avaient peut-être pas l'intention de chercher un emploi à l'origine, sont par la suite entrés sur le marché du travail.

La nature plus sélective de l'immigration après 1962 et particulièrement à la suite de l'entrée en vigueur du système des points en 1967 a entraîné d'importants changements dans les caractéristiques professionnelles des immigrants (voir graphique 2.3). En même temps, l'arrivée d'immigrants désignés et d'autres immigrants dispensés d'obtenir le même nombre d'unités d'appréciation en matière d'instruction et de qualifications professionnelles que les "indépendants", s'est traduite par une entrée continue de travailleurs semi-spécialisés ou non spécialisés. La baisse la plus significative s'est manifestée dans la proportion de ceux qui envisageaient de s'adonner à l'agriculture. Jusqu'en 1960, les agriculteurs constituent 16.4 % de la main-d'oeuvre immigrante, mais en 1967, cette proportion tombe à 6.7 % pour

Graphique 2.3

Répartition en pourcentage de l'immigration au Canada en fonction des professions envisagées, 1946-1971



Légende

-A- Direction-administration et professions libérales

-C- Services et loisirs⁽¹⁾

-E- Construction

-G- Manoeuvres

-B- Travail administratif, vente commerciale et vente financière

-D- Exploitants agricoles, pêcheurs, trappeurs, bûcherons, mineurs

-F- Métiers de la fabrication et de la mécanique

-H- Autres, y compris métiers du transport et des communications

(1) Y compris les travailleurs domestiques

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

atteindre environ 3 % à la fin de la décennie. Les autres industries primaires ont attiré moins de 1 % de tous les immigrants. La proportion des manoeuvres est passée de 11.4 % en 1961 à 2.2 % en 1971. L'adoption de critères plus sévères en matière d'instruction et de qualifications professionnelles s'est traduite par une augmentation significative dans la proportion des immigrants désirant occuper des postes de direction, exercer une profession libérale ou faire un travail de bureau. En même temps, il faut souligner que tous les immigrants n'ont pas nécessairement trouvé l'emploi qu'ils convoitaient à leur arrivée (Richmond, 1967; E.I.O.D.C. 4, 1974). Avant 1961, moins de 1 % de tous les immigrants projetaient d'occuper un emploi de direction ou d'administration. À la fin de la décennie, près de 6 % envisageaient un tel type d'emploi. Avant 1960, moins de 9 % des immigrants entraient dans la catégorie professionnelle et technique. En 1961, la proportion passait à 19.2 % pour monter à 31.9 % en 1969 et baisser quelque peu les deux années suivantes. La proportion d'immigrants postulant des emplois de bureau est passée de 12.2 % en 1961 à 16 % en 1971. Ceux de la catégorie "services et loisirs" ont vu leur proportion baisser de 18.8 % en 1961 à 10.4 % en 1971, mais cela est attribuable presque entièrement à la diminution du nombre de travailleurs domestiques. En 1961, 12.4 % des immigrants projetaient d'occuper un emploi de travailleur domestique, tandis qu'en 1971 il n'étaient plus que 4.4 % à convoiter ce type d'emploi.

La proportion des immigrants envisageant de travailler dans la construction est tombée sous la moyenne au début de la décennie pour atteindre un sommet de 9.6 % en 1966 et redescendre par la suite. Une tendance semblable s'est manifestée chez ceux qui avaient l'intention d'occuper un métier dans la fabrication et la mécanique; ceux-ci représentaient en moyenne 22.4 % pendant toute la décennie, mais comptaient pour le quart environ de tous les immigrants en 1966. En termes absolus, 1967 a été l'année où l'immigration a été la plus abondante. En effet, près de 120,000 travailleurs ont été admis au pays cette année-là, dont près de 31,000 prévoyaient occuper un emploi de type professionnel ou technique. En faisant appel à une autre classification des immigrants, qui les divise en travailleurs spécialisés (y compris les professions libérales et techniques), semi-spécialisés et non spécialisés, Parai a montré que la proportion de travailleurs non spécialisés entrant au Canada est tombée de 32.4 % en 1961 à 13.7 % en 1971. Pendant la même période, la proportion des travailleurs semi-spécialisés est passée de 25.1 % à 30.7 %, tandis que celle des travailleurs spécialisés est passée de 23 % en 1961 à 29.9 % en 1966, pour retomber à 25.8 % en 1971 (Parai, 1974, p. 111).

NOTES

¹Un contingentement des immigrants provenant des Indes (150), du Pakistan (100) et de Ceylan (50) a été imposé en 1951. Ces quotas ne s'appliquaient pas aux proches parents qui pouvaient être parrainés par les citoyens canadiens d'origine asiatique. La limite imposée pour les Indiens a été élevée à 300 en 1957, mais ce nombre a rarement été atteint, en pratique, avant 1962, lorsque les contingentements ont été annulés; la raison en est le peu de publicité faite par les autorités canadiennes qui par ailleurs manquaient d'installations pour traiter les demandes d'immigration faites à partir des Indes.

²La procédure visant à faire venir des travailleuses domestiques antillaises au Canada a été établie en 1955 d'abord pour la Jamaïque et la Barbade, puis pour Trinidad, la Guyane Britannique, Ste-Lucie et Saint-Vincent. Pendant la première année, seulement 100 ressortissants de ces pays furent admis, puis ce nombre a été porté à 230 en 1958. Après 1962, les requérants des Antilles pouvaient être admis comme immigrants non parrainés ou parrainés s'ils répondaient aux mêmes critères applicables à tous les immigrants.

³L'article 31 (d) du règlement interdit aux immigrants d'Asie et d'Afrique (sauf l'Égypte) de parrainer des parents autres que ceux de leur famille immédiate et les personnes à charge. On a soutenu que cet article a été ajouté à la dernière minute au règlement afin d'empêcher un afflux massif de parents non européens (Hawkins, 1972, p. 131). Un amendement mineur apporté en août 1964 a placé le fiancé dans la même catégorie que la fiancée, éliminant ainsi la discrimination à l'endroit des mâles provenant de pays qui n'étaient pas des sources traditionnelles d'immigration. Du point de vue administratif, il y avait aussi une discrimination indirecte attribuable à la répartition des bureaux de l'immigration à l'étranger. Cette distribution continuait à favoriser les Britanniques et les Européens, bien que la situation se fût améliorée pendant la décennie comme en témoignent les chiffres suivants:

	<u>1961</u>	<u>1971</u>
Royaume-Uni et Irlande	7	6
Europe du Nord	14	12
Europe du Sud	3	7
Moyen Orient	1	3
Asie	2	5
Amérique Centrale et du Sud	0	3
États-Unis	4	3

⁴ Jusqu'en 1972, les requérants, non immigrants au Canada au moment de leur demande, étaient désavantagés, mais une procédure d'ajustement spéciale adoptée cette année-là a accordé le statut d'immigrant reçu à nombre d'entre eux qui se trouvaient au pays au moment du recensement de 1971, à partir de critères très assouplis. Dans nombre de cas, ces requérants n'auraient pas été admissibles au pays s'ils avaient fait une demande à l'étranger (E.I.O.D.C. 2, p. 41).

⁵ Dans une communication personnelle, M. J.K. Scott, agent des caractéristiques, Groupe des données démographiques et spatiales, Secteur du recensement, Statistique Canada, a affirmé qu'il n'y avait aucune définition officielle du visiteur au Canada comme tel. Le terme employé en réalité était résident étranger, qui désignait une personne dont le lieu de résidence habituel se trouvait à l'extérieur du Canada. Les exemples donnés dans le questionnaire du recensement comprennent les visiteurs temporaires, les étudiants et les militaires de pays étrangers; tous ces étrangers ont été exclus du dénombrement. De nombreuses personnes qui n'avaient pas le statut d'immigrant reçu en 1971 occupaient néanmoins un emploi à l'époque du recensement de 1971. La majorité d'entre elles avaient l'intention de s'établir au pays en permanence et pouvaient déjà avoir fait une demande en conséquence. Étant donné la méthode de recensement par voie de questionnaire, il semble probable que ces personnes ne soient inscrites comme résidents canadiens et aient donc été incluses dans le dénombrement, mais il n'y a aucune façon d'évaluer leur proportion.

⁶ Le nombre exact de permis de ministre réellement valides et en vigueur à un moment donné ne peut être déterminé. Les statistiques à ce sujet se chevauchent, car un permis du ministre peut être transformé en statut d'immigrant reçu soit par la procédure régulière ou par décret spécial. Entre 1966 et 1971, 5,498 personnes ont été admises en vertu d'un tel permis. Bien qu'officiellement valables seulement pour une résidence temporaire, ces permis étaient généralement renouvelés annuellement. Ils permettaient donc à des personnes de résider au pays alors que normalement elles n'auraient pas été admissibles en vertu des dispositions ordinaires de la loi. D'autres personnes ont acquis le statut d'immigrant reçu en vertu d'un décret spécial, mais elles ont été normalement enregistrées dans les statistiques d'immigration régulières, tandis que celles qui étaient admises en vertu d'un permis ministériel ne l'ont pas été (E.I.O.D.C. 3, p. 47).

⁷Proportionnellement, le sous-dénombrement du recensement était plus important en 1961 qu'en 1971 (3.3 % lors du premier et 1.9 % lors du second). La croissance réelle de la population pendant la décennie était donc inférieure aux 3,330,063 des évaluations officielles. Une autre évaluation établit ce nombre à 3,131,635. (voir Kelly, 1977, p. 62). Malheureusement, l'évolution de l'émigration par Kelly est trop faible, car celui-ci n'a pas tenu compte des lacunes des données officielles sur l'immigration fournies par le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

⁸Le recensement de 1971 a montré que, parmi les personnes âgées de cinq ans et plus, 134,500 étaient des Canadiens de naissance qui vivaient à l'étranger en 1966 et qui résidaient de nouveau au pays au moment du recensement. Cela suggère un taux de retour annuel moyen, pour tous les pays, d'environ 26,900 personnes, bien que sur toute la décennie, certains peuvent avoir quitté le pays et y être revenus (après des absences de plus d'un an), à plus d'une occasion.

CHAPITRE 3

IMMIGRATION D'APRÈS-GUERRE: ÉTUDE D'UNE DÉCENNIE

3.1. Introduction

La période de quinze ans qui suit la guerre, de 1946 à 1961, est témoin d'une croissance économique et démographique sans précédent. La reprise de l'immigration alliée à une faible émigration et à un accroissement naturel accéléré produit le taux moyen annuel de croissance le plus élevé en une décennie depuis la migration massive qui a marqué le début du XX^e siècle. Au cours de cette période, le Canada voit sa population augmenter d'environ 5,500,000; la principale source de croissance, soit l'accroissement naturel, joue pour un peu plus des trois quarts de cette augmentation tandis que le flot d'immigrants d'après-guerre oscille tout juste entre le cinquième et le quart du total. D'après les registres, environ 1,851,000 immigrants sont arrivés au Canada pendant cette période, mais sur la population née à l'étranger recensée en 1961, un peu moins d'un million et demi, soit 1,476,681, déclarent être arrivés entre 1946 et 1960. Cet écart s'explique naturellement par l'émigration et les décès qui réduisent normalement la taille de toute cohorte d'immigrants considérée.

Le recensement de 1971 fournit une occasion unique de revoir la masse des immigrants d'après-guerre et de considérer comment ils vivent pendant la période intercensitaire de 1961 à 1971. En termes très généraux, tout au long de cette décennie, le pays jouit dans l'ensemble, d'une croissance économique soutenue; la main-d'oeuvre s'accroît, le chômage cyclique passe d'un maximum de 8 % environ à 3.5 % au milieu de la décennie pour remonter de nouveau à 6 % au moment du recensement de 1971. Parallèlement, le taux d'activité masculin continue de décliner lentement tandis que le taux de participation féminine s'élève de façon marquée. Cette dernière tendance, ainsi que l'arrivée en masse de cohortes de jeunes travailleurs, contribuent à accroître la main-d'oeuvre d'environ 3.2 % par année au cours des cinq dernières années de la décennie (Conseil économique du Canada, Neuvième revue annuelle, Ottawa: Information Canada, 1972, p. 16).

Pendant la dernière moitié de cette décennie, le taux annuel de croissance de la population dans l'ensemble fléchit de 1.9 % à 1.7 %. La baisse de la fécondité et l'afflux cyclique des immigrants, étroitement reliés aux fluctuations économiques, sont les principaux facteurs qui amorcent ce processus de changement. L'augmentation

du nombre annuel moyen de mariages et de familles formées assure une croissance continue mais plus lente. Bien que positives à long terme, la population et la croissance économique ne sont pas étrangères aux problèmes de chômage et d'inflation. La politique d'immigration passe d'un extrême à l'autre. À l'optimisme qui transparait dans le Livre blanc de 1966 où l'on préconise la nécessité de faire venir tous les immigrants que le Canada peut attirer, font suite les inquiétudes qui inspirent le Livre vert de 1974 lequel souligne la nécessité d'une réglementation plus sévère et d'un contingentement déterminé par les besoins de main-d'oeuvre provinciaux. Enfin, l'importance récession économique de la fin des années soixante joue par-dessus tout. Les changements dont la société canadienne est le théâtre pendant la période intercensitaire de 1961-1971 touchent la population née à l'étranger tout autant que la population née au pays, semble-t-il. Un examen de la façon dont la cohorte d'immigrants arrivés entre 1946 et 1961 évolue, au cours de cette période, par rapport à la population née au pays, permet d'évaluer leur faculté d'adaptation.

3.2. Les immigrants d'après-guerre en 1961¹

En règle générale, ceux qui immigrèrent au Canada sont de jeunes adultes qui cherchent du travail dans ce pays; or, si les caractéristiques de l'âge et du sexe tendent à être plutôt constantes, les conditions qui prévalaient pendant la grande dépression et la Seconde Guerre mondiale s'éloignaient passablement par ailleurs des normes habituelles. Le nombre excédentaire de femmes et d'enfants est typique de la période qui suit immédiatement la guerre, mais ensuite et jusqu'en 1958, l'afflux d'immigrants de sexe masculin prédomine, puis l'équilibre est rompu de nouveau en faveur des femmes, situation qui persiste jusqu'en 1961.

Les variations relatives à l'âge et au sexe des nouveaux immigrants, tout comme l'émigration et la mortalité, influent nettement sur le caractère de la population canadienne née à l'étranger. Par suite de l'immigration croissante d'après-guerre, la population née à l'étranger est donc essentiellement assez jeune (âge médian: 31.4 ans) et légèrement excédentaire en hommes (coefficient de masculinité: 107.0). Comme l'immigration atteint un sommet important en 1957, juste avant le recensement de 1961, il n'est pas étonnant que la plus grande proportion d'hommes et de femmes se trouve encore dans le groupe d'âge de 25-34 ans. Si l'immigration

Voir note(s) à la page 133.

avait diminué après l'un des sommets antérieurs de 1948 ou de 1951, l'âge moyen de la population née à l'étranger après la guerre serait sans doute plus avancé, puisque les fluctuations du nombre d'immigrants, ainsi que toute diminution ou cessation de l'immigration se traduisent rapidement par le vieillissement de la population considérée.

En ce qui a trait à l'âge, les immigrants d'après-guerre se trouvent dans un groupe à peu près intermédiaire par rapport aux Canadiens de naissance et aux immigrants d'avant-guerre. Dans l'ensemble, ils sont plus jeunes que ces derniers et plus âgés que les premiers, et ils représentent une forte concentration de jeunes actifs de 15 à 45 ans. Comme l'indique le tableau 3.1, presque les deux tiers de la population immigrante d'après-guerre, soit 65.0 % est comprise dans ce groupe d'âges, par rapport à 41.1 % des Canadiens de naissance et à peine 13.7 % de la population immigrante d'avant-guerre. Les actifs de 45-64 ans se répartissent à peu près également entre les immigrants d'après-guerre et les Canadiens de naissance, mais le premier groupe comprend moins de la moitié des enfants de 0-14 ans et des personnes de 65 ans et plus. La répartition de ces deux groupes montre clairement que le rapport de personnes à charge-population active est beaucoup moins élevé chez les immigrants d'après-guerre. En 1961, pour ces derniers le rapport de dépendance était de 24.5 par rapport à 78.6 pour les Canadiens nés au pays.

3.2.1. Répartition et origines culturelles

Le fait que les nouveaux immigrants sont en majorité de jeunes adultes à l'âge le plus actif reflète la nature économique de l'immigration au Canada. Il n'est donc pas déraisonnable de supposer que, dans une situation de croissance, la plupart des immigrants seront attirés par les secteurs qui offrent les plus grandes possibilités économiques. Les données sur la répartition du tableau 3.2, tirées du recensement de 1961, indiquent que la concentration relative des immigrants d'après-guerre est plus forte en Ontario et en Colombie-Britannique que celle des Canadiens de naissance. En outre, la comparaison des données relatives à la "destination prévue" des immigrants à leur arrivée au Canada, pour la période de cinq ans qui a précédé le recensement de 1961, et des données sur leur répartition réelle au moment du recensement prouve qu'il y a eu des migrations internes après leur arrivée. La recherche du "meilleur" endroit où vivre et travailler semble avoir favorisé toutes les régions aux dépens du Québec (Kalbach, 1974, p. 51). Sur 1,851,000 immigrants arrivés pendant la période de 15 ans qui va de 1946 à 1961, environ 82 % sont dénombrés comme

TABLEAU 3.1. Population née au pays et immigrants d'avant et après-guerre, par grands groupes d'âges, Canada, 1961

Groupe d'âge	Population née à l'étranger		Population née au pays
	Immigrants d'après-guerre	Immigrants d'avant-guerre	
0-14	17.8	-	38.5
15-44	65.0	13.7	41.1
45-64	15.0	48.4	14.9
65+	2.2	37.9	5.5
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0
Nombre	1,507,000	1,337,000	15,394,000

Source: Kalbach, W.E., *The Impact of Immigration on Canada's Population*, tableau 48, p. 172.

TABLEAU 3.2. Population née au pays et immigrants d'après-guerre (1946-1960), par région, Canada, 1961

Région	Immigrants d'après-guerre (1946-1960) ¹		Population née au pays	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Provinces de l'Atlantique	30,936	2.1	1,831,884	11.9
Québec	241,214	16.3	4,864,499	31.6
Ontario	818,036	55.4	4,879,893	31.7
Provinces des Prairies	208,917	14.1	2,570,795	16.7
Colombie-Britannique	174,562	11.8	1,200,731	7.8
Territoires	3,016	0.2	30,788	0.2
Total	1,476,681	100.0	15,393,984	100.0

¹La période d'immigration 1946-1960 exclut les immigrants arrivés au Canada pendant les cinq premiers mois de 1961.

Source: Recensement du Canada de 1961, données non publiées.

résidant au Canada au moment du recensement; plus de la moitié d'entre eux, soit 818,000 sont établis en Ontario. La concentration élevée des immigrants d'après-guerre dans cette province ressort clairement, compte tenu que la population de l'Ontario ne comporte que 32 % de Canadiens de naissance et 34 % de la population totale du Canada au moment du recensement de 1961.

De 85 % à 88 % des immigrants arrivés au Canada pendant les années 50 viennent d'Europe, et le recensement de 1961 reflète bien la contribution des immigrants d'après-guerre à la composition ethnique et culturelle du pays. Environ 26 % des personnes nées à l'étranger, arrivées au Canada pendant la période d'après-guerre, viennent du Royaume-Uni ou d'autres pays du Commonwealth. Environ 25 % viennent des pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, 21 % d'Europe du Sud, et 18 % d'Europe de l'Est et centrale. Un nombre assez faible d'entre eux sont originaires des États-Unis, du Moyen-Orient, d'Asie ou d'autres pays.

Comme prévu, 95 % des immigrants d'après-guerre nés au Royaume-Uni sont d'origine britannique. Les deux tiers de ceux qui sont nés, dans les autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord sont Allemands ou Hollandais, tandis que les Italiens (39 %) forment le groupe ethnique le plus important en provenance des autres parties d'Europe, suivis des Polonais (un peu moins de 10 %), des Hongrois et des Allemands, 8 % et 7 % respectivement. La moitié de ceux qui viennent de la mosaïque ethnique américaine sont d'origine britannique, tandis que les deux autres groupes les plus importants sont formés d'Allemands (12 %) et de Français (10 %). Sur les 49,000 personnes nées dans d'"autres" pays, 56 %, soit plus de la moitié, sont des Asiatiques; les Britanniques et les Juifs représentent les deux autres groupes les plus importants, soit 7 % et 6 % respectivement (Kalbach, 1970, p. 158-159).

Les données relatives au lieu de naissance donnent la nationalité des immigrants mais ne sont pas totalement dépourvues d'ambiguïtés. Il est généralement entendu que toutes les personnes nées dans un pays donné ne font pas forcément partie du même groupe culturel ou ethnique que la majorité car certains pays, notamment ceux qui ont subi de façon continue les vicissitudes de guerres périodiques, ont une diversité ethnique très élevée. Par ailleurs, tous les immigrants d'une même origine ethnique ne sont pas nécessairement nés dans le même pays. Pour compliquer encore un peu plus les choses, plusieurs groupes culturels et ethniques importants n'ont pas d'identité nationale propre, par exemple, les Ukrainiens et, jusqu'à récemment, les Juifs. Il n'y a pas de relation absolue entre le pays de naissance de la personne

née à l'étranger et son origine culturelle ou ethnique. C'est pourquoi il importe d'étudier la composition ethnique des immigrants d'après-guerre, d'autant plus que les données sur l'origine ethnique sont les seules qui fournissent des renseignements sur les liens culturels tant des personnes nées à l'étranger que de celles nées au pays.

Au moment du recensement de 1961, les données sur la composition de la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960), concernant le lieu de naissance et l'origine ethnique indiquent que 28 % sont d'origine britannique même si 24 % seulement sont nés au Royaume-Uni. De la même façon, 2.5 % de ces immigrants sont d'origine française, bien que seulement 1.8 % d'entre eux soient nés en France. Par contre, la proportion des personnes nées en Italie par rapport à celles qui sont d'origine italienne présente peu de différences. En comparaison avec les exemples précédents, les Russes offrent un contraste intéressant. Tandis que 5.3 % d'entre eux déclarent être nés en Russie, 0.6 % seulement indiquent qu'ils sont d'origine culturelle ou ethnique russe. Les autres sont Ukrainiens, Juifs ou appartiennent à une des autres ethnies qui sont maintenant englobées dans le territoire russe, c'est-à-dire des Lettons, des Polonais, des Estoniens².

L'absence de rapport entre le pays de naissance et l'origine ethnique est en partie due à l'existence de pays comme les États-Unis, l'Australie et de nombreuses nations d'Amérique latine où l'immigration est considérable et qui ne forment pas des populations ethniques ou culturelles homogènes et distinctes. Ailleurs, elle est en général causée par le volume considérable de migrations internationales qui caractérise le dernier siècle de colonisation, l'industrialisation et les guerres intermittentes. De toute façon, quelle que soit la méthode de classification utilisée, le groupe d'immigrants arrivés au pays après la guerre se compose, en 1961, presque entièrement d'Européens dont une majorité d'Européens de l'Ouest et du Nord.

3.2.2. Composition confessionnelle

L'importante immigration d'après-guerre a inversé le processus de diminution de la proportion des personnes nées à l'étranger que beaucoup de groupes confessionnels avaient vécu depuis les années 30. Les églises catholique, orthodoxe grecque et luthérienne profitent tout particulièrement de cet afflux d'immigrants et sont en fait les seules à recevoir un plus grand nombre et une plus grande proportion

Voir note(s) à la page 133.

d'immigrants d'après-guerre que d'immigrants d'avant-guerre (Kalbach, 1970, p. 161). Ce changement dans le caractère confessionnel de l'immigration d'après-guerre favorise le renforcement de la position des Catholiques qui sont les plus nombreux en 1961, soit 41 % de tous les immigrants d'après-guerre. Les Anglicans, avec 14 %, arrivent au deuxième rang, suivi des Luthériens avec 11 %, des membres de l'Église Unie avec 8 % et des Presbytériens avec 5 %. En termes de groupes plus généraux, les Catholiques Romains et Ukrainiens, ainsi que les Orthodoxes Grecs, représentent presque la moitié, soit 47 % des immigrants d'après-guerre, tandis que les sept grandes Églises protestantes³ en comptent un peu moins, soit 42 %. Les autres sont des Juifs, 3 % et les catégories restantes forment les autres 8 %.

La composition confessionnelle de la population immigrante d'après-guerre est très différente de celle d'avant-guerre. Dans ce dernier cas, les sept grandes Églises protestantes comptent pour presque les deux tiers de la population née à l'étranger. Les Églises catholique et orthodoxe grecque ne représentent que 26 % du total de ce premier groupe d'immigrants. En 1961, la composition confessionnelle des immigrants d'après-guerre est beaucoup plus semblable à celle des Canadiens d'origine que celle des immigrants d'avant-guerre à cette époque.

Afin de mieux comprendre la complexité culturelle des immigrants d'après-guerre, originaires de différentes régions géographiques et dont l'arrivée correspond aux courants migratoires, il importe d'examiner les caractéristiques confessionnelles de ce groupe selon le lieu de naissance. Pour démontrer cette variabilité, il faut signaler qu'au moins les deux tiers de ceux qui sont nés en Europe du Sud, de l'Est et centrale sont Catholiques, par rapport à seulement 14 % de ceux qui sont nés au Royaume-Uni. Chez les immigrants vivant encore au Canada en 1961, la proportion d'Anglicans va de 46 % de personnes nées au Royaume-Uni à moins de 1 % de personnes nées dans d'autres pays d'Europe (en particulier d'Europe du Sud).

Le grand nombre de combinaisons confessionnelles et ethniques observées chez les résidents nés à l'étranger illustre bien que le degré d'homogénéité culturelle des immigrants originaires de diverses régions géographiques varie. Les groupes les plus homogènes sont les Français, les Italiens, les Hongrois et les Polonais qui sont Catholiques pour la plupart, soit en proportion de 67 % à 98 % selon les groupes. En ce sens la population d'origine britannique est plus hétérogène puisque

Voir note(s) à la page 133.

moins de la moitié est anglicane, et les membres de l'Église Unie, les Presbytériens et les Catholiques sont répartis à peu près également dans des proportions de 16 % chacun. De même, presque la moitié (48 %) de ceux qui ont donné leur origine ethnique comme allemande sont Luthériens, tandis que les Catholiques forment un autre groupe important, avec 26 %. Les Hollandais présentent à peu près le même tableau lorsque les principales églises protestantes sont groupées (presque la moitié) par comparaison avec 28 % de Catholiques. Les Scandinaves Luthériens dans une proportion de 68 %, constituent l'un des groupes les plus homogènes. Presque la moitié (48 %) de la population d'origine russe appartient à la religion orthodoxe grecque. Les Russes ont aussi la plus grande proportion de Juifs, à savoir 14 %, suivis des Polonais, 10 %, des Hongrois et des immigrants originaires d'autres pays d'Europe centrale, 8 % et 6 % respectivement. Fait plutôt étonnant, les Asiatiques appartiennent en assez grande proportion à l'Église Unie (25 %) contre 44 % à d'"autres" religions, c'est-à-dire vraisemblablement à des religions non chrétiennes.

Parmi les principaux groupes ethniques, les Italiens et les Français sont vraiment les seuls à présenter une forte homogénéité ethnique et confessionnelle, lors du recensement de 1961. Les populations d'origine britannique et scandinave pourraient être tenues pour plus homogènes si les différentes églises protestantes pouvaient être réunies sans porter atteinte à l'idée d'homogénéité culturelle, c'est-à-dire en rassemblant les Anglicans, les membres de l'Église Unie et les Presbytériens dans le cas des Britanniques, et les Luthériens et les membres de l'Église Unie dans le cas des Scandinaves. Les immigrants d'Europe centrale et de l'Est présentent une diversité culturelle un peu plus grande en raison de la présence des orthodoxes grecs, outre un assez grand nombre de Catholiques. C'est également le cas des Européens du Sud, à l'exception des Italiens. Bref, l'éventail et la variété des groupes confessionnels qui caractérisent les principaux groupes ethniques sont considérables chez les immigrants d'après-guerre et représentent un riche ensemble de cultures religieuses, ethniques et nationales.

3.3. Éléments de changement: 1961-1971

Dans le présent chapitre, il sera surtout question de la transformation des caractères sociaux et économiques distinctifs d'une population donnée en une décennie, par suite de son adaptation et de son intégration à l'ensemble de la société dont elle fait partie. Il importe toutefois de comprendre et d'évaluer les effets probables d'un certain nombre de facteurs démographiques qui agissent avec le temps

sur toute masse de population. Le groupe d'immigrants d'après-guerre arrivés au pays pendant la période de 15 ans qui va de 1946 à 1960 et qui résident au Canada en 1961 font l'objet d'un nouvel examen lors du recensement de 1971. Mais une cohorte est par définition fermée, c'est-à-dire qu'aucun nouveau membre ne peut être ajouté à ceux qui en faisaient partie au moment du recensement de 1961; cette population ne peut donc être modifiée que par le vieillissement, la mortalité et la migration.

Le processus de vieillissement touche les immigrants tout comme les personnes nées au pays, entre 1961 et 1971, tous ont vieilli de 10 ans. La mortalité peut cependant avoir un effet différentiel et cela serait contrôlable s'il existait des données spécifiques de la mortalité selon l'âge et le sexe pour les éléments de la population née au pays et à l'étranger. À défaut de ces renseignements pour la décennie 1961-1971, il faut supposer que la mortalité est essentiellement la même dans les deux groupes. Toutefois, les taux bruts de mortalité peuvent très bien varier selon la composition des populations respectives par âge et par sexe.

La taille d'une cohorte varie par suite de la mortalité associée au vieillissement, mais également en raison des migrations. Il est possible qu'un grand nombre des immigrants d'après-guerre (1946-1960) aient quitté le pays pendant la décennie intercensitaire ultérieure, qu'ils aient émigré et que d'autres soient revenus au Canada après avoir été absents au moment du recensement de 1961. Il peut en être de même, quoi qu'à un moindre degré, pour la population née au Canada; mais il n'y a aucune raison de croire que les gains ou les pertes relatifs nets parmi les éléments nés au pays et à l'étranger sont nécessairement comparables. Dans cette analyse, la réduction de la taille des deux populations par la mortalité est évaluée selon la méthode des coefficients de survie en prenant le coefficient moyen de survie, sur une décennie, des tables de mortalité au Canada pour 1961 et 1971⁴. Les estimations de la migration nette sont fondées sur la méthode des résidus, compte tenu de la différence entre la population "survivante" d'un groupe d'âge et de sexe donnés et l'effectif dénombré au moment du recensement de 1971. Grâce à cette méthode, tout "surplus" ou "sous-estimation" de la mortalité se reflète directement dans l'estimation de la migration nette, de même que toute erreur qui peut résulter des méthodes de dénombrement et de traitement des données⁵.

Voir note(s) à la page 133.

Le caractère particulier de cette analyse est l'aspect longitudinal des changements subis par la cohorte d'immigrants de 1946-1960 qui résident au Canada entre 1961 et 1971. Dans l'ensemble, l'importance numérique des immigrants d'après-guerre ne peut que décliner; mais la transformation des caractéristiques économiques et sociales, individuelles et collectives dans l'ensemble du groupe, au cours des années 60, par rapport aux cohortes de Canadiens de naissance de sexe et d'âge comparables fournissent une base d'évaluation du degré d'adaptation des premiers à la société canadienne pendant cette période.

L'ensemble du groupe d'immigrants d'après-guerre et sa population en âge d'être active peut être étudiée, de même que des groupes d'âge et de sexe spécifiques dans la principale catégorie d'actifs. Il est à prévoir que l'importance et les modes de participation à la population active changeront à mesure que les groupes d'âges et de sexe différents traverseront les diverses étapes du cycle de la vie familiale et individuelle. Leur succès financier variera aussi avec le temps, et il faudra l'analyser par comparaison avec des cohortes semblables de personnes nées au pays pour évaluer leur réussite relative au cours de cette période.

En principe, il ne doit pas y avoir de changements importants au niveau de la conception ou des méthodes, au cours de la période qui fait l'objet de l'analyse longitudinale. Toutefois, les impératifs de la politique et de la bureaucratie en matière de recensement ne permettent pas toujours de respecter cette nécessité fondamentale inhérente au succès de ce genre d'analyse. L'introduction de l'autodénombrement au recensement de 1971 est sans doute le changement qui influe le plus sur la comparabilité des données de 1961 et de 1971. Une partie des modifications observées dans les caractéristiques de la population au cours de la décennie doit être attribuée au changement de méthode de recensement.

De toute évidence, ce changement de méthode a modifié les données relatives au degré d'instruction de la population immigrante arrivée au Canada avant le recensement de 1961. Le fait qu'en 1971, une proportion plus importante de cette population qu'en 1961 déclare n'avoir pas d'instruction porte à croire que les gens admettent plus volontiers l'absence de scolarité dans l'autodénombrement (Kalbach, 1970, p. 70). Les données relatives à l'origine ethnique prouvent également que les méthodes de recensement ont une grande importance. Ainsi, au recensement de 1971, le nombre d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) qui indiquent être d'origine juive, a

presque doublé par rapport à 1961. Le climat social et politique de l'époque influe évidemment sur les données relatives aux origines ethniques, en particulier lorsque les recensements ont lieu au cours ou à la suite de grandes guerres mondiales⁶. Bien que l'introduction de l'autodénombrement ait pu encourager plus de personnes à se déclarer d'origine juive, l'importance de l'augmentation laisse entrevoir la possibilité d'une autre explication. La réponse à cette énigme se trouve dans l'introduction d'un changement de méthode à l'étape de la mise en forme des données par Statistique Canada⁷.

Un certain nombre d'autres modifications de définitions ont restreint la portée de cette analyse longitudinale. Plus particulièrement, la révision complète du mode de classification des professions ne permet pas de dépouiller les données du recensement de 1971 sur les professions, selon des catégories comparables à celles utilisées lors du recensement de 1961. D'autres modifications, moins radicales cependant, des définitions de la population active expérimentée, des catégories industrielles et d'autres aspects du recensement peuvent prêter à confusion, mais il est cependant possible de les utiliser avec prudence pour interpréter les différences observées entre les sous-groupes d'une population⁸.

En ce qui concerne certaines cohortes d'immigrants, une autre difficulté tient au fait que la totalisation des données relatives aux immigrants d'après-guerre, au moment du recensement de 1961, comprend aussi les immigrants arrivés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juin 1961. Les périodes d'immigration, pour fins de recensement, sont généralement définies en termes d'années civiles. Plus précisément, la période d'immigration est indiquée en périodes quinquennales, c'est-à-dire 1946-1950, 1951-1955, à l'exception de la période de cinq ans qui précède immédiatement le recensement décennal, lequel comprend aussi la période supplémentaire de cinq mois, c'est-à-dire 1956-1961⁹, ou 1966-1971 dans le cas du recensement de 1971. Les données sur les immigrants d'après-guerre selon la période d'immigration, indiquées dans le recensement de 1971, portent sur les années civiles 1946-1960. Aussi, chaque fois que la chose est possible, les données du recensement de 1961 sont redressées pour exclure ceux qui sont arrivés au cours des cinq premiers mois de 1961, afin que les groupes d'une période d'immigration soient comparables pour le recensement de 1961 et pour celui de 1971¹⁰.

Voir note(s) à la page 133.

Deux aspects de l'analyse longitudinale doivent être expliqués. Ainsi, entre 1961 et 1971, le groupe d'immigrants d'après-guerre dans l'ensemble, c'est-à-dire celui qui est arrivé au Canada entre 1946 et 1961, se modifie surtout par suite de mortalité et d'émigration. La situation est un peu moins claire cependant en ce qui concerne les mutations de ceux qui font partie de la population active. Les difficultés sont minimales lorsqu'il s'agit de cohortes qui, par l'âge et le sexe, appartiennent à la catégorie la plus active de la main-d'oeuvre pendant toute la décennie; les choses se compliquent cependant par l'importance accrue de la mortalité lorsqu'il s'agit d'interpréter les mutations des cohortes qui ont atteint ou dépassé l'âge de la retraite au cours de la décennie; par ailleurs, il n'existe pas, pour les jeunes qui avaient de 5-14 ans en 1961 et qui viennent d'entrer sur le marché du travail, de base de données économiques qui permette d'évaluer leurs caractéristiques par rapport à leur adaptation économique en 1971. Comme il n'est pas possible de comparer leurs caractéristiques de 1971 avec leurs caractéristiques correspondantes de 1961 ces cohortes ne peuvent être mises en parallèle qu'avec le groupe d'âge de 15-24 ans du premier recensement. En les comparant à leurs homologues nés au pays, il est possible d'évaluer leur situation relative et de déceler toute amélioration au cours de la décennie. Pour les mêmes raisons, le groupe de personnes de 65 ans et plus en 1961 est confronté à celui de 75 ans et plus en 1971 afin de déceler les mutations qui se sont produites dans cette même cohorte au cours de cette période de 10 ans. Ensuite, le groupe de 65 ans et plus en 1961 est également comparé à celui de 65 ans et plus en 1971 afin de déterminer s'il y a ou non eu changement relatif dans la situation de ce groupe par rapport aux personnes nées au pays.

3.4. Changement démographique enregistré en une décennie: la cohorte des immigrants d'après-guerre (1946-1960) en 1971

3.4.1. Déclin numérique, distribution et structure par âge et par sexe

La cohorte d'immigrants d'après-guerre vivant au Canada lors du recensement de 1961 est inévitablement appelée à se modifier. Comme, par définition, de nouveaux membres ne peuvent s'y ajouter, elle ne peut que vieillir et perdre, par mortalité et par émigration, une partie de son effectif¹¹. Il est également à prévoir que ces immigrants ne resteront pas tous au lieu de leur premier établissement et que bon nombre d'entre eux changeront de résidence après leur arrivée du Canada, et

Voir note(s) à la page 133.

continueront de se déplacer encore pendant la décennie qui suivra le recensement de 1961. En fait, ils peuvent non seulement déménager mais également quitter le pays, selon la nature de leur expérience au Canada et leur degré d'adaptation à la société canadienne.

Au cours de la décennie, l'effectif général de la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) est passé de 1,476,681 à 1,286,355 membres, ce qui représente une réduction approximative de 13 % par suite des décès et de la migration nette, tandis que chez les Canadiens de naissance qui vivent toujours au pays au moment du recensement de 1961, le déclin d'un peu plus d'un million représente, toute proportion gardée, une diminution un peu plus faible de 7 %. Outre une réduction des effectifs réels, les effets nets de la mortalité et de la migration entraînent une légère redistribution géographique de la cohorte d'immigrants dans les diverses régions du pays. Il est déjà visible que tous ne s'établissent pas définitivement là où ils avaient l'intention de le faire au début. Au moment du recensement de 1961, les plus récents immigrants, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés au cours des cinq années précédant le recensement, ne s'établissent pas au Québec en aussi grand nombre qu'ils l'avaient envisagé au départ. Par contre, toutes les autres régions reçoivent ces immigrants en proportions plus importantes que ne le laissaient prévoir les projets mentionnés dans les demandes d'immigration (Kalbach, 1974, p. 51).

Les données de 1971 sur le lieu de résidence des immigrants de 1946-1960, comparées aux données correspondantes de 1961 sur la cohorte d'immigrants d'après-guerre, indiquent un mouvement important vers l'Ontario et la Colombie-Britannique, et ce, non seulement aux dépens du Québec comme c'est le cas pour la comparaison qui précède touchant la province de résidence projetée et réelle. Dans ce cas, selon le tableau 3.3, les provinces de l'Atlantique et des Prairies, tout autant que le Québec, enregistrent des pertes relativement importantes et une réduction de la cohorte des immigrants d'après-guerre, en 1971. En termes de rapport "établissement-redistribution", c'est la Colombie-Britannique qui réussit le mieux à retenir et à attirer cette cohorte d'immigrants, et l'Ontario vient en deuxième place. D'après ce même indice, les provinces de l'Atlantique et les Territoires ont le moins de succès¹².

Voir note(s) à la page 133.

TABLEAU 3.3. La cohorte des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et les Canadiens de naissance résidant au pays en 1961, selon la région de résidence, la variation proportionnelle de population et le rapport "établissement-redistribution", Canada, 1961 et 1971

Région	1961		1971		Variation proportionnelle de la population: 1961-1971	Rapport établissement-redistribution
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
<u>Cohorte des immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>						
Atlantique	30,936	2.1	23,245	1.8	-14.3	0.751
Québec	241,214	16.3	184,655	14.4	-11.7	0.766
Ontario	818,036	55.4	738,310	57.4	3.6	0.903
Prairies	208,917	14.1	163,810	12.7	- 9.9	0.784
Colombie-Britannique	174,562	11.8	174,395	13.6	15.3	0.999
Territoires	3,016	0.2	1,940	0.2	0.0	0.643
Total	1,476,681	100.0	1,286,355	100.0		0.871
<u>Population née au pays¹</u>						
Atlantique	1,831,884	11.9	1,555,245	10.8	- 9.2	0.849
Québec	4,864,499	31.6	4,470,285	31.1	- 1.6	0.919
Ontario	4,879,893	31.7	4,661,115	32.4	2.2	0.955
Prairies	2,570,795	16.7	2,324,750	16.2	- 3.0	0.904
Colombie-Britannique	1,200,731	7.8	1,321,290	9.2	17.9	1.100
Territoires	30,788	0.2	33,360	0.2	0.0	1.084
Total	15,393,984	100.0	14,366,045	100.0		0.933

¹La population née au pays comprend l'effectif total, en 1961; en 1971, elle comprend la population de plus de 10 ans seulement.

Source: Recensement du Canada de 1961, données non publiées; recensement du Canada de 1971, n° 92-740 au catalogue, bulletin 1.4-12.

Le déplacement de la population canadienne née au pays et recensée en 1961 n'est pas sans similitude avec celui des immigrants d'après-guerre. Proportionnellement, l'accroissement le plus important dans ce cas est le fait de la Colombie-Britannique, suivie de l'Ontario. Le Québec réussit relativement mieux que les Prairies à conserver sa population née au pays, mais les provinces de l'Atlantique sont moins heureuses. Quoique dans les Territoires, la proportion de la population née au pays n'augmente pas au cours de cette période, c'est probablement la seule région, avec la Colombie-Britannique, où le nombre absolu de personnes nées au pays augmente et où le rapport "établissement-redistribution" est supérieur à 1.0. S'il est vraisemblable que le déplacement, et par suite le changement de répartition de la population née au pays au cours de la décennie sont fonction de la modification des structures et possibilités économiques, il semble que la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) ait été très sensible à ces possibilités aussi, dès avant 1961, s'il faut en juger par leur distribution de l'époque, et encore plus par la suite, au cours de la décennie de 1961-1971.

La cohorte d'immigrants d'après-guerre, plus âgée en moyenne, en 1961, que la population née au pays (31.4 comparativement à 22.2 ans), a également un taux de masculinité supérieur (107.5 par rapport à 101.1 hommes pour 100 femmes respectivement). Inévitablement, les deux groupes vieillissent au cours de la décennie mais le taux de masculinité ne diminue que chez les Canadiens de naissance alors qu'il augmente de 107.5 à 109.1 chez la cohorte d'immigrants d'après-guerre, changement facilement attribuable à une émigration nette des immigrantes au cours de la décennie, ou encore à une migration de retour assez importante des hommes qui faisaient partie de la cohorte des immigrants d'après-guerre.

Une population tend à vieillir très rapidement sans l'apport constant de jeunes adultes. De plus, sans renouvellement, les effets du vieillissement continu réduisent rapidement la population des jeunes personnes à charge alors que l'effectif relatif de la population de personnes âgées à charge augmente. Les chiffres du tableau 3.4 indiquent en effet que si le rapport de dépendance total est tombé de 24.5 % à 8.1 % au cours de la décennie, c'est là une conséquence du déclin très rapide des groupes âgés de moins de 15 ans et de leur passage dans la population active productive, de 15-64 ans. Naturellement, le rapport de dépendance des jeunes personnes tombe rapidement à zéro tandis que le rapport de dépendance des personnes âgées continue de croître à un rythme accéléré. Il est à remarquer que le rapport de dépendance des jeunes diminue plus rapidement dans la cohorte d'immigrants

d'après-guerre que chez les Canadiens de naissance. Les deux populations âgées démontrent une accroissement du rapport de dépendance des personnes âgées mais ce rapport augmente beaucoup plus rapidement chez les immigrants d'après-guerre. Dans l'ensemble, le rapport de dépendance de la population née au pays décroît moins vite que celui des immigrants d'après-guerre, au cours de la décennie.

TABEAU 3.4. Rapport de dépendance des immigrants de la cohorte de 1946-1960 et des Canadiens de naissance¹, Canada, 1961 et 1971

Rapport de dépendance	Cohorte d'immigrants 1946-1960		Population née au pays	
	1961	1971	1961	1971
Rapport de dépendance des jeunes personnes	21.8	2.6	68.7	19.8
Rapport de dépendance des personnes âgées	2.7	5.5	9.9	10.8
Rapport de dépendance total	24.5	8.1	78.6	29.8

¹En 1961, la population née au pays comprend l'effectif total; en 1971 elle comprend la population de plus de 10 ans.

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

Proportionnellement, l'effectif des immigrants d'après-guerre a subi une réduction d'environ 13 %, soit le double de celle des Canadiens de naissance dont l'effectif a diminué de 7 % au cours de la période intercensitaire de 10 ans. D'après les chiffres du tableau 3.5, un peu plus du tiers des pertes subies par les immigrants d'après-guerre sont attribuables à la mortalité et les deux autres à une émigration nette présumée. Le contraste est frappant avec la population née au pays où, pour la même période, presque toutes les pertes numériques, soit 96 %, sont attribuables à la mortalité, par opposition à 4 % seulement par suite d'émigration nette. Comme les taux de survie sont toujours plus élevés chez les femmes, l'augmentation du taux de masculinité du groupe d'immigrants déjà mentionnée doit s'expliquer par le taux de migration différent pour chaque groupe. Cela correspond aux estimations établies dans le tableau 3.5, où l'émigration nette présumée du groupe d'immigrants est de -103.4 pour 1,000 femmes, soit 37 % de plus que l'émigration nette présumée des hommes à -75.5 pour 1,000.

TABLEAU 3.5. Estimations de la mortalité, de la survie, de la migration nette et variation proportionnelle de la population par suite de la mortalité et de la migration nette, selon le sexe, pour la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) et la population née au pays, Canada, 1961 et 1971

Sexe	Population 1961	Nombre estimatif de décès 1961-1971	Nombre estimatif de survivants 1961-1971	Migration nette estimative 1961-1971	Population dénombrée 1971	Variation totale 1961-1971	Variation proportionnelle par suite de:	
							Mortalité	Migration nette
<u>Cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>								
Hommes	765,136	39,833	725,303	-54,222	671,081	-94,055	42.4	57.6
Femmes	711,545	27,682	683,863	-68,593	615,270	-96,275	28.8	71.2
Total	1,476,681	67,515	1,409,166	-122,815	1,286,350	-190,330	35.5	64.5
<u>Population née au pays¹</u>								
Hommes	7,737,183	574,737	7,162,446	-13,796	7,148,650	-588,533	97.7	2.3
Femmes	7,655,210	405,722	7,249,488	-32,083	7,217,405	-437,805	92.7	7.3
Total	15,392,393	980,459	14,411,934	-45,879	14,366,055	-1,026,338	95.5	4.5

¹ En 1961, la population née au pays représente la population totale, tandis qu'en 1971 elle comprend seulement la population de plus de 10 ans.

Source: Recensement du Canada de 1961, données non publiées; et Statistiques de l'état civil, 1961-1971.

3.4.2. Mutations liées au cycle de vie, à l'état matrimonial, et au genre et la dimension des familles

Les caractéristiques associées aux diverses étapes du cycle de la vie familiale et individuelle subissent des modifications successives avec l'âge. Comme la nuptialité est l'un de ces traits liés inexorablement au cycle de vie fondamental des individus, il faut savoir dans quelle mesure l'expérience des immigrants arrivés au Canada pendant la période de 1946 à 1960 correspond à celle de leurs homologues nés au pays. Comme l'indique le tableau 3.6, la situation de famille des deux populations diffère nettement. Une forte proportion des personnes nées à l'étranger sont déjà mariées avant d'arriver au Canada. Il n'est donc pas étonnant que le taux de nuptialité de la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960), de plus de 15 ans en 1961, soit plus élevé que celui des Canadiens de naissance.

TABLEAU 3.6. État matrimonial des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et de la population née au pays, de 15 ans et plus, Canada, 1961 et 1971

État matrimonial	1961	1971
Immigrants d'après-guerre (1946-1960)		
Célibataires	22.4	17.4
Mariés	74.2	77.3
Veufs	2.9	3.7
Divorcés	0.6	1.6
Total	100.0	100.0
Personnes nées au pays		
Célibataires	29.4	31.1
Mariés	64.8	62.4
Veufs	5.4	5.4
Divorcés	0.4	1.2
Total	100.0	100.0

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

En ce qui a trait à la nuptialité, il ne semble pas y avoir convergence entre les deux groupes, au cours de la décennie. Le taux de nuptialité des immigrants d'après-guerre augmente de 74 % à 77 %, tandis qu'il diminue de 65 % à 62 % chez les personnes nées au pays. La proportion des célibataires enregistre une tendance inverse; les taux de veuvage et de divorcialité, relativement faibles, ne marquent qu'une légère augmentation pour chaque groupe lorsqu'ils sont combinés. Au cours de

la décennie, les différences s'accroissent entre les proportions de célibataires et de mariés, mais les proportions de veufs et de divorcés s'égalisent davantage dans les deux groupes.

Le taux de nuptialité marque une croissance continue dans les groupes d'âges décennaux au cours de cette période, à l'exception de la catégorie la plus jeune (15-24 ans) des deux populations, ainsi que de la catégorie des 65 ans et plus chez les personnes nées au pays, et des 75 ans et plus chez les immigrants d'après-guerre. Le fléchissement général du taux de nuptialité chez les Canadiens de naissance doit résulter des différences dans la structure par âge, en particulier du nombre relativement plus important de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, nés au pays, soit précisément les groupes d'âges où le taux décline proportionnellement.

Avec le vieillissement des diverses cohortes, le taux de nuptialité de chacune d'entre elles augmente jusqu'au groupe d'âge de 35-44 ans, puis décroît par la suite à mesure que les autres "situations" combinées augmentent. Le tableau 3.7 indique qu'en 1961, les deux groupes, immigrants d'après-guerre et Canadiens de naissance, suivent à peu près la même tendance générale, toutefois le taux de nuptialité de la cohorte d'immigrants d'après-guerre indique une augmentation proportionnelle plus élevée chez les moins de 45 ans et un déclin proportionnel moins grand chez les plus de 45 ans que la cohorte des Canadiens de naissance du même groupe d'âge. Les conditions de nature à accroître et à maintenir le nombre relatif de personnes mariées au cours des premières et des dernières étapes du cycle de vie familiale semblent avoir été plus favorables aux immigrants d'après-guerre.

En corollaire aux modifications du taux de nuptialité il faut mentionner les modifications du taux de divortialité au sein de chacune des cohortes au cours de la décennie. L'étude du taux de divortialité dans chaque groupe d'âges au début de la décennie et du même groupe 10 ans plus tard (par exemple les 25-34 ans de 1961 qui ont de 35-44 ans en 1971) indique un accroissement relatif du taux de divortialité beaucoup plus grand chez les Canadiens d'origine, jusqu'au groupe d'âges de 45-54 ans (en 1961). Au cours de la décennie toutefois, l'accroissement du taux de divortialité parmi les deux cohortes plus âgées est relativement plus important chez les immigrants d'après-guerre.

Le mariage des plus jeunes de la cohorte d'immigrants d'après-guerre semble avoir connu plus de succès que celui de leurs homologues nés au pays, pour autant

TABLEAU 3.7. Taux de nuptialité et de divortialité de cohorte d'âges spécifiques d'immigrants d'après-guerre et de Canadiens de naissance, Canada, 1961 et 1971

Âge en 1961	1961			1971			Âge en 1971
	Total de la cohorte	Pourcentage		Pourcentage		Total de la cohorte	
		Mariés	Divorcés	Mariés	Divorcés		
<u>Cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>							
15-24	231,638	29.4	0.1	83.6	1.9	213,700	25-34
25-34	402,847	81.9	0.4	92.1	1.7	351,000	35-44
35-44	327,859	90.8	0.7	91.2	1.7	282,300	45-54
45-54	158,059	88.7	1.1	84.5	1.9	137,200	55-64
55-64	65,235	78.6	1.3	66.8	2.1	47,600	65-74
65+	31,963	49.1	0.8	36.5	2.5	15,900	75+
<u>Population née au pays</u>							
15-24	3,551,500	22.4	0.0	82.0	1.6	2,328,100	25-34
25-34	2,030,617	80.8	0.4	87.6	2.0	1,950,200	35-44
35-44	1,928,665	86.7	0.6	84.9	1.9	1,814,200	45-54
45-54	1,466,818	83.9	0.7	77.0	1.5	1,322,300	55-64
55-64	828,010	74.7	0.5	61.7	0.7	679,900	65-74
65+	851,263	52.6	0.2	35.8	0.4	414,200	75+

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

que le taux de divortialité d'une population puisse être considéré comme un critère de succès ou d'échec. Il ne faut cependant pas oublier que le taux de nuptialité augmente avec l'accroissement des taux d'émigration ou de mortalité chez les divorcés. Même si ces différences doivent être interprétées très prudemment, il paraît clair que l'expérience des cohortes d'immigrants d'après-guerre d'un groupe d'âge donné, au cours de la décennie 1961-1971 diffère en de nombreux points de celle des groupes du même âge nés au pays.

L'une des conséquences de la croissance accélérée et du surpeuplement est l'augmentation du nombre relatif de familles secondaires sous un même toit; familles apparentées, chambreuses ou autres non apparentées. Cela semble particulièrement caractéristique des familles immigrantes qui sont plus enclines à partager un logement que celles dont le chef est né au pays. En 1961, 93 % de l'ensemble des familles dont le chef est né à l'étranger ont été dénombrées comme familles primaires, par rapport à 95 % pour les personnes nées au pays. Toutefois, en ce qui concerne les immigrants arrivés au Canada au cours de la période de 1946 à 1960, seulement 88 % des familles sont classées comme telles. Comme le montre le tableau 3.8, les conditions qui prévalent au cours de la décennie semblent favoriser l'établissement d'un plus grand nombre de familles primaires et, à la fin de la décennie, la répartition des familles d'immigrants d'après-guerre selon le genre est à peu près identique à celle des familles dont le chef est né au pays.

TABLEAU 3.8. Répartition selon le genre de familles d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des populations nées au pays, Canada, 1961 et 1971

Genre de famille	Chefs de famille, immigrants d'après-guerre (1946-1960)		Chefs de famille nés au pays	
	1961	1971	1961	1971
Familles primaires	88.2	97.4	94.7	97.1
Familles secondaires	11.8	3.0	5.3	2.9
Apparentées	5.7	2.4	3.8	2.2
Chambreuses et autres	6.2	0.6	1.4	0.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

Une étude des mutations subies par des cohortes d'un âge donné (selon un profil transversal) met en lumière des variations considérables dans la répartition des familles de type primaire et secondaire. La majorité des familles secondaires sont réparties selon une courbe en forme de "U" où la catégorie d'âge moyen, 45-54 ans, est en proportion minimale tandis que les plus jeunes et les plus âgés se retrouvent en fortes proportions aux deux extrémités. Entre 1961 et 1971, la baisse proportionnelle des familles secondaires selon les catégories d'âges est importante et semblable, en règle générale, dans les groupes d'âge correspondants des immigrants d'après-guerre et des Canadiens de naissance, quoique beaucoup plus considérable, en nombre, chez les premiers.

Dans le cas des familles de type secondaire il s'agit de proches plutôt que de familles chambreuses et autres non apparentées, à une seule exception près: le groupe d'immigrants qui a de 25-54 ans en 1961. Toutefois, à la fin de la décennie, l'écart s'est redressé de lui-même et la répartition des familles secondaires apparentées et non apparentées est presque identique à celle dont le chef est Canadien de naissance.

Entre 1961 et 1971, la taille de la famille moyenne au Canada a diminué de 3.9 à 3.7 personnes. Ce changement net est cependant le résultat de deux tendances opposées entre les populations nées au pays et nées à l'étranger. Une analyse antérieure démontre que la dimension des familles dont le chef est né au pays diminue, tandis que celles dont le chef est né à l'étranger augmentent en fait (Kalbach, 1974, p. 69). Le changement d'âge des chefs de famille ainsi que la variation du nombre d'enfants sont à l'origine de ce changement général au cours de la décennie, comme l'indique le tableau 3.9.

TABLEAU 3.9. Dimension moyenne de la famille chez les populations nées à l'étranger et nées au pays, Canada, 1961 et 1971

Chefs de famille selon le lieu de naissance	1961	1971
Chefs de famille nés au pays	4.1	3.8
Chefs de famille nés à l'étranger	3.3	3.4
Chefs de famille immigrants d'après-guerre (1946-1960)	3.6	3.8
Total	3.9	3.7

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

Les renseignements sur la dimension des familles selon l'âge du chef, pour les années de recensement 1961 et 1971, montrent clairement une augmentation progressive avec une crête dans le groupe d'âge de 35-44 ans, puis la diminution typique de la dimension des familles à mesure que le chef de famille vieillit. En considérant longitudinalement les chefs de famille nés au pays et immigrants d'après-guerre, séparément, et en suivant chaque groupe d'âge décennal tout au long de la période intercensitaire, il ressort que les deux groupes suivent la même tendance générale, mais que la dimension des familles d'immigrants augmente plus rapidement au cours de la première phase et diminue plus lentement au cours de la dernière phase que celle des familles canadiennes de naissance ainsi que l'indique le tableau 3.10. Comme la dimension de la famille des immigrants d'après-guerre est un peu plus petite dans chaque groupe d'âges que celle de la famille moyenne des personnes nées au pays, le rythme différent de modification à chaque phase entraîne une convergence de la dimension moyenne des familles dans les deux groupes.

3.4.3. Participation à la population active

La proportion de la population en âge de travailler qui arrive effectivement et reste sur le marché du travail est variable et tend à fluctuer selon les conditions économiques, les besoins économiques individuels, la santé, etc. Outre les variations de l'effectif causées par les mouvements d'entrée et de sortie du grand réservoir de la population active, des jeunes arrivés à l'âge actif viennent sans cesse grossir cette réserve de main-d'oeuvre, ainsi que les rangs de la population active. L'importance numérique relative de cet apport annuel d'actifs est liée directement aux fluctuations antérieures des taux de naissances de la population nationale, de même qu'à l'importance numérique des familles d'immigrants qui arrivent au pays. Les jeunes nés au pays et les jeunes nés à l'étranger qui ont eu 15 ans au cours de la décennie de 1961-1971 prennent à cet égard une importance particulière. La participation au marché du travail des personnes qui sont déjà en âge de travailler pendant cette période est analysée dans une autre section de ce chapitre.

Ceux qui arrivent sur le marché du travail pendant la décennie de 1961-1971 avaient de 5-14 ans au moment du recensement de 1961, et ceux qui sont nés au pays l'emportent de beaucoup en nombre sur leurs homologues nés à l'étranger et arrivés au Canada après la Seconde Guerre mondiale. Mais s'ils sont en proportion assez importante par rapport à l'ampleur du réservoir de main-d'oeuvre, cet aspect n'est pas

TABLEAU 3.10. Dimension (moyenne) des familles de personnes nées au pays et d'immigrants d'après-guerre, selon l'âge du chef de famille en 1961 et 1971 et variation proportionnelle, Canada, 1961-1971

Âge du chef de famille en 1961	Dimension de la famille		Âge du chef de famille en 1971	Variation proportionnelle 1961-1971
	1961	1971		
<u>Immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>				
5-14	-	2.6	15-24	-
15-24	2.7	3.6	25-34	33.3
25-34	3.4	4.4	35-44	29.4
35-44	4.0	3.9	45-54	- 2.5
45-54	3.7	2.9	55-64	-16.2
55-64	3.0	2.9	65+	-
65-69	2.4	-		-
70+	2.3	-		-
<u>Population née au pays</u>				
5-14	-	2.6	15-24	-
15-24	2.9	3.7	25-34	27.6
25-34	4.1	4.9	35-44	19.5
35-44	4.9	4.3	45-54	-12.2
45-54	4.4	3.1	55-64	-29.5
55-64	3.3	2.4	65+	-
65-69	2.6	-		-
70+	2.4	-		-

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

d'intérêt primordial ici. C'est plutôt la contribution relative de chacune de ces populations, par âge et lieu de naissance, à la population active expérimentée qui sera étudiée.

Il est prévisible que l'effectif réel de ceux qui avaient de 5-14 ans en 1961, tant dans la cohorte d'immigrants d'après-guerre que dans celle née au pays, fléchira quelque peu par suite de la mortalité et de l'émigration. Il est prouvé que les deux groupes font face à une émigration nette, et les données présentées dans le tableau 3.11 montrent qu'environ 8 % de la population survivante estimative des 5-14 ans de la cohorte des immigrants d'après-guerre sont absorbés par l'émigration pendant la période étudiée, comparativement à 2 % pour le même groupe d'âges de Canadiens de naissance. Cependant, une proportion un peu plus grande, soit 58 % de la cohorte originale des immigrants d'après-guerre (1946-1960) font partie de la population active totale expérimentée, alors que cette proportion est de 52 % pour les Canadiens de naissance.

Il semble que les estimations sur leur apport relatif à la population active varient considérablement en raison du taux de survie et de migration nette selon le sexe. Les taux différentiels de survie, selon le sexe, tirés des tableaux de survie du Canada de 1961 et 1971 ont été appliqués sans autre différenciation ou redressement aux populations nées au pays et nées à l'étranger. D'après les estimations de migration nette, en fonction des taux de survie déduits, il semble que les femmes nées à l'étranger connaissent une émigration nette plus élevée que les hommes nés à l'étranger. L'inverse semble se produire lorsqu'il s'agit des femmes nées au Canada. Cependant, les femmes nées à l'étranger forment présument une proportion beaucoup plus élevée de la cohorte originale des 5-14 ans de 1961, qui font partie de la population active totale expérimentée, que les femmes nées au Canada, à savoir 52 % et 44 % respectivement. En termes relatifs, la cohorte d'immigrants d'après-guerre (1946-1960), âgés de 5-14 ans en 1961 représente une contribution beaucoup plus importante à la population active totale que celle qui est née au pays.

Les membres de la cohorte d'immigrants d'après-guerre de moins de 25 ans en 1971, absorbés par la population active totale expérimentée, sont presque tous des salariés, puisque 95 % des hommes et 96 % des femmes occupent cette catégorie d'emploi. La génération du même groupe d'âges née au pays comporte un pourcentage un peu moins élevé de salariés, comme l'indique le tableau 3.12. La différence est due presque entièrement à une forte proportion de Canadiens de naissance inscrits comme

TABLEAU 3.11. Contribution de la population pré-active âgée de 5-14 ans, immigrants d'après-guerre (1946-1960) et Canadiens de naissance à la population active totale expérimentée, Canada, 1961-1971

Sexe	5-14 ans en 1961	Survivance estimative en 1971	Migration nette estimative 1961-1971	15-24 ans en 1971	15-24 ans faisant partie de PATE ¹	15-24 ans ne faisant pas partie de PATE	15-24 ans faisant partie de PATE comme pourcentage de la cohorte de 1961	Pourcentage de la cohorte de 15-24 ans de 1971 faisant partie de PATE
<u>Immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>								
Hommes	117,390	116,200	-8,855	107,345	75,495	31,850	64.3	70.3
Femmes	108,938	108,467	-9,457	99,010	56,420	42,590	51.8	57.0
Total	226,328	224,667	-18,321	206,360	131,915	74,445	58.3	63.9
<u>Population née au pays</u>								
Hommes	1,882,596	1,864,836	-48,806	1,816,030	1,111,370	704,660	59.0	61.2
Femmes	1,822,474	1,814,899	-38,379	1,776,520	799,870	976,655	43.9	45.0
Total	3,705,043	3,679,735	-87,185	3,592,550	1,911,240	1,681,315	51.6	53.2

¹PATE = Population Active Totale Expérimentée.

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

TABLEAU 3.12. Catégorie de travailleurs par sexe, immigrants d'après-guerre et population née au pays, âgés de 15-24 ans, Canada, 1961 et 1971

Catégorie de travailleurs	1961			1971		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
<u>Immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>						
Salariés	95.50	94.60	96.82	95.67	95.21	96.30
Travailleurs familiaux non rémunérés	2.24	2.77	1.46	2.67	2.68	2.67
Employeurs	0.87	1.29	0.24	0.67	0.88	0.40
Travailleurs indépendants	1.40	1.34	1.48	0.98	1.23	0.66
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
<u>Population née au pays</u>						
Salariés	92.77	89.72	97.44	93.29	91.95	95.14
Travailleurs familiaux non rémunérés	5.03	7.15	1.80	5.01	5.69	4.08
Employeurs	0.51	0.75	0.14	0.45	0.63	0.21
Travailleurs indépendants	1.69	2.39	0.63	1.25	1.74	0.57
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

travailleurs familiaux non rémunérés. La proportion d'employeurs ou de travailleurs indépendants est approximativement la même dans chaque groupe et relativement faible, soit un peu moins de 2 % en 1971.

Au cours de la décennie, il y a peu de changement dans la répartition par catégories des plus jeunes groupes de travailleurs. Fondamentalement, il n'y a aucun changement à l'égard des immigrants d'après-guerre de moins de 25 ans entre les recensements de 1961 et 1971, soit 95.5 % et 95.7 % de salariés, respectivement. Par contre, chez les hommes de moins de 25 ans nés au pays, la proportion de salariés augmente de 89.7 % à 92.0 % au cours de la même période et décroît de 97.4 % à 95.1 % chez les femmes nées au pays. Cette modification semble presque entièrement attribuable à la diminution de la proportion des travailleurs familiaux masculins non rémunérés de 7.2 % à 5.7 % et à l'augmentation de 1.8 % à 4.1 % chez les travailleuses familiales non rémunérées, à la fin de la décennie.

3.5. Revenu et taux d'activité: cohortes de Canadiens de naissance et d'immigrants d'après-guerre

L'étude du groupe d'immigrants d'après-guerre (1946-1960), tant dans l'ensemble qu'en fonction de catégories d'âge et de sexe, vise à mesurer les changements qui se sont produits au cours de la décennie et dont on peut, en l'occurrence, évaluer l'importance en les mettant en parallèle avec le secteur comparable de la population née au pays. En ce qui a trait aux caractéristiques démographiques, les deux populations se distinguent de façon si marquée lorsqu'il s'agit des structures âge-sexe, que les mêmes tendances reliées à des groupes d'âge et de sexe donnés peuvent produire, et produisent effectivement, des effets différents dans l'ensemble. Mais s'il importe de considérer les modifications aux caractéristiques collectives de ces groupes, il est beaucoup plus facile d'apprécier les processus d'intégration et d'adaptation quand des cohortes plus petites, choisies par âge et par sexe, peuvent être isolées et suivies au cours d'une période donnée afin de déterminer avec plus d'assurance que les changements observés se produisent par rapport au même groupe d'individus.

Les principales causes qui contribuent à modifier avec le temps les caractéristiques du groupe des actifs sont d'une part l'addition ininterrompue de jeunes, en âge de travailler, à la population active, d'autre part les départs continuels dans tous les groupes d'âge en raison de l'émigration, et enfin, dans le dernier

groupe d'âge, les départs dus à la retraite et aux décès. Lorsque l'analyse des variations est ramenée aux seules générations qui font normalement partie du groupe d'âge actif, presque tous les effets produits par les groupes qui arrivent dans la population active et qui en sortent sont éliminés. Même alors, lorsque les caractères propres à une cohorte de cinq ou 10 années d'âge d'hommes ou de femmes se modifient au cours d'une décennie, certains changements restent toujours dus aux caractéristiques des membres de la cohorte originale qui meurent, émigrent ou reviennent au Canada pendant la période intercensitaire. Lorsque ceux qui émigrent (migration nette de toute cohorte) ou décèdent, au cours de la période intercensitaire, se distinguent par les caractéristiques analysées de ceux qui survivent et restent au pays, il s'ensuit une modification du caractère de la cohorte, même si les caractéristiques de ceux qui survivent en fait sont restées les mêmes en tout point (si ce n'est qu'ils ont vieilli de 10 ans, dans ce cas). En conséquence, plus une cohorte s'amenuise, par émigration ou décès, plus il faut interpréter avec prudence les changements de la décennie intercensitaire. Ceux qui avaient plus de 55 ans en 1961 et moins de 25 ans en 1971 posent des problèmes d'analyse plus complexes; en conséquence, ce sont les groupes d'âge décennaux, par sexe, qui avaient entre 15 et 55 ans en 1961, qui retiendront l'attention.

3.5.1. Taux d'activité

Au cours de la décennie, le nombre d'immigrants d'après-guerre qui font partie de la population active totale expérimentée augmente de 8.5 % et leur taux de participation de 65.2 % à 68.5 %. Même si ce niveau de participation est considérablement plus élevé que celui des Canadiens de naissance, dont le taux n'est passé que de 53.7 % à 56.6 % au cours de la même période, l'effectif réel des immigrants d'après-guerre qui font partie de la population active totale expérimentée est beaucoup plus faible, tout comme leur augmentation proportionnelle. L'effectif des Canadiens de naissance, par exemple, a augmenté d'environ un tiers au cours de la décennie.

Les niveaux de participation et les tendances de chacun des éléments, masculin et féminin, de la population active totale expérimentée, sont semblables dans le cas des deux populations, et concordent avec les changements qui se sont produits dans l'ensemble pour ce qui a trait au taux d'activité, c'est-à-dire une augmentation de la main-d'oeuvre féminine et une diminution de la main-d'oeuvre masculine, avec des niveaux de participation plus élevés, pour les deux sexes, chez la population immigrante d'après-guerre que chez celle née au pays. Les variations de taux par sexe et

par groupe d'âge en 1961, tout comme en 1971, donnent des courbes caractéristiques d'activité par sexe, c'est-à-dire un taux d'activité masculin formant une pointe à l'âge moyen et un taux d'activité féminin formant une première pointe importante dans le groupe d'âge de 20-24 ans et une deuxième pointe après la période de fécondité, dans le groupe des 45-54 ans. Ces similitudes générales étant établies, dans quelle mesure les diverses cohortes ont-elles suivi ou se sont-elles éloignées des schémas généraux?

Au cours de la décennie, la participation des hommes à la population active totale expérimentée s'accroît plus rapidement dans la cohorte née au pays, âgée de 15-24 ans de 1961, et décroît plus rapidement dans les autres cohortes, comme l'indique le tableau 3.13. Ce qui a pour effet net d'augmenter, pour tous les groupes d'âge combinés, la différence de taux d'activité entre les groupes d'immigrants d'après-guerre et les Canadiens de naissance. En 1961, les taux d'activité pour tous les groupes d'âges combinés diffèrent de 14 %, et en 1971 la différence est de 18 %. Chez les femmes, c'est l'inverse. Le taux d'activité augmente le plus dans tous les groupes d'âge des femmes nées au pays, jusqu'au groupe d'âge de 45-54 ans (en 1961), et les diminutions sont semblables ou plus faibles pour les deux groupes plus âgés. L'effet net, à l'égard du taux d'activité généralement plus élevé des femmes nées à l'étranger, est de réduire les différences entre les deux groupes de 33 % en 1961 à tout juste 22 % en 1971.

Les raisons des différences de tendance, selon le sexe, ne sont pas très claires. Les hommes et les femmes nés à l'étranger avaient de toute évidence un taux d'activité plus élevé que celui des hommes et des femmes nés au pays. Mais il reste à expliquer pourquoi, au bout de la décennie, les tendances pour les deux cohortes de femmes convergent alors qu'elles divergent dans le cas des hommes. Le seul groupe d'âge qui montre un certain degré de convergence chez les hommes est le groupe de 15-24 ans (en 1961) qui atteint 25-34 ans en 1971. Toutes les cohortes masculines de 10 années d'âge indiquent des diminutions relatives plus importantes du taux d'activité chez les hommes nés au pays que chez les immigrants d'après-guerre. Chez les femmes qui font partie de la population active totale expérimentée, la convergence observée au cours de la décennie résulte de l'augmentation rapide du taux d'activité des cohortes de femmes de moins de 55 ans (en 1961) et d'une diminution semblable ou moins forte du taux de participation des femmes de la cohorte du groupe d'âge décennal de plus de 55 ans, nées au pays, que celui des cohortes d'immigrantes d'après-guerre (1946-1960).

TABLEAU 3.13. Taux de participation à la population active totale expérimentée, selon l'âge et le sexe, des cohortes des populations nées au pays et des immigrants d'après-guerre (1946-1960), et variations proportionnelles des taux d'activité des cohortes, Canada, 1961 et 1971

Âge en 1961	Immigrants d'après-guerre		Canadiens de naissance		Âge en 1971	Variation proportionnelle des taux d'activité des cohortes	
	PATE		PATE			Immigrants d'après-guerre	Population née au pays
	1961	1971	1961	1971			
<u>Hommes</u>							
5-14	-	70.3	-	61.2	15-24	-	-
15-24	67.5	94.7	59.8	91.5	25-34	40.3	52.9
25-34	96.3	96.3	93.4	91.3	35-44	- 0.0	- 2.3
35-44	96.7	95.3	93.6	88.5	45-54	- 1.4	- 5.5
45-54	94.5	89.2	91.3	78.2	55-64	- 5.6	-14.4
55-64	85.7	40.4	80.7	30.2	65-74	-52.8	-62.6
65+	35.6	15.8	29.2	10.3	75+	-55.5	-64.7
Total	89.2	88.2	78.1	75.0		- 1.0	- 4.1
<u>Femmes</u>							
5-14	-	57.0	-	45.0	15-24	-	-
15-24	46.3	47.1	39.9	42.2	25-34	1.8	5.7
25-34	39.3	49.1	27.7	41.4	35-44	24.8	49.4
35-44	39.9	51.0	29.3	42.3	45-54	27.7	44.4
45-54	41.0	38.7	32.3	34.0	55-64	- 5.7	5.1
55-64	27.9	12.8	24.5	10.8	65-74	-54.2	-55.8
65+	7.7	4.2	7.1	5.0	75+	-45.8	-28.6
Total	39.3	47.0	29.5	38.6		19.5	30.8

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

Le taux d'activité des femmes vivant avec leur mari est généralement plus faible que celui de l'ensemble des femmes d'âge actif, mais ce taux exprime une forte augmentation générale pour la décennie, tant pour les femmes dont le mari a immigré après la guerre que pour celles dont le mari est né au pays. Par contre, la différence entre ces dernières et les autres était beaucoup plus considérable en 1961 qu'en 1971. Au début de la décennie, le taux d'activité des femmes dont le mari est né à l'étranger dépasse de 16 points de pourcentage le taux de 19.0 % des femmes dont le mari est né au pays. En 1971, cet écart était environ réduit de moitié par suite de l'augmentation rapide du taux d'activité des femmes dont le mari est Canadien de naissance. Apparemment, l'amélioration des conditions économiques qui caractérise le début des années 60 ne contribue pas uniquement à accroître l'engagement des femmes en général dans la population active totale expérimentée, mais permet à celles dont le mari est né au pays de réduire de façon importante l'écart en ce qui a trait à leur niveau d'activité par rapport à celui des femmes des immigrants d'après-guerre. Le tableau 3.14 indique les changements relatifs aux niveaux de participation, au cours de la décennie, des cohortes de femmes nées au pays et des immigrantes d'après-guerre dans les familles époux-épouse, et de l'ensemble des femmes qui avaient plus de 15 ans en 1961.

TABLEAU 3.14. Taux de participation à la population active totale expérimentée des femmes de familles époux-épouse, et de l'ensemble des femmes, selon le lieu de naissance du chef de famille, Canada, 1961 et 1971

Catégorie de femmes	Population de 15 ans et plus en 1961		Population de 25 ans et plus en 1971	
	Immigrants d'après-guerre (1946-1960)	Canadiens de naissance	Immigrants d'après-guerre (1946-1960)	Canadiens de naissance
Femmes dans les familles époux-épouse	34.8	19.0	43.0	33.5
Total des femmes	39.2	29.4	45.0	35.9

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

L'augmentation du taux d'activité de chaque cohorte féminine de 10 années d'âge, au cours de la décennie, est toujours plus faible chez la femme née à l'étranger que chez celle qui est née au pays. Lorsqu'il y a déclin, comme c'est le cas des 55-64 ans qui atteignent 65 ans ou plus au cours de la décennie, la diminution est relativement plus grande chez la cohorte née à l'étranger que chez celle qui est née

au pays. En outre, la cohorte de femmes plus jeunes dont le mari est né à l'étranger enregistre effectivement une diminution de -0.6 %. Parallèlement au taux différentiel d'activité, les modifications aux cohortes contribuent à amoindrir l'écart entre les cohortes nées au pays et les cohortes d'immigrantes d'après-guerre (1946-1960), pour la période de 1961 à 1971. Le graphique 3.1 illustre les variations du taux de participation selon l'âge, tout comme les modifications subies par les cohortes, entre 1961 et 1971.

Les variations relatives du taux d'activité sont plus grandes chez les femmes âgées de 35-44 ans en 1961 et qui ont atteint 45-54 ans en 1971, tant pour celles dont le mari est né au pays que pour celles dont le mari est un immigrant d'après-guerre (1946-1960). Le fait que les gains totaux moyens d'un chef de famille atteignent un sommet dans le groupe d'âges 35-44 ans, et que les gains familiaux moyens atteignent un sommet dans le groupe d'âges suivant de 45-54 ans n'est sans doute pas une pure coïncidence. Comme la dimension de la famille tend également à atteindre un sommet quand le chef de famille fait partie du groupe de 35-44 ans, il est permis de croire que les exigences familiales en matière de ressources sont plus grandes à cette période du cycle familial et que les femmes subissent alors de très fortes pressions pour entrer sur le marché du travail. Encore une fois, les taux d'activité, tant des femmes en général que des épouses, indiquent une seconde pointe pour le groupe d'âges 45-54 ans, au moment où les gains moyens du chef de famille commencent à diminuer, alors que les enfants n'ont pas encore tous quitté la maison.

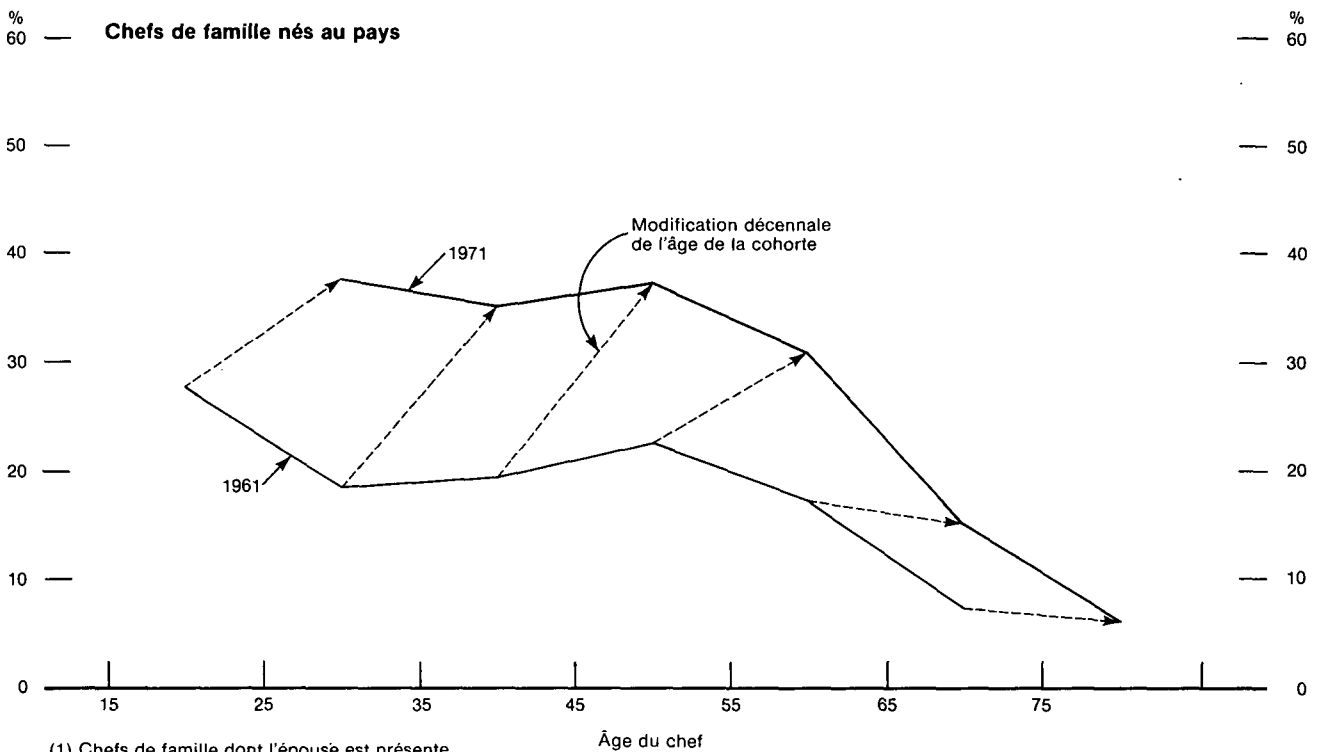
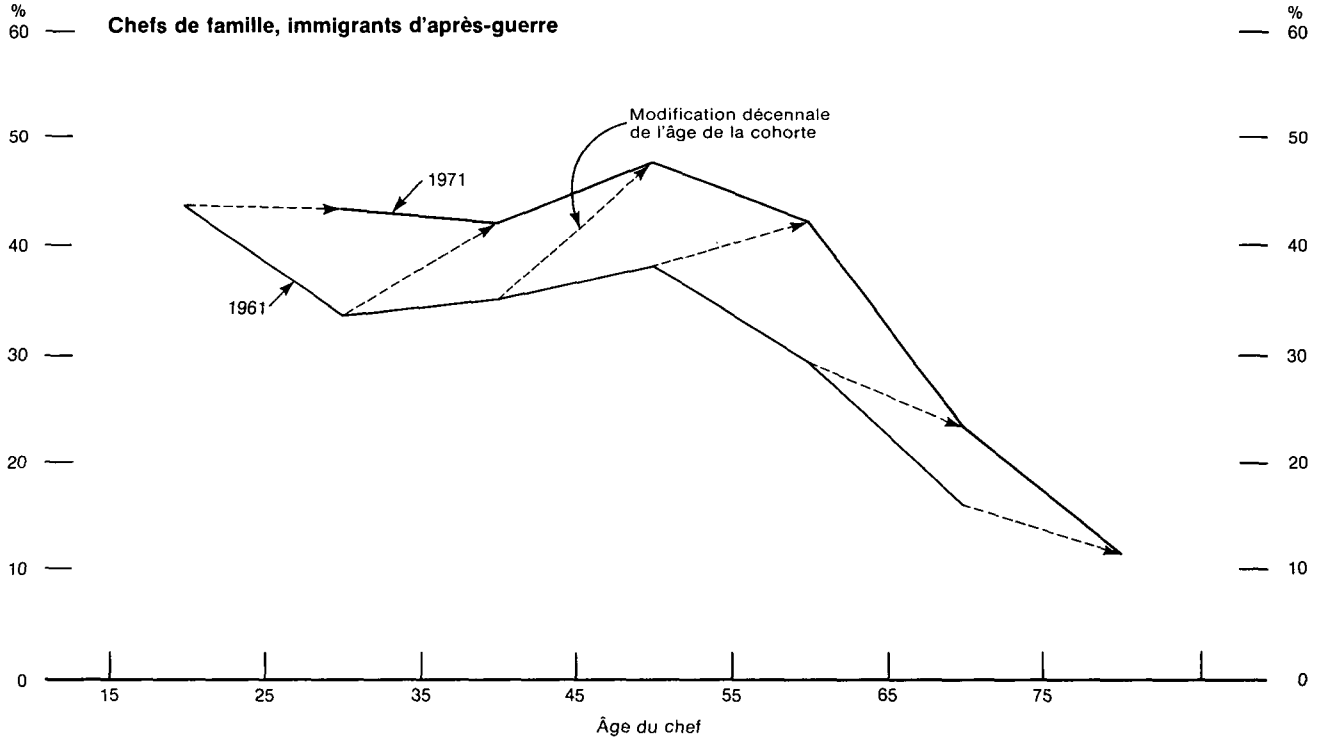
3.5.2. Genre d'emploi: modifications dans la "catégorie de travailleurs"

La majorité des travailleurs trouvent de l'emploi comme salariés, peu importe le lieu de naissance, la période d'immigration, le sexe ou l'âge. Toutefois, les données transversales indiquent qu'après leur entrée dans la population active totale expérimentée, la proportion des salariés tend à diminuer, allant des valeurs maximales de 97 % et 95 % pour les immigrants d'après-guerre de 15-24 ans (en 1961) femmes et hommes respectivement, à des valeurs de 78 % et 77 % respectivement pour les gens de 65 ans et plus. Les données de 1971 indiquent une tendance semblable à l'égard des groupes successifs d'âges plus élevés.

Entre 1961 et 1971, le fléchissement général de la proportion des salariés chez les immigrants d'après-guerre masculins qui font partie de la population active totale expérimentée est de 2.6 points à peine, soit une diminution relative de -2.9 %.

Graphique 3.1

Pourcentage des chefs de familles normales⁽¹⁾, immigrants d'après-guerre et nés au pays, dont les femmes font partie de la population active totale expérimentée, selon l'âge du chef de famille, Canada, 1961 et 1971



(1) Chefs de famille dont l'épouse est présente

Source: Recensements du Canada de 1961 et 1971, données non publiées

D'autre part, les cohortes d'âges distincts présentent des écarts quant aux diminutions proportionnelles de -8.0 % à -0.3 %, alors que la cohorte des 45-54 ans a augmenté en fait son pourcentage de salariés de 0.8 % à la fin de la décennie. Les données du tableau 3.15 indiquent que pour les cohortes d'hommes nés au pays les changements sont inégaux quant à la proportion des salariés. En fait, quatre cohortes ont connu des augmentations alors que deux seulement subissent la diminution prévue pour la décennie, ce qui donne une augmentation générale proportionnelle de 7.5 %.

Les tendances sont plus cohérentes en ce qui concerne les changements pour les cohortes de femmes nées au pays et les immigrantes d'après-guerre, chacune affichant des diminutions générales de -2.3 % et -0.8 % respectivement. À l'exception des femmes de 65 ans et plus, toutes les cohortes ont enregistré des diminutions au cours de la décennie, mais celles-ci ont été minimes dans le groupe des 35-54 ans. Les changements proportionnels dans les autres "catégories de travailleurs" permettent de mieux comprendre les différences relatives aux changements d'emploi des hommes et des femmes à mesure qu'ils vieillissent. Ainsi, la proportion de "travailleurs familiaux non rémunérés" dans toutes les cohortes d'hommes ne cesse de diminuer entre 1961 et 1971, sauf chez les hommes de 55 ans et plus. En ce qui a trait aux cohortes de femmes, la proportion des travailleuses familiales non rémunérées est non seulement plus élevée, mais elle présente pour chacune d'entre elles des augmentations importantes au cours de la période 1961-1971. Les augmentations proportionnelles relatives de travailleuses familiales non rémunérées se font surtout sentir au niveau des groupes les plus jeunes et les plus âgés, alors qu'elles sont minimes pour le groupe d'âges de 45-54 ans.

Le processus de changement en ce qui a trait aux femmes "employeurs" n'est pas le même que pour les cohortes masculines. Même si la proportion en est assez faible, il y a augmentation constante dans chaque cohorte de 10 ans d'âge chez les immigrantes d'après-guerre (1946-1960). Les cohortes de femmes de moins de 35 ans nées au pays marquent des augmentations proportionnelles au cours de la décennie; par contre les groupes plus âgés accusent un fléchissement comparable à la tendance établie pour les hommes nés au pays et les immigrants d'après-guerre. Le tableau est très clair en ce qui concerne le nombre relatif de travailleurs "indépendants" et l'étendue des modifications aux cohortes pendant la décennie eu égard aux hommes et aux femmes nés à l'étranger. Bien qu'en 1961, la proportion des travailleurs indépendants chez les hommes et les femmes immigrants d'après-guerre soit très semblable, c'est-à-dire 4.9 % et 4.7 % respectivement, et que les proportions soient assez comparables pour chaque

TABLEAU 3.15. Pourcentage des modifications aux proportions des cohortes de salariés, de travailleurs familiaux non rémunérés, d'employeurs et de travailleurs indépendants, immigrants d'après-guerre (1946-1960) et population née au pays, Canada, 1961 et 1971

Sexe et âge en 1961	Pourcentage des modifications aux proportions de la cohorte de:			
	Salariés	Travailleurs familiaux non rémunérés	Employeurs	Travailleurs indépendants
<u>Immigrants d'après-guerre (1946-1960)</u>				
Hommes				
15-24	-6.9	- 95.7	425.6	276.1
25-34	-8.0	- 92.6	90.1	83.7
35-44	-2.9	- 57.1	12.9	35.2
45-54	0.8	- 80.0	- 20.8	11.5
55-64	-0.3	64.7	- 26.3	18.0
65+	-5.6	598.6	6.1	9.2
Total	-2.9	- 27.3	27.4	26.5
Femmes				
15-24	-7.7	366.4	708.3	29.1
25-34	-5.7	276.8	148.9	- 45.9
35-44	-2.1	107.6	22.7	- 60.4
45-54	-0.6	55.1	3.3	- 36.4
55-64	-5.5	89.3	18.2	- 16.3
65+	1.9	170.4	49.2	- 58.8
Total	-2.3	124.7	50.0	- 49.3
<u>Population née au pays</u>				
Hommes				
15-24	1.0	- 96.8	417.3	121.3
25-34	-2.1	- 88.2	30.9	14.5
35-44	3.7	- 80.0	- 23.9	- 1.6
45-54	8.6	- 64.3	- 40.5	- 10.5
55-64	-4.4	37.5	- 24.4	31.2
65+	5.9	83.5	- 41.6	6.6
Total	7.5	- 21.8	- 35.8	- 28.0
Femmes				
15-24	-7.1	291.1	485.7	163.5
25-34	-4.3	70.7	61.9	- 13.9
35-44	-1.3	28.7	- 12.1	- 19.7
45-54	0.0	25.8	- 29.9	- 19.4
55-64	-4.9	67.5	- 7.5	2.2
65+	4.7	87.6	- 36.0	- 40.9
Total	-0.8	47.3	- 26.4	- 38.1

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

cohorte d'âge, les tendances de la décennie sont différentes et opposées pour les groupes masculins et féminins. Chez les femmes, la proportion de chaque cohorte, à l'exception de la plus jeune, a décliné au cours de la décennie, tandis qu'elle a augmenté chez les cohortes d'hommes. Le processus de changement chez les travailleuses et les travailleurs indépendants nés au pays n'est pas aussi uniforme. Le déclin relatif observé chez les cohortes de femmes se manifeste surtout dans le groupe des femmes d'âge moyen nées à l'étranger, et dans le groupe de 65 ans et plus des femmes nées au pays. La proportion des travailleurs indépendants masculins nés au pays augmente au cours de la décennie, tout comme celle de leurs homologues nés à l'étranger, sauf dans les deux groupes d'âge moyen, c'est-à-dire ceux qui avaient 35-44 ans et 45-54 ans en 1961. Même s'il y a une diminution générale de la proportion de ces travailleurs, ils sont encore proportionnellement plus nombreux en 1971 que ne le sont les hommes immigrants d'après-guerre. En résumé, il semble que le déclin proportionnel des salariés qui semble caractériser la plupart des cohortes d'hommes et de femmes qui font partie de la population active totale expérimentée reflète une différence de répartition dans les autres catégories de travailleurs. Le déplacement des femmes vers le travail familial non rémunéré ou le travail à titre d'employeur est significatif. Les hommes deviennent travailleurs indépendants, puis employeurs (chez les générations plus jeunes), après avoir été travailleurs familiaux non rémunérés.

Ces données sont difficiles à interpréter du fait qu'elles peuvent être modifiées par la migration nette en même temps que par un taux de participation accru à la population active totale expérimentée; il est difficile de déterminer dans quelle mesure cette augmentation des salariés nés au pays représente des changements au niveau de la cohorte précise des personnes qui faisaient partie de la population active (expérimentée) au début de la décennie, ou reflète la modification de la cohorte par des arrivées et des départs au cours de la période de 10 ans. En d'autres termes, la réduction proportionnelle des travailleurs indépendants masculins d'âge moyen, nés au pays, résulte-t-elle de leur retour à un emploi salarié, de l'émigration ou tout simplement de leur retrait de la population active expérimentée? Tous ces facteurs ont peut-être joué mais il n'est pas possible d'établir leur importance relative d'après ces données. Les mêmes problèmes tendent également à rendre difficile l'interprétation des modifications au statut économique des immigrants d'après-guerre et des

Canadiens de naissance dont il est question dans les dernières sections de ce chapitre¹³.

3.5.3. Modifications du revenu: particuliers, familles et groupes ethniques

Le revenu personnel, en particulier celui du chef de famille, est l'un des indicateurs de base de l'adaptation à un système social et économique, ainsi qu'un indice de la situation sociale. Les données sur le revenu obtenues des personnes nées à l'étranger, selon les périodes d'immigration, lors du recensement de 1961, et les données semblables tirées du recensement de 1971, fournissent une base d'évaluation de la situation des immigrants d'après-guerre (1946-1960) par rapport à celle des personnes nées au pays, ainsi que des changements de leur situation relative au cours de la décennie. Les gains totaux individuels, c'est-à-dire le traitement et le salaire, le revenu des travailleurs indépendants seulement, tout comme l'ensemble des gains des chefs de famille et de tous les membres de la famille qui travaillent, sont analysés dans les sections qui suivent.

En 1961, le revenu moyen établi d'après l'ensemble des gains des immigrants d'après-guerre est moins élevé que celui de la population née au pays faisant partie de la population active totale expérimentée, et la situation relative est à peu près la même pour les hommes et pour les femmes. En outre, les immigrants d'après-guerre déclarent des gains totaux moins élevés pour chaque cohorte de 10 années d'âge, à l'exception de ceux du groupe le plus jeune de 15-24 ans. D'après les analyses préliminaires de ces données, cette exception tient sans doute à la grande proportion de jeunes immigrants d'après-guerre employés à plein temps (Kalbach, 1970, p. 29).

Au cours de la période comprise entre 1961 et 1971, la situation économique relative de ce même groupe d'immigrants d'après-guerre se modifie de manière significative. Ainsi, en 1971, les immigrants d'après-guerre (1946-1960) âgés de 25 ans ou plus, qui déclarent un revenu, ont inversé leur situation par rapport à celle de leurs homologues nés au pays faisant partie de la population active totale expérimentée. C'est le cas des cohortes masculines de tout âge, à l'exception des hommes qui ont de 55-64 ans en 1971 et de toutes les cohortes féminines, à l'exception de deux: celles qui ont de 25-34 ans et de 55-64 ans en 1971. D'après les données du tableau 3.16, les gains totaux des cohortes d'immigrants d'après-guerre ont augmenté

Voir note(s) à la page 133.

TABLEAU 3.16. Gains totaux médians¹ des cohortes de Canadiens de naissance et d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) dans la population active totale expérimentée, selon le sexe et l'âge, Canada, 1961 et 1971

Âge en 1961	Immigrants d'après-guerre (1946-1960)		Augmentation proportionnelle des gains médians 1961-1971	Canadiens de naissance		Augmentation proportionnelle des gains médians 1961-1971	Âge en 1971
	1961	1971		1961	1971		
<u>Hommes</u>							
15-24	2,413	7,817	224.0	2,083	7,361	254.3	25-34
25-34	3,795	8,412	121.7	4,064	8,168	101.0	35-44
35-44	4,183	8,171	95.3	4,470	7,832	75.2	45-54
45-54	3,747	6,843	82.6	4,236	6,931	63.6	55-64
55-64	3,277	5,076	54.9	3,711	4,330	16.7	65-74
65+	2,669	4,588	71.9	2,785	3,500	25.7	75+
Total	3,867	7,952	115.7	3,770	7,555	100.4	25+
<u>Femmes</u>							
15-24	1,699	3,981	134.3	1,676	4,167	148.6	25-34
25-34	2,041	3,616	77.2	2,343	3,575	52.6	35-44
35-44	1,972	3,744	89.9	2,120	3,662	72.7	45-54
45-54	1,887	3,560	88.7	2,166	3,676	69.7	55-64
55-64	1,632	3,094	89.6	2,087	2,791	33.7	65-74
65+	1,281	2,597	102.7	1,426	2,381	67.0	75+
Total	1,893	3,708	95.9	1,996	3,768	88.8	25+

¹Traitements et salaires seulement.

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

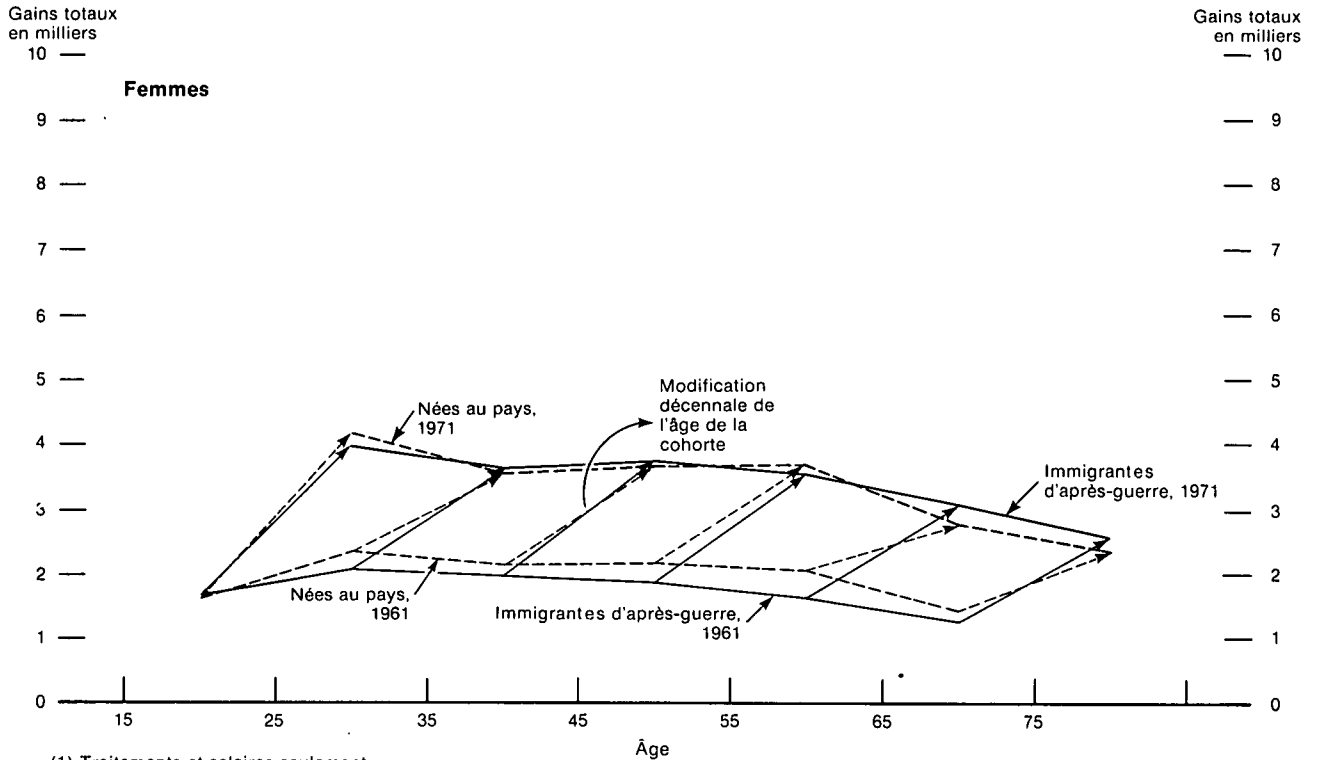
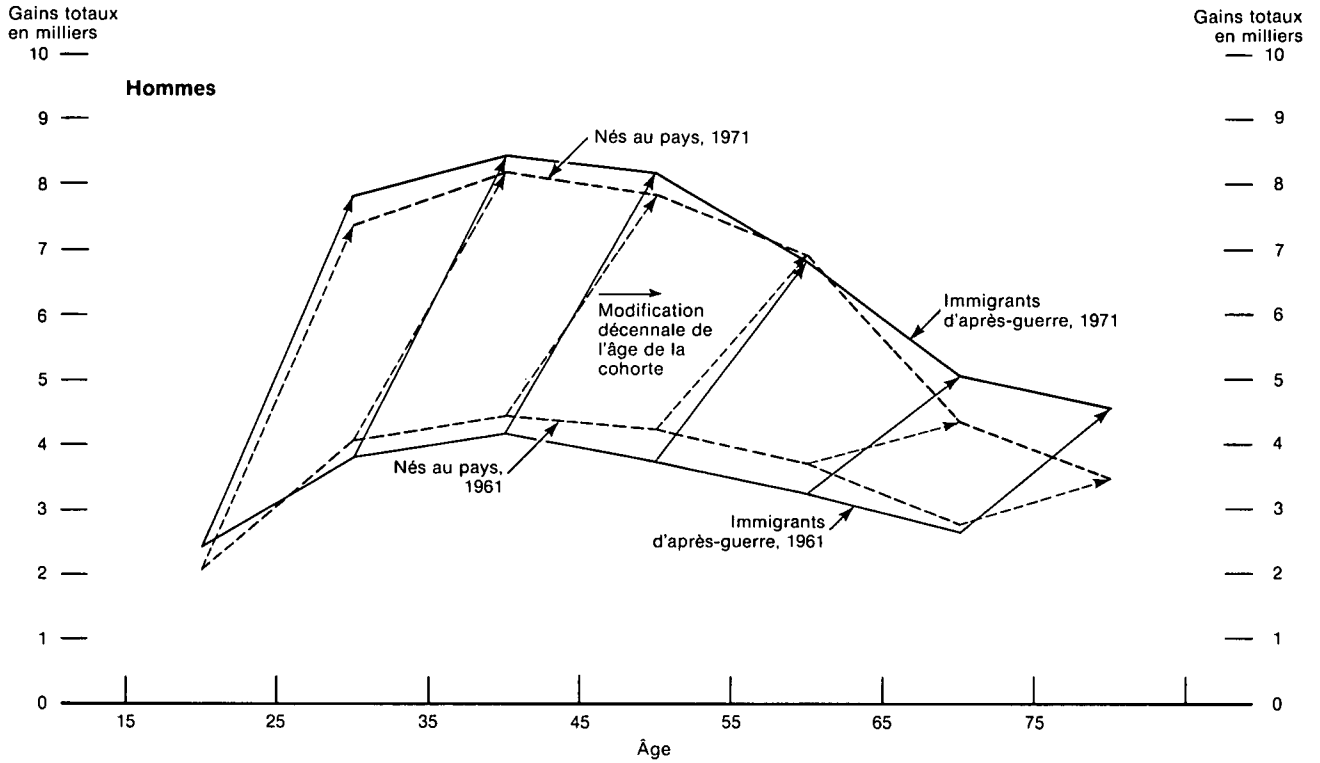
proportionnellement davantage que ceux des personnes nées au pays, au cours de la décennie, et ce dans tous les cas à l'exception des femmes âgées de 15-24 ans en 1961, qui ont 25-34 ans en 1971. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que les immigrants d'après-guerre, dans l'ensemble ou individuellement, ont mieux réussi par tranches d'âges de 10 ans que les personnes nées au pays. Il faut cependant tenir compte des facteurs autres que des modifications différentielles des salaires réels (c'est-à-dire salaires ou taux horaires) peuvent avoir contribué à ces mouvements. Les gains relatifs très importants des jeunes cohortes reflètent peut-être en bonne partie l'augmentation de l'effectif travaillant à temps plein plutôt qu'à temps partiel. C'est peut-être ce qui explique les augmentations relativement importantes pour le groupe le plus jeune des Canadiens de naissance, par opposition à ceux qui sont nés à l'étranger puisqu'il est généralement reconnu que ce dernier groupe compte une plus grande proportion de travailleurs à temps plein et est ainsi moins sujet à présenter des augmentations relatives importantes. Les gains totaux médians réalisés par les cohortes d'immigrants d'après-guerre et de Canadiens de naissance, selon l'âge et le sexe, ainsi que les augmentations proportionnelles au cours de la décennie, sont résumés au tableau 3.16.

Le rapport des deux cohortes touchant les distributions successives de revenus en 1961 et en 1971 est illustré dans le graphique 3.2, qui marque nettement une plus grande amélioration relative des gains totaux médians chez les hommes et les femmes immigrants d'après-guerre, que chez leurs homologues nés au pays. Il semble également que la convergence est plus grande entre les femmes des deux groupes au cours de la décennie pour ce qui est de la répartition des gains totaux qu'elle ne l'est chez les hommes, ce qui est une assez piètre consolation, vu les niveaux de revenus généralement moins élevés qui caractérisent la participation des femmes à la vie active.

La situation des chefs de famille immigrants d'après-guerre et de leurs familles a évolué, pour la décennie, de façon assez semblable à celle de la population active totale expérimentée. Même si les gains totaux réalisés par les chefs de famille ainsi que l'ensemble des gains familiaux sont moins élevés en 1961 que ceux de leurs homologues nés au pays, ils ont eux aussi inversé leur situation relative en 1971. En 1961, les gains totaux des chefs de famille nés au pays sont de 8 % plus élevés en moyenne que les gains déclarés par les chefs de famille immigrants d'après-guerre. En 1971, la situation est à peu près inversée puisque les gains totaux moyens des chefs de famille immigrants d'après-guerre sont de 6 % supérieurs à ceux des chefs

Graphique 3.2

Gains totaux médians⁽¹⁾ des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des canadiens de naissance dans la population active totale expérimentée, par sexe et par âge, Canada, 1961 et 1971



(1) Traitements et salaires seulement

Source: Tableau 3.16

de famille nés au pays. Cette inversion est à peu près identique dans le cas des gains familiaux totaux, sauf que la différence relative est plus importante encore en 1971 qu'en 1961. Les familles dont le chef est immigrant d'après-guerre déclarent des revenus totaux de 8 % plus élevés en 1971 que les personnes nées au pays, tandis qu'en 1961, les familles dont le chef est né au pays déclarent des gains totaux plus élevés de 4 % seulement que ceux des familles dont le chef est immigrant d'après-guerre.

Le tableau 3.17 permet de constater que les augmentations proportionnelles des gains totaux moyens des chefs de famille et des familles appartenant aux cohortes d'immigrants d'après-guerre sont régulièrement plus importantes, au cours de cette période, que celles de chaque tranche d'âges correspondante de personnes nées au pays, sauf pour ceux qui ont 65 ans et plus. Cependant, comme ce groupe d'âge relativement faible représente la seule exception à la différentielle favorisant en 1961 les personnes nées au pays, l'accroissement proportionnel des revenus des immigrants d'après-guerre, au cours de la décennie, dépasse encore, et de beaucoup, celui des personnes nées au pays. La seule tranche d'âges pour laquelle il n'y a pas eu inversion de la situation du revenu des chefs de famille nés au pays et immigrants d'après-guerre, au cours de la décennie, est la génération des chefs de famille qui ont de 45-54 ans en 1961. Dans ce cas, même si tout au long de la décennie, ces chefs de famille immigrants d'après-guerre indiquent une augmentation proportionnelle de revenus beaucoup plus considérable que la cohorte correspondante née au pays, cette tendance n'est pas suffisante pour compenser leur désavantage de 1961.

Il en est à peu près de même du revenu familial au cours de la décennie, comme l'illustre le graphique 3.3. Dans l'ensemble, la moyenne des gains totaux des familles dont le chef est un immigrant d'après-guerre s'accroît de 104 %, par rapport à 83 % chez ceux dont le chef de famille est né au pays. Ici encore, l'accroissement relatif plus important chez les familles immigrantes d'après-guerre se produit dans toutes les tranches d'âges à l'exception de la dernière.

Le revenu supplémentaire fourni par d'autres salariés et travailleurs indépendants de la famille permet évidemment d'accroître les ressources familiales quand le revenu du chef de famille n'est pas suffisant pour faire face aux besoins réels ou prévus. D'après l'analyse des données de 1961, ce revenu familial additionnel apporte un supplément maximum au revenu des chefs de famille de 45 ans ou plus, en particulier dans les familles dont le chef a de 55-64 ans et où les revenus familiaux

TABLEAU 3.17. Gains totaux moyens¹ des chefs de famille et des familles de cohortes de Canadiens de naissance et d'immigrants d'après-guerre (1946-1960), dans la population active totale expérimentée, selon l'âge du chef de famille, Canada, 1961 et 1971

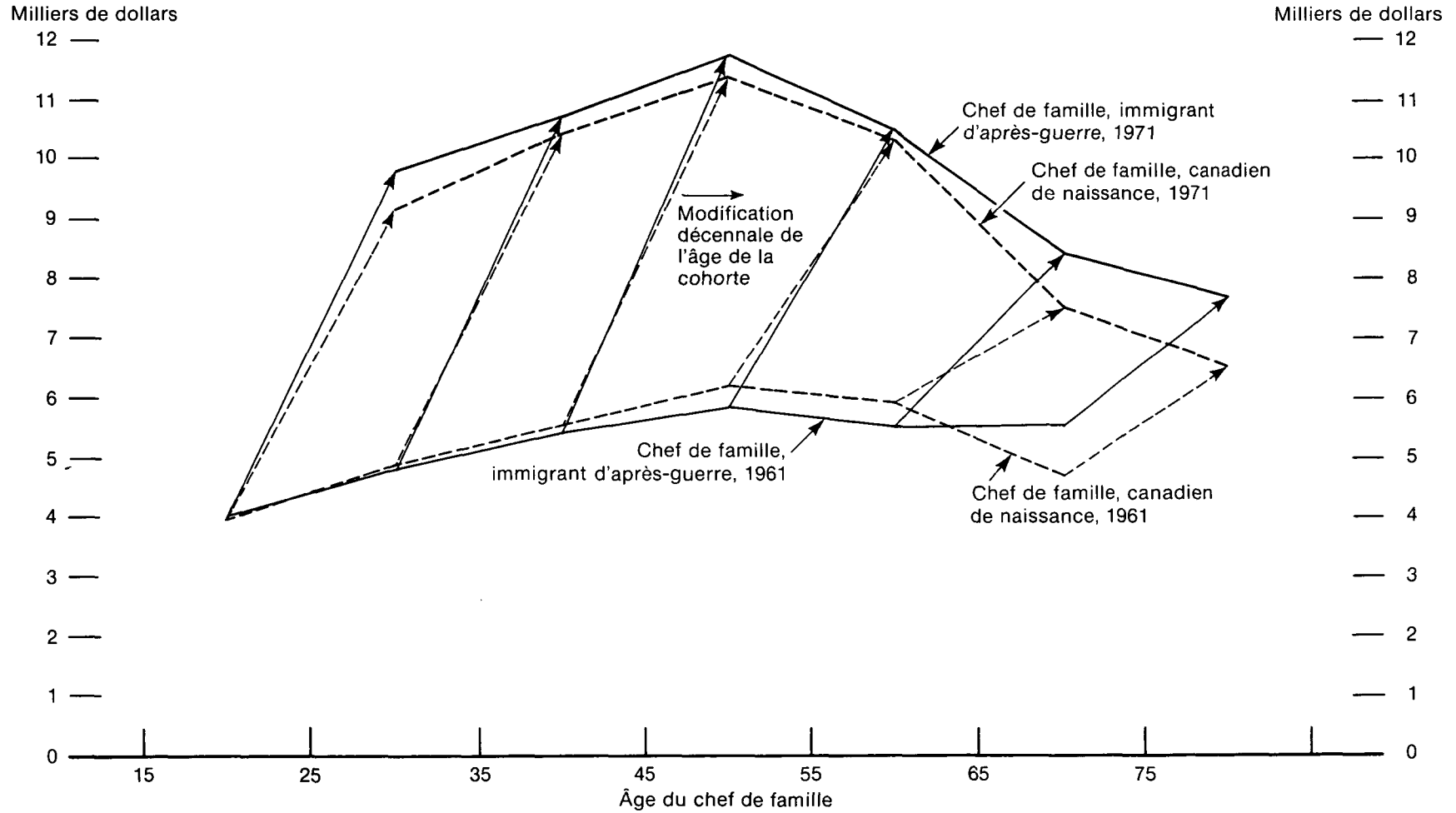
Âge du chef de famille en 1961	Immigrants d'après-guerre (1946-1960)		Augmentation proportionnelle des gains totaux moyens 1961-1971	Population née au pays		Augmentation proportionnelle des gains totaux moyens 1961-1971	Âge du chef de famille en 1971
	1961	1971		1961	1971		
	\$	\$		\$	\$		
	<u>Gains totaux moyens des chefs de famille</u>						
15-24	3,051	8,054	164.0	3,211	7,612	137.1	25-34
25-34	4,035	9,074	124.9	4,372	8,993	105.7	35-44
35-44	4,576	8,958	95.8	4,952	8,780	77.3	45-54
45-54	4,343	7,564	74.2	4,870	7,838	60.9	55-64
55-64	3,841	6,116	59.2	4,491	5,769	28.5	65-74
65+	4,287	5,906	37.8	3,653	5,118	40.1	75+
Total	4,232	8,489	100.6	4,579	8,009	74.9	Total
	<u>Gains totaux moyens familiaux</u>						
15-24	4,000	9,806	145.2	3,977	9,155	130.2	25-34
25-34	4,808	10,707	122.7	4,868	10,404	113.7	35-44
35-44	5,404	11,760	117.6	5,553	11,393	105.2	45-54
45-54	5,870	10,499	78.9	6,175	10,380	68.1	55-64
55-64	5,530	8,424	52.3	5,938	7,547	27.1	65-74
65+	5,580	7,718	38.3	4,722	6,532	38.3	75+
Total	5,217	10,668	104.5	5,416	9,925	83.3	Total

¹Traitements et salaires.

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

Graphique 3.3

Moyenne des gains familiaux totaux⁽¹⁾ des cohortes d'immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des Canadiens de naissance, selon l'âge du chef de famille, Canada, 1961 et 1971



(1) Familles de salariés

Source: Tableau 3.17

dépassent de 44 % le revenu de ce dernier. Selon le tableau 3.18, une autre pointe se produit chez les moins de 25 ans là où la participation de la femme représente une contribution assez importante. Les données de 1971 marquent généralement la même tendance, à la seule différence que la moyenne de l'ensemble des gains familiaux dépasse le revenu du chef de famille dans une plus grande mesure dans les familles où le chef a moins de 25 ans. Ici encore, la contribution des travailleurs supplémentaires des familles d'immigrants d'après-guerre est plus importante par rapport au revenu familial total que dans le cas des Canadiens de naissance, ce qui a pour effet de renforcer la situation déjà favorable des chefs de famille immigrants d'après-guerre en 1971, par rapport à celle des Canadiens de naissance. En 1961, les gains des travailleurs familiaux contribuent à réduire l'écart entre les immigrants d'après-guerre et les personnes nées au pays. Par ailleurs, en 1971, l'apport de revenu d'autres membres de la famille contribue à élargir l'écart de revenu et améliore la situation relative déjà favorable des familles dont le chef était immigrant d'après-guerre.

Les données du recensement de 1961 indiquent des variations importantes de revenus, selon l'origine ethnique des personnes nées au pays, et selon la période d'immigration des personnes nées à l'étranger. En outre, la variabilité des gains moyens totaux des principaux groupes ethniques décroît de façon constante à mesure que s'allonge la période de résidence de ceux qui ont immigré au Canada pendant les années d'après-guerre 1946-1960 (Kalbach, 1970, p. 303). Compte tenu de la relation curviligne entre l'âge et le revenu des hommes actifs, et des variations connues des structures par âge et par sexe des populations ethniques du Canada, il est possible que la variation ethnique soit en partie le reflet de facteurs autres que ceux qui sont rattachés aux diverses possibilités de succès économiques. Toutefois, le groupe d'immigrants d'après-guerre a tendance, dans l'ensemble, à être assez homogène en ce qui concerne l'âge, le sexe, ainsi que la situation de la famille au moment de l'arrivée au Canada. Il semble donc que, même si les analyses qui suivent n'établissent pas l'âge et le sexe pour analyser les différences de revenus des groupes ethniques qui font partie de la population active totale expérimentée, il est vraisemblable que les différences qui peuvent apparaître reflètent des différences ethniques réelles plutôt que l'effet vicieux de variables de structures.

TABLEAU 3.18. Pourcentage de l'excédent des gains familiaux totaux sur les gains totaux du chef de famille selon l'âge, dans le cas des chefs de famille nés au Canada et immigrants d'après-guerre, Canada, 1961 et 1971

Groupe d'âge du chef de famille	Immigrants d'après-guerre (1946-1960) chefs de famille		Canadiens de naissance chefs de famille	
	1961	1971	1961	1971
15-24	31.1	41.1	23.9	36.3
25-34	19.2	21.8	11.3	20.3
35-44	18.1	18.0	12.1	15.7
45-54	35.2	31.3	26.8	29.8
55-64	44.0	38.8	32.2	32.4
65+	30.2	29.3	37.2	30.5
Total	23.3	25.7	18.3	23.9

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971, données non publiées.

La réduction de la variabilité du revenu moyen des groupes ethniques à mesure que s'allonge la période de résidence, constatée au moment de l'analyse des données du recensement de 1961, permet de croire à un degré croissant d'uniformité dans l'adaptation au système économique. Les gains totaux médians des immigrants d'après-guerre de toutes origines ethniques vont croissant de \$2,684 pour le groupe d'immigrants le plus récent en 1961 (c'est-à-dire ceux qui sont arrivés entre 1956 et 1961) à \$3,426 pour ceux qui sont arrivés entre 1946 et 1950, et ont vécu plus longtemps au pays. D'après ces chiffres, l'écart moyen des principaux groupes ethniques diminue de \$476 à \$274, et le coefficient de variation relative baisse de 0.1775 à 0.0799 à mesure que la durée de résidence des immigrants d'après-guerre s'allonge (Kalbach, 1970, p. 303).

Bien que ces comparaisons soient faites entre diverses cohortes d'immigrants, avec des périodes de résidence variées, elles permettent d'imaginer les résultats prévisibles pour des cohortes spécifiques étudiées longitudinalement. Tout groupe ou

ensemble de groupes spécifique doit normalement augmenter ses gains au cours de sa période de vie active caractérisée par un revenu croissant des salaires, c'est-à-dire jusqu'à la tranche d'âge de 35-44 ans. Par ailleurs, à mesure que les membres du groupe obtiennent des emplois mieux rémunérés et plus permanents, la variabilité des gains moyens du groupe dans l'ensemble doit parallèlement diminuer.

Dans l'ensemble, le revenu médian du groupe d'immigrants d'après-guerre augmente en fait considérablement au cours de la décennie comme c'est le cas pour chacun des groupes d'immigrants d'après-guerre répartis selon leur origine ethnique. D'après les données du tableau 3.19, la moyenne des gains totaux des immigrants d'après-guerre, comme groupe, a augmenté de \$3,136 en 1961 à \$6,075 en 1971. Chacun des principaux groupes ethniques a amélioré ses gains au cours de la décennie; le groupe classé d'origine "autre et non spécifiée" réalise l'accroissement relatif le plus important, suivi par les Asiatiques et par le groupe formé des immigrants d'Europe du Sud, de l'Est et centrale. Incidemment, ces groupes avaient les revenus les moins élevés en 1961 et les deux premiers forment la masse des immigrants arrivés le plus récemment au Canada.

La catégorie d'origine britannique conserve le premier rang à l'égard des gains totaux médians les plus élevés et les immigrants d'origine française restent en troisième position. Au cours de la décennie, le groupe composé des Européens de l'Ouest et du Nord ont dépassé les immigrants d'après-guerre d'origine juive pour occuper la deuxième place, tandis que ce dernier groupe est tombé au cinquième rang. Les membres nés au pays des mêmes grands groupes ethniques n'ont pas été l'objet de changements relatifs aussi marqués et ils réussissent à conserver à peu près la même position. La corrélation entre les rangs qu'ils occupent en 1961 et 1971 est de 0.96 (Spearman's Rho) alors qu'elle est de 0.68 dans le cas des immigrants d'après-guerre. Chez la population née au pays, le groupe d'origine juive conserve la moyenne de gains totaux la plus élevée tout au long de la décennie, tandis que les Britanniques et les Asiatiques qui se classent au deuxième et au troisième rang respectivement en 1961 inversent leur position relative en 1971. Les groupes nés au pays, d'origine française et "autre non spécifié" se classent au sixième et au septième rang les deux fois. Le tableau 3.19 récapitule les gains totaux médians pour les sept grands groupes ethniques, avec les changements relatifs au cours de la décennie.

Vu les différences considérables de la moyenne des gains totaux en 1961 et en 1971, le coefficient de variation relative est utilisé pour déterminer jusqu'à quel

TABLEAU 3.19. Gains totaux médians des immigrants d'après-guerre (1946-1960) et des Canadiens de naissance dans la population active totale expérimentée, selon le groupe ethnique, avec indication du rang et de l'augmentation proportionnelle au cours de la décennie, 1961 à 1971, Canada

Groupe ethnique	1961				1971				Augmentation proportionnelle au cours de la décennie 1961-1971	
	Immigrants d'après-guerre		Population née au pays		Immigrants d'après-guerre		Population née au pays		IAG ¹	Canadiens de naissance
	Rang	Revenu médian	Rang	Revenu médian	Rang	Revenu médian	Rang	Revenu médian		
		\$		\$		\$		\$		
Britannique	1	3,694	2	3,471	1	6,577	3	5,371	78.0	54.7
Français	3	3,416	6	2,940	3	6,076	6	5,083	77.9	72.9
Europe de l'Ouest et du Nord	4	3,234	5	3,255	2	6,403	5	5,241	98.0	61.0
Europe du Sud, de l'Est et centrale	5	2,770	4	3,335	6	5,743	4	5,302	107.3	59.0
Juif	2	3,510	1	4,498	5	5,832	1	6,069	66.2	34.9
Asiatique	7	2,346	3	3,362	7	4,997	2	5,623	113.0	67.3
Autre et non spécifié	6	2,628	7	2,869	4	6,054	7	4,026	130.4	40.3
Toutes origines		3,136		3,249		6,075		5,244	93.7	61.4

¹IAG = Immigrants d'après-guerre.

Source: Recensements du Canada de 1961 et 1971, données non publiées.

point la variabilité ethnique a baissé, le cas échéant, en ce qui a trait aux gains des groupes. En l'occurrence, les coefficients d'écarts relatifs ont baissé de 0.1355 à 0.0589 chez les immigrants d'après-guerre, diminution beaucoup plus importante que celle que présente la population née au pays dont l'indice a décru de 0.1040 à 0.0755 au cours de la même décennie. Cette période a été marquée dans l'ensemble par un accroissement important des gains totaux et une diminution de la variation d'une ethnie à l'autre, tant chez les immigrants d'après-guerre que chez la population née au pays.

Dans le tableau 3.20, les revenus des chefs de famille immigrants d'après-guerre, selon le groupe ethnique, suivent les tendances générales observées chez les particuliers qui font partie de l'effectif de la population active totale expérimentée. Dans ce cas, ce sont les chefs de famille d'origine italienne, hongroise, asiatique et d'autres pays d'Europe du Sud, ainsi que d'origine juive qui ont réalisé les augmentations relatives les plus importantes¹⁴. D'après les données du même ordre sur les gains familiaux totaux, il ressort que les mêmes groupes occupent à peu près le même rang en ce qui a trait à l'augmentation décennale proportionnelle des revenus, sauf que cette fois les Asiatiques (+131.8 %) arrivent au deuxième rang après les Italiens (+145.1 %), les Juifs se classent troisième (+121.4 %), suivis des "autres Européens du Sud" (+115.8 %) et des familles dont le chef est d'origine hongroise (+115.4 %). La variation de la moyenne des gains d'un groupe ethnique à l'autre décroît de façon un peu plus marquée pour les gains familiaux que pour le revenu seulement des chefs de famille. Dans ce dernier cas, l'indice des variations relatives a baissé de 24 %, soit 0.1347 à 0.1022, tandis que la moyenne des gains familiaux totaux a marqué une diminution relative de 28 %, soit 0.1238 à 0.0898. La diminution de la variabilité des gains totaux des chefs de famille de même origine ethnique, nés au pays, a approximativement la même amplitude pendant les 10 années. Ici encore, le résultat net de l'expérience des immigrants d'après-guerre sur une autre décennie devrait encore, semble-t-il, réduire les différences entre groupes ethniques, à l'égard cette fois des gains totaux des chefs de famille ainsi que des gains familiaux totaux, tout en maintenant leur position relative dans l'échelle de revenu. Les corrélations relatives au rang (ρ) occupé par les chefs de famille en 1961 et en 1971, ainsi qu'en fonction des gains familiaux totaux, selon l'origine ethnique du chef de famille, sont de +0.79 et +0.83 respectivement. La moyenne des gains totaux, selon l'origine ethnique, des chefs de famille immigrants d'après-guerre et nés au pays, figure au tableau 3.20, avec le rang et l'augmentation proportionnelle au cours de la décennie.

Voir note(s) à la page 133.

TABLEAU 3.20. Gains totaux moyens¹ des chefs de famille Canadiens de naissance et immigrants d'après-guerre (1946-1960) dans la PATE, selon le groupe ethnique, avec indication du rang et de l'augmentation proportionnelle au cours de la décennie, 1961 à 1971, Canada

Groupe ethnique	1961				1971				Augmentation proportionnelle au cours de la décennie 1961-1971	
	Immigrants d'après-guerre		Population née au pays		Immigrants d'après-guerre		Population née au pays		IAG	Canadiens de naissance
	Rang	Revenu moyen	Rang	Revenu moyen	Rang	Revenu moyen	Rang	Revenu moyen		
		\$		\$		\$		\$		
Britannique	1	5,341	6	4,940	2	9,952	6	8,376	86.3	69.6
Français	2	5,224	17	4,015	6	8,652	17	7,282	65.6	81.4
Allemand	10	4,168	13	4,385	7	8,529	11	7,848	104.6	79.0
Hollandais	11	4,033	16	4,331	8	8,336	14	7,787	106.7	79.8
Scandinave	5	4,849	9	4,745	5	8,907	8	8,171	83.7	72.2
Autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord	13	3,950	12	4,536	12	7,774	13	7,788	96.8	71.7
Hongrois	14	3,719	14	4,347	10	8,182	12	7,842	120.0	80.4
Autres pays d'Europe centrale	6	4,687	7	4,819	4	9,288	7	8,255	98.2	71.3
Polonais	12	3,992	10	4,678	13	7,582	9	8,002	89.9	71.1
Russe	8	4,356	3	5,325	11	7,907	16	7,557	81.5	41.9
Ukrainien	15	3,584	15	4,336	15.5	7,154	10	7,936	99.6	83.0
Autres pays d'Europe de l'Est	9	4,342	2	5,890	9	8,269	4	8,557	90.4	45.3
Italien	18	2,918	8	4,818	15.5	7,154	3	8,712	145.2	80.8
Autres pays d'Europe du Sud	17	3,275	4	5,046	17	7,006	5	8,491	113.9	68.3
Juif	4	4,966	1	8,208	1	10,275	1	14,196	106.9	73.0
Asiatique	16	3,429	5	4,994	14	7,514	2	9,035	119.1	80.9
Inuit et Amérindiens	7	4,467	18	2,045	18	6,872	18	4,686	53.8	129.1
Autre et non spécifié	3	5,097	11	4,667	3	9,803	15	7,704	92.3	65.1
Total		4,232		4,579		8,489		8,009	100.6	74.9

¹Traitements et salaires seulement.

Source: Recensements du Canada de 1961 et 1971, données non publiées.

NOTES

¹À moins d'avis contraire, les données sont tirées du Recensement du Canada de 1961 ou de la monographie de W. E. Kalbach sur le recensement de 1961: The Impact of Immigration on Canada's Population, Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970.

²Le pays de naissance est établi en fonction des frontières nationales actuelles et non de celles qui existaient au moment de la naissance de la personne dénombrée. Pour les données complètes sur l'origine ethnique, par grandes catégories de pays de naissance, voir W. E. Kalbach, The Impact of Immigration on Canada's Population, Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, tableaux 4.1, 4.2, p. 153-156.

³Les sept groupes confessionnels sont les Anglicans, les Baptistes, les Luthériens, les Mennonites, les Pentecôtistes, les Presbytériens et les membres de l'Église Unie.

⁴Le même taux de survie est appliqué aux groupes d'âges quinquennaux, selon le sexe, nés au pays ou à l'étranger, car il n'est pas possible d'établir avec assez de certitude la mortalité différentielle par âge pendant la décennie de 1961-1971 pour effectuer un redressement systématique valable de ces taux. M. V. George évalue favorablement le taux de mortalité des personnes nées à l'étranger, pour ce qui concerne la période de 1941-1951, et présume que le différentiel entre les personnes nées à l'étranger et nées au pays s'est maintenu, tout au long de la période d'évaluation de 1931 à 1961, pour ce qui a trait à la migration nette. (Voir M. V. George, Internal Migration in Canada: Demographic Analysis, monographie du recensement de 1961, Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, p. 43-49.)

⁵Le dénombrement incomplet de catégories spécifiques par âge et par sexe, d'après les déclarations du recensement de 1971, peut faire sous-estimer la migration nette. Les variations du nombre de lacunes de dénombrement, d'un recensement à l'autre, peuvent introduire des erreurs d'estimation supplémentaires. Voir la série de rapports internes portant sur l'évaluation des recensements récents au Canada, en particulier "1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check", n° CDN 71-E-23 (première partie), Statistique Canada, Ottawa, le 23 octobre, 1974.

⁶Voir l'analyse de ce problème faite par Sametz de la Division de la recherche sociale et économique: Report SR-2, The Basic 1961 Census Data on Immigration and Citizenship, Ottawa: ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, 1963.

⁷En vue d'obtenir une meilleure estimation du nombre réel de personnes d'origine juive, l'ordinateur a été programmé pour classer automatiquement dans cette catégorie toute personne qui indique qu'elle est de religion juive, sans égard à son origine ethnique. Le déclin simultané du nombre de personnes d'origine russe, de même que de certaines autres origines européennes de l'Est et centrales, pourrait bien résulter des modifications de mise en forme des données correspondantes introduites par Statistique Canada pour le programme d'exploitation du recensement, décrit dans le bulletin 1.3-1 du Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Information Canada, 1976, p. 20.

⁸Voir l'explication des idées générales et des définitions relatives au recensement, ainsi que les énoncés sur leur comparabilité avec les recensements précédents, dans le Dictionnaire des termes du recensement de 1971, Statistique Canada, Ottawa, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1972.

⁹Voir le Recensement du Canada de 1961, Caractéristiques des immigrants, bulletin 1.3-11.

¹⁰Cela a été possible dans certains cas où des totalisations spéciales ont été obtenues par périodes d'immigration détaillées; et les immigrants d'après-guerre arrivés pendant les cinq premiers mois de 1961 ont ainsi pu être soustraits. Toutefois, l'inclusion ou l'exclusion du nombre approximatif de 30,000 immigrants d'après-guerre arrivés pendant ce court intervalle ne saurait modifier sensiblement l'analyse, en particulier lorsqu'il s'agit de l'ensemble de la cohorte de 1946-1950 par rapport à la population née au pays.

¹¹Il est possible qu'au moment du recensement de 1961, certains immigrants d'après-guerre arrivés au Canada pendant la période de 1946-1960 aient résidé à

l'extérieur du Canada et soient revenus au cours de la décennie de 1961-1971. Cependant, rien ne permet de croire que ces chiffres ont un effet significatif sur l'estimation de la migration nette.

¹²Le rapport "établissement-redistribution" de la période intercensitaire 1961-1971 exprime simplement la proportion des populations des provinces à la fin de la période par rapport aux mêmes populations au début de la période.

¹³Ce problème est fréquent dans l'analyse d'une cohorte quand il y a perte de membres par suite de retraits individuels du groupe, alors que l'analyse porte sur les caractéristiques de la cohorte dans l'ensemble. L'interprétation des modifications des revenus moyens des immigrants d'après-guerre au cours de la période 1961-1971, étudiés dans la prochaine section du présent chapitre, donne lieu au même genre de problèmes. Il est très possible que l'amélioration du revenu moyen résulte en partie du retour à leur lieu de départ de ceux qui ont connu peu de succès au Canada. Leur retrait de la cohorte de 1946-1960 contribuerait dans ce cas à l'accroissement du revenu moyen du groupe dans son ensemble. L'étude de Richmond sur la migration de retour démontre que ce n'est pas tout à fait le cas. Voir A.H. Richmond, Post-War Immigrants in Canada, Toronto: University of Toronto Press, 1967, p. 229-252.

¹⁴Les gains totaux moyens correspondent aux catégories ethniques des chefs de famille, selon une formule un peu différente, afin d'identifier les principaux groupes ethniques au sein des groupements plus généraux, utilisés pour la totalisation des gains totaux individuels.

CHAPITRE 4

STRUCTURE DE LA POPULATION ET VARIATIONS SELON LES GÉNÉRATIONS

4.1. Introduction

Depuis toujours, c'est le recensement national qui permet de déterminer l'aptitude d'immigrants d'origines culturelles et ethniques multiples à s'intégrer harmonieusement à la société canadienne. Nulle part ailleurs, il n'est possible de trouver une collection de données sur l'ensemble de la population, aussi cohérentes que les données des recensements quinquennaux et décennaux. Toutefois, en raison même de l'ampleur et du coût des recensements nationaux périodiques, la quantité de renseignements recueillis fait l'objet de restrictions rigoureuses. C'est pourquoi, les analyses démographiques des populations d'immigrants sont généralement limitées aux analyses comparées des caractéristiques économiques et sociales des personnes nées au pays et nées à l'étranger, selon la période d'immigration.

En ce qui concerne les générations établies selon le lieu de naissance, ces données limitées permettent de comparer la première génération née à l'étranger à toutes les générations suivantes nées au pays; les principales recherches portant généralement sur les problèmes d'adaptation immédiats des immigrants. Le processus permanent d'assimilation et d'intégration des enfants des immigrants et des générations suivantes est difficile à évaluer, vu l'impossibilité de dissocier et d'identifier les divers éléments des générations de personnes nées au pays, en particulier de la deuxième génération qui comprend les enfants nés au pays de parents nés à l'étranger. Presque toute la recherche sur la persistance des caractéristiques culturelles et ethniques des générations successives d'immigrants doit être faite à partir de petites enquêtes sur le terrain conçues pour la collecte des données nécessaires¹.

Au cours du recensement national de 1931, des renseignements sont recueillis sur le lieu de naissance des parents, mais ce n'est qu'en 1971, lorsque la même question est posée, qu'il est possible d'identifier à nouveau la deuxième génération et d'exploiter convenablement ces données pour analyser l'assimilation des immigrants et de leurs enfants dans la société canadienne. Le recensement de 1971 fournit une

Voir note(s) à la page 175.

occasion unique d'identifier et d'étudier les Canadiens de la deuxième génération qui constituent le lien décisif entre la première génération d'immigrants et toutes les générations suivantes d'enfants issus de parents nés au pays.

Il est assez compliqué d'analyser la persistance de caractéristiques culturelles et ethniques ou l'amélioration des indicateurs économiques et sociaux des groupes d'immigrants, car les différences observées à l'intérieur des groupes de diverses origines ethniques ou entre ces groupes ne peuvent toutes être attribuées aux variations du taux d'assimilation ou d'intégration. Les variations des mesures non réduites tendent à refléter les différences à l'intérieur des structures suivantes: la taille relative des éléments de la génération, la répartition par âge et par sexe, l'état matrimonial, la taille de la famille au moment de l'immigration; de même que la période d'immigration et d'émigration, et la conjoncture socio-économique, tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination, au moment de l'arrivée des personnes considérées. Les groupes installés ici depuis le plus longtemps sont ceux qui ont une troisième génération et des générations suivantes les plus nombreuses. Les groupes ethniques et raciaux qui comptent le plus grand nombre d'immigrés récents, ont la proportion la plus forte d'éléments de la première génération, tandis que ceux parmi lesquels l'immigration a été passablement stable pendant toute la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, ont une deuxième génération relativement nombreuse également.

Comme les sources d'immigration ne sont plus les mêmes, la composition culturelle et ethnique que reflète l'origine des nouveaux arrivants change et modifie à son tour la composition générale de la population née à l'étranger. Ainsi, non seulement les divers groupes changent de taille mais ils continuent à se différencier selon leur répartition par âge et par sexe, l'état matrimonial, la religion et le niveau d'instruction de leurs membres et la composition des familles. L'étude des caractéristiques propres à la structure de chaque groupe, par génération, s'impose donc afin de déterminer les facteurs qui reflètent des différences ayant trait à l'origine, à l'effectif et à la périodicité des vagues d'immigration, plutôt que les variations de leur taux d'assimilation ou d'intégration en elles-mêmes, d'une génération à l'autre. Dans les sections qui suivent, les caractéristiques de structure seront étudiées en fonctions de l'ensemble de la population canadienne avant d'établir des comparaisons entre le Québec et le reste du Canada, puis entre les populations anglophones et francophones des principales régions métropolitaines de recensement du Canada. Dans une société officiellement bilingue et biculturelle,

fortement urbanisée, une analyse des immigrants qui ne tiendrait pas compte de ces conditions très fondamentales serait pour le moins inappropriée. Le nombre limité d'analyses régionales détaillées de la partie du Canada extérieure au Québec est davantage dû aux contraintes financières du projet qu'à l'ignorance de leur importance politique, économique et sociale. Cependant, les comparaisons entre le Québec et le reste du Canada sont particulièrement pertinentes lorsqu'il s'agit d'évaluer l'adaptation de l'immigrant à la société canadienne d'aujourd'hui.

4.2. Caractéristiques démographiques: vue d'ensemble

4.2.1. Répartition par âge et par sexe

Au Canada, la répartition par âge et par sexe, décomposée en sous-groupes par génération (graphique 4.1), montre des variations significatives entre la première génération, la deuxième et la troisième et les suivantes réunies². La pyramide invertie classique eu égard à la première génération née à l'étranger doit surtout sa stabilité à l'afflux continu de jeunes travailleurs adultes qui ont relativement peu d'enfants. Toute interruption de cet apport entraîne le vieillissement rapide d'une population et contribue à élargir la partie élevée de la structure par âge et par sexe. La structure par âge subit des distorsions uniquement quand le flot d'immigrants est supérieur ou inférieur aux besoins de remplacement créés par le vieillissement, la mortalité et l'émigration dans les divers groupes d'âge.

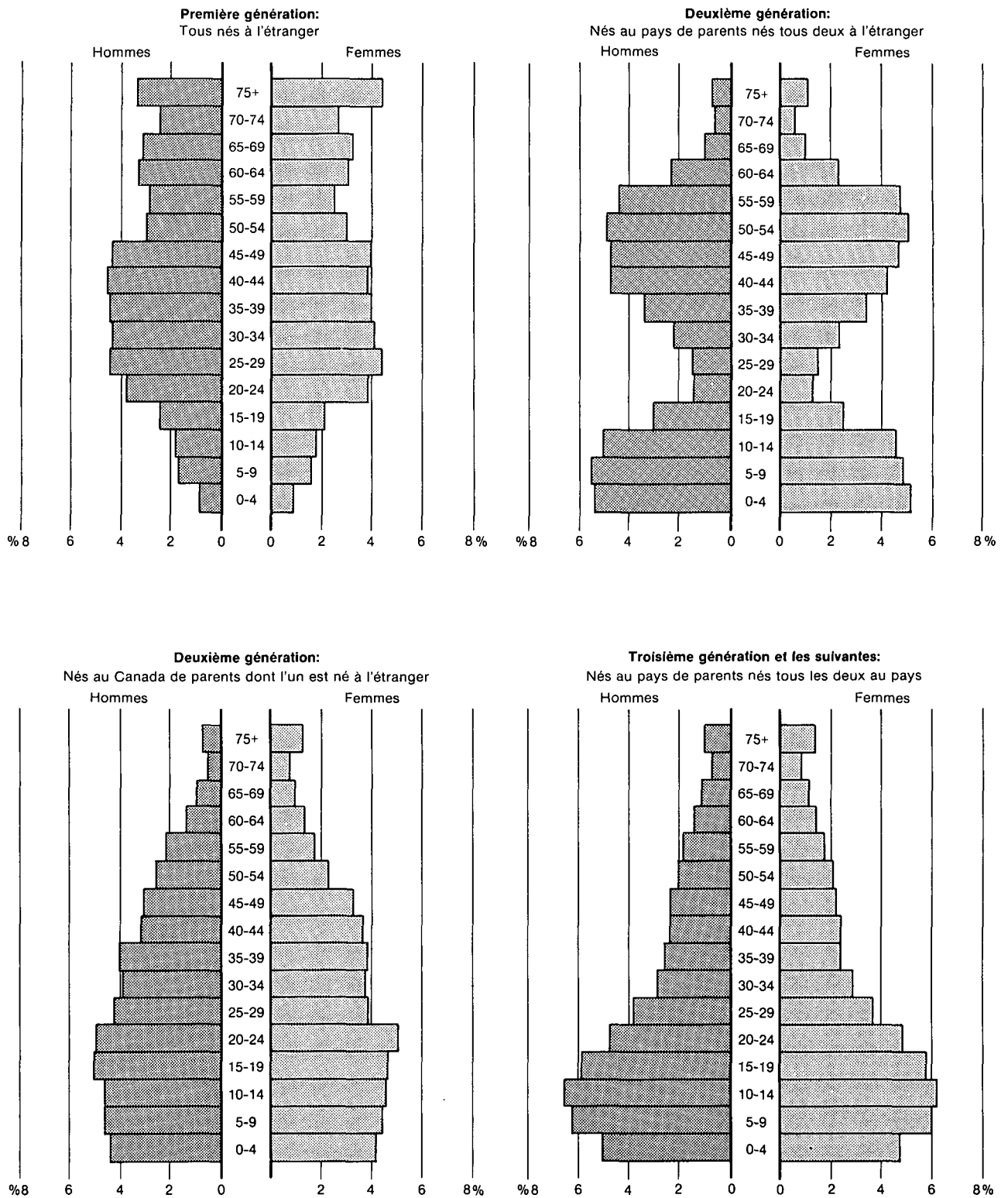
La deuxième génération, soit les enfants nés au pays de parents immigrants, reflète clairement les grandes fluctuations relatives à la fécondité, des années 1930 et 1940. La structure par âge et par sexe est essentiellement une pyramide composite formée des enfants des immigrants nés pendant la période d'après-guerre et des enfants nés pendant et avant la guerre de parents d'origine étrangère. L'échancrure dans la structure par âge et par sexe reflète la cessation presque complète de l'immigration pendant les années de la crise et de la guerre, coïncidant avec une baisse du taux de fécondité.

La génération "mixte" ou intermédiaire, soit les Canadiens de naissance dont l'un des parents est né à l'étranger, a une structure par âge et par sexe qui se situe entre celle des Canadiens de naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger et celle de la troisième génération et des suivantes réunies. Ce dernier

Voir note(s) à la page 175.

Graphique 4.1

Composition par âge et par sexe, selon la génération, Canada, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion

groupe, c'est-à-dire la troisième génération et les suivantes, qui comprend tous les Canadiens de naissance dont les parents sont nés au pays, correspond au plus jeune des quatre sous-groupes illustrés au graphique 4.1, à cause de la disproportion de jeunes due à la fécondité des membres de ces générations et du grand nombre de femmes en âge d'avoir des enfants de la génération précédente, soit la deuxième génération. Même ce groupe a subi les effets du déclin de la fécondité pendant les années 1960.

Les principaux processus démographiques touchent, bien qu'à des degrés différents, chacun des sous-groupes de population; pour les personnes nées à l'étranger, il s'agit surtout des variations de l'immigration, tandis que chez les Canadiens de naissance dont les parents sont nés au pays, c'est la fécondité qui influe surtout³. Chacune des grandes générations représentée dans le graphique 4.1 apporte une contribution importante à la structure générale par âge et par sexe, même si l'effectif de l'élément qui comprend les première et deuxième générations est considérablement moins nombreux qu'il ne l'était il y a juste 40 ans. En 1931, les première et deuxième générations englobent 46 % de la population, alors qu'en 1971, leur proportion s'élève seulement à un peu plus du tiers, soit 34 %. Ces différences de structure entre les générations sont résumées par le rapport de masculinité, l'âge médian et le rapport de dépendance.

Par le passé, la population étrangère du Canada a toujours comporté un excédent d'hommes; mais cette situation se modifie avec le temps et en 1971, il y a presque parité avec la population née au pays. Les différences de la composition par sexe selon les générations sont maintenant relativement faibles, puisque la deuxième génération a un rapport de masculinité qui n'est que légèrement supérieur à celui de la troisième génération et des générations suivantes réunies. Toutefois, d'après le tableau 4.1, des variations importantes existent encore chez la première génération par période d'immigration. C'est le résultat des variations cycliques du rapport de masculinité qui caractérisent le courant d'immigration au cours de cette période. (Kalbach, 1974, p. 11-17.) Par ailleurs, le faible rapport de masculinité des immigrants d'avant-guerre reflète la mortalité différentielle qui favorise les femmes avec le temps. Dans l'ensemble, les différences du rapport de masculinité par génération semblent beaucoup moins importantes qu'elles ne l'ont été par le passé. Si les tendances actuelles se poursuivent en ce qui a trait à

Voir note(s) à la page 175.

TABLEAU 4.1. Rapport de masculinité, âge médian et rapport de dépendance de la population canadienne, selon la génération et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Population totale	Rapport de masculinité	Âge médian	Rapport de dépendance		
				Total	Jeunes	Âgées
3 ^e + génération ¹	14,138,100	100.0	21.9	0.694	0.587	0.107
2 ^e génération	3,964,000	100.2	31.6	0.512	0.435	0.077
1 ^{re} génération	3,299,800	101.4	42.2	0.386	0.118	0.268
Avant 1946	947,000	92.9	67.2	1.367	0.000	1.367
1946-1960	1,282,400	110.0	40.7	0.080	0.027	0.053
1961-1965	358,700	93.0	30.5	0.298	0.255	0.043
1966-1971	711,700	102.8	26.2	0.377	0.345	0.032
Total	21,401,900	100.3	26.3	0.604	0.474	0.130

¹ 3^e+ génération = 3^e génération et les suivantes.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

l'immigration, ainsi qu'au vieillissement de la population par suite du faible taux de fécondité, le rapport de masculinité devrait s'amenuiser encore.

Le tableau 4.1 indique une augmentation significative de l'âge médian à mesure que l'on passe de la troisième génération et des suivantes à la première génération. L'âge moyen de 42 ans de la population née à l'étranger peut paraître assez élevé, mais l'écart de 26.2 à 67.2 chez les personnes nées à l'étranger, selon la période d'immigration, reflète le vieillissement de la population immigrante qui se poursuit inexorablement après leur arrivée. Il est évident que la première génération, tout comme la deuxième, va vieillir et disparaître très rapidement si le flot de nouveaux immigrants à l'âge optimal de la fécondité et de l'activité doit cesser.

L'importance de la répartition en fonction du changement d'âge apparaît clairement dans le rapport de dépendance, c'est-à-dire le rapport de la population de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population généralement active, de 15-64 ans. La comparaison des trois principaux groupes de génération montre l'augmentation régulière du rapport total de dépendance qui passe de 0.386 à la première génération à 0.512 à la deuxième, pour atteindre 0.694 à la troisième génération et aux suivantes. La prédominance des jeunes adultes actifs explique les faibles rapports de dépendance des nouveaux immigrants. Il est intéressant de noter que leur rapport de dépendance fléchit rapidement à mesure que la durée de résidence augmente et que les enfants d'immigrants entrent dans la population active avant que leurs parents n'aient atteint 65 ans, soit la limite inférieure du groupe des personnes âgées à charge. Le déclin rapide des rapports de dépendance des jeunes et l'augmentation assez faible du rapport de dépendance des personnes âgées dans les groupes d'immigrants qui sont arrivés au cours de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale le montre clairement. L'afflux constant de jeunes adultes immigrants en début de carrière est un facteur positif pour le maintien d'un faible rapport de dépendance.

En comparant visuellement les pyramides du graphique 4.1, il apparaît que les différences entre les distributions par âge et par sexe des diverses générations prises l'une après l'autre, s'amenuisent à mesure que l'on s'éloigne de la première génération. Il semble que ce soit une conséquence de l'instabilité plus prononcée de la première génération, due à son effectif relativement faible et à l'influence de fluctuations à court terme du seul facteur dominant de l'immigration. L'analyse de l'état de la population d'une génération à l'autre permet de constater que

lorsqu'une population d'immigrants s'installe définitivement, elle produit graduellement une population née au pays qui dépend de moins en moins de l'immigration à mesure qu'elle vieillit et qui finit par survivre même si la première génération disparaît, faute de recevoir de nouveaux arrivants. Il faut cependant un certain temps pour qu'une population ait pris suffisamment racine pour subsister grâce à un taux de fécondité supérieur aux taux courants de mortalité et d'émigration, et avoir une structure de population relativement normale.

Avec l'indice de dissemblance comme mesure de conformité entre les différentes répartitions par âge, des indices ont été calculés pour chaque génération du graphique 4.1 en utilisant comme population de référence la population née au pays de parents nés au pays, c'est-à-dire la troisième génération et les suivantes. Les indices montrent un degré croissant de ressemblance, de la première à la troisième génération et aux suivantes, les personnes nées au pays et dont un parent est Canadien de naissance étant considérées comme un groupe intermédiaire entre la deuxième et la troisième génération⁴.

4.2.2. État matrimonial

La répartition selon l'état matrimonial donne des renseignements intéressants sur l'adaptation d'une population au milieu socio-économique et culturel environnant, car la nuptialité et la durée des mariages sont très révélatrices du système de valeurs d'une population. Il faut cependant tenir compte des effets possibles des variations des structures de la population qui ont une influence directe sur la nuptialité et sur la durée des mariages, quelles que soient les normes culturelles de cette population.

La proportion de célibataires et de personnes mariées dans la population âgée de 15 ans et plus varie systématiquement selon la génération considérée. La taille relative de la population de célibataires passe de 16.5 % à la première génération à 33.6 % à la troisième génération et aux suivantes, tandis que l'ensemble des mariés et des veufs baisse de 80 % à la première génération à 72 % et 63 % respectivement à la deuxième et à la troisième générations et aux suivantes. Les données relatives aux personnes nées à l'étranger et présentées au tableau 4.2, indiquent clairement un rapport négatif entre la durée de séjour et la proportion de célibataires.

Voir note(s) à la page 175.

TABLEAU 4.2. État matrimonial de la population née à l'étranger âgée de 15 ans et plus, selon la génération et la période d'immigration, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Population âgée de 15 et plus	État matrimonial				
		Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés et séparés
pourcentage						
3 ^e + génération	9,237,500	100.0	33.6	57.5	5.4	3.6
2 ^e génération	2,822,900	100.0	22.8	67.1	5.3	4.8
1 ^{re} génération	12,060,400	100.0	16.5	69.9	10.0	3.6
Avant 1946	947,000	100.0	7.5	64.5	24.0	4.0
1946-1960	1,250,700	100.0	17.4	75.3	3.7	3.7
1961-1965	288,200	100.0	21.0	72.5	3.6	2.9
1966-1971	533,500	100.0	28.1	65.7	3.2	3.0
Total	15,079,800	100.0	28.1	61.8	6.3	3.8

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 4.3. Taux de nuptialité par groupe d'âge et génération de la population âgée de 15 ans et plus, Canada, 1971

Génération	Groupe d'âge						
	Total	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
3 ^e + génération	57.5	21.1	78.6	83.5	80.2	72.7	49.9
2 ^e génération	67.1	20.0	79.2	84.9	82.5	76.2	49.2
1 ^{re} génération	69.9	30.7	78.8	88.8	87.2	77.5	53.2
Total	61.8	22.0	78.7	85.0	82.3	74.6	51.0

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Certaines différences entre les générations sont nettement reliées à l'âge. Toutefois, une étude de la répartition selon l'état matrimonial de chaque groupe d'âge de 10 ans pour chaque génération indique que ces différences tendent à se maintenir, c'est-à-dire que la proportion de personnes mariées tend à décroître d'une génération à l'autre. Comme le montre tableau 4.3, le groupe des 25-34 ans est le seul de la première génération à compter moins de personnes mariées que ceux de la deuxième et de la troisième et des suivantes. Ce qui s'explique peut-être en partie du fait que ce groupe d'âge a une proportion plus importante de nouveaux immigrants dont le taux de nuptialité est généralement plus faible que celui des personnes qui ont vécu au Canada pendant une période plus longue⁵.

Dans l'ensemble, la deuxième génération a le taux (4.8 %) de divortialité et de séparation le plus élevé, tandis que la première et la troisième générations et les suivantes ont à peu près le même, soit 3.6 %. La deuxième génération est à la tête pour tous les groupes d'âge à l'exception de celui des plus de 55 ans où la première génération a aussi une proportion de divorcés et de séparés plus élevée que celle de la troisième génération et des suivantes. En règle générale, c'est ce dernier groupe de génération qui occupe la deuxième place en ce qui concerne le taux de divortialité et de séparation. Le groupe de séparés et de divorcés réunis est plutôt faible pour l'ensemble de la population canadienne et la plus forte proportion, soit 6.3 %, se trouve dans le groupe des 35-44 ans. Tel qu'il est prévisible, la proportion la plus faible est celle du groupe le plus jeune, les 15-24 ans, qui comprend un nombre relativement élevé de personnes mariées récemment.

4.2.3. Origines culturelle et ethnique par génération, pays de naissance, âge, sexe et état matrimonial

En 1971, à peine moins de la moitié, soit 45 %, de la population totale est d'origine britannique, 29 %, d'origine française, et le reste, 26 %, se partage entre les nombreux autres groupes d'origines culturelle et ethnique multiples qui résident actuellement au Canada. Parmi ceux qui ne sont pas d'origine britannique ou française, les Allemands, avec 6.2 % du total, forment le plus fort contingent. La population italienne est de 3.4 %, suivie des populations ukrainienne et scandinave avec 2.8 % et 2.0 % respectivement. En fonction de l'effectif relatif seulement, il est facile de constater que les populations d'origines française et

Voir note(s) à la page 175.

britannique dominant toujours la scène canadienne. Leur prédominance sur les plans politique et social remonte profondément dans le passé; mais la facilité avec laquelle elles conservent encore la même position vient en partie de la taille relative de leur troisième génération et des générations suivantes et, dans le cas des Français en particulier, de leur forte concentration régionale. Par ailleurs, la vigueur culturelle de tous les groupes d'autres origines culturelle et ethnique du Canada vient de l'importance numérique de leur première génération, de même que du degré de concentration régionale, et dans certains cas, de leur concentration élevée dans les grands centres urbains du Canada.

L'intensité des flux migratoires des divers groupes ethniques varie avec les années, de même que la durée moyenne de résidence au Canada et la taille relative des divers groupes de génération. Les groupes qui sont les premiers à s'établir, en particulier ceux qui ont depuis toujours une fécondité élevée, tendent à avoir l'effectif le plus nombreux dans leur troisième génération et les suivantes. Ceux qui ne sont arrivés au Canada que récemment ont la proportion la plus faible de ces derniers groupes de générations. Compte tenu de son histoire démographique, il est normal que ce soit la population canadienne d'origine française qui comporte la génération la plus nombreuse née au Canada (à l'exception des Amérindiens). Comme le montre le tableau 4.4, 98 % de la population d'origine française est effectivement née au pays, dont 94 % appartiennent à la troisième génération ou aux suivantes en 1971. Le groupe d'origine britannique, avec 88 % et 67 % respectivement, vient au deuxième rang de la population née au pays. Ces deux groupes contrastent vivement avec les nouveaux immigrants, comme les Italiens, qui ont une faible proportion de Canadiens de naissance et un effectif relativement élevé de personnes nées à l'étranger. En 1971, plus de la moitié des Italiens, soit 54 %, font partie de la première génération, 34 % appartiennent à la deuxième génération et 11 % à la troisième génération et aux suivantes. Bien que la distribution par génération de certains autres groupes de nouveaux immigrants ait quelque similitude avec celle des Italiens, par exemple, les Chinois et les Japonais réunis, les données du tableau 4.4 indiquent clairement qu'il y a un effectif considérablement plus élevé chez la première génération arrivée pendant la période de cinq ans qui a précédé immédiatement le recensement de 1971. La catégorie résiduelle "autre" comprend aussi un grand nombre des nouveaux groupes raciaux qui arrivent de plus en plus nombreux depuis que les articles discriminatoires des règlements de l'immigration ont été éliminés en 1967.

TABLEAU 4.4. Population selon le groupe ethnique, par génération et par période d'immigration des personnes nées à l'étranger, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Groupe ethnique							
	Britan- nique	Fran- çais	Alle- mand	Néer- lan- dais	Scandi- nave	Hon- grois	Polo- nais	Russe
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
3 ^e + génération	67.2	94.4	45.8	28.7	42.0	16.1	30.3	37.9
2 ^e génération	20.3	3.6	29.5	36.8	36.7	36.8	36.4	36.3
1 ^{re} génération	12.5	1.9	24.7	34.5	21.3	47.0	33.3	25.8
Avant 1946	5.4	0.6	6.2	2.8	11.0	10.8	9.9	11.8
1946-1960	3.8	0.6	13.7	26.6	6.5	27.9	17.5	10.9
1961-1965	1.0	0.2	1.9	2.0	1.1	3.4	3.1	0.2
1966-1971	2.3	0.5	2.9	3.1	2.6	5.0	2.8	2.9

	Ukrai- nien	Italien	Juif	Chinois/ Japonais	Amérin- dien	Autres	Total
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
3 ^e + génération	41.6	11.2	25.2	14.0	95.2	21.3	66.1
2 ^e génération	40.6	34.4	38.0	32.5	3.0	26.2	18.5
1 ^{re} génération	17.7	54.3	36.8	53.4	1.8	52.5	15.4
Avant 1946	10.8	3.8	13.5	7.0	0.5	6.3	4.4
1946-1960	6.0	28.0	14.4	14.9	0.2	15.3	6.0
1961-1965	0.5	10.9	3.1	6.9	0.2	8.4	1.7
1966-1971	0.4	11.5	5.9	24.6	0.8	22.4	3.3

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Les données sur le pays d'origine et sur l'origine ethnique de la population née à l'étranger ne sont pas les mêmes, même si elles se recoupent très souvent. Les immigrants de certaines origines ethniques ne sont pas toujours nés dans des pays où les caractéristiques ethniques ou culturelles dominantes sont les mêmes que les leurs, puisqu'ils font souvent partie de groupes minoritaires. Les problèmes de définition auxquels l'analyste doit faire face lorsque la classification est établie d'après l'origine ethnique ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux dont font l'objet les données sur le pays d'origine, lesquelles fournissent en outre des renseignements utiles sur la nature et l'origine des courants migratoires.

La composition des populations d'immigrants résidants selon le pays d'origine et la période d'arrivée au Canada, au moment du recensement de 1971, qui est présentée au tableau 4.5, permet d'observer les variations dans le temps des courants migratoires des récentes décennies. La plus grande proportion des immigrants originaires de pays comme les États-Unis, la Russie, la Scandinavie, le Royaume-Uni et l'Irlande sont arrivés avant 1946. La plupart des personnes nées aux Pays-Bas (83 %) sont arrivées pendant la période qui a suivi immédiatement la guerre, 1946-1960, puis ont suivi en proportion décroissante les immigrants originaires d'Allemagne (67 %), d'Italie (52 %), des autres pays d'Europe de l'Est (48 %), de Pologne (46 %) et d'autres pays d'Europe de l'Ouest (45 %).

Au cours de la décennie qui a précédé le recensement de 1971, la tendance relative au pays d'origine s'est modifiée de façon significative. De tous les immigrants nés en Grèce 61 % sont arrivés au Canada pendant cette période; 58 % de ceux nés dans d'autres pays d'Europe du Sud; 66 % de ceux nés en Asie, et 77 % de ceux nés en pays qui ne sont pas identifiés individuellement au tableau 4.5, mais généralement d'origine non-européenne.

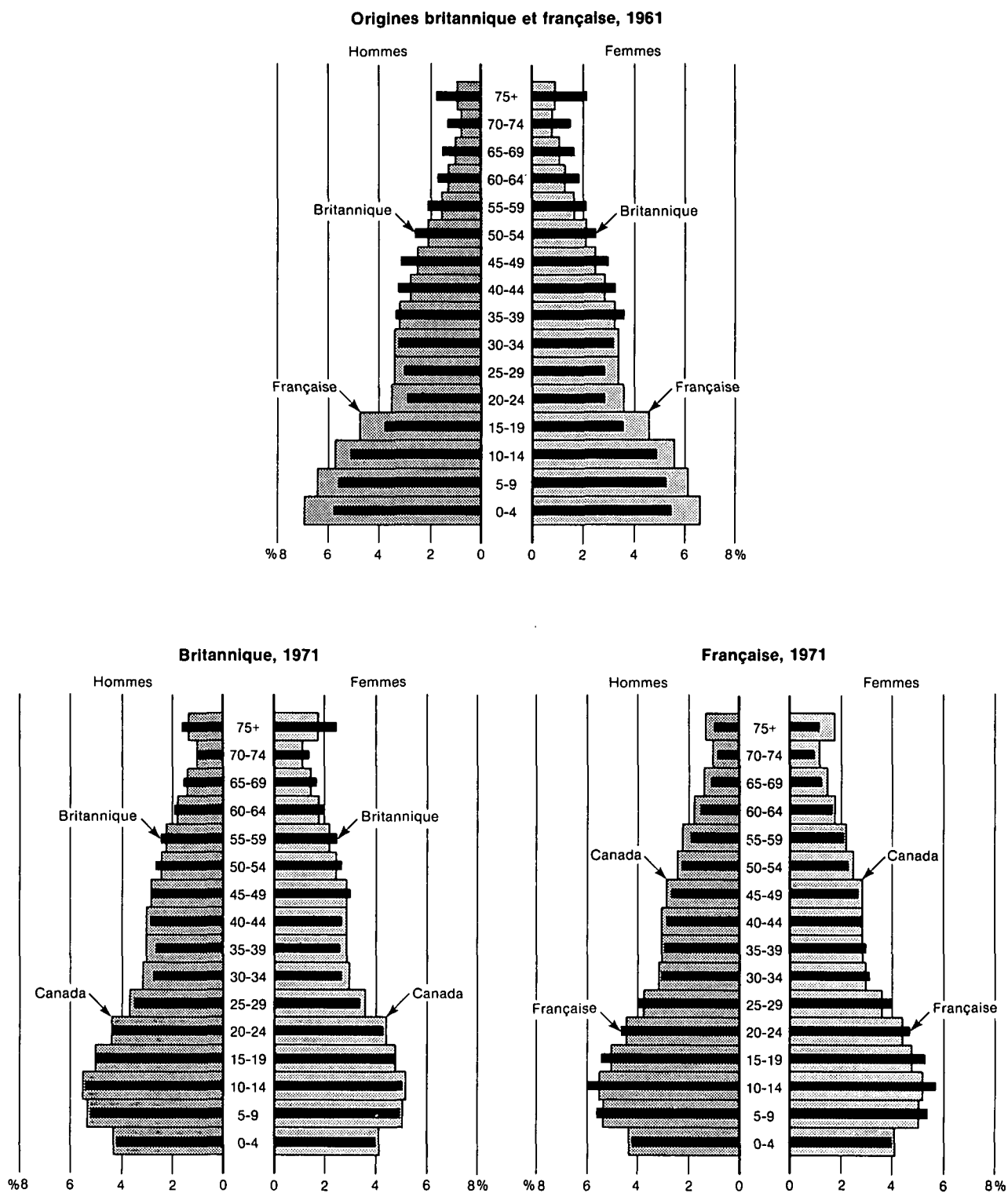
Jusqu'à tout récemment, au recensement de 1961, la principale caractéristique qui distinguait la population canadienne d'origine française de la population d'origine d'origine britannique était la disproportion du nombre de personnes de moins de 35 ans de la première par rapport à la seconde qui avait une plus forte proportion de personnes plus âgées, comme le montre très clairement la juxtaposition des deux pyramides de population du graphique 4.2. À cette époque, il est encore évident que, comme par le passé, les Français comptent presque uniquement sur leur taux de fécondité élevé pour maintenir leur effectif et que la population d'origine britannique, en raison de son faible taux de fécondité, dépend de l'immigration pour atteindre le même but.

TABLEAU 4.5. Répartition en pourcentage des personnes nées à l'étranger, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, Canada, 1971

Lieu de naissance	Total des personnes nées à l'étranger	Période d'immigration			
		Avant 1946	1946-1960	1961-1965	1966-1971
États-Unis	100.0	53.5	13.3	9.6	23.5
Autres pays d'Europe de l'Ouest	100.0	22.6	45.3	11.1	21.0
Allemagne	100.0	9.3	67.4	10.1	13.2
Pays-Bas	100.0	4.1	82.8	5.2	7.8
Irlande, Royaume-Uni	100.0	43.4	33.4	7.1	16.1
Scandinavie	100.0	45.3	39.1	6.6	9.0
Grèce	100.0	4.9	34.5	24.3	36.4
Italie	100.0	6.9	52.2	20.3	20.7
Autres pays d'Europe du Sud	100.0	8.1	34.3	18.9	38.7
Pologne	100.0	42.5	46.1	6.6	4.8
U.R.S.S.	100.0	52.4	43.6	2.4	1.5
Autres pays d'Europe de l'Est	100.0	32.5	47.9	4.4	15.2
Asie	100.0	10.9	23.6	13.5	52.0
Autres	100.0	4.6	18.0	19.4	58.0
Total: Pourcentage	100.0	28.7	38.9	10.9	21.6
Nombre	3,299,800	947,000	1,282,400	358,700	711,700

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Graphique 4.2
Composition par âge et par sexe, origines britannique et française, Canada, 1961 et 1971



Source: Recensement du Canada de 1961, bulletin 1.3-2, tableau 81 et recensement du Canada de 1971, bulletin 1.4-3, tableau 4

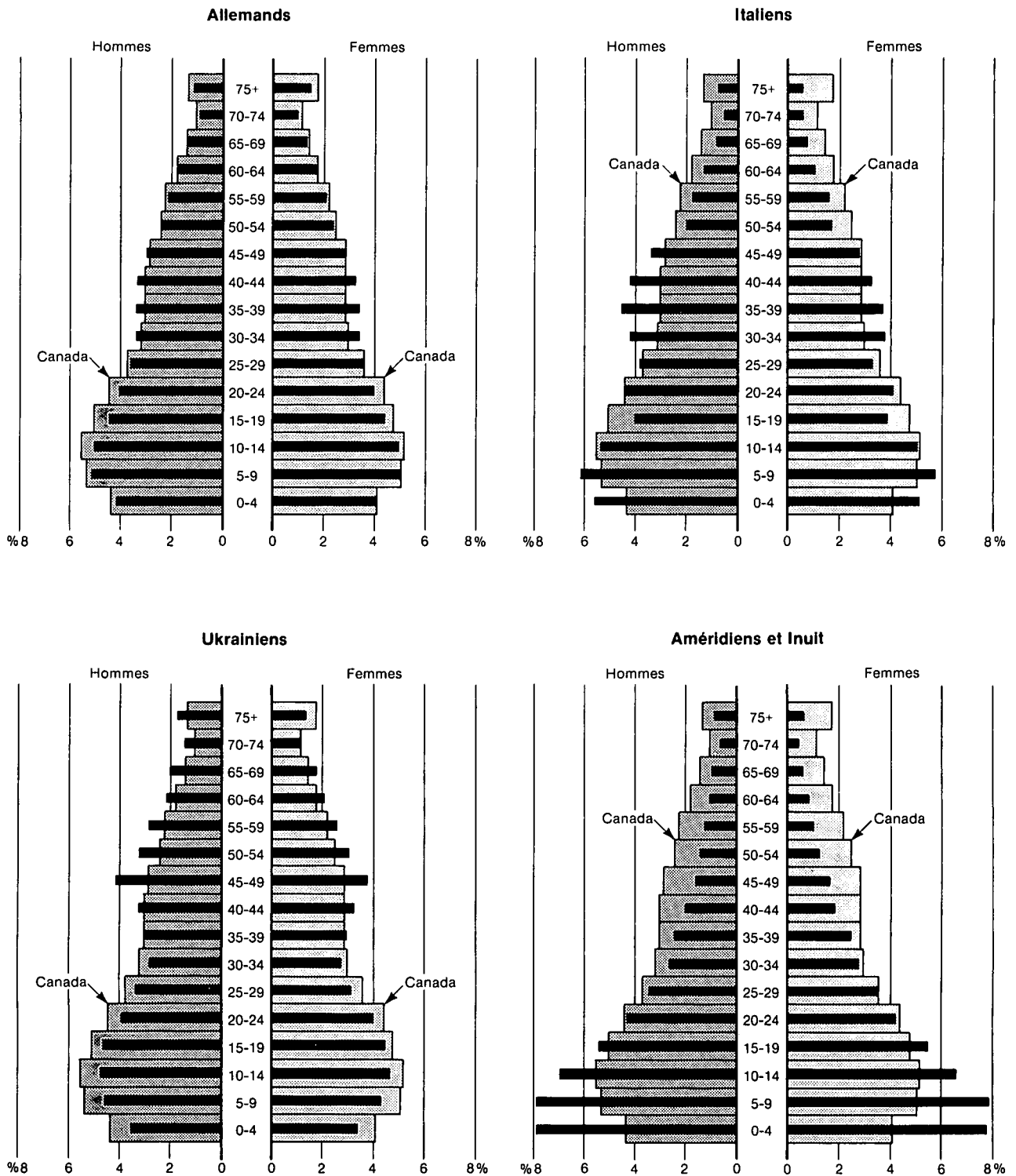
Au Canada, le déclin rapide de la fécondité au cours des années 1960 a modifié très vite le caractère de la population d'origine française. La population jeune est encore très élevée puisque les proportions des groupes d'âge de cinq ans, entre cinq et 30 ans, excèdent toujours les moyennes nationales pour ces âges. La disproportion de jeunes par rapport aux personnes âgées qui caractérise depuis toujours la population d'origine française existe encore. Mais le déclin de la fécondité qui a marqué la décennie antérieure au recensement de 1971 se fait sentir et l'échancrure de la pyramide de la population française de 1971 illustre bien la baisse subséquente de l'effectif des deux plus jeunes cohortes. En conséquence, le degré de conformité des structures de population d'origines britannique et française est considérablement plus élevé en 1971 qu'il ne l'était en 1961 et cette similitude devrait continuer de s'accroître si les tendances actuelles de la fécondité et de l'immigration persistent.

Il y a chez les populations canadiennes d'autres origines ethniques des variations intéressantes de la répartition par âge et par sexe qui reflètent les effets cumulatifs que présentent avec le temps les divers taux d'immigration, de mortalité et de fécondité. Le graphique 4.3 présente quatre pyramides de populations d'origine ethnique différente. Par exemple, les Inuit et les Amérindiens illustrent bien une population à forte natalité et forte mortalité qui a une migration nette pratiquement nulle. C'est la pyramide classique d'une population à forte natalité, large dans le bas et s'amincissant progressivement vers le haut. Avant le recensement de 1971, cependant, la taille relative du groupe d'âge le plus jeune est beaucoup plus importante, de sorte que la pyramide a un aspect encore plus "classique" qu'en 1971 (Kalbach et McVey, 1971, p. 168). Il semble que le déclin marqué de la fécondité au cours des années 60 a touché ce groupe comme tous les autres groupes ethniques qui forment la société canadienne, bien que dans une moindre mesure.

Les pyramides des trois autres groupes ethniques du graphique 4.3 illustrent les effets cumulatifs de plusieurs modèles distinctifs d'immigration et de fécondité qui caractérisent certaines des principales populations d'origine européenne qui ont eu dans ce pays un taux de mortalité à peu près semblable. La population d'origine allemande a une structure par âge et par sexe qui ressemble à celle de la population d'origine britannique mais sa pyramide se situe entre celle de cette dernière et la pyramide française. Elle semble avoir bénéficié plus que les Britanniques de l'immigration et de la fécondité au cours des récentes décennies, comme le prouvent l'effectif beaucoup plus important de la population active d'âge moyen, c'est-à-dire

Graphique 4.3

Composition par âge et par sexe, certains groupes ethniques, Canada, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.4-3, tableau 4

de 35-44 ans, et l'effectif relativement plus élevé des jeunes groupes d'âge. Le tableau 4.6 indique en effet une proportion plus élevée de la population de moins de 15 ans née au pays et une proportion beaucoup plus faible de personnes âgées de plus de 65 ans. Le groupe jeune de la population active, les 15-44 ans, qui forme presque la moitié de la population immigrante, est proportionnellement plus nombreux que celui des populations d'origine britannique ou française. Ces proportions exceptionnellement élevées dans les groupes d'âge de 30 à 45 ans, évidentes dans le graphique 4.3, ont déjà été signalées.

La population d'origine italienne a un taux élevé de fécondité et d'immigration récente qui se reflète dans les proportions encore plus fortes des personnes nées au pays de plus jeune groupe d'âge, soit les moins de 15 ans, et dans l'effectif plus nombreux du groupe des 15 à 45 ans qui comprend presque les deux tiers de sa population immigrante. Les Ukrainiens d'origine offrent un contraste intéressant; en effet, les taux d'immigration et de fécondité ont fléchi considérablement pendant la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Plus de 80 % de la population née à l'étranger a plus de 45 ans tandis que la proportion de la population née au pays et âgée de moins de 15 ans est très faible à la deuxième génération et quelque peu au-dessus de la moyenne aux générations suivantes. Un excédent d'hommes âgés est très apparent et reflète le caractère des migrations massives d'Ukrainiens pendant les premières décennies du XX^e siècle. Toutes ces pyramides ont une échancrure qui correspond aux périodes d'immigration et de fécondité minimales qui ont caractérisé les années du milieu de la crise et du début de la Seconde Guerre mondiale. Les pyramides constituent en fait les empreintes digitales des populations; elles permettent de reconstituer leur histoire démographique particulière.

La répartition d'une population selon l'état matrimonial reflète l'interdépendance des caractéristiques de sa structure et de ses valeurs culturelles avec les conditions politiques et socio-économiques qui prédominent dans la société. L'étude des diverses populations ethniques de la société canadienne en fonction de leurs modes d'adaptation, exige l'évaluation des effets des différences fondamentales de structure qui caractérisent les divers groupes.

Si l'on tient compte seulement des populations de plus de 15 ans afin d'éliminer la population plus jeune non mariable, des variations considérables sont visibles en ce qui a trait aux proportions de célibataires des groupes ethniques qui

TABLEAU 4.6. Répartition en pourcentage par âge de certains groupes ethniques, selon la génération, Canada, 1971

Génération/ Groupe d'âge	Groupe ethnique														Total
	Britan- nique	Fran- çais	Alle- mand	Néer- landais	Scandi- nave	Hon- grois	Polo- nais	Russe	Ukrai- nien	Italien	Juif	Chinois/ Japonais	Amérin- dien	Autres	
1^{re} génération															
0-14	8.9	16.8	5.4	4.8	4.2	2.7	3.1	3.1	2.2	8.4	5.6	11.3	28.0	12.3	8.5
15-44	35.8	45.7	49.5	63.0	31.8	49.8	36.0	23.6	16.2	64.9	33.5	59.5	44.0	59.5	46.2
45-64	28.3	20.5	27.6	25.5	28.7	29.6	39.7	33.5	40.3	20.3	35.2	16.0	16.0	18.6	25.9
65+	27.1	17.0	17.6	6.8	35.3	17.9	21.3	39.8	41.3	6.4	25.6	13.2	12.0	9.6	19.4
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre	1,185,800	119,800	327,700	149,300	78,500	63,800	104,000	16,100	105,500	394,400	111,800	87,000	5,000	551,100	3,299,800
2^e génération															
0-14	20.6	24.5	32.8	63.1	14.8	46.6	23.2	10.1	11.3	67.4	20.8	51.7	43.0	50.5	28.8
15-44	42.0	45.8	41.9	27.1	50.5	41.6	49.2	46.3	47.9	19.8	45.4	33.4	41.9	33.4	40.5
45-64	30.2	24.4	20.7	7.9	31.6	10.8	24.6	36.1	37.3	11.8	30.1	14.3	11.6	14.7	25.7
65+	7.2	5.3	4.5	1.9	3.2	1.0	3.0	7.5	3.5	1.0	3.6	0.6	3.5	1.3	5.1
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre	1,925,700	223,600	390,600	158,900	135,500	50,000	113,700	22,700	241,700	250,200	115,200	53,000	8,600	274,600	3,964,000
3^e+ génération															
0-14	35.0	31.4	39.6	36.7	48.1	53.0	46.9	44.3	47.9	44.1	44.1	46.3	44.7	44.1	34.7
15-44	42.2	45.8	44.4	42.1	46.0	40.2	46.7	48.1	47.9	48.0	48.2	46.3	40.8	42.7	44.0
45-64	15.5	16.6	11.5	16.3	4.3	3.7	4.1	7.2	2.7	5.9	4.8	4.8	9.9	8.4	15.0
65+	7.2	6.2	4.5	4.9	1.6	3.2	2.2	0.4	1.5	2.1	2.9	2.6	4.6	4.8	6.3
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre	6,377,200	5,813,100	606,600	124,100	154,800	21,900	94,600	23,700	247,400	81,700	76,500	22,900	270,300	223,300	14,138,100

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

figurent au tableau 4.7. La population amérindienne, avec 35 % de célibataires, a la proportion la plus élevée de personnes qui n'ont jamais été mariées; elle est suivie de près par les groupes d'origines chinoise et française. À l'autre extrémité, se trouvent les Hongrois, dont 21 % seulement n'ont jamais été mariés. Les Italiens, les Allemands et les Russes ont un nombre relatif de célibataires de plus de 15 ans presque égal à celui des Hongrois.

Les variations de la répartition des populations par âge expliquent clairement certaines différences observées; par exemple, la population d'origine russe comprend relativement peu de jeunes personnes qui n'ont pas envisagé le mariage. Comme il a déjà été démontré que les grands groupes de génération étudiés dans cette analyse varient de façon significative selon l'âge, et que la proportion de célibataires augmente considérablement dans les générations suivantes, il est essentiel d'étudier les groupes ethniques en ayant constamment à l'esprit les effets qui peuvent produire les variations de la composition par génération des divers groupes.

Il s'avère très important, pour cette analyse, de vérifier la génération lorsqu'il s'agit de comparer les Italiens d'origine avec les Français. Les Italiens et les Français de la première génération ont à peu près la même proportion de célibataires et les Italiens des générations suivantes ont une proportion un peu plus élevée de célibataires que les Français de ces mêmes générations. Pourtant, les Italiens de toutes les générations réunies se placent à l'avant-dernier rang pour ce qui est de la proportion de célibataires parmi tous les groupes qui figurent au tableau 4.7. C'est clairement la conséquence du fort pourcentage d'Italiens de la première génération par rapport à la répartition du groupe d'origine française qui comprend une très forte proportion de son effectif total dans le groupe de générations formées de la troisième et des suivantes. Ainsi, à première vue, les populations canadiennes d'origines italienne et française ne diffèrent pas l'une de l'autre eu égard à la tendance à rester célibataire. En fait, les Italiens des deuxième et troisième générations manifestent une plus grande tendance à rester célibataires que les Français.

Il semble que les variations de la proportion des célibataires chez les groupes ethniques considérés, s'accroissent d'une génération à l'autre. Cette augmentation vient sans doute en partie de la taille réduite des générations ultérieures des groupes d'immigrants récents, mais les particularités que traduisent les données sont probablement également dues à des différences culturelles importantes. Les

TABLEAU 4.7. Pourcentage des célibataires âgés de 15 ans et plus, selon le groupe ethnique et la génération, Canada, 1971

Groupe ethnique	Génération			
	Total	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +
Britannique	26.7	14.4	20.3	32.3
Français	32.7	18.4	26.6	33.3
Allemand	23.6	13.4	22.6	33.0
Néerlandais	25.9	15.9	44.0	30.5
Scandinave	25.5	15.2	19.0	44.5
Hongrois	21.3	15.0	28.1	41.7
Polonais	27.0	14.8	29.7	47.0
Russe	23.4	15.4	17.2	42.4
Ukrainien	25.0	11.2	18.5	47.0
Italien	23.3	18.8	31.9	42.9
Juif	27.9	14.4	28.9	58.9
Chinois/Japonais	32.0	27.1	30.9	65.0
Amérindien	35.4	13.9	22.4	36.3
Autres groupes ethniques	27.1	22.1	31.9	41.2
Total	28.1	16.5	22.8	33.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Britanniques, les Français, les Allemands et la première génération ainsi que la troisième et les suivantes de Néerlandais ont une proportion de célibataires assez semblable. Les autres groupes européens, à l'exception des personnes d'origine juive comprennent, en règle générale, des proportions particulièrement élevées de célibataires dans la troisième génération et les suivantes réunies. Les Juifs occupent le deuxième rang parmi tous les groupes européens. Les Chinois et les Japonais ont la proportion la plus élevée (65 %) du troisième groupe de génération et ont également un pourcentage supérieur à la moyenne pour les première et deuxième générations. Les Amérindiens dont la proportion totale de célibataires est la plus élevée de tous les groupes se situent en fait au niveau de la moyenne en ce qui a trait à chacune de leurs générations, mais uniquement en raison de la taille relativement élevée de la troisième génération et des suivantes.

Les groupes d'autres origines, qui comprennent la plupart des immigrants les plus récents, ont toujours des proportions de célibataires plus élevées que la moyenne, ce qui est assez normal compte tenu des difficultés auxquelles se heurtent les récents immigrants pour atteindre un niveau social et économique satisfaisant dans leur société d'adoption. Les enfants d'immigrants ont aussi tendance à retarder le mariage, toujours parce que les immigrants et leurs enfants ont de plus grands obstacles à surmonter pour réussir dans leur nouveau pays, mais le fait que cette tendance persiste chez les générations suivantes reflète l'action de forces sociales et économiques qui infiltrent la société en général et tendent à modifier la répartition selon l'état matrimonial de tous les groupes de la société à peu près de la même façon.

4.3. Québec et le reste du Canada

4.3.1. Introduction

Du point de vue culturel, Québec est l'une des provinces les plus homogènes du Canada puisqu'elle regroupe dans ses frontières un peu plus des trois quarts de la population d'origine française du pays. Au Québec même, en 1971, presque 80 % de la population est d'origine française et 86 % est de religion catholique. Un niveau de fécondité élevé a toujours permis à la province de maintenir son effectif relatif à environ 30 % de la population totale pendant la période qui a suivi la Confédération. Par contre, l'immigration n'a pas joué un rôle aussi important au Québec que dans le reste du Canada. En conséquence, le fléchissement des taux de

fécondité et d'accroissement naturel qui s'est produit au Québec ces dernières années menace d'affaiblir sa position historique vis-à-vis des autres provinces. Cependant, la proportion de la population du Québec par rapport à la population totale n'a pratiquement pas changé depuis 1951./

Il est intéressant de remarquer que la proportion de la population d'origine étrangère au Québec est passée de 11 % à 14 % depuis 1951. En outre, au cours de cinq des six dernières décennies, la proportion de la population canadienne née à l'étranger vivant au Québec s'est accrue (Kalbach, 1974, p. 31). Toutefois, l'analyse des différences entre le lieu de résidence et le lieu de destination choisi, au moment des recensements de 1961 et de 1971, tout comme le coefficient "établissement permanent-redistribution" de la cohorte d'immigrants de 1946 à 1961 au Canada, montre que la croissance du Québec aurait pu être plus importante si ceux qui avaient choisi de s'y établir n'avaient pas changé d'idée et déménagé ailleurs (Kalbach, 1974, p. 49-52).

Le taux d'accroissement d'une population et sa composition par âge et par sexe sont étroitement liés, puisqu'ils dépendent tous deux des taux particuliers de fécondité, de mortalité et de migration. Au cours des dernières décennies, le taux d'accroissement du Québec ne va pas de pair avec celui de l'ensemble du Canada même si, jusqu'à récemment, son taux de fécondité a toujours dépassé les niveaux nationaux. La mortalité au Québec ne correspond pas non plus à la norme nationale. En règle générale, le taux de mortalité est un peu plus élevé que celui du reste du Canada, de sorte que l'espérance de vie de sa population est un peu moindre (Statistique Canada, 1976, p. 36). En ce qui a trait à l'immigration, le Québec se distingue également du fait qu'il n'a pas reçu une part représentative ou proportionnée des immigrants venus au Canada, ce qui a nettement pour effet de faire diverger de façon considérable la composition ethnique du pays dans l'ensemble. De plus, les immigrants qui s'établissent au Québec ne contribuent pas à l'urbanisation de la province comme le font le grand nombre d'immigrants qui affluent dans les centres urbains de l'Ontario.

Pour les immigrants canadiens, le caractère unique du Québec constitue à la fois un attrait et une source de difficultés. Au Québec, l'immigrant n'est pas confronté au même genre de problèmes qu'ailleurs. Outre que la culture et la langue ne sont pas les mêmes, les différences de structure que présente actuellement le

Québec par rapport au reste du Canada, par suite de son évolution historique particulière, donnent lieu à des ramifications politiques, économiques et sociales importantes. Ces différences de structure font l'objet des études comparées qui suivent.

4.3.2. Structure par génération

La population du Québec est majoritairement de la troisième génération et des suivantes avec 85 % de personnes nées au pays de parents canadiens de naissance. Seulement 59 % du reste de la population canadienne font partie de ces générations. Pour le reste, les deux premières générations se divisent à peu près également entre les deux populations. Dans la première génération née à l'étranger, les seuls groupes qui présentent une certaine équivalence au Québec, comme à l'extérieur du Québec, sont ceux qui ont immigré au Canada entre 1961 et 1965. Pour ce qui a fait aux autres périodes d'immigration, il y avait proportionnellement deux à trois fois plus d'immigrants résidant à l'extérieur du Québec qu'à l'intérieur. Dans l'ensemble, les répercussions démographiques qu'ont provoquées au Canada les immigrants et leurs enfants ont été plus importantes à l'extérieur du Québec que dans la province même.

La fécondité de la population née au pays a joué un rôle exceptionnel dans l'accroissement de la population du Québec, comme il est facile de le voir en comparant la répartition par génération de cette province avec celle du reste du Canada, au tableau 4.8.

4.3.3. Comparaisons selon l'âge et le sexe

La population du Québec dont l'âge médian est de 25.6 ans, est un peu plus jeune que celle du reste du Canada, dont l'âge médian est de 26.7. La différence la plus remarquable de la répartition par grands groupes d'âge tient à une proportion légèrement plus élevée de la population québécoise de jeunes adultes, de 15-44 ans, et à des proportions relativement faibles dans les groupes plus âgés, 45-64 ans et 65 ans et plus.

La répartition par âge varie considérablement lorsqu'on recherche les différences par génération. Par suite d'une longue implantation de la population et du fléchissement récent de la fécondité, la troisième génération et les suivantes sont plus âgées au Québec qu'elles ne le sont ailleurs au Canada. La faible proportion des moins de 15 ans se reflète dans l'âge médian qui est de 24.2 ans par comparaison

TABLEAU 4.8. Répartition en pourcentage de la population née à l'étranger, selon la génération et la période d'immigration, Canada, Québec et toutes les autres régions réunies, 1971

Génération/Période d'immigration	Canada	Québec	Toutes les autres régions réunies
3 ^e + génération	66.1	84.8	58.7
2 ^e génération	18.5	7.3	22.9
1 ^{re} génération	15.4	7.9	18.4
Avant 1946	4.4	1.6	5.5
1946-1960	6.0	3.2	7.1
1961-1965	1.7	1.2	1.9
1966-1971	3.3	1.9	3.9
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	21,402	6,028	15,374

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 4.9. Âges médians et rapport de masculinité des personnes nées à l'étranger, par génération et par période d'immigration, Canada, Québec et le reste du Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Âge médian			Rapport de masculinité		
	Canada	Québec	Reste du Canada	Canada	Québec	Reste du Canada
3 ^e + génération	21.9	24.2	20.7	100.0	98.1	101.1
2 ^e génération	31.6	25.4	32.3	100.4	99.3	100.5
1 ^{re} génération	42.2	39.0	42.8	101.4	107.3	100.4
Avant 1946	67.2	66.1	67.3	92.9	80.3	94.5
1946-1960	40.7	40.8	40.7	110.0	113.9	109.4
1961-1965	30.5	31.9	30.1	93.1	102.5	90.8
1966-1971	26.2	26.2	26.2	102.8	127.6	98.5
Total	26.3	25.6	26.7	100.3	98.9	100.9

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

à 20.7 dans le reste du Canada. Par contre, la population née à l'étranger et ses descendants, la deuxième génération, est plus jeune, ce qui s'explique du fait que le reste du Canada a reçu la plupart des immigrants dans le passé. Tandis que les âges médians de chacun des groupes selon la période d'immigration sont presque identiques, les plus récents immigrants du Québec ont une influence beaucoup plus considérable sur l'âge médian de l'ensemble de la première génération que ceux du reste du Canada, comme le montre le tableau 4.9.

En ce qui a trait à l'équilibre des sexes dans ces régions à l'étude, le Québec a un rapport de masculinité moins élevé, soit 98.1 hommes pour 100 femmes, que le reste du Canada où il y a un léger excédent d'hommes. Ces différences relatives au rapport de masculinité des deux populations se maintiennent également à la deuxième génération ainsi qu'à la troisième et aux suivantes; la population québécoise de la première génération a cependant un rapport de masculinité beaucoup plus élevé que celui du reste du Canada, soit 107.3 par opposition à 100.4. L'étude des rapports de masculinité de la première génération, selon la période d'immigration, permet de constater clairement que les immigrants d'après-guerre installés au Québec comptent un nombre excessif d'hommes, en particulier les plus récents immigrants chez lesquels on dénombre 128 femmes pour 100 hommes, juste avant le recensement de 1971, tandis que le rapport de masculinité du reste du Canada est de 98.5.

4.3.4. État matrimonial

En ce qui a trait à la répartition selon l'état matrimonial des deux populations, le contraste le plus saisissant tient à la proportion élevée de gens non mariés (c'est-à-dire de célibataires) chez la population de plus de 15 ans. Au Québec, la population de plus de 15 ans est célibataire dans une proportion de 33 % par comparaison à 26 % dans les autres provinces. Comme le montre le tableau 4.10, la population du Québec a la plus forte proportion de célibataires dans chaque groupe de génération et pour chaque période d'immigration. C'est dans la deuxième génération que l'écart entre le Québec et le reste du Canada est le plus élevé, et dans la troisième et les suivantes qu'il est le plus bas. En ce qui concerne les diverses périodes d'immigration, la différence proportionnelle est la plus élevée chez les plus récents immigrants et chez les immigrants venus immédiatement après la guerre, deux groupes qui affichent des rapports de masculinité extraordinairement élevés.

TABLEAU 4.10. Répartition en pourcentage selon l'état matrimonial de la population née à l'étranger âgée de 15 ans et plus, par génération et par période d'immigration, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Génération/Période d'immigration	État matrimonial								
	Célibataires			Mariés			Autres		
	Canada	Québec	Autres provinces	Canada	Québec	Autres provinces	Canada	Québec	Autres provinces
3 ^e génération	33.6	34.5	33.0	57.5	57.4	57.5	9.0	8.1	9.4
2 ^e génération	22.8	29.1	22.1	67.1	60.6	67.8	10.1	10.3	10.1
1 ^{re} génération	16.5	19.9	16.0	69.9	68.2	70.2	13.6	11.9	13.8
Avant 1946	7.5	8.4	7.4	64.5	64.1	64.6	28.0	27.4	28.0
1946-1960	17.4	19.7	17.0	75.3	72.0	75.9	7.4	8.4	7.1
1961-1965	21.0	21.7	20.8	72.5	71.0	72.9	6.5	7.4	6.3
1966-1971	28.1	31.6	27.4	65.7	62.8	66.2	6.2	5.6	6.4
Total	28.1	32.6	26.4	61.8	57.6	63.0	10.1	8.2	10.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Ces fortes proportions de célibataires au Québec, par rapport au reste du Canada, chez les plus de 15 ans, se retrouvent dans chaque groupe d'âge, tant de la deuxième génération que de la troisième et des suivantes. Le même écart est observé dans la plupart des groupes de la première génération. Seuls les groupes de 35-44 ans et de 45-54 ans ont un taux de nuptialité plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada; mais même alors, les différences sont relativement faibles. Vu l'effectif disproportionné de la population originaire du Québec de la deuxième génération ainsi que de la troisième et des suivantes, la proportion constamment plus élevée de célibataires de tous les âges est peut-être un facteur déterminant du déclin de la natalité dans cette province. Plus important encore, les écarts relatifs les plus grands se trouvent dans les deux plus jeunes groupes d'âge, c'est-à-dire les 15-24 ans et des 25-34 ans qui tendent à avoir les taux de fécondité légitime les plus élevés de tous les groupes en âge de procréation.

4.3.5. Comparaison des populations selon les origines culturelles et ethniques

Le Québec comprend 28 % de la population totale en 1971, dont un peu plus des trois-quarts est d'origine française, par rapport à 7 % seulement d'origine britannique; ce fait illustre bien le degré de concentration des populations ethniques dans les régions. Il est facile de comparer la composition du Québec avec celle du reste du Canada en consultant les données sur les principaux groupes ethniques du tableau 4.11. Le déséquilibre ethnique entre le Québec et le reste du Canada est évident. Au Québec, la population est d'origine française à 79 % par opposition à 9 % seulement à l'extérieur du Québec. Par ailleurs, les Britanniques ne comptent que pour 11 % de la population du Québec alors qu'ils constituent plus de la moitié, soit 58 %, de la population du reste du Canada. Ce dernier groupe est fortement concentré dans les provinces de l'Atlantique, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse où ils représentent 94 %, 83 % et 78 % des populations respectivement.

Les autres populations ethniques se distinguent aussi de façon significative les unes des autres en ce qui a trait à leur taille et à leur distribution géographique. À l'extérieur du Québec, les groupes d'autres origines ethniques représentent un tiers de la population alors que dans cette province, 11 % seulement n'appartient pas aux deux groupes fondateurs. Au Québec, les Italiens (2.8 %) et les Juifs (2.0 %) sont les troisième et quatrième groupes ethniques par ordre d'importance. Ailleurs au Canada, les groupes les plus importants après les Britanniques

TABLEAU 4.11. Groupes "fondateurs" et certain "autres" groupes ethniques, Canada, Québec et le reste du Canada, 1971

Groupe ethnique	Canada	Québec	Reste du Canada
Groupes fondateurs			
Britannique	44.3	10.5	57.6
Français	28.8	78.9	9.1
Autres groupes			
Allemand	6.2	0.9	8.3
Ukrainien	2.8	0.3	3.7
Italien	3.4	2.8	3.6
Juif	1.4	2.0	1.2
Néerlandais	2.0	0.2	2.7
Scandinave	1.7	0.2	2.3
Polonais	1.5	0.4	1.9
Russe	0.3	0.1	0.4
Chinois/Japonais	0.8	0.2	1.0
Autres	6.9	3.4	8.2
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0
Nombre	21,401,900	6,028,000	15,373,900

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

et les Français sont les Allemands (8.3 %), les Ukrainiens (3.7 %) et les Italiens (3.6 %). La mosaïque ethnique du Québec diffère de façon significative de celle du reste du Canada, tant en termes de groupes ethniques distinctifs qu'en fonction de la taille relative de ces groupes. La grande homogénéité culturelle du Québec due à la prédominance de la population d'origine française constitue pour l'adaptation socio-économique des immigrants un contexte linguistique et ethnique entièrement différent de celui du reste du pays dont les populations sont d'origines plus diverses et changent selon les régions.

Compte tenu du fait que les courants migratoires destinés aux diverses régions du Canada varient selon leur composition ethnique ou selon le moment de l'arrivée au Canada, des différences encore plus grandes sont prévisibles entre le Québec et le reste du Canada. Il est intéressant de noter que la composition par génération de la population d'origine britannique est à peu près la même au Québec qu'ailleurs au Canada tandis que les Français ont des proportions un peu plus élevées dans les première et deuxième générations à l'extérieur du Québec qu'à l'intérieur de la province. D'après le tableau 4.12, les Scandinaves, les Italiens, les Juifs et les Japonais et les Chinois réunis présentent peu de différences dans les deux secteurs; la situation est cependant tout à fait différente en ce qui concerne les Allemands, les Néerlandais, les Hongrois, les Polonais, les Russes et les Ukrainiens. Dans ces groupes ethniques, la proportion de personnes de la première génération tend à être beaucoup plus élevée au Québec que dans le reste du pays. Cette situation semble être surtout due au grand nombre d'immigrants arrivés immédiatement après la guerre, de 1946-1960, et de 1966-1971, à l'exception des Russes et des Ukrainiens qui comptent une proportion plus grande d'immigrants arrivés immédiatement après la guerre que pendant la période plus récente de 1966-1971.

Comme les contrastes entre le Québec et le reste du Canada sont relativement forts en ce qui a trait à l'origine des populations et au moment de leur arrivée au Canada, il n'est pas étonnant que les populations vivant au Québec et celles vivant ailleurs au Canada présentent en plus de leur taille relative plusieurs autres différences. Pour illustrer la nature de l'une de ces différences, les pyramides par âge et par sexe de quatre groupes ethniques différents sont démontrées, au graphique 4.4, pour les Canadiens de naissance dont les parents sont nés au Canada (troisième génération et les suivantes), en superposant les populations du Québec à celles du reste du Canada. Les différences sont assez intéressantes en ce qui touche la population d'origine française; en effet, la population du Québec apparaît légèrement plus âgée

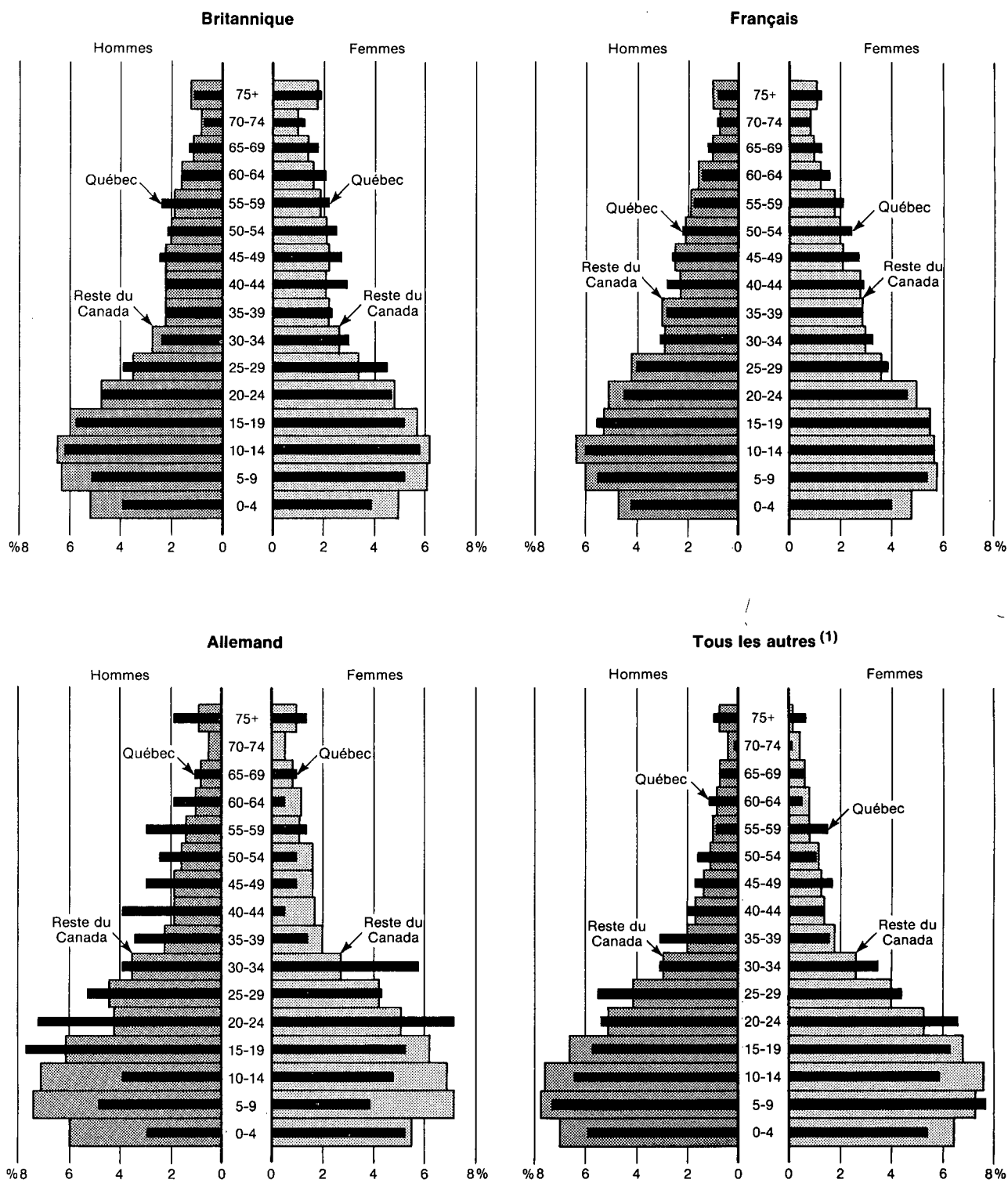
TABEAU 4.12. Population née à l'étranger, selon le groupe ethnique, par génération et par période d'immigration, Québec et le reste du Canada, 1971

Région/ Génération/ Période d'immigration	Groupe ethnique														
	Britan- nique	Fran- çais	Alle- mand	Néer- landais	Scan- dinave	Hongrois	Polonais	Russe	Ukrai- nien	Italien	Juif	Chinois/ Japonais	Amé- rindien	Autres	Total
Québec	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
3 ^e + génération	64.2	95.8	36.8	24.6	44.4	8.6	19.8	13.9	18.9	12.8	22.9	12.8	95.4	17.1	84.8
2 ^e génération	20.9	2.6	20.8	30.2	26.3	30.0	33.0	27.8	47.1	33.5	36.9	28.2	3.0	23.0	7.2
1 ^{re} génération	14.9	1.6	42.3	45.2	29.3	61.4	47.1	58.3	34.0	53.7	40.2	59.1	1.5	59.9	7.9
Avant 1946	5.9	0.5	5.5	0.8	9.1	7.1	9.1	11.1	9.2	3.6	12.8	3.4	1.2	3.6	1.6
1946-1960	4.6	0.5	27.2	34.1	9.1	39.3	31.4	44.4	23.8	29.0	18.0	18.1	-	15.9	3.2
1961-1965	1.5	0.2	3.7	4.0	4.0	4.3	2.5	-	0.5	10.8	4.7	10.7	-	14.3	1.2
1966-1971	3.0	0.4	5.9	6.3	7.1	10.7	4.1	2.8	0.5	10.3	4.8	26.8	0.3	26.1	1.9
Reste du Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
3 ^e + génération	67.4	89.7	46.2	28.8	41.9	17.0	31.2	39.4	42.4	10.8	26.7	14.2	95.2	22.0	58.7
2 ^e génération	20.2	7.3	29.9	37.0	37.0	37.6	36.7	36.8	40.4	34.7	38.7	33.0	3.0	26.8	22.9
1 ^{re} génération	12.3	3.0	24.0	34.2	21.2	45.4	32.1	23.8	17.2	54.5	34.6	52.8	1.8	51.2	18.3
Avant 1946	5.3	1.1	6.3	2.9	11.1	11.2	10.0	11.9	10.9	3.9	14.0	7.4	0.4	6.8	5.5
1946-1960	3.7	0.8	13.1	26.4	6.5	26.5	16.3	8.8	5.4	27.8	12.0	14.6	0.2	15.2	7.1
1961-1965	1.0	0.3	1.8	1.9	1.0	3.3	3.2	0.2	0.5	10.9	2.1	6.5	0.2	7.4	1.9
1966-1971	2.3	0.8	2.8	3.0	2.5	4.4	2.7	2.9	0.4	11.9	6.6	24.4	1.0	21.8	3.9

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Graphique 4.4

Composition par âge et par sexe de la troisième génération et des suivantes, de certains groupes ethniques, Québec et reste du Canada, 1971



(1) Comprend l'origine allemande

que la population d'origine française des autres parties du pays où une plus grande proportion de la population a moins de 15 ans et une proportion généralement plus faible a plus de 30 ans.

Le même genre de différences par âge et par sexe transparait avec plus d'évidence encore lorsqu'il s'agit de la population québécoise d'origine britannique et de celle des autres parties du Canada. Ici, les groupes d'âge de moins de 20 ans sont proportionnellement plus nombreux à l'extérieur du Québec que dans la province, tandis que pour tous les groupes de plus de 25 ans, c'est l'inverse. Dans ces groupes plus âgés, le déséquilibre est particulièrement significatif chez les femmes. Le même contraste dans la composition par âge et par sexe semble être le fait de l'ensemble de tous les autres groupes ethniques, bien que la taille relativement faible de ce groupe au Québec semble produire une certaine instabilité des estimations relatives au groupe plus âgé en raison d'erreurs d'échantillonnage. Les pyramides comparées de la population d'origine allemande permettent également d'illustrer une des ethnies comprises dans la catégorie "autres origines". Même si la variance d'échantillonnage est élevée, tout laisse croire aux effets de fortes migrations internes de jeunes travailleurs du groupe d'âge de 20-34 ans et à des rapports de masculinité relativement élevés, c'est-à-dire une population active excédentaire en hommes âgés de 35 à 65 ans.

En ce qui concerne la proportion de célibataires, la répartition selon l'état matrimonial des populations ethniques du Québec selon les générations ne varie pas beaucoup par rapport à celle du reste du Canada, bien que les proportions tendent à être constamment plus élevés à toutes les générations pour la plupart des groupes ethniques. La proportion de célibataires des populations d'origines française et britannique de la deuxième génération est beaucoup plus élevée que celle de ces mêmes populations ailleurs au Canada. Certains groupes, notamment les Néerlandais, les Hongrois, les Juifs et les Italiens de la deuxième génération et des suivantes s'éloignent cependant considérablement du schéma général, puisque tous ont des proportions de célibataires plus élevées à l'extérieur du Québec. D'après les données disponibles, il est cependant difficile de déterminer dans quelle mesure il faut tenir compte de ces écarts, étant donné que l'effectif relativement faible de quelques-unes des populations ethniques au Québec explique peut-être la plupart de la variance observée.

4.3.6. Régions métropolitaines

De plus en plus, la population du Canada se concentre dans les secteurs urbains. De 18.3 % en 1871, elle atteint 76.1 % en 1971 (Statistique Canada, Perspective Canada 1974, p. 4). En outre, la population a de plus en plus tendance à se concentrer dans un nombre assez restreint de grands centres urbains de sorte que, en 1971, plus de la moitié, soit 55 % de la population, se trouve dans les 22 régions métropolitaines de recensement du pays. À peine moins de la moitié de la population des régions métropolitaines vit dans les deux plus grandes villes de Montréal et de Toronto, lesquelles comptent à elles seules le quart de la population du pays. Pour cette raison et parce qu'elles attirent une part disproportionnée des nouveaux immigrants, il importe d'étudier leurs populations ainsi que les groupements régionaux déjà mentionnés.

Montréal avait toujours été le plus grand centre urbain du Canada; cependant, depuis 1976, la région métropolitaine de recensement de Toronto est devenue l'égale de Montréal. À part la dimension, elles ont toutefois peu en commun. La population de Montréal est presque aux trois-quarts née au Canada de parents nés au Canada par opposition à 40 % seulement des Torontois. Environ le tiers de ces derniers sont nés à l'étranger par rapport à 15 % de la population de Montréal. Lorsque les personnes nées à l'étranger sont groupées avec leurs enfants, le contraste est encore plus saisissant, puisque les première et deuxième générations réunies comprennent 60 % de la population de Toronto et 27 % seulement de celle de Montréal.

La composition de base des deux populations en fonction des origines culturelle et ethnique est entièrement différente, comme il se doit, compte tenu des disparités déjà observées entre le Québec et le reste du Canada. En 1971, la population de Toronto est d'origine britannique à 56.5 %, d'origine française à 3.6 % et d'autres origines dans une proportion de 39.9 %, tandis qu'à Montréal les pourcentages correspondants sont de 16.2, 64.3 et 19.5 à l'égard des Britanniques, des Français et des autres ethnies respectivement. Toronto a également une proportion d'autres ethnies (39.9 %) plus importante ailleurs au Canada hors du Québec (33.3 %), tandis que la proportion de Montréal (19.5 %) excède celle du Québec (10.6 %). La proportion d'autres ethnies de Toronto est non seulement deux fois plus élevée que celle de Montréal, mais la mosaïque ethnique n'est pas la même comme l'illustre particulièrement bien le tableau 4.13. En 1971, Toronto a des proportions de Britanniques, de Néerlandais, d'Ukrainiens et de Japonais et de Chinois réunis plus

TABLEAU 4.13. Population selon le groupe ethnique et la génération, RMR de Toronto et de Montréal, 1971

Groupe ethnique	Toronto				Montréal			
	Total	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +	Total	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +
Britannique	56.5	34.7	52.9	77.7	16.2	19.2	32.0	13.0
Français	3.6	0.6	1.6	7.5	64.3	11.1	19.5	82.5
Autres groupes	39.9	64.7	45.5	14.8	19.5	69.7	48.5	4.5
Allemand	4.5	6.1	4.4	3.2	1.4	4.7	2.7	0.5
Néerlandais	1.7	2.1	2.4	1.0	0.4	1.3	1.1	0.1
Scandinave	0.7	0.9	0.9	0.5	0.2	0.3	0.5	0.1
Polonais	1.9	2.8	2.5	0.7	0.7	2.5	2.1	0.2
Russe	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.3	0.5	0.0
Ukrainien	2.4	2.5	3.6	1.6	0.6	1.8	1.9	0.2
Italien	10.1	18.5	12.3	1.4	5.8	22.1	15.5	0.9
Juif	4.2	4.6	6.4	2.5	4.2	11.7	12.7	1.2
Chinois/Japonais	1.4	2.4	1.6	0.5	0.4	1.6	0.9	0.1
Autres	12.8	24.6	11.2	3.3	5.7	23.4	10.7	1.3
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	2,628	904	681	1,043	2,743	411	327	2,005

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

importantes que Montréal, tandis que cette dernière a des proportions plus importantes d'immigrants français, italiens et juifs. Dans l'ensemble, le degré d'hétérogénéité ethnique est très élevé aux deux endroits; mais la répartition des populations ethniques des deux régions métropolitaines de recensement diffère considérablement. Dans les deux centres, c'est la troisième génération et les suivantes qui dominent, celles d'origine britannique à Toronto et celles d'origine française à Montréal, bien que la prédominance relative des Français est beaucoup plus grande dans cette dernière localité.

Outre le mélange distinctif d'ethnies qui caractérise chacune des deux plus grandes régions métropolitaines de recensement, d'autres différences de structures significatives sont résumées au tableau 4.14. Montréal et Toronto ont des rapports de masculinité moins élevés que ceux du Québec ou du reste du Canada respectivement. Par comparaison, le rapport de masculinité de Toronto de 98.1 hommes pour 100 femmes excède celui de Montréal (96.4) en raison surtout de l'excédent de femmes des deuxième et troisième générations et des suivantes au Québec. Le rapport de masculinité de Montréal est supérieur à celui de Toronto (101.4 et 97.1) uniquement dans le cas de la première génération. Tandis que les immigrants de Montréal comprennent un nombre relativement plus élevé d'hommes que les générations nées au pays, l'inverse s'applique à Toronto où la population masculine des immigrants est moins importante que celle des générations nées au pays. Il semble que Montréal attire relativement davantage de femmes des générations nées au pays et d'hommes de la première génération de la population immigrante que Toronto.

Ces deux centres se distinguent également en ce qui a trait aux caractéristiques par âge de leurs populations. Tant Montréal que Toronto ont des populations plus âgées que celles du Québec et du reste du Canada. Ceci est uniquement le fait de la troisième génération et des suivantes, puisque les première et deuxième générations sont plus jeunes à Montréal que dans le reste du Québec, et à Toronto par rapport au reste du Canada, l'écart entre les âges médians étant le plus élevé dans ce dernier cas. Par comparaison, chacune des générations est plus âgée à Montréal qu'à Toronto, bien que la différence dans le cas de la première génération ne soit sans doute pas importante.

TABLEAU 4.14. Rapport de masculinité, âge médian et rapport de dépendance, selon la génération, RMR de Montréal et de Toronto, Canada, Québec et le reste du Canada, 1971

Génération/ Caractéristiques	Montréal	Toronto	Québec	Reste du Canada	Canada total
Population totale					
Nombre ('000)	2,743	2,628	6,028	15,374	21,402
Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Rapport de masculinité	96.4	98.1	98.1	100.9	100.3
Âge médian	27.9	28.3	25.6	26.7	26.3
Rapport de dépendance					
Total	52.3	52.4	57.5	61.5	60.4
Jeunes	41.7	41.0	46.7	47.6	47.4
Âgés	10.6	11.4	10.8	13.8	13.0
Troisième génération					
Nombre ('000)	2,005	1,043	5,112	9,026	14,138
Pourcentage	73.1	39.7	84.8	58.7	66.1
Rapport de masculinité	95.5	98.6	98.1	101.1	100.0
Âge médian	25.7	22.4	24.2	20.7	21.9
Rapport de dépendance					
Total	55.3	64.1	59.8	75.4	69.4
Jeunes	45.6	54.8	49.6	64.4	58.7
Âgés	9.6	9.3	10.2	11.0	10.7
Deuxième génération					
Nombre ('000)	327	681	437	3,527	3,964
Pourcentage	11.9	25.9	7.3	22.9	18.5
Rapport de masculinité	95.4	98.6	99.3	100.5	100.4
Âge médian	24.5	21.3	25.4	32.3	31.6
Rapport de dépendance					
Total	69.6	80.4	66.3	49.5	51.2
Jeunes	62.9	73.6	58.4	41.9	43.5
Âgés	6.7	6.8	7.9	7.6	7.7
Première génération					
Nombre ('000)	411	904	479	2,821	3,300
Pourcentage	15.0	34.4	7.9	18.4	15.4
Rapport de masculinité	101.4	97.1	107.3	100.4	101.4
Âge médian	38.7	37.6	39.0	42.8	42.4
Rapport de dépendance					
Total	29.6	27.1	31.3	39.9	38.6
Jeunes	12.7	11.4	12.7	11.6	11.8
Âgés	16.9	15.7	18.7	28.3	26.8

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

L'étude des structures par âge, en fonction de la taille relative des populations active et à charge montre que le rapport total de dépendance est beaucoup plus élevé à Toronto qu'à Montréal dans chacune des deux générations nées au pays, par suite uniquement des rapports de dépendance plus élevés des jeunes à Toronto; en effet, les rapports de la population de plus de 65 ans à la population de 15 à 65 ans sont les mêmes dans les deux régions métropolitaines de recensement. Ce n'est que dans le cas des rapports de dépendance de la population immigrante que les taux sont plus élevés à Montréal qu'à Toronto, mais les différences sont beaucoup moindres.

Toronto et Montréal se distinguent en ce qui a trait à la répartition selon l'état matrimonial mais, dans ce cas, de la même façon que le Québec se distingue du reste du Canada. Toronto a des proportions plus élevées de gens mariés, veufs et divorcés, et une proportion plus faible de célibataires que Montréal. À l'exception des veufs, ces différences sont les mêmes pour tous les groupes d'âge de 10 ans, de 15 à 65 ans et plus. Il faut également signaler qu'à Montréal le taux de nuptialité est plus élevé et les autres catégories plus faibles que dans toute la province de Québec, comme c'est le cas à Toronto par rapport au reste du Canada sans le Québec (Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.4-2).

Il n'y a pas de doute que la population du Québec est très différente de celle du reste du Canada en fonction de ces principales caractéristiques de structure. Ces différences ne sont pas étonnantes, comme n'est pas surprenant le fait que les populations de Montréal et de Toronto ressemblent très peu à celles de leur arrière-pays. Cependant, il ne faut pas oublier la nature particulière de ces différences structurales lorsqu'il s'agit d'évaluer l'évolution des immigrants qui ont fait des choix différents en ce qui a trait au lieu de résidence et à la région après leur arrivée au Canada.

NOTES

¹La communication de Jeffrey G. Reitz, "Language and Ethnic Community Survival" publiée dans The Canadian Review of Sociology and Anthropology constitue un exemple intéressant d'une analyse de la persistance de la langue d'une génération à l'autre, à partir des données rassemblées en vue d'une étude sur les langues officielles (Non-official Languages Study) entreprise sous les auspices du Secrétariat d'État. Le programme monographique du recensement de 1961 fournit l'une des premières occasions d'obtenir, sous forme de tableaux complexes à entrées multiples, les caractéristiques économiques et sociales de la première génération et des suivantes (c'est-à-dire nées au pays) de certains groupes ethniques dans la population canadienne. Voir W.E. Kalbach, The Impact of Immigration on Canada's Population, Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970. Pour une analyse des première et deuxième générations de la population des États-Unis, voir E.P. Hutchinson, Immigrants and their Children, 1850-1950, New York: John Wiley & Sons, Inc., 1956.

²Les personnes nées au pays de parents nés au pays ne peuvent faire l'objet d'une répartition plus poussée par sous-groupes de générations à partir des données de recensement. Dans le texte et dans les tableaux qui s'y trouvent, ce groupe est généralement désigné comme "la troisième génération et les suivantes".

³La deuxième génération, c'est-à-dire les Canadiens de naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger, est le fait de la fécondité des immigrants, dont l'effectif subit la double influence des variations migratoires et du taux de fécondité. Au contraire, la deuxième génération intermédiaire, issue de mariages mixtes entre parents de la première et de la deuxième génération, subira moins l'influence de l'immigration que des usages courants et des occasions de mariage entre les groupes nés en pays divers et leurs taux de fécondité.

⁴Il n'est pas possible, naturellement, de déterminer si le parent né au pays est de la deuxième génération ou des suivantes. Le particulier peut être considéré comme de la deuxième génération ou d'une des générations suivantes selon le parent qui sert à déterminer la génération. Plutôt que d'explorer les conséquences empiriques de tels choix à ce moment, il est décidé arbitrairement de traiter les cas de parenté mixte comme une génération intermédiaire entre la deuxième et la troisième. Dans les analyses ultérieures, les 1,928,000 Canadiens de naissance dont l'un ou les deux parents sont nés à l'étranger est considéré simplement comme

appartenant à la deuxième génération. Bien que pour le recensement, toutes les personnes nées à l'extérieur du Canada sont considérées comme nées à l'étranger, il est intéressant de signaler que les parents de 118,000 d'entre elles sont tous deux nés au pays et qu'au moins un des parents de 98,000 autres, est né au Canada. Même si ces personnes sont nées à l'étranger, il est difficile de prétendre qu'ils se distinguent de façon significative de ceux qui sont nés au pays de parents nés au pays, sans disposer de renseignements supplémentaires concernant leur lieu de résidence et leur niveau de scolarité atteint alors qu'ils vivaient à l'extérieur du Canada.

⁵ Les immigrants de 1966-1971 représentent 40.4 % de la première génération du groupe d'âge des 25-34 ans par rapport à 15.4 % seulement des 35-44 ans. Du premier groupe, 25-34 ans, arrivés juste avant le recensement de 1971, 73.7 % étaient mariés au moment du recensement par comparaison à 84.6 % de ceux qui sont arrivés pendant la période de 1961-1965.

CHAPITRE 5

RÉPARTITIONS GÉOGRAPHIQUES ET STRUCTURES ÉCOLOGIQUES

Les comparaisons entre le Québec et les autres provinces canadiennes sont de nature plutôt politique, mais cette préoccupation nationale ne devrait pas masquer l'importance d'autres facteurs sur lesquels peuvent reposer l'exigence d'une autonomie régionale accrue et d'autres problèmes qui concernent directement les personnes nées au Canada et à l'étranger. L'homogénéité structurale et culturelle du Québec est de toute évidence beaucoup plus grande que celle de la plupart des autres régions du Canada considérées dans l'ensemble ou par opposition au Québec. Non seulement y a-t-il de très grandes différences entre les régions mêmes, mais leurs grandes villes ne reflètent pas nécessairement au même degré des caractéristiques structurales de l'arrière-pays. Parmi les quatre centres les plus importants, le degré de correspondance semble être plus élevé à Vancouver et à Winnipeg qu'à Montréal ou Toronto qui ont attiré un nombre démesuré d'immigrants d'après-guerre. Bien que les analyses contenues dans ce chapitre portent principalement sur les différences ethniques de ces quatre centres majeurs, une certaine attention est accordée à la colonisation et à la migration interne qui sont à l'origine de la mosaïque culturelle et ethnique du Canada.

5.1. Différences entre les régions rurales et urbaines

Depuis la Confédération, la population du Canada s'est "citadinisée" assez rapidement et en 1971, un peu plus de 75 % des habitants demeuraient dans des régions urbaines. L'Ontario et le Québec sont presque également urbanisés, les populations urbaines s'élevant respectivement à 82 % et 81 % de la population totale. Le niveau d'urbanisation dans les autres provinces canadiennes varie considérablement, le pourcentage de la population urbaine étant légèrement supérieur à 33 % à l'Île-du-Prince-Édouard et de 75 % en Colombie-Britannique. Compte tenu de l'évolution non uniforme de l'urbanisation au Canada et de la répartition inégale de la population par génération, il ne serait pas surprenant de relever des écarts dans le degré d'intégration à la ville des divers groupes d'âge de la population.

Les personnes nées au Canada et à l'étranger ont réagi favorablement à l'industrialisation et à l'urbanisation, mais le second groupe est par définition plus mobile et plus adaptable que le premier. Les données sur le lieu de résidence en 1971 par période d'immigration corroborent clairement cette observation. Parmi

les immigrants arrivés au Canada juste avant le recensement de 1971, c'est-à-dire la cohorte de 1966-1971, seulement 1.4 % habitaient dans des fermes rurales comparativement à 7.1 % pour les habitants nés au Canada de parents canadiens de naissance. Par ailleurs, 6.1 % des immigrants venus au Canada avant 1946 vivaient dans des fermes rurales, c'est-à-dire un pourcentage semblable à celui de la troisième génération et suivantes. Toutefois, un plus petit nombre d'entre eux demeuraient dans des régions rurales non agricoles et dans de petites agglomérations urbaines et un nombre beaucoup plus important vivaient dans des villes de 30,000 habitants et plus, soit 62.8 % par rapport à 51.0 % pour les personnes nées au Canada de parents canadiens de naissance. Plus la période d'immigration est récente, plus le nombre d'immigrants vivant dans les grands centres urbains est élevé. Ainsi, pour la cohorte d'immigrants de 1966-1971 encore au pays le 1^{er} juin 1971, 84.0 % vivaient dans des centres de plus de 30,000 habitants.

Les variations du niveau d'urbanisation des différentes générations au Canada, au Québec et dans les autres provinces sont particulièrement importantes. Le tableau 5.1 indique une concentration plus élevée d'immigrants de la première génération dans des centres urbains de plus de 30,000 habitants au Québec que dans le reste du Canada. Dans cette province, 90 % des immigrants de la première génération, comparativement à 82 % et 57 % respectivement des immigrants des deuxième et troisième générations et les suivantes, vivaient dans des centres urbains plus importants. Ces chiffres contrastent fortement avec les pourcentages correspondants de 72 %, 71 % et 48 % des autres provinces canadiennes. L'écart entre les pourcentages de personnes vivant dans des fermes rurales et également prononcé, notamment pour les immigrants de la première génération et leurs descendants.

5.2. Migrations internes

Après la Confédération, les deux caractéristiques les plus remarquables ont été le peuplement et la croissance rapides des provinces de l'Ouest et l'urbanisation de l'ensemble du Canada. Au cours des 100 dernières années, les provinces de l'Ouest ont connu les taux d'accroissement les plus élevés attribuables surtout aux nombreuses migrations internes et internationales et à l'accroissement naturel élevé (Recensement du Canada de 1971, bulletin 5.1-1, p. 27). La plupart des immigrants se sont installés plutôt dans les régions du centre et de l'Ouest du Canada que dans l'Est, et les provinces peuplées au début de la colonisation ont commencé à connaître une forte émigration à mesure que l'Ouest se développait. Bien qu'une

TABLEAU 5.1. Lieu de résidence urbain et rural selon la génération, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Type de résidence	Québec			Autres provinces			Canada total		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +
Urbain									
30,000+	90.2	82.3	56.6	72.5	60.7	47.7	75.0	63.0	51.0
<30,000	6.2	10.3	21.7	13.6	17.3	22.2	12.5	16.6	22.0
Rural									
Non agricole	2.9	5.9	15.7	9.9	13.3	22.5	8.9	12.5	20.0
agricole	0.7	1.5	6.0	4.1	8.8	7.5	3.6	8.0	7.1
Total:									
Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	464.8	377.4	4,618.0	2,748.0	3,157.7	7,880.6	3,212.8	3,535.1	12,498.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

diminution importante de la population ait pu être évitée grâce à un taux d'accroissement naturel élevé, leur part de la population totale à baissé de façon continue au cours des années (Recensement du Canada de 1971, bulletin 5.1-1, p. 28-31).

La nature des migrations internes et leur influence sur la redistribution de la population peuvent être analysées de différentes façon à l'aide des données du recensement et des statistiques de l'état civil. Toutefois, seuls les recensements permettent d'étudier la contribution relative des différentes générations de Canadiens. Fondamentalement, les données permettent d'analyser les migrations définitives d'après la province de résidence actuelle et la province de naissance ainsi que les migrations qui ont eu cours pendant une période de cinq ans avant le jour du recensement. Les premières fournissent des renseignements sur les migrations interprovinciales nettes, mais leurs limitations inhérentes ne permettent pas d'identifier les migrants interprovinciaux revenus vivre dans leur province de naissance au moment du recensement. Les données quinquennales sur les migrations fournissent des estimations des tendances migratoires actuelles entre les municipalités plutôt que les provinces. Les deux types de données ont été utilisés dans cette analyse pour étudier les contributions relatives des différentes générations dans la répartition de la population au Canada.

5.2.1. Migration interprovinciale définitive

L'analyse comparée des données sur les provinces de résidence et de naissance permet d'étudier les migrations interprovinciales définitives de la population née au Canada¹. Les répercussions nettes des variations provinciales du volume des migrations internes sont résumées au tableau 5.2 qui donne le nombre de migrants nets et les taux de migration interprovinciale. L'émigration nette caractérise la population née au Canada de toutes les provinces de l'Est, du Manitoba et de la Saskatchewan. Par ailleurs, le nombre d'immigrants nés à l'étranger compensent en partie la baisse démographique due à l'émigration nette de la population née au Canada de ces provinces et contribuent également à l'accroissement de la population de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Au Québec, la balance migratoire est positive, puisque le gain dû à l'immigration est suffisant pour surmonter la perte due à l'émigration nette.

Voir note(s) à la page 214.

TABLEAU 5.2. Taux de migration interprovinciale nette définitive des personnes nées au pays et entrée des personnes nées à l'étranger pour 100 habitants, par province, Canada, 1971

Province	Total	Migration nette des personnes nées au pays		Entrée des personnes nées à l'étranger	Total des migrants
		3 ^e + génération	2 ^e génération	1 ^{re} génération	
<u>Nombre ('000)</u>					
Terre-Neuve	- 77.6	- 71.4	- 6.2	9.1	- 68.5
Nouveau-Brunswick	-105.3	- 97.6	- 7.7	26.8	- 78.5
Nouvelle-Écosse	-123.5	-112.7	- 10.8	39.1	- 84.4
Québec	-100.8	- 62.3	- 38.5	478.9	378.1
Ontario	368.6	253.5	115.1	1,697.7	2,066.3
Manitoba	-184.2	- 87.7	- 96.5	151.5	- 32.7
Saskatchewan	-373.2	-172.6	-200.6	111.6	-261.6
Alberta	82.1	80.7	1.4	283.0	365.1
Colombie-Britannique	513.9	270.1	243.8	502.1	1,016.0
Total	0	0	0	3,299.8	3,299.8
<u>Taux pour 100 habitants</u>					
Terre-Neuve	-14.89	-13.70	- 1.19	1.75	-13.14
Nouveau-Brunswick	-16.75	-15.52	- 1.22	4.26	-12.48
Nouvelle-Écosse	-15.80	-14.42	- 1.38	5.00	-10.80
Québec	- 1.67	- 1.03	- 0.64	7.95	6.28
Ontario	4.80	3.30	1.50	22.10	26.90
Manitoba	-18.69	- 8.90	- 9.79	15.37	- 3.32
Saskatchewan	-40.40	-18.63	-21.71	12.08	-28.32
Alberta	5.06	4.98	0.09	17.46	22.52
Colombie-Britannique	23.60	12.40	11.19	23.06	46.65

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Si l'on considère seulement les taux de migration interprovinciale nette, c'est la Colombie-Britannique qui, avec 23.6 %, a bénéficié le plus de la migration interne de la population née au Canada. L'Alberta occupe le deuxième rang avec 5.1 %, c'est-à-dire cinq fois moins que la Colombie-Britannique, l'Ontario vient en troisième place avec 4.8 %. Les taux de migration nette des autres provinces, indiqués au tableau 5.2, sont tous négatifs, celui de la Saskatchewan étant le plus bas avec -40.4 % suivi du Manitoba avec -18.7 %. Dans les provinces de l'Atlantique, ils varient entre -16.8 % au Nouveau-Brunswick et -14.9 % à Terre-Neuve, tandis que le Québec, avec -1.7 % connaît une légère émigration nette.

L'étude comparée des données sur la province de résidence et la province recueillies au moment du recensement de 1971 révèle que 2,371,700 personnes résident à l'extérieur de leur province de naissance. Deux tiers de ces personnes sont de la troisième génération et des suivantes et un tiers, de la deuxième génération. Étant donné que cette dernière génération ne comprend que 22 % de la population totale née au Canada, sa contribution aux migrations interprovinciales internes est légèrement supérieure à celle que l'on aurait pu prévoir. Que l'on considère les taux de migrations externes seulement ou les taux de migrations internes seulement, la proportion de migrants de la deuxième génération dans chaque province est supérieure à celle de la population totale née au Canada correspondante, dans toutes les provinces à l'exception de l'Ontario où elle ne représente que 24.4 % alors que la proportion de la population totale née au Canada de cette génération est de 28.2 %. La situation inverse caractérise la troisième génération et les suivantes qui sont sous-représentées parmi les migrants de chaque province à l'exception de l'Ontario. C'est généralement le cas, indépendamment de l'importance relative de la deuxième génération. En règle générale, le taux de migration interprovinciale de la deuxième génération est supérieur à celui de la troisième génération et des suivantes réunies.

En l'absence de données sur l'émigration de Canadiens à l'extérieur du pays et entre les provinces, les arrivées d'immigrants nés à l'étranger (première génération) dans les différentes provinces canadiennes sont comparées aux chiffres de la migration interprovinciale nette définitive des différentes générations de personnes nées au Canada, dans le tableau 5.2. Il ressort de cette étude qu'en 1971, le nombre d'arrivées d'immigrants de la première génération est faible dans les provinces de l'Atlantique qui ont connu une émigration nette de personnes des

deuxième et troisième générations et des suivantes nées au Canada. Les données sur la migration totale, c'est-à-dire la migration nette des personnes nées au Canada et les entrées d'immigrants, révèlent que le Québec est devenu une province d'immigration nette en raison surtout des arrivées d'immigrants. Le tableau 5.2 montre également que parmi les neuf provinces à l'étude, quatre seulement ont une immigration nette. Ces provinces sont la Colombie-Britannique, l'Ontario, l'Alberta et le Québec.

5.2.2. Mobilité récente, 1966-1971

En 1971, environ la moitié des résidents canadiens (46.7 %) vivaient ailleurs, soit au Canada soit à l'étranger en 1966. Presque le quart, soit 23.5 %, ont déménagé à l'intérieur de la localité (dans la même municipalité) et 14.0 % se sont installés dans une autre municipalité de la même province. Le reste de la population, c'est-à-dire 8.5 %, se répartissait presque également dans deux catégories, les migrants interprovinciaux et internationaux. Les trois principaux groupes de générations montrent de très grandes différences quant à leur répartition. En règle générale, la proportion de migrants à l'intérieur d'une même localité, d'une même province ou d'un même comté est relativement plus grande parmi la population de la troisième génération et des suivantes. La deuxième génération compte le plus grand nombre de migrants interprovinciaux tandis que la première génération compte de loin la proportion la plus élevée d'émigrants qui vivaient à l'étranger cinq ans avant la date du recensement.

Si l'on ne tient compte que des personnes résidant au Canada le 1^{er} juin 1966, on fausse un peu la réalité, notamment pour la première génération. Comme l'indique le tableau 5.3, parmi les personnes nées à l'étranger résidant au Canada au cours de la période quinquennale, il y a un nombre relativement plus élevé de migrants locaux que ne le laisse prévoir leur proportion de la population totale. La troisième génération et les suivantes et la deuxième génération comptent respectivement une proportion de migrants intraprovinciaux et interprovinciaux supérieure à la moyenne.

La répartition de la population québécoise selon le statut migratoire montre d'importantes différences. Dans l'ensemble, la distribution relative pour toutes les générations est assez similaire. Le Québec compte un nombre un peu plus élevé de personnes n'ayant pas déménagé, de migrants locaux et de migrants à l'intérieur

TABLEAU 5.3. Statut migratoire de la population résidant au Canada en 1966, selon la génération, Canada et Québec, 1971

Statut migratoire	Canada				Québec			
	Génération			Total	Génération			Total
	3 ^e +	2 ^e	1 ^{re}		3 ^e +	2 ^e	1 ^{re}	
Personnes n'ayant pas déménagé	55.7	56.8	54.3	55.7	57.8	56.7	51.6	57.3
Migrant local	24.4	23.6	28.7	24.8	24.9	26.1	33.1	25.5
Migrant intermunicipal même comté	5.1	4.6	4.5	4.9	5.6	6.9	7.6	5.8
Intraprovincial	10.6	9.8	8.0	10.1	10.6	7.4	5.3	10.0
Interprovincial	4.3	5.2	4.5	4.5	1.2	3.0	2.3	1.4
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	12,406.6	3,497.4	2,522.6	18,426.6	4,598.7	373.4	353.9	5,326.0

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

d'un même comté que le reste du Canada. Le premier groupe comprend principalement des personnes de la troisième génération et des suivantes tandis que les deux autres groupes sont constitués de personnes des première et deuxième générations. Le mouvement migratoire le plus caractéristique des personnes nées à l'étranger vivant au Québec en 1971 semble être aussi le plus limité en distance puisqu'il s'agit surtout de déménagements à l'intérieur de la région métropolitaine. Parmi les personnes nées au Canada de parents canadiens de naissance, le nombre de migrants intraprovinciaux est bien supérieur à ceux des deux autres générations en raison sans doute de la situation culturelle uniquement du Québec et de sa population à prédominance francophone.

La comparaison du lieu de résidence de la population vivant au Canada cinq ans avant le recensement et en 1971 permet de déterminer les variations de la répartition démographique selon les types d'habitat rural et urbain, attribuables à la migration interne au cours de la période quinquennale. Le tableau 5.4 révèle qu'en 1971, de toutes les générations c'est la première qui compte la plus grande proportion de personnes vivant dans des villes de 30,000 habitants et plus, suivie des deuxième et troisième générations et des suivantes. Toutefois, les déplacements de la population associés à la migration interne au cours de la période quinquennale précédente ont entraîné une diminution de la population de la première génération vivant dans les grandes agglomérations et une augmentation du nombre de résidents nés au pays. Les répercussions directes de cette migration interne ont été une convergence des proportions de ces trois groupes de générations demeurant dans des centres urbains plus importants, la troisième génération et les suivantes montrant la plus grande augmentation proportionnelle. Par contre, à la suite des déplacements internes des première et deuxième générations, les proportions dans les centres ruraux non agricoles ont connu les plus fortes hausses relatives. La première génération est le seul groupe dont le pourcentage de personnes vivant dans des centres urbains de moins de 30,000 habitants a augmenté. Il y a une baisse de la proportion de la population rurale agricole pour tous les groupes de générations.

Les différents types de migration interne n'ont pas tous influé de la même façon sur les variations de la répartition de la population rurale et urbaine. Par exemple, les migrations à l'intérieur d'un comté se sont surtout traduites par un mouvement de la population des régions rurales agricoles et des grands centres urbains vers des villes de moins de 30,000 habitants et des régions rurales non

TABLEAU 5.4. Variations de la répartition de la population selon le type de résidence rural/urbain selon la taille, attribuables aux migrations internes de 1966 à 1971, par génération de migrants et type de migration, Canada, 1971

Génération/ Type de migration/ Année de résidence	Type de résidence				Total	
	Urbain		Rural		Pourcentage	Nombre
	30,000+	<30,000	Non agricole	Agricole		
						('000)
Troisième génération						
1971	51.0	25.8	20.5	2.7	100.0	2,454.0
1966	44.0	30.9	18.6	6.4	100.0	2,454.0
Variation %: 1966-1971	15.9	-16.5	10.2	-57.8		
Deuxième génération						
1971	54.2	22.9	19.0	3.9	100.0	681.2
1966	52.9	25.9	15.1	6.1	100.0	681.2
Variation %: 1966-1971	2.5	-11.6	25.8	-36.1		
Première génération						
1971	58.9	22.0	16.4	2.8	100.0	426.9
1966	62.2	20.4	13.3	4.1	100.0	426.9
Variation %: 1966-1971	-5.3	7.8	23.3	-31.7		
Type de migration						
À l'intérieur d'un comté						
1971	48.9	23.8	23.5	3.7	100.0	899.1
1966	53.3	20.9	19.2	6.6	100.0	899.1
Variation %: 1966-1971	-8.3	13.9	22.9	-43.9		
Intraprovincial						
1971	50.0	26.8	20.1	3.2	100.0	1,851.3
1966	43.0	32.8	17.7	6.5	100.0	1,851.3
Variation %: 1966-1971	16.3	-18.3	13.6	-50.8		
Interprovincial						
1971	62.5	21.3	14.6	1.7	100.0	811.7
1966	53.2	28.0	14.2	4.7	100.0	811.7
Variation %: 1966-1971	17.5	-23.0	1.4	-63.8		

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

agricoles. Les migrations intraprovinciales et interprovinciales ont provoqué des hausses relatives importantes de la proportion de la population des centres urbains de 30,000 habitants et plus et de la population des régions rurales non agricoles au détriment des centres urbains plus petits et des régions rurales agricoles. Au cours de la même période quinquennale, les migrants internationaux se sont presque tous installés dans des grandes villes. Étant donné la distribution inégale des diverses générations dans l'ensemble du Canada et à l'intérieur des différentes régions canadiennes, on peut s'attendre à une certaine variation dans leur mouvement migratoire qui aura des répercussions particulières sur leur contribution à la répartition de la population. Ainsi, la troisième génération et les suivantes qui comptent un nombre de migrants intraprovinciaux particulièrement élevé ont contribué dans une grande mesure à la croissance des grandes villes. Les personnes de la deuxième génération qui ont migré à l'intérieur d'un comté sont les principales responsables des hausses de la proportion qui habite dans des petites villes et des régions rurales non agricoles. Les changements du lieu de résidence des personnes de la première génération qui ont migré à l'intérieur d'un comté, ont provoqué une baisse importante de la population considérée des grandes villes urbaines et des régions rurales agricoles au profit des villes de moins de 30,000 habitants.

5.3. Diversité ethnique et migration interprovinciale

Ce sont les premières migrations et la colonisation qui ont déterminé les caractéristiques fondamentales de la répartition des différents groupes culturels au Canada. Étant donné le grand nombre de groupes ethniques qui compose la population canadienne, le taux de diversité ethnique pour l'ensemble de la population est assez élevé. À partir des données de 1971 sur 41 groupes ethniques différents, il a été établi que, pour la répartition actuelle, le taux de diversité ethnique s'élève à 73 % du maximum possible calculé en fonction de ce nombre de groupes (Kalbach, 1976, p. 50-51).

L'écart entre les pourcentages d'hétérogénéité ethnique des provinces est assez important, Terre-Neuve ayant le pourcentage le plus bas en 1971 avec seulement 12 % de la diversité maximum possible et le Manitoba le plus élevé avec 80 %. Le taux de diversité ethnique de la Nouvelle-Écosse et du Québec est faible, car la population de ces deux provinces est dominée au même degré par une seule ethnie. Au Québec, 79 % de la population est francophone tandis qu'en Nouvelle-Écosse 78 %

de la population est d'origine britannique. Leurs taux de diversité respectifs sont de 37.3 % et 39.5 %. En règle générale, le Québec et les provinces de l'Atlantique sont ethniquement les plus homogènes tandis que l'Ontario et les provinces de l'Ouest sont les plus hétérogènes (Kalbach, 1976, p. 52).

Les migrations de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle sont nettement à l'origine de la très grande diversité ethnique actuelle de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Les répercussions des migrations internes de la population née au Canada, des régions homogènes de l'Est vers les régions hétérogènes de l'Ouest, sur l'augmentation ou la diminution de l'écart entre les taux de diversité ethnique régionaux dépendent en partie de l'origine ethnique et culturelle des migrants interprovinciaux et du degré de participation à certains courants migratoires interrégionaux. Si l'hypothèse de Lee selon laquelle les caractéristiques des migrants se situeraient entre celles de la population au point d'origine et celles de la population au point d'arrivée peut s'appliquer aux caractéristiques ethniques, les mouvements migratoires pourraient réduire les différences interrégionales et, dans ce cas, produire une convergence des taux de diversité ethnique régionaux (Lee, 1966, p. 47-57). Le recensement du Canada de 1971 permet d'analyser cette question.

5.3.1. Origine ethnique des migrants interprovinciaux définitifs nés au Canada

La composition ethnique de la population née au Canada ne vivant pas dans sa province de naissance diffère sensiblement de celle de la population totale née au Canada. Par exemple, il y a un pourcentage très élevé de Britanniques, d'Allemands, de Scandinaves, d'Ukrainiens et de Polonais parmi les migrants internes (définitifs) qui n'habitent plus leur province de naissance. Par contre, les personnes d'origines française, italienne et juive sont sous-représentées parmi ces migrants. Étant donné la concentration de Français au Québec et d'Italiens et de Juifs dans les régions métropolitaines, cette situation n'est pas particulièrement surprenante.

Les populations d'origine ethnique diverse sur-représentées parmi les migrants nés au Canada, font partie de la troisième génération et des suivantes nées au Canada plutôt que de la deuxième génération de Canadiens. La sous-représentation des Français parmi les migrants externes définitifs s'explique principalement par l'absence relative de personnes de la troisième génération et des suivantes, tandis que celle des Italiens et des Juifs est due à l'absence relative de descendants des personnes nées à l'étranger, c'est-à-dire la deuxième génération.

Il semble que les habitants d'une région économiquement perturbée ne ressentent pas tous de la même façon le besoin d'émigrer. En l'absence de développement économique, les jeunes subissent des pressions les incitant à émigrer. Dans les régions touchées par le ralentissement économique ou par des fluctuations de la demande du marché, les pressions seront plus fortes pour les travailleurs de certains secteurs industriels et commerciaux que pour d'autres travailleurs touchés moins directement; et s'il y a une concentration de personnes d'origine étrangère dans certains secteurs économiques, les pressions varieront aussi selon le groupe ethnique. La composition ethnique des migrants externes définitifs dépend en partie de la composition de base de la population régionale ainsi que des effets économiques sur certains groupes ethniques.

Si l'on considère les principales régions canadiennes de migration externe nette, la composition ethnique de base des provinces de l'Atlantique, du Manitoba et de la Saskatchewan ainsi que la nature de leur économie respective sont des facteurs importants pour définir les caractéristiques des migrants. Le tableau 5.5 permet d'analyser de façon plus approfondie ce problème, car il présente la distribution ethnique de la population qui a quitté les principales régions d'émigration et de celle qui est arrivée dans les principales régions d'immigration, soit l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. La composition ethnique des émigrants définitifs des provinces de l'Atlantique diffère beaucoup de celle des deux provinces des Prairies qui ont également connu une émigration nette au cours des dernières décennies. Dans le premier cas, les migrants d'origine britanniques sont sur-représentés de 26 % environ par rapport à leur proportion dans la population totale d'émigrants nés au Canada et les migrants d'origine française sont sur-représentés d'environ 10 %. Tous les autres groupes ethniques sont sur-représentés. Dans les deux provinces de l'Ouest, ce ne sont pas les deux groupes fondateurs qui forment la majorité des migrants, mais plutôt les Allemands, les Néerlandais, les Scandinaves, les Polonais, les Ukrainiens et tous les autres groupes ethniques à l'exception des Italiens et des Juifs. Pour les régions principales d'immigration nette, la situation en Ontario diffère de celle de l'Alberta et de la Colombie-Britannique réunies. Dans la première province, les migrants comprennent un pourcentage représentatif de Britanniques, mais une proportion de migrants d'origine française d'environ 24 % supérieure à celle de migrants d'origine française dans la population migrante totale et une proportion de personnes d'origines italienne et juive bien supérieure à la moyenne. En Alberta et en Colombie-Britannique, la composition de la population arrivée en

TABLEAU 5.5. Composition ethnique des émigrants et des immigrants définitifs dans certaines régions d'émigration nette et d'immigration nette, pour la population née au pays, Canada, 1971

Mouvement migratoire et régions	Total		Britan- nique	Fran- çais	Alle- mand	Néer- landais	Scan- dinave	Polo- nais	Ukrainien	Italien	Juif	Autres
	Nombre	Pourcen- tage										
	('000)											
Émigrants												
Provinces de l'Atlantique	472.3	100.0	73.7	19.1	0.3	0.9	0.5	0.3	0.4	0.3	0.5	4.0
Québec	346.3	100.0	43.5	45.2	1.1	0.5	0.4	0.7	1.0	1.2	1.7	4.6
Manitoba et Saskatchewan	789.3	100.0	52.7	6.9	7.4	2.8	5.0	2.5	9.1	0.3	1.1	12.4
Immigrants												
Ontario	773.0	100.0	59.3	21.6	2.0	1.1	1.6	1.3	4.2	0.9	1.2	6.9
Alberta et Colombie-Britannique	955.4	100.0	59.9	7.9	5.7	2.5	4.7	1.7	5.1	0.6	0.6	11.4
Total des émigrants nés au Canada	2,371.7	100.0	58.4	17.4	7.3	1.7	2.9	1.4	4.3	0.7	0.9	5.0
Total de la population née au Canada, 1971	18,102.1	100.0	45.9	33.3	5.5	1.6	1.6	1.2	2.7	1.8	1.1	5.8

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

très grand nombre correspond étroitement à celle des migrants qui ont quitté les deux provinces des Prairies. Il ressort très nettement que les caractéristiques de la population des régions de migration externe se trouvent dans la composition ethnique des mouvements migratoires externes. Toutefois, l'incidence globale de la migration interne sur le caractère ethnique de ces populations régionales est également une conséquence de l'incidence des migrants internes; les taux de migration nette définitive de la population née au Canada, selon les principaux groupes ethniques, présentés au tableau 5.6, doivent être considérés.

Il est difficile de déterminer les tendances ethniques de la migration nette dans les provinces de l'Atlantique en raison, d'une part, de l'absence de données pour l'Île-du-Prince-Édouard et, d'autre part, de la petite taille de nombreux groupes ethniques de cette région. Dans deux de ces provinces (Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse), les taux d'émigration nette des personnes d'origine britannique sont légèrement supérieurs à ceux de tous les autres groupes réunis. L'émigration nette de personnes d'origine française est un peu plus élevée que la moyenne en Nouvelle-Écosse et considérablement plus importante au Nouveau-Brunswick tandis qu'à Terre-Neuve, elle ne représente que la moitié de celle de la population totale. Parmi les autres groupes ethniques, les Juifs et les Italiens sont peut-être les seuls à enregistrer de forts taux d'émigration nette. En Nouvelle-Écosse, le taux d'immigration nette des Juifs s'élève à 16 % et leur taux d'émigration nette atteint respectivement 175 % et 67 % de celui du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Au Québec, la balance migratoire de tous les principaux groupes ethniques est négative. Les taux d'émigration nette des groupes d'origines britannique, allemande, polonaise et ukrainienne sont au-dessus de la moyenne. En Ontario, on observe la situation inverse. Avec un taux moyen de migration nette de 4.8 % pour toute la province, les Français (10.6 %), les Scandinaves (14.2 %) et les Ukrainiens (16.3 %) ont tous des taux de migration nette supérieure à la moyenne. Les autres groupes ethniques n'enregistrent pas d'émigration nette.

Le Manitoba et la Saskatchewan ont les taux d'émigration nette les plus élevés et aucun groupe ethnique n'a un taux de migration nette positif. Les Britanniques, les Scandinaves et les Juifs ont un taux d'émigration nette supérieur à la moyenne des provinces tandis que les Néerlandais ont un taux d'émigration nette supérieur à la moyenne en Saskatchewan seulement.

TABLEAU 5.6. Taux de migration interprovinciale nette selon les groupes ethniques de la population née au pays, par génération, Canada, 1971

Née au pays/ Génération/ Province	Total	Britan- nique	Fran- çais	Alle- mand	Néer- landais	Scan- dinave	Polo- nais	Ukrainien	Italien	Juif
Population totale née au Canada										
Terre-Neuve	-14.9	-15.5	-7.6	4.2	25.0	-28.6	44.4	0.0	0.0	-66.7
Nouveau-Brunswick	-16.8	-14.8	-20.0	-6.9	-25.5	-9.4	-100.0	20.0	-46.2	-175.0
Nouvelle-Écosse	-15.8	-16.4	-16.5	-12.3	-6.7	0.0	-11.8	-20.0	-9.1	16.1
Québec	-1.7	-7.4	-0.8	-4.8	0.0	0.0	-5.4	-6.8	-1.2	-1.2
Ontario	4.8	4.4	10.6	3.2	1.1	14.2	4.8	16.3	0.6	3.8
Manitoba	-18.7	-26.1	-14.6	-12.6	-17.6	-19.3	-13.7	-16.7	-11.9	-19.2
Saskatchewan	-40.4	-46.3	-33.8	-35.7	-50.8	-41.8	-29.4	-37.5	-28.0	-152.4
Alberta	5.1	5.9	15.0	8.3	3.1	-2.5	-2.5	0.6	-2.5	10.6
Colombie-Britannique	23.6	25.2	42.7	26.4	19.6	22.6	31.2	46.8	5.1	26.8
3 ^e génération										
Terre-Neuve	-13.7	-14.2	-6.9	8.3	50.0	-21.4	22.2	0.0	0.0	-66.7
Nouveau-Brunswick	-15.5	-13.7	-19.1	-3.4	-23.4	-6.2	-66.7	0.0	-38.5	-87.5
Nouvelle-Écosse	-14.4	-14.8	-16.3	-12.1	-6.7	0.0	-11.8	-12.0	-6.1	3.2
Québec	-1.0	-3.3	-0.8	-0.5	-0.8	5.0	-0.8	-2.0	-0.1	-0.8
Ontario	3.3	3.5	10.1	0.8	0.7	4.8	1.0	2.9	0.2	1.2
Manitoba	-8.9	-14.0	-9.0	-6.0	-7.7	-7.8	-3.2	-4.6	-1.0	-4.8
Saskatchewan	-18.7	-25.3	-24.6	-14.6	-26.4	-12.2	-11.5	-9.8	4.0	-23.8
Alberta	5.0	6.4	13.5	5.7	3.1	0.4	0.0	0.1	0.0	8.2
Colombie-Britannique	12.4	14.1	33.8	10.7	9.3	5.8	12.2	16.5	0.0	5.7
2 ^e génération										
Terre-Neuve	-1.2	-1.3	-0.7	-4.2	-25.0	-7.1	11.1	0.0	0.0	0.0
Nouveau-Brunswick	-1.2	-1.1	-0.9	-3.4	-2.1	-3.1	0.0	20.0	-7.7	-87.5
Nouvelle-Écosse	-1.4	-1.6	-0.1	-0.2	0.0	0.0	-2.9	-8.0	-3.0	12.9
Québec	-0.6	-4.2	-0.3	-4.3	0.8	-5.0	-5.0	-4.9	-1.2	-0.5
Ontario	1.5	0.9	0.6	2.4	0.4	9.4	3.4	13.4	0.4	2.5
Manitoba	-9.8	-12.1	-5.6	-6.6	-9.8	-11.5	-8.0	-12.1	-10.9	-14.4
Saskatchewan	-21.7	-21.0	-9.2	-21.1	-24.4	-29.6	-12.6	-27.7	-32.0	-128.6
Alberta	0.1	-0.6	1.6	2.6	0.0	-3.0	-3.0	0.5	-2.5	2.4
Colombie-Britannique	11.2	11.0	8.9	15.7	10.3	16.8	14.4	30.3	5.1	21.1

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

La population ethnique née au Canada, de l'Alberta, dont le taux d'émigration nette est légèrement supérieur à celui de l'Ontario, présente une structure mixte de migration nette positive et négative. En ce qui concerne l'immigration nette, les Français occupent le premier rang avec 15.0 %, suivis des Juifs (10.6 %), des Allemands (8.3 %), et des Britanniques (5.9 %) comparativement à 5.1 % pour toute la province. Les Scandinaves, les Polonais et les Italiens ont des taux de migration nette négatifs. La Colombie-Britannique, dont le taux de migration nette est le plus élevé, est avec l'Ontario la seule province qui a une immigration nette pour chacune de ses populations ethniques principales. Ainsi, les Ukrainiens ont un taux de migration nette de 47 % alors que le taux moyen pour la Colombie-Britannique est de 24 %. Les Français arrivent au second rang avec 43 % suivis des Polonais avec 31 %. Les Allemands et les Britanniques sont les seuls autres groupes à connaître des taux de migration nette supérieurs à la moyenne.

Dans l'ensemble, il semble y avoir entre l'Est et l'Ouest, une variation générale de la taille relative des générations dans la composition de la migration nette, qui est en partie attribuable aux périodes de peuplement de ces régions. Dans les provinces de l'Atlantique, la troisième génération et les suivantes ont des taux d'émigration supérieurs à ceux de la deuxième génération, tandis que dans l'Ouest (notamment au Manitoba et en Saskatchewan) des taux d'émigration plus élevés sont enregistrés parmi la deuxième génération. Au Québec et en Ontario, il y a un certain mélange, quelques groupes ethniques ayant des taux plus élevés parmi la troisième génération et les suivantes et d'autres ayant des taux élevés pour la deuxième génération. En Alberta, les taux sont plus élevés pour la troisième génération et les suivantes à l'exception de la deuxième génération d'Ukrainiens. Toutefois, en Colombie-Britannique, tous les groupes ethniques à l'exception des Britanniques et des Français enregistrent des taux d'immigration nette beaucoup plus élevés parmi la deuxième génération. L'écart entre les taux est particulièrement important entre la deuxième génération et la troisième génération et les suivantes de Canadiens d'origines juive, scandinave et ukrainienne.

5.3.2. Variations de la diversité ethnique régionale

Dans quelle mesure ces différences ethniques dans la répartition et les taux de migration nette des migrants définitifs, lesquelles varient selon les régions, ont-elles contribué à la diversité ethnique et culturelle du Canada? Étant donné la taille relativement petite de la population migrante interprovinciale définitive,

soit un peu moins de 10 % de la population totale en 1971, aucune répercussion importante n'est prévisible. Par ailleurs, il faut se rappeler que les variations régionales de la fécondité selon les groupes ethniques ont fortement contribué à accentuer les tendances ethniques existantes des populations régionales. Toutefois, l'étude comparée d'indices de diversité ethnique déterminés d'après la répartition actuelle de la population du Canada et d'indices établis à partir des populations provinciales hypothétiques qui auraient existé si tous les habitants étaient demeurés dans leur province de naissance, peut être très intéressante. Ces indices sont présentés au tableau 5.7.

On ne relève aucune tendance précise d'homogénéité ou d'hétérogénéité ethnique dans les provinces canadiennes. Toutefois, dans trois provinces de l'Est, l'indice de diversité est inférieur à celui qui aurait été enregistré si tous les habitants étaient demeurés dans leur province de naissance. Par contre, trois des cinq provinces à l'ouest du Québec ont un indice de diversité plus élevé. Il est intéressant de noter que les deux provinces de l'Ouest dont les taux d'immigration nette sont les plus élevés par rapport aux migrants définitifs nés au Canada sont également les deux provinces de l'Ouest dont l'indice d'hétérogénéité est en baisse. Les provinces de Manitoba et Saskatchewan, dont les taux d'émigration nette sont les plus élevés, démontrent toutes deux des gains dans leur indice d'hétérogénéité même si ces provinces possèdent déjà le niveau le plus élevé d'hétérogénéité de toutes les provinces du Canada. Il ressort de cette situation que les émigrants nets appartiennent surtout aux groupes ethniques les plus importants. Pour devenir plus homogène, il suffit qu'une province accueille un nombre plus élevé de migrants appartenant aux groupes ethniques les mieux représentés.

L'écart entre le Québec et l'Ontario, est intéressant à la lumière des derniers événements sociaux et politiques. En raison de la grande importance de l'accroissement naturel au Québec et des migrations en Ontario, le pourcentage d'homogénéité devrait être plus élevé au Québec qu'en Ontario. L'indice de diversité révèle qu'en Ontario le degré de diversité est presque deux fois plus élevé qu'au Québec. L'arrivée en Ontario de migrants en provenance de toutes les provinces canadiennes et l'émigration nette des principaux groupes ethniques du Québec beaucoup plus élevée que celle des Canadiens français expliquent l'augmentation et la diminution respective du taux d'hétérogénéité en Ontario et au Québec (tableau 5.7). La migration interprovinciale définitive de la population née au Canada permet

TABLEAU 5.7. Indices de diversité ethnique¹ de la population née au pays, par province de résidence et province de naissance, et variation proportionnelle, Canada, 1971

Province	Province de:		Variation proportionnelle
	Naissance	Résidence	
Terre-Neuve	0.120	0.118	-1.67
Nouvelle-Écosse	0.380	0.395	3.95
Nouveau Brunswick	0.550	0.545	-0.92
Québec	0.305	0.292	-4.26
Ontario	0.568	0.577	1.58
Manitoba	0.785	0.806	2.68
Saskatchewan	0.788	0.799	1.40
Alberta	0.755	0.751	-0.53
Colombie-Britannique	0.645	0.641	-0.62
Canada, total	0.707	0.707	0.00

¹Indice de diversité rectifié de Lieberman, $A_w^1 = \frac{A_w}{1 - \frac{1}{N}}$ où $A_w = \frac{\sum_{i=1}^N (p_i)^2}{N}$,

p_i = proportion de la population dans la $i^{\text{ième}}$ catégorie. Dans ce tableau, A_w^1 est calculé d'après la répartition proportionnelle des groupes ethniques (N=21), par province de naissance (Lieberman, 1969, p. 850-862).

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

également d'évaluer les répercussions des déplacements internes de la population sur les caractéristiques des populations régionales. L'analyse accorde peu de vraisemblance aux hypothèses de convergence des taux régionaux de diversité ethnique.

5.4. Répartitions des groupes ethniques dans les régions métropolitaines du Canada

La répartition des groupes ethniques au Canada est liée à l'histoire, notamment à la date des diverses vagues d'immigration, et à l'origine des immigrants. Les mouvements de ces populations de la campagne vers les villes, par suite de l'industrialisation, ainsi que l'afflux continu d'immigrants de l'étranger ont entraîné l'installation d'un nombre croissant de ces personnes dans quelques-unes des très grandes agglomérations.

L'accroissement et les caractéristiques de la population urbaine au cours du mouvement d'urbanisation ont fait l'objet de nombreuses études. Les théories de l'expansion urbaine selon lesquelles les changements sociaux et économiques seraient associés aux variations de la répartition géographique de la population urbaine offrent un intérêt particulier. Les modèles classiques de Burgess et Hoyt et les nombreuses études d'autres chercheurs ont souligné l'importance de la concurrence économique pour comprendre la distribution géographique des lieux de résidence, et des entreprises commerciales et industrielles. Le statut socio-économique en tant qu'indice du succès économique et de réussite sociale est devenu l'une des principales variables explicatives du lieu de résidence; la tendance de concentration de certains groupes raciaux et ethniques dans des quartiers urbains pauvres s'explique traditionnellement en fonction du moment de leur arrivée dans les centres urbains nord-américains, qu'ils viennent de l'étranger ou de la campagne, et de leur faible position concurrentielle. Ce n'est que depuis ces dernières années que la race et la culture sont considérées comme des facteurs explicatifs, certains groupes ethniques continuant à vivre au même endroit malgré l'amélioration de leur niveau de vie. Dans leur étude, MM. Darroch et Marston mettent l'accent sur l'importance des caractéristiques raciales et ethniques dans l'explication des tendances de ségrégation dans l'une des principales régions métropolitaines du Canada (Darroch et Marston, 1969, p. 71-95). M. Balakrishnan étudie le degré de ségrégation des groupes ethniques dans toutes les grandes villes du Canada au cours des dernières décennies et note de considérables variations entre les villes; de 1951 à 1961, il observe une baisse générale de la ségrégation qui, toutefois, ne se poursuit pas de 1961 à 1971

(Balakrishnan, 1976, p. 481-497; 1978, p. 26). En outre, ses conclusions confirment à nouveau l'importance de la taille de la population totale, de la taille relative des groupes ethniques majoritaires et minoritaires et de la période d'immigration dans le processus de ségrégation (Balakrishnan, 1976, p. 495).

Les nombreuses études sur la ségrégation des immigrants révèlent que l'origine ethnique peut être un facteur beaucoup plus important que prévu pour certains groupes ethniques. Par ailleurs, un grand nombre d'études antérieures tendent à prouver que le degré de ségrégation des immigrants a diminué avec le temps par suite de leur intégration et de leur assimilation au travail dans la société nord-américaine en général. Toutefois, contrairement aux États-Unis, le Canada n'a jamais souscrit complètement ou de façon constante à une théorie d'assimilation de ses immigrants. La politique de biculturalisme et de bilinguisme du Canada va à l'encontre de l'adhésion totale à tout modèle d'intégration ou d'anglicisation. L'existence et la persistance de la ségrégation raciale et ethnique sont conformes à un modèle multiculturel d'adaptation sociale et économique mais elles n'excluent pas nécessairement l'existence de mécanismes sociaux qui étayeraient les modèles d'assimilation plus traditionnels.

La diminution de la ségrégation ethnique entre 1951 et 1961 signalée par M. Balakrishnan laisse à entendre qu'il y a une dispersion progressive des populations ethniques des régions métropolitaines et une hétérogénéité plus grande des caractéristiques sociales et économiques reliées au lieu de résidence de l'ensemble de la population. La persistance ou l'affaiblissement des caractéristiques ethniques et culturelles associées à la ségrégation et à la concentration peuvent également être évalués en fonction des différentes générations des groupes ethniques et culturels. Si l'origine ethnique d'un immigrant est valorisée par sa famille et son entourage, de même que par la collectivité en général, les caractéristiques liées à l'origine ethnique devraient se retrouver dans les générations suivantes. Toutefois, l'acceptation par l'ensemble de la collectivité de modes d'adaptation par assimilation comme modèle approprié pour les immigrants se traduirait par la dispersion rapide des groupes ethniques des deuxième et troisième générations et des suivantes dans la collectivité et par une convergence correspondante des caractéristiques reliées au lieu de résidence. Cette analyse vise à déterminer dans quelle mesure la concentration dans certaines zones en tant que manifestation de l'identité et de l'association ethnique, persiste chez les générations suivantes

et à évaluer l'influence des deux agglomérations représentatives des deux cultures dominantes sur les tendances à rester en groupes compacts selon des affinités ethniques et culturelles.

5.4.1. Analyse: méthodes et données

Parmi les différentes méthodes mises au point pour évaluer la ségrégation selon le domicile, l'indice de dissemblance qui a déjà été beaucoup utilisé, a été adopté dans la présente analyse (Duncan et Duncan, 1955, p. 210-217; Lieberman, 1963, p. 30-40; Darroch et Marston, 1969, p. 71-95; Taeuber et Taeuber, 1965; Balakrishnan, 1976, p. 487). L'indice, dont l'échelle va de zéro à cent, indique le degré de similarité entre les répartitions proportionnelles de deux groupes de population dans tous les secteurs de recensement d'une région donnée. L'indice représente le pourcentage d'une population qui devrait déménager en vue d'obtenir une répartition égale à celle de l'autre population. Les indices calculés d'après la répartition de deux populations ethniques distinctes sont appelés indices de dissemblance. Ceux calculés pour un groupe ethnique précis par rapport au reste de la population, soit tous les autres groupes ethniques réunis, sont appelés indices de ségrégation,

Les données utilisées dans la présente analyse sont tirées des totalisations spéciales par secteur de recensement indiquant l'origine ethnique de la population âgée de 15 ans et plus, par génération et niveau d'instruction pour les personnes nées au Canada et par période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, dans les quatre principales régions métropolitaines du Canada. Le nombre d'origines ethniques indiqué au fichier de données initial (51) a été porté à 26 en vue de réduire au minimum le nombre de groupes qui seraient sous-représentés par rapport au nombre de secteurs de recensement d'une RMR donnée. En plus de fournir des renseignements sur un nombre beaucoup plus élevé de groupes ethniques, les données diffèrent à plusieurs autres égards de celles utilisées dans les études précédentes. Grâce à la question posée en 1971 sur le lieu de naissance des parents des recensés, il a été possible d'extraire la deuxième génération de la population totale née au Canada et de calculer les indices de ségrégation de ce groupe de transition entre les immigrants nés à l'étranger et les personnes nées au Canada de parents canadiens de naissance.

Cette analyse diffère également des études précédentes par l'utilisation du niveau d'instruction comme indice du statut socio-économique. Parmi les trois indicateurs de statut les plus communs, c'est le niveau d'instruction qui a été considéré comme le plus sûr. Au moment de la réception des totalisations spéciales de Statistique Canada, l'équivalence entre les nouveaux codes des professions de 1971 et les niveaux socio-économiques n'était pas facile à faire et les données sur le revenu des totalisations spéciales des secteurs de recensement se sont révélées presque inutiles en raison des contraintes de confidentialité fixées par Statistique Canada pour assurer l'anonymat des habitants des petites régions². Par contre, le niveau d'instruction des étudiants à temps partiel permet d'obtenir un indice de statut socio-économique relativement sûr, tant pour la population masculine que pour la population féminine.

Ces trois indicateurs du statut socio-économique couvrent malheureusement tous une population un peu plus restreinte que la population totale généralement utilisée dans les analyses de ségrégation, soit la population âgée de 15 ans et plus ou la population active totale expérimentée, dans le cas des données sur la profession et le revenu. Bien que les données sur la population âgée de 15 ans et plus ne soient pas exactement comparables à celles des études précédentes, elles conviennent peut-être davantage à l'analyse de la ségrégation. L'inclusion de la population âgée de moins de 15 ans pourrait gonfler les indices de ségrégation des populations ethniques dont le taux de fécondité est élevé. Des indices de ségrégation élevés pour certains groupes, par exemple les Italiens, traduisent aussi bien leur taux de fécondité que leur tendance à la ségrégation, étant donné qu'aucune distinction n'est faite entre les enfants à charge et les adultes. Des groupes ethniques composés de nombreux ménages où la femme et le mari vivent ensemble faussent également légèrement les indices, mais à un moindre degré.

L'indice de dissemblance pose plusieurs problèmes dus au nombre et à la taille des unités spatiales utilisées ainsi qu'à la taille du groupe ethnique à l'étude (Liebersohn, 1963, p. 33-38). Le premier problème vient de la comparaison entre les indices de villes dont la taille et le nombre d'unités spatiales diffèrent ou de la comparaison à différents moments, des indices d'une même ville dont la taille et le nombre d'unités statistiques spatiales ont augmenté. Il ressort des

Voir note(s) à la page 214.

analyses antérieures que les indices calculés d'après un plus grand nombre d'unités spatiales plus petites sont plus élevés que ceux calculés d'après un plus petit nombre d'unités plus grandes. Cette limite est généralement reconnue, mais aucune solution n'a été proposée si ce n'est de grouper les régions pour obtenir des unités spatiales comparables.

D'autres problèmes surgissent lorsque la taille du groupe ethnique à l'étude est plus petite que le nombre d'unités spatiales d'une RMR, ou n'est pas plus grande que la population totale de la plus petite unité spatiale. Dans les deux cas, on obtient une série restreinte et inconciliable de valeurs possibles qui pose des problèmes au moment de l'interprétation des résultats (Lieberman, 1963). Pour cette raison, on accordera moins d'importance à l'écart entre les valeurs absolues des indices qu'aux variations de la distribution et des niveaux de ségrégation relatifs des divers groupes ethniques et culturels d'une région métropolitaine.

5.4.2. Ségrégation ethnique dans les principales régions métropolitaines

Les moyennes des indices de ségrégation de 26 catégories d'origines ethniques, l'écart entre les indices, les valeurs maximales et minimales, pour les quatre plus grandes régions de recensement métropolitaines sont présentés au tableau 5.8. Les indices des principales populations ethniques âgées de 15 ans et plus figurent au tableau 5.9. Bien que la taille relative des indices moyens ne puisse être exactement comparée à celle des études antérieures, elle est similaire et présente à peu près le même ordre de grandeur. Le renversement de la position des villes de Toronto

TABLEAU 5.8. Indices moyens de ségrégation, écart, valeurs minimales et maximales, pour toutes les populations ethniques âgées de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, certaines régions métropolitaines du recensement, 1971

RMR	Indice moyen de ségrégation	Écart	Valeurs limites		Écart type
			Minimales	Maximales	
Montréal	51.2	48.0	32.2	80.2	12.5
Toronto	33.7	56.3	14.6	70.9	14.4
Winnipeg	34.7	59.2	14.6	73.8	16.4
Vancouver	28.2	48.1	8.1	56.2	14.9

Source: Basé sur les données présentées au tableau 5.9.

TABLEAU 5.9. Indices de ségrégation de certaines populations ethniques âgées de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, dans certaines RMR, 1971

Groupe ethnique	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
Anglais	45.4	19.8	18.5	11.6
Irlandais	35.3	14.6	16.8	8.1
Écossais	46.0	16.4	17.9	9.4
Autres origines Britanniques	65.5	26.0	23.0	16.5
Français	49.5	17.9	37.8	16.8
Allemand	34.6	16.1	18.3	16.3
Néerlandais	48.6	29.5	20.9	21.4
Scandinave	51.4	23.9	14.6	13.5
Autres de l'Europe du Nord et de l'Ouest	32.2	21.5	27.2	16.9
Hongrois	50.2	28.3	22.6	21.8
Polonais	38.7	36.8	25.8	17.0
Russe	52.3	37.9	25.0	20.4
Ukrainien	42.0	32.2	31.8	16.2
Autres de l'Europe centrale et de l'Est	40.7	27.5	22.5	20.9
Yougoslave	47.3	31.0	38.2	33.8
Italien	53.9	53.9	37.0	41.7
Grec	66.4	47.5	55.9	49.0
Portugais	63.8	65.3	73.8	56.2
Autres de l'Europe du Sud	42.2	31.5	51.9	35.8
Juif	80.2	70.9	67.5	50.6
Chinois	63.9	49.3	46.6	54.0
Japonais	73.3	35.6	40.8	38.4
Pakistanaï et Indiens d'Asie	62.1	39.9	48.4	38.0
Autres Asiatiques	61.5	42.0	61.9	47.8
Antillais et Noir	52.2	40.1	35.4	42.2
Autres	33.3	21.0	23.1	18.5

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

et de Winnipeg, observée par M. Balakrishnan pour la période de 1951 à 1961, est la seule exception (Balakrishnan, 1976, p. 487). Toutefois, l'écart entre ces deux centres est assez faible. En règle générale, les niveaux de ségrégation indiqués dans les études antérieures, comparés à ceux de la présente étude, sont à peu près les mêmes que ceux observés en 1971 pour Montréal et Vancouver, mais diffèrent légèrement des niveaux de 1961 pour les villes de Toronto et de Winnipeg. À part ces considérations générales, les comparaisons sont difficiles et doivent se limiter au classement hiérarchique des principales populations ethniques lorsqu'il s'agit de comparer les RMR entre elles en 1971 ou les données de 1971 à celles des années précédentes.

C'est la population d'origine juive de Montréal qui a l'indice de ségrégation le plus élevé parmi les groupes ethniques compris dans l'analyse des quatre principales RMR (80.2). À Toronto, elle vient également en première place tandis qu'à Winnipeg et à Vancouver, c'est la population portugaise qui est la plus groupée. À Vancouver (8.1) et à Toronto, les Irlandais ont l'indice de ségrégation le plus faible tandis qu'à Winnipeg et à Montréal, ce sont respectivement les Scandinaves et les Allemands³. L'écart entre les niveaux de ségrégation des populations ethniques de ces quatre RMR, mesuré d'après les indices de ségrégation moyens, varie entre 48 pour les villes de Vancouver et de Montréal, et 59 et 56 pour Winnipeg et Toronto respectivement.

Le classement des populations ethniques d'après leur indice de ségrégation est presque identique pour les villes de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. La corrélation des rangs est de 0.875 pour Vancouver et Toronto, de 0.837 pour Vancouver et Winnipeg, et de 0.789 pour Winnipeg et Toronto. Des trois RMR susmentionnées, c'est la ville de Toronto qui a l'indice le plus proche de celui de Montréal avec une corrélation de 0.697, suivie de Vancouver et de Winnipeg avec 0.659 et 0.577 respectivement. L'intercorrélation moyenne des rangs pour ces quatre RMR est de 0.739.

Il est particulièrement intéressant de déterminer l'identité des populations des principales régions métropolitaines du Canada dont l'indice de ségrégation est le plus élevé et celle des populations qui sont, de façon constante, les moins enclines à la ségrégation. Parmi ces dernières, les Irlandais viennent en tête, suivis des Allemands, des Écossais et des Anglais. Les Scandinaves comptent parmi

Voir note(s) à la page 214.

les groupes les plus dispersés des deux RMR de l'Ouest tandis que les Français et les Polonais viennent au quatrième rang à Toronto et à Montréal respectivement. Parmi les groupes qui présentent le taux de ségrégation le plus élevé, les Juifs viennent au premier rang dans les deux RMR principales et aux deuxième et troisième rangs à Winnipeg et à Vancouver. Dans l'Ouest, les Portugais ont le taux d'intégration le plus faible tandis qu'à Toronto, ils viennent au deuxième rang. À Vancouver, la population chinoise occupe la deuxième place tandis qu'à Montréal et à Toronto son niveau de ségrégation est plus faible et qu'à Winnipeg, il est encore plus bas. Les Grecs sont parmi les cinq groupes les plus enclins à la ségrégation dans les quatre RMR tandis que les Japonais et les Italiens le sont uniquement dans les villes de Montréal et de Toronto respectivement. Les Asiatiques, autres que les Japonais et les Chinois, ont un taux de ségrégation plus élevé dans l'Ouest; les Pakistanais et les Indiens d'Asie sont parmi les cinq groupes les plus enclins à vivre ensemble à Montréal. Malgré certaines variations dans les quatre RMR, le profil général est très évident. Les Britanniques ainsi que les Européens de l'Ouest et du Nord s'intègrent plus facilement que les Européens du Sud, les Asiatiques et les Juifs dont les niveaux de ségrégation sont les plus élevés dans les quatre régions métropolitaines principales du Canada.

5.4.3. Variations de la ségrégation selon le groupe ethnique et la génération

La dispersion géographique du lieu de résidence des immigrants et de leurs enfants à l'extérieur de leurs centres d'accueil comme circonstance concomitante de la mobilité sociale et de l'assimilation fait partie intégrante des modèles classiques d'expansion urbaine et d'assimilation. Même si la pertinence de ces modèles est empiriquement moins élevée aujourd'hui, ils fournissent une structure théorique qui permet d'évaluer les habitudes résidentielles de la société urbaine moderne. L'application du modèle d'assimilation aux variations de la ségrégation ethnique selon les générations révèle que le niveau de ségrégation de la troisième génération et des suivantes de chaque population ethnique est moins élevé que celui de la deuxième génération et que celui de la deuxième génération est moins élevé que celui des personnes nées à l'étranger ou de la première génération. Le niveau de ségrégation varie selon des populations ethniques; si ces dernières se dispersaient dans la collectivité, la moyenne des indices de ségrégation de chaque génération subséquente serait plus faible et l'écart type de la distribution des moyennes des indices aurait également tendance à baisser. Le tableau 5.10 présente les moyennes des indices de ségrégation par génération ainsi que les écarts types et les coefficients de variation relative pour Montréal et Toronto.

TABLEAU 5.10. Indices moyens de ségrégation résidentielle ethnique, écarts types et coefficients de variation relative¹ selon la génération, pour 26 groupes ethniques, population âgée de 15 ans et plus², RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Génération	Montréal			Toronto		
	Indice moyen	Écart type	CRV	Indice moyen	Écart type	CRV
1 ^{re}	51.2	11.6	22.7	40.0	11.3	28.4
2 ^e	61.8	18.7	30.3	45.0	23.2	51.5
3 ^e +	79.3	19.9	25.1	51.4	26.9	52.4
Total	51.2	12.5	24.4	33.7	14.4	42.7

¹ Coefficients de variation relative = (Écart type/indice moyen) x 100.

² Ne fréquentant pas l'école à plein temps.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées des secteurs du recensement.

Il ressort nettement que les indices de ségrégation moyens augmentent en fait d'une génération à l'autre et que dans chaque cas, le niveau de ségrégation est plus élevé à Montréal qu'à Toronto. Toutefois, bien qu'en moyenne la ségrégation des 26 groupes soit moins prononcée à Toronto, le degré de dispersion par rapport à la moyenne est légèrement supérieur. L'écart entre les degrés de ségrégation est plus grand pour les deuxième et troisième générations par rapport à la première, dans les deux RMR, mais Toronto enregistre l'écart le plus prononcé. Comme la distribution des générations et le nombre relatif d'immigrants et de groupes ethniques varient considérablement entre les deux principales RMR du Canada, il est important d'évaluer l'impact éventuel des variations sur l'indice de ségrégation moyen. Il se peut que le modèle de ségrégation décroissante consécutivement à l'assimilation des générations subséquentes ne s'applique qu'aux populations ethniques les plus nombreuses et les plus anciennes. Les deuxième et troisième générations des populations d'immigrants les plus récentes ne sont pas suffisamment importantes pour présenter un degré significatif de dispersion dans la collectivité. Dans ce cas, les indices de ségrégation relativement élevés de ces dernières générations auront des répercussions importantes sur l'indice moyen simple non pondéré de tous les groupes ethniques.

L'analyse des tendances de ségrégation permet de repérer plusieurs schémas distincts. Dans le premier, les générations nées au Canada tendent à mieux s'intégrer que la première génération, ce qui, dans ce cas, est conforme aux différents

modèles de convergence selon lesquels l'assimilation équivaut à la similarité croissante entre la répartition des lieux de résidence des personnes considérées et celle de l'ensemble de la collectivité. Dans le deuxième, c'est la situation inverse: il n'y a aucune différence ou une augmentation de la ségrégation. En l'absence d'autres données, on peut supposer l'existence de pratiques discriminatoires importantes dans le modèle d'assimilation (par ex. anglicisation ou fusion des races) ou de ségrégation volontaire dans un modèle pluraliste ou multiculturel. La situation est sans doute plus complexe lorsque les niveaux de ségrégation de la deuxième génération ne sont pas intermédiaires entre la première et la troisième génération et les suivantes. Une variation constante de la première et à la troisième génération et les suivantes sous-entend une persistance du désir général de la population dominante d'assimiler les nouveaux arrivés. Toute déviation par rapport à ce schéma, tant pour la deuxième génération que pour les générations plus récentes reflète des différences importantes dans les caractéristiques socio-économiques de ces générations ou un changement dans le climat social ou l'attitude des membres du groupe dominant ou minoritaire. Par exemple, un haut niveau de ségrégation de la troisième génération en milieu urbain peut refléter ses origines rurales si ce groupe particulier comprend un bon pourcentage de migrants ruraux. Un niveau de ségrégation plus élevé chez les immigrants de la deuxième génération par rapport à ceux des première et troisième générations prises séparément ou réunies, peut s'expliquer par leur volonté d'affirmer leur identité et leur association ethniques ou par une réussite socio-économique plus grande ou les deux, comme ce semble être le cas des personnes d'origine juive. Les données révèlent que les diverses populations ethniques qui habitent dans les principaux centres urbains du Canada présentent divers schémas de ségrégation reflétant de façon significative les antécédents culturels de tous ces groupes et les différences entre chaque groupes, par génération.

D'après les données de 1971, il y a de très grandes différences entre les groupes ethniques dans les schémas de ségrégation par génération, lorsque l'on compare les générations nées à l'étranger à celles nées au Canada réunies. Une ségrégation plus forte chez la première génération caractérise les immigrants de l'Europe du Nord et de l'Ouest dans les quatre principales RMR du Canada, à l'exception de Montréal. Ce schéma d'assimilation caractérise également les groupes de l'Europe centrale et de l'Est dans les mêmes centres métropolitains. Chez les

personnes d'origine sud-européenne, ce sont celles qui sont nées au Canada qui ont le niveau de ségrégation le plus élevé dans les quatre centres. Une ségrégation croissante de la première à la troisième génération et aux suivantes, caractérise aussi le groupe formé des Asiatiques, des Antillais et des Noirs. Bien que la population d'origine juive suive le même schéma général, le niveau de ségrégation plus élevé des populations nées au Canada réunies s'explique dans ce cas par la répartition des lieux de résidence de la deuxième génération plutôt que de la troisième génération et des suivantes. Ce fait est particulièrement intéressant en regard des données sur l'adaptation économique des immigrants qui révèlent que les Juifs de la deuxième génération sont ceux dont la réussite est la plus grande parmi tous les groupes à l'étude.

Il est évident que les indices de ségrégation par génération de certains groupes ethniques réunis ne représentent pas nécessairement la simple moyenne des indices de chaque groupe. Les variations du degré de chevauchement de la répartition spatiale de plusieurs groupes peuvent produire des effets très différents sur les indices de ségrégation. Par exemple, la réunion de deux groupes vivant très isolés de l'ensemble de la population et l'un de l'autre également donnera une nouvelle concentration de population répartie plus largement dans la RMR et ayant un indice de ségrégation beaucoup plus bas que celui de chaque groupe séparément.

Il ne fait peu de doute que le contexte culturel des centres métropolitains produise des effets très différents sur les schémas de ségrégation résidentielle des populations ethniques du Canada. Le tableau 5.11 donne les populations anglaise et française de Toronto et de Montréal et l'indice de ségrégation de chaque génération. À Toronto, ces deux groupes ethniques ont un schéma similaire. Ils présentent tous deux le même modèle d'assimilation, seuls les niveaux de ségrégation relatifs étant différents, celui des Français étant supérieur à celui des Anglais, surtout pour la troisième génération et les suivantes. À Montréal, le schéma est plus pluraliste, les Français et les Anglais de la troisième génération et des suivantes formant un groupe beaucoup plus compact, comme la majorité des groupes ethniques de cette ville. Les trois quarts des groupes ethniques vivant dans cette ville ont un niveau de ségrégation minimal pour la première génération tandis que les autres groupes se conforment au modèle anglais, le niveau de ségrégation minimal étant celui de la deuxième génération.

TABLEAU 5.11. Indices de ségrégation des populations anglaise et française par génération, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Génération	Montréal		Toronto	
	Français	Anglais	Français	Anglais
1 ^{re}	41.1	45.1	35.3	29.0
2 ^e	46.8	35.0	25.3	16.4
3 ^e +	53.9	48.7	18.1	8.3
Total	49.5	45.4	17.9	19.8

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées des secteurs du recensement.

5.5. Situation socio-économique et ségrégation

Dans les modèles classiques d'expansion urbaine, la concurrence économique est considérée comme le processus de base de la répartition des lieux de résidence de la population. Même si le niveau de qualification des migrants récents est considérablement supérieur à celui des migrants du début du XX^e siècle, on observe encore une concentration des nouveaux immigrants dans les quartiers proches du centre des villes et une expansion subséquente de ces quartiers due à l'arrivée continue d'immigrants et aux mouvements vers les banlieues. D'autre part, les familles à revenu élevé ont toujours eu leur Westmount et leur Forest Hill mais ont un champ d'activités sociales qui n'est jamais aussi limité par les frontières physiques du quartier que ne l'est celui des familles à faible revenu. La situation des personnes à revenu moyen par rapport aux schémas de distribution spatiale est plus complexe en raison peut-être de leurs besoins en matière de logement et du fait que les logements disponibles se situent en majorité dans les banlieues en expansion rapide. Comme les modèles résidentiels de la ville sont établis depuis longtemps, les conditions urbaines actuelles laissent à entendre que la ségrégation résidentielle caractérise plutôt les groupes à faible revenu et, à un degré moindre, les groupes à revenu très élevé.

À l'heure actuelle, l'importance de l'ethnicité dans le processus de ségrégation résidentielle représente un point en litige. Si la ségrégation résidentielle reflète en partie les différences culturelles et ethniques des nouveaux immigrants ainsi que le processus d'assimilation, du fait que les quartiers habités en majorité par des populations d'origine étrangère constituent des foyers d'accueil où la transition entre le pays d'origine des immigrants et leur pays d'adoption se fait plus

facilement, les avantages de ce groupement ethnique dépendent donc de l'apport continu de nouveaux immigrants. Si l'immigration cessait et si tous les immigrants établis au pays s'intégraient à la vie sociale et économique de la collectivité urbaine, l'existence d'une communauté ethnique bien structurée ne serait plus aussi essentielle. Toutefois, dans la mesure où les immigrants et leurs enfants ne s'assimilent pas à la collectivité, volontairement ou non, la communauté ethnique et son organisation sociale survivront; et il faut s'attendre à la persistance d'une certaine ségrégation résidentielle.

Il ressort des études du ségrégation précédentes que l'ethnicité joue toujours un rôle important dans la différenciation des quartiers résidentiels. Malgré une certaine baisse de la ségrégation ethnique pendant les dernières décennies, l'origine ethnique de la population semble être aussi importante que la situation socio-économique pour expliquer la ségrégation résidentielle dans les régions métropolitaines de recensement. L'étude des variations de la ségrégation ethnique en tenant compte aussi de la situation socio-économique devrait permettre de comprendre un peu mieux ce problème. Dans les analyses suivantes, le niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, sert d'indicateur de la situation de la population. Le tableau 5.12 présente les indices de ségrégation moyens et leurs variations pour les 26 groupes ethniques à Toronto et à Montréal.

TABLEAU 5.12. Indices moyens de ségrégation résidentielle ethnique, écarts types et coefficients de variation relative selon le niveau de scolarité des 26 groupes ethniques, population âgée de 15 ans et plus¹, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Niveau de scolarité	Montréal			Toronto		
	Indice	Écart type	CRV	Indice	Écart type	CRV
Primaire ou moins	64.3	16.6	25.8	45.9	16.3	35.5
Secondaire	54.1	13.8	25.5	33.5	14.8	44.2
Universitaire	53.2	12.3	23.1	40.6	14.6	36.0
Total	51.2	12.5	24.4	33.7	14.4	42.7

¹ Ne fréquentant pas l'école à plein temps.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées des secteurs du recensement.

Les deux RMR présentent deux schémas fondamentalement différents de variation entre la ségrégation résidentielle ethnique et le niveau de scolarité. À Montréal, ce sont les personnes ayant le niveau de scolarité le plus bas, c'est-à-dire primaire ou moins, qui forment les groupes les plus compacts tandis que celles qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou universitaires ont un indice de ségrégation moyen plus faible. La variabilité des indices de ségrégation moyens entre les groupes ethniques est presque identique pour les trois niveaux d'instruction, le groupe dont le niveau de scolarité est le plus élevé présentant la plus faible variabilité calculée d'après l'écart type et le coefficient de variation relative. À Toronto, la situation est très différente en plus du fait que les taux de ségrégation sont généralement plus faibles pour ces trois niveaux d'instruction. Il est particulièrement intéressant de noter ici que le groupe intermédiaire présente le plus bas niveau de ségrégation. L'indice de ségrégation moyen des universitaires est beaucoup plus élevé que celui du groupe intermédiaire mais un peu plus bas que celui du premier groupe (niveau de scolarité le plus bas). Le degré de variation relative des indices moyens est beaucoup plus grand à Toronto qu'à Montréal et il est particulièrement élevé pour le groupe intermédiaire qui présente le plus faible indice de ségrégation moyen.

L'étude des schémas des indices de ségrégation ethnique moyens selon le niveau de scolarité de chaque groupe de génération à Toronto ne révèle pas de différences importantes par rapport au schéma de tous les groupes réunis décrit précédemment. Le niveau de ségrégation moyen, donné par l'indice moyen, augmente d'une génération à l'autre; les personnes ayant complété des études secondaires présentent toujours le plus bas niveau de ségrégation tandis que celles qui ont terminé ou non des études primaires ont l'indice moyen le plus élevé, suivies de très près par les personnes détenant un diplôme universitaire ou une formation universitaire.

À Montréal, la situation est quelque peu différente. Le schéma général de variation des indices moyens selon le niveau de scolarité ne s'applique qu'à la première génération née à l'étranger tandis que les schémas des deuxième et troisième générations et des suivantes se rapprochent beaucoup de ceux de Toronto, les universitaires venant au deuxième rang quant au niveau de ségrégation, comme l'indique les indices de ségrégation moyens des 26 groupes ethniques. Le groupe intermédiaire

présente les plus faibles indices de ségrégation moyens. Le tableau 5.13 donne les indices de ségrégation moyens et leur mesure de dispersion selon le niveau de scolarité de chaque génération, pour Montréal et Toronto.

L'étude des variations de la ségrégation résidentielle selon certains groupes ethniques de la population est particulièrement intéressante. La comparaison des groupes français, anglais et allemands de Toronto selon les générations et les niveaux de scolarité, révèle une analogie frappante entre les schémas de variation des indices moyens; ainsi, les personnes ayant terminé des études secondaires présentent constamment la plus faible ségrégation. La forte ségrégation du groupe le moins instruit, observée au tableau 5.12, caractérise surtout la première génération (voir tableau 5.14). Les Anglais et les Français de la deuxième génération dont le niveau de scolarité est le plus élevé présentent une plus forte ségrégation tandis que les Allemands vivent en groupes presque aussi compacts, que leur niveau de scolarité soit faible ou élevé. Quant à la troisième génération et les suivantes, on trouve de nouveau une similitude entre les groupes les plus instruits et les moins instruits, la ségrégation étant encore plus forte pour les Français détenant un diplôme universitaire.

À Montréal, les schémas de ces trois groupes ethniques particuliers sont moins uniformes. L'écart entre les Français nés au Canada et à l'étranger est intéressant. Parmi les derniers, ceux dont le niveau de scolarité est élevé s'intègrent mieux à la société canadienne tandis que l'on observe la situation inverse parmi les premiers. Les schémas sont plus complexes pour les deux autres groupes ethniques, mais ils se rapprochent davantage du modèle français pour la première génération. Quant aux autres générations, il ressort que les Allemands et les Anglais ayant complété des études secondaires présentent dans l'ensemble un niveau de ségrégation moyen plus faible.

Parmi les groupes ethniques présentés au tableau 5.14, les Juifs offrent un intérêt particulier. Indépendamment de la RMR ou de la génération considérée, la relation entre la ségrégation résidentielle et le niveau de scolarité est négative. Les Juifs les moins instruits ont l'indice de ségrégation le plus élevé et ceux qui détiennent un diplôme universitaire sont les mieux intégrés dans la société canadienne en particulier les Juifs nés à l'étranger et ayant le plus haut niveau de

TABLEAU 5.13. Indices moyens et écarts types de la ségrégation résidentielle des groupes ethniques selon le niveau de scolarité, par génération, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Génération	Montréal						Toronto					
	Elémentaire		Secondaire		Universitaire		Elémentaire		Secondaire		Universitaire	
	Indice moyen	Écart type	Indice moyen	Écart type	Indice moyen	Écart type	Indice moyen	Écart type	Indice moyen	Écart type	Indice moyen	Écart type
1 ^{re}	62.3	13.3	53.2	15.8	54.1	23.8	55.1	13.2	40.6	12.9	47.7	13.5
2 ^e	79.1	20.4	68.1	27.9	74.2	24.3	69.4	24.7	50.4	23.7	67.6	21.0
3 ^e +	81.0	21.8	75.0	20.7	78.1	19.9	70.6	28.6	55.9	28.5	68.5	28.2
Total	64.3	16.6	54.1	13.8	53.2	12.3	45.9	16.3	33.5	14.8	40.6	14.6

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées des secteurs du recensement.

TABLEAU 5.14. Indices de ségrégation de certains groupes ethniques, selon le niveau de scolarité, par génération, population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Groupe ethnique	Canadiens de naissance						Nés à l'étranger		
	3 ^e + génération			2 ^e génération			1 ^{re} génération		
	Élémentaire	Secondaire	Universitaire	Élémentaire	Secondaire	Universitaire	Élémentaire	Secondaire	Universitaire
	<u>RMR de Montréal</u>								
Anglais	46.0	48.1	48.7	39.8	35.3	39.9	54.7	39.7	38.2
Irlandais	36.3	38.3	40.7	39.4	31.9	39.4	62.7	43.6	46.0
Écossais	42.4	46.0	50.8	45.1	35.7	38.9	66.3	43.5	44.8
Français	40.1	46.9	53.9	43.1	47.7	53.8	52.8	41.4	38.0
Allemand	51.9	38.2	54.5	77.3	50.4	54.6	52.8	33.5	33.6
Polonais	--	72.5	--	68.6	55.4	63.8	47.6	41.9	44.7
Ukrainien	--	71.1	--	56.5	49.2	58.6	53.3	59.5	69.2
Italien	51.7	40.0	67.3	46.6	49.6	61.3	65.9	61.9	60.4
Juif	86.0	82.5	75.9	84.1	78.3	67.2	80.9	70.1	56.6
	<u>RMR de Toronto</u>								
Anglais	12.6	8.6	12.8	19.5	16.2	23.7	38.1	21.2	24.0
Irlandais	14.4	9.4	15.2	22.2	15.4	26.4	40.3	19.7	31.0
Écossais	18.4	10.8	15.5	21.7	14.5	24.4	37.9	20.9	27.9
Français	20.1	17.1	29.8	49.8	30.7	64.8	70.8	38.9	51.0
Allemand	31.3	17.1	31.1	43.5	24.6	42.2	38.5	20.1	26.0
Polonais	66.4	41.3	77.4	51.9	35.7	56.7	52.5	43.6	40.8
Ukrainien	64.3	32.2	62.5	35.7	28.0	44.1	46.2	48.0	59.3
Italien	61.7	41.3	--	38.5	31.3	53.5	53.2	50.2	56.9
Juif	83.6	69.3	61.9	81.3	77.3	66.4	77.8	69.0	58.9

"--" Nombre de cas inférieurs à 500.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

scolarité. Chez les Italiens, au contraire, ce sont les plus instruits qui ont tendance à rester en groupe à l'exception des immigrants italiens nés à l'étranger de Montréal dont le niveau de ségrégation est assez élevé et le rapport entre le niveau de scolarité et la ségrégation a tendance à être légèrement négatif. Le tableau 5.14⁴ présente les indices de ségrégation de certaines populations ethniques, selon le niveau de scolarité, par génération, pour Montréal et Toronto.

La diversité ethnique caractérise non seulement les régions du Canada, mais également les grandes villes. Le degré de différenciation ethnique varie fortement, comme l'indiquent les schémas de ségrégation résidentielle. L'écart le plus important est observée entre les deux principaux centres francophone et anglophone du Canada.

Le degré de ségrégation résidentielle ethnique varie selon les groupes de génération des populations ethniques qui se conforment au modèle d'anglicisation ou au modèle pluraliste. Toutefois, la présence d'un nombre considérable de nouveaux immigrants parmi lesquels les membres de la deuxième génération et des générations suivantes sont sous-représentés peuvent fausser l'interprétation des données en faveur du modèle pluraliste.

La ségrégation ethnique varie également selon le niveau de scolarité et ces variations persistent à l'intérieur même des grands groupes de génération utilisés dans l'analyse. Il ressort que la ségrégation ethnique est généralement élevée pour les groupes les plus instruits et les moins instruits tandis qu'elle est très faible pour le groupe intermédiaire. Les répercussions des différences culturelles sont plus évidentes pour les Français de Toronto et de Montréal. À Toronto, leur schéma de ségrégation ressemble beaucoup à celui du groupe anglais et des autres groupes, la ségrégation est plus grande pour les groupes les plus instruits et les moins instruits de chaque génération. À Montréal, le niveau de ségrégation décroît avec l'augmentation du niveau de scolarité pour les immigrants français et anglais nés à l'étranger tandis que pour les Français nés au Canada il est étroitement associé aux changements du niveau de scolarité. Pour les groupes anglais et autres des deuxième et troisième générations et des suivantes, les schémas correspondent assez bien à ceux de Toronto même si le niveau général de ségrégation résidentielle est beaucoup plus élevé à Montréal. Les variations de la ségrégation résidentielle des population ethniques du Canada vivant dans les principaux centres urbains, selon les générations et les niveaux de scolarité, ne permettent pas de donner une explication simplifiée de la répartition géographique des groupes ethniques.

Voir note(s) à la page 214.

NOTES

¹ Les données sont tirées des bandes-échantillon à grande diffusion de Statistique Canada. En raison de leurs faibles populations et des normes de confidentialité, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'apparaissent pas sur les bandes (Statistique Canada, 1975, p. 2.3.1.)

² Les totalisations ne tiennent pas compte des personnes dont la catégorie du revenu comprend moins de 10 cas. Les répercussions de ces limitations sur les données sur le revenu dans les petites régions ne sont pas connues. Statistique Canada a donc décidé de fournir des indices de dissemblance pour les groupes ethniques, par génération et période d'immigration pour ceux qui sont nés à l'étranger, dont le revenu se situe à l'intérieur de certaines catégories en utilisant notre programme machine (mis au point par Laurie Bridger) sur les bandes principales du recensement de 1971. L'étude comparée des résultats et des indices calculés d'après une totalisation spéciale à laquelle un contrôle de la limite inférieure a été appliqué permet de déterminer le degré de distorsion associé à cette procédure dans l'analyse de ségrégation, par secteur. Cette analyse comparative n'est pas encore terminée.

³ A Montréal, un groupe résiduel formé de petits groupes de l'Europe de l'Ouest et du Nord autres que les Britanniques, les Français, les Allemands, les Néerlandais et les Scandinaves, présente le plus faible indice de ségrégation, soit 32.2 par rapport à 34.6 pour les Allemands.

⁴ Les groupes ethniques figurent au tableau 5.14 si leur indice de ségrégation porte sur un plus grand nombre de personnes que le nombre de secteurs de la région métropolitaine de recensement. Les groupes nés à l'étranger arrivés récemment au Canada n'y apparaissent pas car la sous-représentation des deuxième et troisième générations et des suivantes ne permet pas de calculer des indices représentatifs pour les différents niveaux de scolarité.

CHAPITRE 6

FAMILLE ET FÉCONDITÉ

6.1. Introduction

Considérée comme l'une des unités sociales essentielles de la société canadienne, la famille joue un rôle prépondérant dans le processus de socialisation et dans la transmission des valeurs culturelles et des croyances d'une génération à l'autre. En résumé, les caractéristiques de la famille canadienne expliquent, pour une bonne part, l'essence de la société canadienne. D'après le recensement de 1971, 18,852,110 personnes vivent dans des familles de recensement composées de l'époux et de l'épouse (avec ou sans enfants célibataires, indépendamment de l'âge), ou de l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants célibataires vivant dans le même logement (Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-2). Le ménage unifamilial, soit 97.5 % des 4,933,450 ménages familiaux en 1971, constitue le principal type de ménage. Le ménage multifamilial ne caractérise que quelques familles tandis que le reste de la population sont des personnes vivant seules ou faisant partie de groupes non familiaux.

Chaque unité familiale contribue au milieu culturel actuel et futur de la société canadienne, mais l'importance et la nature de chaque contribution, varient selon la famille, en fonction des étapes du cycle de vie de la famille et de leurs caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturelles. En ce qui concerne les caractéristiques socio-culturelles de la société canadienne, les origines ethniques et culturelles des familles constituantes sembleraient être liées à l'éloignement par rapport à ces origines, mesuré en générations. La composition générale de la population selon les générations et la baisse enregistrée depuis les années 1920 dans le groupe d'immigrants de la première génération, c'est-à-dire ceux nés à l'étranger, ont déjà été mentionnées dans le chapitre précédent. Cette tendance se reflète également dans les caractéristiques des familles, mais pas nécessairement au même degré que pour la population totale. Le présent chapitre est consacré à l'étude approfondie des familles des première et deuxième générations par rapport aux familles canadiennes dont les parents sont nés au Canada, c'est-à-dire les familles de la troisième génération et des suivantes.

6.2. Caractéristiques de la famille

6.2.1. Situation par rapport aux générations

Les première et deuxième générations (c'est-à-dire les immigrants nés à l'étranger et leurs enfants) représentent une plus grande proportion de la population des chefs de famille que de l'ensemble de la population. Plus précisément, les données du tableau 6.1 indiquent que les familles dont le chef est né à l'extérieur du Canada forment 23 % des familles comparativement à 21 % pour les familles dont le chef est né au Canada, de parents nés à l'étranger. Ces familles dont les chefs sont de la première et de la deuxième générations représentent 43 % de toutes les familles comparativement à 34 % pour la population totale. Il en ressort que les immigrants nés à l'étranger et leurs enfants, en tant que chefs de famille, ont, sur le plan des structures, une influence plus grande que prévue sur la composition générale de la population, par génération. En outre, malgré une baisse à long terme du nombre relatif de personnes nées à l'étranger, l'importance nette de ces personnes et de leurs enfants adultes, en tant que chefs de famille, est encore très grande. Toutefois, l'importance constante des première et deuxième générations dans la société canadienne dépend nettement des taux futurs d'immigration, d'émigration et de fécondité de ces immigrants qui résident au Canada. La première génération est en voie rapide d'extinction lorsque ses sources de renouvellement sont coupées ou que l'afflux d'immigrants connaît une baisse importante par rapport aux quota précédents.

6.2.2. Genre de famille

La famille "principale" dont le chef est aussi le chef du ménage est le genre de famille le plus courant au Canada. La majeure partie des familles canadiennes, soit 96.8 %, en 1971, sont classées dans ce groupe. Quant au restant, 2.4 % sont des familles apparentées et 0.8 % des familles chambreuses ou non apparentées. L'établissement et l'entretien d'un ménage semblent être l'objectif premier de tous les couples mariés qui fondent une famille. Les obstacles ne sont pas très grands, mais les données du tableau 6.2 indiquent qu'il est nettement plus difficile pour les chefs de familles immigrantes d'établir des ménages privés que les immigrants des deuxième et troisième générations et suivantes. C'est particulièrement le cas des chefs de famille de moins de 25 ans de même que celui des chefs de famille de 55 ans et plus qui ont immigré au Canada de 1961 à 1971.

TABLEAU 6.1. Population totale et chefs de famille par génération et période d'immigration pour les chefs nés à l'étranger, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Population totale		Chefs de famille	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Population totale	21,568,310	100.0	5,076,090	100.0
Canadiens de naissance	18,272,780	84.7	3,921,745	77.3
3 ^e génération	14,286,040	66.2	2,869,870	56.5
2 ^e génération	3,986,745	18.4	1,051,880	20.7
Un parent né à l'étranger	1,927,510	8.9	483,745	9.5
Les deux parents nés à l'étranger	2,059,235	9.5	568,135	11.2
Nés à l'étranger				
1 ^{re} génération	3,295,535	15.3	1,154,345	22.7
Avant 1946	953,590	4.4	372,990	7.3
1946-1960	1,286,355	6.0	516,230	10.2
1961-1965	346,980	1.6	97,470	1.9
1966-1971	708,615	3.3	167,645	3.3

Source: Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.4-12, tableau 33; bulletin 1.3-6, tableau 46; et données non publiées.

TABLEAU 6.2. Genre de famille par génération du chef de famille et par période d'immigration pour les chefs nés à l'étranger, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Familles totales	Familles principales	Familles secondaires			
			Totales	Apparentées	Chambreuses	Autres
	('000)		pourcentage			
3 ^e + génération	2,870	96.7	3.3	2.5	0.7	0.1
2 ^e génération	1,052	98.0	2.0	1.5	0.4	0.2
Un parent né à l'étranger	484	97.6	2.4	1.9	0.5	0.1
Les deux parents nés à l'étranger	568	98.3	1.7	1.2	0.3	0.2
1 ^{re} génération	1,154	96.0	4.0	2.9	1.0	0.1
Avant 1946	373	97.8	2.2	1.7	0.4	0.2
1946-1960	516	97.1	2.9	2.3	0.5	0.1
1961-1965	97	93.6	6.4	4.9	1.4	0.1
1966-1971	168	90.0	10.0	6.5	3.4	0.1
Total	5,076	96.8	3.2	2.4	0.7	0.1

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

La proportion généralement faible de familles principales parmi les nouveaux immigrants, par rapport à ceux de la troisième génération et des suivantes, s'explique par les obstacles plus grands qu'ils doivent surmonter pour s'établir dans la société du pays d'accueil. Tandis que toutes les générations comptent de fortes proportions de chefs de familles apparentées parmi les groupes les plus jeunes et les plus vieux, les différences dans les proportions sont maximales pour les chefs de la première génération. Ainsi, 11.3 % des chefs de moins de 25 ans sont à la tête de familles apparentées comparativement à 1.1 % seulement pour ceux dont l'âge se situe entre 45 et 54 ans. Pour les immigrants de plus de 55 ans, le pourcentage de chefs de familles apparentées augmente à nouveau, atteignant 4.7 % pour ceux âgés de 75 ans et plus. Parmi ce groupe, seulement 3.2 % des immigrants arrivés au Canada avant 1946 sont à la tête de familles apparentées comparativement à 45.3 % pour les immigrants arrivés entre 1966 et 1971.

Les chefs de famille les plus jeunes, soit ceux âgés de moins de 25 ans, ont le plus fort pourcentage de familles apparentées pour toutes les périodes d'immigration combinées, de même que le plus haut pourcentage de chefs de famille chambreuse. De toute évidence, il faut du temps aux jeunes couples d'immigrants pour atteindre ce seuil de réussite économique nécessaire à l'établissement de leur propre ménage. Le fait que le pourcentage de chefs de familles apparentées de la première génération, âgés de 15-24 ans, soit élevé, indépendamment de leur période d'immigration après la guerre, indique qu'en principe la durée de résidence est moins importante que le fait d'être un immigrant nouvellement marié. Les analyses suivantes des différents genres de famille selon l'origine ethnique des chefs permettraient d'évaluer dans quelle mesure les familles apparentées représentent un mode d'adaptation caractéristique de certains groupes ethniques ou culturels.

6.2.3. Taille de la famille

Le nombre de membres d'une famille, à une période donnée, reflète ses taux de fertilité et de mortalité qui varient selon les étapes du cycle de vie naturel de la famille et les caractéristiques sociales, économiques et religieuses de la famille. La mésentente conjugale peut modifier la taille de la famille si elle conduit au divorce ou à la séparation; les espérances d'une famille peuvent prolonger les dernières étapes du cycle de vie et freiner ainsi la diminution de la taille de la famille en plus d'encourager les jeunes à demeurer à la maison tout en continuant leurs études, en aidant leurs parents ou en s'intégrant à la population active.

La taille de la famille est le résultat net d'une multitude de facteurs qui peuvent accentuer ou atténuer les effets des variations du taux de fécondité de la société canadienne.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la taille moyenne de la famille canadienne connaît une baisse et une hausse successives, puis de nouveau une baisse reflétant l'explosion et la baisse dramatiques de la fécondité des années d'après-guerre. Elle passe de 3.9 en 1941 à 3.7 en 1951 pour atteindre 3.9 en 1961, valeur qui demeurera inchangée jusqu'en 1966. La baisse rapide de la fécondité pendant les années 1960 se traduit par une réduction de la taille de la famille entre 1966 et 1971 où elle atteint de nouveau 3.7 personnes (Recensement du Canada de 1961, bulletin 7.2-1 et bulletin 2.2-9; Recensement du Canada de 1971, bulletin 2.2-2).

En 1971, la moyenne des personnes par famille est de 3.72. Les données du tableau 6.3 révèlent que la taille varie selon la génération du chef, étant la plus petite pour les familles dont le chef est un immigrant et la plus grande pour les familles dont le chef et ses deux parents sont tous nés au Canada. Le rapport entre la génération et la taille de la famille est positif pour tous les groupes d'âge des chefs de plus de 35 ans, c'est-à-dire ceux nés avant 1936, l'année du milieu de la dépression. Dans le cas des chefs de la deuxième génération de moins de 35 ans, la taille de la famille est égale ou supérieure à celle de la troisième génération et des suivantes; dans les deux cas, elle est plus grande que celle des familles de la première génération. Pour ces groupes d'âge, les chefs de famille de la deuxième génération, nés de parents nés à l'étranger, ont les familles les plus nombreuses tandis que ceux nés de parents mixtes ont des familles intermédiaires par rapport à celles des première et troisième générations et des suivantes.

Les taux de fécondité généralement plus élevés de la population née au Canada par rapport à celle née à l'étranger¹ révèlent que la taille des familles intermédiaires des chefs de la deuxième génération âgés de plus de 35 ans, correspond à la plupart des modèles d'assimilation et de groupes de référence. Il ressort nettement que les modèles de comportement de la population née à l'étranger varient par rapport à ceux de la troisième génération et des suivantes. Cette variation est intéressante du fait qu'elle va de la famille plus petite à la famille plus grande, contrairement

Voir note(s) à la page 253.

TABLEAU 6.3. Nombre moyen de personnes par famille de recensement, selon l'âge et la génération du chef et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Total des familles	Âge du chef de famille							
		Tous les âges	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+
	('000)								
3 ^e + génération	2,870	3.82	2.66	3.70	5.01	4.49	3.23	2.48	2.29
2 ^e génération	1,052	3.77	2.71	3.70	4.70	3.95	2.86	2.31	2.18
Un parent né à l'étranger	484	3.77	2.61	3.66	4.74	4.03	2.88	2.30	2.16
Les deux parents nés à l'étranger	568	3.74	3.12	3.77	4.67	3.91	2.86	2.32	2.19
1 ^{re} génération	1,154	3.38	2.53	3.39	4.35	3.90	2.82	2.29	2.17
Avant 1946	373	2.76	-	3.53	4.64	3.94	2.73	2.28	2.17
1946-1960	516	3.76	2.55	3.59	4.40	3.88	2.90	2.32	2.20
1961-1965	97	3.65	2.63	3.43	4.17	3.96	3.01	2.36	2.19
1966-1971	168	3.39	2.47	3.15	4.12	3.96	3.01	2.45	2.28
Total	5,076	3.72	2.64	3.64	4.78	4.22	3.04	2.39	2.23

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

aux changements prévus par le modèle d'assimilation classique et selon lequel le niveau d'instruction et le statut des nouveaux immigrants sont moins élevés que ceux de la plupart des immigrants actuels.

Cet accroissement de la taille de la famille se reflète également dans les données sur les immigrants de l'après-guerre selon la période d'immigration. Pour tous les âges combinés, la taille moyenne de la famille est passée de 3.39 personnes, pour les immigrants les plus récents, à 3.76 personnes pour les immigrants arrivés au Canada après la guerre. Toutefois, il est intéressant de noter le rapport positif entre la durée de résidence des chefs nés à l'étranger et la taille de la famille des chefs âgés de moins de 45 ans. Pour les chefs plus âgés, les familles des nouveaux immigrants sont plus grandes. Bien que leur taille soit égale ou supérieure à celle des familles de la deuxième génération, elles sont plus petites que les familles moyennes de la troisième génération et des suivantes. Les raisons sont fort complexes et comprennent entre autres les effets des variations de la composition ethnique des nouveaux immigrants, des différences du taux de fécondité du Canada et des pays d'origine des immigrants, et du pays de résidence des mères lors de la naissance de leurs enfants².

Le tableau 6.3 indique le modèle type des variations de la taille des familles, depuis l'âge de la reproduction à l'âge de la retraite. La famille atteint sa taille maximale vers la fin de la période de reproduction lorsque le chef est âgé de 35-44 ans, et elle commence à décroître par suite d'un divorce, d'une mortalité accrue des membres plus âgés et du départ des enfants qui poursuivent leurs études, se marient ou cherchent un emploi. Tous les grands groupes de génération montrent la même variation générale dans les changements associés aux dernières phases du cycle de vie de la famille. La taille toujours plus petite des familles ayant un chef né à l'étranger, indépendamment de l'âge, révèle que, bien que ces familles aient le même cycle de vie que toutes les familles, leur taux de fécondité est constamment inférieur à celui des familles dont le chef est né au Canada. Le tableau 6.3 indique les mêmes variations du cycle de vie selon les périodes d'immigration.

Les variations du nombre d'enfants à la maison et de leur structure par âge reflètent également la fécondité des familles et sa progression au cours des différentes phases du cycle de vie. Jusqu'à la fin de la période de reproduction, au moment où les enfants commencent à quitter la maison, les variations de la taille

Voir note(s) à la page 253.

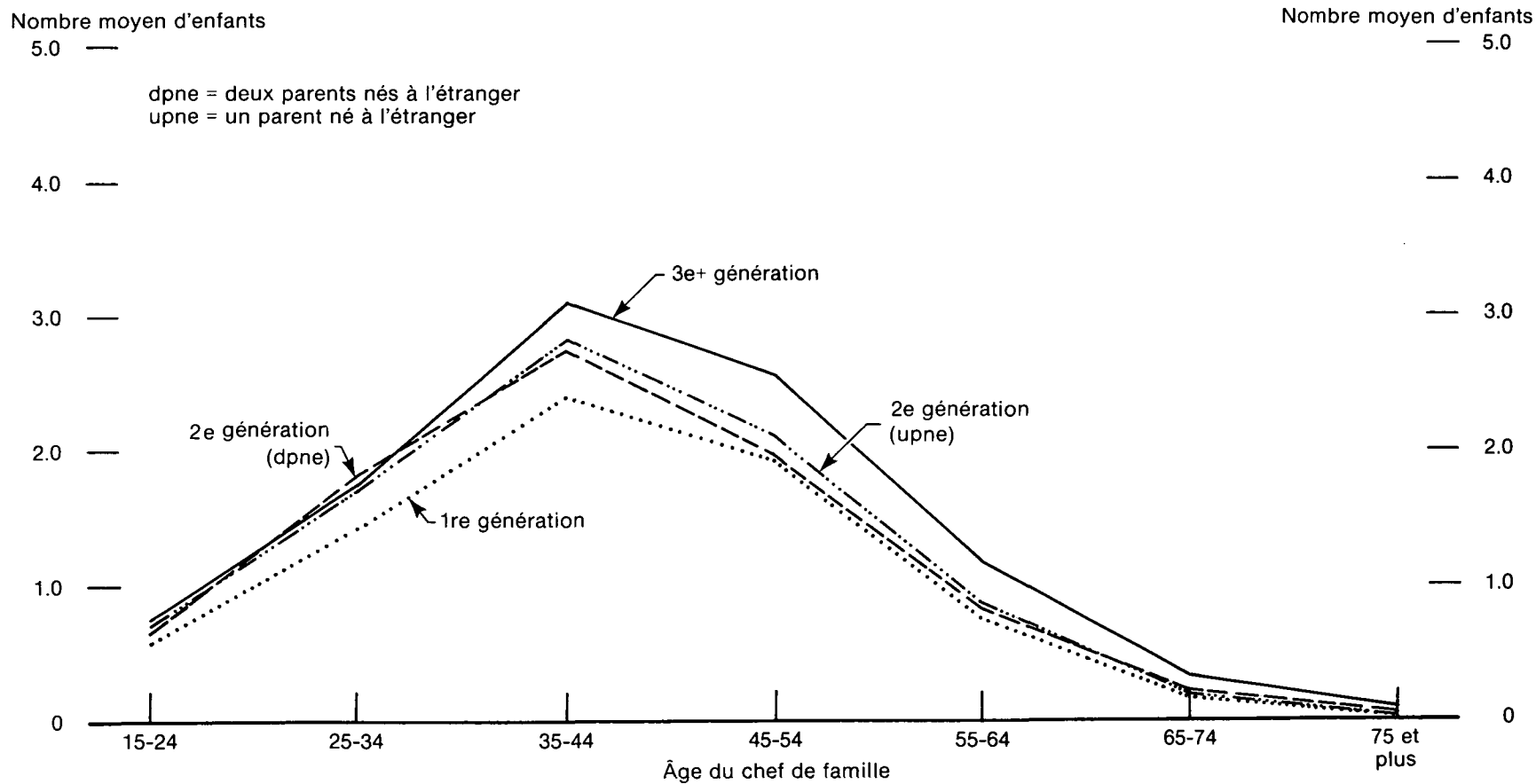
de la famille sont liées directement à la fécondité. La taille de la famille et le nombre d'enfants atteignent leurs valeurs maximales lorsque le chef est âgé de 35-44 ans. En 1971, le nombre maximal d'enfants, pour toutes les familles combinées, était de 2.86 comparativement à la taille maximale de 4.78. Les données présentées au graphique 6.1 indiquent que le nombre moyen d'enfants à la maison augmente rapidement pour les familles dont les chefs sont âgés de 35-44 ans, puis diminue à mesure que les chefs vieillissent et que les enfants quittent la maison.

L'écart entre le nombre d'enfants de moins de 25 ans à la maison est très net et constant pour tous les groupes d'âge des chefs de famille. Les chefs de la première génération ont non seulement le plus petit nombre moyen d'enfants à la maison, pour tous les groupes d'âge combinés, mais également pour chaque groupe d'âge. Le nombre d'enfants des chefs de famille de la troisième génération et des suivantes dépasse toujours celui des chefs de la première génération, l'écart maximal étant observé pour les chefs âgés de 35-44 ans, au moment où le nombre d'enfants est à son maximum. Les familles de la deuxième génération occupent une position intermédiaire par rapport à celles des première et troisième générations, mais celle-ci varie selon l'âge. Ainsi, les familles de la deuxième génération ayant de jeunes chefs se rapprochent davantage des familles de la troisième génération et des suivantes quant au nombre d'enfants à la maison. Les familles ayant des chefs plus âgés, c'est-à-dire de 45 ans et plus, sont presque identiques aux familles de la première génération. Les différences de fécondité, étudiées ultérieurement dans le présent chapitre, indiquent les mêmes variations selon l'âge pour la deuxième génération par rapport à la fécondité des familles des première et troisième générations, et se reflètent directement dans les données sur la taille des familles selon le nombre moyen d'enfants de moins de 25 ans, vivant encore à la maison.

La structure par âge des enfants à la maison varie également selon la situation de la famille dans son cycle de vie. Le tableau 6.4 indique que 71 % des enfants ont moins de 15 ans, 25 % ont moins de six ans et 11 % sont âgés de 19-24 ans, pour toutes les familles combinées. Les variations par rapport à ce modèle général, par chef de famille de différentes générations, ne sont pas très importantes comme le révèle le tableau. La répartition des enfants des chefs des première et troisième générations et suivantes est pratiquement identique pour chaque groupe d'âge. Toutefois, les chefs de familles de deuxième génération ont un nombre légèrement inférieur d'enfants de moins de six ans, un nombre supérieur d'enfants âgés de 6-14 ans et de

Graphique 6.1

Nombre moyen d'enfants de 24 ans et moins à la maison, selon l'âge et la génération du chef de famille, Canada, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées

TABLEAU 6.4. Répartition en pourcentage par âge des enfants de moins de 25 ans à la maison, selon la génération du chef de famille et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Canada, 1971

Génération/Période d'immigration	Total d'enfants à la maison	Groupe d'âge des enfants				
		Total	Moins de 6	6-14	15-18	19-24
3 ^e + génération	5,366,450	100.0	26.0	45.9	17.2	10.9
2 ^e génération	1,899,081	100.0	20.1	48.1	20.5	11.2
Un parent né à l'étranger	885,419	100.0	24.9	48.6	17.6	9.0
Les deux parents nés à l'étranger	1,013,662	100.0	15.9	47.8	23.1	13.2
1 ^{re} génération	1,594,776	100.0	26.3	45.5	16.7	11.5
Avant 1946	265,582	100.0	8.0	37.9	29.0	25.1
1946-1960	927,182	100.0	24.3	49.9	16.0	9.8
1961-1965	163,973	100.0	43.1	39.9	10.4	6.6
1966-1971	238,039	100.0	43.1	40.9	10.0	6.0
Total	8,860,307	100.0	24.8	46.3	17.8	11.0

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

15-18 ans et un nombre intermédiaire d'enfants plus âgés, où les différences sont assez minimes. La position intermédiaire habituelle qui semble caractériser les familles de la deuxième génération est, dans ce cas, partiellement masquée par la présence de familles jeunes et vieilles dans les totaux des deuxième et première générations.

Les chefs de la deuxième génération ayant deux parents nés à l'étranger semblent avoir des familles plus âgées, étant donné le faible pourcentage d'enfants de moins de six ans. Leur répartition est intermédiaire par rapport aux immigrants de la troisième génération et des suivantes et aux immigrants de la première génération, arrivés au Canada avant 1946. Il faut noter également que le dernier groupe de familles comprend la majeure partie des parents des chefs de la deuxième génération et leur répartition est typique des familles plus âgées ayant un petit nombre d'enfants très jeunes et un grand nombre d'enfants de plus de 15 ans. En raison de cette absence d'homogénéité parmi les groupes de génération, il faut tenir compte des variations d'âge des chefs de famille tout en analysant la structure par âge des enfants vivant à la maison.

La structure par âge des enfants vivant à la maison varie uniformément selon les générations, bien que les différences soient minces parmi la plupart des groupes d'âge des chefs de famille. Ainsi, le nombre d'enfants à la maison âgés de moins de 15 ans et, à un degré moindre, le nombre d'enfants âgés de 15-18 ans sont supérieurs pour les chefs de la première génération de moins de 55 ans par rapport aux chefs de la troisième génération et des suivantes. Au-dessus de 55 ans, le rapport est inversé: ce sont les chefs de la troisième génération et des suivantes qui ont le nombre d'enfants le plus élevé dans ces groupes d'âge. Au-dessous de 55 ans, les différences sont relativement minimes, et les chefs de la troisième génération ont tendance à se situer entre les chefs des deuxième et première générations. Au-dessus de 55 ans, ce sont les chefs de la deuxième génération qui occupent la place intermédiaire entre les chefs des première et troisième générations et des suivantes; et la différence entre eux a tendance à s'accroître avec l'âge du chef de famille.

Tandis que le nombre d'enfants plus âgés à la maison augmente naturellement avec chaque phase successive du cycle de vie de la famille, jusqu'au départ du dernier enfant, le nombre d'enfants de 19-24 ans encore à la maison est supérieur pour les chefs plus âgés de la première génération par rapport aux chefs de la troisième

génération et des suivantes. Diverses raisons semblent plausibles. Si les chefs plus âgés de familles immigrantes encourageaient leurs enfants à poursuivre leurs études au-delà de l'âge normal ou à rester à la maison pour contribuer à subvenir aux besoins de parents âgés, le nombre d'enfants âgés de 19-24 ans serait plus élevé.

En l'absence de données relatives à cette situation permettant d'analyser l'importance relative de ces deux explications possibles, les données sur la fréquentation scolaire peuvent fournir une explication partielle. L'étude de la fréquentation scolaire des enfants de 15-18 ans et de 19-24 ans révèle que ce sont les chefs des première et deuxième générations qui ont le nombre d'enfants le plus élevé dans ces groupes d'âge. Le nombre d'enfants à la maison et fréquentant l'école est identique dans les deux cas, mais il est beaucoup plus faible pour les familles de la troisième génération et des suivantes. D'après ces données, les différences notées précédemment par rapport aux proportions plus grandes d'enfants plus âgés chez les familles de la première génération et vivant à la maison résulteraient en partie des proportions plus fortes d'enfants plus âgés fréquentant encore l'école. Ce fait acquiert une importance particulière, à la lumière des conclusions dégagées dans d'autres parties de cette étude sur la réussite économique des Canadiens de la deuxième génération par rapport à ceux de la troisième génération et des suivantes.

6.2.4. Variations ethniques des caractéristiques de la famille

Les variations du genre de famille, pour l'ensemble du Canada, ne sont pas très grandes. La majeure partie des familles, soit 97 %, sont des familles principales ayant leurs propres ménages. Comme nous l'avons déjà dit, la proportion de ces familles varie selon l'âge du chef de famille, augmentant jusqu'à un maximum lorsque les chefs sont âgés de 45-54 ans, puis diminuant au cours des dernières phases du cycle de vie, à mesure que la famille se restreint. Comme les différentes populations ethniques varient selon leur âge moyen, il est normal de prévoir certaines variations liées à ce facteur seul de même qu'aux préférences culturelles pour divers types d'habitations au cours des différentes étapes du cycle de vie de la famille.

Les variations, pour l'ensemble du Canada, ne sont pas très importantes. Ainsi, les familles principales dont le chef est originaire de l'Europe du Sud ont le plus faible pourcentage soit 91.6 %, comparativement aux familles d'origine juive dont le pourcentage est de 98.3 %. Ces deux groupes occupent les deux mêmes positions extrêmes pour la première et la deuxième générations; par contre, en ce qui

concerne la troisième génération et les suivantes combinées, ce sont les chefs de familles d'Europe de l'Ouest et du Nord et d'Asie qui ont respectivement les plus forts et les plus faibles pourcentages de familles principales (97.3 % comparativement à 89.2 %). Pour l'ensemble des générations, les Européens de l'Ouest et du Nord occupent la deuxième place après les Juifs; ils sont suivis par les Asiatiques. Les trois groupes ayant la plus faible proportion de familles principales, soit les Européens du Sud, les Asiatiques et le groupe "autres" comptent le plus fort pourcentage de nouveaux immigrants. Il semble donc que les familles secondaires offrent plus d'intérêt, notamment du point de vue financier et commodités matérielles pendant la période d'adaptation au cours de laquelle les immigrants doivent s'intégrer à la nouvelle société.

Si nous supposons que l'établissement d'une famille principale représente encore l'objectif premier des familles dans une société urbaine post-industrielle, ce sont les familles juives qui atteignent le plus souvent ce but. Il est possible, comme le laisse entendre la prochaine section, qu'une plus grande proportion de chefs de familles juives atteignent cet objectif car, en tant que groupe, ils sont plus âgés et sont à une phase plus avancée de leur cycle de vie que la plupart des autres populations ethniques du Canada.

Les chefs de familles d'origine française ont les plus grandes familles, soit 4.01 personnes, suivis des Asiatiques et des Européens du Sud, avec 3.75 personnes par famille. Les plus petites familles composées en moyenne de 3.27 personnes sont d'origine juive, suivies des familles d'Europe centrale et de l'Est avec 3.48 personnes puis des familles d'origine britannique avec 3.56 personnes.

La taille de la famille, pour tous les groupes ethniques combinés et pour l'ensemble du Canada, augmente de la première génération à la troisième et aux suivantes combinées. Ceci est, toutefois, le résultat composite de trois modèles distincts associés aux origines ethniques. Ainsi, les familles d'origine britannique ou française de la première génération sont plus petites, mais il ne semble y avoir aucune différence importante entre la deuxième génération et les suivantes. Pour les autres origines européennes, juives, et asiatiques, les chefs de la deuxième génération ont les plus grandes familles. Les autres chefs de familles d'origine non européenne, c'est-à-dire les origines classées dans la catégorie "autres" sont les seuls dont le rapport entre la taille de la famille et les générations est toujours positif.

La taille de la famille, indépendamment de la période, traduit les variations dans le cycle de vie associées aux différences d'âge au moment du mariage, à la fréquence des enfants, à la durée du mariage et à la capacité des familles de garder les enfants plus âgés à la maison de même qu'aux variations du taux de fécondité. D'après les données, on peut supposer que ces différents facteurs sont assez similaires pour les groupes britanniques et français, mais différent des deux autres catégories de groupes ethniques déterminées dans cette étude.

Le pourcentage d'enfants à la maison, âgés de 15-24 ans, en tant qu'indice de la position à l'intérieur du cycle de vie de la famille, varie beaucoup selon l'origine ethnique du chef de famille. Pour l'ensemble du Canada, près de 40 % des enfants de familles juives sont âgés de 15-24 ans. Par ailleurs, 20 % seulement des enfants des familles du groupe "autres" font partie de ce groupe d'âge. Le nombre d'enfants plus âgés a tendance à être peu élevé pour les groupes de nouveaux immigrants, soit les Européens du Sud, les Asiatiques et les non Européens, pour l'ensemble du Canada. Les Britanniques, les Français et les Européens du Sud et du Centre occupent une place intermédiaire entre ces groupes extrêmes tandis que les autres Européens de l'Ouest et du Nord se rapprochent davantage des groupes ayant une faible proportion d'enfants de ce groupe d'âge.

Les variations selon les générations, pour toutes les origines ethniques combinées, sont très similaires à celles observées pour les familles principales. La deuxième génération, qui comprend le plus grand nombre de familles principales, comprend également le plus grand nombre d'enfants plus âgés. Cette tendance s'applique à tous les grands groupements ethniques de l'ensemble du Canada, à l'exception des immigrants de l'Europe centrale et de l'Est et des immigrants d'origine juive. Dans ces deux cas, la proportion d'enfants plus âgés varie entre un maximum pour la première génération et un minimum pour la troisième génération et les suivantes. Il semble que les immigrants de la première génération appartenant à ces groupes soient beaucoup plus âgés que ceux des autres groupes ethniques. Seuls les immigrants d'origine juive ont une proportion maximale d'enfants plus âgés parmi les familles de la deuxième génération tandis que les proportions minimales pour ces deux groupes se retrouvent parmi la troisième génération et les suivantes.

6.3. Différences de fécondité

6.3.1. Variations selon les générations

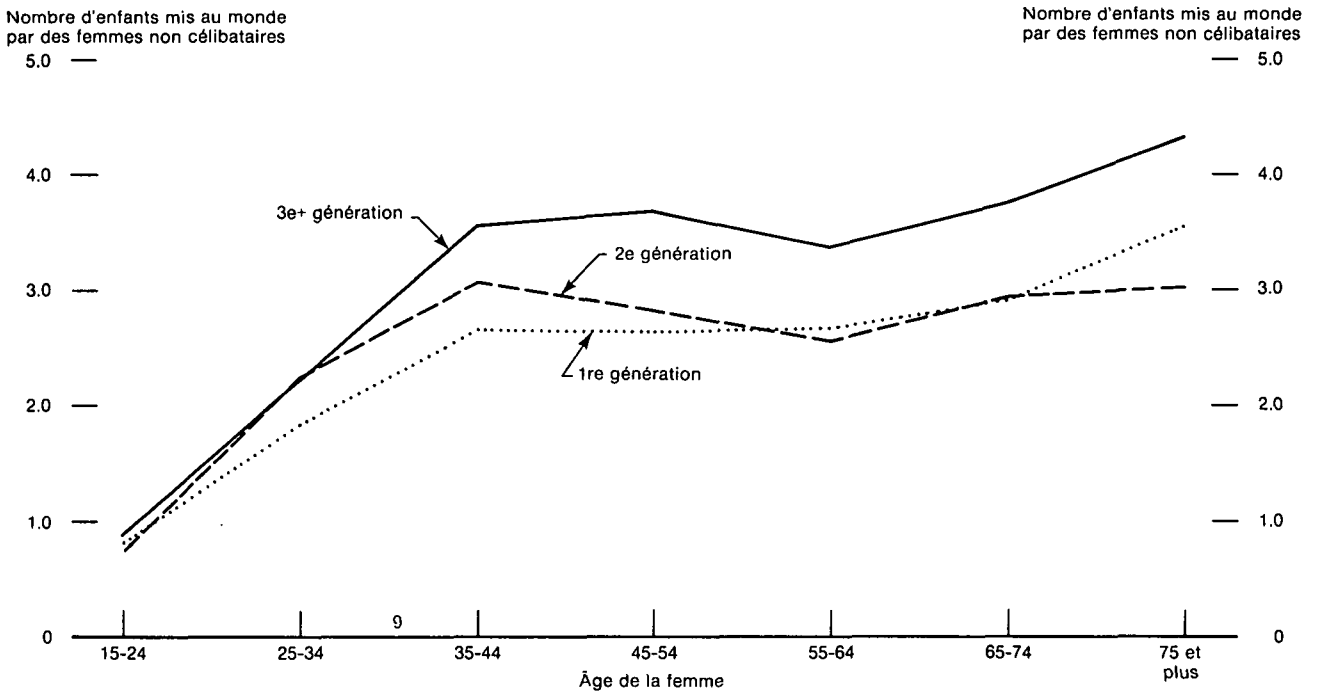
L'analyse des données sur le nombre d'enfants à la maison révèle d'importantes différences de fécondité entre les générations, en plus d'autres facteurs influant sur la taille de la famille au cours du temps. Ces résultats ne sont guère surprenants, puisque, dans son étude de la fécondité réalisée d'après les données du recensement de 1961, Henripin a noté de grandes différences entre les familles époux-épouse de la première génération et les familles époux-épouse nés au Canada, pour tous les groupes d'âge (Henripin, 1968, p. 655).

Le recensement de 1971 permet non seulement une étude similaire des différences de fécondité, mais également une comparaison plus précise entre les femmes des première et deuxième générations et une analyse de la fécondité des femmes de la troisième génération et des suivantes. Le graphique 6.2 montre quelques différences intéressantes de fécondité selon l'âge et la génération des femmes. La plus notable est la différence constante entre les femmes nées à l'étranger et les femmes nées au Canada de parents canadiens de naissance, ces dernières ayant toujours un taux de fécondité plus élevé pour tous les groupes d'âge. L'écart n'est probablement significatif que pour les femmes âgées de 15-24 ans.

Les différences entre les femmes des première et deuxième générations sont un peu plus complexes. Avant 55 ans, les femmes de la deuxième génération sont plus fécondes que celles de la première génération, pour tous les groupes d'âge, et se rapprochent des femmes de la troisième génération et des suivantes pour les groupes d'âge plus jeunes. La seule exception concerne les femmes de 15-24 ans où l'écart entre les générations est minime. Après 55 ans, la fécondité des femmes de la première génération est supérieure à celle des femmes de la deuxième génération pour deux des trois groupes d'âge. Pour les femmes de 65-74 ans, la fécondité est presque identique pour les deux générations.

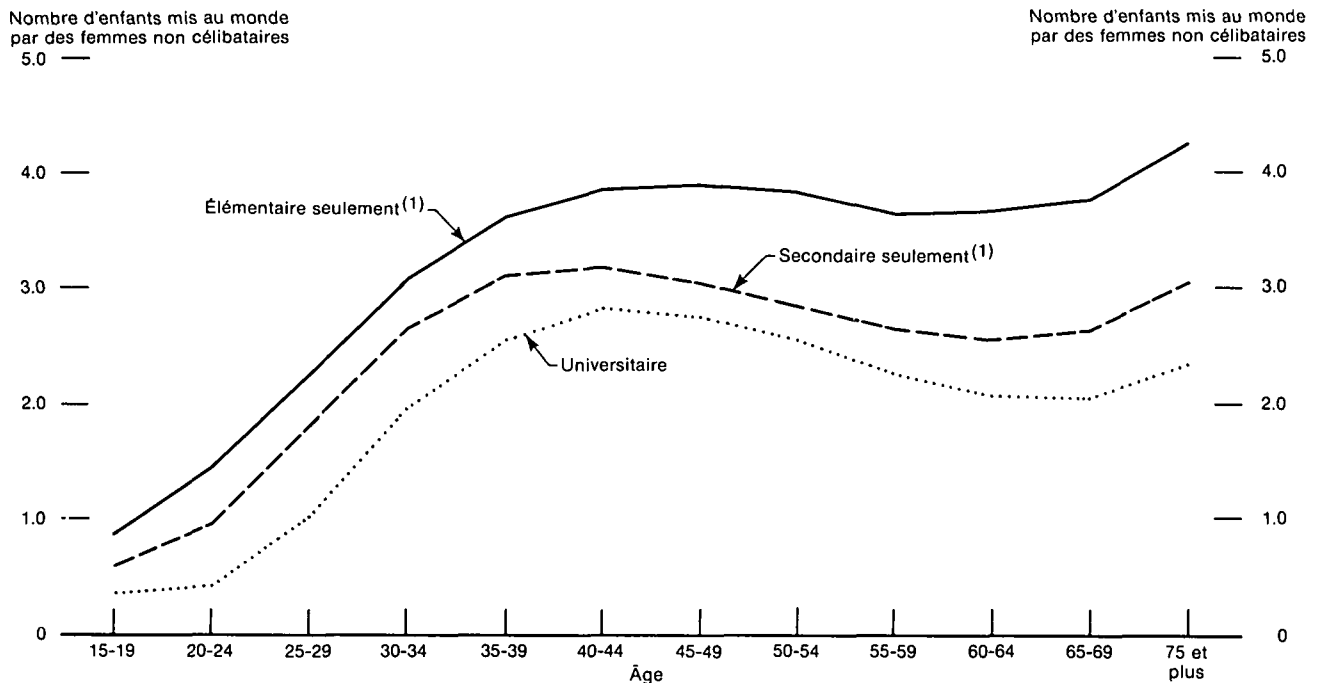
Les données les plus importantes concernent les groupes d'âge des femmes ayant terminé complètement ou non leur période de procréation. Pour ces groupes, la fécondité des femmes de la première génération est nettement supérieure à celle des femmes de la deuxième génération âgées de 75 ans et plus, mais elle est inférieure à celle des femmes de la deuxième génération appartenant au groupe d'âge le plus jeune et

Graphique 6.2
Nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires
selon l'âge et la génération, Canada, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion

Graphique 6.3
Nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires
selon l'âge et le niveau de scolarité des femmes, Canada, 1971



(1) Ne comprend pas celles ayant une formation professionnelle

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-751 au catalogue, bulletin 1.5-11, tableau 34

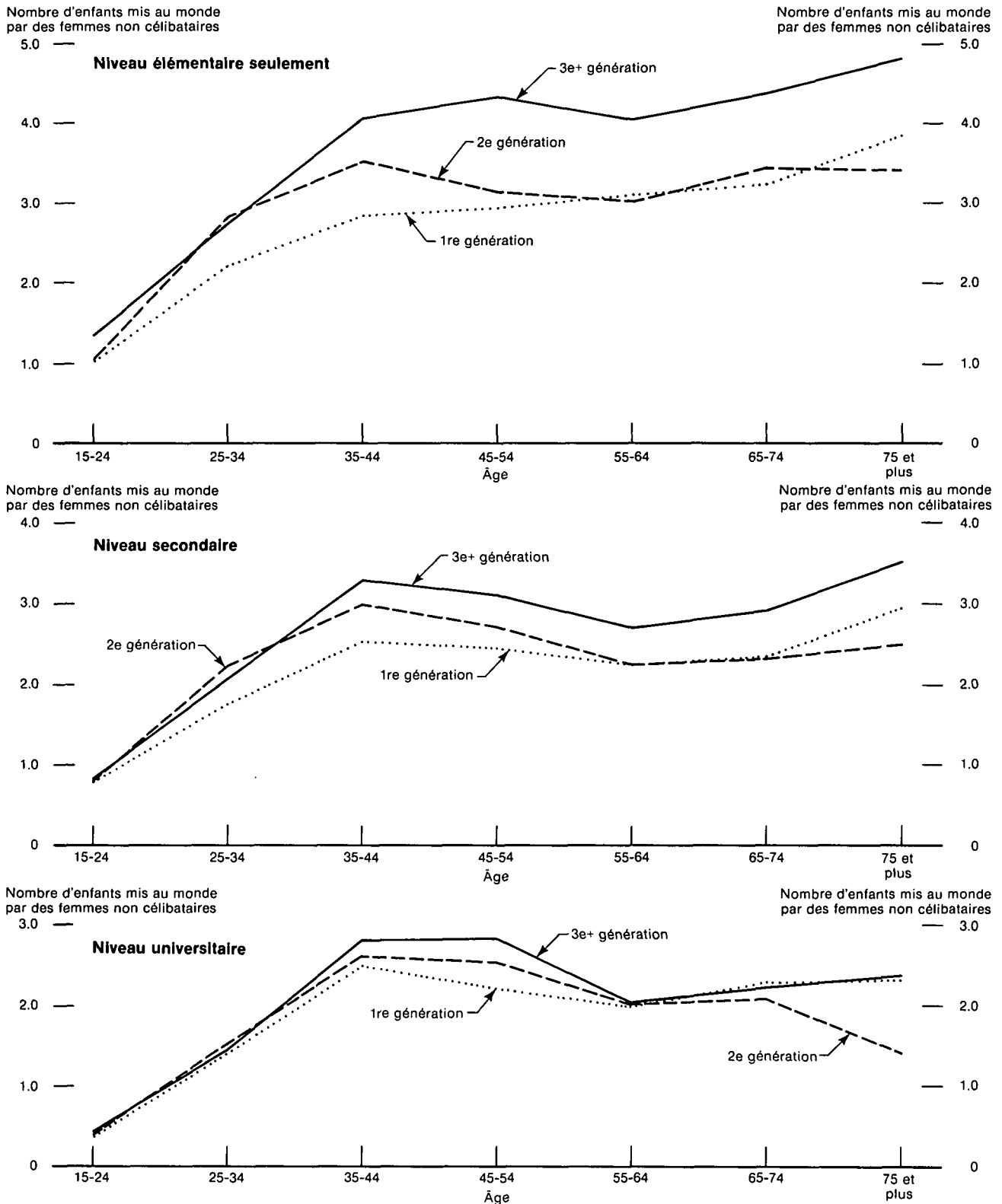
ayant terminé complètement leur période de procréation. Il semblerait que les femmes plus âgées de la première génération, c'est-à-dire celles de 75 ans et plus, reflètent les caractéristiques de fécondité plus élevée des premiers immigrants arrivés en Amérique du Nord. Par ailleurs, les femmes âgées de 45-54 ans en 1971, et ayant terminé leur période de procréation, se trouvaient à leur période culminante d'enfantement pendant les premières années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. La fécondité des immigrantes a tendance à être faible par rapport à celle des Canadiennes ayant atteint la même phase du cycle de procréation. Les femmes des deux groupes d'âge intermédiaires étaient fécondes avant et pendant la Crise des années 1930 et les conditions étaient telles que le taux de fécondité des femmes de la deuxième génération n'a pas beaucoup varié par rapport à celui des femmes de la génération précédente.

6.3.2. Niveau d'instruction et fécondité

Le niveau d'instruction des femmes constitue encore un facteur très important dans les variations du comportement procréateur comme l'indique le graphique 6.3 qui donne le nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, selon l'âge et le niveau d'instruction, au moment du recensement de 1971. Si les différences d'une génération à l'autre dépendent principalement du niveau d'instruction, elles devraient disparaître lorsque l'on tient compte des variations du niveau d'instruction des femmes. Il convient de noter que la même tendance générale de différence de fécondité selon les générations s'applique à chaque niveau d'instruction, comme le révèlent le graphique 6.4. Toutefois, tandis que les différences sont plus marquées chez les femmes ayant fait seulement des études primaires, elles diminuent à mesure que le niveau d'instruction augmente. Chez les femmes ayant un diplôme universitaire, les différences entre les générations sont minimes. Après la période de procréation, les différences par génération pour cette catégorie de femmes sont maximales pour celles âgées de 45-54 ans, minimales pour celles âgées de 55-64 ans et elles sont de nouveau marquées pour les deux groupes d'âge les plus vieux.

Si le niveau d'instruction était le seul facteur déterminant des taux de fécondité, la répartition du nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, selon les générations, indiquerait que les femmes de la troisième génération sont moins instruites que celles des première ou deuxième génération, puisque leur taux de fécondité est uniformément plus élevé pour chaque groupe d'âge. Les données

Graphique 6.4
Nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires selon l'âge,
le niveau de scolarité et la génération, Canada, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion

du recensement de 1971 confirment ce fait pour tous les groupes d'âge combinés. Seulement 6.1 % des femmes non célibataires de la troisième génération détiennent un diplôme universitaire comparativement à 8.1 % et 8.5 % pour les femmes des deuxième et première générations respectivement. Cet écart reflète en majeure partie les différences entre les femmes de moins de 65 ans et celles de 25-34 ans particulièrement. Les femmes de la deuxième génération occupent une place intermédiaire entre les femmes des première et troisième générations et suivantes, pour chaque groupe d'âge au-dessous de 55 ans. Les femmes des deuxième et troisième générations et suivantes, âgées de 55-64 ans, ont la même proportion de femmes non célibataires ayant un diplôme universitaire tandis que les femmes plus âgées de la deuxième génération ont la proportion maximale de femmes mariées ayant un diplôme universitaire, parmi tous les groupes de génération.

Les différences de fécondité, selon les générations, et pour l'ensemble des femmes non célibataires, ne disparaissent pas complètement même en tenant compte des variations du niveau d'instruction. En fait, elles augmentent chez les femmes n'ayant fait que des études primaires, diminuent légèrement chez celles ayant fait des études secondaires et disparaissent presque complètement chez les femmes ayant un diplôme universitaire. Il ressort nettement que l'influence de la génération sur la fécondité augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction diminue.

6.3.3. Variations ethniques et fécondité

Les variations de la taille de la famille selon les groupes ethniques suggèrent la possibilité de variations similaires du comportement procréateur des populations ethniques du Canada. Le nombre moyen d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, en tant que mesure de fécondité, révèle en fait d'importantes variations entre les groupes ethniques de même que certaines similitudes et différences intéressantes par rapport aux modèles observés précédemment. Les groupes présentant le taux général de fécondité le plus élevé, au moment du recensement de 1971, sont également ceux caractérisés par des familles nombreuses. Le tableau 6.5 où figurent les données sur la taille des familles, indique que les Amérindiennes comprises dans le groupe "autres origines ethniques", présentent en moyenne le taux de fécondité le plus élevé, avec 4,706 enfants pour 1,000 femmes non célibataires, suivies des femmes d'origine française avec 3,277 enfants pour 1,000 femmes. Les femmes juives, qui ont les plus petites familles, détiennent l'avant dernière place quant au taux de fécondité (tableau 6.5). Pour les groupes ayant des taux intermédiaires, il est plus difficile de faire des comparaisons et de les interpréter.

TABEAU 6.5. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon le groupe ethnique et la génération, Canada, 1971

Groupe ethnique	Nombre de femmes non célibataires ('000)				Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires			
	Total	Génération			Total	Génération		
		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +
Amérindien	55.1	1.9	2.4	50.8	4,706	2,368 ¹	4,375	4,809
Français	1,506.7	43.3	66.1	1,397.3	3,277	3,136	3,053	3,292
Néerlandais	99.7	56.9	16.7	26.1	3,103	3,297	2,808	2,870
Noir	6.4	3.8	.6	2.0	2,929	1,895	2,500 ¹	5,000
Allemand	368.9	141.6	103.9	123.4	2,715	2,704	2,959	2,523
Japonais	9.5	3.4	5.6	.5	2,674	2,647	2,821	1,200 ¹
Chinois	30.3	25.3	3.1	1.9	2,630	2,731	1,839	2,579 ¹
Ukrainien	179.5	45.7	94.5	39.3	2,604	3,177	2,589	1,975
Britannique	2,668.5	509.8	640.3	1,518.4	2,564	2,421	2,530	2,626
Scandinave	101.1	30.2	47.8	23.1	2,557	2,868	2,609	2,043
Italien	182.5	140.6	28.6	13.3	2,536	2,583	2,535	2,038
Russe	19.4	7.3	9.0	3.1	2,438	1,890	3,056	1,936
Slovaque	7.1	4.0	2.3	.8	2,394	1,950	2,870	3,250 ¹
Polonais	87.3	41.4	32.4	13.5	2,383	2,355	2,497	2,193
Tchèque	16.3	10.4	3.9	2.0	2,337	2,288	2,487	2,300
Hongrois	37.9	24.9	10.2	2.8	2,324	2,249	2,735	1,500
Autres	202.1	142.6	29.2	30.3	2,280	2,171	2,568	2,515
Autrichien	13.4	5.6	5.4	2.4	2,187	1,857	2,741	1,708
Finnois	18.2	9.9	6.4	1.9	2,176	2,263	2,062	2,105 ¹
Juif	90.9	49.2	31.6	10.1	2,080	2,098	2,127	1,852
Antillais	6.5	6.1	.1	.3	1,646	1,688	0 ¹	1,333 ¹
Total	5,707.3	1,303.9	1,140.1	3,263.3	2,767	2,516	2,609	2,922

¹Chiffres basés sur des échantillons de moins de 20 femmes.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Tout comme la taille de la famille, le nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires augmente avec les générations, passant de 2,516 pour la première génération à 2,609 et à 2,922 respectivement pour la deuxième génération et les générations suivantes combinées. Toutefois, il ressort nettement que le modèle de chaque groupe ethnique varie énormément par rapport à ce modèle général, la répartition par âge des générations et le milieu social et économique au moment de l'arrivée des immigrants au Canada jouant un rôle très important. La moyenne générale reflète clairement les tendances qui caractérisent les deux groupes dominants, soit les Britanniques et les Français. Pour les femmes d'origine scandinave, ukrainienne et italienne et, à un degré moindre d'origine néerlandaise, le taux de fécondité décroît avec les générations. Pour la majeure partie des autres groupes ethniques présentés au tableau 6.5, l'indice est plus élevé chez les femmes de la deuxième génération et moins élevé chez les femmes des générations suivantes. Une mesure cumulative de la fécondité des femmes à différentes étapes du cycle de vie de la famille, pourrait être en corrélation plus directe avec la taille de la famille durant leurs années de procréation. Toutefois, chez les femmes ayant dépassé l'âge de procréation, les deux valeurs ont tendance à diverger à mesure que les enfants quittent la maison. Dans une analyse comparative du comportement procréateur, les mesures cumulatives de la fertilité des femmes ayant dépassé l'âge de procréation, soit de 45 ans et plus, présentent un avantage par rapport aux évaluations qui ne tiennent pas compte de l'âge ou des variations du cycle de vie de la famille.

Les variations de la structure par âge et par génération des différents groupes ethniques de la population canadienne ne permettent pas de comparer directement les différences de fécondité des groupes ethniques d'après les données de l'ensemble des groupes du tableau 6.5. D'autres données du tableau révèlent des variations de fécondité par génération dont les tendances ne correspondent pas tout à fait au modèle général de fécondité croissante avec les générations, pour tous les groupes combinés. Toutefois, ces variations masquent les effets des tendances à long terme qui se reflètent dans la descendance finale des cohortes successives selon les groupes d'âge, et qui résultent des différences de fécondité liées aux variations du climat économique et politique de la société. Le nombre moyen d'enfants pour 1,000 femmes ayant dépassé l'âge de procréation, par groupes d'âge de 10 ans, indiqué au tableau 6.6, révèle une baisse générale de la descendance finale des cohortes de femmes nées avant 1917. Les femmes nées entre 1916 et 1926, fécondes à partir du milieu de la Crise et de la Seconde Guerre mondiale, sont les premières à présenter

un accroissement de la taille de la famille. Ici, l'analyse vise à déterminer dans quelle mesure les changements observés parmi ces cohortes se traduisent dans les expériences distinctes de chaque groupe ethnique et, dans quelle mesure les différences de fécondité entre les groupes persistent même en tenant compte d'importants facteurs tels que l'âge, la génération et le niveau d'instruction.

Les données présentées au tableau 6.6, sur les cohortes de femmes nées avant 1916, selon les groupes d'âge, c'est-à-dire de 55-64 ans, de 65-74 ans et de 75 ans et plus, révèlent que tous les groupes ethniques, à l'exception des Amérindiens, ont connu une baisse de fécondité pour chaque groupe d'âge plus jeune. La période de renversement de cette baisse à long terme de la descendance finale constitue le principal élément qui différencie chaque groupe ethnique. Dans la plupart des cas, ce sont les femmes nées entre 1917 et 1926, âgées de 45-54 ans en 1971, qui en sont responsables. Toutefois, pour les groupes hongrois, polonais, ukrainien et antillais, ce renversement se produit chez les femmes âgées de 35-44 ans. Les chiffres de 1971 rendent déjà compte de cette tendance, même si ces femmes sont encore fécondes. La descendance finale moyenne de certains groupes ethniques ne révélait aucune tendance semblable en 1971, mais le même phénomène pourrait se produire puisque les plus jeunes femmes de ce groupe d'âge terminent leur période de procréation dans les années 1970. Parmi ces femmes figurent les Allemandes, les Tchèques, les Russes et les Italiennes. Il est également trop tôt pour dire si les femmes d'origine française, âgées de 35-44 ans, seront moins fécondes que celles âgées de 45-54 ans, ou si les changements observés dans la descendance finale de ce dernier groupe se produiront chez les femmes plus jeunes qui auront terminé leur période de procréation au cours des 10 années suivant le recensement.

Nous avons déjà dit que le comportement procréateur des femmes était fortement lié au niveau de scolarité, de façon négative. Les données du tableau 6.7 révèlent que cette relation s'applique aux 21 groupes ethniques énumérés, tant aux groupes ayant des taux de fécondité relativement élevés, comme les Amérindiens, les Néerlandais, les Français et les Noirs qu'aux groupes caractérisés par de faibles taux de fécondité, comme les Antillais, les Finlandais et les Autrichiens.

Les très grandes différences de fécondité entre les groupes ethniques, observées au tableau 6.7 ne sont pas surprenantes étant donné les variations dans les structures par âge et par génération, lesquelles sont fortement liées à la fécondité.

TABLEAU 6.6. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon le groupe ethnique et certains groupes d'âge, Canada, 1971

Groupe ethnique	Nombre de femmes non célibataires ('000)					Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires				
	35-44	45-54	55-64	65-74	75+	35-44	45-54	55-64	65-74	75+
Britannique	493.4	511.3	385.3	260.1	216.0	3,195	2,940	2,584	2,690	3,221
Français	325.4	275.5	191.3	114.6	67.8	3,608	4,099	4,020	4,835	5,702
Allemand	79.0	65.0	46.2	29.6	21.6	2,986	3,017	3,080	3,595	4,324
Néerlandais	26.3	20.2	11.3	5.7	2.3	3,768	3,624	3,726	4,526	3,087
Scandinave	19.1	18.2	13.3	8.5	6.3	3,052	2,940	2,707	3,047 ¹	4,111 ¹
Autrichien	3.9	3.1	1.9	0.8	0.7	2,436	2,355	2,053 ¹	1,375	5,143 ¹
Tchèque	2.3	2.0	2.3	2.6	0.7	2,739	2,800	2,870	3,231	2,714 ¹
Hongrois	9.5	6.7	4.0	4.4	1.4	2,453	2,298	2,750	3,068	3,429 ¹
Slovaque	1.5	0.9	1.2	0.8	0.2	2,800 ¹	3,111 ¹	2,250 ¹	3,250 ¹	3,500 ¹
Finnois	2.2	3.3	4.7	2.3	0.9	2,227	2,939	1,915	2,044	3,000 ¹
Polonais	16.6	18.0	11.9	8.4	4.1	2,765	2,450	2,571	3,548	3,707
Russe	3.7	4.1	3.3	2.2	1.5	2,568	2,658	2,818	2,864	2,867 ¹
Ukrainien	36.4	37.6	29.2	18.0	7.9	2,808	2,561	2,647	4,017	4,848
Italien	50.8	28.6	19.3	9.1	4.6	2,754	2,923	3,285	3,978	4,652
Juif	14.6	20.4	15.3	13.7	5.5	2,555	2,240	1,758	2,146	3,473
Chinois	7.6	3.3	5.3	2.4	1.1	3,210	2,667	2,491	2,958	5,182 ¹
Japonais	2.8	2.9	0.6	0.8	0.4	2,821	2,862	1,667 ¹	4,625 ¹	4,500 ¹
Noir	1.1	0.6	0.7	0.2	0.2	2,546 ¹	4,667 ¹	5,571 ¹	2,000 ¹	4,000 ¹
Antillais	1.4	0.5	0.3	0.3	0.2	2,357 ¹	1,600 ¹	2,333 ¹	2,667 ¹	4,500 ¹
Amérindien	10.5	8.5	5.2	2.9	2.4	5,924	6,729	6,942	5,345	4,958
Autres	44.5	30.8	18.7	11.4	7.5	2,771	2,708	2,690	3,053	3,947
Total	1,152.6	1,061.5	771.3	498.8	353.3	3,254	3,239	3,022	3,365	3,882

¹Chiffres basés sur des échantillons de moins de 20 femmes.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 6.7. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon le groupe ethnique et le niveau d'instruction, Canada, 1971

Groupe ethnique	Niveau d'instruction		
	Élémentaire	Secondaire	Universitaire
Britannique	3,294	2,376	1,913
Français	4,049	2,491	1,932
Autrichien	3,000	1,922	1,286
Chinois	3,036	2,221	1,806
Tchèque	3,017	2,034	1,588
Finnois	2,295	2,158	1,273
Allemand	3,537	2,294	1,690
Hongrois	2,847	1,966	1,310
Italien	2,797	1,892	1,600
Japonais	3,385	2,727	1,143
Juif	2,344	2,033	1,812
Amérindien	5,490	2,925	2,533
Noir	3,833	2,649	2,222
Néerlandais	3,981	2,666	1,971
Polonais	2,964	2,002	1,304
Russe	2,893	2,187	1,684
Scandinave	3,187	2,427	1,903
Slovaque	2,586	2,500	833
Ukrainien	3,282	2,146	1,521
Antillais	1,857	1,638	1,545
Autres	2,702	2,002	1,599
Total	3,553	2,363	1,843

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Ce qui surprend toutefois, c'est la variation du taux de fécondité qui persiste entre les groupes ethniques même en tenant compte des variations du niveau de scolarité. Les variations beaucoup moins marquées entre les groupes ethniques, pour les niveaux primaires et subséquents, laissent supposer que les antécédents ethniques et culturels sont un élément important dans les différences de fécondité chez les femmes moins instruites, tandis qu'ils sont moins importants chez les femmes ayant une scolarité secondaire et universitaire. Ces conclusions correspondent évidemment aux analyses de ségrégation selon le lieu de résidence qui indiquent que l'origine ethnique, en tant que facteur de différenciation, a une influence moindre chez les personnes dont le statut socio-économique est plus élevé (Richmond, 1972).

Une certaine uniformité caractérise l'ordre des groupes ethniques selon la fécondité, et les trois niveaux de scolarité présentés au tableau 6.7. Toutefois, tandis que tous les groupes enregistrent une baisse de fécondité à mesure que le niveau d'instruction augmente, la position de chacun subit certaines modifications. Seules les femmes amérindiennes et néerlandaises occupent le même rang pour chaque niveau de scolarité, venant respectivement en première et en troisième places. Les Françaises de niveau primaire, les Japonaises de niveau secondaire et les Noires de niveau universitaire viennent au deuxième rang. Bien que le dernier groupe soit relativement assez petit, l'exactitude des estimations de fécondité est confirmée par l'uniformité du classement des femmes de niveau primaire et secondaire. Dans chaque cas, les femmes noires se classent quatrième parmi les 21 groupes ethniques.

Parmi les groupes moins féconds, l'uniformité est moins grande en raison peut-être de la plus grande variabilité d'échantillonnage pour les petits groupes ethniques. Les groupes autrichiens, finlandais, slovaque et antillais se classent parmi les quatre derniers en ce qui concerne le taux de fécondité. Il convient de souligner que les Juives se classent parmi les quatre dernières pour les femmes ayant fait des études primaires seulement. Tandis que la fécondité des femmes juives décroît à mesure que le niveau de scolarité s'accroît, il est surprenant de constater que parmi les femmes ayant un diplôme universitaire, elles viennent au septième rang. Il faut, toutefois, se rappeler que le classement présenté au tableau 6.7 est basé sur des combinaisons particulières de structures par âge et par génération propres à chaque groupe. Afin d'évaluer l'importance des différences ethniques et culturelles en elles-mêmes, il faut tenir compte des variations dans les structures par âge et par génération pour chaque niveau de scolarité.

6.4. Le Québec et le reste du Canada

6.4.1. Caractéristiques de la famille

Les différences entre le Québec et les autres provinces apparaissent nettement dans les caractéristiques des chefs de famille présentées au tableau 6.8. Au Québec, la proportion des chefs de famille de la première génération et de la deuxième génération est respectivement moins de la moitié et moins du tiers de celle du reste du Canada. La majorité des chefs de famille du Québec, soit 81 %, sont nés au Canada, de parents canadiens de naissance, comparativement à 48 % seulement pour la population hors du Québec. Il ressort nettement qu'en ce qui concerne leur répartition respective par génération, les immigrants nés à l'étranger vivant au Québec ont une autonomie plus faible que les chefs de famille de la première génération des autres provinces.

L'écart entre les pourcentages des chefs de familles principales des deux populations est faible. Le pourcentage un peu plus élevé enregistré au Québec (97.3 % comparativement à 96.6 %) résulte des différences observées chez les chefs de la troisième génération et des suivantes, les proportions pour les chefs des première et deuxième générations étant identiques. Les différences de pourcentage des chefs de familles secondaires sont plus importantes entre la première génération et la troisième génération et les suivantes, en raison surtout du petit nombre de familles apparentées et chambreuses. Il semble y avoir un modèle par âge en ce qui concerne le pourcentage de chefs de familles secondaires, les chefs âgés de moins de 55 ans étant un peu plus nombreux dans les autres provinces et ceux âgés de 55 ans et plus étant plus nombreux au Québec. Ce modèle est moins évident chez les chefs des première et deuxième générations; au Québec, le pourcentage un peu plus élevé de chefs de familles secondaires nés à l'étranger et âgés de plus de 55 ans s'explique principalement par la présence des immigrants arrivés avant 1960. Bref, malgré les différences régionales, il ne semble pas que l'écart entre le Québec et les autres provinces quant à la répartition des familles principales et secondaires soit très important.

L'étude comparée des familles de recensement selon la taille montre que la dimension moyenne des familles est plus grande au Québec que dans le reste du Canada, soit 3.89 comparativement à 3.65. La taille des familles de la première et de la troisième générations et des suivantes est plus grande au Québec, tandis que celle

TABLEAU 6.8. Répartition en pourcentage des chefs de famille, selon la génération et la période d'immigration, Québec et autres provinces, 1971

Génération/Période d'immigration	Québec		Autres provinces	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
3 ^e + génération	1,098,280	80.9	1,771,590	47.6
2 ^e génération	97,970	7.2	953,910	25.6
1 ^{re} génération	161,130	11.9	993,215	26.7
Avant 1946	38,330	2.8	334,660	9.0
1946-1960	73,465	5.4	442,765	11.9
1961-1965	21,260	1.6	76,210	2.0
1966-1971	28,070	2.1	139,575	3.8
Total	1,357,375	100.0	3,718,715	100.0

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

des familles de la deuxième génération est identique. Toutefois, d'après le tableau 6.9 qui donne la dimension de la famille par âge du chef, cette différence est considérée comme une fonction des différences dans la répartition des chefs de famille selon l'âge. Pour tous les chefs âgés de moins de 45 ans, la famille est en moyenne plus petite au Québec que dans le reste du Canada. Les familles ayant un chef âgé de plus de 45 ans sont plus grandes au Québec, comme l'indique le nombre moyen de personnes à la maison. Ces données, traduisent le taux de fécondité chronologiquement plus élevé du Québec et la récente baisse de fécondité parmi les cohortes de chefs de famille plus jeunes par rapport au reste du Canada (tableau 6.9).

Le Québec, avec une moyenne de 1.90 enfants de moins de 25 ans à la maison, dépasse la moyenne de l'ensemble du Canada (1.75) et la moyenne des autres provinces (1.69). Cette moyenne n'est pas uniforme pour tous les âges des chefs de famille, mais résulte du nombre d'enfants plus élevé des chefs âgés de 35 ans et plus. Pour les chefs plus jeunes, la moyenne québécoise est plus faible. Le tableau 6.10 révèle également que le plus grand nombre moyen d'enfants à la maison se retrouve chez les chefs de 35-44 ans, pour les deux populations. En outre, le nombre d'enfants moyen varie directement en fonction de la génération pour chaque groupe d'âge des chefs de famille au Québec et dans le reste du Canada.

La composition par âge des enfants de moins de 25 ans à la maison varie légèrement entre les deux populations. Le Québec compte un pourcentage d'enfants de 15 ans et plus à la maison légèrement supérieur à celui du reste du Canada, tandis que le pourcentage d'enfants de moins de 15 ans est un peu plus faible. Ceci s'applique en particulier aux familles des deuxième et troisième générations et suivantes, mais au Québec les familles de la première génération comprenant un nombre un peu plus élevé d'enfants de moins de six ans et de 19 ans et plus que celles du reste du Canada. Ces différences entre les populations de la première génération existent également pour chaque période d'immigration (tableau 6.11).

6.4.2. Différences de fécondité

Les différences de fécondité des femmes non célibataires, selon la génération et le groupe d'âge, ne sont pas uniformes pour le Québec et le reste du Canada. Pour tous les âges combinés, le nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes est plus élevé au Québec que dans les autres provinces. Cela s'explique toutefois uniquement par la fécondité des femmes plus âgées ayant presque terminé leur période

TABLEAU 6.9. Nombre moyen de personnes par famille de recensement, selon l'âge du chef, selon la génération et la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Québec et autres provinces, 1971

Génération/Période d'immigration	Total des familles	Âge du chef de famille								
		Tous les âges	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+	
	('000)									
			<u>Québec</u>							
3 ^e + génération	1,098	3.98	2.56	3.56	4.99	4.83	3.50	2.60	2.39	
2 ^e génération	98	3.76	2.50	3.53	4.55	4.11	2.99	2.39	2.27	
1 ^{re} génération	161	3.42	2.50	3.28	4.17	3.91	2.90	2.35	2.24	
Avant 1946	38	2.93	-	3.46	4.75	4.12	2.83	2.32	2.24	
1946-1960	73	3.68	2.49	3.48	4.22	3.85	2.91	2.37	2.20	
1961-1965	21	3.56	2.56	3.37	4.01	3.83	3.03	2.47	2.15	
1966-1971	28	3.30	2.49	3.05	3.93	3.94	3.12	2.57	2.27	
Total	1,357	3.89	2.55	3.53	4.85	4.66	3.39	2.55	2.36	
			<u>Autres provinces</u>							
3 ^e + génération	1,772	3.76	2.69	3.77	5.01	4.25	3.04	2.40	2.23	
2 ^e génération	954	3.76	2.73	3.72	4.72	3.93	2.85	2.30	2.17	
1 ^{re} génération	993	3.37	2.53	3.41	4.38	3.90	2.80	2.28	2.16	
Avant 1946	335	2.74	-	3.53	4.61	3.91	2.72	2.27	2.16	
1946-1960	443	3.78	2.55	3.60	4.43	3.88	2.89	2.30	2.20	
1961-1965	76	3.67	2.64	3.44	4.21	4.00	3.00	2.32	2.20	
1966-1971	140	3.40	2.46	3.16	4.16	3.95	2.98	2.41	2.27	
Total	3,719	3.65	2.66	3.68	4.75	4.05	2.92	2.33	2.19	

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 6.10. Nombre moyen d'enfants de moins de 25 ans à la maison, selon l'âge et la génération du chef de famille et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Québec et autres provinces, 1971

Génération/Période d'immigration	Âge du chef de famille							
	Tous les âges	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+
<u>Québec</u>								
3 ^e + génération	1.98	0.63	1.62	3.07	2.87	1.38	0.35	0.09
2 ^e génération	1.80	0.58	1.60	2.65	2.17	0.94	0.24	0.08
1 ^{re} génération	1.42	0.56	1.32	2.23	1.95	0.82	0.21	0.07
Avant 1946	0.85	-	1.53	2.84	2.18	0.75	0.19	0.07
1946-1960	1.70	0.56	1.53	2.27	1.89	0.84	0.25	0.10
1961-1965	1.59	0.62	1.41	2.05	1.86	0.93	0.24	0.01
1966-1971	1.33	0.54	1.08	1.98	1.99	0.99	0.33	0.07
Total	1.90	0.62	1.59	2.93	2.70	1.27	0.32	0.08
<u>Autres provinces</u>								
3 ^e + génération	1.80	0.80	1.86	3.11	2.32	1.01	0.30	0.10
2 ^e génération	1.81	0.70	1.79	2.80	2.02	0.83	0.22	0.06
1 ^{re} génération	1.38	0.60	1.46	2.44	1.96	0.76	0.19	0.05
Avant 1946	0.70	-	1.63	2.71	1.99	0.68	0.19	0.05
1946-1960	1.81	0.63	1.66	2.49	1.93	0.85	0.21	0.09
1961-1965	1.71	0.72	1.49	2.27	2.04	0.94	0.20	0.12
1966-1971	1.44	0.52	1.20	2.32	2.01	0.93	0.29	0.14
Total	1.69	0.75	1.76	2.84	2.12	0.89	0.24	0.07

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 6.11. Répartition en pourcentage par âge des enfants de moins de 25 ans à la maison, selon la génération du chef de famille et la période d'immigration des chefs nés à l'étranger, Québec et autres provinces, 1971

Génération/Période d'immigration	Nombre total d'enfants à la maison	Groupe d'âge des enfants				
		Total	Moins de 6	6-14	15-18	19-24
<u>Québec</u>						
3 ^e + génération	2,171,057	100.0	22.5	45.5	18.4	13.7
2 ^e génération	176,085	100.0	18.7	46.0	20.0	15.2
1 ^{re} génération	228,840	100.0	28.0	43.6	15.4	13.0
Avant 1946	32,739	100.0	8.0	35.9	27.1	29.0
1946-1960	125,076	100.0	23.8	48.9	15.5	11.8
1961-1965	33,739	100.0	44.8	37.4	10.0	7.8
1966-1971	37,286	100.0	44.1	38.0	9.9	7.9
Total	2,575,982	100.0	22.7	45.4	18.2	13.7
<u>Autres provinces</u>						
3 ^e + génération	3,195,393	100.0	28.4	46.2	16.4	9.0
2 ^e génération	1,722,996	100.0	20.3	48.4	20.6	10.8
1 ^{re} génération	1,365,936	100.0	26.0	45.9	16.9	11.2
Avant 1946	232,843	100.0	7.9	38.2	29.3	24.6
1946-1960	802,106	100.0	24.4	50.0	16.0	9.5
1961-1965	130,234	100.0	42.7	40.6	10.5	6.3
1966-1971	200,753	100.0	42.9	41.5	10.0	5.6
Total	6,284,325	100.0	25.7	46.7	17.6	10.0

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

de procréation. Au Québec, le nombre d'enfants pour 1,000 femmes encore en âge de procréation, c'est-à-dire nées depuis 1931, est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada. La Crise, la Seconde Guerre mondiale et l'essor économique de l'après-guerre semblent avoir influé très fortement sur les tendances de la fécondité au Québec par rapport au reste du Canada.

Les données sur la descendance actuelle, selon le groupe d'âge et la génération des femmes, sont présentées au tableau 6.12. Elles révèlent que le taux global de fécondité plus élevé au Québec tient particulièrement à la plus grande fécondité des femmes de la troisième génération et des suivantes. Cette situation ne s'applique pas aux femmes plus jeunes, mais uniquement aux femmes âgées de plus de 45 ans. Le taux de fécondité des femmes des première et deuxième générations est plus faible au Québec que dans les autres provinces. Au Québec, pour la deuxième génération, la majorité des femmes âgées de moins de 65 ans ont une fécondité inférieure à celle des femmes vivant à l'extérieur du Québec, à l'exception du groupe des 45-54 ans; pour la première génération, seules les femmes de 75 ans et plus, c'est-à-dire celles nées avant 1896, ont un taux de fécondité supérieur à celui enregistré dans le reste du Canada.

Même si nous tenons compte des différences du niveau de scolarité des femmes, la position des groupes d'âge respectifs ne varie pas beaucoup par rapport aux modèles de base établis pour le Québec et le reste du Canada. Le tableau 6.13 indique que des modèles identiques s'appliquent aux femmes de la troisième génération ou suivantes de même qu'aux femmes de la première génération, ayant fait des études primaires ou secondaires. Les variations observées chez les femmes de la première génération, de niveau universitaire, et chez les femmes de la deuxième génération, pour tous les niveaux de scolarité, seraient attribuables à la taille restreinte de l'échantillon pour les différents groupes d'âge au Québec.

6.4.3. Régions métropolitaines

En 1971, la RMR de Montréal était plus grande que celle de Toronto, mais elle se plaçait au deuxième rang quant au nombre de familles à l'intérieur de ses limites. Les différences dans la structure par génération des familles des deux villes et la façon dont Montréal diffère du Québec et de Toronto et du reste du Canada offrent un intérêt particulier. Par exemple, les familles torontoises dont les chefs appartiennent à la troisième génération et aux suivantes ne regroupent que 31.8 % de la

TABLEAU 6.12. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon l'âge et la génération, Québec et autres provinces, 1971

Groupe d'âge	Génération					
	Troisième+		Deuxième		Première	
	Québec	Autres provinces	Québec	Autres provinces	Québec	Autres provinces
15-24	789	923	600	796	750	816
25-34	2,038	2,308	1,968	2,241	1,761	1,864
35-44	3,509	3,629	2,821	3,087	2,400	2,709
45-54	4,040	3,440	2,871	2,828	2,535	2,657
55-64	3,948	2,012	2,341	2,594	2,450	2,717
65-74	4,608	3,292	3,103	2,918	2,825	2,949
75+	5,433	3,815	3,116	3,000	3,862	3,542
Total	3,198	2,758	2,464	2,623	2,356	2,540

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 6.13. Nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires, selon l'âge et la génération, pour certains niveaux de scolarité, Québec et autres provinces, 1971

Groupe d'âge	Génération					
	Troisième+		Deuxième		Première	
	Québec	Autres provinces	Québec	Autres provinces	Québec	Autres provinces
	<u>Niveau élémentaire</u>					
15-24	1,099	1,560	692	1,175	907	1,076
25-34	2,517	3,155	2,450	2,912	2,029	2,248
35-44	3,833	4,373	3,262	3,580	2,456	2,951
45-54	4,422	4,265	3,314	3,139	2,835	2,971
55-64	4,314	3,738	2,322	3,099	2,849	3,132
65-74	4,877	3,983	3,788	3,444	3,097	3,300
75+	5,666	4,290	4,546	3,305	3,980	3,872
Total	3,874	3,829	3,000	3,206	2,356	2,540
	<u>Niveau secondaire</u>					
15-24	712	882	648	831	690	820
25-34	1,787	2,228	1,905	2,258	1,718	1,788
35-44	3,172	3,367	2,650	3,023	2,365	2,568
45-54	3,372	3,010	2,534	2,726	2,396	2,488
55-64	3,039	2,605	2,383	2,246	2,000	2,291
65-74	3,974	2,573	2,333	2,304	2,315	2,347
75+	4,741	3,214	1,667	2,623	3,529	2,917
Total	2,402	2,375	2,189	2,474	2,103	2,197
	<u>Niveau universitaire</u>					
15-24	506	399	125	419	579	355
25-34	1,396	1,479	1,500	1,524	1,329	1,422
35-44	2,670	2,887	2,452	2,628	2,255	2,567
45-54	2,917	2,823	2,800	2,528	1,933	2,295
55-64	2,429	1,969	2,125	2,023	1,538	2,105
65-74	2,818	2,046	1,500	2,737	2,636	2,222
75+	3,000	2,250	1,333	1,429	3,500	2,222
Total	1,840	1,805	1,957	2,002	1,688	1,796

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

population totale des chefs de famille, comparativement à 21.5 % et 46.7 % respectivement pour les familles des deuxième et première générations. La situation est complètement différente à Montréal où 67.3 % des chefs appartiennent à la troisième génération et aux suivantes et 32.7 % aux première et deuxième générations combinées. Les chefs nés à l'étranger et les chefs de la deuxième génération forment plus des deux tiers de la population de la RMR de Toronto, tandis qu'à Montréal, ils ne regroupent que le tiers environ de la population totale.

À Montréal, le pourcentage des chefs des première et deuxième générations est relativement plus élevé qu'à l'ensemble de Québec (32.6 % comparativement à 19.1 %). Il en est de même pour Toronto par rapport au reste du Canada sans le Québec (68.2 % comparativement à 52.3 %). En termes relatifs, les chefs de famille canadiens de la troisième génération et des suivantes sont sous-représentés dans les deux RMR, et dans des proportions légèrement plus grandes pour la RMR de Toronto.

Les familles principales prédominent dans les deux RMR, représentant 97 % et 95 % respectivement des familles à Montréal et à Toronto. Le pourcentage plus faible à Toronto s'explique par une proportion plus grande de chefs de la première génération et de nouveaux immigrants. Les chefs de famille les plus jeunes et les plus âgés arrivés au Canada entre 1961 et 1966 comportent le plus petit nombre de familles principales. Seulement 65.6 % des chefs âgés de 15-24 ans ont leur propre ménage. Même si les pourcentages pour les chefs de famille plus âgés (65 ans et plus) sont encore plus faibles, les effets sur le pourcentage total des familles principales sont minimes en raison de leur nombre assez restreint.

La taille moyenne de la famille est plus petite à Toronto qu'à Montréal, soit 3.45 personnes par rapport à 3.62. Le même écart relatif s'applique à chaque génération, mais ce sont dans les familles de la troisième génération et des suivantes que les différences sont les plus marquées. En règle générale, les plus grandes familles de Toronto et de Montréal ont à leur tête des chefs de la troisième génération et des suivantes, âgés de 35-44 ans, et comprennent 4.47 et 4.61 personnes respectivement. L'écart est plus prononcé entre les familles ayant des chefs plus âgés, comme l'indiquent les données sur la fécondité plus grande des femmes plus âgées du Québec.

Les compositions ethniques de Toronto et de Montréal présentent un caractère unique par leurs contrastes et donnent des milieux culturels assez différents pour

la famille canadienne. Comme le révèle le tableau 6.14, les familles d'origine britannique et française sont toujours plus grandes à Montréal qu'à Toronto pour chaque génération. C'est également le cas de tous les chefs de la troisième génération et des suivantes, pour tous les grands groupes ethniques. À Montréal, la taille des familles de la première ou deuxième génération dont l'origine n'est ni britannique ni française, est en moyenne supérieure à celle des familles de Toronto. Le groupe "autres", composé d'un nombre relativement petit de nouveaux immigrants non européens et non asiatiques constitue la seule exception. À Toronto, les familles d'origine française avec 3.62 personnes, sont les plus grandes parmi les groupes ethniques de la troisième génération. Les familles asiatiques et sud-européennes sont les plus grandes pour les autres groupes de génération. Elles viennent également en tête parmi les familles de la première génération à Montréal et occupent le premier rang avec les familles d'origine française, parmi les groupes de la deuxième génération.

Les effets de l'urbanisation sur la baisse de la fécondité, telle qu'elle se reflète dans la taille de la famille, apparaissent clairement dans les statistiques comparées de Montréal, du Québec et de Toronto et du reste du Canada. Par ailleurs, la grande influence des antécédents culturels en matière de fécondité peut être évaluée en comparant les données de la population née au Canada, de parents canadiens de naissance, et de la population ethnique des deux centres métropolitains ainsi que les données des première et deuxième générations des deux groupes fondateurs. Le fait que les familles d'origine ni britannique ni française, ayant des chefs nés à l'étranger et appartenant à la deuxième génération ne se conforment pas aux modèles généraux soulève plusieurs questions intéressantes quant aux effets de la culture française et britannique sur les minorités ethniques de Montréal et de Toronto. Jusqu'à maintenant, le milieu socio-culturel de cette dernière ville semble favoriser davantage la croissance de la famille.

TABLEAU 6.14. Nombre moyen de personnes par famille de recensement, selon la génération et les grands groupes ethniques, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Groupe ethnique	Montréal			Toronto		
	Génération			Génération		
	3 ^e +	2 ^e	1 ^{re}	3 ^e +	2 ^e	1 ^{re}
Britannique	3.53	3.57	3.24	3.44	3.52	3.19
Français	3.71	3.79	3.37	3.62	3.49	3.19
Autres Européens du Nord et de l'Ouest	3.62	3.62	3.33	3.46	3.61	3.43
Autres Européens de l'Est et du Centre	3.34	3.58	3.16	3.33	3.59	3.18
Européens du Sud	3.52	3.73	3.68	3.46	3.80	3.75
Juif	3.20	3.54	3.07	3.09	3.62	3.08
Asiatique	3.36	3.79	3.51	3.35	3.87	3.55
Autres	3.77	4.06	3.37	3.53	3.50	3.36
Total	3.69	3.63	3.40	3.45	3.56	3.39

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

NOTES

¹Selon Henripin, il existe des différences de fécondité constantes entre les couples nés au Canada et les couples nés à l'étranger, pour tous les groupes d'âge, les premiers ayant un taux de fécondité plus élevé. Voir J. Henripin, Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Ottawa: Information Canada, 1968, p. 153-163. Dans une analyse de la fécondité faite d'après le recensement de 1941, Enid Charles indique que le taux de fécondité des Canadiens de langue naturelle européenne est un peu supérieur à celui des immigrants européens, mais la différence dans les statistiques est minime. Il ne compare toutefois pas le taux de fécondité de la population totale née au Canada et de la population née à l'étranger. Voir E. Charles, The Changing Size of the Family in Canada, Ottawa: l'Imprimeur du Roi, 1948, p. 65-66.

²Dans sa monographie du recensement de 1961, Jacques Henripin analyse ces mêmes facteurs en associant les différences de fécondité des groupes d'immigrants, selon les groupes d'âge, à la période de résidence. Voir J. Henripin, *Ibid.* p. 169-174.

CHAPITRE 7

ÉDUCATION, FORMATION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Après 1961, la politique canadienne en matière d'immigration est devenue de plus en plus sévère en ce qui concerne le niveau d'instruction et les qualités professionnelles des immigrants. Ainsi, les immigrants d'après-guerre avaient-ils, en moyenne, une meilleure instruction que ceux qui étaient nés au Canada. Cependant, dans les années 1961 à 1965 en particulier, des critères moins sévères à l'égard des immigrants parrainés, des immigrants désignés et de certains autres ont amené au pays des personnes peu ou pas instruites et d'autres qui n'avaient qu'un cours primaire. Seule une petite minorité d'immigrants d'avant-guerre venus d'Asie ainsi que du Sud et de l'Est de l'Europe n'avait reçu aucune instruction.

L'âge est un facteur déterminant du niveau d'instruction et de la fréquence de la formation professionnelle, que ce soit pour les populations nées au Canada ou celles qui sont nées à l'étranger. En moyenne, 35 % de la population de 15 ans et plus qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps, n'avaient qu'une scolarité primaire et aucune autre formation. Cependant, cette proportion variait de 16 % pour ceux qui étaient âgés de moins de 24 ans à 61 % pour ceux qui étaient âgés de 65 ans ou plus. Alors qu'un peu moins de 5 % de la population totale détenaient un diplôme universitaire, la proportion n'était que de 2 % pour le groupe des plus âgés et de près de 8 % pour le groupe des 25-34 ans. Par ailleurs, en moyenne, 13 % de la population avaient une formation professionnelle, mais ce pourcentage passait à 19 % chez les 25-34 ans. Ce sont les plus jeunes et les plus âgés qui étaient les moins susceptibles d'avoir une telle formation.

La répartition par âge des divers groupes d'arrivants, les catégories de générations et les groupes ethniques variaient considérablement. Au moment du recensement, les immigrants les plus récents étaient en moyenne beaucoup plus jeunes que ceux qui sont venus immédiatement avant et après la Seconde Guerre mondiale. La répartition par âge des personnes nées au Canada de parents étrangers était également différente de celle de la population dans son ensemble. Il semble que ce phénomène soit attribuable aux origines ethniques. Il est donc nécessaire de tenir compte des répartitions par âge ou des répartitions normalisées par le facteur âge dans l'interprétation des différences des niveaux de formation professionnelle et des autres caractéristiques sociales et économiques. Quand on tient compte du facteur âge, on

constate que la population née au pays avait moins de chance d'avoir une formation universitaire que celle née à l'étranger, à l'exception des personnes âgées de 55 ans ou plus au moment du recensement et arrivées au pays avant 1946 ou entre 1961 et 1965. Cette dernière catégorie comprenait probablement un certain nombre de parents âgés parrainés. D'après ce critère, ceux qui présentaient le niveau d'instruction le plus élevé étaient ceux qui avaient immigré entre 1966 et 1971.

Le tableau 7.1 montre la répartition de la population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et la formation reçue. La répartition procentuelle réelle et les données normalisées en corrélation avec la répartition par âge de la population du Canada dans son ensemble, sont présentées d'après le lieu de naissance. Environ 35 % de la population n'avaient qu'une scolarité primaire et aucune formation professionnelle. Comme les Canadiens de naissance sont les plus nombreux, la normalisation en fonction de l'âge ne change pas les données à leur égard, mais elle influe de façon plus sensible sur les proportions dans les autres catégories de lieux de naissance. Compte tenu de l'âge, 48 % des immigrants originaires d'"autres pays européens" se situaient dans la catégorie de scolarité la plus basse, comparativement à 24 % pour les immigrants nés aux États-Unis et 17 % pour ceux qui sont nés au Royaume-Uni. Par contre, presque 10 % d'entre eux avaient une formation universitaire, mais les variations par lieu de naissance étaient considérables. Compte tenu de l'âge, 9 % des personnes nées au Canada avaient une formation universitaire comparativement à plus de 12 % chez celles qui étaient nées à l'étranger.

Les personnes nées à l'étranger avaient également plus de chances d'avoir une formation professionnelle. La répartition normalisée par âge indique en effet que 16 % d'entre elles avaient une telle formation comparativement à 12 % pour les personnes nées au Canada. Le tableau montre également que les immigrants du Royaume-Uni étaient les plus susceptibles d'avoir une telle formation, cependant une analyse approfondie révèle qu'à ce chapitre, les immigrants d'Allemagne et des Pays-Bas se situent également au-dessus de la moyenne. Ces données concordent parfaitement avec la politique d'immigration selon laquelle la sélection des immigrants dépendait des aptitudes et des compétences professionnelles dont manquait l'économie canadienne à l'époque.

TABLEAU 7.1. Population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et la formation, par lieu de naissance, Canada, 1971

Lieu de naissance	Total		Élémentaire		Secondaire				Université			
			N'ayant pas atteint la 9 ^e année - autre formation		9 ^e à la 13 ^e année - autre formation				Formation universitaire seulement		Formation universitaire et autre	
	Nombre	Pourcentage	Aucune	Professionnelle	Aucune	Professionnelle	Professionnelle non universitaire	Professionnelle et post-secondaire non universitaire	Non diplômés	Diplômés	Non diplômés	Diplômés
<u>Répartition en pourcentage non normalisée</u>												
Canada, total	13,168,025	100.0	34.7	2.5	38.0	4.7	4.5	5.7	3.4	3.8	1.7	0.9
Nés au Canada	10,341,845	100.0	33.7	2.2	40.2	4.5	4.6	5.5	3.3	3.5	1.6	0.8
Nés à l'étranger	2,826,180	100.0	38.4	3.7	30.1	5.5	4.0	6.5	3.9	4.8	2.1	1.1
États-Unis	246,065	100.0	32.6	1.9	31.4	3.3	3.9	4.1	7.3	11.4	2.5	1.6
Royaume-Uni	824,385	100.0	24.2	2.3	42.8	7.2	4.9	8.2	3.5	3.6	2.4	0.9
Autres pays européens	1,490,020	100.0	50.1	5.0	22.9	5.0	4.0	5.7	3.0	2.8	1.6	0.7
Autres pays	265,710	100.0	22.6	1.8	29.4	5.3	5.8	7.6	7.1	13.3	4.0	3.1
<u>Répartition en pourcentage normalisée selon l'âge de la population du Canada</u>												
Canada, total	13,168,025	100.0	34.7	2.5	38.0	4.7	4.5	5.7	3.4	3.8	1.7	0.9
Nés au Canada		100.0	34.5	2.2	40.0	4.5	4.6	5.4	3.3	3.5	1.6	0.8
Nés à l'étranger		100.0	35.9	3.5	31.2	5.7	4.3	6.8	4.2	5.0	2.2	1.1
États-Unis		100.0	24.0	1.5	32.4	3.4	4.2	4.5	9.7	15.4	3.0	1.9
Royaume-Uni		100.0	17.4	1.8	44.5	7.8	6.1	9.8	4.3	4.4	2.8	1.1
Autres pays européens		100.0	48.3	4.9	24.3	5.1	3.4	5.8	3.1	2.8	1.7	0.7
Autres pays		100.0	27.5	1.9	29.8	5.0	5.3	6.8	6.5	11.2	3.5	2.6

Source: Recensement du Canada 1971, Population non scolaire, bulletin 1.5-3, tableau 7.

Le tableau 7.2 montre les variations de scolarité et de formation des personnes nées à l'étranger par période d'immigration. Ce tableau ne concerne que les immigrants âgés de plus de 15 ans et ne fréquentant pas l'école à plein temps. Les effets de la normalisation des âges sont encore une fois évidents. Plus de la moitié des immigrants venus au Canada avant 1946 n'avaient qu'une scolarité primaire et aucune formation. Cependant, il s'agit d'un des groupes les plus âgés et si l'on tient compte de l'âge, on constate qu'une assez grande proportion des immigrants venus au pays entre 1961 et 1965 n'était guère instruite et qu'une très faible proportion des immigrants d'avant 1946, détenait une formation universitaire (9 %) comparativement à 20 % des immigrants arrivés entre 1966 et 1971. Ces données reflètent assez fidèlement le programme de sélection par "points", entré en vigueur en 1967 et qui favorisait de beaucoup les personnes ayant une scolarité élevée. La répartition de la formation professionnelle parmi les personnes nées à l'étranger était également en rapport avec la période d'immigration. Compte tenu de la normalisation de l'âge, seulement 10 % des immigrants d'avant 1946 avaient une certaine formation comparativement à 18 % chez les immigrants arrivés au pays immédiatement après la guerre.

7.1. Le Québec et le reste du Canada

Les proportions précises du groupe d'âge où se situent ceux qui ont fréquenté l'université ou qui détiennent un diplôme universitaire sont présentées sous forme de graphiques (graphique 7.1) pour le Québec et les autres provinces. Au chapitre du niveau d'instruction, c'est au Québec que l'écart est le plus marqué entre les personnes nées au Canada et celles qui sont nées à l'étranger. Dans cette province, la proportion d'immigrants arrivés avant 1946 et ayant une formation universitaire était supérieure à celle des personnes nées au pays. En effet, une proportion exceptionnellement élevée (41 %) des immigrants vivant au Québec, qui avaient entre 35 et 44 ans au moment du recensement et qui sont arrivés en 1966 ou plus tard, avaient fréquenté l'université. Les graphiques 7.2 et 7.3 montrent la répartition des autres niveaux de scolarité et de formation, pour la population de 15 ans et plus, au Québec et dans les autres provinces respectivement et englobent les personnes qui fréquentent toujours un établissement scolaire. Parmi ceux qui sont nés au pays, on distingue ceux qui sont issus de parents nés au Canada de ceux dont un ou les deux parents sont nés à l'étranger. Parmi ceux qui sont nés à l'étranger, on fait la distinction entre ceux qui ont immigré avant 1961 de ceux qui sont arrivés après 1961. Les données ont été normalisées selon l'âge. Au Québec, 43 % de la troisième génération et des suivantes n'avaient qu'une scolarité primaire, sans formation supplémentaire comparativement à 28 % dans les autres provinces. Par ailleurs, la scolarité élevée des

TABLEAU 7.2. Population âgée de 15 ans et plus née à l'étranger et ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et de formation, par période d'immigration, Canada, 1971

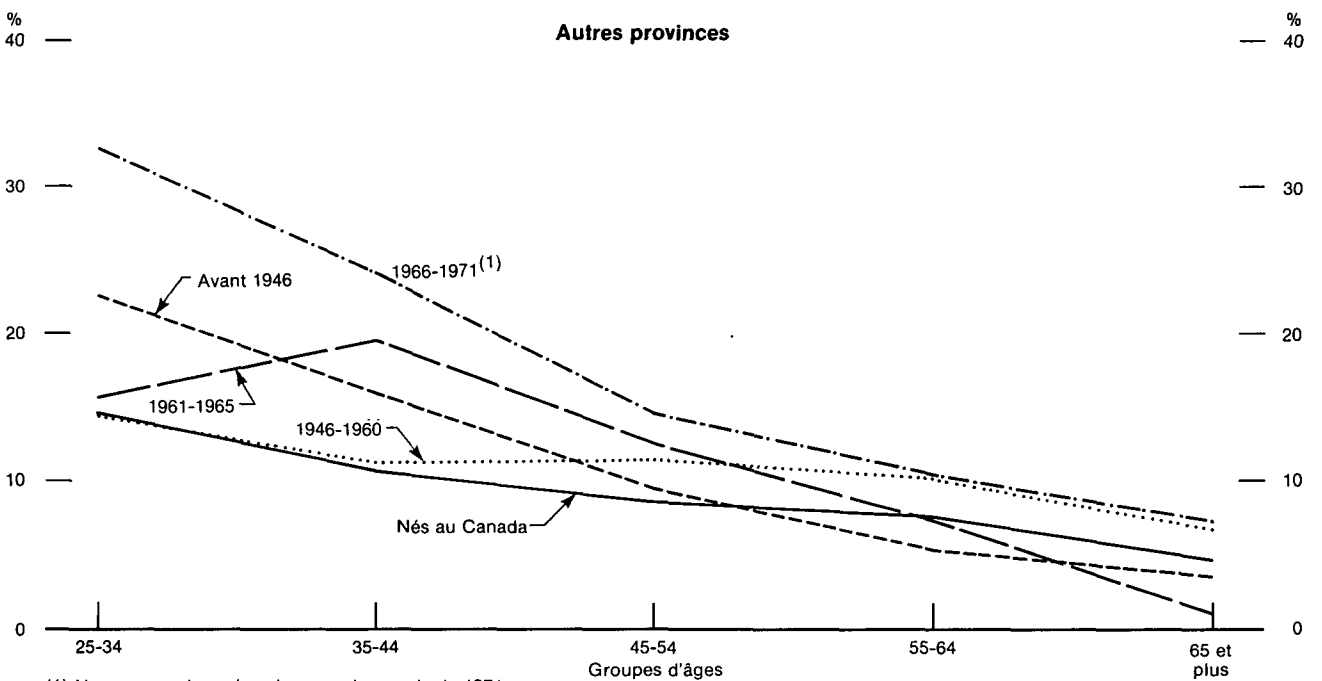
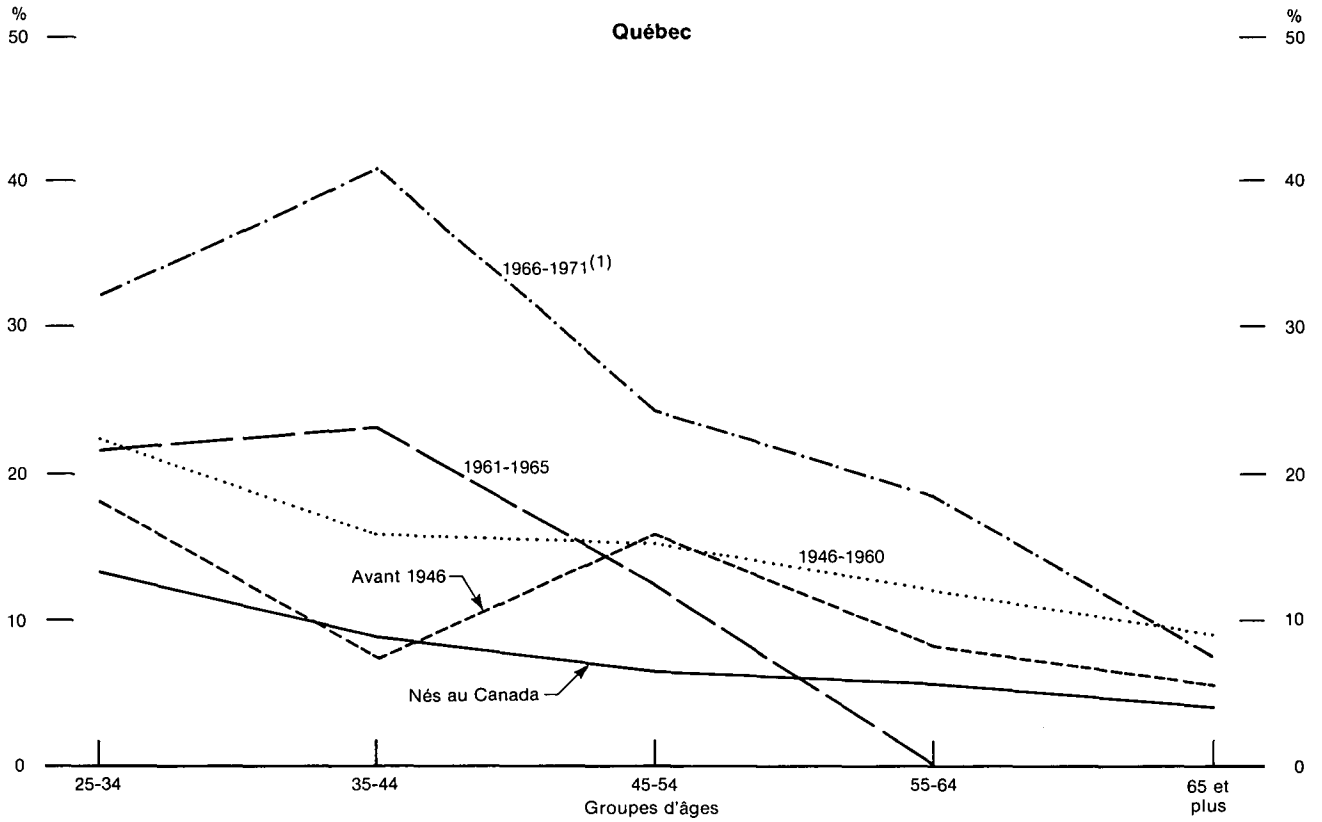
Période d'immigration	Total		Élémentaire		Secondaire				Université			
			N'ayant pas atteint la 9 ^e année - autre formation		9 ^e à la 13 ^e année - autre formation				Formation universitaire seulement		Formation univer- sitaire et autre	
	Nombre	Pourcen- tage	Aucune	Profession- nelle	Au- cune	Profes- sionnelle	Profession- nelle non universitaire	Profession- nelle et post- secondaire non universitaire	Non diplômés	Diplômés	Non diplômés	Diplômés
<u>Répartition en pourcentage non normalisée</u>												
Nés à l'étranger	2,826,180	100.0	38.4	3.7	30.1	5.5	4.0	6.5	3.9	4.8	2.1	1.1
Avant 1946	951,025	100.0	52.4	3.3	29.9	3.4	2.3	3.1	2.1	2.0	1.0	0.5
1946-1955	742,855	100.0	31.8	4.3	33.1	6.6	4.4	7.5	4.4	4.5	2.4	1.0
1956-1960	410,370	100.0	33.9	4.5	30.9	7.0	4.5	8.2	3.9	3.8	2.4	1.0
1961-1965	247,285	100.0	36.8	3.4	26.6	6.0	4.5	7.8	4.2	6.6	2.6	1.5
1966-1971 ¹	474,645	100.0	25.7	2.7	26.8	6.4	6.1	9.4	6.5	10.7	3.5	2.3
<u>Répartition en pourcentage normalisée selon l'âge de la population du Canada</u>												
Nés à l'étranger	13,168,025	100.0	35.9	3.5	31.2	5.7	4.3	6.8	4.2	5.0	2.2	1.1
Avant 1946		100.0	34.2	2.6	27.8	3.7	2.9	4.0	2.8	3.6	1.5	0.8
1946-1955		100.0	29.8	4.0	34.8	6.6	4.7	7.6	4.6	4.6	2.4	1.0
1956-1960		100.0	34.2	4.2	32.4	6.7	4.3	7.6	3.9	3.6	2.3	0.9
1961-1965		100.0	40.9	3.2	27.2	5.4	4.0	6.4	3.8	5.7	2.2	1.3
1966-1971 ¹		100.0	32.6	2.6	26.4	5.6	5.1	7.7	5.6	9.4	3.0	2.0

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population non scolaire, bulletin 1.5-3, tableau 7.

Graphique 7.1

Population en pourcentage par groupes d'âges de la population de 25 ans et plus ayant fréquenté l'université ou détenant un diplôme universitaire, pour les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger selon la période d'immigration, Québec et autres provinces, 1971

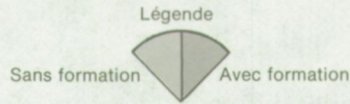


(1) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon a grande diffusion

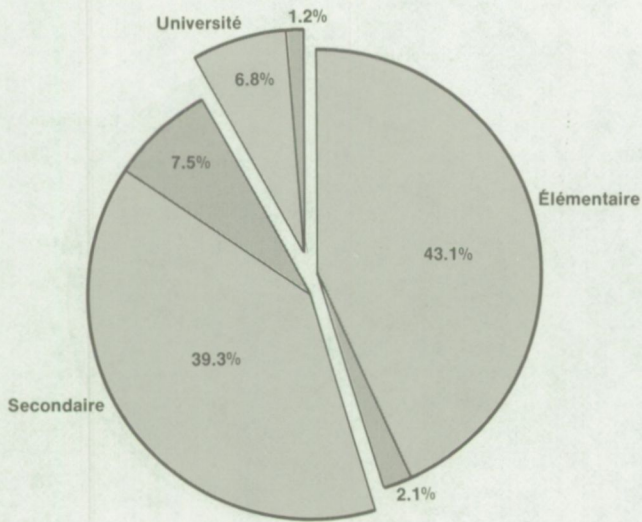
Graphique 7.2

Pourcentages normalisés selon les âges de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, Québec, 1971

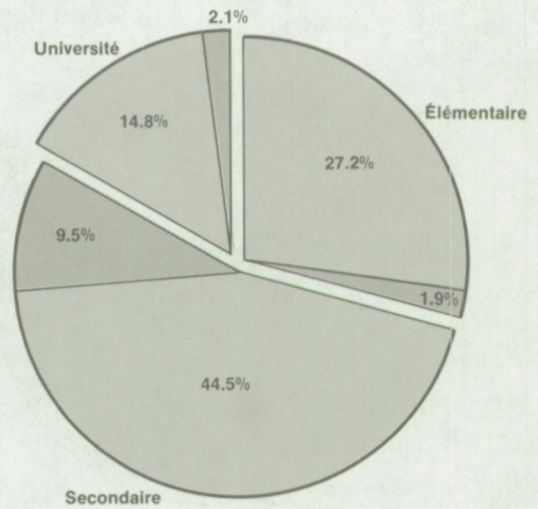


Nés au Canada

Les deux parents nés au Canada

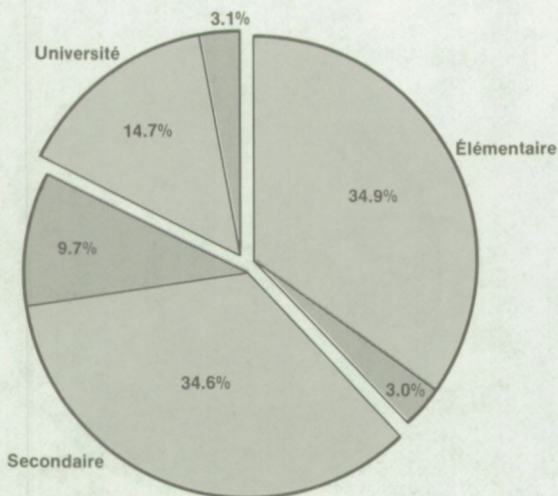


Un des parents ou les deux n s   l' tranger



N s   l' tranger

Ayant immigr  avant 1961



Ayant immigr  en 1961 ou apr s

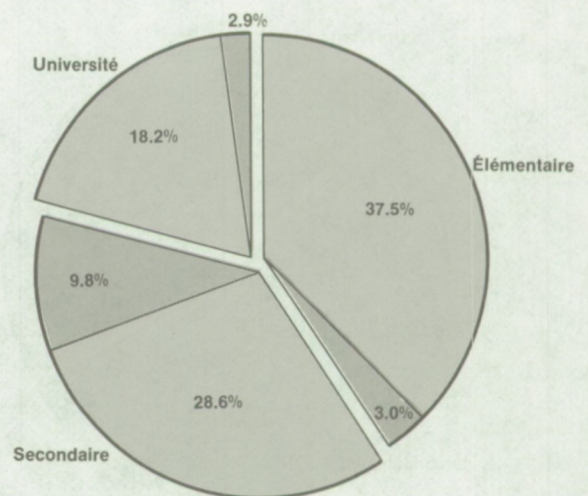
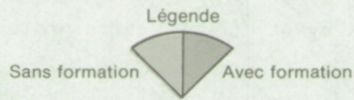


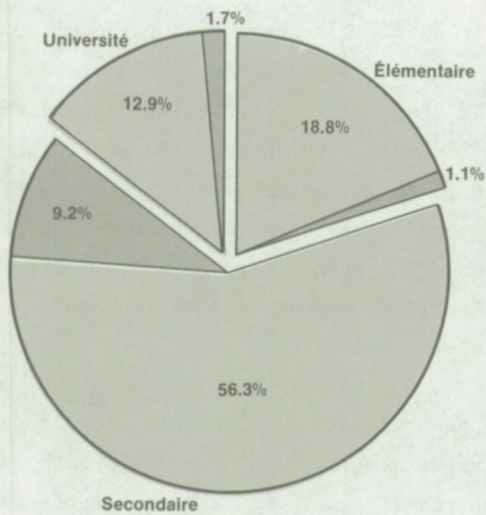
Chart 7.5

Pourcentages normalisés selon l'âge de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, RMR de Toronto, 1971

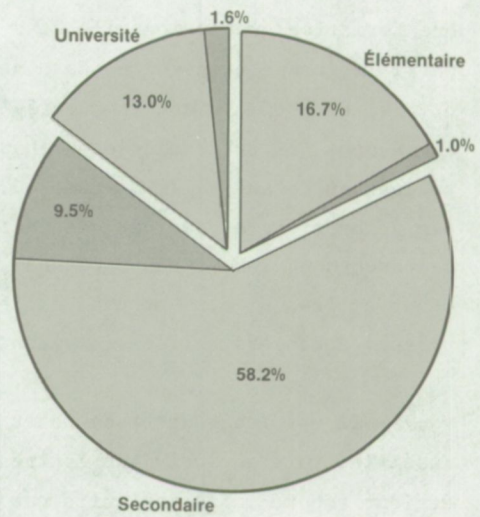


Nés au Canada

Les deux parents nés au Canada

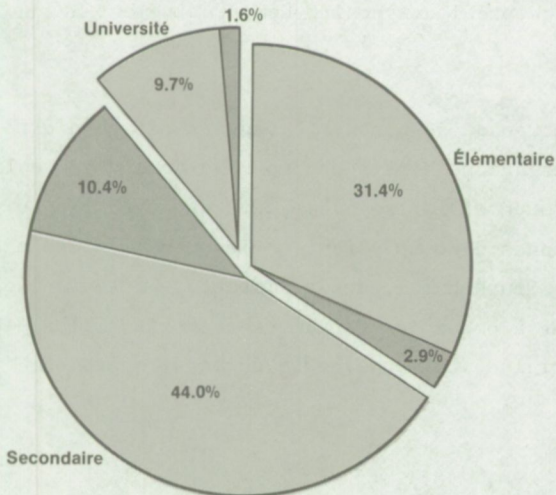


Un parent ou les deux n s   l' tranger



N s   l' tranger

Ayant immigr  avant 1961



Ayant immigr  en 1961 ou apr s

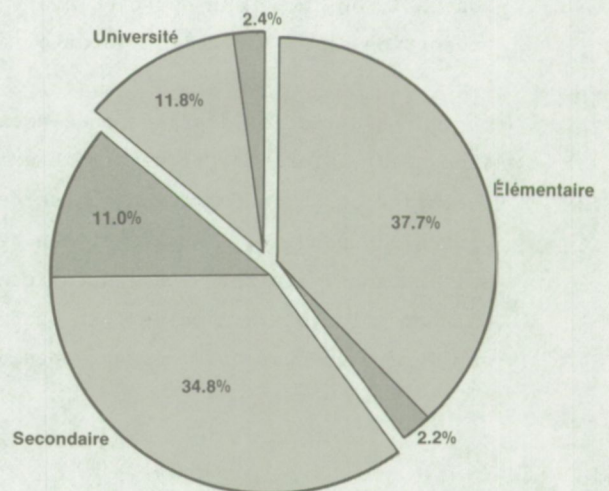


TABLEAU 7.3. Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus ayant fréquenté l'université, selon le groupe ethnique et la génération¹, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Groupe ethnique	Canada				Québec				Autres provinces			
	Total	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +	Total	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +	Total	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e +
Britannique	12.2	13.5	12.6	11.7	16.5	20.2	16.9	15.3	11.9	12.9	12.3	11.4
Français	7.8	19.3	10.5	7.4	7.7	19.8	10.3	7.4	8.1	18.3	10.8	7.5
Allemand	10.4	11.8	9.3	9.9	17.5	20.4	12.8	14.7	10.0	11.1	9.2	9.7
Néerlandais	9.6	11.1	8.2	8.0	25.0	25.9	23.1	23.8	9.1	10.5	7.9	7.6
Scandinave	12.7	11.7	11.9	14.8	21.8	21.4	26.3	19.4	12.4	11.3	11.6	14.6
Hongrois	12.7	15.8	7.9	6.8	26.9	28.9	22.2	14.3	11.0	13.8	6.8	6.3
Polonais	11.2	12.3	9.2	10.6	20.5	22.7	20.4	11.5	9.9	11.0	8.4	10.5
Russe	11.2	15.4	7.8	11.4	25.0	33.3	0.0	0.0	10.3	12.6	8.0	11.5
Ukrainien	10.1	7.7	10.2	11.8	18.2	14.5	21.3	20.0	9.8	7.2	9.8	11.7
Italien	6.0	4.6	9.3	10.7	7.2	6.0	8.9	12.7	5.6	4.2	9.5	10.0
Juif	27.3	22.3	30.9	32.2	28.1	23.2	30.8	36.5	26.8	21.6	31.0	29.8
Chinois/Japonais	22.2	24.6	15.2	22.0	27.7	27.3	25.0	33.3	21.7	24.3	14.8	20.7
Amérindien	2.7	22.2	4.1	2.2	4.9	20.0	0.0	4.6	2.4	22.6	4.5	1.8
Autres groupes ethniques	15.1	17.4	13.4	8.0	18.4	20.5	22.8	3.7	14.5	16.7	12.3	8.7
Total	10.9	13.3	12.2	9.7	9.8	18.2	16.5	8.2	11.3	12.5	11.8	10.6

1^{re} génération = nés à l'étranger, 2^e génération = nés au Canada d'au moins un parent né à l'étranger, 3^e génération = nés au Canada de deux parents nés au Canada

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Il en était de même des immigrants d'origines britannique et française. Cependant, on note de légères différences dans les autres groupes. Chez les Ukrainiens, les Italiens et les Juifs, on note une amélioration progressive du niveau d'instruction. Quant aux Polonais, aux Russes et aux Chinois/Japonais, le niveau d'instruction a baissé à la deuxième génération pour remonter à la troisième. C'est la deuxième génération de Scandinaves établis au Québec qui présentait le niveau d'instruction le plus élevé, tandis que dans les autres provinces, il fallait attendre la troisième génération et les suivantes.

En convertissant la scolarité en années sur une échelle allant de zéro à 17, il est possible de déterminer les niveaux d'instruction moyens¹. La moyenne des Canadiens (hommes et femmes) était de 9.5 années. Les immigrantes, pour leur part, avaient en moyenne 9.0 années d'instruction, soit un an de moins que les immigrants. La moyenne globale des hommes nés à l'étranger était légèrement supérieure à celle des hommes nés au Canada, tandis que c'était le contraire pour les femmes. Cependant, la moyenne des personnes nées à l'étranger était réduite par le faible niveau d'instruction des immigrants d'avant-guerre, qui était en partie lié à l'âge. Les nouveaux immigrants, hommes et femmes, présentaient des niveaux d'instruction en moyenne plus élevés que ceux des personnes nées au Canada. Cependant, les variations selon le lieu de naissance étaient considérables. La moyenne la plus élevée atteignait 14.8 années, chez les immigrants nés aux États-Unis et arrivés après 1961. La moyenne la plus basse a été enregistrée chez les femmes originaires du Sud de l'Europe, soit 6.4 années.

Chez les personnes nées au Canada et dont l'un des parents était également né au Canada, la moyenne était plus élevée que chez celles dont les deux parents étaient nés au Canada ou à l'étranger. Les Canadiens-français avaient en moyenne une année et demie d'instruction de moins que les Canadiens d'origine britannique.

Les différences entre les générations et les groupes ethniques persistent même après la normalisation en fonction de l'âge. Les immigrants britanniques arrivés depuis peu étaient mieux instruits et avaient une meilleure formation que les premiers immigrants britanniques et les personnes d'origine britannique nées au Canada. Compte tenu de l'âge, 7 % des immigrants britanniques arrivés après 1961 n'avaient qu'une scolarité primaire, sans formation particulière, comparativement à 25 % des personnes

Voir note(s) à la page 288.

d'origine britannique nées au Canada de parents également nés au Canada. Or, ces derniers n'avaient guère plus de la moitié des chances d'avoir une formation professionnelle ou un cours universitaire comparativement aux derniers immigrants britanniques. On constate un niveau d'instruction relativement bas chez les personnes de la troisième génération et des suivantes nées ici et plus particulièrement, chez les Français. En effet, parmi le groupe des Français d'origine issus de parents nés au Canada, 42 % étaient dans la catégorie d'instruction la plus basse. Compte tenu de la normalisation selon l'âge, la proportion était de 44 %. Seulement 7 % d'entre eux avaient fréquenté l'université. La proportion de ceux qui avaient une formation professionnelle était aussi légèrement inférieure à la moyenne. Le niveau d'instruction et de formation des personnes nées au Canada, de parents nés à l'étranger, était particulièrement intéressant. En règle générale, la deuxième génération avait atteint un niveau d'instruction supérieur à celui de la troisième génération et des suivantes au sein du même groupe ethnique.

Le taux le plus élevé de formation professionnelle se retrouve chez les immigrants d'après-guerre, et plus particulièrement chez les Allemands, suivis des immigrants du Royaume-Uni et des autres pays du nord-ouest de l'Europe, y compris les Pays-Bas. Au sein de ces mêmes groupes ethniques, la proportion de personnes nées au Canada, de parents étrangers, ayant une formation professionnelle était supérieure à la moyenne. Il semble que la deuxième génération ait tendance à imiter les parents nés à l'étranger.

L'expérience des Italiens au Canada présente un intérêt particulier. C'est en effet chez les personnes de ce groupe ethnique nées à l'étranger et chez celles provenant du Sud de l'Europe qu'on enregistre le niveau d'instruction le plus bas. Compte tenu de l'âge, 74 % du groupe arrivé après 1961 n'avaient qu'un cours primaire et aucune formation particulière; 6 % avaient reçu une formation professionnelle et seulement 4 % avaient fréquenté l'université. Cependant, les personnes d'origine italienne, nées au Canada, ont su se hausser dans l'échelle sociale, comparativement à leurs parents et à leurs grand-parents nés à l'étranger. Le niveau d'instruction des Italiens nés au Canada de parents étrangers est venu très près d'atteindre celui de la troisième génération et des suivantes de Britanniques et a dépassé celui des Français fondateurs. La troisième génération et les suivantes n'étaient pas aussi instruites que la deuxième. Dans la catégorie inférieure, leur proportion était à peu près la même que celle de la troisième génération et des suivantes chez les Britanniques, mais elle était légèrement inférieure pour ce qui concerne la formation

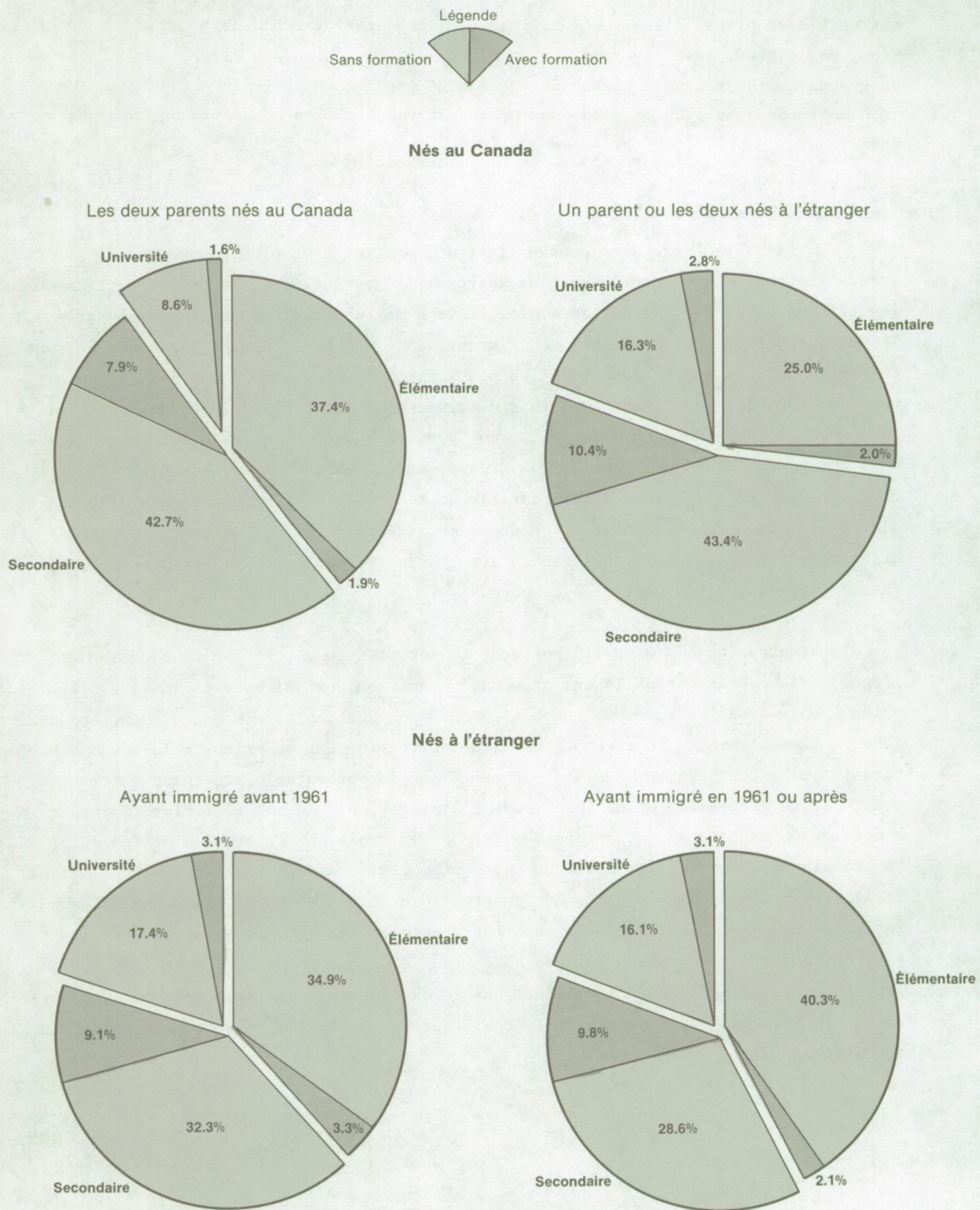
Le tableau 7.4 montre les proportions normalisées en fonction de l'âge, de la population de 15 ans et plus ayant une formation professionnelle ou ayant fréquenté l'université, pour Montréal et Toronto. À Montréal, ce sont les immigrants d'origine italienne qui étaient les moins instruits ou avaient le moins de formation. Il semble que ce phénomène soit attribuable au fait que ce groupe se compose en majorité d'individus nés à l'étranger. (Il est possible que certains autres groupes du Sud de l'Europe présentent un niveau d'instruction égal ou inférieur, cependant ils ne font partie d'aucune catégorie distincte dans le tableau.) Après les Italiens, viennent les Canadiens-français nés au pays: environ 10 % d'entre eux avaient reçu une formation professionnelle et 9 % avaient fréquenté l'université. Par contre, parmi le groupe britannique de Montréal, 14 % avaient une formation professionnelle et près de 20 % avaient fréquenté l'université. Les "autres" Européens dépassaient en moyenne les Britanniques au chapitre de la formation professionnelle et ils se situaient au-dessus de la moyenne au chapitre de la formation universitaire. Une étude des générations et des périodes d'immigration montre que les personnes nées au Canada, de parents également nés au Canada, étaient les moins instruites; les plus instruites étant celles qui étaient nées à l'étranger. Quant aux personnes nées au Canada de parents étrangers, elles occupaient un rang intermédiaire.

Il est intéressant de noter que le groupe britannique de Toronto n'était pas aussi instruit que celui de Montréal. Il en va de même des Italiens de Toronto qui étaient encore moins instruits que ceux de Montréal. Quant aux "autres Européens" et aux "autres" groupes ethniques, ils étaient moins nombreux à avoir fréquenté l'université à Toronto qu'à Montréal. Une analyse des données sur la génération et la période d'immigration nous porte à croire que les personnes nées à l'étranger et ayant fréquenté l'université étaient plus attirées par Montréal. Il semble en effet qu'elles aient comblé le manque de spécialistes chez les Canadiens-français. À Montréal, un immigrant sur cinq avait fréquenté l'université comparativement à une proportion de un sur huit à Toronto.

La situation des personnes nées au Canada de parents étrangers mérite d'être examinée. À Toronto, il ne semble exister aucune différence marquée au niveau de la scolarité et de la formation, entre ce groupe et la troisième génération et les suivantes. Cependant, à Montréal, les personnes dont un parent ou les deux étaient nés à l'étranger, étaient plus instruites que leurs homologues de Toronto, et leur niveau d'instruction était même de loin supérieur à celui des Canadiens-français. Il a été souligné plus haut que les personnes d'origine italienne, nées au pays, s'étaient

Graphique 7.4

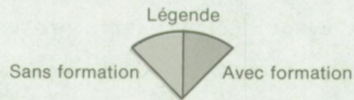
Pourcentages normalisés selon les âges de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, RMR de Montréal, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion

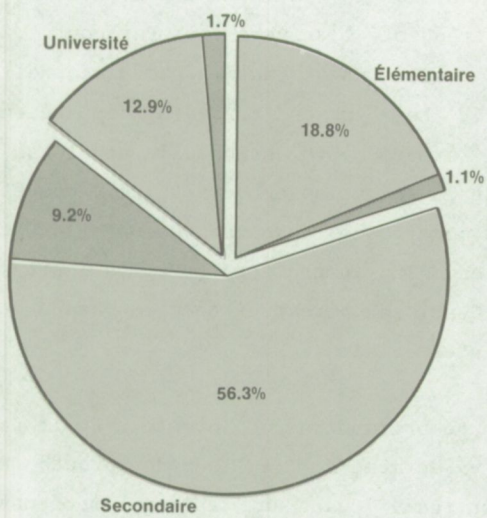
Chart 7.5

Pourcentages normalisés selon l'âge de la population de 15 ans et plus, par niveau de scolarité, RMR de Toronto, 1971

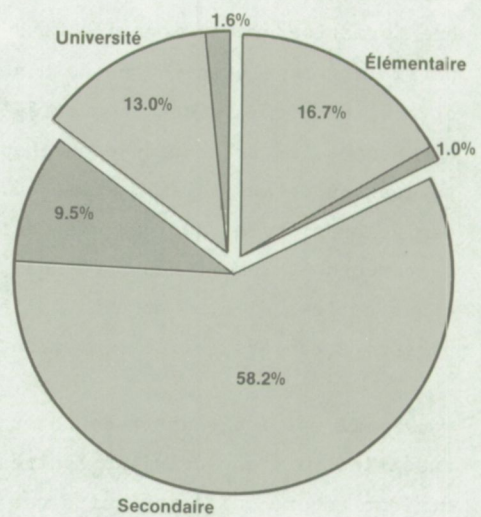


Nés au Canada

Les deux parents nés au Canada

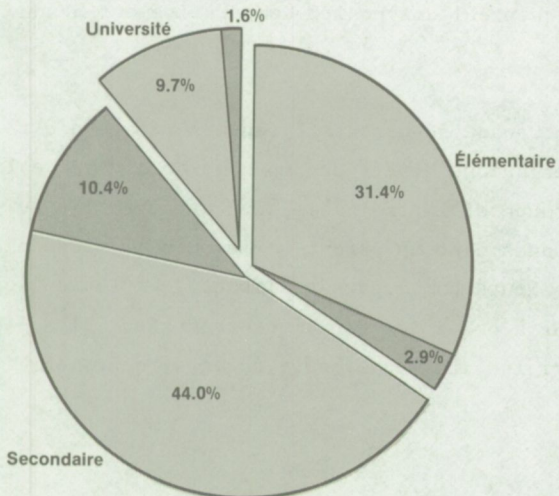


Un parent ou les deux n s   l' tranger

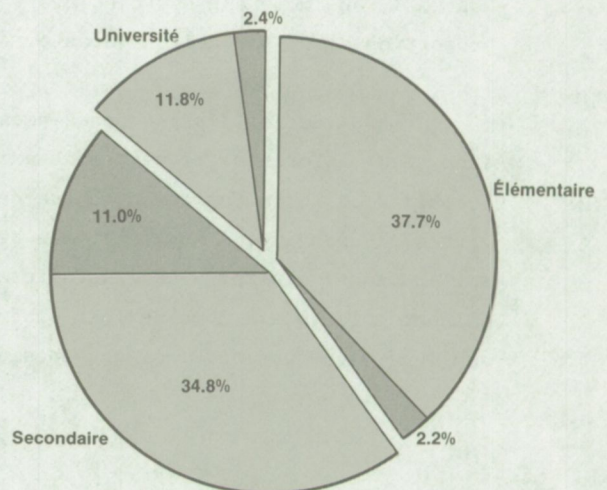


N s   l' tranger

Ayant immigr  avant 1961



Ayant immigr  en 1961 ou apr s



Le tableau 7.4 montre les proportions normalisées en fonction de l'âge, de la population de 15 ans et plus ayant une formation professionnelle ou ayant fréquenté l'université, pour Montréal et Toronto. À Montréal, ce sont les immigrants d'origine italienne qui étaient les moins instruits ou avaient le moins de formation. Il semble que ce phénomène soit attribuable au fait que ce groupe se compose en majorité d'individus nés à l'étranger. (Il est possible que certains autres groupes du Sud de l'Europe présentent un niveau d'instruction égal ou inférieur, cependant ils ne font partie d'aucune catégorie distincte dans le tableau.) Après les Italiens, viennent les Canadiens-français nés au pays: environ 10 % d'entre eux avaient reçu une formation professionnelle et 9 % avaient fréquenté l'université. Par contre, parmi le groupe britannique de Montréal, 14 % avaient une formation professionnelle et près de 20 % avaient fréquenté l'université. Les "autres" Européens dépassaient en moyenne les Britanniques au chapitre de la formation professionnelle et ils se situaient au-dessus de la moyenne au chapitre de la formation universitaire. Une étude des générations et des périodes d'immigration montre que les personnes nées au Canada, de parents également nés au Canada, étaient les moins instruites; les plus instruites étant celles qui étaient nées à l'étranger. Quant aux personnes nées au Canada de parents étrangers, elles occupaient un rang intermédiaire.

Il est intéressant de noter que le groupe britannique de Toronto n'était pas aussi instruit que celui de Montréal. Il en va de même des Italiens de Toronto qui étaient encore moins instruits que ceux de Montréal. Quant aux "autres Européens" et aux "autres" groupes ethniques, ils étaient moins nombreux à avoir fréquenté l'université à Toronto qu'à Montréal. Une analyse des données sur la génération et la période d'immigration nous porte à croire que les personnes nées à l'étranger et ayant fréquenté l'université étaient plus attirées par Montréal. Il semble en effet qu'elles aient comblé le manque de spécialistes chez les Canadiens-français. À Montréal, un immigrant sur cinq avait fréquenté l'université comparativement à une proportion de un sur huit à Toronto.

La situation des personnes nées au Canada de parents étrangers mérite d'être examinée. À Toronto, il ne semble exister aucune différence marquée au niveau de la scolarité et de la formation, entre ce groupe et la troisième génération et les suivantes. Cependant, à Montréal, les personnes dont un parent ou les deux étaient nés à l'étranger, étaient plus instruites que leurs homologues de Toronto, et leur niveau d'instruction était même de loin supérieur à celui des Canadiens-français. Il a été souligné plus haut que les personnes d'origine italienne, nées au pays, s'étaient

TABLEAU 7.4. Pourcentage¹ de la population âgée de 15 ans et plus ayant terminé un cours professionnel ou ayant fréquenté l'université, selon le groupe ethnique et selon le lieu de naissance des parents (pour ceux qui sont nés au Canada) et la période d'immigration (pour ceux qui sont nés à l'étranger), RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Groupe ethnique/ Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Montréal		Toronto	
	Cours profes- sionnel terminé ²	Cours univer- sitaire	Cours profes- sionnel terminé ²	Cours univer- sitaire
Britannique	14.0	19.6	11.9	13.7
Français	9.7	8.7	10.7	8.1
Italien	7.5	6.5	6.3	4.0
Autre pays d'Europe	14.7	27.0	15.0	18.7
Autres pays	9.7	9.4	10.9	12.8
Total des groupes ethniques	10.8	12.6	11.8	13.5
Lieu de naissance des parents				
Les deux nés au Canada	9.8	11.2	10.3	14.6
Un des deux ou les deux nés à l'extérieur du Canada	12.4	19.1	10.5	14.6
Période d'immigration				
Avant 1961	12.4	20.5	13.3	11.3
1961 ou après	11.9	19.2	13.2	14.2

¹ Les pourcentages sont normalisés selon la répartition par âge de la population du Canada.

² À l'exclusion de ceux qui ont reçu une formation universitaire.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

considérablement élevées dans l'échelle sociale comparativement à celles de la première génération. À cet égard, elles se comparaient avantageusement aux groupes fondateurs britanniques et français. Cependant, les données portant sur Montréal et Toronto indiquent que ces écarts étaient attribuables à l'urbanisation. Dans les deux régions métropolitaines, les Canadiens de naissance d'origine italienne étaient mieux instruits que les Italiens nés à l'étranger. À Montréal cependant, ils se situaient à peu près au même niveau que les Français compte tenu de leur scolarité assez basse par rapport à la troisième génération de Britanniques et aux suivantes. Dans le Grand Toronto, l'ascension dans l'échelle sociale des Italiens, mesurée d'après le niveau d'instruction, semblait plus grande qu'à Montréal. Toutefois, la troisième génération d'Italiens et les suivantes demeuraient dernière les générations équivalentes chez les Britanniques, plus particulièrement en ce qui concerne les diplômés d'université. Seulement 6 % des Italiens nés au Canada, de parents également nés au Canada, avaient fréquenté l'université comparativement à 15 % des Britanniques de la même génération et vivant à Toronto. Cependant, les Italiens de la deuxième génération établis à Toronto avaient plus d'instruction que ceux de la troisième génération et des suivantes.

Si l'on tient compte des autres groupes ethniques, leur avantage par rapport aux Britanniques diminuait dans les régions métropolitaines de Montréal et Toronto, sans doute parce que les personnes d'origine britanniques les moins instruites vivaient à l'extérieur des villes et plus particulièrement dans les régions rurales des provinces Maritimes. Néanmoins, même quand les effets de l'urbanisation sont neutralisés, c'est-à-dire quand on ne tient compte que des habitants de ces deux régions métropolitaines, on constate que les personnes nées au Canada de parents étrangers (et plus particulièrement celles qui faisaient partie des "autres Européens") étaient plus instruites. Tandis que 15 % de la troisième génération de Britanniques et des suivantes vivant à Toronto avaient fréquenté l'université, presque 20 % des "autres Européens" de la deuxième, de la troisième génération et des suivantes en avaient fait autant. La situation était analogue à Montréal où 19 % des Britanniques de la troisième génération et des suivantes avaient fréquenté l'université comparativement au même pourcentage chez les "autres Européens" de la même génération et 28 % des personnes nées au Canada de parents étrangers. On constate, au niveau national comme dans les deux grandes régions métropolitaines, que la deuxième et la troisième générations avaient tendance à être aussi instruites sinon plus que la première.

7.2. Fréquentation scolaire

Dans les sociétés contemporaines, l'éducation est une fin en soit, une valeur économique et un moyen de préserver son statut ou d'avancer dans l'échelle sociale (Porter, 1968). Au Canada, l'égalité des chances face à l'éducation fait partie des priorités de tous les partis politiques. Cependant, encore en 1971, cet idéal était loin d'être réalisé. En comparaison à plusieurs pays, l'investissement canadien dans les écoles, collèges, et universités est substantiel et a considérablement augmenté dans les dix années qui ont précédé le recensement. Ainsi, une bonne partie des enfants de plus de 15 ans sont toujours à l'école. Cependant, les probabilités que les enfants demeurent à l'école varient énormément selon les antécédents démographiques et sociaux du chef de famille. L'année précédant le recensement, 82 % des enfants âgés de 15 à 18 ans faisant partie de familles, fréquentaient l'école à plein temps. Parmi les caractéristiques du chef de famille qui font qu'un enfant continue ou non de fréquenter l'école après l'âge de 15 ans, se trouvent l'âge, l'instruction, le lieu de résidence, le lieu de naissance, la génération, la période d'immigration, le groupe ethnique et la religion.

Plus le chef de famille est jeune, plus l'enfant a des chances de demeurer à l'école après 15 ans. Cette proportion variait de 74 % des enfants qui faisaient partie de familles et dont le chef avait plus de 65 ans, à 85 % chez ceux dont le chef de famille avait moins de 45 ans. Dans les familles où le chef avait fréquenté l'université, 90 % des enfants étaient à l'école comparativement à 80 % ou moins pour ceux dont le chef n'avait qu'une 10^e année ou moins. Les enfants vivant dans une région rurale avaient moins de chances de demeurer à l'école. Il en va de même de ceux qui vivaient au Québec, par rapport aux autres provinces (considérées comme un tout). À l'exception de Montréal, la vie dans les régions urbaines semblait favoriser la fréquentation scolaire à plein temps.

Le lieu de naissance était un facteur déterminant de la fréquentation scolaire. En général, les enfants dont le chef de famille était né à l'étranger avaient plus de chances de fréquenter l'école entre 15 et 18 ans que ceux issus de parents nés au Canada. En fait, les chefs de famille nés dans l'Est et dans le Centre de l'Europe veillaient vraisemblablement à ce que leurs enfants fréquentent l'école à plein temps, suivis des natifs de Grande-Bretagne, du Nord et de l'Ouest de l'Europe et de l'Asie. La proportion la plus faible, de loin inférieure à la moyenne nationale, se retrouvait chez les chefs de famille nés dans le Sud de l'Europe, ailleurs qu'en Italie.

Le taux de fréquentation scolaire des enfants âgés de plus de 15 ans dépendait grandement de la génération et de la période d'immigration du chef de famille. Dans le cas des chefs de famille nés au Canada, de parents étrangers, ou ayant immigré entre 1946 et 1960, 86 % des enfants faisant partie de la famille fréquentaient l'école à plein temps. Par contre, en ce qui concerne le groupe d'immigrants le plus récent (arrivés entre 1966 et 1971) seulement 77 % des enfants poursuivaient leurs études à plein temps. Quant à la troisième génération et aux suivantes, 80 % des enfants fréquentaient l'école à plein temps, soit un peu moins que la moyenne nationale. Il y a une variation considérable selon l'ethnie et la religion chez ceux qui sont nés au Canada et ceux qui sont nés à l'étranger. Dans les familles juives, 90 % des enfants de 15-18 ans fréquentaient l'école à plein temps. Par ailleurs, parmi la population catholique, ce pourcentage n'était que de 79 %. Cette proportion plus faible est en grande partie attribuable à l'influence des Français parmi la population née au Canada et des autres catholiques du Sud de l'Europe parmi ceux qui sont nés à l'étranger. Chez les autres Européens, les Britanniques et les Asiatiques, la proportion d'enfants qui poursuivaient leurs études était supérieure à la moyenne. La moyenne de loin la plus basse, soit seulement les deux tiers, se retrouvait chez les personnes d'"autres origines" (catégorie en grande partie composée des autochtones) de la troisième génération et des suivantes.

Une proportion relativement petite d'enfants faisant partie d'une famille et âgés de plus de 15 ans suivaient des cours à temps partiel. À des fins de recensement, l'expression "fréquentation scolaire à temps partiel" se définit comme suit: "les cours à temps partiel ne comprennent que les cours d'enseignement structuré visant à élargir les connaissances ou le développement des aptitudes; ils ne comprennent pas les activités sans but éducatif ou non organisées de façon systématique (par exemple, les conférences publiques isolées)" (Dictionnaire des termes du recensement de 1971, p. 14). Ainsi, 2.5 % des personnes âgées de 15-18 ans et 6.7 % de celles âgées de 19-24 ans fréquentaient un établissement scolaire à temps partiel. Chez les moins de 19 ans, les différences attribuables au lieu de naissance et à l'ethnie étaient rares, même si les enfants des plus récents groupes d'immigrants semblaient être plus enclins à fréquenter l'école à temps partiel. Entre 19 et 24 ans, les différences étaient plus marquées: 10 % des derniers immigrants (dont le chef de famille avait immigré entre 1966 et 1971) suivaient des cours à temps partiel et la proportion d'Italiens, d'Antillais et d'Asiatiques était encore plus grande. À cet égard,

la fréquentation scolaire à temps partiel compensait dans une certaine mesure la proportion inférieure à la moyenne des récents immigrants qui fréquentaient l'école à temps plein.

En général, les enfants qui fréquentaient l'école jusqu'à 18 ans terminaient le cours secondaire. Ceux qui continuaient de suivre des cours à temps plein après 18 ans ne fréquentaient pas tous un établissement d'enseignement postsecondaire, même si c'était le cas de la majorité. En plus des cours à temps plein donnés par les universités, il existait divers autres établissements postsecondaires comme les collèges communautaires, les collèges d'enseignement et les instituts techniques qui offraient différents genres de formation professionnelle. Compte tenu de l'importance évidente du lieu de naissance, de la génération, de la période d'immigration et de l'ethnie dans la poursuite des études, voici une analyse plus détaillée de la situation des enfants de 19-24 ans faisant partie d'une famille. Il faut cependant interpréter ces données avec beaucoup de discernement. Dans cette catégorie, le terme "enfant" n'est guère approprié car les intéressés sont des adultes au sens juridique. Certains de ceux qui poursuivaient leurs études à temps plein ne faisaient plus partie d'une famille, selon la définition du Dictionnaire du recensement². Certains étaient mariés et avaient fondé leur propre famille, d'autres étaient célibataires et avaient quitté leur famille. Les renseignements provenant des bandes-échantillon à grande diffusion du recensement, suggèrent que les personnes de 19-24 ans ne faisant pas partie d'une famille avaient moins de chance de fréquenter l'école à temps plein. Même si ces données ne présentent pas des renseignements complets sur tous ceux qui poursuivent leurs études à temps plein, après 18 ans, elles n'en constituent pas moins un moyen d'examiner l'influence du lieu de naissance du chef de famille et des autres variables, en fonction d'une base d'âges précis ou normalisés.

Le tableau 7.5 montre le pourcentage d'enfants de 19-24 ans faisant partie d'une famille, et fréquentant l'école à plein temps, d'après le groupe d'âge et le lieu de naissance du chef de famille, pour l'ensemble du Canada en 1971. Un petit nombre de chefs de famille de moins de 35 ans est exclu de l'analyse distincte, mais fait partie de la colonne du total (âges). Il est donc évident que plus le chef de famille est jeune, plus les enfants ont de chances de demeurer à l'école. Cette constatation vaut tant pour les lieux de naissance que pour les ethnies. Cependant, les chefs de famille comptant des enfants de 19-24 ans constituent un groupe plus

Voir note(s) à la page 288.

TABLEAU 7.5. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe d'âge et le lieu de naissance du chef de famille, Canada, 1971

Lieu de naissance du chef de famille	Groupe d'âge du chef de famille							
	35-44		45-64		65 et plus		Total des âges	
	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école
Canada, total	114,695	42.0	808,235	39.0	51,731	30.1	978,917	38.8
Nés au Canada	95,026	40.6	660,643	37.7	36,883	27.2	795,951	37.5
Nés à l'extérieur du Canada	19,669	48.6	147,592	44.5	14,848	37.3	182,966	44.3
États-Unis	1,905	50.2	13,090	43.4	1,822	32.4	16,845	42.9
Royaume-Uni et Irlande	3,697	44.5	39,519	43.5	4,265	35.0	47,596	42.8
Allemagne	1,462	45.8	5,141	43.4	476	36.6	7,113	43.4
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	2,190	46.5	15,337	40.6	1,751	32.7	19,325	40.5
Pologne	1,206	52.5	14,444	54.4	1,348	44.7	17,004	53.5
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	2,533	55.0	21,389	54.1	2,395	41.4	26,405	52.9
Italie	2,740	43.9	21,910	35.2	1,149	29.5	25,969	35.7
Autres pays d'Europe du Sud	1,022	34.4	5,898	25.5	241	36.9	7,268	27.1
Asie	1,750	66.9	6,290	54.9	1,093	51.1	9,214	56.5
Autres	1,164	44.6	4,574	49.3	308	42.4	6,227	47.6

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

homogène que la population dans son ensemble. Des facteurs comme le lieu de naissance, la génération et l'ethnie font qu'il y a moins de diversité dans la répartition par âge de ces chefs de famille que dans la population dans son ensemble. En conséquence, la normalisation de ces taux d'après l'âge du chef de famille ne modifie aucunement le degré de variations entre le lieu de naissance et les autres catégories.

Au total, 39 % de tous les enfants intéressés fréquentaient l'école à plein temps, mais ceux qui faisaient partie de familles dont le chef était né à l'étranger avaient plus de chances d'en faire autant. Ce sont les enfants issus de familles dont le chef était asiatique qui étaient les plus susceptibles de rester à l'école, suivis de ceux dont le chef de famille était né en Pologne ou dans d'autres pays du Centre et de l'Est de l'Europe. Parmi ceux qui étaient nés à l'étranger, c'était ceux qui venaient des "autres pays du Sud de l'Europe" qui étaient les moins susceptibles de fréquenter l'école à plein temps.

Le tableau 7.6 présente les effets de la génération et de la période d'immigration. Les enfants issus de familles dont le chef était arrivé dans les cinq années qui ont précédé le recensement de 1971 étaient les moins susceptibles de demeurer à l'école. Ceci porterait à croire que les pressions économiques et autres auxquelles doivent s'adapter les immigrants dans les cinq années qui suivent leur arrivée réduisent les chances qu'ont les enfants de poursuivre leurs études. Cependant, les chefs de famille nés au Canada, de parents canadiens, (la troisième génération et les suivantes) présentaient aussi une proportion inférieure à la moyenne d'enfants à l'école. Ceux qui étaient les plus enclins à poursuivre leurs études à plein temps étaient les enfants de familles immigrantes dont le chef était entré au pays entre 1946 et 1960, et plus particulièrement, lorsqu'il était âgé de moins de 45 ans. Plus de la moitié des enfants de ce groupe fréquentaient l'école à plein temps, comparativement à un peu plus du quart de ceux dont le chef de famille était né au Canada, de parents nés au Canada, et âgé de plus de 65 ans.

Le tableau 7.7 montre un autre effet de l'origine ethnique, selon la génération et la période d'immigration. Les enfants issus de familles dont le chef était juif, avaient le plus tendance à poursuivre leurs études. Ce phénomène était extrêmement marqué chez les enfants de familles juives dont le chef était né au Canada, de parents étrangers; 65 % d'entre eux fréquentaient toujours l'école entre 19 et 24 ans. La proportion d'enfants issus de familles asiatiques et poursuivant leurs études était également élevée, comparativement aux immigrants du Sud de l'Europe arrivés après 1961

TABLEAU 7.6. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe d'âge, le lieu de naissance des parents pour les chefs de famille nés au Canada et la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration du chef de famille	Groupe d'âge du chef de famille							
	35-44		45-64		65 et plus		Total des âges	
	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de 19-24 ans	Pourcentage fréquentant l'école
Canada, total	114,695	42.0	808,235	39.0	51,731	30.1	978,917	38.8
Lieu de naissance des parents, chef de famille né au Canada	95,026	40.6	660,643	37.7	36,883	27.2	795,951	37.5
Les deux nés au Canada	68,096	38.7	479,848	35.4	32,076	26.2	582,892	35.2
Un des deux né au Canada	12,262	43.8	64,583	43.0	2,145	32.8	79,313	42.8
Les deux nés à l'étranger	14,668	47.2	116,212	44.5	2,662	34.9	13,374	44.6
Période d'immigration, chef de famille né à l'étranger	19,669	48.6	147,592	44.5	14,848	37.3	182,966	44.3
Avant 1946	3,190	48.3	51,630	43.8	11,876	36.7	66,721	42.8
1946-1960	12,111	52.0	76,679	47.3	2,135	44.0	91,252	47.8
1961-1965	1,913	44.3	8,410	38.6	284	27.7	10,795	39.0
1966-1971 ¹	2,455	35.8	10,873	32.2	553	31.1	14,198	32.5

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 7.7. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique, le lieu de naissance des parents pour les chefs de famille nés au Canada et la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/Période d'immigration du chef de famille	Britannique	Français	Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	Pays d'Europe centrale et de l'Est	Europe du Sud	Juif	Asiatique	Tous les autres	Total des groupes ethniques
Canada, total	43.0	31.2	40.5	47.1	35.8	63.2	56.8	27.8	38.8
Lieu de naissance des parents, chef de famille né au Canada	42.9	31.0	40.1	42.0	40.8	64.7	57.2	26.0	37.5
Les deux nés au Canada	41.9	30.9	39.6	35.4	34.3	57.1	41.5	24.9	35.2
Un des deux né au Canada	45.0	34.4	41.5	42.8	37.6	62.7	57.1	36.1	42.8
Les deux nés à l'étranger	44.2	33.7	40.2	42.8	42.9	65.3	58.5	35.8	44.6
Période d'immigration, chef de famille né à l'étranger	43.8	38.8	40.9	52.0	34.4	61.7	56.7	43.2	44.3
Avant 1946	41.7	33.6	37.3	45.7	45.0	62.0	57.9	33.1	42.8
1946-1960	47.9	47.8	43.1	56.9	39.3	64.2	62.3	46.4	47.8
1961-1965	45.1	42.8	45.8	48.3	24.1	53.4	56.9	60.6	39.0
1966-1971 ¹	34.3	47.2	36.8	36.2	13.2	49.6	49.6	38.5	32.5

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

et présentant le plus petit pourcentage (13 %) d'enfants à l'école. Les données relatives à la troisième génération et aux suivantes des "autres origines" (principalement les autochtones) reflètent une très grande inégalité des chances. En effet, moins du quart des personnes de ce groupe fréquentaient l'école à plein temps. Par ailleurs, seulement 31 % des personnes nées au Canada, de parents français, fréquentaient l'école à plein temps, ce qui est également très inférieur à la moyenne.

Le tableau 7.8 montre que le niveau d'instruction tend à se perpétuer d'une génération à l'autre. Ce tableau qui démontre l'influence du niveau d'instruction du chef de famille est fondé sur les bandes-échantillon à grande diffusion du recensement et diffère des tableaux précédents en ce sens que le lieu de naissance et l'ethnie sont ceux de l'enfant et non ceux du chef de famille. Cependant, le niveau d'instruction est celui du chef de famille. Une comparaison des données de l'échantillon avec celle des totalisations spéciales montre que cette légère variation dans la définition de la population n'entraîne guère de différences au niveau de la fréquentation scolaire prévue. Le tableau montre clairement que pour les personnes nées au Canada, celles qui sont nées à l'étranger et tous les groupes ethniques étudiés, le niveau de scolarité du chef de famille était un facteur déterminant dans la fréquentation scolaire à temps plein des enfants. Au total, la proportion variait de 32 % chez ceux dont le chef de famille avait une dixième année ou moins, à presque les deux tiers chez ceux dont le chef de famille avait fréquenté l'université. Le contraste le plus frappant se révélait entre les autochtones, d'une part, et les Juifs nés au Canada et dont le chef avait fréquenté l'université, d'autre part. Ces derniers avaient trois fois plus de chances de fréquenter l'école à temps plein. Les enfants des Canadiens-français dont les chefs de famille avaient une dixième année ou moins n'étaient guère mieux que les autochtones. Le fait d'appartenir au groupe des Britanniques "fondateurs" présentait peu d'avantages lorsque le chef de famille avait une dixième année ou moins. Moins d'un tiers de ce groupe poursuivaient leurs études à plein temps, comparativement à plus des deux tiers de ceux dont le chef de famille avait fréquenté l'université.

7.2.1. Comparaisons entre le Québec et les autres provinces

D'après le graphique 7.6, la tendance à demeurer à l'école est moins forte au Québec que dans les autres provinces prises globalement. Cependant, une analyse détaillée des lieux de naissance révèle quelques exceptions. Les enfants de chefs de famille nés en Allemagne avaient plus de chances que la moyenne de poursuivre leurs

TABLEAU 7.8. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique de l'enfant, son lieu de naissance et le niveau de scolarité du chef de famille, Canada, 1971

Lieu de naissance de l'enfant/ Niveau de scolarité du chef de famille	Nombre d'enfants âgés de	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de	Pourcentage fréquentant l'école	Nombre d'enfants âgés de	Pourcentage fréquentant l'école
	19-24 ('000)		19-24 ('000)		19-24 ('000)		19-24 ('000)		19-24 ('000)	
	Britannique		Français		Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest		Pays d'Europe centrale et de l'Est		Italien	
Canada total ¹	393.2	41.1	343.0	32.0	73.8	43.0	45.6	41.0	33.0	38.5
Scolarité du chef de famille										
10 ^e année ou moins	222.1	31.4	287.4	28.3	51.6	35.1	33.9	36.9	29.0	35.9
11 ^e , 12 ^e et 13 ^e années	119.5	12.6	34.1	47.5	15.2	59.2	8.0	47.5	4.1	46.3
Université	51.6	67.8	21.5	58.1	7.0	51.4	3.7	64.9	- ²	-
Enfant né au Canada	370.3	40.9	340.6	32.0	55.2	43.7	36.3	41.0	9.7	50.5
Scolarité du chef de famille										
10 ^e année ou moins	215.5	31.5	286.4	28.3	40.7	34.9	27.8	37.8	7.3	46.6
11 ^e , 12 ^e et 13 ^e années	109.0	48.1	33.5	47.2	9.9	67.7	6.1	45.9	-	-
Université	45.8	67.7	20.7	58.0	4.6	69.6	-	-	-	-
Enfant né à l'étranger	22.9	44.5	-	-	18.6	40.9	9.3	40.9	23.3	33.5
Scolarité du chef de famille										
10 ^e année ou moins	6.6	28.8	-	-	10.9	35.8	6.1	32.8	21.7	32.8
11 ^e , 12 ^e et 13 ^e années	10.5	41.0	-	-	5.3	43.4	-	-	-	-
Université	5.8	69.0	-	-	-	-	-	-	-	-
		Juif		Asiatique		Amérindien, Noir et Antillais		Autres		Total ¹
Canada total ¹	21.4	67.3	8.8	65.9	11.5	26.1	26.2	40.5	957.2	38.5
Scolarité du chef de famille										
10 ^e année ou moins	10.7	62.6	5.3	62.3	10.6	27.4	17.1	33.9	669.0	31.5
11 ^e , 12 ^e et 13 ^e années	6.2	69.4	2.2	63.6	-	-	5.6	51.8	194.5	49.6
Université	4.5	75.6	-	-	-	-	3.5	54.3	93.7	65.6
Enfant né au Canada	16.8	66.7	4.2	64.3	10.8	30.6	14.1	41.8	858.0	38.1
Scolarité du chef de famille										
10 ^e année ou moins	7.8	61.5	2.6	57.7	10.2	28.4	9.6	32.3	607.9	31.2
11 ^e , 12 ^e et 13 ^e années	5.1	66.7	-	-	-	-	3.0	60.0	170.4	50.1
Université	3.9	76.9	-	-	-	-	-	-	79.7	65.9
Enfant né à l'étranger	4.6	69,6	4.6	67.4	-	-	12.1	38.8	99.2	41.7
Scolarité du chef de famille										
10 ^e année ou moins	2.9	65.5	2.7	66.7	-	-	7.5	36.0	61.1	34.9
11 ^e , 12 ^e et 13 ^e années	-	-	-	-	-	-	2.6	42.3	24.1	46.1
Université	-	-	-	-	-	-	-	-	14.0	64.3

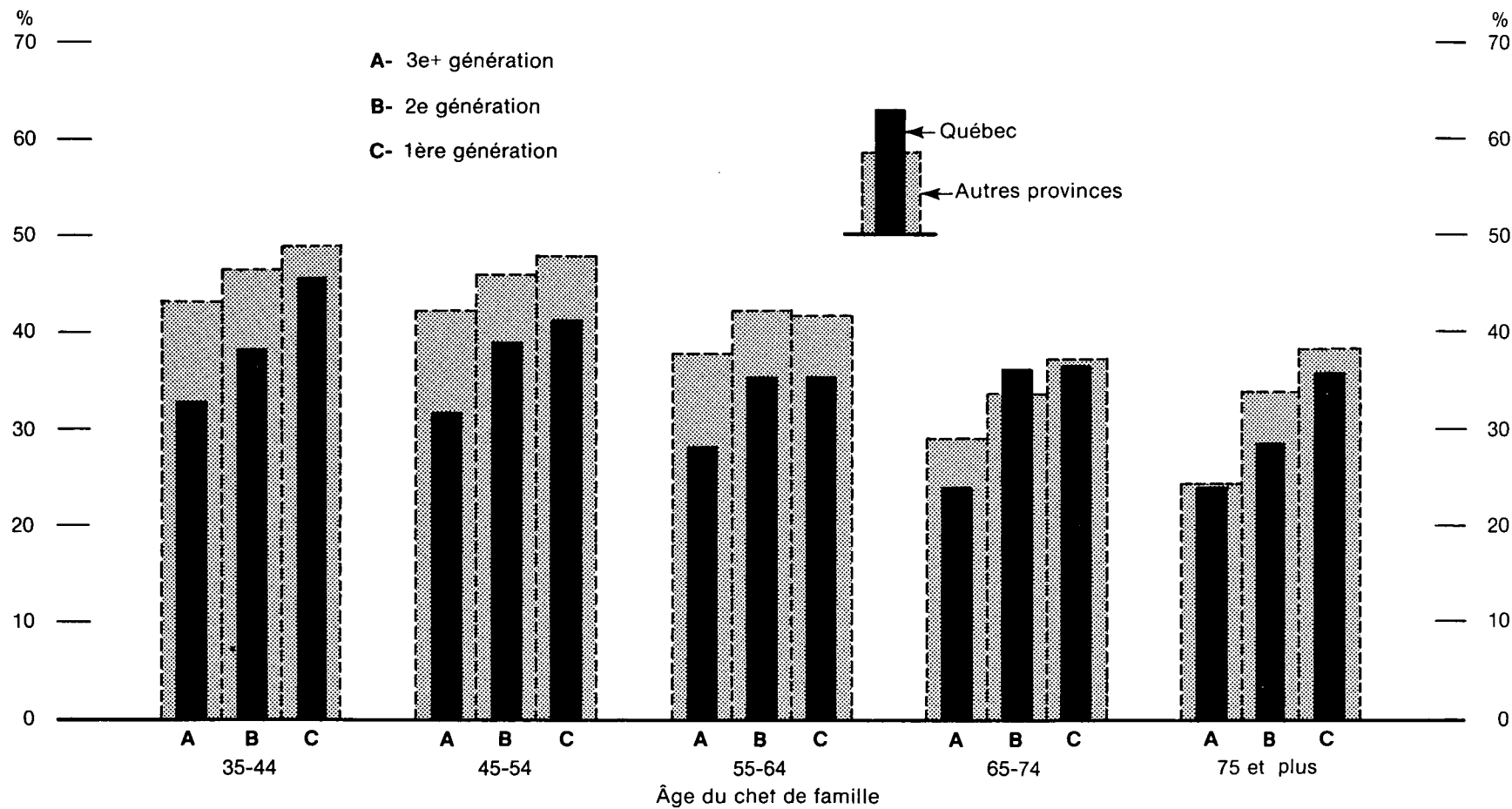
¹Y compris les cas où l'échantillon est de moins de 25 individus.

²Un tiret signifie que l'échantillon est de moins de 25 individus.

Source: Recensement de Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Graphique 7.6

Pourcentage des enfants de 19-24 ans à la maison et fréquentant l'école, selon l'âge et la génération du chef de famille, Québec et autres provinces, 1971



Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées

études, au Québec comme dans les autres provinces. Dans le cas des chefs de famille nés dans d'autres pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe, les chances de fréquenter l'école à plein temps étaient plus grandes au Québec. Cependant, pour ce qui est des autres lieux de naissance, y compris le Canada, le taux de fréquentation scolaire était supérieur dans les autres provinces.

Les personnes d'origine britannique qui vivaient au Québec semblaient avoir moins de chances de fréquenter l'école à plein temps, sauf celles dont le chef de famille avait immigré entre 1961 et 1965. Quant aux Français nés au Canada et vivant à l'extérieur du Québec, ils avaient plus de chances de poursuivre leurs études, mais ils se situaient quand même au-dessous de la moyenne nationale. Dans le groupe des 19-24 ans, seulement 30 % de la troisième génération de Français et des suivantes vivant au Québec fréquentaient l'école à plein temps, comparativement à 36 % dans les autres provinces. En d'autres termes, les Canadiens-français vivant à l'extérieur du Québec n'avaient guère plus de chances que ceux qui vivaient au Québec. Il est à remarquer que les enfants des parents nés en France et vivant au Québec ou dans les autres provinces, avaient un taux de fréquentation scolaire à plein temps moyen ou légèrement supérieur à la moyenne.

En ce qui concerne les autres groupes ethniques du Nord et de l'Ouest de l'Europe, le fait de vivre au Québec ne constituait un inconvénient que pour ceux de la troisième génération et des suivantes. En effet, seulement un tiers d'entre eux fréquentaient l'école à plein temps comparativement à 40 % des personnes de même origine et de même génération vivant dans les autres provinces. Cependant, pour les personnes nées au Canada, de parents nés à l'étranger, et pour les personnes nées à l'étranger, la situation était inversée: le fait de vivre au Québec augmentait leurs chances de poursuivre leurs études. Pour presque tous les autres groupes ethniques, les catégories fondées sur les générations et les périodes d'immigration, le fait de vivre au Québec diminuait les chances de demeurer à l'école. La tendance la plus forte a été enregistrée chez les personnes nées au Canada de deux parents étrangers d'origine juive et vivant à l'extérieur du Québec. En effet, 71 % d'entre eux étaient toujours à l'école, comparativement à 55 % dans la province de Québec. La tendance la plus faible a été enregistrée chez les Européens du Sud qui avaient immigré entre 1966 et 1971, peu importe la province où ils s'étaient établis.

Au tableau 7.9, une méthode de normalisation a permis d'étudier la variation résiduelle entre le Québec et le reste du Canada, au chapitre de la fréquentation scolaire. Le pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans, faisant partie de familles et fréquentant l'école à temps plein, selon le groupe ethnique, a été normalisé en fonction de la composition de la population du Canada en 1971, compte tenu de l'âge du chef de famille, de la génération et de la période d'immigration. Cette mesure visait à pondérer les comparaisons entre les groupes ethniques. Si l'on compare les taux bruts et les taux normalisés pour l'ensemble du Canada, on constate toujours une énorme variation d'une ethnie à l'autre. La proportion la plus basse se retrouve dans la catégorie "autres", suivie des personnes d'origine française. Le groupe de l'Europe du Sud est aussi légèrement inférieur à la moyenne. La proportion la plus élevée se retrouve chez les Juifs, suivis des Asiatiques. Si l'on compare le Québec et les autres provinces, on constate que les personnes vivant au Québec étaient nettement désavantagées et ce, peu importe leur origine, à l'exception de celles qui venaient des autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest. Quelles qu'aient été les barrières institutionnelles ou autres qui aient pu empêcher ces personnes de poursuivre leurs études au Québec, ce groupe semblait avoir néanmoins réussi à les franchir. Si l'on tient compte de l'ethnie, de la génération et de la période d'immigration dans une procédure de normalisation, on constate des écarts inexplicables entre le Québec et les autres provinces. Lorsque les taux bruts indiquent une différence de 10 % entre le Québec et les autres provinces, la normalisation selon le groupe ethnique, la génération et la période d'immigration réduit cette différence à 6 %.

7.2.2. Régions métropolitaines

La tendance des personnes âgées de 19-24 ans et faisant partie de familles, à fréquenter l'école à plein temps était liée au lieu de résidence, et les personnes vivant dans une région rurale étaient nettement défavorisées. En conséquence, il est intéressant de comparer la situation dans les principales régions métropolitaines où cette influence est nulle. Au total, c'est à Toronto que les chances de demeurer à l'école étaient les meilleures et à Montréal qu'elles étaient les moins bonnes. Les personnes vivant à Winnipeg et à Vancouver se situaient légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, la centralisation n'a pas eu les conséquences escomptées sur les Canadiens-français et les "autres" (principalement les autochtones). En fait, la troisième génération et les suivantes des Français et des "autres" vivant à Montréal avaient moins de chances de fréquenter l'école à temps plein que la moyenne

TABLEAU 7.9. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique du chef de famille, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Groupe ethnique du chef de famille	Canada		Québec		Autres provinces	
	Taux bruts	Taux normalisés ¹	Taux bruts	Taux normalisés ¹	Taux bruts	Taux normalisés ¹
Britannique	43.0	43.3	37.2	38.1	43.5	43.8
Français	31.2	34.2	30.1	32.5	35.9	38.4
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	40.5	40.2	41.0	40.6	40.4	40.4
Pays d'Europe centrale et de l'Est	47.1	39.9	43.2	31.5	47.5	40.4
Pays d'Europe du Sud	35.8	37.0	27.6	29.8	38.7	40.5
Juif	63.2	60.5	55.4	53.1	68.6	65.6
Asiatique	56.8	49.0	45.6	39.4	59.0	52.6
Autres	27.8	31.3	27.1	27.4	28.0	32.0
Total des groupes ethniques	38.8	39.6	31.7	34.7	42.8	42.8

¹ Normalisés selon l'âge du chef de famille, la génération et la période d'immigration en fonction de la composition de la population du Canada, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

pour le Québec. Seulement 28 % du groupe des Français "fondateurs" de Montréal et une proportion surprenante de 17 % des autres fréquentaient l'école à plein temps. Quant aux autres groupes ethniques, les proportions étaient soit égales, soit légèrement supérieures chez ceux qui vivaient à Montréal. Le fait de vivre à Toronto semblait réussir à tous les immigrants sauf aux plus récents (arrivés entre 1966 et 1971) qui semblaient avoir plus de succès à Vancouver. Par ailleurs, le fait de vivre à Winnipeg semble avoir fortement favorisé la fréquentation scolaire chez les Juifs et les Asiatiques.

Il est raisonnable de supposer que certaines différences entre les quatre régions métropolitaines étudiées sont attribuables à la composition des populations de ces régions, selon l'âge du chef de famille, la génération et la période d'immigration. En conséquence, le tableau 7.10 montre les répartitions brutes et normalisées selon le groupe ethnique du chef de famille, pour les quatre régions métropolitaines. Si l'on tient compte de ces facteurs, on constate que tous les groupes ethniques de Toronto, à l'exception des Asiatiques avaient plus de chances de poursuivre leurs études. Les personnes d'origine canadienne-française vivant dans le Grand Toronto avaient légèrement moins de chances que les Britanniques de demeurer à l'école. Cependant, le groupe de Canadiens-français de Vancouver était encore plus défavorisé que celui de Montréal. Les personnes originaires de l'Europe du Sud et vivant à Winnipeg semblaient également défavorisées au chapitre de la fréquentation scolaire, tandis que l'avantage manifeste des Juifs et des Asiatiques était beaucoup moins grand. En fait, après normalisation, les Juifs de Toronto et les Asiatiques de Vancouver avaient une moyenne plus élevée. Après avoir poussé la normalisation jusqu'à annuler l'effet de l'origine ethnique, de la génération et de la période d'immigration, les différences qui séparaient les régions métropolitaines étaient considérablement réduites, mais non effacées. À cet égard, les enfants de 19-24 ans de Montréal et de Vancouver avaient à peu près les mêmes chances de fréquenter l'école à plein temps; les chances de ceux de Winnipeg étaient cinq points de pourcentage de plus et ceux de Toronto trois points de pourcentage de plus que ceux de Winnipeg. Il est toujours possible d'attribuer ces variations à des différences dans le niveau d'instruction des chefs de famille.

TABLEAU 7.10. Pourcentage des enfants âgés de 19-24 ans vivant dans leur famille et fréquentant l'école à plein temps, selon le groupe ethnique du chef de famille, RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971

Groupe ethnique du chef de famille	Montréal		Toronto		Winnipeg		Vancouver	
	Taux bruts	Taux normalisés ¹	Taux bruts	Taux normalisés ¹	Taux bruts	Taux normalisés ¹	Taux bruts	Taux normalisés ¹
Britannique	37.6	37.1	46.7	45.5	41.7	40.8	39.4	38.7
Français	28.3	30.6	37.5	42.5	36.9	34.0	29.8	28.1
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	44.5	40.8	48.5	46.6	42.6	40.6	36.6	36.5
Pays d'Europe centrale et de l'Est	42.8	30.8	53.3	40.3	42.1	33.4	37.9	39.1
Pays d'Europe du Sud	26.9	26.5	35.0	43.4	32.6	22.1	37.9	30.4
Juif	55.5	51.1	67.9	71.6	72.8	66.8	62.9	64.9
Asiatique	44.5	40.3	57.0	31.1	67.5	53.2	59.4	64.5
Autres	30.1	24.4	40.9	36.4	35.2	28.2	36.2	34.9
Total des groupes ethniques	32.1	32.9	47.1	46.3	43.1	41.3	40.3	38.8

¹Normalisés selon l'âge du chef de famille, la génération et la période d'immigration en fonction de la population du Canada, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

NOTES

¹Les niveaux moyens d'instruction ont été calculés à partir des bandes-échantillons à grande diffusion (1 % du recensement de 1971). Les catégories ont été codifiées de nouveau comme suit: aucune instruction: 0; moins de 5 ans: 2.5; entre 5 et 8 ans: 6.5; entre 9 et 10 ans: 9.5; 11 ans: 11; 12 ans: 12; 13 ans: 13; 1 ou 2 ans d'université: 14.5; 3 ou 4 ans d'université sans diplôme: 15.5; 3 ou 4 ans d'université avec diplôme: 16; plus de 5 ans d'université sans diplôme: 17; plus de 5 ans d'université avec diplôme: 18.

Les groupes ethniques employés dans la bande-échantillon à grande diffusion de 1 %, ne correspondaient pas précisément à ceux employés dans les totalisations spéciales de Statistique Canada. Dans les bandes-échantillons, les Autochtones, les Noirs et les Antillais faisaient partie d'un groupe distinct, tandis que dans les totalisations spéciales des revenus, ils étaient inclus dans le groupe résiduel appelé "autres". Dans le classement des niveaux d'instruction, le niveau d'instruction moyen des Autochtones, des Noirs et des Antillais a été employé à la place de celui du groupe résiduel.

²Une famille de recensement se définit comme suit: "époux et épouse avec ou sans enfant célibataire (peu importe leur âge) ou l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants célibataires vivant dans le même logement. Une famille peut être formée également d'un homme ou d'une femme vivant avec un enfant en tutelle ou un pupille de moins de 21 ans pour lequel ils ne reçoivent pas de rétributions (Statistique Canada, 1972, Dictionnaire des termes du recensement de 1971, p. 12).

CHAPITRE 8

TAUX D'ACTIVITÉ ET STATUT PROFESSIONNEL

Entre le recensement de 1961 et celui de 1971, la population active expérimentée est passée de 6.47 millions de travailleurs à 8.63 millions. En 1971, 79.9 % de la population active étaient des personnes nées au Canada; 13.8 % étaient des immigrants d'avant 1961 et 6.3 % des immigrants arrivés en 1961 et après. Au cours de la décennie, la population active féminine a connu un accroissement beaucoup plus rapide que la population active masculine, augmentant de 1,194,878 ou 67.6 %, alors que le nombre d'hommes en situation d'emploi ou en quête d'emploi augmentait de 960,197 ou 20.4 %. La contribution relative des personnes nées au Canada, des immigrants arrivés avant 1961 et après 1961, à cet accroissement, n'était pas du tout la même pour les hommes que pour les femmes.

Il y eu une perte nette d'immigrants masculins arrivés avant 1961 suite à une surmortalité, à un excédent de retraités, d'abandon du travail et de réémigration, par rapport aux nouvelles augmentations de population active entre 1961 et 1971. Par contre, de nouveaux accroissements de population active féminine dans les générations d'avant 1961, dépassaient les pertes dues à la mortalité, aux retraités, à l'abandon du travail et à la réémigration. Ces augmentations n'étant pas assez importantes pour compenser la perte nette des immigrants d'avant 1961, il en est résulté une perte nette générale de population active appartenant à ces générations, et en particulier parmi le groupe d'avant 1946, à cause du vieillissement. Au cours de la décennie 1961-1971, la population active expérimentée a augmenté de façon très nette, soit de 1.8 million de personnes nées au Canada, le nombre des femmes étant légèrement supérieur à celui des hommes. D'autres accroissements nets ont eu lieu avec l'immigration d'après 1961, dont 336,000 hommes et 201,000 femmes. En tout, l'immigration d'après 1961 explique les 25 % de croissance nette de la population active constatée pendant la décennie.

8.1. Taux d'activité

Le taux d'activité est défini comme le pourcentage formé par la population active des 15 ans et plus, dans une catégorie ou un secteur particulier. Dans le recensement de 1971, par population active, on entend les "non-pensionnaires d'institution de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, ont

travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale, ont cherché du travail, étaient en congédiment temporaire, ou avaient un emploi dont ils étaient temporairement absents à cause de maladie, de vacances, de grèves, etc. Dans la population active on ne compte pas les personnes s'occupant du ménage de leur propre maison ou le travail bénévole (Recensement du Canada de 1971, bulletin 3.7-6).

En 1971, 76.4 % de la population active étaient composés d'hommes de 15 ans et plus. La variation selon l'âge était considérable pour la population dans son ensemble. Le taux maximal, 92.8 %, se trouvait dans les 35-44 ans, ce qui contraste avec les 46.6 % des moins de 20 ans et les 23.6 % des plus de 65 ans. En général, le taux d'activité des personnes nées à l'étranger était plus élevé que celui des personnes nées au Canada. Ce sont les immigrants arrivés au Canada entre 1946 et 1960 qui avaient le taux d'activité maximal. Les taux d'activité des personnes arrivées plus tôt et plus tard étaient à peine plus bas, cependant ils étaient plus élevés que ceux des personnes nées au Canada. Les immigrants dans les groupes d'âge plus jeunes et plus vieux avaient aussi plus de chances de faire partie de la population active que ceux du même âge nés au Canada. Bien que les taux bruts ne révèlent qu'une légère différence entre les personnes nées à l'étranger et celles nées au Canada, les taux normalisés selon l'âge montrent une différence de 3.4 points de pourcentage. Les taux d'activité les plus élevés de tous étaient parmi les immigrants, âgés de 35-44 ans au moment du recensement, entrés au Canada entre 1951 et 1961, et dont 96.6 % faisaient partie de la population active.

Il y avait aussi plus de chances que les immigrantes fassent partie de la population active que les femmes nées au Canada. En moyenne, 39.9 % de toutes les femmes de 15 ans et plus étaient dans la population active en 1971. L'âge culminant du taux d'activité était plus bas que celui de la population masculine, et se situait entre 20 et 24 ans. Dans ce groupe d'âge, 62.8 % travaillaient. Bien que la différence entre les taux bruts des femmes nées au Canada et celles nées à l'étranger soit inférieure à un point de pourcentage, la différence normalisée selon l'âge est de six points de pourcentage. Les taux d'activité maximaux des femmes se trouvaient chez celles nées à l'étranger, âgées de 20-24 ans et arrivées au Canada entre 1951 et 1960. De ce groupe, 69.4 % se trouvaient dans la population active. Bien que les dernières immigrantes arrivées au Canada aient en moyenne les taux maximaux, si l'on examine les taux normalisés selon l'âge, on constate une faible différence entre celles arrivées entre 1951 et 1960 et celles arrivées après 1961. Il serait

intéressant de remarquer que ce sont les femmes arrivées au Canada, en bas âge ou très jeunes, qui présentaient les taux d'activité maximaux, ce qui contraste avec les immigrants masculins qui avaient des taux d'activité élevés, pour ceux arrivés entre 16 et 36 ans. Les immigrants masculins arrivés au Canada, en bas âge ou très jeunes, avaient des taux d'activité plus proches de leurs semblables nés au Canada que de ceux des jeunes immigrantes. Parmi les facteurs contribuant à cette différence, on peut noter la plus petite proportion d'immigrantes fréquentant des écoles à temps plein, jusqu'à 24 ans, et l'âge nuptial légèrement plus bas des femmes nées au Canada.

8.1.1. Québec et le reste du Canada

Les taux d'activité étaient plus bas au Québec que dans le reste du Canada, tant pour les hommes que pour les femmes. Cependant, on doit faire attention lorsqu'on interprète les différences entre ces taux. Statistique Canada a fait remarquer "que le dénombrement de la population active du Québec risque d'être légèrement sous-évalué à cause des problèmes de réponses" (Recensement du Canada de 1971, bulletin 3.7-6). Cependant, cela n'explique pas les différences entre des groupes à l'intérieur du Québec et il est peu probable que les taux de réponses rendent compte de l'ensemble de la différence trouvée entre les taux du Québec et ceux des autres provinces. Dans le cas des hommes, on a constaté une différence de sept points de pourcentage dans les taux bruts et huit points de pourcentage dans les taux normalisés selon l'âge. On trouvera aux tableaux 8.1 et 8.2 les comparaisons établies entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger selon la période d'immigration, pour le Québec et les autres provinces. Bien que le taux d'activité normalisé selon l'âge pour les personnes nées à l'étranger, par rapport à celles nées au Canada, soit légèrement plus élevé dans les autres provinces, la différence était nettement plus marquée au Québec. Le taux d'activité normalisé selon l'âge pour les Canadiens nés au Québec était de 70.0 % par rapport aux 75.8 % pour les personnes nées à l'étranger. Dans les autres provinces, le taux normalisé selon l'âge était respectivement 78.3 % et 79.9 %. Au Québec, ce sont les immigrants entre 35 et 54 ans, arrivés au Canada entre 1951 et 1960 qui montraient les taux maximaux. Dans le reste du Canada, ce groupe d'âge et cette génération présentaient aussi des taux d'activité élevés, mais il en était de même pour les personnes âgées de 25 à 34 ans et pour celles arrivées entre 1946 et 1950. Le taux maximal était de 97.2 % pour les personnes entre 35 et 44 ans, arrivées entre 1951 et 1960 et vivant à l'extérieur du Québec.

TABLEAU 8.1. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, Québec, 1971

Groupe d'âge	Total, Québec	Nés au Canada	Nés l'extérieur du Canada	Avant 1946	1946- 1950	1951- 1960	1961- 1971 ¹
<u>Hommes</u>							
Brut: tous les âges	71.4	70.6	78.1	53.8	85.9	84.6	84.2
15-19	37.4	37.2	42.8	41.6	44.1
20-24	80.8	80.6	83.0	...	81.8	81.5	84.3
25-34	87.9	87.5	91.1	90.0	88.9	91.2	91.3
35-44	87.3	86.5	92.2	90.0	92.3	92.7	91.9
45-54	84.3	83.4	91.6	89.6	93.1	92.8	89.3
55-64	73.4	72.3	82.4	79.0	87.4	86.5	78.9
65+	21.5	20.4	27.0	24.7	43.7	38.3	25.8
Normalisé: tous les âges ²	70.6	70.0	75.8	73.3	77.0	77.4	75.3
<u>Femmes</u>							
Brut: tous les âges	35.0	34.3	40.9	20.6	41.8	46.0	50.7
15-19	32.5	32.1	41.8	41.6	42.0
20-24	61.4	61.1	64.9	...	65.5	70.7	61.4
25-34	39.9	38.6	52.2	43.4	47.2	46.9	55.3
35-44	34.4	32.6	48.9	40.0	44.5	47.5	54.1
45-54	33.8	32.4	46.0	40.9	40.8	48.1	52.1
55-64	26.4	25.9	30.5	28.3	41.6	34.8	24.4
65+	9.0	9.1	8.5	8.3	10.8	10.9	6.9
Normalisé: tous les âges ³	34.3	33.4	42.9	37.1	40.8	43.5	44.0

... non applicable.

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

²Normalisé selon la composition par âge de la population masculine du Canada, 1971.

³Normalisé selon la composition par âge de la population féminine du Canada, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population active - Antécédents de travail, bulletin 3.7-6, tableau 11.

TABLEAU 8.2. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, autres provinces, 1971

Groupe d'âge	Total, autres provinces	Nés au Canada	Nés à l'extérieur du Canada	Avant 1946	1946- 1950	1951- 1960	1961- 1971 ¹
<u>Hommes</u>							
Brut: tous les âges	78.3	78.9	76.4	49.1	89.4	89.8	88.5
15-19	50.4	50.2	52.6	53.7	51.2
20-24	88.9	88.9	88.9	...	89.7	88.4	89.2
25-34	94.6	94.3	95.4	92.5	93.8	96.3	95.3
35-44	95.0	94.4	96.6	92.8	96.5	97.2	96.2
45-54	92.5	91.7	95.1	93.0	95.5	96.5	94.0
55-64	82.4	81.7	84.3	80.8	90.3	90.6	81.5
65+	24.3	25.1	23.3	22.0	34.7	36.3	26.6
Normalisé: tous les âges ²	78.6	78.3	79.9	77.5	81.3	82.6	79.5
<u>Femmes</u>							
Brut: tous les âges	41.9	42.4	40.2	21.3	45.9	49.2	52.5
15-19	38.8	38.1	46.0	47.4	44.3
20-24	63.4	62.9	66.0	...	66.7	69.2	63.6
25-34	46.5	44.9	51.9	49.2	49.0	47.6	54.7
35-44	47.8	46.4	51.9	50.9	50.0	50.2	56.6
45-54	48.4	47.4	51.6	49.1	50.5	53.7	53.5
55-64	37.4	38.1	35.2	33.5	39.9	39.5	30.7
65+	8.0	8.5	7.3	6.9	10.9	10.7	8.2
Normalisé: tous les âges ³	42.2	41.5	45.3	42.7	44.4	46.0	45.9

... non applicable.

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

²Normalisé selon la composition par âge de la population masculine du Canada, 1971.

³Normalisé selon la composition par âge de la population féminine du Canada, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population active - Antécédents de travail, bulletin 3.7-6, tableau 11.

Dans le cas des femmes, les taux d'activité pour le Québec et les autres provinces figurent aux tableaux 8.1 et 8.2. Seulement 35 % des femmes étaient dans la population active, par rapport à 42 % dans les autres provinces. Il y avait presque huit points de pourcentage de différence entre les taux normalisés selon l'âge. Au Québec, le taux normalisé selon l'âge pour les femmes nées au Canada était 33.4 % par rapport à 41.5 % dans le reste du Canada. Les taux d'activité des femmes nées à l'étranger étaient plus élevés au Québec et dans les autres provinces, mais la différence était beaucoup plus importante au Québec où il y avait une différence de 9.5 points de pourcentage entre les taux d'activité normalisés selon l'âge des femmes nées au Canada et ceux des femmes nées à l'étranger. Au Québec, les immigrantes de 20-24 ans, arrivées au Canada entre 1951 et 1960 et dont 70.7 % étaient dans la population active, avaient le taux d'activité maximal. Ce même groupe d'âge et cette même cohorte avaient aussi des taux maximaux dans les autres provinces; mais la proportion était légèrement plus basse, soit 69.2 %. Ce sont les immigrantes récemment arrivées au Canada qui avaient les taux d'activité maximaux; mais après avoir tenu compte de la répartition selon l'âge, on a constaté une légère différence entre celles arrivées entre 1951 et 1960 et celles arrivées entre 1961 et 1971.

8.1.2. Régions métropolitaines

Le taux d'activité dans les régions métropolitaines était plus élevé que le taux moyen du Canada, à l'exception de Montréal, où ce dernier était néanmoins plus élevé que celui calculé pour tout le Québec. Les taux d'activité plus élevés constatés dans les régions métropolitaines étaient manifestes, même après la normalisation selon l'âge. En général, les taux d'activité des hommes étaient plus élevés à Toronto et à Winnipeg qu'à Vancouver ou Montréal, et ce, tant pour les personnes nées au Canada et pour celles nées à l'étranger, lorsqu'on a comparé les taux normalisés et spécifiques selon l'âge. Cependant, les différences normalisées selon l'âge entre les hommes nés au Canada et ceux nés à l'étranger étaient négligeables. Somme toute, ce sont les hommes de Winnipeg, âgés de 35-44 ans en 1971, arrivés au Canada entre 1946 et 1960, qui avaient les taux d'activité maximaux. Plus de 98 % de ces immigrants étaient dans la population active. Les taux d'activité des hommes et des femmes, pour Montréal et Toronto, figurent aux tableaux 8.3 et 8.4. Dans les régions métropolitaines, on a remarqué que les femmes avaient tendance à avoir un taux d'activité plus élevé que les hommes. C'est à Toronto qu'on a trouvé les taux maximaux, où compte tenu de la normalisation selon l'âge, 48.8 % des femmes de 15 ans et plus étaient dans la population active. À Montréal, il y avait de très

TABLEAU 8.3. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction de lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, RMR de Montréal, 1971

Groupe d'âge	Total, Montréal	Nés au Canada	Nés à l'extérieur du Canada	Avant 1946	1946- 1950	1951- 1960	1961- 1971 ¹
<u>Hommes</u>							
Brut: tous les âges	74.4	73.3	79.1	54.6	86.2	84.8	84.1
15-19	38.7	38.3	43.2	41.9	44.4
20-24	81.4	81.2	83.0	...	80.8	81.2	84.6
25-34	88.7	88.1	91.1	91.7	89.6	91.2	91.2
35-44	88.7	87.6	92.3	91.4	92.6	92.6	91.9
45-54	86.5	85.1	91.9	90.5	93.8	92.9	89.4
55-64	76.7	74.9	83.5	81.1	87.7	86.4	79.1
65+	24.6	23.0	28.4	26.1	44.5	38.6	25.8
Normalisé: tous les âges ²	72.3	71.3	76.2	74.6	77.5	77.4	75.4
<u>Femmes</u>							
Brut: tous les âges	38.3	37.4	42.5	20.9	42.9	46.8	51.7
15-19	37.3	36.8	42.9	42.9	43.0
20-24	64.2	63.9	66.3	...	66.2	71.6	63.1
25-34	43.1	40.8	53.4	44.1	46.5	47.7	56.9
35-44	38.2	35.2	50.2	41.5	44.9	48.5	55.5
45-54	38.7	36.7	47.7	43.7	43.4	48.9	52.3
55-64	30.4	30.0	32.0	30.7	43.3	35.3	24.3
65+	9.1	9.4	8.2	7.8	11.3	11.2	6.6
Normalisé: tous les âges ³	37.7	36.4	44.1	39.1	42.2	44.3	44.8

... non applicable.

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

²Normalisé selon la composition par âge de la population masculine du Canada, 1971.

³Normalisé selon la composition par âge de la population féminine du Canada, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population active - Antécédents de travail, bulletin 3.7-6, tableau 11.

TABLEAU 8.4. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité brut, spécifique et normalisé selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et de la période d'immigration, compte tenu du sexe, RMR de Toronto, 1971

Groupe d'âge	Total, Toronto	Nés au Canada	Nés à l'extérieur du Canada	Avant 1946	1946- 1950	1951- 1960	1961- 1971 ¹
<u>Hommes</u>							
Brut: tous les âges	83.0	82.3	84.1	56.0	89.9	90.3	89.0
15-19	48.1	46.9	52.2	51.3	53.1
20-24	89.4	89.7	88.8	...	87.4	87.5	89.8
25-34	95.7	95.9	95.5	93.0	94.1	96.3	95.3
35-44	96.5	96.4	96.7	93.4	96.8	97.4	95.8
45-54	95.1	94.7	95.7	94.7	95.7	96.5	93.8
55-64	87.6	87.4	87.9	85.1	90.8	91.5	83.0
65+	29.1	29.6	28.7	26.1	41.4	41.0	29.1
Normalisé: tous les âges ²	80.3	80.2	80.9	78.6	81.5	82.7	80.2
<u>Femmes</u>							
Brut: tous les âges	49.4	49.3	49.6	25.6	53.1	53.6	58.5
15-19	44.5	43.3	48.5	49.2	48.0
20-24	72.1	72.7	70.8	...	74.9	73.8	68.9
25-34	56.4	53.8	59.4	59.3	57.6	53.0	62.4
35-44	54.2	51.2	57.7	53.4	55.7	55.3	63.3
45-54	55.6	54.5	57.3	54.5	57.5	58.3	57.6
55-64	43.2	45.4	40.0	39.4	48.7	42.5	30.9
65+	9.3	9.5	9.1	8.5	13.2	12.3	7.7
Normalisé: tous les âges ³	48.8	47.8	50.2	48.5	51.0	49.9	50.2

... non applicable.

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

²Normalisé selon la composition par âge de la population masculine du Canada, 1971.

³Normalisé selon la composition par âge de la population féminine du Canada, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population active - Antécédents de travail, bulletin 3.7-6, tableau 11.

importantes différences entre les femmes nées au Canada et celles nées à l'étranger. Parmi les premières, 36.4 % faisaient partie de la population active lorsqu'on a comparé les taux de normalisation selon l'âge, par rapport à 44.1 % chez les dernières. Les différences entre les femmes nées au Canada et celles nées à l'étranger étaient plus petites à Toronto et à Winnipeg, et il n'y avait en pratique aucune différence à Vancouver, après avoir tenu compte de l'âge. Comme dans le cas des immigrants masculins, les taux d'activité maximaux des femmes se trouvaient chez celles qui habitaient Winnipeg et avaient immigré entre 1946 et 1950. Cependant, l'âge culminant était de 20-24 ans pour les femmes faisant partie de cette cohorte d'immigrantes, par rapport aux 35-44 ans dans le cas des immigrants masculins. Le taux spécifique selon l'âge de 77.8 % pour ce groupe de femmes à Winnipeg s'opposait au taux de 63.9 % pour les femmes nées au Canada, du même âge, et vivant à Montréal. Ce groupe d'âge et cette cohorte de femmes immigrantes montraient aussi des taux d'activité élevés à Toronto, bien qu'il n'y ait pas eu une grande différence entre les immigrantes et les femmes nées au Canada, du même âge, à Vancouver. Ceci pourrait résulter de la composition ethnique différente de la population immigrante de Vancouver, et laisserait entendre que certaines pressions ont été exercées sur les jeunes femmes arrivées au Canada enfants, juste après la guerre, et les ont amenées à faire partie de la population active et à y demeurer. On trouvera ci-après l'origine de certaines variations de génération et d'ethnie.

8.1.3. Variation de génération et ethnique

On a déjà fait mention de l'effet que peut avoir la période d'immigration sur les taux d'activité. Ce sont les hommes immigrés entre 1946 et 1960 qui avaient les taux maximaux; mais lorsqu'on tient compte de l'âge, on a constaté qu'il y avait peu de différence entre les femmes immigrantes selon la période d'immigration. Parmi les personnes nées au Canada, les hommes comme les femmes, dont les parents étaient nés à l'étranger, avaient des taux d'activité plus élevés que les personnes nées au Canada, de parents nés eux-mêmes au Canada. Ces données figurent au tableau 8.5. Les effets de la normalisation selon l'âge devaient réduire les différences entre les personnes de la troisième génération et les suivantes et les personnes nées au Canada, mais elles demeurent importantes, particulièrement au Québec. Pour le Canada, dans son ensemble, les taux d'activité des hommes étaient maximaux chez ceux dont un des parents était né au Canada. Dans la province du Québec, et plus particulièrement à Montréal, la différence entre ceux qui avaient un ou deux parents nés au Canada était négligeable. Cependant, on a constaté une différence d'environ six

TABLEAU 8.5. Population âgée de 15 ans et plus, taux¹ d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance des parents pour les hommes et pour les femmes, Canada, Québec, autres provinces, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Lieu de naissance des parents	Canada		Québec		Autres provinces		Montréal		Toronto	
	Bruts	Normalisés	Bruts	Normalisés	Bruts	Normalisés	Bruts	Normalisés	Bruts	Normalisés
<u>Hommes</u>										
Nés au Canada, total	76.2	75.5	70.2	69.6	78.9	78.2	73.7	71.7	82.8	81.1
Les deux nés au Canada	73.8	74.1	69.6	69.2	76.4	77.1	72.5	70.8	81.8	81.1
L'un des deux nés au Canada	83.3	80.3	76.4	73.3	84.2	81.3	79.6	76.5	83.4	81.5
Les deux nés à l'extérieur du Canada	84.4	77.8	79.2	73.8	84.9	78.2	84.3	77.2	85.5	78.7
<u>Femmes</u>										
Nées au Canada, total	39.8	38.7	34.2	33.1	42.5	41.4	37.0	36.4	50.9	49.3
Les deux nés au Canada	38.2	37.0	33.6	32.5	41.1	40.0	36.5	35.8	50.4	49.0
L'un des deux nés au Canada	45.4	43.6	42.1	40.9	45.9	44.0	41.6	40.7	53.7	51.6
Les deux nés à l'extérieur du Canada	44.6	43.6	39.6	38.8	45.0	44.0	39.5	36.5	50.2	47.7

¹Normalisé par rapport à la répartition selon l'âge de la population du Canada et le sexe, 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

points de pourcentage dans les taux normalisés entre la troisième génération et les suivantes et la seconde génération vivant à Montréal. Dans les autres provinces, la différence était beaucoup plus faible et, à Toronto, elle disparaissait pratiquement après la normalisation selon l'âge. (Étant donné que ces chiffres sont basés sur le 1 % de bandes-échantillon à grande diffusion, les erreurs d'échantillonnage sont plus importantes et les petites différences sont considérées comme négligeables.)

Les taux d'activité des femmes étaient beaucoup plus importants pour la seconde génération que pour la troisième génération et les suivantes. Pour le Canada dans son ensemble, le taux normalisé selon l'âge pour la troisième génération était 37 % par rapport à 43.6 % pour la seconde génération. Les différences étaient plus élevées dans la province du Québec par rapport aux autres provinces, mais pas aussi importantes qu'à Montréal ou à Toronto. Après avoir tenu compte des effets de l'âge, on a remarqué des différences ethniques importantes parmi les personnes nées à l'étranger, lesquelles semblent s'être maintenues parmi les personnes nées au Canada, de même origine ethnique. Parmi les hommes, ce sont les personnes d'origine ethnique allemande ou européenne du Nord et de l'Ouest qui avaient les taux d'activité maximaux. Comparé au taux d'activité moyen de 76 % pour les hommes, le taux normalisé pour ces groupes ethniques était d'environ 82 %, contre 70 % pour les hommes nés au Canada français.

Parmi les femmes, ce sont les personnes d'origine asiatique, indépendamment du lieu de naissance, qui présentaient les taux d'activité maximaux. Comparé à la moyenne de 39.9 %, le taux normalisé des immigrantes asiatiques était de 50.9 % et de 50.1 % pour les femmes nées en Pologne, contre 33 % pour les femmes nées au Canada d'origine française et 41.6 % pour les femmes nées au Canada, d'origine britannique. Toutes les femmes d'origine ethnique européenne, à l'exception des Françaises, et indépendamment du lieu de naissance, présentaient des taux d'activité légèrement au-dessus de la moyenne.

On trouvera aux tableaux 8.6 et 8.7, les comparaisons établies entre le Québec et les autres provinces, selon le groupe ethnique. Avant et après vérification du facteur âge, les taux d'activité des groupes d'origine britannique et française étaient plus bas au Québec que dans les autres provinces. Ceci était vrai pour les hommes et les femmes nés au Canada et à l'étranger. Pour les autres groupes ethniques, la variation était moins systématique. Les hommes d'origine allemande vivant au Québec, présentaient des taux plus bas, mais les différences pour les

TABLEAU 8.6. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, Québec, 1971

Lieu de naissance/ Sexe	Britannique	Français	Allemand	Autres pays de l'Europe et de l'Ouest	Italien	Polonais	Autres pays de l'Europe	Juif	Asiatique	Tous les autres	Total des groupes ethniques
<u>Hommes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour le Québec	75.6	69.4	78.3	86.2	76.4	73.5	72.9	76.8	73.2	79.4	71.0
Nés au Canada	76.0	69.3	73.3	95.2	79.4	70.0	63.5	79.1	87.5	70.3	70.2
Nés à l'extérieur du Canada	73.5	78.3	83.2	77.8	75.4	75.9	77.1	74.0	70.8	84.3	77.5
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population masculine du Canada</u>											
Total pour le Québec	75.9	68.8	73.0	84.6	71.9	72.8	73.1	78.6	72.7	75.1	70.3
Nés au Canada	75.8	68.7	72.7	93.1	76.1	66.7	62.4	79.5	57.7	67.3	69.6
Nés à l'extérieur du Canada	77.9	75.8	75.4	75.7	70.7	75.5	78.9	77.7	70.1	80.0	76.3
<u>Femmes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour le Québec	37.1	33.3	42.3	41.5	43.2	45.7	45.0	35.6	46.7	46.7	34.7
Nés au Canada	38.1	33.2	52.9	45.7	41.4	50.0	49.4	37.4	56.3	37.7	34.2
Nés à l'extérieur du Canada	32.6	34.7	33.6	37.5	44.0	42.3	41.1	33.8	41.4	52.8	39.5
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population féminine du Canada</u>											
Total pour le Québec	38.5	32.3	42.6	40.5	41.0	45.6	43.0	36.2	42.9	42.5	34.0
Nés au Canada	38.4	32.2	48.8	46.9	37.9	46.6	53.2	36.8	60.4	33.6	33.1
Nés à l'extérieur du Canada	41.1	38.5	35.2	39.3	42.1	52.5	38.3	39.3	48.9	48.3	42.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 8.7. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, autres provinces, 1971

Lieu de naissance/ Sexe	Britannique	Français	Allemand	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italien	Polonais	Autres pays de l'Europe	Juif	Asiatique	Tous les autres groupes ethniques	Total des groupes ethniques
<u>Hommes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour les autres provinces	77.4	76.0	83.2	82.1	84.5	78.2	77.3	78.4	78.2	76.4	78.2
Nés au Canada	78.6	76.2	84.0	84.5	77.4	83.3	82.8	79.1	85.7	68.0	78.9
Nés à l'extérieur du Canada	70.3	71.1	81.7	78.7	86.7	71.3	66.5	77.4	74.3	83.6	76.1
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population masculine du Canada</u>											
Total pour les autres provinces	78.6	75.0	81.9	82.4	80.7	79.2	78.3	77.6	79.5	74.2	78.6
Nés au Canada	78.6	74.9	81.4	82.0	77.1	81.0	79.3	77.0	81.5	68.3	78.2
Nés à l'extérieur du Canada	79.4	77.8	83.6	84.1	82.8	78.7	80.4	79.3	78.1	80.7	81.1
<u>Femmes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour les autres provinces	41.4	37.7	43.4	42.4	46.3	46.3	45.2	44.3	52.2	43.4	42.0
Nés au Canada	42.2	38.0	45.6	45.3	48.5	47.7	49.1	48.8	53.0	34.6	42.5
Nés à l'extérieur du Canada	37.7	32.2	38.9	37.8	45.5	44.1	35.9	38.2	51.8	51.7	40.7
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population féminine du Canada</u>											
Total pour les autres provinces	42.6	36.5	43.3	41.4	43.2	45.4	45.4	45.3	51.0	40.8	42.3
Nés au Canada	41.9	36.4	43.4	41.9	45.0	44.0	45.5	46.0	49.1	32.7	41.4
Nés à l'extérieur du Canada	47.9	35.8	43.9	42.8	43.0	49.9	47.9	46.4	51.6	49.0	46.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

femmes étaient sans importance. Les personnes nées au Canada, vivant au Québec, dont l'origine ethnique était l'Europe du Nord et de l'Ouest avaient un taux d'activité exceptionnellement élevé (93 % dans le cas des hommes et 47 % pour les femmes), mais dans le cas des autres groupes ethniques, les personnes nées au Canada, vivant au Québec, avaient des taux légèrement plus bas que leurs homologues des autres provinces. Parmi les personnes nées à l'étranger, les taux d'activité masculine étaient beaucoup plus élevés dans les autres provinces. Les femmes nées à l'étranger, vivant à l'extérieur du Québec, avaient aussi plus de chances de faire partie de la population active.

Les taux d'activité des hommes et des femmes étaient plus élevés à Toronto qu'à Montréal (voir tableaux 8.8 et 8.9), et ce pour tous les groupes ethniques, à l'exception des Polonais nés à l'extérieur du Canada. Les hommes nés en Pologne et vivant à Montréal, avaient un taux d'activité exceptionnellement élevé de 92 % par rapport aux 82 % du même groupe à Toronto. À l'exception des personnes nées en France, dont le nombre était trop restreint pour en tirer une conclusion valable, les hommes nés au Canada et à l'étranger, de toute origine ethnique, avaient des taux d'activité plus élevés à Toronto, compte tenu de l'âge. Il en est de même pour les femmes, à l'exception des femmes nées en Pologne, vivant à Montréal, et dont le taux d'activité était beaucoup plus élevé que la moyenne.

8.2. Statut professionnel

Les renseignements sur le statut professionnel ont été analysés pour la population active expérimentée. Cette dernière ne comprend pas les personnes qui cherchaient un emploi pour la première fois, ni ceux inactifs depuis 1969, mais englobe les travailleurs rémunérés, les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs à leur propre compte et les employeurs. En 1971, 86.3 % des hommes et 89.7 % des femmes faisant partie de la population active expérimentée totale étaient salariés. Tant pour les hommes que pour les femmes, les chances d'être rémunéré étaient plus grandes parmi les derniers immigrants arrivés et inversement proportionnelles à la durée de résidence au Canada. Parmi les hommes et les femmes nés au Canada, ceux dont deux parents étaient nés à l'étranger, étaient les moins susceptibles d'être rémunérés. Ces données figurent aux tableaux 8.10 et 8.11. Lorsqu'on a comparé le Québec aux autres provinces, il est apparu que les chances d'être rémunéré étaient plus élevées au Québec que dans le reste du Canada.

TABLEAU 8.8. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, RMR de Montréal, 1971

Lieu de naissance/ Sexe	Britannique	Français	Allemand	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italien	Polonais	Autres pays de l'Europe	Juif	Asia-tique	Tous les autres groupes ethniques	Total des groupes ethniques
<u>Hommes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour Montréal	76.5	72.9	79.0	71.4	77.4	83.8	78.9	78.0	86.7	77.4	74.6
Nés au Canada	76.9	72.6	72.3	70.8	75.6	77.8	83.3	81.3	77.8	70.2	73.7
Nés à l'extérieur du Canada	74.9	81.5	84.9	71.9	78.0	87.2	76.7	74.7	88.9	79.9	78.3
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population masculine du Canada</u>											
Total pour Montréal	76.1	70.7	75.1	69.5	73.2	83.5	78.3	77.8	79.7	74.1	72.7
Nés au Canada	75.9	70.5	71.7	55.8	69.2	66.8	73.2	79.4	76.3	69.4	71.7
Nés à l'extérieur du Canada	77.3	79.1	74.6	74.2	74.6	92.1	79.2	75.2	81.0	76.2	77.3
<u>Femmes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour Montréal	39.2	36.3	47.9	39.1	41.9	45.6	36.4	40.2	44.4	48.4	38.1
Nés au Canada	39.4	36.0	48.2	42.9	41.6	31.0	38.2	44.4	37.5	41.3	37.0
Nés à l'extérieur du Canada	38.5	45.0	47.7	36.1	42.0	54.0	35.4	36.0	47.4	50.9	42.7
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population féminine du Canada</u>											
Total pour Montréal	40.8	35.7	47.9	37.4	39.3	46.1	37.7	40.7	43.6	44.8	37.8
Nés au Canada	39.2	35.4	47.8	41.1	37.9	29.5	40.9	42.1	49.4	39.9	36.4
Nés à l'extérieur du Canada	48.0	45.4	49.2	35.3	39.1	59.5	40.5	40.8	43.8	46.5	44.7

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 8.9. Population âgée de 15 ans et plus, taux d'activité bruts et normalisés selon l'âge, en fonction du lieu de naissance et le groupe ethnique, compte tenu du sexe, RMR de Toronto, 1971

Lieu de naissance/ Sexe	Britannique	Français	Allemand	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italien	Polonais	Autres pays de l'Europe	Juif	Asiatique	Tous les autres ethniques	Total des groupes
<u>Hommes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour Toronto	81.9	82.7	87.6	87.8	88.0	77.4	84.0	82.2	74.6	86.5	83.4
Nés au Canada	83.1	83.2	84.6	86.4	78.2	76.8	84.2	83.1	76.2	76.7	82.8
Nés à l'extérieur du Canada	78.5	76.2	89.7	88.9	89.6	77.8	83.8	80.9	74.0	88.3	84.2
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population masculine du Canada</u>											
Total pour Toronto	81.6	79.1	82.3	82.2	82.0	77.8	81.5	81.5	73.0	81.8	81.5
Nés au Canada	81.9	79.5	82.6	83.0	78.4	71.6	80.4	80.7	66.2	73.9	81.1
Nés à l'extérieur du Canada	81.1	75.2	80.1	82.3	83.3	82.1	86.2	84.3	70.2	83.6	82.6
<u>Femmes</u>											
<u>Taux bruts</u>											
Total pour Toronto	49.3	53.5	52.7	45.8	46.8	54.2	51.1	41.3	53.7	54.9	49.8
Nés au Canada	50.1	54.1	59.0	53.7	43.1	59.0	56.6	46.2	72.1	51.3	50.9
Nés à l'extérieur du Canada	47.2	46.7	49.0	40.9	47.5	50.8	46.7	35.5	46.2	55.8	48.2
<u>Normalisés par rapport à la répartition selon l'âge de la population féminine du Canada</u>											
Total pour Toronto	50.5	49.3	51.7	44.1	43.5	52.7	51.2	42.4	53.4	50.3	49.6
Nés au Canada	49.1	49.6	54.4	52.2	41.9	51.9	53.7	43.0	64.6	48.4	49.3
Nés à l'extérieur du Canada	55.1	49.1	51.5	40.3	44.1	53.1	50.8	44.5	46.3	51.0	50.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 8.10. Hommes âgés de 15 ans et plus, dans la population active totale, selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, avec répartition en pourcentage du statut professionnel, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Total		Travailleur rémunéré	Travailleur familial non rémunéré	Travailleur à son compte	Employeur
	Nombre	Pourcentage				
<u>Répartition en pourcentage non normalisée</u>						
Total pour le Canada	5,665,715	100.0	86.3	1.3	7.4	5.0
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada	4,519,180	100.0	86.2	1.5	7.5	4.8
Les deux nés au Canada	3,343,410	100.0	87.2	1.7	6.9	4.2
L'un des deux nés au Canada	574,995	100.0	86.8	1.1	7.1	5.0
Les deux nés à l'extérieur du Canada	600,775	100.0	79.7	0.9	11.8	7.6
Période d'immigration	1,146,535	100.0	86.8	0.4	7.0	5.8
Avant 1946	225,355	100.0	76.2	0.3	15.3	8.2
1946-1960	578,270	100.0	86.7	0.4	6.1	6.8
1961-1965	115,060	100.0	91.2	0.6	3.8	4.4
1966-1971 ¹	227,850	100.0	95.2	0.4	2.4	2.0
<u>Répartition en pourcentage normalisée avec composition par âge de la population canadienne</u>						
Total pour le Canada	5,665,715	100.0	86.3	1.3	7.4	5.0
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada		100.0	85.8	1.4	7.9	4.9
Les deux nés au Canada		100.0	86.5	1.4	7.5	4.6
L'un des deux nés au Canada		100.0	86.4	1.0	7.5	5.1
Les deux nés à l'extérieur du Canada		100.0	82.0	2.0	9.7	6.3
Période d'immigration		100.0	88.3	0.6	5.9	5.2
Avant 1946		100.0	85.1	1.3	7.5	6.1
1946-1960		100.0	87.8	0.7	5.7	5.9
1961-1965		100.0	91.0	1.0	3.9	4.1
1966-1971 ¹		100.0	94.1	0.6	3.0	2.3

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 8.11. Femmes âgées de 15 ans et plus, dans la population active totale, selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, avec répartition en pourcentage du statut professionnel, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Total		Travailleur rémunéré	Travailleur familial non rémunéré	Travailleur à son compte	Employeur
	Nombre	Pourcentage				
<u>Répartition en pourcentage non normalisée</u>						
Total pour le Canada	2,961,210	100.0	89.7	7.1	2.1	1.2
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada	2,370,430	100.0	89.7	7.3	2.1	1.0
Les deux nés au Canada	1,742,205	100.0	90.2	7.0	2.0	0.9
L'un des deux nés au Canada	315,155	100.0	90.5	6.7	1.8	1.0
Les deux nés à l'extérieur du Canada	313,070	100.0	86.1	9.5	2.8	1.6
Période d'immigration	590,780	100.0	89.7	6.3	2.4	1.6
Avant 1946	103,605	100.0	82.7	10.1	4.8	2.5
1946-1960	282,140	100.0	89.0	6.8	2.4	1.8
1961-1965 ¹	66,900	100.0	92.2	5.0	1.5	1.4
1966-1971 ¹	138,135	100.0	95.2	3.1	1.0	0.7
<u>Répartition en pourcentage normalisée avec composition par âge de la population canadienne</u>						
Total pour le Canada	2,961,210	100.0	89.7	7.1	2.1	1.2
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada		100.0	89.4	7.4	2.1	1.1
Les deux nés au Canada		100.0	89.4	7.4	2.2	1.0
L'un des deux nés au Canada		100.0	90.4	6.6	1.9	1.1
Les deux nés à l'extérieur du Canada		100.0	88.1	8.4	2.2	1.3
Période d'immigration		100.0	90.7	5.8	2.1	1.4
Avant 1946		100.0	88.9	7.4	2.3	1.5
1946-1960		100.0	89.9	6.3	2.2	1.6
1961-1965 ¹		100.0	92.1	5.1	1.5	1.3
1966-1971 ¹		100.0	93.6	4.3	1.3	0.8

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Le fait d'être un travailleur familial non rémunéré était plus caractéristique des femmes que des hommes. Cette catégorie constituait 7.1 % de la population active féminine expérimentée contre 1.3 % chez les hommes. On a constaté une proportion au-dessus de la moyenne des femmes nées au Canada, avec deux parents nés à l'étranger, dans la catégorie des travailleurs familiaux non rémunérés; cependant, la situation était différente au Québec, ce qui laisse entendre que ce genre d'emploi était lié au maintien des fermes familiales dans d'autres régions du pays. Ce genre d'emploi était particulièrement typique des groupes ethniques européens ne vivant ni au Québec, ni dans les régions métropolitaines.

Le fait d'être un employeur ou de travailler à son propre compte étaient plus caractéristiques de la population masculine que féminine. Sur la totalité des hommes faisant partie de la population active totale, 7.4 % travaillaient à leur propre compte par rapport à 2.1 % de femmes; 5.0 % d'hommes étaient des employeurs par rapport à seulement 1.2 % de femmes. Travailler à son propre compte ou être employeur était particulièrement typique des personnes nées au Canada avec deux parents nés à l'étranger. On a constaté aussi d'importantes variations ethniques. Dans le cas des hommes, ces variations figurent au tableau 8.12. En tout, 12.4 % de tous les hommes et 3.3 % des femmes étaient soit employeurs, soit travailleurs à leur propre compte. Avant et après la normalisation selon l'âge, il y avait une variation importante selon le lieu de naissance, la génération, la période d'immigration et l'ethnie. Les immigrants derniers arrivés étaient les moins susceptibles d'être à leur propre compte, mais ceux arrivés avant 1946 avaient plus de chances d'être dans cette catégorie que les personnes nées au Canada. Les natifs du Canada avec deux parents nés à l'étranger présentaient la proportion maximale, 16.0 % des hommes et 3.5 % des femmes après normalisation selon l'âge étant des employeurs et des travailleurs à leur propre compte. Cependant, les variations ethniques étaient encore plus élevées que celles liées à la période d'immigration ou à la génération.

Les travailleurs à leur compte étaient caractéristiques du groupe juif; dans ce groupe, 25.5 % des hommes et 5.9 % des femmes étaient des employeurs ou travaillaient à leur compte, suivis de la population asiatique, dont 14.6 % d'hommes et 4.9 % de femmes se trouvaient dans cette catégorie. Les groupes ethniques d'autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest et d'Europe centrale et de l'Est présentaient aussi une proportion au-dessus de la moyenne de travailleurs à leur compte. Tous les autres groupes ethniques avaient une proportion légèrement au-dessous de la

TABLEAU 8.12. Hommes, pourcentage normalisé selon l'âge¹ des employeurs ou des travailleurs indépendants, selon la région géographique et l'éthnie, 1971

Groupe ethnique	Canada	Québec	Autres provinces	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
Britannique	10.9	6.9	11.2	4.6	6.1	5.3	8.8
Français	11.6	11.8	10.8	7.8	5.7	6.1	9.1
Autres Européens du Nord et de l'Ouest	18.3	9.7	18.7	8.1	9.1	8.1	12.3
Européens du centre et de l'Est	13.9	7.7	14.3	7.5	7.7	6.6	10.4
Europe du Sud	9.7	9.9	9.6	9.5	8.9	7.3	10.3
Juif	25.5	24.8	26.0	24.8	26.1	26.5	25.7
Asiatique	14.6	12.3	15.0	11.6	9.7	13.0	15.9
Tous les autres	9.1	6.8	9.5	5.9	5.2	5.6	8.8
Total des groupes ethniques	12.4	11.3	12.8	8.3	8.0	7.3	10.1

¹Pourcentage normalisé selon la répartition par âge de la population du Canada.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

moyenne d'employeurs ou de travailleurs à leur compte. Au Québec, les Britanniques et "tous les autres groupes ethniques" étaient les moins susceptibles d'être employeurs ou travailleurs à leur propre compte. Dans le reste du Canada, les Britanniques étaient ceux qui avaient le moins de chances d'être à leur compte s'ils vivaient dans une région métropolitaine. La proportion de travailleurs à leur compte était particulièrement élevée parmi les Juifs nés au Canada avec deux parents nés à l'étranger, vivant à l'extérieur du Québec; parmi ces derniers, 29.1 % étaient des employeurs ou des travailleurs à leur propre compte.

Étant donné l'influence du secteur agricole sur les possibilités de travail autonome pour les hommes, et de travail familial non rémunéré pour les femmes, il est intéressant d'examiner les répartitions dans les régions métropolitaines. À Montréal, la proportion de travailleurs rémunérés était plus élevée que la moyenne nationale, soit de 91.2 % pour les hommes et 94.1 % pour les femmes. Bien que les immigrants récemment arrivés aient révélé une proportion légèrement plus élevée de travailleurs rémunérés, les différences entre eux et les premiers immigrants ou les personnes nées au Canada, étaient beaucoup moins élevées que sur une base nationale. On a constaté une légère différence entre Toronto et Montréal dans la proportion des travailleurs rémunérés et les autres classes de travailleurs. Les variations ethniques faisaient apparaître une tendance semblable à celle du groupe juif ayant de loin la plus forte proportion de travailleurs autonomes. Les cohortes d'immigrants italiens arrivés avant 1960 et les cohortes d'immigrants asiatiques arrivés entre 1946 et 1960 étaient quelque peu au-dessus de la moyenne. Avec seulement 7.3 % d'hommes et 1.9 % de femmes autonomes, Winnipeg présentait une tendance légèrement différente de celle de Toronto et Montréal; mais le contraste était le plus grand à Vancouver, où seulement 89.4 % de la population active masculine et 92.6 % de celle féminine étaient des travailleurs rémunérés. La tendance était légèrement plus élevée pour les hommes à être travailleurs autonomes et les femmes à être travailleuses familiales non rémunérées à Vancouver. Bien que, comme dans les autres régions du pays, les groupes juifs et asiatiques soient plus susceptibles d'être des employeurs ou des travailleurs à leur propre compte, les groupes d'origines anglaise et française, à Vancouver, de même que les autres groupes d'origine européenne, avaient plus de chances d'être dans cette catégorie que leurs semblables vivant dans le reste du pays. Par exemple, parmi les hommes britanniques, nés au Canada et vivant à Toronto, 6.6 % étaient des employeurs ou travaillaient à leur propre compte,

tandis que leur proportion atteignait 9.1 % à Vancouver. De même les Britanniques nés à l'étranger, vivant à Vancouver, avaient plus de chances d'être à leur propre compte, et ce tant pour les hommes que pour les femmes. Les autres groupes d'origine européenne du Nord et de l'Ouest, vivant à Vancouver, révélaient la même tendance.

CHAPITRE 9

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Pour bien comprendre la répartition, en 1971, des immigrants dans les activités économiques comparativement à celle des Canadiens de naissance, il faut étudier les tendances à long terme de l'économie canadienne. Rien ne semble indiquer une convergence des personnes nées à l'étranger, selon la durée de séjour, ou des Canadiens d'origine, selon l'ethnie, vers la répartition des activités économiques des groupes fondateurs britanniques et français. En réalité, la structure de la redistribution des activités économiques a été beaucoup plus complexe que la théorie classique de l'"assimilation" pourrait le laisser croire.

En 1941, environ 1.27 million de travailleurs masculins étaient employés dans le secteur primaire, principalement en agriculture. En 1971, il n'en restait que 600,000, soit moins de la moitié. La population active masculine totale ayant beaucoup augmenté pendant ces trente ans, la représentation proportionnelle a diminué davantage, passant de 38 % en 1941 à seulement 11 % en 1971. Pendant cette même période, le secteur secondaire est passé de 32 % à 44.5 % de la population active, et le secteur tertiaire, de 30 % à 44.2 %¹. Toutefois, les générations de Canadiens d'origine ou les cohortes d'immigrants n'ont pas toutes vécu de la même manière cet abandon des activités primaires en faveur des secteurs secondaire et tertiaire. Lors de leur arrivée au Canada, les immigrants s'engageaient dans les activités économiques en flèche. Celles-ci résidaient là où la main-d'oeuvre était la plus rare et où les immigrants trouveraient le plus facilement un emploi. Dans bon nombre de cas, les immigrants ont surtout été recrutés dans certains secteurs d'activité économique. Simultanément, les cohortes d'immigrants arrivées plus tôt et celles de Canadiens de naissance se sont également tournées vers les industries en expansion et ont délaissé les activités en perte de vitesse.

L'apport relatif des Canadiens nés au Canada et des immigrants d'avant et d'après 1961 aux variations de la population active pendant la décennie a fluctué selon l'activité économique. Les hommes nés au Canada ont contribué dans une assez large mesure à la croissance de l'industrie minière, des transports et de la

Voir note(s) à la page 332.

fonction publique. En proportion, les immigrants de sexe masculin d'après 1961 ont participé davantage à l'essor des industries manufacturières, du bâtiment et des travaux publics ainsi que des transports de même que du secteur tertiaire. Les immigrants d'avant 1961 ont subi les pertes les plus faibles (leurs gains relatifs ont par conséquent été les plus forts) dans les domaines des finances, des assurances et des affaires immobilières ainsi que dans la fonction publique. En d'autres termes, il y a eu un mouvement important et évident des immigrants masculins d'avant 1961 vers le secteur tertiaire en pleine expansion, même si leur concentration est restée relativement supérieure dans les activités économiques secondaires.

La participation des femmes nées au Canada à la croissance de la population active féminine a été supérieure à la moyenne (en d'autres termes, a réduit les pertes nettes) dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la fonction publique; en proportion, les femmes arrivées après 1961 avaient plus de chance d'être embauchées par les industries manufacturières de même que par les services socio-culturels, commerciaux et personnels. L'apport de l'immigration féminine d'avant 1961 à la croissance des industries minières, du bâtiment et des travaux publics, des transports, des finances et de la fonction publique a été légèrement supérieur à la moyenne.

Les indices de la concentration relative, selon l'activité économique, des hommes nés à l'étranger figurent au tableau 9.1, et ceux des femmes, au tableau 9.2. L'indice global, selon le sexe, est relatif à la part de l'ensemble des actifs nés à l'étranger; les indices selon la période d'immigration sont relatifs à la répartition des personnes nées à l'étranger selon l'année d'arrivée. Il ressort que les immigrants étaient proportionnellement sous-représentés dans toutes les activités primaires de même que dans les transports, le commerce, l'administration publique et "toutes les autres" activités. La concentration des immigrants était relativement plus forte (dans l'ordre suivant) dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, le bâtiment et les travaux publics, les industries manufacturières de même que dans les finances, les assurances et les affaires immobilières. Il y avait toutefois des variations énormes selon la période d'immigration. Les immigrants d'avant-guerre étaient en concentration relativement élevée dans le domaine de l'agriculture et des autres activités du secteur primaire, à l'exception des mines. Ils étaient également sur-représentés, en comparaison avec les autres immigrants, dans l'administration publique, "toutes les autres activités", les transports, les finances, les assurances, les affaires immobilières et le commerce. La concentration

TABLEAU 9.1. Indice de la concentration relative de la population active masculine expérimentée¹, âgée de 15 ans et plus, selon l'activité économique, par période d'immigration, Canada, 1971

Activité économique	Personnes nées à l'étranger ²	Période d'immigration ³			
		Avant 1946	1946- 1950	1951- 1960	1961- 1971 ⁴
Agriculture	67	271	88	44	34
Forêts	40	150	104	101	62
Chasse et pêche	27	237	81	63	53
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	76	94	108	88	103
Industries manufacturières	125	77	105	104	108
Bâtiment et travaux publics	129	56	107	128	105
Transports, communications et autres services publics	72	127	111	96	73
Commerce	90	105	100	105	93
Finances, assurances et affaires immobilières	108	120	101	95	89
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	131	87	87	96	126
Administration publique et défense	66	133	118	94	62
Autres activités	63	137	76	84	111
Écart moyen de l'indice	33	47	10	15	24

¹Ne comprend pas les personnes cherchant du travail, ayant travaillé avant le 1^{er} janvier 1970 ou n'ayant jamais travaillé.

²Relatif au Canadiens d'origine.

³Relatif aux personnes nées à l'étranger par période d'immigration.

⁴Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Activités économiques, bulletin 3.5-7, tableau 3.

TABLEAU 9.2. Indice de la concentration relative de la population active féminine expérimentée¹, âgée de 15 ans et plus, selon l'activité économique, par période d'immigration, Canada, 1971

Activité économique	Personnes nées à l'étranger ²	Période d'immigration ³			
		Avant 1946	1946- 1950	1951- 1960	1961- 1971 ⁴
Agriculture	87	201	124	70	45
Forêts	65	131	118	131	53
Chasse et pêche	120	93	63	152	114
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	88	82	95	95	116
Industries manufacturières	149	58	88	119	121
Bâtiment et travaux publics	105	92	128	112	74
Transports, communications et autres services publics	72	98	111	100	91
Commerce	96	127	111	103	75
Finances, assurances et affaires immobilières	101	69	109	103	106
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	98	96	99	94	106
Administration publique et défense	67	116	118	91	81
Autres activités	80	154	82	89	94
Écart moyen de l'indice	18	28	16	15	21

¹ Ne comprend pas les personnes cherchant du travail, ayant travaillé avant le 1^{er} janvier 1970 ou n'ayant jamais travaillé.

² Relatif au Canadiens d'origine.

³ Relatif aux personnes nées à l'étranger par période d'immigration.

⁴ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Activités économiques, bulletin 3.5-7, tableau 3.

relative des immigrants arrivés après 1946 a baissé rapidement dans le domaine de l'agriculture et des autres activités primaires, à l'exception des mines, où leur représentation proportionnelle s'est maintenue même après 1961. De 1961-1971, leur présence dans les industries manufacturières est restée légèrement au-dessus de la moyenne, tandis qu'avec la cohorte de 1951-1960, elle atteignait un sommet (en termes de concentration relative) dans le bâtiment et les travaux publics. Les services socio-culturels, commerciaux et personnels avaient la concentration relative la plus forte d'immigrants arrivés en 1961 ou après.

Le tableau 9.2 montre que les femmes nées à l'étranger étaient sous-représentées dans toutes les activités du secteur primaire, à l'exception de la chasse et de la pêche, même si leur nombre absolu dans ces domaines était très peu élevé. Elles étaient relativement concentrées dans les industries manufacturières ainsi que le bâtiment et les travaux publics; les immigrantes étaient proportionnellement représentées dans les finances, les assurances et les affaires immobilières mais sous-représentées dans toutes les autres activités. Il y avait également des variations significatives selon la période d'immigration. En général, les femmes nées à l'étranger et arrivées avant 1946 se trouvaient vraisemblablement dans les domaines de l'agriculture de "toutes les autres" activités, des forêts, du commerce et de l'administration publique. Après 1946, il y a eu une baisse progressive en agriculture et dans les forêts et une augmentation constante de leur concentration relative dans les industries manufacturières. Les femmes arrivées entre 1946 et 1960 se trouvaient en concentration relative dans le bâtiment et les travaux publics, mais, après 1961, elles atteignaient une concentration relative supérieure dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels.

9.1. Secteurs primaire, secondaire et tertiaire

Il est possible de répartir d'une façon générale les secteurs primaire, secondaire et tertiaire des activités économiques².

Dans l'ensemble, 44 % des hommes et 74 % des femmes travaillaient dans le secteur tertiaire, tandis qu'ils étaient 11 % et 6 % respectivement dans le secteur primaire. Il y avait une différence marquée entre les hommes nés au Canada ou nés à l'étranger, surtout dans le secteur primaire, qui employait 12 % des premiers et

Voir note(s) à la page 332.

seulement 7 % des seconds. Il y a une certaine variation intéressante selon la génération et la période d'immigration. Près de 16 % des Canadiens de naissance issus de deux parents nés à l'étranger et un pourcentage égal d'immigrants d'avant 1946 travaillaient dans le secteur primaire. Au contraire, la majeure partie des immigrants venus au Canada entre 1946 et 1965 se trouvaient dans les activités économiques secondaires; toutefois, la cohorte la plus récente (1966-1971) était sur-représentée dans le secteur tertiaire.

Le mode de répartition des femmes était quelque peu différent. Les Canadiennes d'origine se dirigeaient plus volontiers dans le secteur tertiaire que les femmes nées à l'étranger. C'était un trait caractéristique de 75 % des Canadiennes d'origine nées de parents canadiens comparativement à seulement 69 % des immigrantes. Les immigrantes allaient davantage dans le secteur secondaire que les Canadiennes de naissance. Probablement un reflet du rôle de la femme dans les fermes familiales, la concentration d'immigrantes d'avant 1946 et de Canadiennes de naissance issues de parents d'origine étrangère dans le secteur primaire était semblable à celle des hommes.

Les tableaux 9.3 et 9.4 représentent des comparaisons entre le Québec et les autres provinces. Le taux d'activité de la population masculine expérimentée était légèrement supérieur dans le secteur primaire à l'extérieur du Québec. Il n'y avait aucune concentration d'immigrants d'avant 1946 et de la seconde génération dans les activités primaires au Québec, ce qui contrastait avec un trait propre aux provinces des Prairies, la proportion supérieure à la moyenne d'immigrants et de leurs enfants nés au Canada qui travaillaient dans les fermes familiales. Fait à remarquer, la proportion d'immigrants d'après 1961 établis au Québec et travaillant dans le secteur tertiaire était plus élevée que dans les autres provinces, même si la différence était mince entre le Québec et les autres provinces dans le cas des Canadiens de naissance.

Le contraste entre le Québec et le reste du Canada est encore plus marqué lorsque l'on considère la population active féminine expérimentée. Le pourcentage des Canadiennes de naissance travaillant dans le secteur primaire à l'extérieur du Québec, quoique petit, était deux fois plus élevé qu'au Québec. Le contraste était encore plus évident chez les femmes nées à l'étranger: en effet, moins de 1 % des immigrantes travaillaient dans le secteur primaire au Québec comparativement

TABLEAU 9.3. Pourcentage de la population active expérimentée selon le secteur d'activité économique, par génération de Canadiens de naissance et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, Québec, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Total		Secteur d'activité économique		
	Nombre	Pourcentage	Primaire	Secondaire	Tertiaire
	('000)		<u>Hommes</u>		
Total du Québec	1,503.0	100.0	7.8	47.3	44.9
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada	1,328.6	100.0	8.6	47.0	44.4
Les deux nés au Canada	1,217.5	100.0	9.1	46.5	44.3
Un seul né au Canada	63.5	100.0	2.8	53.5	43.6
Les deux nés à l'extérieur du Canada	47.6	100.0	1.7	50.2	48.1
Période d'immigration	174.4	100.0	2.1	49.6	48.3
Avant 1946	24.1	100.0	2.5	52.3	45.2
1946-1960	83.8	100.0	2.3	53.3	44.4
1961-1965 ¹	27.0	100.0	1.1	48.5	50.4
1966-1971 ¹	39.5	100.0	2.3	40.8	57.0
			<u>Femmes</u>		
Total du Québec	781.2	100.0	3.2	26.5	70.3
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada	693.7	100.0	3.5	24.3	72.2
Les deux nés au Canada	630.1	100.0	3.7	23.9	72.4
Un seul né au Canada	40.2	100.0	2.0	25.9	72.1
Les deux nés à l'extérieur du Canada	23.4	100.0	0.4	34.2	65.4
Période d'immigration	87.5	100.0	0.9	43.8	55.3
Avant 1946	11.2	100.0	0.9	29.5	69.6
1946-1960	40.0	100.0	1.8	48.3	50.0
1961-1965 ¹	15.1	100.0	..	45.0	55.0
1966-1971 ¹	21.2	100.0	..	42.0	58.0

.. non disponible à cause de la petite taille de l'échantillon.

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 9.4. Pourcentage de la population active expérimentée selon le secteur d'activité économique, par génération de Canadiens de naissance et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, pour autres provinces, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Total		Secteur d'activité économique		
	Nombre	Pourcentage	Primaire	Secondaire	Tertiaire
	('000)		<u>Hommes</u>		
Total des autres provinces	4,179.1	100.0	12.5	43.5	44.0
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada	3,180.5	100.0	13.9	41.8	44.2
Les deux nés au Canada	2,112.4	100.0	13.5	42.2	44.3
Un seul né au Canada	514.7	100.0	12.3	41.6	46.1
Les deux nés à l'extérieur du Canada	553.4	100.0	17.0	40.6	42.4
Période d'immigration	998.6	100.0	8.2	48.7	43.2
Avant 1946	212.2	100.0	17.1	38.9	44.0
1946-1960	502.8	100.0	6.4	51.8	41.7
1961-1965 ¹	92.5	100.0	4.5	55.2	40.2
1966-1971 ¹	191.1	100.0	4.6	48.0	47.4
			<u>Femmes</u>		
Total des autres provinces	2,499.1	100.0	6.7	18.5	74.8
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada	1,932.9	100.0	7.0	17.1	75.9
Les deux nés au Canada	1,289.9	100.0	6.1	17.6	76.3
Un seul né au Canada	318.0	100.0	6.5	15.8	77.6
Les deux nés à l'extérieur du Canada	325.0	100.0	10.7	16.3	72.9
Période d'immigration	566.2	100.0	5.8	23.2	71.0
Avant 1946	97.7	100.0	11.5	16.2	72.4
1946-1960	276.7	100.0	5.7	23.5	70.8
1961-1965 ¹	61.5	100.0	3.7	28.5	67.8
1966-1971 ¹	130.3	100.0	2.6	25.6	71.8

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

à près de 6 % dans les autres provinces. L'autre trait caractéristique de la population active féminine québécoise est leur pourcentage élevé dans les activités secondaires en comparaison avec le reste du Canada. Ainsi, 44 % des immigrantes habitant le Québec étaient dans le secteur secondaire, comparativement à seulement 23 % de celles vivant dans le reste du Canada. Les immigrantes des autres provinces se trouvaient en plus grand nombre dans le secteur tertiaire.

9.2. Lieu de naissance et origine ethnique

La répartition de la population active selon l'industrie présentait des différences énormes sur le plan du lieu de naissance et du groupe ethnique, comme dans le cas de la génération et de la période d'immigration. Les indices de la concentration relative d'hommes au sein de la population active expérimentée selon l'industrie et le lieu de naissance figurent au tableau 9.5. Tout comme les Canadiens de naissance, les personnes nées aux États-Unis étaient relativement concentrées dans les domaines de l'agriculture et des mines, mais non dans ceux des forêts ou de la pêche. Les Américains étaient surtout sur-représentés dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, ensuite dans les finances, les assurances et les affaires immobilières. Les personnes nées au Royaume-Uni étaient sous-représentées dans l'ensemble des activités primaires et étaient relativement plus concentrées dans les finances, les assurances et les affaires immobilières, ensuite dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, les industries manufacturières et l'administration publique. Par contraste, les immigrants nés dans les autres pays de l'Europe du Nord étaient plus concentrés dans le secteur primaire ainsi que le bâtiment et les travaux publics, signe que, en tant que pays sources, ils faisaient partie de l'apport d'avant-guerre plutôt que d'après-guerre. Les immigrants des pays de l'Europe de l'Ouest étaient plus nombreux dans le bâtiment et les travaux publics, puis dans les industries manufacturières et l'agriculture, et étaient également quelque peu sur-représentés dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels. Rares étaient les immigrants des pays de l'Europe du Sud dans n'importe quel type d'activité du secteur primaire, mais de fortes concentrations dans le bâtiment et les travaux publics, puis dans les industries manufacturières et, dans une moindre mesure, les services socio-culturels, commerciaux et personnels. La concentration relative des Européens de l'Est était élevée dans les industries manufacturières, puis dans l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics ainsi que les services socio-culturels, commerciaux et personnels. C'est dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels que la concentration

TABLEAU 9.5. Indice de la concentration relative de la population active masculine expérimentée¹, âgée de 15 et plus, selon l'activité économique, par lieu de naissance, Canada, 1971

Activité économique	Total Canada	Total des personnes nées au Canada	Total des personnes nées à l'étranger	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays du Nord de l'Europe	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres
Agriculture	100	108	67	165	37	100	122	15	111	27	21
Forêts	100	115	40	94	28	181	47	22	36	19	19
Chasse et pêche	100	119	27	58	17	206	18	17	16	24	11
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	100	106	76	114	71	138	83	52	85	70	63
Industries manufacturières	100	94	125	80	123	100	124	143	142	102	109
Bâtiment et travaux publics	100	93	129	70	71	177	145	242	111	33	60
Transports, communications et autres services publics	100	107	72	79	96	83	63	50	70	59	81
Commerce	100	103	90	90	91	82	100	78	93	96	98
Finances, assurances et affaires immobilières	100	98	108	125	166	109	92	59	88	95	145
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	100	92	131	164	133	97	108	117	106	247	193
Administration publique et défense	100	109	66	71	119	69	57	26	48	56	70
Autres activités	100	109	63	77	50	64	53	73	68	78	72
Écart moyen de l'indice		8	33	29	40	35	32	59	30	49	46

¹Ne comprend pas les personnes cherchant du travail, ayant travaillé avant le 1^{er} janvier 1970 ou n'ayant jamais travaillé.

Source: Recensement du Canada de 1971, Activités économiques, bulletin 3.5-7, tableau 3.

relative d'immigrants asiatiques était de loin la plus élevée; leur pourcentage était à peu près le même dans les industries manufacturières, mais ils étaient proportionnellement sous-représentés dans toutes les autres activités économiques. Parmi tous les "autres lieux de naissance" se trouvaient bon nombre des nouveaux pays sources qui ne faisaient que commencer à envoyer des immigrants au Canada en nombre variable après le milieu des années 1960. Ils étaient relativement concentrés dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, les finances, les assurances et les affaires immobilières et, dans une moindre mesure, les industries manufacturières.

Les indices de la concentration relative selon l'activité économique de la population active féminine selon le lieu de naissance figurent au tableau 9.6. Dans l'ensemble, les femmes nées à l'étranger avaient la concentration relative la plus élevée dans les industries manufacturières, mais il y avait des variations énormes selon le lieu de naissance. En comparaison avec les hommes, l'écart absolu moyen des indices de la concentration relative était inférieur dans toutes les catégories de lieux de naissance, signe d'une faible propension à se regrouper. Les travailleuses nées aux États-Unis avaient tendance à se concentrer dans le domaine de l'agriculture, tout comme les Américains, ce qui est caractéristique de la ferme familiale. Les autres activités économiques où les Américaines étaient légèrement sur-représentées étaient les services socio-culturels, commerciaux et personnels ainsi que "toutes les autres" catégories. Les femmes nées au Royaume-Uni étaient relativement plus concentrées dans les domaines des finances, des assurances et des affaires immobilières et, fait surprenant, les mines ainsi que le bâtiment et les travaux publics; elles étaient également légèrement sur-représentées dans l'administration publique et les services socio-culturels, commerciaux et personnels. Les femmes nées en Europe du Nord étaient très concentrées dans les domaines de la pêche, des mines et des forêts, mais non en agriculture; elles étaient également sur-représentées dans le bâtiment et les travaux publics ainsi que les services socio-culturels, commerciaux et personnels. Les immigrantes de l'Europe de l'Ouest étaient le plus fortement concentrées dans le bâtiment et les travaux publics ainsi que, dans une moindre mesure, les finances, les assurances et les affaires immobilières et les industries manufacturières. Les femmes de l'Europe du Sud étaient très concentrées dans les industries manufacturières et également dans le domaine de la pêche, même si, en nombre absolu, leur total était faible. Les immigrantes de l'Europe de l'Est étaient également relativement concentrées dans l'industrie de la

TABLEAU 9.6. Indice de la concentration relative de la population active féminine expérimentée¹, âgée de 15 et plus, selon l'activité économique, par lieu de naissance, Canada, 1971

Activité économique	Total, Canada	Total des personnes nées au Canada	Total des personnes nées à l'étranger	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays du Nord de l'Europe	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres
Agriculture	100	103	87	134	41	79	167	46	189	50	26
Forêts	100	109	65	110	80	298	79	19	35	40	19
Chasse et pêche	100	94	120	37	60	342	92	223	153	199	-
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	100	103	88	103	124	140	97	35	59	77	90
Industries manufacturières	100	88	149	62	97	86	110	319	153	126	103
Bâtiment et travaux publics	100	99	105	92	109	111	151	94	120	41	68
Transports, communications et autres services publics	100	107	72	81	97	84	84	31	51	64	95
Commerce	100	101	96	93	123	101	105	67	98	67	68
Finances, assurances et affaires immobilières	100	100	101	78	128	103	110	62	83	90	143
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	100	100	98	118	103	115	98	69	92	124	124
Administration publique et défense	100	108	67	78	106	65	64	20	42	63	94
Autres activités	100	105	80	111	59	83	78	94	93	86	62
Écart moyen de l'indice		5	18	21	22	51	21	67	38	39	40

¹Ne comprend pas les personnes cherchant du travail, ayant travaillé avant le 1^{er} janvier 1970 ou n'ayant jamais travaillé.

Source: Recensement du Canada de 1971, Activités économiques, bulletin 3.5-7, tableau 3.

pêche, mais, en nombre absolu, la concentration la plus importante se trouvait dans les industries manufacturières, ensuite dans le bâtiment et les travaux publics. Les femmes asiatiques étaient également relativement concentrées dans l'industrie de la pêche, ainsi que les industries manufacturières et les services socio-culturels, commerciaux et personnels. Les immigrantes des autres pays étaient surtout sur-représentées dans les finances, les assurances et les affaires immobilières, ensuite dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels et, dans une moindre mesure, les industries manufacturières.

Les variations ethniques des répartitions des activités économiques reflétaient en grande partie l'influence conjuguée du lieu de naissance et de la période d'immigration. Les immigrants qui sont entrés au Canada avant ou immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, de même que leurs descendants canadiens de naissance, se dirigeaient plus volontiers dans le secteur primaire, surtout en agriculture. Il en était ainsi des hommes et des femmes d'origine néerlandaise, scandinave, polonaise et allemande. L'industrie forestière attirait une concentration relative d'autochtones de même que des personnes d'origine scandinave; il en était de même des activités de chasse et de pêche, où il y avait, en outre, une certaine concentration relative de Britanniques et de "tous les autres" groupes ethniques. Les groupes ethniques scandinaves, polonais, ukrainien, autochtone, français et allemand (dans cet ordre) étaient légèrement sur-représentés dans les domaines des mines et des carrières. Les industries manufacturières employaient des concentrations relatives d'Italiens, d'"autres Européens", de Polonais et de Français. Le bâtiment et les travaux publics attiraient une concentration relative importante d'Italiens, de même que de Néerlandais, d'"autres Européens", d'Allemands, de Scandinaves, d'autochtones et de Français. Les Britanniques, les "autres groupes ethniques" et les Scandinaves étaient légèrement sur-représentés dans le domaine des transports. Le commerce était caractérisé par des concentrations relatives de Juifs ainsi que par un nombre moins élevé d'Asiatiques et de Britanniques. La sur-représentation des Juifs et des Britanniques dans les finances, les assurances et les affaires immobilières était également remarquable. Les services socio-culturels, commerciaux et personnels groupaient des concentrations relatives d'Asiatiques, de Juifs, de "tous les autres groupes ethniques" et des "autres Européens". Les autochtones, les Britanniques et "tous les autres" groupes ethniques se trouvaient en concentrations relatives dans l'administration publique. Les autres activités économiques indéterminées employaient des concentrations relatives d'autochtones, de "tous les autres" groupes ethniques, de Français et des "autres Européens".

Le plus fort pourcentage (soit 25 %) d'Amérindiens d'origine canadienne, d'Antillais et de Noirs de sexe masculin appartenant à la troisième génération et aux suivantes, se trouve dans le secteur primaire, suivent les hommes venant de l'Europe du Nord, de l'Ouest, du centre et de l'Est. Les Britanniques de troisième génération et des suivantes étaient légèrement sur-représentés dans ce secteur. Tel que mentionné plus tôt, les Canadiens de naissance issus de parents étrangers avaient plus de chances d'être dans le secteur primaire, notamment chez les Européens d'origine, à l'exception des Italiens. De plus, les immigrants d'avant 1946 actifs dans le secteur primaire venaient surtout de l'Europe du Nord, de l'Ouest, du centre et de l'Est. Même les immigrants plus récents venant de l'Europe du Nord et de l'Ouest avaient plus tendance que les autres à se joindre au secteur primaire. Les Asiatiques, les Italiens et surtout les Juifs, canadiens de naissance ou nés à l'étranger, étaient énormément sous-représentés dans le secteur primaire. Fait à remarquer, le pourcentage de travailleuses juives dans le secteur tertiaire était très élevé, soit 82 %. La seule exception était le pourcentage légèrement inférieur d'immigrantes juives entrées au Canada entre 1946 et 1965. Les immigrantes européennes, dont les Italiennes, étaient légèrement sous-représentées dans le secteur tertiaire.

Pour le Québec pris séparément, la majorité des hommes du secteur primaire étaient, de toute évidence, d'origine britannique ou française. Presque tous les autres groupes ethniques étaient sous-représentés dans le secteur primaire en comparaison avec les autres provinces. À l'extérieur de Québec, les activités primaires attiraient surtout des immigrants d'avant 1946 et des Canadiens de naissance dont les parents venaient de l'Europe du Nord, de l'Ouest, du centre et de l'Est. Le secteur primaire attirait 13 % des immigrants les plus récents d'Europe du Nord et de l'Ouest. Par contraste, il n'employait pour ainsi dire aucun des immigrants venant d'autres pays, notamment les Italiens, les Juifs et les Antillais.

Le Québec se différenciait également du reste du Canada par la répartition de sa population active féminine selon l'industrie et le groupe ethnique. Dans la province, les immigrantes et les Canadiennes de naissance originaires de l'Europe du centre et de l'Est étaient sous-représentées dans le secteur tertiaire. Fait surprenant, il en était de même des immigrantes juives au Québec, où un pourcentage supérieur à la moyenne se trouvait dans les activités secondaires, tandis que, dans les autres provinces, elles se dirigeaient majoritairement dans le secteur tertiaire.

Tel était le cas de près de 90 % des immigrants juives arrivées après 1960. Les immigrantes européennes originaires d'Europe, dont les Italiennes, étaient, au contraire sous-représentées (en comparaison avec les autres immigrantes ou les Canadiennes de naissance dont les origines étaient britanniques ou françaises) dans le secteur tertiaire, tant dans les autres provinces qu'au Québec.

9.3. Régions métropolitaines

Afin de tenir compte des effets de l'urbanisation, on a établi la répartition, selon l'activité économique, de la population active expérimentée des régions métropolitaines de Montréal et de Toronto³. Inutile de dire qu'il y avait comparativement peu d'hommes et de femmes qui, habitant les régions métropolitaines, travaillaient dans le secteur primaire. Il est toutefois intéressant d'examiner la répartition des Canadiens d'origine et des personnes nées à l'étranger et le degré de concentration de certains groupes ethniques dans des activités précises comme les industries manufacturières, le bâtiment et les travaux publics, les services, etc. À Montréal, les services socio-culturels, commerciaux et personnels accusaient la plus forte concentration d'hommes nés à l'étranger (indice 133), suivis des industries manufacturières (122) ainsi que du bâtiment et des travaux publics (111); ils étaient sous-représentés dans toutes les autres activités économiques. À Montréal, les industries manufacturières attiraient une concentration relative d'immigrantes (159), qui étaient sous-représentées partout ailleurs. À Toronto, les hommes nés à l'étranger étaient relativement concentrés dans le bâtiment et les travaux publics (147), les industries manufacturières (110) ainsi que dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels (107). Les immigrantes de Toronto étaient relativement concentrées dans le secteur manufacturier (126) et participaient proportionnellement aux services socio-culturels, commerciaux et personnels (100). Les immigrants étaient sous-représentés dans toutes les autres activités économiques.

La répartition de l'ensemble de la population active masculine était assez semblable à Montréal et à Toronto, à cette différence près qu'à Montréal, le pourcentage de personnes travaillant dans les transports étaient légèrement plus élevé qu'à Toronto, où c'était l'inverse pour le bâtiment et les travaux publics. Toutefois, la différence entre les régions métropolitaines était plus grande lorsque l'on considérait uniquement les répartitions des personnes nées à l'étranger. À Montréal, le pourcentage d'immigrants travaillant dans les industries manufacturières

Voir note(s) à la page 332.

ainsi que dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels était légèrement supérieur à celui de Toronto, où la concentration d'immigrants dans le bâtiment et les travaux publics était plus forte.

La répartition de la population active masculine de Montréal et de Toronto selon le lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger figure au tableau 9.7. À Montréal, le pourcentage d'immigrants travaillant dans les industries manufacturières a diminué légèrement selon la durée de séjour, mais il est demeuré assez constant à Toronto. Dans les deux régions, le pourcentage de personnes se joignant au bâtiment et aux travaux publics a été plus élevé de 1961 à 1965. À Montréal, le pourcentage d'immigrants travaillant dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels a augmenté régulièrement, passant de 20 % chez les immigrants d'avant-guerre à 31 % de la cohorte 1966-1971. À Toronto, cette tendance n'a pas été aussi marquée. Lorsque l'on a considéré la répartition des Canadiens de naissance dans les activités économiques selon la génération, il ne semblait y avoir de fortes tendances ni à Montréal, ni à Toronto, à l'exception d'une légère baisse de la proportion employée dans les industries manufacturières lorsque les personnes nées de parents étrangers étaient comparées avec la troisième génération et les suivantes.

La répartition de la population active féminine de Montréal et de Toronto selon le lieu de naissance des parents pour les Canadiennes d'origine et la période d'immigration pour les personnes nées à l'extérieur du pays figure au tableau 9.8. Les profils des activités économiques des deux villes sont de nouveau assez semblables, mais la répartition de la population immigrante révélait certaines variations. Un plus fort pourcentage de femmes travaillaient dans les industries manufacturières à Montréal qu'à Toronto, où leur pourcentage était supérieur dans le commerce. Les industries manufacturières attiraient le plus fort pourcentage des femmes entrées au Canada entre 1961 et 1965, tant à Montréal qu'à Toronto. À Montréal, près de la moitié de la cohorte 1966-1971 travaillait dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, comparativement à moins du tiers de cette cohorte à Toronto. Les Canadiens de naissance dans ces deux régions métropolitaines et issus de deux parents nés à l'étranger avaient tendance à être sur-représentés dans le commerce.

Les variations selon le lieu de naissance reflétaient en partie les périodes d'immigration diverses et les différences entre les groupes d'immigrants indépendants

TABLEAU 9.7. Pourcentage de la population active masculine expérimentée, par activité économique et lieu de naissance des parents des Canadiens d'origine et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Activité économique	Total des hommes nés au Canada	Lieu de naissance des parents			Total des hommes nés à l'étranger	Période d'immigration				Population active totale
		Les deux nés au Canada	Un seul né au Canada	Les deux nés à l'extérieur du Canada		Avant 1946	1946-1960	1961-1965	1966-1971 ¹	
<u>Montréal</u>										
Industries manufacturières	26.1	25.7	27.1	31.0	35.0	38.6	35.7	33.9	32.1	28.0
Bâtiment et travaux publics	6.7	7.1	3.9	5.3	8.4	2.3	10.6	11.9	4.4	7.1
Transports	13.5	13.5	15.8	11.6	6.5	10.8	7.0	5.0	4.0	12.1
Commerce	15.7	15.3	14.7	21.1	14.5	13.6	15.2	11.5	15.6	15.5
Finances	4.7	4.4	7.4	5.3	4.6	8.5	3.8	5.0	4.0	4.7
Services socio-culturels	16.8	16.7	18.2	15.5	23.2	19.9	20.1	24.8	30.8	18.1
Administration	7.3	7.6	6.1	4.4	1.7	1.1	1.7	1.4	2.2	6.1
Secteur primaire et indéterminé	9.1	9.7	6.9	5.8	6.2	5.1	6.1	6.5	6.9	8.6
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	557.6	478.3	38.0	41.3	143.3	17.6	71.8	21.8	32.1	700.9
<u>Toronto</u>										
Industries manufacturières	26.2	25.6	28.4	26.3	31.4	31.9	30.6	32.7	32.4	28.5
Bâtiment et travaux publics	6.3	6.4	6.0	6.3	13.3	6.9	13.3	19.8	12.7	9.3
Transports	11.9	11.2	12.4	13.8	6.9	10.7	7.1	6.3	5.1	9.7
Commerce	15.8	16.1	16.0	14.8	14.3	16.2	14.9	14.9	11.9	15.2
Finances	6.0	5.8	6.5	6.3	4.7	4.4	5.1	3.9	4.3	5.4
Services socio-culturels	17.7	17.1	19.3	18.5	19.4	17.0	19.2	16.6	22.3	18.5
Administration	6.3	6.2	6.7	6.4	5.2	7.1	5.8	1.7	4.9	5.8
Secteur primaire et indéterminé	9.8	11.7	4.8	7.6	4.8	5.7	4.1	4.2	6.4	7.6
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	436.4	273.7	75.1	87.6	336.9	36.4	175.3	41.0	84.2	773.3

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 9.8. Pourcentage de la population active féminine expérimentée, par activité économique et lieu de naissance des parents des Canadiens d'origine et période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Activité économique	Total des femmes nées au Canada	Lieu de naissance des parents			Total des femmes nées à l'étranger	Période d'immigration				Population active totale
		Les deux nés au Canada	Un seul né au Canada	Les deux nés à l'extérieur du Canada		Avant 1946	1946-1960	1961-1965	1966-1971 ¹	
<u>Montréal</u>										
Industries manufacturières, bâtiment et travaux publics	19.5	19.6	23.1	14.4	31.9	25.0	32.2	38.1	30.4	22.0
Transports	5.5	5.5	6.7	3.9	3.1	2.4	3.4	4.5	2.1	5.0
Commerce	14.5	14.1	11.3	23.8	12.7	14.3	16.2	13.4	5.2	14.1
Finances	8.4	8.1	10.5	9.9	5.1	6.0	5.7	3.7	4.6	7.7
Services socio-culturels	36.0	36.4	35.7	30.9	37.0	36.9	34.2	28.4	47.9	36.2
Administration	3.8	3.8	5.5	1.1	0.9	0.0	1.4	1.5	0.0	3.2
Secteur primaire et indéterminé	12.3	12.4	7.1	16.0	9.2	15.5	6.9	10.4	9.8	11.7
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	300.6	258.7	23.8	18.1	76.3	8.4	35.1	13.4	19.4	376.9
<u>Toronto</u>										
Industries manufacturières, bâtiment et travaux publics	16.8	16.2	18.2	17.6	24.6	16.9	25.8	29.4	23.2	20.0
Transports	5.1	4.7	7.2	4.5	2.9	2.9	3.8	2.4	1.5	4.2
Commerce	17.8	16.7	15.2	23.4	17.2	24.2	17.3	11.5	16.5	17.5
Finances	9.0	9.0	11.0	7.1	9.8	6.8	9.6	8.6	11.9	9.3
Services socio-culturels	36.0	36.9	36.8	32.4	34.8	35.7	35.2	38.0	32.4	35.5
Administration	4.8	4.3	5.2	6.2	4.5	6.3	4.2	2.4	5.3	4.7
Secteur primaire et indéterminé	10.5	12.1	6.4	8.9	6.3	7.3	4.0	6.7	9.1	8.7
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	281.5	176.3	50.0	55.2	198.0	20.7	93.7	25.5	58.1	479.5

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

et désignés. À Montréal, les industries manufacturières attiraient un très fort pourcentage d'immigrants du Royaume-Uni, de la Pologne et des autres pays d'Europe de l'Est. À Toronto, cette concentration n'était pas aussi importante. Dans ces deux régions, la concentration des Italiens dans le bâtiment et les travaux publics était évidente, quoique plus marquée à Toronto, où 32 % des travailleurs nés en Italie y travaillaient. Cette situation contrastait avec le petit pourcentage de 2.9 % de travailleurs nés aux États-Unis, 1.7 % nés en Asie et 2.6 % originaires de "tous les autres" pays. Ces dernières nationalités avaient tendance à être sur-représentées dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels dans ces deux régions métropolitaines.

À Montréal, les immigrantes venant d'Italie et d'autres pays d'Europe du Sud étaient très concentrées dans les industries manufacturières. Tel était également le cas à Toronto, mais dans une moindre mesure. Les immigrantes originaires de Pologne et d'autres pays d'Europe de l'Est étaient également sur-représentées dans les industries manufacturières. Pour presque tous les autres groupes de lieux de naissance, les femmes nées à l'étranger étaient également sur-représentées dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels comparativement aux Canadiennes de naissance.

À Montréal, les immigrants juifs étaient sur-représentés dans le secteur manufacturier, tandis qu'à Toronto, c'était l'inverse. Le bâtiment et les travaux publics, le commerce ainsi que les services socio-culturels, commerciaux et personnels attiraient davantage d'immigrants masculins juifs à Toronto qu'à Montréal. Dans les deux régions métropolitaines, les Canadiens de naissance d'origine asiatique étaient encore plus portés vers les services socio-culturels, commerciaux et personnels que les Asiatiques de naissance. Comme dans le cas des hommes, les immigrantes juives de Montréal se dirigeaient plus volontiers que celles de Toronto vers les industries manufacturières et moins vers les transports, le commerce ou les finances. Les immigrantes asiatiques de Montréal étaient plus portées vers le secteur manufacturier que leurs homologues de Toronto, mais se trouvaient en plus fort pourcentage dans le commerce.

Lorsque les Canadiens de naissance d'origine britannique étaient comparés avec les Canadiens français de Montréal, les différences étaient relativement minces, même si les premiers étaient légèrement plus portés vers les transports et les seconds vers le commerce ainsi que les services socio-culturels, commerciaux et

personnels. Les Canadiens de naissance d'origine juive étaient davantage attirés par le secteur manufacturier et le commerce à Montréal qu'à Toronto. Les Canadiennes françaises étaient plus portées vers les industries manufacturières et les femmes britanniques étaient sur-représentées dans les finances. Le pourcentage de Canadiennes de naissance d'origine juive dans les industries manufacturières était plus élevé à Montréal qu'à Toronto, où le plus fort pourcentage d'entre elles, soit 41 %, travaillaient dans le domaine des services socio-culturels, commerciaux et personnels.

Il est intéressant d'examiner s'il existe, dans les régions métropolitaines, un processus d'"assimilation" ou de convergence vers les caractères des groupes fondateurs des Canadiens de naissance, qui sont les plus nombreux. À Toronto, ce seraient les Britanniques, et à Montréal, les Français. En réalité, des variations ethniques considérables ont subsisté chez les Canadiens de naissance, du moins en ce qui concerne la répartition des activités économiques. Ces concentrations ethniques n'étaient toutefois pas les mêmes que chez les personnes nées à l'étranger et appartenant à un même groupe ethnique. Ainsi, l'indice de dissemblance était de 26 entre les Canadiens de naissance d'origine britannique à Toronto et les personnes nées à l'étranger et originaires d'Italie. Lorsque les Canadiens de naissance d'origine italienne ont été comparés avec le "groupe fondateur" britannique, l'indice obtenu a été de 25, ce qui indique très peu de changement. Toutefois, lorsque les Canadiens de naissance d'origine italienne ont été comparés avec les personnes nées à l'étranger et originaires d'Italie, l'indice a été de 30. Un examen plus approfondi a révélé que les Canadiens de naissance d'origine italienne abandonnaient progressivement et en nombre important les industries manufacturières ainsi que le bâtiment et les travaux publics, domaines où les Italiens nés à l'étranger l'emportaient par le nombre, en faveur des services socio-culturels, commerciaux et personnels. Lorsque les personnes nées à l'étranger et d'origine britannique ont été comparées avec les Canadiens de naissance du même groupe ethnique, rien ne prouvait qu'il y ait eu une nouvelle répartition importante. Cependant, l'abandon du secteur secondaire en faveur du tertiaire par les Italiens nés au Canada est un phénomène qui s'est également manifesté, à des degrés divers, dans plusieurs autres groupes ethniques. La conclusion suivante s'impose: la mobilité entre les générations, selon l'activité économique, jouait énormément à Toronto mais n'entraînait aucune convergence prononcée vers la répartition présentée par le "groupe fondateur".

D'une façon semblable, il a été constaté qu'à Montréal, les variations ethniques et la répartition des activités économiques subsistaient chez les travailleurs masculins nés au Canada, mais qu'elles ne révélaient aucune convergence vers les caractères des groupes fondateurs français ou britanniques. La concentration des groupes ethniques dans les activités économiques, selon l'origine ethnique des Canadiens de naissance, semblait indiquer, plus qu'à Toronto, un degré supérieur de persistance, lorsque les personnes d'un même groupe ethnique nées à l'étranger étaient comparées avec leurs homologues nés au Canada. Tel était bel et bien le cas des groupes d'origine polonaise et juive. À Montréal, la plupart des groupes d'origine ethnique autre, comparés à celui des Français, semblaient être sous-représentés dans le domaine de l'administration publique, tandis que tous les groupes ethniques de Toronto nés à l'étranger et au Canada semblaient avoir réussi à s'y intégrer.

NOTES

¹La classification des activités économiques utilisée dans le recensement de 1971 peut être ramenée à trois secteurs principaux: primaire, secondaire et tertiaire. Les principaux groupes d'activités économiques ont été réunis comme il suit:

Primaire: Agriculture, forêts, chasse et pêche, mines (y compris broyage, carrières et puits de pétrole).

Secondaire: Industries manufacturières, bâtiment et travaux publics, transports, communications et autres services publics.

Tertiaire: Commerce, finances, assurances et affaires immobilières, services socio-culturels, commerciaux et personnels, administration publique et défense.

²Les répartitions exprimées en pourcentages selon l'activité économique ne comprennent pas les catégories qui étaient indéterminées et imprécises lors de la compilation pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

³Les répartitions exprimées en pourcentages selon la branche d'activité économique comprennent les activités indéterminées ou imprécises.

CHAPITRE 10

PROFESSIONS

Les données sur les répartitions des professions sont une autre preuve que les personnes nées à l'extérieur du Canada et leurs enfants n'étaient pas structurellement intégrés à la population née au Canada, d'origine ethnique britannique ou française. Les professions dans le domaine de l'industrie manufacturière se sont rapidement développées jusqu'en 1960, après quoi les catégories des professions libérales et des services ont pris plus d'importance que les autres. À l'origine principale de ce développement, l'immigration. Cette répartition des hommes dans la population active expérimentée selon le lieu de naissance et les professions figure au tableau 10.1. Les répartitions particulières des professions selon le lieu de naissance reflètent diverses périodes d'immigration et si les immigrants en question étaient plutôt venus au Canada comme réfugiés, comme immigrants indépendants ou s'ils faisaient partie des classes d'immigrants parrainés ou désignés¹. Ainsi, il est plus probable que les immigrants venant d'Italie ou d'autres pays de l'Europe du Sud se situent dans les professions liées à la construction, à l'usinage, à la production et aux services. Les immigrants du Royaume-Uni, de l'Europe de l'Ouest et de l'Asie étaient plus souvent dans les professions libérales et semi-libérales, à l'exception de ceux des Pays-Bas et de certains autres pays européens, arrivés au Canada plus tôt; et qui, tout comme les immigrants des États-Unis et les personnes nées au Canada, étaient sur-représentés dans les professions liées à l'agriculture et au secteur primaire.

La répartition de la population active féminine, selon le lieu de naissance et la profession, figure au tableau 10.2. Les femmes nées au Canada et celles nées aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest étaient sous-représentées dans les domaines de l'usinage et de la production, tandis que ces professions étaient courantes parmi les immigrantes d'Italie, de l'Europe du Sud et de certains pays de l'Europe de l'Est. Les professions liées au travail administratif étaient typiques des femmes de toutes nationalités, mais plus particulièrement de celles nées au Canada et au Royaume-Uni. Les professions liées aux services, demandant un niveau plus élevé de scolarité et une

Voir note(s) à la page 383.

TABLEAU 10.1. Pourcentage de la population active masculine expérimentée selon les principales divisions des professions et le lieu de naissance, Canada, 1971

Profession	Née au Canada	Née à l'étranger										Total, Canada	
		États-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	Pays-Bas	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italie	Autres pays de l'Europe du Sud	Pologne	Autres pays de l'Europe de l'Est	Asie		Autres pays
Direction	5.7	10.5	8.6	5.4	4.4	6.5	1.5	1.3	4.7	4.5	4.5	6.2	5.7
Sciences naturelles	3.5	6.3	8.3	7.3	4.7	6.0	1.5	2.5	3.9	6.3	10.6	8.1	4.0
Sciences sociales	1.1	1.7	0.9	0.5	0.6	0.7	0.1	0.0	0.6	0.5	0.8	1.3	1.0
Religion	0.4	1.5	0.6	0.2	0.3	0.5	0.0	0.2	0.5	0.7	0.5	0.3	0.4
Enseignement	2.5	9.2	4.0	2.0	1.6	2.7	0.9	0.7	1.7	1.7	4.7	8.4	2.7
Médecine et santé	1.5	1.6	2.7	1.6	1.6	1.7	0.2	1.1	2.4	2.7	5.9	6.3	1.7
Arts plastiques	1.0	2.7	1.9	1.5	0.3	2.4	0.5	0.4	0.6	0.8	0.8	1.3	1.1
Travail administratif	8.8	5.4	10.1	4.5	3.5	5.7	3.9	3.7	3.3	4.7	8.0	11.7	8.3
Commerce	11.1	11.9	11.0	7.5	9.4	7.8	6.5	4.8	9.5	7.9	10.0	9.1	10.7
Services	9.6	7.6	11.4	9.2	8.2	9.9	12.6	25.3	10.1	10.3	20.8	10.5	10.2
Agriculture	8.3	11.9	3.0	5.7	16.1	9.5	1.6	2.9	7.6	9.9	3.3	2.1	7.7
Autres, secteur primaire	3.4	3.0	0.9	2.0	0.8	3.3	0.8	1.9	2.5	1.4	0.9	0.8	3.0
Traitement des matières premières	5.4	3.3	3.4	5.9	5.3	4.8	8.1	7.3	7.1	6.3	4.8	2.1	5.4
Usinage des matières premières	12.3	8.0	14.0	23.8	15.6	16.4	21.6	24.2	22.6	20.0	13.0	16.9	13.4
Construction	9.9	7.5	7.7	13.2	16.9	13.7	26.1	14.9	14.7	12.9	3.0	4.9	10.5
Transport	7.3	3.0	4.0	3.2	4.0	2.9	4.4	2.0	1.3	3.0	3.0	2.1	6.5
Autres	8.2	5.1	7.6	6.4	6.5	5.6	9.7	6.8	6.9	6.5	5.5	7.9	8.0
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	4,472.4	82.7	285.7	80.8	62.0	88.2	164.8	104.5	63.4	107.6	64.0	61.7	5,637.8

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 10.2. Pourcentage de la population active féminine expérimentée selon les principales divisions des professions et le lieu de naissance, Canada, 1971

Profession	Née à l'étranger												Total, Canada
	Née au Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	Pays-Bas	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italie	Autres pays de l'Europe du Sud	Pologne	Autres pays de l'Europe de l'Est	Asie	Autres pays	
Direction	2.1	4.3	2.5	2.0	2.5	1.3	0.0	0.2	1.1	1.0	0.8	1.0	2.0
Sciences naturelles	0.5	2.0	1.0	2.0	1.1	1.5	0.3	0.6	1.9	1.3	0.8	1.2	0.6
Sciences sociales	1.3	2.4	1.4	0.8	0.9	1.5	0.1	0.0	0.4	0.6	1.4	0.8	1.2
Religion	0.1	0.6	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0	0.3	0.0	0.1
Enseignement	8.2	16.3	5.5	5.3	2.5	7.3	1.4	1.0	3.0	3.8	6.6	9.9	7.7
Médecine et santé	9.0	5.5	8.5	8.9	8.9	9.4	1.0	2.1	4.9	9.0	18.2	17.1	8.8
Arts plastiques	0.9	2.0	1.1	1.2	1.8	1.9	0.1	0.6	0.0	2.1	0.0	0.6	0.9
Travail administratif	35.9	28.0	41.3	32.0	26.4	28.1	16.6	12.9	17.6	20.2	26.8	36.4	34.5
Commerce	9.5	9.0	12.8	11.2	8.6	11.1	3.9	3.9	10.5	10.1	6.6	5.6	9.4
Services	17.0	16.7	15.4	17.2	19.3	19.5	20.2	31.3	30.0	20.2	16.0	14.9	17.3
Agriculture	5.3	5.1	2.5	5.9	15.4	5.8	1.9	2.5	7.5	9.7	3.0	1.9	5.1
Autres, secteur primaire	0.1	0.2	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.0	0.1
Traitement des matières premières	2.3	1.6	1.5	1.8	1.8	2.8	7.5	6.4	4.5	3.6	3.6	1.2	2.4
Usinage des matières premières	4.7	4.3	3.7	7.9	8.2	7.5	38.5	31.3	12.7	13.3	12.2	7.2	6.3
Construction	0.2	0.4	0.1	0.4	0.0	0.0	0.3	0.2	0.0	0.4	0.0	0.0	0.2
Transport	0.3	0.2	0.1	0.2	0.0	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Autres	2.7	1.2	2.4	2.6	2.9	2.1	8.1	7.3	5.6	4.6	3.3	2.9	2.9
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	2,605.3	49.0	184.5	49.3	28.0	46.7	77.6	48.2	26.7	52.5	36.2	51.6	3,255.6

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

connaissance limitée de l'anglais, attiraient les immigrantes des pays de l'Europe du Sud et de l'Est. Les femmes nées au Canada et celles nées aux Pays-Bas, en Allemagne et dans d'autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest, étaient sur-représentées dans les professions liées aux exploitations agricoles.

10.1. Concentration relative

On a calculé les indices de concentration relative selon le lieu de naissance et la profession, en utilisant les principaux groupes de professions plus détaillés du recensement de 1971. De cette façon, on a une idée plus complète du degré de sous-représentation et de sur-représentation existant dans certaines professions. Les résultats sont résumés aux tableaux 10.3 à 10.6. Au tableau 10.3 figurent les 20 professions avec les concentrations maximales d'hommes nés au Canada (indice 105 et plus). Le tableau indique également les indices de concentration relative pour les personnes nées à l'extérieur du Canada ainsi que les lieux de naissance particuliers pour les mêmes professions. Les professions traditionnelles, comme celles liées à la pêche, à la chasse et au piégeage, à l'exploitation forestière, au traitement de la pâte à papier et du papier, aux transports ferroviaire; automobile, fluvial et maritime et autres, sont en tête de liste quant à la plus forte concentration d'hommes nés au Canada. Parmi les professions traditionnelles où les personnes nées au Canada sont sur-représentées, on compte aussi les professions en agriculture et en horticulture. Les personnes nées au Canada présentaient une certaine concentration dans les professions liées au commerce et au travail administratif, aux services de protection et de sécurité comme la police, ainsi que celles liées à la réception, aux renseignements et à l'acheminement du courrier. La seule profession libérale où les personnes nées au Canada étaient relativement concentrées était le "droit et la jurisprudence". Cette dernière comptait aussi une concentration relative d'hommes nés aux États-Unis. Les immigrants nés aux États-Unis avaient en commun, avec les personnes nées au Canada, une concentration relative dans les domaines des sports et loisirs, de l'agriculture et d'autres "sciences sociales". Les immigrants nés au Royaume-Uni, ainsi que les personnes nées au Canada étaient relativement concentrés dans les professions liées aux services de protection et de sécurité, de réception, de renseignements et d'acheminement du courrier, à l'administration publique, et "autres services administratifs". À l'exception d'une concentration relative d'immigrants d'Europe du Nord et de l'Ouest dans les professions en agriculture, presque toutes les autres nationalités étaient sous-représentées dans ce domaine. Les professions dans lesquelles les hommes nés au Canada présentaient un degré marqué

TABLEAU 10.3. Vingt professions de la population active masculine expérimentée avec indice maximal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971

Division des professions	Total, nées au Canada	Total, nées à l'étranger	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays de l'Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	120	23	52	14	193	13	13	12	24	3
Exploitation forestière	116	37	85	21	176	40	27	38	17	12
Transport ferroviaire	115	42	83	57	52	29	26	55	12	18
Pâte à papier, papier et secteurs connexes	113	48	61	41	102	50	44	60	29	22
Transport automobile	112	53	70	54	64	57	56	44	30	37
Services de protection et de sécurité	111	57	65	127	67	47	12	35	23	44
Autre personnel préposé au commerce	111	57	62	75	55	66	54	43	30	32
Droit et jurisprudence	110	61	120	85	45	42	16	75	59	101
Transport fluvial et transport maritime	110	63	75	118	156	43	22	35	34	67
Réception, renseignement et acheminement du courrier et des messages	109	65	78	117	64	42	29	41	72	88
Professions non déclarées	109	66	76	56	67	57	73	70	78	73
Autres professions en agriculture, en horticulture et élevage	109	66	97	49	91	99	59	58	55	42
Autres moyens de transport	108	69	64	100	59	59	57	77	16	48
Sport et loisirs	107	71	166	87	80	70	45	46	42	83
Administration publique	107	73	96	157	77	54	12	45	57	77
Exploitation du matériel électronique de communications et matériel connexe	107	74	102	128	111	66	28	47	41	93
Autres emplois administratifs et professions connexes	107	74	90	125	71	66	26	47	76	119
Exploitants agricoles	107	74	195	38	116	133	10	146	13	11
Autres professions en sciences sociales et secteurs connexes	106	77	229	112	53	68	11	35	97	155
Conduite de machines et d'installations fixes et secteurs connexes	105	79	66	140	107	69	39	75	43	39

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableau 4.

de sous-représentation figurent au tableau 10.4. En tête de liste apparaissent les professeurs d'université, parmi lesquels les personnes nées au Canada brillent par leur relative absence. De même que dans les autres professions, les personnes nées au Canada étaient encore en majorité (52 % était dans l'enseignement universitaire) tandis que proportionnellement, ils étaient très sous-représentés. Dans le cas des professeurs d'université, on a remarqué une sur-représentation des personnes nées aux États-Unis, en Asie, dans les "autres lieux de naissances" et au Royaume-Uni. Les professions venant immédiatement après, pour ce qui est de la sous-représentation relative des personnes nées au Canada, sont celles liées à la fabrication, notamment des articles en tissu et en bois, la préparation des aliments et des boissons et l'usinage des métaux. Dans la liste, on trouve aussi une variété d'autres métiers manuels spécialisés, ainsi que diverses professions liées aux services. Parmi les professions libérales dans lesquelles les immigrants étaient relativement plus concentrés que les personnes nées au Canada figurent les architectes et les ingénieurs, les professions liées aux beaux-arts et au dessin publicitaire, aux sciences physiques et au "diagnostic et au traitement des maladies", c'est-à-dire les professions médicales et paramédicales.

Le tableau 10.5 montre les 20 professions dans lesquelles les femmes nées au Canada avaient la plus forte concentration relative. De plus, il s'agit là des professions dans lesquelles les immigrantes étaient sous-représentées. En tête de liste, se trouvent les professions liées à l'administration publique et à l'exploitation forestière, suivies de près par le transport automobile, la fabrication de la pâte à papier et du papier, l'enseignement, et les services de protection et de sécurité. Il faut remarquer que, même si les personnes nées à l'étranger étaient considérablement sous-représentées dans ces professions, les femmes nées aux États-Unis avaient bien des points communs avec celles nées au Canada et étaient relativement concentrées dans les mêmes groupes de professions, à l'exception des services de protection et de sécurité, du transport ferroviaire, et de la pêche, de la chasse et du piégeage. Les femmes nées au Canada étaient sur-représentées en religion et, cette statistique s'appliquait dans une plus grande mesure aux femmes nées aux États-Unis. Les femmes nées au Royaume-Uni étaient sur-représentées dans quelques-unes des professions où l'on trouvait des femmes nées au Canada; mais, à l'exception de la préparation des bois (sauf la pâte à papier et le papier), les immigrantes des autres pays étaient en général sous-représentées dans les professions figurant au tableau 10.5, ce qui reflète bien l'importance de la tradition. Les seuls domaines

TABLEAU 10.4. Vingt professions de la population active masculine expérimentée avec indice minimal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971

Division des professions	Total, nées au Canada	Total, nées à l'étran- ger	États- Unis	Royaume- Uni	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Enseignement universitaire	65	237	992	245	101	164	30	126	557	426
Fabrication d'articles en tissu, en fourrure et en cuir	67	229	48	50	67	116	463	454	166	167
Préparation d'aliments et de boissons et services connexes	77	192	77	63	80	131	339	102	848	162
Usinage des métaux	78	187	62	179	131	245	207	224	106	140
Fabrication de produits en bois	79	181	66	57	146	231	327	206	81	179
Architectes et ingénieurs	80	178	138	269	156	159	41	184	375	258
Services de nettoyage de vêtements et articles en tissu	83	165	59	61	38	64	333	233	337	96
Autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes	84	164	79	173	78	159	197	218	93	92
Beaux-arts, dessin publicitaire, photographie et secteurs connexes	84	162	143	192	168	223	80	171	134	213
Fabrication de produits métalliques	86	155	59	154	105	162	184	194	109	119
Services personnels	86	155	98	73	75	130	346	114	91	95
Sciences physiques	87	150	217	194	101	152	35	117	395	224
Diagnostic et traitement des maladies	88	148	161	173	137	71	29	154	466	433
Conduite de machines et d'appareils divers	88	147	171	160	204	169	54	134	230	290
Autres services	88	146	88	128	119	97	228	165	103	103
Autres secteurs de la construction	89	144	66	76	202	156	276	132	26	60
Traitement des métaux et secteurs connexes	89	144	54	99	85	124	238	207	53	82
Façonnage des métaux	89	142	56	94	138	149	214	164	83	140
Autres secteurs du traitement des matières premières	91	137	64	66	103	126	182	299	50	60
Logement et secteurs connexes	91	137	230	115	136	121	98	204	140	136

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableau 4.

TABLEAU 10.5. Vingt professions de la population active féminine expérimentée avec indice maximal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971

Division des professions	Total, nées au Canada	Total, nées à l'étranger	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays de l'Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Administration publique	112	50	110	91	85	33	9	33	16	24
Exploitation forestière	112	51	189	44	109	58	18	56	0	23
Transport automobile	111	55	120	52	72	101	28	37	36	17
Pâte à papier, papier et secteurs connexes	111	58	128	69	0	42	64	25	0	83
Enseignement primaire et secondaire	109	63	128	77	59	69	17	38	73	93
Services de protection et de sécurité	109	63	76	114	87	69	22	35	17	37
Religion	108	68	369	48	62	62	20	48	60	17
Réception, renseignements et acheminement du courrier et des messages	108	70	90	121	75	57	28	34	40	71
Transport ferroviaire	107	72	0	102	0	94	0	112	0	185
Sports et loisirs	107	73	120	103	74	103	15	66	21	54
Droit et jurisprudence	106	76	113	121	157	45	17	40	121	88
Autres emplois administratifs et professions connexes	105	80	93	121	94	81	29	62	58	92
Professions non déclarées	105	80	110	62	83	79	93	93	83	65
Préparation des bois, sauf pâte à papier et papier	105	81	96	39	167	155	45	128	226	0
Sténographie et dactylographie	104	83	87	126	79	86	34	37	80	126
Autres professions en agriculture, en horticulture et élevage	104	83	120	34	73	162	50	181	50	25
Exploitation de matériel électronique de communications et matériel connexe	104	85	133	125	0	165	0	39	0	130
Autres professions en sciences sociales et secteurs connexes	104	85	401	90	77	66	13	49	90	49
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	104	86	64	85	147	31	120	75	256	0
Autres cadres (Direction et administration)	103	87	157	126	70	84	24	87	56	74

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableau 4.

dans lesquels les femmes nées au Canada étaient sur-représentées étaient l'enseignement primaire et secondaire, la religion et le droit.

Les vingt professions dans lesquelles les femmes nées au Canada étaient sous-représentées et, par conséquent dans lesquelles les femmes nées à l'étranger étaient relativement concentrées, figurent au tableau 10.6. Les professions dans le textile attiraient nettement une importante proportion d'immigrantes, en particulier celles de l'Europe du Sud et de l'Est, et de l'Asie. Il est évident que le Canada comptait en très grande partie sur les infirmières nées à l'étranger. Les femmes nées au Canada étaient considérablement sous-représentées dans les professions liées au diagnostic et au traitement des maladies, tandis que les immigrantes des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Europe du Nord, de l'Ouest et de l'Est, ainsi que celles de l'Asie et des autres pays étaient fortement concentrées dans ces professions. Comme dans le cas des hommes, les immigrantes étaient très sur-représentées parmi les professeurs d'université. C'est particulièrement vrai pour les personnes nées aux États-Unis; mais il y avait aussi une concentration relative de presque tous les autres groupes par lieu de naissance, à l'exception de l'Europe du Nord et du Sud. Les immigrantes étaient relativement concentrées dans un certain nombre d'autres domaines spécialisés, comme l'architecture et le génie, les sciences physiques et de la vie, ainsi que dans les beaux-arts et le dessin publicitaire, la photographie, etc. Il y avait une concentration relative de femmes nées aux États-Unis et en Europe de l'Ouest et de l'Est parmi les cadres des exploitations agricoles. La majorité des autres professions dans lesquelles les femmes nées au Canada étaient sous-représentées et les immigrantes relativement concentrées, était les professions liées à l'industrie secondaire.

10.2. Similarité et dissimilarité des professions

Les indices de dissimilarité ont été calculés pour la population active, celle-ci étant répartie dans les principaux groupes de professions. Les indices pour les hommes, vivant au Canada, par lieu de naissance, figurent au tableau 10.7. Les indices sont interprétés de façon conventionnelle comme la proportion d'un groupe qui devrait être à nouveau réparti afin d'atteindre une répartition similaire au groupe de comparaison. Du point de vue heuristique, l'indice de dissimilarité est un indicateur utile, mais il devrait être interprété avec prudence. Étant donné la concentration relative des personnes nées au Canada dans les industries du secteur primaire et dans les professions traditionnelles comme la chasse, la pêche et le

TABLEAU 10.6. Vingt professions de la population active féminine expérimentée avec indice minimal de concentration relative des personnes nées au Canada, selon le lieu de naissance, Canada, 1971

Division des professions	Total, nées au Canada	Total, nées à l'étranger	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays de l'Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Fabrication d'articles en tissu, en fourrure et en cuir	68	229	44	37	66	93	718	240	271	127
Diagnostic et traitement des maladies	70	221	195	208	150	149	46	340	841	269
Enseignement universitaire	74	204	842	139	98	185	43	188	333	254
Autres professions en architecture et en génie	74	203	55	176	328	302	70	463	147	159
Usinage des métaux	78	190	63	124	127	167	425	157	116	130
Architectes et ingénieurs	78	188	150	161	173	309	56	412	67	146
Cadres de direction d'exploitation agricole	79	186	405	95	0	300	57	447	68	147
Autres services	80	180	85	112	185	152	305	292	150	83
Fabrication d'article en bois	83	167	41	56	239	102	476	159	83	60
Sciences physiques	84	165	116	151	153	192	56	278	400	145
Science de la vie	84	165	286	156	165	180	40	198	317	202
Conduite des machines et appareils divers	84	164	112	141	184	267	120	235	107	124
Beaux-arts, dessin publicitaire, photographie et secteurs connexes	85	159	212	150	200	205	77	247	122	126
Fabrication, montage et réparation (autres produits finis)	86	158	46	90	116	108	394	135	94	103
Textiles	86	157	40	50	27	68	462	207	69	78
Autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes	86	156	0	93	177	246	260	181	0	149
Façonnage des métaux, (usinage excepté)	86	155	79	98	114	144	337	166	66	53
Usinage des bois	87	153	0	49	0	105	516	90	82	59
Fabrication de matériel électrique, électronique et matériel connexe	87	153	53	128	109	172	252	158	82	107
Fabrication d'articles en caoutchouc, en plastique et matières connexes	87	153	69	70	95	82	381	146	102	154

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableau 4.

piégeage, l'agriculture, le transport ferroviaire, etc., il est extrêmement peu probable que des groupes d'immigrants soient redistribués ou dispersés dans le temps, entre de telles professions. Au contraire, il se peut fort bien que, par suite du déclin des professions traditionnelles canadiennes, il se produise une disparition progressive due à la mortalité, aux mises à la retraite et à un recrutement ralenti. Suite à ce phénomène, les personnes nées au Canada finiront par converger, à un moment donné, vers la répartition des professions présentée par les personnes nées à l'étranger. Ce processus est évidemment l'inverse de ce que l'on entend normalement par "assimilation" ou convergence structurelle. Les indices montrent que les immigrants de l'Europe du Nord présentaient un degré maximal de similarité avec les personnes nées au Canada, tandis que ceux de l'Europe du Sud présentaient un degré maximal de dissimilarité en 1971. Les immigrants asiatiques révélaient également une très grande dissimilarité par rapport aux personnes nées au Canada; mais, étant donné une tendance entièrement différente de concentration relative, ils étaient encore plus dissimilaires par rapport aux Européens du Sud. La plus forte similarité est apparue dans les comparaisons établies entre les immigrants de l'Europe du Nord, de l'Ouest et de l'Est.

Le tableau 10.7 montre aussi que le niveau général de dissimilarité des professions féminines, selon le lieu de naissance, comparé avec les personnes nées au Canada, était plus bas que celui des professions masculines. Cette statistique s'appliquait à tous les groupes de lieux de naissance à l'exception de l'Europe du Sud. Les femmes nées aux États-Unis et au Royaume-Uni présentaient une similarité maximale avec les Canadiennes de naissance. Les femmes nées dans les pays d'Europe du Sud présentaient un degré de dissimilarité encore plus élevé par rapport à celles du Royaume-Uni et des États-Unis que par rapport aux femmes nées au Canada ou appartenant à tout autre groupe de lieu de naissance. Les indices de dissimilarité doivent être interprétés à la lumière des tableaux précédents qui indiquent la concentration relative des femmes nées au Canada et de celles nées à l'étranger. On a remarqué que les femmes nées aux États-Unis étaient relativement concentrées dans certaines professions (comme les sciences sociales, la religion, l'exploitation forestière, la pâte à papier et le papier, et l'enseignement), professions dans lesquelles les femmes nées au Canada étaient aussi sur-représentées mais à un degré moindre. Cependant, les femmes nées aux États-Unis et au Royaume-Uni étaient sous-représentées dans les professions (comme la fabrication d'articles en tissu et en bois, le traitement du textile, l'usinage des métaux, etc.), caractéristiques des femmes de l'Europe du Sud.

TABLEAU 10.7. Indice de dissimilarité de la population active de 15 ans et plus, classée selon la profession, par lieu de naissance selon le sexe¹, Canada, 1971

Lieu de naissance	Total des personnes nées au Canada	Total des personnes nées à l'étranger	États-Unis	Total pour l'Europe	Royaume-Uni	Autres pays de l'Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Total des personnes nées au Canada	0.0	15.2	11.5	17.4	13.3	14.1	12.5	46.9	25.4	25.2	19.8
Total des personnes nées à l'étranger	19.8	0.0	18.5	3.8	18.6	11.9	10.1	35.2	14.4	17.1	21.0
États-Unis	19.8	24.7	0.0	20.5	19.0	18.2	16.2	49.0	26.4	28.4	25.0
Total pour l'Europe	20.9	4.0	27.5	0.0	21.1	13.2	11.7	32.6	12.7	19.1	24.4
Royaume-Uni	20.2	18.4	22.8	20.9	0.0	17.9	15.8	51.4	31.2	28.4	17.6
Autres pays de l'Europe du Nord	17.1	13.9	23.7	13.1	23.8	0.0	10.8	43.8	21.3	20.6	18.8
Europe de l'Ouest	20.8	9.8	24.6	9.4	21.1	13.7	0.0	43.5	17.4	22.2	21.5
Europe du Sud	40.4	27.3	47.7	24.5	43.3	31.9	31.1	0.0	29.0	38.5	50.3
Europe de l'Est	23.5	10.6	27.1	10.0	25.0	17.5	12.6	25.1	0.0	24.2	34.3
Asie	34.6	28.9	32.0	32.4	28.6	35.9	33.3	44.9	34.4	0.0	19.7
Tous les autres pays	28.1	20.3	27.2	22.8	16.9	27.9	23.8	41.9	27.2	22.3	0.0

¹ La partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour la population active féminine; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour la population active masculine.

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableau 4.

Au tableau 10.8 figurent les répercussions de la période d'immigration sur la répartition des professions pour la population active masculine en 1971, telle que mesurée par les indices de dissimilarité, ainsi que les comparaisons avec les hommes nés au Canada. Il est évident que la dissimilarité maximale se situait entre la répartition par professions des immigrants, arrivés au Canada entre 1961 et 1971, et celle des immigrants d'avant la guerre et des Canadiens de naissance. Si nous ignorions la situation actuelle des concentrations de professions, nous serions tentés d'interpréter la diminution des indices de dissimilarité par durée de résidence comme la preuve d'une dispersion graduelle des immigrants vers des professions caractéristiques des personnes nées au Canada. Cependant, il n'y a aucune raison de penser que les immigrants arrivés après la guerre et recrutés pour travailler dans la construction et le traitement des matières premières (qu'il s'agisse d'emplois pour des manoeuvres, des ouvriers spécialisés ou des ouvriers qualifiés), ou ceux recrutés plus tard pour des professions libérales ou des professions liées aux services, aient tendance à s'orienter vers la chasse et le piégeage, l'agriculture ou le transport ferroviaire. Au contraire, le faible degré d'assimilation s'est réalisé par suite de la convergence graduelle des personnes nées au Canada, vers les professions caractéristiques des immigrants. Certains emplois de qualifications moindres dans la construction et le secteur des services, et dans lesquels les immigrants de l'Europe du Sud continuaient à être assez concentrés, faisaient exception.

Les indices de dissimilarité pour la population active féminine, par période d'immigration, ne font apparaître aucune tendance linéaire, bien que les immigrants d'après 1961 présentent une plus forte dissimilarité que les premières cohortes (voir tableau 10.8). Cependant, la similarité maximale par rapport aux femmes nées au Canada se situe dans la cohorte 1946-1950 et non parmi les immigrants d'avant 1946 comme pourrait le laisser croire une hypothèse de convergence.

TABLEAU 10.8. Indice de dissimilarité de la population active âgée de 15 ans et plus, classée selon la profession, par période d'immigration et sexe¹, Canada, 1971

Période d'immigration	Avant 1946	1946-1950	1951-1960	1961-1971 ²	Total des personnes nées au Canada
Avant 1946	0.0	14.5	17.2	25.8	15.8
1946-1950	17.5	0.0	8.3	17.1	11.6
1951-1960	22.6	8.6	0.0	12.6	15.5
1961-1971 ²	30.4	17.2	12.7	0.0	23.2
Total des personnes nées au Canada	15.0	17.4	21.9	29.6	0.0

¹ La partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour la population active féminine; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour la population active masculine.

² Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

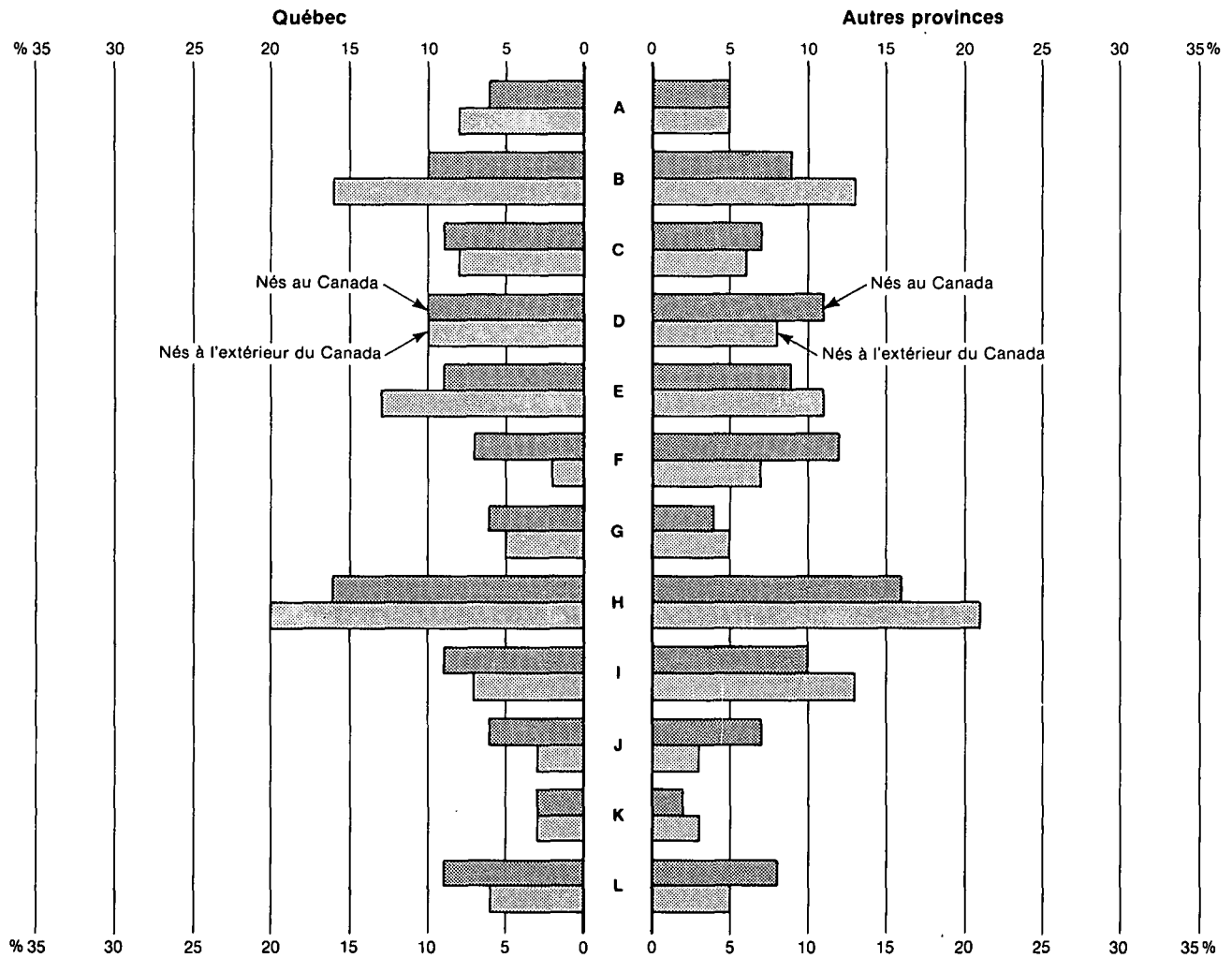
Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableau 4.

10.3. Québec et le reste du Canada

Les répartitions par profession et selon le sexe, pour les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, établissant une comparaison entre le Québec et les autres provinces, figurent au graphiques 10.1a et 10.1b. Au Québec, le pourcentage des immigrants masculins dépassaient celui des personnes nées au Canada dans les professions suivantes: direction, professions libérales, professions du secteur primaire et professions liées à l'usinage. Dans le reste du Canada, c'était le cas pour les professions libérales, les services, les professions liées au traitement, à l'usinage et à la construction. Pour les femmes vivant au Québec, le pourcentage des personnes nées à l'étranger était plus élevé que celui des personnes nées au Canada dans les professions suivantes: la direction, les professions liées au traitement, à l'usinage et à la construction; mais la différence n'était importante que dans le cas de l'usinage. Dans les autres provinces, les immigrantes présentaient une proportion plus élevée dans les services, le traitement, l'usinage et la construction. Ici encore, ce n'est que dans l'usinage que la différence était de quelque importance, bien que moindre qu'au Québec.

Graphique 10.1A

Pourcentage des professions par lieu de naissance chez les hommes, Québec et autres provinces, 1971



Légende

- | | |
|--|---|
| A — Direction | G — Traitement |
| B — Professions libérales ⁽¹⁾ | H — Usinage, fabrication, etc. ⁽³⁾ |
| C — Travail administratif | I — Construction |
| D — Commerce | J — Transport |
| E — Services | K — Activités non déclarées ailleurs |
| F — Secteur primaire ⁽²⁾ | L — Activités non déclarées |

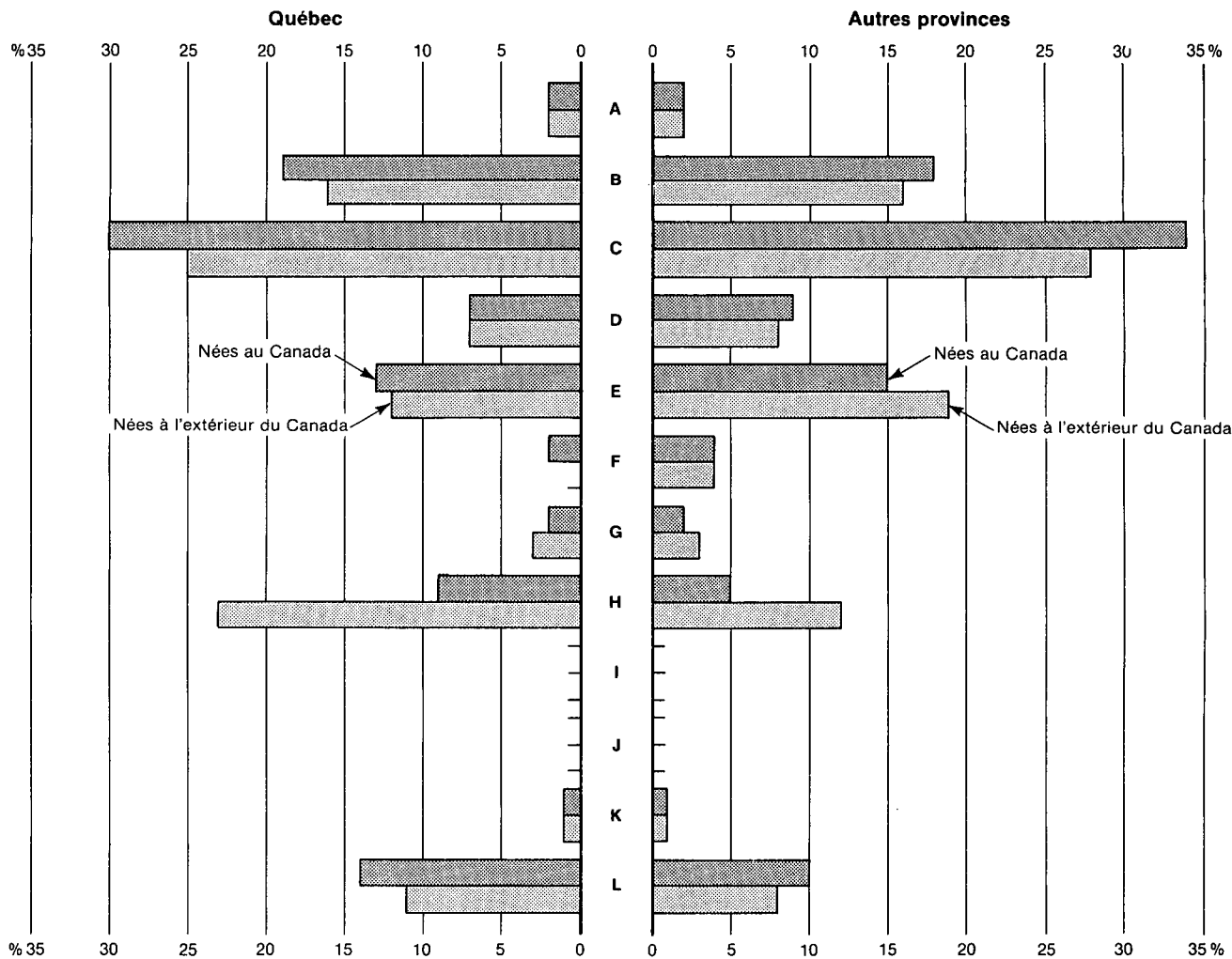
(1) Comprend les professions dans les sciences naturelles, le génie et les mathématiques; les sciences sociales et activités connexes; la religion; l'enseignement et les activités connexes; la médecine et la santé; les arts plastiques et littéraires, les loisirs et les activités connexes.

(2) Comprend les professions en agriculture, horticulture et élevage; la pêche, la chasse, le piégeage et les activités connexes; l'exploitation forestière; les mines et carrières, les puits de pétrole et de gaz.

(3) Comprend les professions liées à l'usinage des matières premières et activités connexes; la fabrication, le montage et la réparation de produits finis; manutention et secteurs connexes; conduite de machines et d'appareils divers.

Graphique 10.1B

Pourcentage des professions par lieu de naissance chez les femmes, Québec et autres provinces, 1971



Légende

- | | |
|--|---|
| A — Direction | G — Traitement |
| B — Professions libérales ⁽¹⁾ | H — Usinage, fabrication, etc. ⁽³⁾ |
| C — Travail administratif | I — Construction |
| D — Commerce | J — Transport |
| E — Services | K — Activités non déclarées ailleurs |
| F — Secteur primaire ⁽²⁾ | L — Activités non déclarées |

(1) Voir graphique 10.1A, renvoi 1
 (2) Voir graphique 10.1A, renvoi 2
 (3) Voir graphique 10.1A, renvoi 3

Les comparaisons établies entre les répartitions par profession au Québec et dans les autres provinces, montrent qu'en moyenne, le degré de concentration relative des personnes nées au Canada était plus bas, et que celui des personnes nées à l'étranger était plus élevé, au Québec que dans les autres provinces. La déviation moyenne des indices de concentration relative pour les hommes nés à l'étranger était 47 au Québec et 34 dans le reste du Canada. Partout, le degré de concentration relative était maximal pour les personnes nées en Asie, dans "tous les autres pays", et en Europe du Sud. Au Québec, les niveaux de concentration étaient également élevés pour les personnes nées au Royaume-Uni, en Europe du Nord et de l'Ouest, mais ce n'était pas le cas pour les autres provinces. Les hommes nés aux États-Unis présentaient presque le même niveau de concentration au Québec et dans les autres provinces. Ce n'est que parmi les hommes et les femmes nés en Europe du Sud qu'il y avait une concentration relative plus élevée de professions parmi les personnes vivant à l'extérieur du Québec. Les femmes nées à l'étranger, vivant au Québec, présentaient des niveaux beaucoup plus élevés de concentration relative que les hommes nés à l'étranger, avec des indices de déviation moyennés de 61 pour les femmes résidant au Québec et 36 dans les autres provinces. Les caractéristiques professionnelles des hommes nés au Canada étaient les mêmes au Québec que dans les autres provinces; mais le degré de concentration relative des hommes dans la préparation des bois était plus élevé au Québec, tandis que le transport ferroviaire, automobile et fluvial et maritime étaient des domaines de concentration relative pour les hommes nés au Canada et vivant dans les autres provinces. Le droit et la jurisprudence étaient aussi des domaines de plus forte concentration relative à l'extérieur du Québec.

Les professions dans lesquelles les femmes nées au Canada avaient les niveaux maximaux de concentration relative au Québec étaient presque toutes dans les secteurs traditionnels, à savoir: la direction d'exploitation agricole, la pêche, la chasse et le piégeage, les mines et carrières, la préparation des bois, la pâte à papier et le papier, etc. Il convient de noter que les femmes nées à l'étranger n'étaient pratiquement pas représentées dans ces professions. L'exploitation forestière venait en tête des professions dans lesquelles les femmes nées au Canada étaient sur-représentées à l'extérieur du Québec; cependant, quelques femmes nées à l'étranger, en particulier aux États-Unis et dans les pays de l'Europe du Nord, exerçaient aussi ces professions. Les autres professions dans lesquelles les femmes nées au Canada étaient sur-représentées dans d'autres provinces sont le

transport automobile et aérien, l'administration publique, l'exploitation de matériel électronique, de communications et matériel connexe, le transport ferroviaire, et l'enseignement primaire et secondaire. Même si les femmes nées aux États-Unis se retrouvaient dans des secteurs de concentration assez semblables (à l'exception du transport aérien et ferroviaire), les immigrantes des autres pays étaient sous-représentées dans toutes ces professions. Les professions dans lesquelles les femmes nées à l'extérieur du Canada étaient sur-représentées étaient différentes au Québec et dans les autres provinces. Au Québec, les immigrantes étaient fortement sur-représentées dans le domaine du transport aérien; ceci était particulièrement le cas des femmes nées en Europe de l'Ouest, en Asie et aux États-Unis. La situation était différente dans les autres provinces où les Canadiennes de naissance ainsi que les immigrantes du Royaume-Uni, de l'Europe de l'Ouest et de l'Asie étaient relativement concentrées dans le transport aérien, alors que la présence d'autres femmes nées à l'étranger y était rare. Les femmes nées à l'étranger, vivant au Québec et dans les autres provinces, étaient relativement concentrées dans les professions liées au diagnostic et au traitement des maladies. Les immigrantes étaient sur-représentées en architecture et en génie au Québec et dans les autres provinces. Il en allait de même dans la fabrication d'articles en tissu. Les autres professions, dans lesquelles les immigrantes vivant au Québec étaient relativement concentrées, étaient la conduite de machines fixes, les sciences de la vie, les beaux-arts et le dessin publicitaire. Dans les autres provinces, les professions dans lesquelles les immigrantes étaient relativement très concentrées étaient le textile et autres traitements de matières premières, l'usinage des métaux, la direction d'exploitation agricole, et la fabrication d'articles en bois. En d'autres termes, on a constaté certaines caractéristiques particulières de concentration par professions au Québec, les immigrants ayant tendance à occuper diverses professions libérales et semi-libérales dans lesquelles les femmes nées au Canada étaient sous-représentées.

Les indices de dissimilarité pour la population active masculine, selon le lieu de naissance, figurant au tableau 10.9 pour le Québec et les autres provinces, confirment la dissimilarité légèrement plus élevée des répartitions par profession pour les immigrants vivant au Québec. La différence la plus marquée est celle existant entre les hommes nés au Royaume-Uni vivant au Québec, dont l'indice de dissimilarité est 34.4, et les personnes nées au Canada. Dans les autres provinces cet indice n'était que de 19.9. Les immigrants du Royaume-Uni avaient presque le

TABLEAU 10.9. Indice de dissimilarité de la population active masculine de 15 ans et plus, classée selon la profession et le lieu de naissance, Québec et autres provinces¹, 1971

Lieu de naissance	Total des personnes nées au Canada	Total des personnes nées à l'étranger	États-Unis	Total pour l'Europe	Royaume-Uni	Autres pays de l'Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Total des personnes nées au Canada	0.0	20.3	19.8	21.5	19.9	17.5	21.4	42.0	24.9	35.3	27.7
Total des personnes nées à l'étranger	22.2	0.0	25.2	3.9	18.4	13.3	10.4	27.7	11.0	29.7	19.6
États-Unis	22.4	23.9	0.0	27.9	23.9	24.2	25.8	48.9	28.3	33.1	28.1
Total pour l'Europe	23.5	4.8	27.5	0.0	20.6	12.3	9.0	25.2	10.1	32.9	21.7
Royaume-Uni	34.4	28.9	23.9	31.8	0.0	24.5	22.6	43.3	26.7	29.1	16.5
Autres pays de l'Europe du Nord	29.9	23.3	25.1	27.0	17.0	0.0	12.9	31.8	16.9	36.1	27.0
Europe de l'Ouest	27.9	14.9	23.1	17.9	26.7	23.5	0.0	30.3	11.8	35.1	24.6
Europe du Sud	35.7	27.5	45.0	23.1	53.2	48.7	40.2	0.0	24.6	46.3	40.2
Europe de l'Est	29.4	15.2	26.7	15.7	30.4	25.1	21.8	33.9	0.0	35.7	26.5
Asie	38.8	25.5	32.3	29.3	30.1	28.7	26.4	44.2	30.5	0.0	23.2
Tous les autres pays	33.6	23.0	26.6	27.3	24.5	24.0	20.1	47.9	27.5	21.6	0.0

¹ Le partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour les autres provinces; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour le Québec.

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableaux 4 et 5.

même indice de dissimilarité que les personnes nées aux États-Unis, qu'ils vivent au Québec ou à l'extérieur de cette province; mais les personnes nées au Royaume-Uni, vivant au Québec, présentaient un indice plus élevé de dissimilarité que les autres immigrants d'Europe. En d'autres mots, les immigrants nés au Royaume-Uni, et vivant au Québec, maintenaient un profil professionnel plus caractéristique. Ils ne convergeaient pas vers la population du Québec, et cette dernière n'avait pas tendance à ressembler aux immigrants du Royaume-Uni.

Le tableau 10.10 montre les indices de dissimilarité de la population active féminine, selon le lieu de naissance, pour le Québec et les autres provinces. De façon générale, les femmes nées à l'étranger et vivant au Québec, présentaient une plus grande dissimilarité avec les femmes nées au Canada, que les femmes nées à l'étranger, vivant dans d'autres provinces. Cependant, on a constaté une importante variation selon le lieu de naissance. Les différences étaient relativement faibles pour les femmes nées aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et en Europe de l'Est. Les femmes nées en Asie et dans "les autres pays" présentaient un indice légèrement plus élevé dans les autres provinces. Cependant, l'indice de dissimilarité pour les femmes nées au Royaume-Uni était presque le double de celui du Québec. Les immigrantes des autres pays de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud avaient aussi des indices beaucoup plus élevés au Québec. Comme l'indiquait l'analyse des indices de concentration relative, les profils professionnels différaient beaucoup selon le lieu de naissance. La dissimilarité maximale au Québec et dans les autres provinces se présentait entre la répartition par profession des personnes nées au Royaume-Uni et celles nées en Europe du Sud. La différence était plus grande au Québec.

Si l'on compare les indices de dissimilarité pour la population active masculine du Québec selon la période d'immigration et les indices des autres provinces, il est évident que les tendances sont très différentes. Le tableau 10.11 montre que les effets de la durée de résidence étaient relativement faibles au Québec. Comparés aux personnes nées au Canada, les immigrants arrivés avant la guerre avaient un indice de 23.3, tandis que l'indice de ceux arrivés entre 1961 et 1971 était de 28.9. Par contre, si l'on compare les personnes nées à l'étranger avec celles nées au Canada, on remarque une augmentation constante du degré de dissimilarité selon la période d'immigration. Les immigrants arrivés avant 1946 avaient un indice de 14.8, alors que ceux arrivés entre 1961 et 1971 présentaient un indice de 30.8. Il serait faux d'interpréter ces données comme la preuve qu'à l'extérieur

TABEAU 10.10. Indice de dissimilarité de la population active féminine de 15 ans et plus, classée selon la profession et le lieu de naissance, Québec et autres provinces¹, 1971

Lieu de naissance	Total des personnes nées au Canada	Total des personnes nées à l'étranger	États-Unis	Total pour l'Europe	Royaume-Uni	Autres pays de l'Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est	Asie	Tous les autres pays
Total des personnes nées au Canada	0.0	15.2	12.0	17.1	11.4	14.6	13.2	46.2	27.1	26.7	21.7
Total des personnes nées à l'étranger	20.1	0.0	17.9	3.5	17.7	10.8	9.3	34.2	16.2	18.3	21.5
États-Unis	13.3	23.3	0.0	19.6	19.2	17.7	17.6	47.9	27.6	29.2	25.9
Total pour l'Europe	24.8	6.0	27.8	0.0	20.0	12.2	9.9	31.9	14.3	20.3	24.6
Royaume-Uni	22.1	27.5	24.4	32.3	0.0	18.0	17.1	50.1	32.8	29.0	17.6
Autres pays de l'Europe du Nord	21.3	27.1	27.0	30.6	20.7	0.0	10.0	40.8	21.7	20.1	19.4
Europe de l'Ouest	15.3	22.0	15.9	26.4	17.4	21.3	0.0	40.2	17.7	22.4	23.3
Europe du Sud	51.3	36.2	54.4	31.0	62.6	58.3	57.3	0.0	26.3	36.6	49.6
Europe de l'Est	26.5	17.2	27.9	17.9	29.7	32.1	24.9	41.8	0.0	24.3	36.6
Asie	22.9	20.6	25.0	25.2	32.7	28.9	26.4	46.6	27.1	0.0	21.2
Tous les autres pays	17.7	21.6	23.1	27.0	20.1	15.7	15.9	54.8	28.2	19.6	0.0

¹ La partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour les autres provinces; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour le Québec.

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableaux 4 et 5.

TABLEAU 10.11. Indice de dissimilarité de la population active masculine de 15 ans et plus, classée selon la profession, par période d'immigration, Québec et autres provinces¹, 1971

Période d'immigration	Avant 1946	1946-1950	1951-1960	1961-1971 ²	Total des personnes nées au Canada
Avant 1946	0.0	18.3	23.2	31.3	14.8
1946-1950	13.9	0.0	8.4	17.2	18.0
1951-1960 ²	21.7	15.2	0.0	12.3	22.7
1961-1971 ²	25.9	20.0	14.1	0.0	30.8
Total des personnes nées au Canada	23.3	24.5	22.9	28.9	0.0

¹La partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour les autres provinces; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour le Québec.

²Ne comprend que le cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableaux 4 et 5.

TABLEAU 10.12. Indice de dissimilarité de la population active féminine de 15 ans et plus, classée selon la profession, par période d'immigration, Québec et autres provinces¹, 1971

Période d'immigration	Avant 1946	1946-1950	1951-1960	1961-1971 ²	Total des personnes nées au Canada
Avant 1946	0.0	14.7	16.9	25.5	16.8
1946-1950	15.9	0.0	7.3	16.2	11.5
1951-1960 ²	20.2	18.3	0.0	12.6	15.3
1961-1971 ²	29.8	25.2	12.0	0.0	23.5
Total des personnes nées au Canada	17.4	17.2	22.1	25.8	0.0

¹La partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour les autres provinces; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour le Québec.

²Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-7, tableaux 4 et 5.

du Québec, il se produisait une convergence graduelle des personnes nées à l'étranger vers les caractéristiques des personnes nées au Canada et que cela n'était pas le cas pour le Québec. Au contraire, l'explication la plus probable serait que les personnes nées au Canada en particulier les Français, et vivant au Québec, ne se sont pas dirigées aussi rapidement que les personnes nées au Canada et vivant dans les autres provinces, vers les professions libérales et les corps de métier caractéristiques d'une société industrielle avancée. Cette interprétation est corroborée par le fait que l'indice de dissimilarité entre les personnes nées au Canada et les immigrants de l'Europe du Sud (qui étaient relativement non-spécialisés) est plus bas au Québec que dans les autres provinces.

L'influence de la période d'immigration sur les indices de dissimilarité pour la population active féminine, au Québec et dans les autres provinces, figure au tableau 10.12. Pour chaque période d'immigration, l'indice de dissimilarité entre les immigrantes et les femmes nées au Canada était plus élevé au Québec que dans les autres provinces. Au Québec, on a constaté une importante différence entre les personnes arrivées avant 1950 et celles immigrées après cette date, ces dernières présentant une dissimilarité plus élevée. Dans les autres provinces, les personnes arrivées après 1961 présentaient la dissimilarité maximale et celles arrivées entre 1946 et 1960 la similarité maximale avec les personnes nées au Canada.

10.4. Génération, période d'immigration et origine ethnique

Jusqu'ici, l'analyse de la répartition par profession s'est faite selon le lieu de naissance et la période d'immigration considérés en tant que facteurs d'influence distincts. Cependant, il faut examiner le phénomène d'interaction existant entre le lieu de naissance et la période d'immigration. Par exemple, la majorité des immigrants arrivés avant la guerre et juste après la guerre, étaient originaires du Royaume-Uni et d'origine ethnique britannique, tandis que les cohortes d'immigrants arrivés plus récemment présentaient une plus grande diversité ethnique. Une proportion beaucoup plus importante d'immigrants, arrivés après 1966, venaient d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique Latine et des pays du Tiers-monde. De plus, les professions des personnes nées au Canada, selon la génération et l'origine ethnique, doivent aussi être prises en considération.

Bien que la plupart des catégories de lieux de naissance révèlent une baisse du degré de dissimilarité avec le "groupe fondateur" britannique en fonction de la durée de résidence du groupe d'immigrants au Canada, il n'en est pas toujours ainsi. Les personnes nées en Allemagne et arrivées au Canada entre 1961 et 1965, avec un indice de dissimilarité maximale par rapport à la troisième génération et aux suivantes de Britanniques, faisaient exception; les immigrants asiatiques, arrivés entre 1946 et 1960 avaient un indice plus élevé que ceux arrivés plus tôt ou plus tard. La catégorie résiduelle "autres" était hétérogène et sa composition variait avec le temps. Cependant, dans cette catégorie, les immigrants d'avant 1946 avaient un indice maximal de dissimilarité par rapport au groupe fondateur britannique.

Le tableau 10.13 montre les indices de dissimilarité selon la génération, la période d'immigration et le groupe ethnique, comparativement au "groupe fondateur" britannique, à savoir une personne née au Canada de deux parents nés au Canada et d'origine ethnique britannique. Le premier point important à noter est que même dans la troisième génération et les suivantes, il n'y a pas eu d'assimilation professionnelle totale au groupe d'origine britannique. En particulier, les groupes d'origine ethnique juive, asiatique et italienne présentaient des indices de dissimilarité relativement élevés, même dans le cas des personnes nées au Canada, avec deux parents nés au Canada. Cependant, cette différence est plus grande dans le cas des hommes que dans celui des femmes. Les hommes d'origine britannique montraient une augmentation constante de l'indice de dissimilarité avec le nombre de générations et la durée de résidence au Canada. C'est le cas aussi des hommes d'origine ethnique française, mais la tendance n'est pas uniforme. Bien que les personnes nées au Canada, d'origine allemande, soient plus proches du groupe fondateur britannique que les Allemands nés à l'étranger, ces derniers présentaient une faible variation selon la période d'immigration. Les groupes originaires d'autres pays montraient différentes tendances selon les circonstances particulières d'immigration, le degré de sélectivité au moment de l'admission et les modes d'adaptation ultérieurs. Ainsi, parmi les immigrants d'origine juive, une dissimilarité maximale par rapport au groupe fondateur britannique a été constatée chez les personnes nées au Canada avec deux parents nés à l'étranger tandis que les immigrants juifs, arrivés au Canada entre 1966 et 1971, avaient un profil professionnel qui, bien que distinct, présentait une dissimilarité moindre. Les immigrants des "autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest" révélaient également une tendance non-linéaire. La cohorte d'avant 1946 présentait une plus grande dissimilarité par rapport au groupe fondateur britannique que celle arrivée entre 1946 et 1960.

TABLEAU 10.13. Indice de dissimilarité des divisions des professions entre les groupes ethniques, selon le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et selon la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, avec le groupe ethnique britannique de la troisième génération et des suivantes, selon le sexe, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Britan- nique	Fran- çais	Alle- mand	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italien	Polonais	Autres pays de l'Europe	Juif	Asia- tique	Tous les autres pays	Total
<u>Hommes</u>											
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada											
Les deux parents nés au Canada	-	8.2	12.6	8.0	20.4	10.3	11.3	39.1	21.8	17.5	6.9 ¹
Un des parents nés au Canada	5.4	10.2	10.8	8.8	20.9	16.8	9.1	38.1	33.0	11.7	4.2
Les deux parents nés à l'extérieur du Canada	8.6	15.7	20.4	20.9	17.7	19.5	13.6	51.0	22.6	11.4	9.2
Période d'immigration											
Avant 1946	12.3	15.2	27.0	30.7	22.6	34.4	26.1	48.6	41.7	21.2	12.2
1946-1960	16.8	25.3	26.2	18.6	30.7	27.0	23.3	36.8	50.8	26.8	17.5
1961-1965 ²	25.7	30.7	25.9	28.4	45.4	40.0	38.2	41.3	50.0	28.9	26.4
1966-1971 ²	25.5	31.9	27.6	25.2	40.5	31.9	31.2	36.8	43.2	28.2	25.7
<u>Femmes</u>											
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada											
Les deux parents nés au Canada	-	10.8	9.0	11.9	17.2	10.5	9.1	20.7	15.8	13.9	8.5 ¹
Un des parents nés au Canada	6.6	10.9	9.7	12.2	17.3	18.6	11.6	31.0	30.0	17.1	4.8
Les deux parents nés à l'extérieur du Canada	9.6	28.8	19.4	16.5	20.0	15.8	20.9	26.4	18.7	19.6	9.5
Période d'immigration											
Avant 1946	11.0	28.3	31.9	33.6	47.4	46.8	42.9	27.5	54.1	44.6	18.1
1946-1960	9.7	22.0	17.6	23.1	43.3	22.0	21.7	25.4	37.1	28.3	14.9
1961-1965 ²	12.6	25.0	29.0	37.4	56.1	51.0	43.2	36.3	34.1	29.7	22.6
1966-1971 ²	8.9	36.9	13.3	19.5	62.9	37.9	34.1	41.7	26.7	32.2	18.3

¹ À l'exclusion des Britanniques.

² Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

De façon générale, les immigrantes se caractérisaient par une plus grande similarité avec les répartitions par professions du groupe fondateur britannique que les immigrants. Cependant, il y avait certaines exceptions. Il faut mentionner en particulier les indices élevés de dissimilarité des immigrantes arrivées avant 1946, notamment celles originaires d'Italie, de Pologne, des autres pays d'Europe, de l'Asie et de "tous les autres pays". À l'exception des groupes français, italien et juif, les immigrantes arrivées les dernières étaient plus semblables à la troisième génération et aux suivantes, d'origine britannique, que ne l'étaient leurs homologues arrivées avant la guerre. Ainsi, l'expérience des immigrantes permet encore moins de corroborer un "modèle de convergence" d'assimilation professionnelle que ne le permet l'expérience des immigrants, malgré un niveau de dissimilarité plus faible.

10.4.1. Québec

La situation au Québec est particulièrement intéressante lorsqu'on cherche à savoir si les immigrants et leurs enfants nés au Canada présentaient des caractéristiques professionnelles plus proches du groupe fondateur britannique ou de la majorité d'origine française. Afin d'établir cette comparaison, et en utilisant le 1 % de bandes-échantillons à grande diffusion, il a fallu combiner les catégories de génération et de période d'immigration, selon l'origine ethnique, afin d'éviter toute erreur d'échantillonnage induite. Les indices de dissimilarité entre chacune de ces catégories et la troisième génération de groupes d'origines britannique et française figurent, pour les hommes, au tableau 10.14. On a constaté qu'il y avait entre la troisième génération et les suivantes des groupes d'origines britannique et française, un indice de dissimilarité de 17.1. La troisième génération et les suivantes des groupes originaires des "autres pays" ont un indice de dissimilarité de 11.3 par rapport au groupe fondateur britannique, et de 12.4 par rapport au groupe français, ce qui laisse entendre que le profil professionnel, bien que plus proche du groupe britannique que du groupe français, présente une certaine dissimilarité par rapport aux deux groupes. La seconde génération d'origine britannique (les personnes nées au Canada avec un ou deux parents nés à l'étranger) était professionnellement plus proche de la troisième génération et des suivantes d'origine britannique que cette même génération d'origine française, mais pas aussi proche du groupe fondateur britannique que la seconde génération des groupes originaires des "autres pays". Les immigrants d'avant guerre, d'origine britannique, étaient

TABLEAU 10.14. Indice de dissimilarité des divisions des professions entre la troisième génération britannique et les suivantes et la troisième génération française et les suivantes avec les groupes ethniques, selon le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, pour les hommes, Québec, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration/ Groupe ethnique	Troisième génération et suivantes	
	Britannique	Français
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada		
Les deux nés au Canada		
Britannique	-	17.1
Français	17.1	-
Tous les autres	11.3	12.4
Un ou les deux parents nés à l'extérieur du Canada		
Britannique	14.7	25.3
Tous les autres	9.5	19.3
Période d'immigration		
Avant 1946		
Britannique	19.6	26.8
Tous les autres	12.5	16.2
1946-1960		
Britannique	19.3	20.9
Italien	37.4	22.6
Tous les autres	24.4	22.6
1961-1971 ¹		
Britannique	29.8	28.0
Italien	49.5	34.7
Asiatique	52.7	54.1
Tous les autres	29.5	25.2

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

aussi plus distincts que les immigrants d'avant guerre, originaires d'autres pays, mais les deux étaient plus proches du groupe fondateur britannique que du groupe français.

Les immigrants masculins, arrivés au Canada entre 1946 et 1960, et résidant au Québec en 1971, présentaient un degré de dissimilarité professionnelle, par rapport aux groupes fondateurs britannique et français, peu différent de celui des Britanniques venus avant la guerre. Cependant, les immigrants italiens de la cohorte 1946-1960 présentaient un profil professionnel, en 1971, plus proche de celui des Canadiens français que de celui des Britanniques. Les immigrants, originaires d'autres pays, et appartenant à cette cohorte, occupaient une position intermédiaire et étaient légèrement plus proches du groupe français. Les indices de dissimilarité pour les immigrants britanniques arrivés au Canada entre 1961 et 1971 étaient plus élevés que ceux des cohortes arrivées plus tôt et étaient presque aussi dissemblables par rapport aux Britanniques et aux Français. Les immigrants italiens, arrivés après 1961, étaient répartis professionnellement selon un indice de dissimilarité très élevé par rapport aux Britanniques et aux Français, cet indice étant toutefois plus bas dans le cas de ces derniers. Les immigrants asiatiques présentaient un degré très élevé de dissimilarité par rapport aux Britanniques et aux Français vivant au Québec, tandis que le groupe restant des "autres pays" montrait une tendance semblable à celle de la cohorte des Britanniques de 1961-1971.

Lorsqu'on interprète ces indices de dissimilarité, on doit avoir présent à l'esprit que des indices ayant approximativement la même valeur peuvent découler de profils professionnels et de types de concentration relative très différents. Ainsi, les indices élevés d'immigrants asiatiques résultaient d'une concentration relative dans des professions libérales, tandis que les indices des immigrants italiens étaient dus à une concentration relative dans les professions liées à l'industrie, à la construction et aux services.

Les indices de dissimilarité pour les professions féminines au Québec figurent au tableau 10.15. La troisième génération et les suivantes, originaires des "autres pays", étaient plus proches des Britanniques et présentaient une plus forte dissimilarité par rapport aux Français que leurs semblables masculins. Par contre, les immigrantes d'avant 1946 révélaient une plus grande dissimilarité par rapport aux groupes fondateurs britannique et français, que les hommes d'autres ethnies,

TABLEAU 10.15. Indice de dissimilarité des divisions des professions entre la troisième génération britannique et les suivantes et la troisième génération française et les suivantes avec les groupes ethniques, selon le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, pour les femmes, Québec, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration/ Groupe ethnique	Troisième génération et suivantes	
	Britannique	Français
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada		
Les deux nés au Canada		
Britannique	-	15.0
Français	15.0	-
Tous les autres	7.8	14.8
Un ou les deux parents nés à l'extérieur du Canada		
Britannique	13.7	25.7
Tous les autres	8.1	15.1
Période d'immigration		
Avant 1946		
Britannique	12.8	18.0
Tous les autres	22.5	19.5
1946-1960		
Britannique	7.4	13.3
Italien	55.1	47.5
Tous les autres	21.1	17.6
1961-1971 ¹		
Britannique	19.3	21.2
Italien	67.6	60.2
Asiatique	30.1	29.7
Tous les autres	27.7	22.0

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

arrivés avant 1946. Les immigrantes, d'origine britannique, arrivées entre 1946 et 1960, avaient un indice de dissimilarité très faible par rapport aux femmes du groupe fondateur britannique, mais elles étaient aussi plus proches des Français que les hommes ayant immigré à la même période. Cependant, les immigrantes italiennes arrivées à cette période, et celles qui arrivèrent plus tard, présentaient une importante dissimilarité professionnelle par rapport aux groupes fondateurs britannique et français. Tandis que la cohorte de 1961-1971 d'immigrantes asiatiques avait également un indice relativement élevé de dissimilarité, il n'était pas aussi important que celui de leurs semblables hommes. Même si les femmes nées au Canada et à l'étranger présentaient une plus grande homogénéité professionnelle que chez les hommes, il est évident qu'il y avait d'importantes différences selon l'origine ethnique, et que leur disparition complète avec le temps ne se constatait nullement. Dans la mesure où il existe, au Québec, une tendance vers la convergence, il est évident qu'elle est orientée vers le groupe ethnique britannique, plus prestigieux que le groupe français, majoritaire en nombre.

10.5. Montréal et Toronto

Certaines différences entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, selon la profession, s'expliquent par la plus forte proportion des premières dans des petites villes et dans des régions rurales, travaillant dans les domaines de l'agriculture et du secteur primaire. Par contre, la majorité des immigrants se trouvaient dans des régions métropolitaines plus importantes. Il est donc intéressant d'examiner les différences existant entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, selon la génération et la période d'immigration, et vivant dans les deux plus grandes régions métropolitaines. Dans le cas où les différences selon la génération et l'ethnie se maintiendraient dans les régions métropolitaines, ce serait une raison supplémentaire de rejeter le modèle de convergence traditionnel d'assimilation des immigrants. Le tableau 10.16 donne la répartition des hommes dans la population active selon les divisions professionnelles, selon la génération des personnes nées au Canada et selon la période d'immigration des personnes nées à l'extérieur du Canada. La population active totale de Montréal fait apparaître un profil professionnel qui n'est pas très différent de celui de Toronto. Dans les deux régions métropolitaines, environ 46 % de la population sont des cols blancs, c'est-à-dire qu'ils occupent des postes de direction, exercent des professions libérales ou semi-libérales, des professions liées aux travaux administratifs et au commerce. Cependant, à Montréal, 41.3 % des immigrants étaient des

TABLEAU 10.16. Pourcentage de la population active masculine expérimentée selon les principales divisions des professions, le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Division des professions	Total des personnes nées au Canada	Lieu de naissance des parents			Total des personnes nées à l'étranger	Période d'immigration				Total de la population active
		Les deux nés au Canada	Un des deux né au Canada	Les deux nés à l'extérieur du Canada		Avant 1946	1946-1960	1961-1965	1966-1971 ¹	
<u>Montréal</u>										
Direction	8.9	7.4	16.8	18.8	8.3	15.3	8.9	4.6	5.6	8.8
Professions libérales et semi-libérales	11.5	11.4	10.8	11.4	14.8	9.7	13.3	16.1	20.5	12.1
Travail administratif	13.8	13.3	20.9	12.9	8.0	8.5	6.8	11.5	7.8	12.6
Commerce	13.1	12.2	14.8	22.0	10.7	14.8	12.7	7.3	6.2	12.6
Services	9.7	10.2	6.4	6.6	11.9	13.1	9.7	13.3	15.3	10.1
Agriculture et secteur primaire	1.3	1.3	0.8	1.4	1.2	0.0	1.7	1.4	0.6	1.2
Traitement et usinage des matières premières	17.7	18.4	14.8	13.0	22.2	20.5	20.9	24.3	24.9	18.6
Construction	8.0	8.5	6.4	4.4	7.8	4.5	9.6	9.6	4.4	8.0
Transport	7.6	8.1	4.8	4.1	2.8	4.5	3.5	0.9	1.6	6.6
Autres professions et professions non précisées	8.6	9.3	3.6	5.4	12.3	9.1	13.0	11.0	13.1	9.3
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	571.0	490.8	39.2	41.0	143.3	17.6	71.8	21.8	32.1	714.3
<u>Toronto</u>										
Direction	10.4	10.2	10.1	11.3	5.1	9.1	5.7	3.7	2.9	8.1
Professions libérales et semi-libérales	14.9	14.1	18.0	14.6	11.9	9.3	11.0	9.0	16.7	13.6
Travail administratif	13.9	14.6	13.7	12.2	8.5	12.4	7.5	7.3	9.5	11.5
Commerce	14.4	13.4	15.4	16.8	9.8	14.0	11.2	6.6	6.5	12.4
Services	7.6	7.6	6.8	8.5	10.8	11.5	11.3	10.5	9.5	9.0
Agriculture et secteur primaire	2.0	2.4	1.3	1.4	1.2	1.9	1.4	0.5	1.1	1.7
Traitement et usinage des matières premières	13.8	13.7	14.2	13.8	23.2	18.2	22.5	26.4	25.3	18.0
Construction	6.4	6.5	6.3	6.2	13.5	7.7	13.3	19.5	13.5	9.6
Transport	7.1	7.7	5.4	6.6	3.7	3.3	4.6	2.9	2.4	5.6
Autres professions et professions non précisées	9.3	9.8	8.8	8.4	12.2	12.6	11.6	13.6	12.7	10.6
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	423.0	261.6	76.5	84.9	336.9	36.4	175.3	41.0	84.2	759.9

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

cols blancs par rapport à 35.3 % seulement à Toronto. À Montréal, la troisième génération et les suivantes étaient légèrement sous-représentées dans les quatre catégories des cols blancs, tandis que c'était l'inverse à Toronto. La proportion des personnes nées au Canada, de parents nés à l'étranger, vivant à Montréal (65 %) et appartenant à la catégorie des cols blancs, est très significative. Cependant, leur sur-représentation était maximale dans les professions liées à la direction où on trouvait 19 % des personnes nées au Canada, avec deux parents nés à l'étranger, ce qui contraste avec les 7.4 % de la troisième génération et des suivantes. À Toronto, toutes les générations des personnes nées au Canada étaient sur-représentées dans la catégorie des cols blancs, comprenant les emplois liés à la direction, les professions libérales et semi-libérales; d'autre part, on a constaté peu de différence entre ceux qui avaient des parents nés au Canada et ceux dont les parents étaient nés à l'étranger. Parmi les personnes nées à l'étranger, et vivant soit à Montréal, soit à Toronto, on a remarqué une relation curvilinéaire entre la période d'immigration et la proportion de cols blancs, en ce qui concerne les immigrants d'avant 1946 et ceux arrivés entre 1966 et 1971 où se trouvait la plus forte proportion de cols blancs. La cohorte 1966-1971 avait la plus forte proportion, dans les deux régions métropolitaines, de professions libérales et semi-libérales dépassant même la proportion des personnes nées au Canada. À l'exception des immigrants arrivés avant la guerre et vivant à Montréal, toutes les cohortes de personnes nées à l'étranger étaient sous-représentées dans les professions liées à la direction et, à l'exception des immigrants d'avant la guerre, vivant à Montréal et à Toronto, ces mêmes cohortes étaient aussi sous-représentées dans les professions liées au travail administratif et au commerce. Dans les deux régions, les immigrants se trouvaient plus souvent dans les professions liées au traitement et à l'usage que les personnes nées au Canada.

La répartition par profession pour les femmes dans la population active expérimentée figure au tableau 10.17. Là encore, les profils professionnels pour Montréal et Toronto étaient les mêmes, sauf pour une proportion légèrement plus grande de femmes à Toronto occupant des emplois liés au travail administratif. Les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'occuper des emplois de direction ou liés au commerce. Cependant, on en retrouvait une plus forte proportion dans les professions libérales et semi-libérales ainsi que dans des professions liées au travail administratif. À Montréal et à Toronto, les immigrantes étaient sous-représentées dans les postes de travail administratif par rapport aux femmes nées au Canada, mais

TABLEAU 10.17. Pourcentage de la population active féminine expérimentée selon les principales divisions des professions, le lieu de naissance des parents des personnes nées au Canada et la période d'immigration des personnes nées à l'étranger, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Division des professions	Total des personnes nées au Canada	Lieu de naissance des parents			Total des personnes nées à l'étranger	Période d'immigration				Total de la population active
		Les deux nés au Canada	Un des deux né au Canada	Les deux nés à l'extérieur du Canada		Avant 1946	1946-1960	1961-1965	1966- ¹ 1971	
<u>Montréal</u>										
Direction	2.9	2.6	3.8	5.6	2.4	3.6	2.3	0.7	3.1	2.8
Professions libérales et semi-libérales	18.3	18.8	16.6	11.2	17.0	9.6	14.7	17.9	24.1	18.0
Travail administratif	41.2	39.1	54.0	54.4	26.5	26.2	31.1	18.7	23.7	38.4
Commerce	8.9	8.8	5.3	14.4	6.4	9.5	8.3	6.0	2.1	8.4
Services	13.1	13.7	10.9	7.8	14.4	16.7	14.0	10.4	17.0	13.4
Agriculture et secteur primaire	0.2	0.2	0.0	0.0	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0	0.2
Traitement et usinage des matières premières	11.5	12.3	7.2	5.0	20.6	17.9	18.0	32.1	18.6	13.2
Construction	0.2	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0	0.2
Transport	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Autres professions et professions non précisées	3.6	3.9	2.3	1.7	12.4	16.7	11.4	14.1	11.4	5.3
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	328.8	284.3	26.5	18.0	76.3	8.4	35.1	13.4	19.4	405.1
<u>Toronto</u>										
Direction	3.2	3.4	2.6	2.8	1.9	3.9	2.5	0.8	0.7	2.7
Professions libérales et semi-libérales	18.5	20.8	17.8	11.8	12.7	11.1	13.0	13.0	12.3	16.2
Travail administratif	49.6	46.7	53.0	55.6	36.2	39.6	37.2	27.5	37.2	44.3
Commerce	9.4	8.4	10.0	11.7	7.2	14.0	7.7	7.1	4.0	8.5
Services	9.5	10.3	8.5	7.9	15.1	13.5	14.2	18.0	15.7	11.7
Agriculture et secteur primaire	0.4	0.5	0.4	0.3	0.6	1.0	0.4	0.4	0.9	0.5
Traitement et usinage des matières premières	4.9	5.2	4.2	4.6	13.9	6.3	14.8	17.2	13.6	8.5
Construction	0.1	0.2	0.0	0.2	0.4	0.0	0.0	2.4	0.2	0.2
Transport	0.3	0.3	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Autres professions et professions non précisées	4.1	4.2	3.3	4.5	12.3	10.7	10.1	13.7	15.5	7.3
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre ('000)	300.4	188.5	54.0	57.9	198.0	20.7	93.7	25.5	58.1	498.4

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

elles exerçaient plus souvent des professions liées au traitement et à l'usage. La tendance pour les Canadiennes de naissance, et selon la génération, était différente de celle des hommes. Les femmes nées au Canada avec des parents nés à l'étranger, étaient très sur-représentées dans le travail administratif mais, par rapport à la troisième génération et aux suivantes de femmes nées au Canada, leur proportion dans les professions libérales ou semi-libérales était moindre. Il semble que grâce aux emplois de direction, la mobilité ascendante ait été plus facile pour les hommes de la seconde génération que pour les femmes, qui n'avaient pas accès à ces professions. Cependant, les femmes de la seconde génération se retrouvaient légèrement plus souvent dans les professions liées au commerce que la troisième génération et les suivantes. À Toronto, les femmes immigrées avant 1946 étaient aussi sur-représentées dans le commerce. À Montréal, la cohorte des femmes de 1966-1971, la plus récemment arrivée, était sur-représentée dans les professions libérales et semi-libérales, mais ce n'était pas le cas à Toronto.

On a constaté quelques variations dans les répartitions des professions selon le lieu de naissance des personnes nées à l'étranger. À Montréal, les personnes nées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas étaient sur-représentées dans les professions liées à la direction, mais ce n'était pas le cas à Toronto. Tous les lieux de naissance étrangers des personnes vivant à Montréal présentaient une proportion au-dessus de la moyenne de professions libérales et semi-libérales, sauf dans le cas des personnes nées en Italie, dans les autres pays de l'Europe du Sud et en Pologne. Il en allait de même à Toronto, excepté que le groupe des "autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest" était aussi sous-représenté dans les professions libérales et semi-libérales. Dans les deux régions métropolitaines, les profils professionnels selon le lieu de naissance reflétaient la proportion d'immigrants parrainés ou désignés sur une base relativement non sélective par rapport au groupe indépendant ayant fait l'objet d'un choix plus élaboré. À Toronto et à Montréal, les immigrants nés aux États-Unis et au Royaume-Uni présentaient la plus forte proportion de professions liées à la direction, de professions libérales et semi-libérales. Tous les groupes des autres lieux de naissance avaient une proportion au-dessus de la moyenne d'emplois liés au traitement et à l'usage. Parmi les hommes, les professions liées aux services étaient particulièrement caractéristiques des personnes nées dans les "autres pays de l'Europe du Sud" et en Asie.

À Montréal, les femmes nées aux États-Unis, en Allemagne, dans les autres pays de l'Europe de l'Est, en Asie, dans "tous les autres pays" présentaient une forte proportion dans les professions libérales et semi-libérales. À Toronto, les professions libérales et semi-libérales étaient particulièrement caractéristiques des personnes nées aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Asie, et dans "tous les autres" pays. Les femmes nées en Italie et dans les autres pays de l'Europe du Sud étaient les plus susceptibles de trouver des emplois dans le traitement et l'usinage, surtout celles qui vivaient à Montréal.

Du point de vue de l'évaluation de l'expérience des personnes de la deuxième génération et des suivantes, par rapport à l'expérience des personnes des "groupes fondateurs" nées au Canada, la répartition par profession des personnes nées au Canada et vivant à Montréal ou à Toronto, est particulièrement intéressante. À Montréal, les Canadiens français, étaient sous-représentés dans les professions liées à la direction et au travail administratif, ainsi que dans les professions libérales et semi-libérales. Ils étaient plus susceptibles que les Britanniques d'exercer des professions dans le traitement et l'usinage. Près de 29 % des hommes nés au Canada, d'origine britannique, et vivant à Montréal, exerçaient des professions liées à la direction, des professions libérales et semi-libérales. Cette proportion était la même ou plus élevée que celle des personnes nées au Canada, et originaires d'Allemagne, de l'Europe du Nord-Ouest, des autres pays de l'Europe ou d'origine juive. Les personnes nées au Canada, d'origines italienne et polonaise, et vivant à Montréal, étaient plus proches des personnes d'origine française en ce qui concerne la proportion des professions liées à la direction, des professions libérales et semi-libérales; cependant, elles étaient moins susceptibles que ces dernières d'exercer des professions liées au traitement, à l'usinage et à la construction. En d'autres termes, tous les groupes ethniques de personnes nées au Canada et vivant à Montréal avaient tendance à avoir une situation professionnelle plus élevée que le groupe de personnes nées au Canada, d'origine française, majoritaire au nombre; une exception cependant à cette tendance: les personnes nées au Canada d'origine italienne.

L'expérience des hommes nés au Canada et vivant à Toronto était différente de ceux vivant à Montréal. Cependant, les hommes Canadiens français, étaient encore très sous-représentés dans les professions liées à la direction, les professions libérales et semi-libérales. La proportion des hommes d'origines allemande et juive

était plus élevée que celle des Britanniques exerçant des professions liées à la direction, tandis que les hommes de toutes origines, sauf ceux d'origine française, dépassaient les Britanniques en proportion dans les professions libérales et semi-libérales. Les hommes nés en Italie, et vivant à Toronto, présentaient un statut professionnel relativement bas, tandis que la mobilité ascendante des hommes nés au Canada d'origine italienne, était particulièrement remarquable. Bien que ces derniers soient sous-représentés dans les emplois liés à la direction et au travail administratif, on a constaté qu'une proportion au-dessus de la moyenne de ces hommes exerçait des professions libérales ou semi-libérales ainsi que des professions dans le commerce. En tout, les hommes nés au Canada, d'origine italienne, et vivant à Toronto, comptaient une proportion de 44.3 % dans les cols blancs, contre 37.7 % à Montréal.

À Montréal, il n'y avait que 57.5 % de femmes nées au Canada et d'origine française, dans les cols blancs, contre 77.6 % de femmes nées au Canada et d'origine britannique. Parmi presque tous les autres groupes ethniques de personnes nées au Canada, ce sont les femmes qui prédominaient dans les professions liées au travail administratif. À Toronto, les femmes nées au Canada, d'origine française, exerçaient moins souvent des emplois liés au travail administratif, des professions libérales et semi-libérales et plus souvent des emplois liés au commerce et aux services. Par contre, les femmes de toutes origines, à l'exception de celles de France, d'Italie et des autres pays d'Europe, étaient en plus grand nombre que les Britanniques dans les professions libérales et semi-libérales. Tant à Montréal qu'à Toronto, les femmes nées au Canada, et d'origine britannique, avaient tendance à être sous-représentées dans les services, le traitement et l'usinage. Les femmes nées au Canada, d'origine juive, et vivant à Toronto, exerçaient plus souvent des professions libérales ou semi-libérales que leurs semblables à Montréal.

À Montréal, il est à remarquer que les personnes nées à l'étranger, et d'origine britannique, étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada, et d'origine britannique, de trouver des emplois liés à la direction, et d'exercer des professions libérales et semi-libérales. C'est le cas aussi des personnes nées à l'étranger, d'origine française, par rapport à celles nées au Canada, d'origine française. À Toronto, la proportion de personnes nées à l'étranger, et d'origine britannique, exerçant des professions liées à la direction, des professions libérales et semi-libérales était la même que celle des personnes nées au Canada et de

même origine ethnique. Le nombre des personnes nées à l'étranger, d'origine française, et vivant à Toronto, était trop faible pour pouvoir établir une comparaison valable. Les groupes ethniques de l'Europe du Nord et de l'Ouest étaient semblables au groupe britannique, étant donné qu'ils comptaient la même proportion de personnes nées à l'étranger ou nées au Canada occupant des emplois liés à la direction et exerçant des professions libérales et semi-libérales. Cependant, dans le cas de tous les autres groupes ethniques, la proportion des personnes nées au Canada et ayant un statut professionnel élevé était plus forte que celle des personnes nées à l'étranger et de même origine. Comme déjà remarqué, c'est dans le groupe d'origine italienne que la différence est la plus marquée; mais, dans ces conditions, la mobilité ascendante de la seconde génération des groupes d'origines polonaise, juive, asiatique, des autres pays d'Europe et de tous les "autres pays", est remarquable aussi.

Les femmes nées à l'étranger, vivant à Montréal, étaient plus susceptibles que celles vivant à Toronto d'exercer des professions libérales et des professions liées à la direction, au traitement et à l'usinage, tandis que les emplois liés aux travaux administratifs étaient plus typiques à Toronto, particulièrement en ce qui concerne les groupes d'origines britannique, allemande et des pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest. Les immigrantes britanniques vivant à Montréal avaient plus de chances d'occuper des emplois dans les services et les femmes nées à l'étranger, d'origine juive, d'exercer des professions dans le traitement et l'usinage que les mêmes groupes ethniques à Toronto.

Il semblerait, de façon générale, qu'après vérification de la région métropolitaine de résidence, le statut professionnel élevé des deuxièmes générations et des suivantes de tous les groupes ethniques "non fondateurs", soit confirmé. Dans certains cas, comme dans celui des groupes d'origine juive et de certains pays d'Europe de l'Ouest, le statut professionnel des personnes nées au Canada était supérieur à celui des Britanniques. Dans tous les cas, lorsque le "statut d'entrée" du groupe immigrant était relativement bas, il est évident que les enfants de ces immigrants, nés au Canada, connaissaient une mobilité ascendante importante par rapport à la génération de leurs parents. Presque toujours, tant à Montréal qu'à Toronto, le groupe canadien-français comptait une plus faible proportion d'emplois de statut élevé que les personnes nées au Canada et originaires d'autres ethnies.

De façon générale, l'expérience vécue dans les deux régions métropolitaines était quelque peu différente. À Montréal, le groupe canadien-français, majoritaire en nombre, avait un statut économique relativement bas. On ne possède aucune preuve voulant que les immigrants ou leurs enfants convergeaient vers les caractéristiques professionnelles du groupe majoritaire. Les récents immigrants ayant un statut professionnel élevé étaient plus proches des personnes nées au Canada d'origine britannique, vivant à Montréal, comme c'était le cas pour la seconde génération de toutes les origines ethniques. À Toronto, les preuves indiquent qu'il y avait une importante convergence de toutes les générations de personnes nées au Canada et que les Canadiens de naissance, de parents étrangers, présentaient un profil professionnel très semblable à celui de la troisième génération et suivantes. Lorsqu'on observe certains groupes ethniques de personnes nées au Canada, et qu'on utilise comme critère leur proportion dans les emplois liés à la direction, les professions libérales et semi-libérales, on se rend compte que plusieurs de ces groupes ont atteint un statut professionnel plus élevé que les Britanniques. En interprétant les différences entre Montréal et Toronto, il faut remarquer que 68.7 % de la population active masculine à Montréal, et 70.2 % de la population active féminine étaient composés de personnes nées au Canada, avec deux parents nés au Canada, la majeure partie d'entre elles étant d'origine française. À Toronto, seulement 34.4 % des hommes et 37.8 % des femmes, faisant partie de la population active, étaient nés au Canada avec deux parents nés au Canada, la majorité étant d'origine britannique. En d'autres termes, les personnes nées à l'étranger et leurs enfants constituaient moins d'un tiers de la population active de Montréal, mais près des deux tiers de la population active de Toronto. Ainsi, bien qu'un processus de convergence ait eu lieu à Toronto, parmi les personnes nées au Canada, la situation minoritaire de la troisième génération et des suivantes laisse croire que le modèle classique d'assimilation structurelle n'est pas satisfaisant. Au contraire, il est évident qu'une tendance universelle se dessine vers une répartition des professions typique d'une société post-industrielle.

10.6. Effets de l'âge et de la scolarité sur le statut professionnel

On a remarqué, dans la partie traitant du niveau de scolarité, qu'il y avait une forte corrélation négative entre l'âge et la scolarité. Parmi les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, la jeune génération était beaucoup plus susceptible d'avoir reçu une formation universitaire ou technique, tandis que les membres plus âgés de la population active étaient plus susceptibles de n'avoir

qu'une instruction primaire. De plus, il y avait d'importantes différences dans la répartition par âge et les niveaux de scolarité selon le lieu de naissance, l'origine ethnique, la période d'immigration et la génération. En conséquence, il est raisonnable de supposer que certaines des variations dans les répartitions des professions pouvaient être dues aux différences selon l'âge et la scolarité. Afin d'examiner de plus près cette question, les répartitions réelles par professions ont été comparées aux distributions prévues, compte tenu de l'âge et de la scolarité. Si on établissait la relation, au niveau national, entre l'âge et la scolarité d'une part, et la distribution par profession d'autre part, il serait possible de prévoir les répartitions par professions de certains groupes en utilisant leur âge et leurs profils d'études particuliers si l'âge et la scolarité étaient les seuls déterminants de la profession. Les différences entre les répartitions réelles et prévues des professions donnent une mesure de l'influence qu'ont les facteurs, autres que l'âge et la scolarité, sur les caractéristiques professionnelles. À partir des données publiées sur l'âge, la scolarité et la profession d'après le recensement de 1971 (bulletin 3.3-2), les répartitions prévues des professions ont été établies d'après le 1 % des bandes-échantillon à grande diffusion. Les différences entre les répartitions observées et prévues ont été mesurées par un indice de dissimilarité². Au niveau national, pour la population totale, l'indice de dissimilarité entre les répartitions observées et prévues aurait dû être 0.0. Cependant, étant donné que le 1 % de bandes-échantillon à grande diffusion excluait l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest et à cause de l'erreur d'échantillonnage, l'indice réel était de 1.2 pour les hommes et de 1.7 pour les femmes. Les résultats sont résumés au tableau 10.18.

Les indices de dissimilarité entre les répartitions observées et prévues, compte tenu de l'âge et de la scolarité étaient généralement plus élevés pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées au Canada, bien qu'il y ait des exceptions parmi les hommes au Québec. Pour les hommes nés au Canada, les différences entre les répartitions réelles et prévues étaient relativement faibles pour les groupes d'origines ethniques britannique et française et maximales pour ceux d'origines juive et asiatique. Dans le cas de ces derniers, certains facteurs étaient en jeu, indépendamment de l'âge et de la scolarité, et expliquaient les répartitions par professions distinctes des personnes nées au Canada d'origines

Voir note(s) à la page 383.

TABLEAU 10.18. Indice de dissimilarité entre les répartitions réelles et prévues des professions, selon le lieu de naissance, le sexe et le groupe ethnique, compte tenu de l'âge et de la scolarité, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Groupe ethnique	Canada				Québec				Autres provinces			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nés à l'étranger	Nées au Canada	Nées à l'étranger	Nés au Canada	Nés à l'étranger	Nées au Canada	Nées à l'étranger	Nés au Canada	Nés à l'étranger	Nées au Canada	Nées à l'étranger
Britannique	4.5	8.5	2.3	4.7	17.2	17.4	15.7	15.1	4.8	13.6	4.0	9.6
Français	5.7	14.0	5.1	25.3	7.5	17.0	6.8	30.7	29.7	22.3	29.3	23.7
Allemand	12.1	17.7	10.4	12.7	31.5	16.3	11.8	44.8	13.0	18.5	10.3	13.7
Autres pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord	14.3	16.8	13.5	19.3	84.9	65.6	45.7	70.0	13.0	16.2	11.5	20.0
Italien	15.5	20.2	14.0	27.5	30.3	17.6	28.4	42.0	15.7	32.6	13.5	53.2
Polonais	9.5	21.1	14.1	22.2	50.0	44.7	22.2	47.1	8.7	23.7	12.5	27.7
Autres pays européens	9.9	16.5	12.0	19.3	60.0	19.9	25.8	55.0	9.9	16.0	13.2	23.1
Juif	36.6	28.5	18.7	29.0	40.5	34.6	22.7	36.0	52.5	38.0	25.0	23.5
Asiatique	24.7	39.2	23.8	22.0	50.0	76.7	57.1	50.0	24.4	41.3	15.8	27.3
Tous les autres	10.7	20.1	11.4	19.5	21.8	27.6	21.6	35.3	14.3	20.6	11.7	25.7
Total	3.8	12.2	2.6	9.0	8.5	15.9	6.4	21.9	5.4	11.8	4.7	11.2

Source: Recensement du Canada de 1971, Professions, bulletin 3.3-2; et bandes-échantillon à grande diffusion.

juive et asiatique. Un de ces facteurs était la fréquence du travail autonome. Parmi les hommes nés à l'étranger, ceux d'origines juive et asiatique présentaient également les indices maximaux de dissimilarité, bien que les différences soient plus petites entre les groupes ethniques que dans le cas des personnes nées au Canada. Seuls les immigrants, d'origine britannique, avaient un indice relativement bas de dissimilarité entre les répartitions observées et prévues, après vérification de l'âge et de la scolarité.

10.6.1 Le Québec et le reste du Canada

Lorsqu'on observe les différences entre le Québec et les autres provinces, il est évident qu'à l'exception du groupe juif, l'âge et la scolarité sont de meilleurs facteurs pour prévoir les répartitions des professions à l'extérieur du Québec. Les indices de dissimilarité entre les répartitions observées et prévues pour les hommes nés au Canada et ceux nés à l'étranger, vivant au Québec, étaient beaucoup plus élevés que dans les autres provinces. En d'autres termes, l'âge et la scolarité expliquaient une plus forte proportion de variation des répartitions dans les autres provinces, tandis qu'au Québec, les facteurs associés à l'ethnicité semblaient avoir plus d'influence. De plus, les personnes nées au Canada, d'origine britannique et juive, présentaient des indices plus élevés que ceux des personnes nées à l'étranger et de même origine.

Lorsqu'on considère l'indice de dissimilarité entre les répartitions observées et prévues pour les femmes, il est évident qu'il était généralement plus faible que celui des hommes, ce qui donne à croire que les influences ethniques étaient moins importantes pour les femmes. Cependant, au Québec, même si les indices pour les femmes étaient légèrement plus bas que pour les hommes, il est évident que l'âge et la scolarité n'expliquaient pas les profils professionnels des immigrantes, indépendamment de l'ethnicité. Comparées aux immigrantes des autres provinces, celles du Québec présentaient des indices très élevés de dissimilarité entre les répartitions observées et prévues par professions.

10.7. Statut professionnel et mobilité sociale

Le niveau de réalisation professionnelle des immigrants et le degré de mobilité sociale de leurs enfants ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des sociologues étudiant l'immigration. D'après le modèle classique de l'assimilation des immigrants, il était supposé que la majorité de ces derniers entraient

dans un nouveau pays avec un statut professionnel relativement bas. Les immigrants pouvaient espérer améliorer leur statut professionnel au cours de leur vie, selon le degré d'accessibilité du système de stratification professionnelle. Si les chances d'accès à l'éducation étaient relativement égales, la seconde génération pouvait espérer même atteindre les degrés les plus élevés de l'échelle sociale et se disperser dans tout le système de stratification sociale, à moins qu'ils n'aient à faire face à une discrimination ethnique ou à tout autre obstacle. Des doutes ont déjà été émis quant au bien-fondé de ce modèle dans le cas du Canada. Il a été démontré qu'en raison du caractère sélectif de la politique d'immigration, certains groupes d'immigrants étaient en mesure de s'intégrer aux niveaux moyens et supérieurs du statut professionnel dès leur arrivée, bien que certains d'entre eux aient eu à faire face à une brusque discontinuité de leur statut initial (Richmond, 1967). On a également prétendu que le Canada n'offrait pas des chances égales d'éducation et qu'en conséquence, il y a une importante stratification ethnique, même parmi les personnes nées au Canada, d'où le concept de la "mosaïque verticale" (Porter, 1965). Il importe donc de considérer si les immigrants et les personnes nées au Canada, d'origines ethniques différentes, étaient sur- ou sous-représentés dans les professions caractérisées par un statut élevé au Canada.

Afin d'examiner cette question de façon satisfaisante, on a choisi de considérer les catégories des professions liées à la direction, les professions libérales et semi-libérales. Les 31 professions classées sous "direction et administration" dans le recensement de 1971 avaient un indice socio-économique moyen non pondéré de Blishen de 63.18 (Blishen et McRoberts, 1976). Les appellations d'emploi variaient d'un indice faible (49.10 pour les receveurs des postes) à élevé (75.25 pour les administrateurs dans l'enseignement et les secteurs connexes). Les professions classées comme libérales et semi-libérales avaient un indice socio-économique moyen non pondéré de Blishen de 58.18. Ces professions comprenaient toutes celles qui sont classées sous les rubriques de "sciences naturelles, sciences sociales, religion, enseignement, médecine et santé," ainsi que "art, littérature, arts d'interprétation et professions connexes". Elles variaient d'un indice exceptionnellement bas de 22.23 pour les professions liées aux sports et aux loisirs, "non classées ailleurs", à un indice élevé de 74.72 pour les ingénieurs nucléaires et de 74.70 pour les dentistes. Bien que le nombre des professions dans le commerce et les services soit limité et qu'un certain nombre de contremaîtres dans les domaines du transport, de l'électricité et des communications atteignent un indice socio-économique de Blishen comparable à la moyenne des professions libérales et semi-libérales, les 99

appellations d'emplois comprises dans ces dernières, couvraient la majorité des professions jouissant d'un prestige social élevé. Une étude de la répartition des immigrants et des groupes ethniques dans les professions liées à la direction, d'une part, et de ceux dans les professions libérales et semi-libérales, d'autre part, devrait donc permettre d'avoir une juste mesure du statut professionnel et de la réussite.

Lorsque l'on considère le statut professionnel, il est important de tenir compte de l'influence de l'âge. De façon générale, le fait d'atteindre le statut professionnel de niveau directionnel dépend de l'expérience et de l'âge. Un niveau minimum de scolarité peut également être une condition nécessaire pour les professions liées à la direction, mais cette condition se révèle encore plus importante dans le cas de la plupart des professions libérales et semi-libérales. Dans ce dernier cas, il se peut que l'âge soit moins important en tant que qualification, bien que l'ancienneté et les échelles de salaires correspondantes puissent dépendre de l'âge et de l'expérience. On devrait aussi garder présent à l'esprit le fait qu'il existe une association négative entre l'âge et la scolarité voulant que, souvent au Canada, les jeunes ont un niveau de scolarité et de qualifications très élevé. En ce qui concerne l'étude de la question du statut professionnel et de la mobilité sociale, il est donc important de tenir compte des effets relatifs de l'âge et de la scolarité dans la réussite. L'analyse suivante se limite à la population active masculine au Canada en général.

Le tableau 10.19 indique la concentration relative des hommes dans les professions liées à la direction et à l'administration selon le lieu de naissance des parents et l'origine ethnique pour les personnes nées au Canada, et selon la période d'immigration et l'origine ethnique pour les personnes nées à l'étranger. Ce tableau montre aussi la répartition réelle en pourcentage et le rapport de la répartition observée/prévue pour les professions liées à la direction et à l'administration, après vérification de l'âge et de scolarité. Le tableau fait apparaître que 29 % des personnes exerçant des professions liées à la direction et à l'administration faisaient partie du groupe fondateur britannique. Par rapport à la proportion prévue, et étant donné le nombre de personnes de la troisième génération et des suivantes d'origine britannique dans la population active, ceci constituait une légère sur-représentation, qui se maintenait lorsqu'on tenait compte de l'âge. Cependant, lorsque seule la scolarité était vérifiée, il semblait que le groupe fondateur britannique était légèrement sous-représenté et lorsqu'on considérait les effets combinés de l'âge et de la scolarité, le rapport de 1.05 était très peu différent du rapport de 1.00 auquel il

TABLEAU 10.19. Population active masculine expérimentée occupant des emplois de direction, classée selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, par groupes ethniques, avec indication de la répartition en pourcentage, la concentration relative et le rapport cas observés/prévus¹, compte tenu de l'âge et du niveau de scolarité, considérés isolément et globalement, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration/ Groupe ethnique	Pour- centage	Concentration relative	Rapport cas observés/pré- vus ¹ compte tenu de:		
			Âge	Scolarité	Âge et scolarité
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada					
Les deux nés au Canada					
Britannique	29.0	1.08	1.07	0.95	1.05
Français	20.0	0.81	0.76	0.94	1.05
Tous les autres	5.0	0.72	0.72	0.61	0.82
Un parent ou les deux nés à l'extérieur du Canada					
Britannique	16.3	1.46	1.30	1.32	1.16
Tous les autres	9.9	1.03	0.94	0.99	0.98
Période d'immigration					
Avant 1946					
Britannique	3.6	1.70	1.40	1.89	1.31
Tous les autres	1.7	0.83	0.67	1.29	0.90
1946-1960					
Britannique	4.7	1.82	1.69	1.22	1.04
Italien	0.5	0.31	0.28	0.53	0.71
Tous les autres	5.2	0.88	0.79	0.80	0.73
1961-1971 ²					
Britannique	1.9	1.20	1.17	0.71	0.70
Italien	0.2	0.15	0.16	0.29	0.63
Asiatique	0.1	0.36	0.43	0.20	0.23
Tous les autres	1.9	0.58	0.57	0.42	0.43
Total: Pourcentage	100.0				
Nombre ('000)	317.4				

¹Répartitions prévues compte tenu de l'âge et de la scolarité, calculées à partir d'un âge donné et du niveau d'études propre à chaque groupe des professions.

²Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

fallait s'attendre si l'âge et la scolarité étaient les seuls facteurs responsables de la proportion de personnes dans les professions liées à la direction et à l'administration.

La troisième génération et les suivantes de Canadiens français étaient très sous-représentées dans les emplois de direction et d'administration. Elles constituaient une proportion de 20 % dans cette catégorie, soit un rapport de 0.81. Après avoir tenu compte de l'âge, le rapport n'était plus que de 0.76. Il est donc évident que les Canadiens français étaient sous-représentés dans les emplois de direction. Cependant, il semble que cela soit dû en grande partie à un manque d'instruction. Si on ne prend en considération que la scolarité, le rapport s'élève à 0.94, et le rapport résultant des effets combinés de l'âge et de la scolarité atteint 1.05. Les groupes d'autres origines de la troisième génération et des suivantes constituaient 5 % de toutes les professions liées à la direction et à l'administration. Le rapport des cas observés/prévus est de 0.72 et diminue lorsqu'on considère l'âge et la scolarité indépendamment l'un de l'autre. Cependant, il semble qu'il y ait un effet d'interaction car, lorsque l'on considère les effets combinés de l'âge et de la scolarité, le rapport s'élève à 0.82. Ainsi, il est évident que, si les groupes d'origine française et des autres ethnies étaient sous-représentés dans les emplois de direction et d'administration, c'était dû en grande partie à leur bas niveau de scolarité.

Les personnes nées au Canada, et d'origine britannique, ayant un ou deux parents nés à l'étranger, constituaient 16.3 % des personnes exerçant des professions liées à la direction et à l'administration. Elles étaient très sur-représentées, même lorsqu'on tenait compte de l'âge et de l'instruction, avec un rapport de 1.16. La seconde génération des groupes d'autres origines ethniques était aussi sur-représentée, même si après vérification de l'âge et de l'instruction, le rapport était proche de ce qui était prévu. Les immigrants d'avant 1946, d'origine britannique, étaient très sur-représentés dans les emplois de direction et d'administration. Le degré de concentration relative diminuait lorsqu'on tenait compte de l'âge; mais lorsqu'on prenait en considération l'instruction, que ce soit indépendamment ou en combinaison avec l'âge, il subsistait une importante sur-représentation de ce groupe, le rapport étant de 1.31. Les immigrants d'avant la guerre, originaires d'autres ethnies, étaient sous-représentés dans les emplois de direction et d'administration et l'étaient encore plus, compte tenu de l'âge. Lorsqu'on considérait seulement la

scolarité, ces immigrants étaient sur-représentés mais les effets combinés de l'âge et de la scolarité faisaient apparaître une sous-représentation. Les immigrants d'origine ethnique britannique, arrivés au Canada entre 1946 et 1960, étaient sur-représentés dans les emplois de direction et d'administration, même après vérification de l'âge. Cependant, cette sur-représentation était sensiblement réduite lorsqu'on tenait compte de leur niveau relativement élevé de scolarité et de leur âge. Leur situation contrastait avec celle des immigrants italiens et d'autres ethnies arrivés entre 1946 et 1960, lesquels étaient tous sous-représentés dans les emplois de direction et d'administration, après et avant vérification de l'âge et de la scolarité.

Les immigrants d'origine ethnique britannique, arrivés au Canada entre 1961 et 1971, comprenaient un nombre important de personnes des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays. Ce groupe était proportionnellement très sur-représenté dans les emplois de direction et d'administration, même après vérification de l'âge. Cependant, lorsqu'on tenait compte de la scolarité, ils étaient en réalité sous-représentés dans ces catégories comme l'étaient tous les immigrants d'après 1961. Toutefois, un grand nombre d'immigrants d'après 1961 atteignaient un statut professionnel élevé dans les professions libérales et semi-libérales.

La concentration relative d'hommes dans les professions libérales et semi-libérales selon la génération, la période d'immigration et l'origine ethnique figure au tableau 10.20. La troisième génération et suivantes d'origine britannique représentaient une proportion de 26.8 % dans les professions libérales et semi-libérales, ce qui constitue exactement la proportion de ce groupe dans l'ensemble de la population active. Après avoir tenu compte de l'âge, la proportion correspondait encore aux prévisions, mais après vérification de la scolarité, il s'est révélé une légère sous-représentation. La troisième génération et suivantes de Canadiens français constituaient 20.6 % de tous ceux qui exerçaient des professions libérales et semi-libérales, ce qui indiquait une importante sous-représentation, même après vérification de l'âge. Cependant, le rapport cas observés/prévus, après vérification de la scolarité, faisait apparaître une certaine sur-représentation avec un indice de 1.08. La troisième génération et les suivantes des groupes d'autres ethnies constituaient 6 % de tous ceux qui exerçaient des professions libérales et semi-libérales, ce qui signifiait qu'il y avait sous-représentation. La sous-représentation augmentait après vérification de l'âge, mais diminuant à nouveau lorsqu'on tenait compte de la scolarité, soit un rapport de 0.90. La proportion de la seconde génération des

TABLEAU 10.20. Population active masculine expérimentée exerçant des professions libérales et semi-libérales, classée selon le lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et selon la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, par groupes ethniques, avec indication de la répartition en pourcentage, la concentration relative et le rapport cas observés/prévus¹, compte tenu de l'âge et du niveau de scolarité, considérés isolément et globalement, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration/ Groupe ethnique	Pour- centage	Concentration relative	Rapport cas observés/pré- vus ¹ compte tenu de:		
			Âge	Scolarité	Âge et scolarité
Lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada					
Les deux nés au Canada					
Britannique	26.8	1.00	1.00	0.94	0.98
Français	20.6	0.83	0.80	1.06	1.08
Tous les autres	6.0	0.87	0.79	0.82	0.90
Un parent ou les deux nés à l'extérieur du Canada					
Britannique	11.2	1.00	1.06	0.96	0.96
Tous les autres	9.0	0.94	0.95	0.96	0.95
Période d'immigration					
Avant 1946					
Britannique	2.0	0.95	1.23	1.17	1.24
Tous les autres	1.1	0.56	0.70	0.96	1.00
1946-1960					
Britannique	4.6	1.78	1.89	1.20	1.20
Italien	0.6	0.33	0.32	0.65	0.74
Tous les autres	6.7	1.11	1.13	1.04	1.04
1961-1971 ²					
Britannique	4.6	2.81	2.58	1.60	1.50
Italien	0.4	0.36	0.36	0.86	0.96
Asiatique	0.8	2.90	2.76	1.24	1.21
Tous les autres	5.6	1.78	1.61	1.18	1.09
Total: Pourcentage	100.0				
Nombre ('000)	608.9				

¹ Répartitions prévues compte tenu de l'âge et de la scolarité, calculées à partir d'un âge donné et du niveau d'études propre à chaque groupe des professions.

² Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

personnes d'origine ethnique britannique dans les professions libérales et semi-libérales correspondait pratiquement à la proportion prévue, bien que la prise en considération de l'âge ait révélé une certaine sur-représentation qui disparaissait lorsque l'on tenait compte de la scolarité. La même génération de personnes d'autres groupes ethniques était légèrement sous-représentée et après vérification de l'âge et de la scolarité, aucun changement n'a été constaté. Une apparente sous-représentation des immigrants britanniques d'avant-guerre a fait place à une très importante sur-représentation, après avoir tenu compte de l'âge et de la scolarité. Les immigrants arrivés avant la guerre et appartenant aux autres groupes ethniques étaient très sous-représentés, mais ceci était en grande partie dû à l'âge et à la scolarité de ce groupe. Après vérification de ces derniers, la proportion était telle que prévue.

Tous les immigrants d'origine ethnique britannique, arrivés après 1946, étaient très sur-représentés dans les professions libérales et semi-libérales, même après avoir tenu compte de l'âge et de la scolarité. La catégorie résiduelle des "autres" était aussi sur-représentée, cependant ce phénomène contribue à cacher l'importante variation existant entre les personnes arrivées à titre d'immigrants indépendants et ayant fait l'objet d'un choix rigoureux, et les personnes ayant été parrainées ou désignées. Les immigrants d'après-guerre, d'origine ethnique italienne, étaient caractéristiques de ces dernières catégories et présentaient une très importante sous-représentation dans les professions libérales et semi-libérales, ce qui était en partie dû au bas niveau de scolarité. La sur-représentation considérable des immigrants asiatiques d'après 1961 dans les professions libérales et semi-libérales, était extrêmement significative, même après avoir tenu compte de l'âge et de la scolarité.

Le statut professionnel et les antécédents de mobilité sociale des immigrants masculins au Canada peuvent se résumer comme suit: à l'exception des immigrants parrainés ou désignés, originaires d'Italie et des autres pays d'Europe du Sud, la majorité des immigrants venus au Canada après 1946, et une proportion encore plus grande d'immigrants venus juste après le recensement de 1971, ont été sélectionnés en fonction de leur niveau de scolarité et de leurs qualifications professionnelles. Même si certains immigrants ont dû faire face à une discontinuité brusque d'emploi à leur arrivée au Canada, ces derniers étaient proportionnellement sur-représentés dans les professions libérales et semi-libérales, dont le statut professionnel

était élevé. Cependant, à l'exception des immigrants britanniques arrivés entre 1946 et 1960, il y avait moins de chances de les trouver dans des emplois de direction et d'administration. Lorsqu'on examine la seconde génération des personnes nées au Canada, il est évident que dans le cas des Britanniques, il y avait une proportion plus grande que prévue dans les emplois de direction et d'administration et une proportion proche du nombre prévu dans les professions libérales et semi-libérales. En d'autres termes, les enfants des immigrants britanniques se maintenaient en moyenne au niveau du statut professionnel de leurs parents, ou l'amélioreraient. Le groupe fondateur britannique, c'est-à-dire les personnes nées au Canada, avec deux parents nés au Canada, d'origine ethnique britannique, présentaient approximativement les proportions prévues dans ces professions de statut élevé; mais les Canadiens français étaient très sous-représentés et leur statut était moins élevé que celui d'un grand nombre d'immigrants et de leurs enfants nés au Canada. Le statut professionnel des hommes Canadiens français était plutôt dû au bas niveau d'instruction qu'à l'âge. Le statut peu élevé de la troisième génération et des suivantes des groupes des "autres" ethnies ne s'explique pas entièrement par l'âge ou la scolarité, mais pourrait être lié à une concentration relative dans les industries du secteur primaire. La seconde génération des groupes des "autres" origines était mieux représentée dans les professions de statut élevé que la troisième génération et les suivantes.

Parmi les immigrants de l'après guerre, deux principales tendances se distinguent: les immigrants indépendants, choisis à cause de leur haut niveau de scolarité et de leurs qualifications professionnelles, et les immigrants moins qualifiés, parrainés ou désignés, venant surtout de l'Italie et des pays de l'Europe du Sud. Au cours des années précédant immédiatement le recensement de 1971, de degré de sélectivité a augmenté avec l'introduction d'un système de "points" axé sur le niveau d'études et les qualifications professionnelles. En même temps, la proportion d'immigrants venus d'Asie et d'autres pays non-européens a augmenté, et la majorité d'entre eux était très qualifiée. En conséquence, on ne pouvait s'attendre à l'application du modèle classique d'assimilation structurelle (qui suppose une convergence graduelle de la population immigrante vers les caractéristiques des personnes nées au Canada). Bien que, parmi les immigrants vivant à l'extérieur du Québec, les indices de dissimilarité des professions entre les personnes nées au Canada et les personnes nées à l'étranger diminuent avec la durée de résidence, on ne pouvait pas interpréter ce phénomène comme un processus de convergence des personnes nées au

Canada. Au contraire, la concentration relative et constante des personnes nées au Canada dans des emplois d'importance décroissante dans l'économie canadienne laisserait croire au phénomène inverse. Les personnes ne tirant aucun avantage de l'expansion économique depuis la deuxième guerre mondiale, semblaient être les autochtones, celles d'origine canadienne française, et tous celles qui, indépendamment de leur origine ethnique, sont restées dans les régions rurales et occupaient des emplois dans l'agriculture et le secteur primaire.

NOTES

¹ Dans tous les tableaux, les répartitions en pourcentage selon la profession ne comprennent pas la catégorie "non déclarée."

² Dans le calcul des répartitions prévues des professions, on a inclus la catégorie "non déclaré". Elle était donc également incluse dans le calcul des indices de dissimilarité.

CHAPITRE 11

REVENUS

Il a été démontré, dans les chapitres précédents, que la plupart des immigrants arrivés au Canada au cours de la décennie antérieure au recensement de 1971 ont été choisis à cause de leur qualification professionnelle et de leur niveau de scolarité. Dans l'ensemble, les immigrants d'après-guerre étaient plus instruits que les gens nés au pays. Les immigrants britanniques étaient en général sur-représentés dans les professions libérales et de direction. Il en allait de même pour les Canadiens de naissance issus de parents étrangers, mais ce derniers se trouvaient plus souvent dans des activités primaires, y compris l'agriculture. Le présent chapitre tente de déterminer si les avantages apportés par la qualification professionnelle et le niveau de scolarité se sont traduits par une élévation des revenus.

11.1. Revenu total

Lors du recensement de 1971, on a demandé aux personnes âgées de 15 ans et plus d'indiquer leur revenu total provenant de diverses sources pour l'année civile 1970. Ces sources comprenaient la rémunération, le revenu net tiré d'un travail autonome ou d'une exploitation agricole, les allocations familiales et aux jeunes, les pensions de vieillesse du gouvernement, les autres versements du gouvernement, les pensions de retraite d'un emploi antérieur, les intérêts d'obligations et de dépôts, les dividendes et le revenu d'autres investissements, les pensions alimentaires et le les soutiens d'enfants, les revenus de l'étranger autres que les investissements, les bourses d'études, etc. (Recensement du Canada de 1971, bulletin 3.6-2). Le tableau 11.1 présente les revenus moyens et médians provenant de toutes ces sources selon l'âge et le sexe. Le tableau compare également les revenus des Canadiens de naissance et des personnes nées à l'étranger, dans l'ensemble du Canada, au Québec et dans les autres provinces.

À l'échelle nationale, les revenus moyens des personnes nées à l'étranger dépassaient ceux des Canadiens de naissance. Dans l'ensemble, les revenus indiqués par les hommes nés au Canada atteignaient 92.7 % de ceux des hommes nés à l'étranger. Les revenus indiqués par les femmes présentaient, à l'échelle nationale, un écart très inférieur à ceux des hommes. Les revenus des Canadiennes de naissance

TABLEAU 11.1 Population âgée de 15 ans et plus, comprenant les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger, par groupe d'âge, selon les revenus moyens et médians pour toutes les personnes retirant un revenu, selon le sexe, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Groupe d'âge	Hommes						Femmes					
	Total		Canadiens de naissance		Nés à l'étranger		Total		Canadiennes de naissance		Nés à l'étranger	
	Moyens	Médians	Moyens	Médians	Moyens	Médians	Moyens	Médians	Moyens	Médians	Moyens	Médians
\$												
<u>Canada</u>												
Total	6,538	5,824	6,431	5,715	6,941	6,214	2,883	2,045	2,879	2,040	2,898	2,063
15-19	1,297	...	1,276	...	1,533	...	1,110	...	1,087	...	1,362	...
20-24	4,075	3,905	4,052	3,876	4,236	4,116	2,974	2,929	2,969	2,917	3,003	3,006
25-34	7,291	7,088	7,266	7,053	7,396	7,238	3,457	3,183	3,440	3,139	3,523	3,329
35-44	8,783	8,010	8,690	7,930	9,094	8,260	3,316	2,775	3,275	2,650	3,460	3,154
45-54	8,545	7,540	8,375	7,375	9,813	8,077	3,406	2,803	3,367	2,703	3,550	3,147
55-64	7,217	6,152	7,145	6,047	7,461	6,448	3,182	2,251	3,202	2,238	3,107	2,292
65 et plus	4,053	2,450	4,069	2,374	4,026	2,562	2,213	1,607	2,284	1,626	2,079	1,573
<u>Quebec</u>												
Total	6,288	5,552	6,190	5,496	7,082	6,008	2,971	2,189	2,941	2,143	3,206	2,517
15-19	1,437	...	1,430	...	1,575	1,035	1,464	...	1,453	...	1,648	1,293
20-24	3,779	3,670	3,778	3,666	3,803	3,724	3,142	3,149	3,145	3,149	3,109	3,149
25-34	6,872	6,527	6,882	6,544	6,786	6,377	3,684	3,489	3,676	3,478	3,737	3,551
35-44	8,284	7,393	8,257	7,394	8,461	7,387	3,471	2,836	3,432	2,739	3,713	3,354
45-54	8,011	6,873	7,866	6,793	9,142	7,667	3,394	2,676	3,327	2,583	3,879	3,335
55-64	6,795	5,692	6,633	5,610	8,042	6,296	3,035	1,978	2,977	1,935	3,514	2,550
65 et plus	3,961	2,127	3,770	1,990	4,985	2,957	2,043	1,555	2,012	1,550	2,220	1,583
<u>Autres provinces</u>												
Total	6,629	5,491	6,535	5,829	6,903	6,251	2,853	1,996	2,854	1,996	2,850	1,993
15-19	1,256	...	1,229	...	1,526	...	1,000	...	968	...	1,312	...
20-24	4,188	4,011	4,167	3,979	4,311	4,206	2,906	2,821	2,891	2,792	2,983	2,971
25-34	7,464	7,350	7,449	7,333	7,516	7,406	3,371	3,067	3,337	2,988	3,482	3,283
35-44	8,975	8,227	8,888	8,165	9,211	8,380	3,265	2,754	3,216	2,614	3,414	3,116
45-54	8,739	7,770	8,593	7,634	9,189	8,129	3,409	2,843	3,380	2,747	3,500	3,118
55-64	7,362	6,325	7,359	6,259	7,375	6,469	3,228	2,341	3,285	2,371	3,050	2,255
65 et plus	4,080	2,533	4,204	2,538	3,924	2,526	2,266	1,626	2,406	1,665	2,062	1,571

... non applicable.

Source: Recensement du Canada de 1971, Revenu des particuliers, bulletin 3.6-2, tableau 5 (adapté).

représentaient 99.3 % de ceux des immigrantes. Toutefois, il y a eu dans le cas des hommes et des femmes, des différences selon le groupe d'âge et le lieu de résidence au Québec ou dans d'autres provinces. Parmi les hommes résidant au Québec, âgés de 20-34 ans, il y avait très peu de différence entre les immigrants et les non-immigrants; cependant, parmi ceux de plus de 34 ans, l'écart entre les Canadiens de naissance et les hommes nés à l'étranger augmentait avec l'âge. La situation était semblable chez les femmes résidant au Québec, mais l'écart entre les revenus indiqués par les Canadiennes de naissance et les femmes nées à l'étranger était un peu plus grand que dans les autres provinces, où, dans l'ensemble, la différence paraissait négligeable. Quoique les hommes non-immigrants dans le reste du pays aient indiqué des revenus plus bas, en moyenne, que ceux des hommes nés à l'étranger, l'écart n'était pas aussi grand qu'au Québec, et la variation selon l'âge était moindre parmi ceux de 20 ans et plus.

Malheureusement, il a été impossible de comparer directement les revenus indiqués lors du recensement de 1971 à ceux déclarés en 1961. Les données sur les revenus recueillies lors du recensement précédent provenaient d'un échantillon de seulement 20 % des logements privés non agricoles et excluaient les Territoires du Nord-Ouest. En 1961, le revenu moyen total de la population née à l'étranger était légèrement inférieur à celui des Canadiens de naissance (Richmond, 1964; Kalbach, 1970, p. 287). Une certaine partie du changement observé au cours de la décennie a probablement été due à l'inclusion, en 1971, des revenus des exploitations agricoles conjuguée à un niveau supérieur d'urbanisation et de métropolitisation de la population immigrante ainsi qu'à une composition par âge plus favorable. Ce sont les hommes âgés de 35-54 ans et les femmes âgées de 25-34 ans qui ont indiqué les revenus les plus élevés. L'importance de l'urbanisation comme facteur influant sur les revenus relatifs des personnes nées au Canada et à l'étranger s'observe au tableau 11.2, qui présente les revenus moyens totaux, selon l'âge et le sexe, pour Montréal et Toronto. Chez les hommes résidant à Montréal, les revenus moyens des immigrants étaient légèrement supérieurs à ceux des non-immigrants pris globalement. Mais c'était l'inverse pour les personnes âgées de 30-54 ans. Dans le cas des femmes résidant à Montréal, les Canadiennes de naissance présentaient des revenus très légèrement supérieurs, mais cet avantage n'apparaissait que chez celles âgées de 55 ans et plus. À Toronto, les revenus des hommes nés au Canada dépassaient ceux des hommes nés à l'étranger, sauf chez ceux âgés de 15-29 ans. Il en était de même pour les femmes de cette ville. Il ressort de tout cela que la supériorité, à l'échelle

TABLEAU 11.2. Revenu total moyen¹, en 1970, par lieu de naissance et âge, compte tenu du sexe, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Groupe d'âge	Hommes			Femmes		
	Canadiens de naissance	Nés à l'étranger	Total	Canadiens de naissance	Nées à l'étranger	Total
			\$ Montréal			
Total	7,041	7,269	7,086	3,324	3,262	3,313
15-29	4,721	4,812	4,734	3,200	3,273	3,211
30-54	8,927	8,569	8,846	3,750	3,813	3,763
55 et plus	6,587	6,664	6,605	2,931	2,542	2,849
			Toronto			
Total	8,242	7,524	7,926	3,595	3,201	3,431
15-29	4,793	5,125	4,908	3,023	3,138	3,062
30-54	11,028	9,110	10,108	4,078	3,740	3,929
55 et plus	8,079	6,601	7,648	3,762	2,537	3,181

¹ Ne comprend pas les revenus négatifs ou nuls.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

nationale, des revenus moyens des personnes nées à l'étranger tenait fortement à la tendance des immigrants d'après-guerre, particulièrement ceux arrivés après 1961, à s'installer dans des régions urbaines et métropolitaines, où les possibilités d'emploi et les revenus sont plus élevés qu'ailleurs au Canada. Toutefois, les Canadiens de naissance semblaient posséder l'avantage dans ces mêmes régions.

11.1.1. Analyse de régression multiple du revenu total

À l'aide d'un échantillon à grande diffusion (1 % du recensement), une analyse de régression multiple du revenu total a été entreprise à l'aide d'un modèle utilisant le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, le nombre de semaines travaillées en 1970, la profession, l'activité économique, l'urbanisation, la région, la génération, la naissance, l'usage des langues officielles au foyer, l'ethnie et la religion comme variables explicatives. La plupart de ces variables ont été dichotomisées et inscrites comme variables accessoires, mais le niveau de scolarité et le nombre de semaines travaillées en 1970 l'ont été en tant que variables continues¹. Les résultats de la régression multiple sont résumés au tableau 11.3. Les variables explicatives ont été inscrites dans un ordre fixe en commençant par le sexe, qui avait une corrélation d'ordre zéro de 0.34 expliquant le 11.9 % de variance. Un coefficient bêta normalisé de 0.26 indique que, même après détermination des autres variables, le fait d'être du sexe masculin exerçait un effet positif sur le revenu.

Étant donné la corrélation curvilinéaire de l'âge avec le revenu, deux variables accessoires ont été créées pour les groupes d'âge de moins de 30 ans et de plus de 55 ans respectivement. Les deux groupes présentaient une corrélation négative avec le revenu et, ensemble, ont ajouté 5.8 % à la variance expliquée. Quand les autres variables étaient déterminées, le fait d'être âgé de moins de 30 ans exerçait un fort effet négatif sur le revenu, le coefficient bêta normalisé étant de -0.24. Le niveau de scolarité présentait une corrélation d'ordre zéro de 0.23 et ajoutait 7.4 % à la variance expliquée. Après détermination des autres variables, la scolarité exerçait elle aussi une influence directe forte, le coefficient bêta normalisé s'établissant à 0.21. Le nombre de semaines travaillées en 1970 s'est révélé un facteur de revenu très déterminant, avec une corrélation d'ordre zéro de 0.46, ajoutant 10.4 % à la variance expliquée. Après détermination des autres variables, le nombre de semaines travaillées en 1970 s'est révélé l'influence directe la plus forte, le coefficient bêta normalisé étant de 0.37.

Voir note(s) à la page 428.

TABLEAU 11.3. Analyse de régression multiple du revenu total des particuliers en 1970¹, Canada, 1971

Variable indépendante	R multiple	R au carré	Changement du R au carré ²	R simple	B	Bêta
Homme	0.34445	0.11864	0.11864	0.34445	2761.97982	0.25654
Âge, moins de 30 ans	0.38780	0.15039	0.03175	-0.18585	-2706.99984	-0.23891
Âge, plus de 55 ans	0.42052	0.17684	0.02645	-0.10355	329.24036	0.02695
Niveau de scolarité	0.50120	0.25120	0.07436	0.23184	300.60134	0.20775
Semaines travaillées au cours de 1970	0.59575	0.35492	0.10372	0.46468	93.98141	0.36992
Direction, professions libérales, travail administratif et commerce	0.59917	0.35901	0.00408	0.19926	923.33688	0.08308
Activité primaire	0.60071	0.36085	0.00185	-0.00239	-1018.30887	-0.04498
Activité tertiaire	0.60507	0.36611	0.00526	0.06438	- 897.92181	-0.08462
Rural	0.60733	0.36885	0.00273	-0.09867	- 474.28392	-0.03603
Urbain 30,000 et plus	0.60779	0.36941	0.00057	0.09885	269.36236	0.02480
Provinces Maritimes	0.60827	0.37000	0.00058	-0.05980	- 506.38906	-0.02625
Les deux parents nés au Canada	0.60827	0.37000	0.00000	-0.07489	1.78494	0.00017
Naissance à l'étranger	0.60835	0.37010	0.00010	0.02055	- 95.55879	-0.00742
Français ou anglais (langue d'usage)	0.60846	0.37023	0.00013	0.03591	284.90197	0.01457
Origine ethnique française	0.60851	0.37029	0.00006	-0.03916	- 99.78267	-0.00826
Origine ethnique juive	0.61044	0.37264	0.00236	0.06533	2011.30787	0.04930
Religion catholique	0.61045	0.37264	0.00000	-0.03910	22.44260	0.00210
Constante					-1826.92690	

¹Nombre de cas dans l'échantillon: 114,272.

²Changement de la valeur précédente du R au carré.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

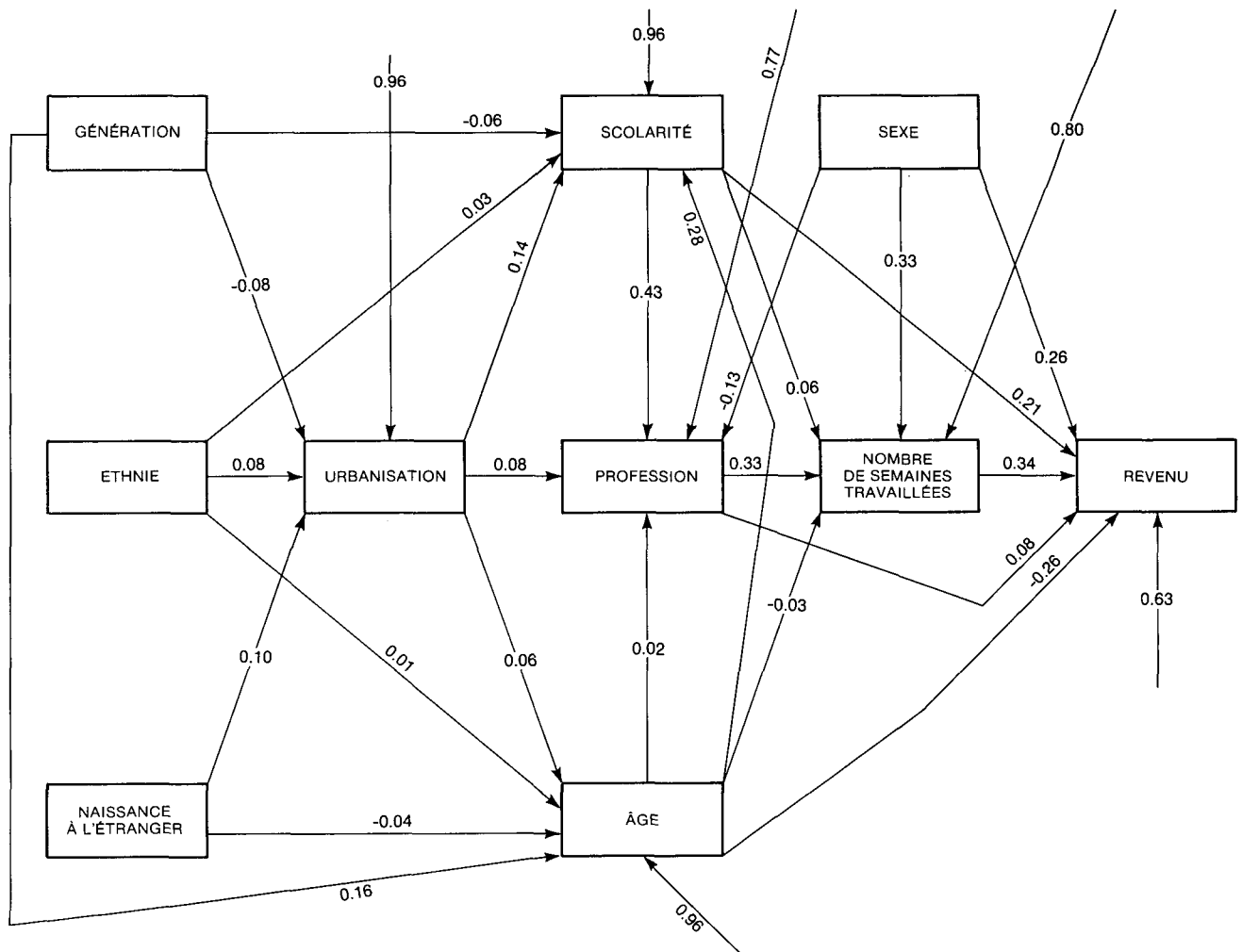
L'analyse de régression multiple du revenu total n'a été effectuée que pour les personnes de plus de 15 ans qui avaient exercé un emploi en 1970. Ceux qui ont indiqué des revenus nuls ou négatifs en 1970 ont été exclus, comme les personnes retraitées et celles qui n'ont gagné aucun revenu en 1970. Comme prévu, le chômage et le sous-emploi ont constitué les principales sources de variation du revenu pour la population active en 1970. L'analyse de régression multiple a révélé que le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et le nombre de semaines travaillées en 1970 expliquaient le total de 35.5 % de la variance dans le revenu total. Toutes les variables additionnelles combinées n'ont élevé encore la variance expliquée que de 1.8 %. Aussi, la profession, l'activité économique, la répartition régionale et urbaine, la naissance, la génération, la langue d'usage, l'ethnie et la religion n'expliquaient que dans une très faible proportion la variation de revenu après prise en compte de l'influence du sexe, de l'âge, du niveau de scolarité et du nombre de semaines travaillées. Ce fait est confirmé par le faible niveau des coefficients bêta normalisés pour ces variables, comme le montre le tableau 11.3. Le fait d'habiter les provinces de l'Atlantique et les régions rurales ainsi que celui de parler une langue autre que le français ou l'anglais au foyer n'ont eu que de très faibles effets négatifs directs. L'appartenance à la religion juive a exercé un léger effet positif direct (0.05). Étant donné la taille considérable de l'échantillon, tous ces effets étaient statistiquement significatifs, bien que leur influence réelle sur la variation du revenu se soit révélée plutôt faible.

11.1.2. Analyse de corrélations

Afin de connaître les effets directs et indirects des principaux facteurs qui ont déterminé, en 1970, le revenu total des personnes âgées de plus de 15 ans qui détenaient un emploi en 1970, une analyse de corrélations a été effectuée. Le graphique 11.1 en présente les résultats. Comme l'indiquait l'analyse de régression multiple, les principales corrélations causales directes qui ont influé sur le niveau de revenu provenaient du nombre de semaines travaillées (0.34), du fait d'être âgé de moins de 30 ans (-0.26), du fait d'être de sexe masculin (0.26), et du niveau de scolarité (0.21). La profession exerçait également un faible effet direct (0.08). Le sexe, la profession et le niveau de scolarité exerçaient tous des effets substantiels indirects par le nombre de semaines travaillées. Les hommes plus scolarisés que la moyenne et qui se trouvaient dans les professions libérales, de direction, de

Graphique 11.1

Analyse de corrélation des facteurs déterminants du revenu au Canada, 1971



Mesure des variables: Génération — les deux parents nés au Canada
 Ethnie — juive
 Naissance à l'étranger — personnes nées à l'extérieur du Canada
 Urbanisation — agglomérations de 30,000 habitants et plus
 Scolarité — niveau d'instruction
 Profession — direction, professions libérales et semi-libérales et commerce
 Âge — moins de 30 ans
 Sexe — homme
 Nombre de semaines travaillées — nombre de semaines travaillées en 1970
 Revenu — revenu total provenant de toutes les sources (à l'exclusion des revenus négatifs et nuls) en 1970

La scolarité et le nombre de semaines travaillées sont utilisés comme variables continues. Toutes les autres variables indépendantes sont des variables accessoires.

bureau ou dans les ventes étaient moins susceptibles d'être en chômage ou sous-employés, contribuant ainsi au relèvement du niveau de revenu. L'urbanisation elle-même a exercé des effets indirects significatifs, particulièrement par le niveau de scolarité généralement plus élevé pour les résidents de régions urbaines comparativement à ceux des régions rurales. Les effets des autres variables dans le graphique de corrélations étaient relativement faibles et presque tous indirects. Les revenus un peu plus faibles des Canadiens de naissance dont les deux parents étaient nés au Canada (troisième génération et les suivantes) étaient surtout le résultat d'un âge inférieur et de niveaux légèrement plus faibles d'urbanisation et de scolarité. Les niveaux très légèrement supérieurs de revenu des personnes nées à l'étranger étaient presque entièrement dus au degré d'urbanisation. Les niveaux substantiellement plus élevés de revenu de la population juive s'expliquaient presque totalement par le degré supérieur d'urbanisation et de scolarité. L'appartenance à la religion juive exerçait un très faible effet direct (il est mentionné ci-dessus mais non indiqué dans le graphique) et révélé par un coefficient bêta normalisé de 0.05. Les autres différences de revenu reliées à l'ethnie provenaient presque entièrement de variations dans l'âge, le niveau de scolarité, l'urbanisation et la profession.

Nous pouvons résumer les conclusions de l'analyse de corrélations en disant que, là où le nombre de semaines travaillées, le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, la profession et le niveau d'urbanisation étaient pris en considération, les effets du lieu de naissance, de l'ethnie et de la génération s'avéraient négligeables. Cependant, ce résultat révèle des variations structurales fondamentales sous-jacentes entre les populations immigrantes et non immigrantes de même que des différences de génération au sein de la population née au Canada et des écarts ethniques dans les facteurs déterminants démographiques et sociaux du revenu. Les différences dans les revenus provenant d'un emploi, entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, par période d'immigration, par génération et par ethnie, sont étudiées en détail ci-dessous.

11.2. Revenus provenant d'un emploi

Les analyses précédentes visaient le revenu total provenant de toutes les sources. Des caractéristiques légèrement différentes ressortent d'une étude des seuls revenus provenant d'un emploi. La répartition en pourcentage du revenu d'un emploi en 1970 retiré par les actifs expérimentés par lieu de naissance pour le Canada apparaît au tableau 11.4 dans le cas des hommes et au tableau 11.5 dans le

TABLEAU 11.4. Répartition en pourcentage des revenus d'un emploi, en 1970, de la population active masculine expérimentée, selon le lieu de naissance, Canada, 1971

Lieu de naissance	Total	Perte	Nul	\$1- 999	\$1,000- 1,999	\$2,000- 2,999	\$3,000- 3,999	\$4,000- 5,999	\$6,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000+
<u>Répartition en pourcentage non normalisée</u>											
Canada, total	100.0	0.2	2.6	6.3	5.8	5.5	6.6	17.5	36.5	13.3	5.6
Canadiens de naissance, total	100.0	0.2	2.6	7.0	6.2	5.7	6.8	17.5	35.8	12.9	5.4
Nés à l'extérieur du Canada, total	100.0	0.7	2.6	4.3	4.6	5.3	6.3	17.7	37.9	14.3	6.3
États-Unis	100.0	1.2	5.0	7.0	7.6	5.9	5.2	12.7	25.5	16.8	13.2
Royaume-Uni et Irlande	100.0	0.5	1.7	3.7	4.0	4.1	4.5	12.6	41.3	19.8	7.8
Allemagne	100.0	0.7	1.5	3.8	4.3	5.0	5.6	13.8	41.5	18.6	5.2
Pays-Bas	100.0	1.1	1.4	2.8	3.6	4.2	7.5	17.6	43.3	13.5	4.9
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	100.0	1.1	2.7	5.2	5.2	6.2	4.4	15.8	38.3	16.0	5.2
Italie	100.0	0.2	1.5	3.6	4.3	4.4	8.3	26.8	40.7	8.1	2.3
Autres pays de l'Europe du Sud	100.0	0.3	3.1	3.7	4.5	7.1	8.7	24.2	37.3	8.1	3.2
Pologne	100.0	1.0	1.3	4.4	4.1	5.4	5.7	19.7	36.6	12.5	9.3
Autres pays de l'Europe de l'Est	100.0	1.7	1.5	3.3	4.5	4.9	6.4	19.4	38.1	13.8	6.3
Asie	100.0	1.1	6.8	6.8	5.9	8.2	8.3	16.0	29.3	10.6	7.1
Autres	100.0	0.3	6.3	6.7	4.9	7.0	6.0	17.9	31.8	12.3	6.8
<u>Répartition en pourcentage normalisée avec composition par l'âge de la population canadienne</u>											
Canada, total	100.0	0.2	2.6	6.3	5.8	5.5	6.6	17.5	36.5	13.3	5.6
Canadiens de naissance, total	100.0	0.2	2.5	6.6	5.9	5.6	6.7	17.4	36.3	13.2	5.6
Nés à l'extérieur du Canada, total	100.0	0.6	3.2	5.3	5.4	5.8	6.5	17.9	36.5	13.2	5.6
États-Unis	100.0	0.5	6.2	7.8	8.6	6.1	4.5	12.4	24.0	17.3	12.6
Royaume-Uni et Irlande	100.0	0.3	2.4	5.0	5.1	4.9	4.7	11.5	40.0	19.0	7.1
Allemagne	100.0	0.8	1.8	4.7	5.3	5.7	6.2	14.6	39.1	17.2	4.7
Pays-Bas	100.0	1.1	1.5	3.2	3.9	4.6	7.9	18.3	42.4	12.3	4.5
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	100.0	0.9	3.6	6.2	5.4	6.4	5.0	16.2	36.8	15.0	4.5
Italie	100.0	0.2	1.8	4.0	4.9	4.9	8.9	27.4	38.5	7.4	2.2
Autres pays de l'Europe du Sud	100.0	0.2	3.5	4.8	4.9	8.0	9.3	25.2	33.5	6.9	3.3
Pologne	100.0	0.4	2.9	6.2	8.3	5.9	3.3	18.2	34.2	12.5	8.2
Autres pays de l'Europe de l'Est	100.0	1.1	2.3	3.9	7.3	5.7	7.3	19.3	36.3	12.1	4.9
Asie	100.0	1.4	7.6	7.7	6.3	7.9	8.2	16.1	27.1	10.2	7.6
Autres	100.0	0.2	5.9	6.6	4.6	7.1	6.4	18.1	29.5	13.2	8.5

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion et données non publiées.

TABLEAU 11.5. Répartition en pourcentage des revenus d'un emploi, en 1970 de la population active féminine expérimentée, selon le lieu de naissance, Canada, 1971

Lieu de naissance	Total	Perte	Nul	\$1- 999	\$1,000- 1,999	\$2,000- 2,999	\$3,000- 3,999	\$4,000- 5,999	\$6,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000+
<u>Répartition en pourcentage non normalisée</u>											
Canada, total	100.0	0.1	9.5	15.2	12.7	12.1	14.5	21.8	12.3	1.6	0.3
Canadiens de naissance, total	100.0	0.1	9.5	16.1	12.8	11.8	13.9	21.4	12.5	1.6	0.3
Nés à l'extérieur du Canada, total	100.0	0.1	11.7	11.4	12.3	12.9	16.2	22.0	11.6	1.4	0.6
États-Unis	100.0	0.5	16.5	16.1	7.9	11.3	10.2	16.7	15.6	3.6	1.6
Royaume-Uni et Irlande	100.0	0.0	9.1	10.9	12.0	11.6	14.7	25.7	14.2	1.5	0.4
Allemagne	100.0	0.0	14.2	14.5	9.3	11.5	12.9	22.4	13.1	1.6	0.7
Pays-Bas	100.0	0.0	19.1	12.8	17.9	10.8	12.8	20.3	5.6	0.4	0.4
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	100.0	0.3	10.9	13.9	12.7	10.6	17.0	22.3	10.9	0.8	0.8
Italie	100.0	0.1	9.2	8.3	12.5	20.0	24.9	20.2	4.8	0.0	0.0
Autres pays de l'Europe du Sud	100.0	0.0	12.5	9.9	14.2	20.1	19.0	18.8	5.0	0.0	0.4
Pologne	100.0	0.0	10.9	9.3	15.2	12.1	22.2	20.2	7.8	2.3	0.0
Autres pays de l'Europe de l'Est	100.0	0.0	15.1	8.7	11.8	11.3	16.3	21.0	12.2	1.9	1.9
Asie	100.0	0.6	13.0	11.3	13.0	10.2	17.0	17.2	15.3	2.0	0.6
Autres	100.0	0.0	9.2	13.5	13.3	9.8	10.9	25.2	16.2	1.5	0.4
<u>Répartition en pourcentage normalisée avec composition par l'âge de la population canadienne</u>											
Canada, total	100.0	0.1	9.5	15.2	12.7	12.1	14.5	21.8	12.3	1.6	0.3
Canadiens de naissance, total	100.0	0.1	9.5	15.6	12.7	11.8	13.9	21.5	12.8	1.7	0.3
Nés à l'extérieur du Canada, total	100.0	0.1	11.5	12.5	12.8	12.9	16.0	21.9	10.7	1.2	0.5
États-Unis	100.0	0.1	16.1	18.1	8.8	11.5	9.0	16.9	14.8	3.7	1.1
Royaume-Uni et Irlande	100.0	0.0	9.8	12.2	12.4	11.9	13.8	25.3	13.2	1.1	0.2
Allemagne	100.0	0.0	13.8	15.0	9.8	11.5	12.9	22.1	12.7	1.4	0.8
Pays-Bas	100.0	0.0	18.3	12.6	17.8	10.5	13.1	21.2	5.6	0.3	0.3
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	100.0	0.2	10.3	14.8	13.2	9.9	17.4	22.5	10.4	0.8	0.5
Italie	100.0	0.2	10.6	7.9	13.5	20.6	23.2	19.2	4.8	0.0	0.0
Autres pays de l'Europe du Sud	100.0	0.0	11.9	9.5	15.9	20.8	17.8	18.7	5.0	0.0	0.3
Pologne	100.0	0.0	7.8	9.1	14.7	8.2	24.7	27.6	5.5	2.3	0.0
Autres pays de l'Europe de l'Est	100.0	0.0	12.8	7.9	14.6	14.2	17.0	19.3	11.8	1.7	0.9
Asie	100.0	0.8	13.5	12.1	14.7	10.1	16.6	15.9	13.7	2.1	0.5
Autres	100.0	0.0	9.9	15.9	13.0	9.0	10.4	25.1	14.3	1.7	0.8

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion et données non publiées.

cas des femmes². Ces tableaux montrent les répartitions non normalisées des revenus et les répartitions après normalisation en regard de la composition par âge de la population canadienne, par sexe³. La répartition comprend les revenus indiqués par les employeurs ou les travailleurs autonomes. Cela explique l'inclusion de revenus nuls ou d'une perte nette par certains. Ces personnes travaillaient en général dans le secteur agricole ou dans d'autres petites entreprises. Les hommes indiquant des revenus nuls ou même des pertes ne formaient que 2.8 % de la population active totale expérimentée. Cependant, 9.5 % des femmes ont déclaré des gains nuls et 0.1 %, une perte, ce qui reflète le nombre de femmes classées dans la catégorie "travailleurs familiaux non rémunérés". Parmi les hommes, ceux nés aux États-Unis et en Asie étaient les plus susceptibles d'indiquer des revenus nuls ou une perte. Chez les femmes, il y avait une proportion supérieure à la moyenne déclarant des gains nuls parmi celles nées dans les Pays-Bas, aux États-Unis, en Asie, dans d'"autres pays de l'Europe de l'Est" et en Allemagne. La majorité d'entre elles travaillaient probablement dans une exploitation agricole familiale.

La répartition non normalisée des revenus d'un emploi révèle que les personnes nées à l'étranger se trouvaient un peu plus fréquemment dans la catégorie "\$10,000 et plus" que les Canadiens de naissance. Les immigrantes étaient un peu plus nombreuses dans la catégorie "moins de \$1,000", particulièrement celles nées aux États-Unis. Après la normalisation selon l'âge, il ne restait presque aucune différence entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, hommes ou femmes. L'indice de dissimilarité était de 2.0 pour les hommes et 5.8 pour les femmes. Toutefois, une variation considérable apparaît à l'intérieur de la catégorie des personnes nées à l'étranger par lieu de naissance. Les indices de dissimilarité normalisés selon l'âge pour les personnes nées à l'étranger par lieu de naissance comparative-ment aux Canadiens de naissance, pour les hommes et les femmes respectivement, figurent au tableau 11.6. Les immigrants de sexe masculin des États-Unis (indice 19.5) et du Royaume-Uni (11.1) présentaient des répartitions selon les revenus qui obliquaient vers l'extrémité supérieure de l'échelle, tandis que ceux d'Italie (14.3) et de l'Europe du Sud (14.0) étaient proportionnellement plus souvent dans la partie médiane ou inférieure. Ce phénomène reflète la proportion élevée d'immigrants par- rainés et désignés provenant de ces pays. Les immigrants asiatiques (13.6) présentaient également des répartitions selon les revenus inférieures à la moyenne cana- dienne.

Voir note(s) à la page 428.

TABLEAU 11.6. Indices de dissimilarité des répartitions de revenu d'un emploi, par lieu de naissance, pour les hommes et les femmes¹, Canada, 1971

Lieu de naissance	Canadiens de naissance, total	Nés à l'étranger, total	États-Unis	Royaume-Uni et Irlande	Allemagne	Pays-Bas	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Italie	Autres pays de l'Europe de Sud	Pologne	Autres pays de l'Europe de l'Est	Asie	Autres
Canadiens de naissance, total	0.0	5.8	13.8	4.6	5.4	14.0	6.1	20.1	18.5	19.5	11.2	10.9	6.5
Nés à l'étranger, total	2.0	0.0	17.4	6.0	7.6	12.1	4.9	15.8	13.3	17.5	7.4	9.2	11.2
États-Unis	19.5	20.1	0.0	17.3	10.2	19.8	18.6	30.5	27.1	32.4	18.9	14.3	13.8
Royaume-Uni et Irlande	11.1	10.8	17.9	0.0	7.7	14.5	8.0	20.2	18.6	16.7	11.9	11.4	6.6
Allemagne	7.5	6.8	19.3	6.1	0.0	12.9	8.5	23.3	20.4	23.2	11.9	11.1	9.0
Pays-Bas	9.3	8.4	28.5	13.4	9.2	0.0	13.4	20.3	14.9	19.9	15.6	14.3	17.6
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	4.9	4.3	17.8	9.8	5.9	11.0	0.0	17.1	15.7	15.5	10.8	10.1	8.8
Italie	14.3	13.8	33.8	20.0	15.5	12.3	16.7	0.0	6.1	15.4	12.9	20.4	25.9
Autres pays de l'Europe du Sud	14.0	12.8	29.2	22.7	18.1	16.4	15.1	7.4	0.0	18.6	10.5	16.0	24.2
Pologne	6.7	6.8	16.0	13.8	12.9	13.8	8.6	19.1	16.0	0.0	18.1	20.1	19.2
Autres pays de l'Europe de l'Est	4.8	4.5	22.5	14.1	8.8	7.2	7.8	12.0	12.6	7.9	0.0	8.2	16.4
Asie	13.6	14.3	14.6	21.8	19.0	19.8	14.7	23.4	17.0	14.1	15.3	0.0	13.9
Autres	8.5	8.4	14.1	17.0	14.9	15.7	10.7	21.1	15.5	8.7	12.5	8.3	0.0

¹ La partie supérieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour les femmes; la partie inférieure par rapport à la diagonale représente l'indice de dissimilarité pour les hommes.

Source: Tableaux 11.4 et 11.5.

La répartition selon le revenu pour les immigrantes des États-Unis (indice 13.8) était très différente de celle des Canadiennes de naissance, ces dernières se trouvant le plus souvent aux extrémités inférieure et supérieure de l'échelle et sous-représentées dans la section médiane. La répartition selon le revenu des femmes nées dans les Pays-Bas (14.0), en Italie (20.1) et dans d'autres pays d'Europe du Sud (18.5) obliquait vers l'extrémité inférieure, une proportion appréciable d'entre elles déclarant un revenu nul malgré leur activité en 1970. La plupart étaient probablement des travailleurs familiaux non rémunérés. Les immigrantes de Pologne (19.5) et d'autres pays de l'Europe de l'Est (11.5) se concentraient plutôt dans la partie médiane de la répartition selon le revenu. Les femmes asiatiques (indice de 10.9), contrairement à leurs homologues masculins, s'observaient plus souvent aux extrémités inférieure et supérieure de la répartition selon le revenu que les Canadiennes de naissance.

Pour les hommes et les femmes, les indices de dissimilarité les plus élevés ont été observés entre, d'une part, les personnes nées aux États-Unis et, de l'autre, celles nées en Italie et dans d'autres pays de l'Europe du Sud. Les immigrants du Royaume-Uni et de l'Allemagne avaient tendance à présenter des répartitions très semblables. Il en était de même pour ceux provenant d'Italie et d'autres pays de l'Europe du Sud, ainsi que pour les immigrants d'autres pays européens entre eux. Des différences sont apparues entre le Québec et le reste du Canada. Dans le cas des personnes de sexe masculin, l'écart entre les Canadiens de naissance et les hommes nés à l'étranger était plus grand au Québec pour tous groupes de lieux de naissance excepté les États-Unis. Dans le cas des hommes du Québec, la plus grande différence s'observait chez ceux nés dans d'autres pays de l'Europe du Sud dont les revenus se concentraient dans la catégorie de \$2,000-\$5,999. À l'extérieur du Québec, les immigrants provenant du Royaume-Uni, de l'Allemagne et d'autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest présentaient des répartitions selon le revenu d'un emploi plus semblables à celles des Canadiens de naissance. Cette situation reflétait le niveau de revenu comparativement bas de la population canadienne-française. Dans le cas des femmes, il existait dans l'ensemble un indice de dissimilarité légèrement plus élevé entre celles nées au Canada et celles nées à l'étranger chez les personnes résidant à l'extérieur du Québec. Toutefois, le nombre supérieur de femmes du Royaume-Uni explique cette situation. S'il est tenu compte des lieux de naissance individuels, les indices étaient plus élevés pour les femmes au Québec dans tous les cas sauf celui des personnes originaires du Royaume-Uni. Dans le cas des Québécoises, c'est

chez les femmes nées dans les Pays-Bas que les différences étaient les plus grandes. Cependant, étant donné le nombre restreint de l'échantillon, ce dernier indice doit être traité avec prudence.

Nous pouvons résumer l'étude comparative des répartitions des revenus d'un emploi en soulignant la ressemblance qui existe dans l'ensemble entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, particulièrement si l'influence de l'âge est prise en compte. Toutefois, le groupe des personnes nées à l'étranger fait apparaître une variation considérable qui reflète les effets de la période d'immigration combinés à la sélectivité professionnelle caractérisant les courants individuels d'immigration des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Europe du Nord-Ouest. Les immigrants d'Italie et des pays de l'Europe du Sud étaient surtout désignés ou parrainés par des proches parents et ne présentaient pas un niveau de scolarité ou une qualification professionnelle aussi élevés. Parmi les immigrants originaires de l'Europe de l'Est et du centre, il existe une variation considérable. Un grand nombre de ces derniers étaient des réfugiés, et les répartitions selon le revenu d'un emploi, particulièrement dans le cas des femmes, avaient tendance à être inférieures à celles des Canadiens de naissance. Les immigrants asiatiques présentaient également des répartitions fort différentes de celles des Canadiens de naissance. Cette situation est la conséquence d'une plus faible scolarisation et de la vieillesse relative des immigrants asiatiques d'avant-guerre de même que de la présence, au moment du recensement de 1971, d'autres Asiatiques arrivés depuis peu. Ces derniers étaient cependant instruits et hautement qualifiés. Dès lors, leurs revenus devaient vraisemblablement s'améliorer après une période initiale d'adaptation.

11.2.1. Revenus moyens d'un emploi selon le sexe, l'âge et la profession

Dans un chapitre précédent, nous avons souligné que la répartition selon la profession des personnes nées à l'extérieur du Canada différait de celle des Canadiens de naissance. En particulier, les Canadiens de naissance se groupaient plutôt dans des emplois du secteur agricole et des autres activités primaires, tandis que les immigrants se trouvaient plus fréquemment dans les professions libérales et semi-libérales de même que dans les secteurs secondaires tels la transformation, l'usage ainsi que les bâtiments et les travaux publics. Par conséquent, il importe de déterminer si le léger avantage global des personnes nées à l'étranger relativement au niveau de revenu était une conséquence des différences de profession. Le tableau 11.7 montre les revenus moyens des personnes nées au Canada et celles nées à

TABLEAU 11.7. Revenus moyens d'un emploi, en 1970, selon le lieu de naissance et la profession, compte tenu du sexe, Canada, 1971

Profession	Hommes		Femmes	
	Canadiens de naissance	Nés à l'étranger	Canadiennes de naissance	Nées à l'étranger
			\$	
Direction, administration et professions connexes	13,067	14,441	6,300	7,051
Sciences naturelles, génie et mathématiques	9,238	9,975	5,293	6,427
Sciences sociales et secteurs connexes	11,982	9,280	4,971	5,860
Religion	4,402	4,902	3,034	2,632
Enseignement et secteurs connexes	8,865	10,513	5,848	6,094
Médecine et santé	15,221	16,521	4,314	4,781
Arts plastiques, décoratifs, littéraires, d'interprétation et secteurs connexes	6,633	7,193	3,923	4,272
Emplois administratifs et professions connexes	6,000	6,081	3,662	3,971
Commerce	7,329	7,929	2,476	2,984
Services	5,741	5,294	2,120	2,545
Agriculture, horticulture et élevage	3,885	4,733	1,777	2,498
Autres, secteur primaire	5,425	7,734	1,884	2,900
Traitement des matières premières	5,962	6,983	3,099	3,372
Usinage des matières premières et fabrication, montage et réparation	6,462	7,077	3,154	3,118
Construction	6,329	7,215	3,448	5,732
Transport	6,313	6,643	2,814	2,140
Autres	5,707	6,281	2,945	3,341
Non mentionnées	5,729	6,535	3,102	2,922

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

l'étranger par sexe et profession en 1970. Les catégories professionnelles constituent les principaux groupes disponibles dans les bandes-échantillon à grande diffusion du recensement de 1971. Étant donné que ces catégories sont assez hétérogènes, il existe probablement à l'intérieur de celles-ci des différences entre les caractéristiques professionnelles précises des immigrants et des non-immigrants. Toutefois, elles permettent une certaine détermination des caractéristiques professionnelles. À l'échelle nationale, les revenus moyens d'un emploi par profession sont supérieurs pour les hommes nés à l'étranger dans toutes les catégories professionnelles sauf les sciences sociales et les services. Ils sont plus élevés pour les femmes nées à l'étranger dans toutes les professions excepté les activités religieuses, l'usinage et la catégorie "non mentionnées". Cependant, dans le cas des professions où les Canadiens de naissance retirent un salaire supérieur en moyenne à celui des personnes nées à l'étranger, les différences sont comparativement faibles sauf pour les hommes dans les sciences sociales. Quant aux professions où les hommes nés à l'étranger ont l'avantage, c'est dans les catégories "autres activités primaires", l'enseignement, la direction, la médecine et la transformation que les différences sont les plus grandes. Chez les immigrantes, l'avantage différentiel est le plus visible dans les bâtiments et les travaux publics, les sciences naturelles et les "autres activités primaires".

Il a été démontré que l'âge constitue un autre facteur déterminant du revenu d'un emploi. Le tableau 11.8 présente les revenus moyens par lieu de naissance et profession, avec détermination des facteurs de sexe et d'âge. Étant donné la possibilité d'erreurs dans l'échantillonnage, il a été nécessaire de restreindre encore davantage le nombre des catégories professionnelles afin de faire la comparaison. L'emploi de l'âge comme variable supplémentaire de détermination réduit les différences moyennes entre les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger pour les catégories professionnelles particulières et augmente le nombre de cas où les Canadiens de naissance possèdent un léger avantage comme les hommes de tout âge dans les services et les femmes de plus de 30 ans dans l'usinage.

11.2.2. Revenus moyens d'un emploi des chefs de famille

Jusqu'ici, nous avons analysé les revenus d'un emploi par sexe, pour toutes les personnes appartenant actuellement à la population active expérimentée. Dans la présente section, le revenu moyen des chefs de famille provenant d'un emploi est étudié. Cette analyse est suivie d'un examen du revenu total familial provenant d'un

TABLEAU 11.8. Revenus moyens d'un emploi, en 1970, selon le lieu de naissance et la profession, compte tenu du sexe et de l'âge, Canada, 1971

Profession	Hommes						Femmes					
	Moins de 30		30-55		56 et plus		Moins de 30		30-55		56 et plus	
	Canadiens de naissance	Nés à l'étranger	Canadiens de naissance	Nés à l'étranger	Canadiens de naissance	Nés à l'étranger	Canadiennes de naissance	Nées à l'étranger	Canadiennes de naissance	Nées à l'étranger	Canadiennes de naissance	Nées à l'étranger
Direction	7,386	8,687	14,398	15,277	14,452	15,127	4,300	5,198	7,125	6,078	7,470	12,290
Professions libérales et semi-libérales	4,868	5,531	10,102	10,781	8,521	8,706	3,434	3,700	4,317	4,487	4,733	5,061
Services	4,117	3,977	7,190	6,248	5,140	4,630	1,537	2,160	2,542	2,658	2,630	2,645
Agriculture et activités primaires	2,917	4,358	5,662	7,121	3,644	3,741	984	2,867	2,331	2,360	1,754	2,557
Traitement des matières premières	4,526	4,817	7,098	7,473	6,562	7,551	2,546	2,895	3,609	3,484	3,118	3,418
Usinage	5,132	5,627	7,371	7,761	6,576	6,465	2,618	2,783	3,472	3,262	3,766	3,130
Construction	4,638	5,329	7,475	8,029	5,846	6,137	2,039	-	4,882	-	2,464	-
Transports	4,639	5,128	7,223	7,394	6,204	6,257	2,862	-	2,412	-	4,530	-
Autres	3,772	3,915	7,318	7,139	6,326	6,833	2,323	2,762	3,363	3,621	4,085	3,423
Non mentionnées	4,367	4,705	7,047	8,022	5,951	5,717	2,715	2,711	3,493	3,155	3,379	2,831

"-"= moins de 10 cas dans l'échantillon.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

ou de plusieurs emplois. Il s'agit de deux bases importantes de comparaison dans la détermination des niveaux de consommation et de vie pour la population immigrante et non immigrante, par période d'immigration, génération et groupe ethnique. Le tableau 11.9 montre les revenus moyens des chefs de famille par groupe ethnique, lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance, et période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger. Le tableau présente également une comparaison entre les régions du Canada au lieu des grandes catégories (Québec et autres provinces) utilisées jusqu'à présent. Entre autres, la comparaison régionale explique la situation du "groupe fondateur" britannique (c.-à-d. les Canadiens de naissance issus de deux parents nés au Canada et d'origine britannique) dans les provinces de l'Atlantique, où leurs revenus sont plutôt faibles comparativement aux Britanniques nés à l'étranger et à la deuxième génération de toutes les ethnies.

À l'échelle nationale, les revenus moyens d'un emploi les plus élevés (\$9,952) ont été déclarés par les immigrants britanniques arrivés au pays entre 1946 et 1960. Ils gagnaient 24 % de plus que la moyenne canadienne (\$8,042). Par contre, la troisième génération et les suivantes d'origine britannique retiraient un salaire équivalent à 99.5 % de la moyenne nationale et le revenu de la troisième génération et des suivantes d'origine française, n'atteignait que 90.1 % de cette moyenne. Quand toutes les ethnies étaient combinées et que la comparaison était faite d'après la période d'immigration et la génération, la moyenne la plus élevée revenait aux Canadiens de naissance issus de deux parents nés à l'étranger, qui gagnaient \$9,247 ou 15 % de plus que la moyenne nationale.

Le tableau montre la variation considérable qui existe entre les régions du Canada. Étant donné les salaires élevés offerts pour attirer les gens dans les régions isolées du Canada, les revenus moyens d'un emploi d'un chef de famille les plus élevés (\$9,234) étaient gagnés au Yukon. Par contre, les revenus moyens les plus faibles (\$6,330) ont été déclarés par des résidents des provinces de l'Atlantique. Ils n'atteignaient que 78.7 % de la moyenne nationale. La troisième génération et les suivantes d'origine britannique gagnaient un salaire équivalent à 97.4 % de la moyenne pour les provinces Maritimes, mais celui-ci n'atteignait que 76.7 % de la moyenne nationale. Après le Yukon, les revenus moyens d'un emploi les plus élevés retirés par les chefs de famille s'observaient en Ontario, puis, dans l'ordre, en Colombie-Britannique, dans les Prairies et au Québec.

TABLEAU 11.9. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée, par lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, selon le revenu total moyen d'un emploi des chefs de famille en 1970, Canada et régions, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Groupe ethnique							
	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total
	Canada				\$	Provinces de l'Atlantique		
Tous les chefs de famille	8,500	7,303	7,962	8,042	6,364	5,724	7,125	6,330
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	8,376	7,282	8,277	8,009	6,263	5,710	6,582	6,196
Les deux parents nés au Canada	8,001	7,248	7,338	7,610	6,165	5,678	6,132	6,079
Un parent né au Canada	8,971	7,950	8,528	8,762	7,121	6,552	7,238	7,089
Deux parents nés à l'étranger	9,359	7,848	9,183	9,247	7,863	6,736	9,336	8,260
Période d'immigration	9,151	8,122	7,651	8,153	8,703	6,871	9,236	8,821
Avant 1946	8,341	7,722	8,033	8,187	7,170	6,464	7,114	7,116
1946-1960	9,952	8,652	7,970	8,489	9,971	7,976	9,406	9,695
1961-1965	9,764	8,317	7,319	7,976	11,062	7,232	12,977	11,939
1966-1971 ¹	8,517	7,648	6,426	7,166	9,230	6,915	8,628	8,868
		<u>Québec</u>				<u>Ontario</u>		
Tous les chefs de famille	9,523	7,306	8,104	7,689	8,959	7,872	8,281	8,637
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	9,344	7,290	9,719	7,659	8,893	7,832	9,118	8,799
Les deux parents nés au Canada	8,931	7,269	7,644	7,425	8,630	7,790	8,028	8,408
Un parent né au Canada	10,047	7,975	10,338	9,140	9,281	8,367	9,223	9,225
Deux parents nés à l'étranger	10,426	7,601	11,567	10,843	9,710	8,387	10,479	10,012
Période d'immigration	10,369	7,994	7,276	7,892	9,254	9,288	7,777	8,287
Avant 1946	9,678	7,891	9,330	9,145	8,685	8,854	8,827	8,742
1946-1960	11,414	8,532	7,528	8,157	9,914	9,550	8,084	8,583
1961-1965	10,481	8,004	6,765	7,303	9,506	10,055	7,239	7,868
1966-1971 ¹	9,121	7,172	5,787	6,522	8,450	9,122	6,444	7,161

Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 11.9. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée, par lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, selon le revenu total moyen d'un emploi des chefs de famille en 1970, Canada et régions, 1971 - fin

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Groupe ethnique							
	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total
	<u>Provinces des Prairies</u> \$				<u>Colombie-Britannique</u>			
Tous les chefs de famille	8,286	7,099	7,404	7,784	8,755	7,790	7,928	8,397
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	8,209	7,083	7,388	7,765	8,774	7,798	8,142	8,526
Les deux parents nés au Canada	7,918	6,947	6,648	7,371	8,436	7,662	7,452	8,129
Un parent né au Canada	8,449	7,536	7,808	8,141	8,940	8,103	8,428	8,767
Deux parents nés à l'étranger	8,640	7,565	7,836	8,123	9,210	8,334	8,575	8,925
Période d'immigration	8,744	7,491	7,440	7,855	8,681	7,691	7,641	8,070
Avant 1946	7,306	6,092	6,539	6,861	8,067	6,324	7,500	7,826
1946-1960	10,098	7,844	7,821	8,320	9,349	8,466	8,009	8,442
1961-1965	10,957	9,466	8,313	9,152	9,396	8,209	7,676	8,385
1966-1971 ¹	8,811	10,021	7,117	7,855	8,080	7,814	6,354	7,080
	<u>Yukon</u>							
Tous les chefs de famille	9,460	8,772	9,034	9,234				
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	9,468	8,717	8,894	9,193				
Les deux parents nés au Canada	9,366	8,649	7,836	8,771				
Un parent né au Canada	9,832	9,692	9,866	9,836				
Deux parents nés à l'étranger	9,350	6,270	10,338	9,759				
Période d'immigration	9,417	9,483	9,374	9,394				
Avant 1946	9,346	7,848	8,479	8,893				
1946-1960	9,583	10,682	9,997	9,882				
1961-1965	11,319	12,155	7,561	9,823				
1966-1971 ¹	8,362	9,031	8,012	8,239				

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Le tableau 11.10 présente les revenus moyens d'un emploi des chefs de famille par origine ethnique, génération et période d'immigration pour les régions métropolitaines. Les revenus moyens les plus élevés se trouvaient à Toronto, puis, dans l'ordre, à Vancouver, à Montréal et à Winnipeg. Si la période d'immigration et la génération est prise en compte, les Canadiens de naissance issus de parents nés au Canada présentaient la moyenne la plus élevée dans les quatre régions métropolitaines. Après une nouvelle détermination de l'origine ethnique, la moyenne la plus élevée dans les quatre régions métropolitaines a été atteinte par les Canadiens de naissance issus de deux parents nés au Canada et d'origine ethnique "autre", résidant à Toronto, qui gagnaient en moyenne \$12,008. Ils étaient suivis de près par des Montréalais appartenant à la même catégorie, qui gagnaient en moyenne \$11,651. À Vancouver, les Canadiens de naissance issus de deux parents nés au Canada et d'origine britannique ont réalisé la moyenne la plus élevée, soit \$9,863. À Winnipeg, les revenus moyens les plus élevés des chefs de famille étaient ceux des immigrants britanniques arrivés au pays entre 1946 et 1960. Dans les quatre régions métropolitaines, les revenus moyens les plus faibles ont été déclarés par les chefs de famille d'origine ethnique "autre", arrivés au Canada entre 1966 et 1971. Les personnes appartenant à ce groupe et résidant à Montréal présentaient les revenus moyens les plus faibles pour l'ensemble, soit \$5,661.

Étant donné l'importance de l'âge comme facteur déterminant du revenu d'un emploi, le tableau 11.11 présente les revenus moyens des chefs de famille selon l'âge (35-44 ans) par période d'immigration et génération, pour le Canada et les quatre grandes régions métropolitaines. La comparaison est limitée à la tranche d'âge 35-44 ans, qui constituait la catégorie où les revenus moyens d'un emploi étaient généralement les plus élevés. À l'échelle nationale ainsi qu'à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, la moyenne la plus élevée était atteinte par les chefs de famille immigrants arrivés au pays avant 1946. À Montréal, la moyenne la plus élevée revenait aux Canadiens de naissance issus de deux parents nés au Canada. Cette catégorie occupait le deuxième rang à l'échelle nationale et dans les trois autres régions métropolitaines. Les immigrants âgés de 35-44 ans et dont l'arrivée au Canada remontait à une période antérieure à 1946 n'étaient très probablement que des enfants à cette époque. Il s'ensuit que l'entrée au Canada au cours de l'enfance et le fait d'être né dans ce pays de deux parents immigrants semblent favoriser, dans une grande mesure, un niveau de revenu supérieur à la moyenne. À l'échelle nationale et dans les quatre régions métropolitaines, la cohorte d'immigrants la plus récente présentait les revenus moyens les plus bas et était suivie de celle des immigrants

TABLEAU 11.10. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée, par lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, selon le revenu total moyen d'un emploi des chefs de famille en 1970, RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Groupe ethnique							
	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total
		<u>Montréal</u>			‡	<u>Toronto</u>		
Tous les chefs de famille	10,226	7,856	8,197	8,343	9,863	8,324	8,474	9,235
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	10,158	7,845	10,451	8,482	10,003	8,269	10,740	10,038
Les deux parents nés au Canada	9,910	7,818	8,487	8,106	9,788	8,225	9,076	9,564
Un parent né au Canada	10,526	8,561	10,733	9,889	10,374	8,809	10,573	10,364
Deux parents nés à l'étranger	10,577	8,148	11,651	11,063	10,332	8,031	12,008	10,968
Période d'immigration	10,478	8,148	7,226	7,856	9,471	9,117	7,737	8,291
Avant 1946	9,920	8,639	9,495	9,545	9,280	9,829	9,491	9,368
1946-1960	11,470	8,606	7,483	8,109	10,199	9,631	8,189	8,736
1961-1965	10,510	8,026	6,655	7,186	9,151	8,833	7,072	7,564
1966-1971 ¹	9,068	7,004	5,661	6,357	8,176	8,042	6,252	6,870
		<u>Winnipeg</u>				<u>Vancouver</u>		
Tous les chefs de famille	8,549	6,936	7,707	7,999	9,268	7,971	8,125	8,778
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	8,536	6,946	8,079	8,181	9,330	7,979	8,574	9,043
Les deux parents nés au Canada	8,261	6,836	7,150	7,661	8,897	7,768	7,906	8,590
Un parent né au Canada	8,667	7,373	8,288	8,434	9,517	8,582	8,701	9,271
Deux parents nés à l'étranger	8,972	7,549	8,697	8,778	9,863	8,633	8,965	9,478
Période d'immigration	8,619	6,644	7,029	7,445	9,065	7,878	7,679	8,243
Avant 1946	8,116	6,716	7,455	7,706	8,710	7,129	7,835	8,365
1946-1960	9,757	7,027	7,149	7,604	9,681	8,247	8,104	8,617
1961-1965	9,056	6,211	6,832	7,277	9,421	7,740	7,444	8,219
1966-1971 ¹	7,727	6,075	5,981	6,555	8,039	8,176	6,247	6,946

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 11.11. Revenu moyen d'un emploi des chefs de famille, en 1970, âgés de 35-44 ans, par ordre de rang selon le lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance et la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, Canada, et RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Canada		Montréal		Toronto		Winnipeg		Vancouver	
	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang
Tous les chefs de famille	8,983	-	9,146	-	10,151	-	9,009	-	9,846	-
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	8,993	-	9,455	-	11,334	-	9,161	-	10,101	-
Les deux parents nés au Canada	8,539	6	9,040	4	10,897	4	8,768	5	10,062	4
Un parent né au Canada	9,705	3	10,750	3	11,622	3	9,190	3	10,068	3
Deux parents nés à l'étranger	10,120	2	12,160	1	11,939	2	9,607	2	10,162	2
Période d'immigration	8,955	-	8,187	-	8,958	-	8,531	-	8,899	-
Avant 1946	10,258	1	11,668	2	11,984	1	10,142	1	10,450	1
1946-1960	9,074	4	7,415	6	9,320	5	8,498	6	9,071	5
1961-1965	8,684	5	7,743	5	7,911	6	8,927	4	8,595	6
1966-1971 ¹	8,104	7	7,056	7	7,728	7	7,707	7	7,779	7

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

arrivés en 1961 et 1965, sauf à Winnipeg, où la cohorte entrée immédiatement après la guerre occupait l'avant-dernière place. Les Canadiens de naissance issus de deux parents nés au Canada se classaient au cinquième rang à l'échelle nationale et à Winnipeg, au quatrième à Montréal, à Vancouver et à Toronto.

Le tableau 11.12 présente une analyse plus détaillée des revenus moyens selon l'âge des chefs de famille par origine ethnique. À l'échelle nationale et dans les quatre régions métropolitaines, les populations juives nées au Canada et à l'étranger occupaient la première place, sauf à Montréal, où la population juive née à l'étranger se classait deuxième, après celle née à l'étranger d'origine scandinave. À l'échelle nationale chez les Canadiens de naissance, la population juive était suivie, dans l'ordre, des Asiatiques, des Italiens, d'autres ethnies de l'Europe de l'Est et de l'Europe du Sud. Les Canadiens de naissance d'origine britannique venaient au sixième rang. Ces données indiquent que le "statut à l'entrée" inférieur des vagues antérieures d'immigrants provenant d'Asie et d'Europe de l'Est et du Sud n'a nullement empêché leurs descendants nés au Canada de retirer de bons revenus. Par contre, le classement élevé de ces groupes indique qu'il y a peut-être même eu un effort concerté de leur part pour surmonter les désavantages ou les problèmes d'adaptation que la génération parentale aurait pu connaître, si bien que ces groupes ethniques ont mieux réussi que la moyenne. Les revenus moyens les plus bas parmi les chefs de famille âgés de 35-44 ans ont été observés chez les Amérindiens et les Inuit, qui gagnaient en moyenne \$5,070. Venaient ensuite les Canadiens français, avec une moyenne de \$8,154. Les chefs de famille nés au Canada et originaires de Belgique et d'autres pays de l'Europe du Nord-Ouest ont également déclaré des revenus très bas.

À l'échelle nationale, les revenus moyens les plus élevés parmi les immigrants appartiennent, dans l'ordre, aux groupes juif, britannique, scandinave, ou provenant d'autres pays d'Europe centrale et d'Allemagne. Les moyennes les plus basses ont été observées chez d'autres immigrants de l'Europe de l'Est, d'Italie et d'autres pays de l'Europe du Sud de même que chez les personnes d'origine amérindienne nées à l'extérieur du Canada. Les Britanniques nés à l'étranger avait un revenu moyen supérieur (\$10,625) à celui des Canadiens de naissance d'origine britannique (\$9,390). Les personnes nées à l'étranger d'origine centre-européenne, scandinave, allemande, hollandaise, russe, nord-européenne, est-européenne, française et amérindienne ont également déclaré un revenu supérieur à leurs homologues nés au Canada. Toutefois, le revenu moyen global pour les chefs de famille âgés de 35-44 ans était plus élevé pour les Canadiens de naissance (\$8,993) que pour les personnes nées à l'étranger (\$8,955).

TABLEAU 11.12. Revenu moyen d'un emploi des chefs de famille, en 1970, âgés de 35-44 ans, selon le lieu de naissance et le groupe ethnique, et ordre de rang par groupe ethnique, Canada, et RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971

Groupe ethnique	Canada				Montréal				Toronto				Winnipeg				Vancouver			
	Canadiens de naissance		Nés à l'extérieur du Canada		Canadiens de naissance		Nés à l'extérieur du Canada		Canadiens de naissance		Nés à l'extérieur du Canada		Canadiens de naissance		Nés à l'extérieur du Canada		Canadiens de naissance		Nés à l'extérieur du Canada	
	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang
Juif	17,099	1	13,101	1	15,845	1	12,106	2	19,098	1	13,148	1	17,307	1	14,176	1	15,413	1	13,277	1
Asiatique	10,129	2	8,305	13	12,174	2	7,824	15	10,447	12	7,733	14	11,826	3	9,734	3	8,556	17	6,957	15
Italien	10,075	3	7,293	16	8,791	17	6,059	17	11,131	7	7,549	16	9,337	6	6,981	13	10,317	4	7,926	12
Autres pays de l'Europe de l'Est	9,696	4	8,170	15	10,796	8	8,059	13	11,283	5	8,441	13	9,214	7	6,271	16	9,581	8	7,996	11
Autres pays de l'Europe du Sud	9,451	5	6,711	17	9,067	15	6,021	18	9,791	15	6,722	17	16,051	2	5,959	17	10,784	2	6,942	16
Britannique	9,390	6	10,625	2	10,997	7	11,446	3	11,176	6	10,615	4	9,585	4	10,627	2	10,429	3	10,148	2
Autres pays de l'Europe centrale	9,333	7	9,401	4	10,350	11	10,232	6	10,990	8	9,697	9	8,791	9	7,168	12	9,213	12	8,752	8
Scandinave	9,234	8	9,913	3	11,176	3	12,540	1	10,926	9	11,242	2	9,518	5	8,374	6	10,042	5	9,462	4
Polonais	9,178	9	8,615	11	11,164	6	8,154	12	10,715	11	9,062	10	8,235	13	7,509	9	9,171	13	8,662	9
Ukrainien	9,071	10	8,184	14	10,728	9	8,000	14	10,793	10	8,566	12	7,987	14	7,281	10	9,439	9	7,363	14
Allemand	8,977	11	9,333	5	11,175	4	10,003	8	11,730	4	10,110	7	8,999	8	8,494	5	9,285	10	9,245	5
Hongrois	8,960	12	8,384	12	9,564	14	8,729	10	12,196	2	8,726	11	7,794	15	6,916	14	8,831	16	8,069	10
Hollandais	8,844	13	9,253	6	11,174	5	11,212	4	10,331	13	10,407	6	8,238	12	8,632	4	9,988	6	9,025	6
Tous les autres	8,763	14	8,632	10	9,942	12	8,176	11	9,466	16	7,607	15	8,388	11	6,643	15	9,924	7	9,726	3
Russe	8,659	15	9,136	8	10,657	10	10,525	5	11,865	3	10,466	5	7,403	17	7,217	11	8,942	15	6,430	17
Belge et autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	8,427	16	8,792	9	9,640	13	10,070	7	9,811	14	10,025	8	8,619	10	7,772	8	9,271	11	7,834	13
Français	8,154	17	9,205	7	8,825	16	8,895	9	9,176	17	11,229	3	7,634	16	8,329	7	9,150	14	9,007	7
Amérindien et Inuit	5,070	18	6,539	18	8,050	18	7,226	16	7,350	18	5,417	18	4,997	18	3,850	18	7,008	18	4,115	18
Total	8,993		8,955		9,455		8,187		11,334		8,958		9,161		8,531		10,101		8,899	

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

L'avantage global des chefs de famille nés au Canada dans le groupe d'âge 35-44 ans est demeuré quand les RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver ont été comparées. Cependant malgré la variation considérable de l'ordre de rang, le groupe juif occupait toujours la première place et les Amérindiens et les Inuit, la dernière. Les Canadiens de naissance d'origine asiatique, italienne, sud-européenne et est-européenne n'avaient pas un rang aussi élevé dans les régions métropolitaines qu'à l'échelle nationale. Cette situation indiquerait que la mobilité vers le haut réalisée par la deuxième génération et les suivantes était en partie une conséquence de l'urbanisation relativement élevée de ces groupes de Canadiens de naissance comparativement aux groupes fondateurs et à ceux d'autres origines ethniques. Néanmoins, même dans les régions métropolitaines, ces ethnies amélioreraient leur classement quand les Canadiens de naissance étaient comparés avec les personnes nées à l'étranger de la même origine ethnique. Les Canadiens de naissance d'origine asiatique résidant à Vancouver constituaient la seule exception, avec une chute de la quinzième place parmi les personnes nées à l'extérieur du Canada à la dix-septième chez les Canadiens de naissance.

Les comparaisons selon l'âge précis à l'échelle métropolitaine aident dans une plus grande mesure à comprendre le dynamique de l'avancement économique entre les générations que les comparaisons globales des groupes ethniques à l'échelle nationale et sans tenir compte de l'âge. Néanmoins, une comparaison d'ensemble du classement des revenus d'un emploi des chefs de famille par groupe ethnique, pour la population prise globalement et pour les Canadiens de naissance et les personnes nées à l'étranger pris individuellement, apparaît au tableau 11.13 et au graphique 11.2. Même en l'absence du compte tenu du groupe d'âge, les personnes d'origine juive conservaient la première place, qu'il s'agît de Canadiens de naissance ou de personnes nées à l'étranger. Le deuxième rang pour la population totale était occupée par les personnes d'origine britannique, mais les Canadiens de naissance de cette origine ne se classaient que sixième après les personnes originaires de l'Europe du Sud. Les Asiatiques nés au Canada détenaient la deuxième place et les Asiatiques nés à l'étranger, la quatorzième, donnant au groupe d'origine asiatique une neuvième place globalement. À l'échelle nationale, les autres groupes d'Europe centrale, de Scandinavie et de Hollande occupaient la troisième, la quatrième et la cinquième place respectivement. Toutefois, les Canadiens de naissance appartenant à ces ethnies avaient un rang inférieur à leurs homologues nés à l'étranger. Au bas de l'échelle se trouvaient les Canadiens de naissance d'origine amérindienne et inuit, mais ce groupe occupait le dix-septième rang parmi les personnes nées à l'étranger, certaines

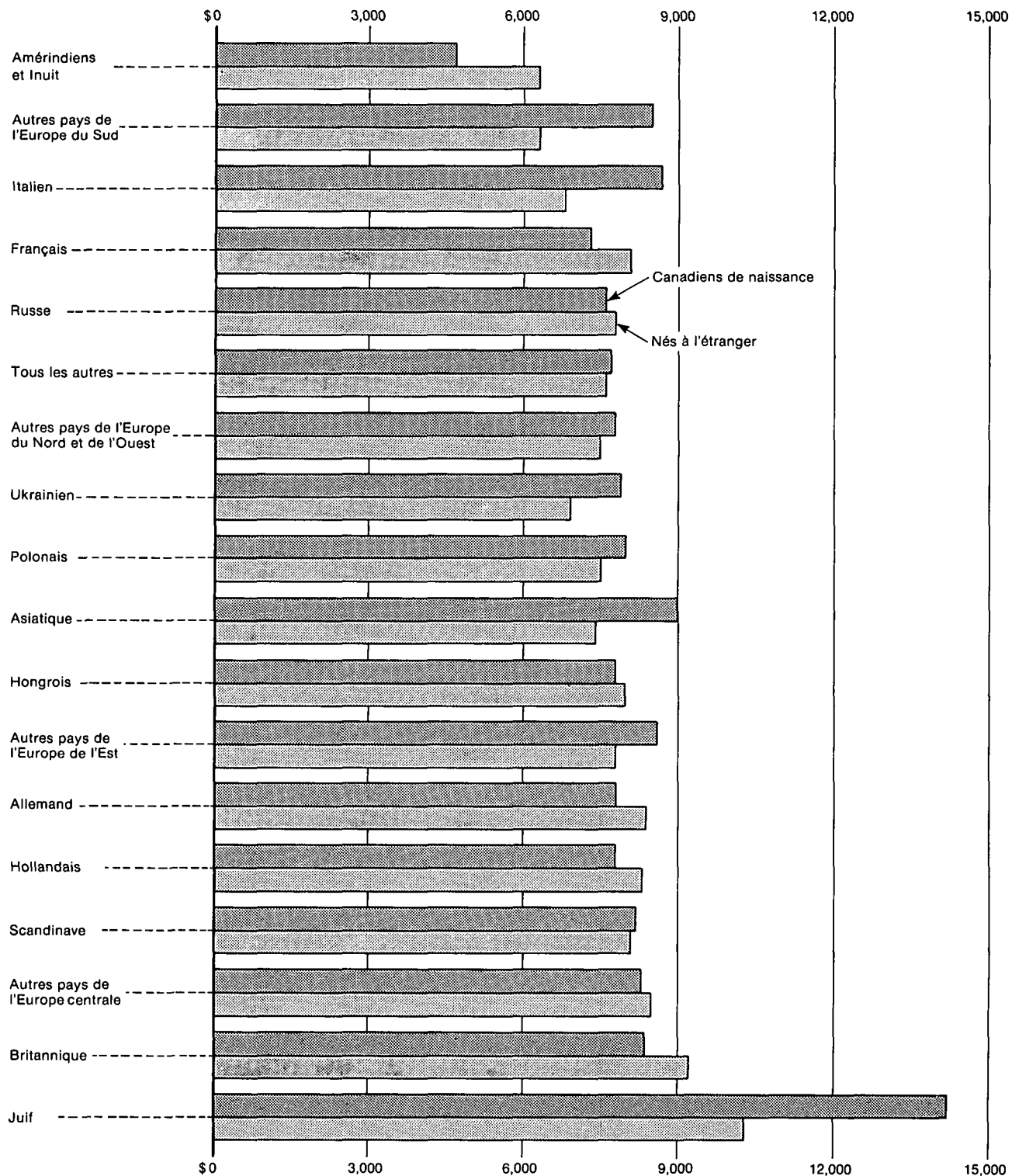
TABLEAU 11.13. Revenu moyen total d'un emploi des chefs de famille, en 1970, pour tous les âges, selon le lieu de naissance et le groupe ethnique, et ordre de rang par groupe ethnique, Canada, 1971

Groupe ethnique	Total Canada		Canadiens de naissance		Nés à l'extérieur du Canada	
	\$	Rang	\$	Rang	\$	Rang
Juif	12,368	1	14,196	1	10,339	1
Britannique	8,500	2	8,376	6	9,151	2
Autres pays de l'Europe centrale	8,401	3	8,255	7	8,501	3
Scandinave	8,153	4	8,171	8	8,103	7
Hollandais	8,081	5	7,787	14	8,275	5
Allemand	8,047	6	7,848	11	8,398	4
Autres pays de l'Europe de l'Est	8,017	7	8,557	4	7,790	10
Hongrois	7,949	8	7,842	12	7,994	8
Asiatique	7,857	9	9,035	2	7,441	14
Polonais	7,754	10	8,002	9	7,470	13
Ukrainien	7,713	11	7,936	10	6,893	15
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	7,684	12	7,788	13	7,519	12
Tous les autres	7,662	13	7,704	15	7,597	11
Russe	7,617	14	7,557	16	7,811	9
Français	7,307	15	7,282	17	8,122	6
Italien	7,212	16	8,712	3	6,817	16
Autres pays de l'Europe du Sud	6,508	17	8,491	5	6,266	18
Américain et Inuit	4,745	18	4,686	18	6,297	17
Total	8,042		8,009		8,153	

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Graphique 11.2

Revenu moyen d'un emploi des chefs de famille, par groupe ethnique et lieu de naissance, Canada, 1970



Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées

ethnies de l'Europe du Sud se classant dernières parmi les immigrants. Les Italiens nés à l'étranger se classaient aux échelons inférieurs, mais les Canadiens de naissance d'origine italienne ou appartenant à d'autres ethnies de l'Europe du Sud s'élevaient à la troisième et à la cinquième place respectivement. La corrélation d'ordre de rang de Spearman entre le revenu total moyen d'un emploi des personnes nées à l'étranger et celui des Canadiens de naissance par origine ethnique était de 0.29. Le faible degré de cette corrélation renforce l'hypothèse d'une mobilité substantielle entre les générations de personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger appartenant à la même ethnie. Les tableaux antérieurs, qui présentent des comparaisons selon l'âge aux échelles nationale et métropolitaine, corroborent cette conclusion.

11.2.3. Revenu de la famille

Le niveau de revenu familial était en 1970 étroitement relié au nombre de salariés dans la famille. Neuf pour cent de toutes les familles au Canada en 1970 ne comptaient aucun salarié. Quarante-trois pour cent des familles ne possédaient qu'un seul salarié, 38 %, deux, 8 %, trois et 3 %, quatre ou plus. Aucune différence significative n'est apparue entre les familles composées de Canadiens de naissance et celles constituées de personnes nées à l'étranger dans la répartition selon le revenu total de la famille, mais il existait des variations au niveau du lien entre le revenu et le nombre de salariés dans la famille. Ce phénomène était particulièrement apparent dans les catégories de revenu maximal et minimal. Les familles dont le revenu était inférieur à \$5,000 en 1970 constituaient environ 23 % des familles de Canadiens de naissance et de personnes nées à l'étranger. Cependant, parmi les familles appartenant à cette catégorie de faible revenu familial, 41 % de celles constituées de personnes nées à l'étranger comptaient un seul salarié comparativement à 29 % dans le cas des familles de Canadiens de naissance. Par contre, les familles dont le revenu total atteignait \$36,000 ou davantage représentaient moins de 1 % de toutes les familles. Toutefois, parmi ces familles très privilégiées, 71 % composées de personnes nées à l'étranger comparativement à 63 % constituées de Canadiens de naissance comptaient deux salariés ou plus (d'après la bande-échantillon à grande diffusion (1 % du recensement), non compris l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest).

Comme le revenu d'un emploi des chefs de famille, celui des familles variait considérablement selon les régions au Canada. Le revenu national moyen pour la famille était de \$10,014 en 1970. La moyenne la plus basse, soit \$7,764, a été

observée dans les provinces de l'Atlantique et la moyenne la plus élevée, soit \$11,477, au Yukon. Les familles du Québec et des provinces des Prairies gagnaient un peu moins que la moyenne nationale, tandis que celles d'Ontario et de Colombie-Britannique dépassaient légèrement la moyenne. Les revenus familiaux les plus élevés dans l'ensemble ont été déclarés par les familles immigrantes, arrivées au Canada entre 1961 et 1965, dont l'origine ethnique était "autre" (c'est-à-dire ni britannique, ni française) et qui résidaient dans les provinces de l'Atlantique. Ce groupe peu nombreux gagnait \$14,000 par famille, soit 46 % au-dessus de la moyenne nationale et 88 % au-dessus de celle des provinces de l'Atlantique. Par contraste, les familles résidant dans ces provinces et dont les membres étaient Canadiens de naissance et possédaient deux parents nés au Canada gagnaient 96 % de la moyenne des revenus par famille dans les provinces de l'Atlantique et seulement 75 % de la moyenne nationale. Dans les provinces de l'Atlantique, le Québec, les Prairies et le Yukon, les familles constituées de personnes nées à l'étranger avaient un revenu plus élevé que les familles constituées de Canadiens de naissance. Cependant, le cas inverse se produisait en Ontario et en Colombie-Britannique. Dans toutes les provinces, le Canadien de naissance issu de deux parents nés à l'étranger avait toujours un revenu supérieur à la moyenne pour les autres générations de Canadiens de naissance. Cette tendance était particulièrement marquée parmi les Québécois de deuxième génération de la catégorie ethnique "autre" appartenant à une famille dont le revenu moyen atteignait \$14,005.

L'avantage relatif des familles dont le chef était né au Canada de deux parents immigrants est demeuré dans les régions métropolitaines, comme le montre le tableau 11.14. À Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, c'est la deuxième génération qui avait la moyenne la plus élevée dans chaque cas quand les générations de Canadiens de naissance et les périodes d'immigration des personnes nées à l'étranger étaient comparées. Cependant, après introduction d'autres déterminations ethniques, il semblait qu'à Montréal et à Toronto, le Canadien de naissance dont les deux parents étaient immigrants mais d'origine autre que française ou britannique avait le revenu moyen le plus élevé par famille. À Vancouver, la deuxième génération d'origine britannique présentait la moyenne la plus élevée. Il en était de même à Winnipeg, sauf que les immigrants britanniques arrivés au Canada entre 1946 et 1960 tiraient le revenu moyen le plus élevé par famille dans cette région métropolitaine.

TABLEAU 11.14. Chefs de famille dans la population active totale expérimentée par lieu de naissance des parents, et chefs de famille nés à l'étranger dans la population active totale expérimentée par période d'immigration, selon le revenu familial total moyen d'un emploi, RMR de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Groupe ethnique								
	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total	Britan- nique	Fran- çais	Autres	Total	
	<u>Montréal</u>				\$	<u>Toronto</u>			
Tous les chefs de famille	12,397	9,857	10,516	10,447	12,439	10,712	10,918	11,749	
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	12,347	9,828	12,663	10,521	12,523	10,644	13,226	12,543	
Les deux parents nés au Canada	12,046	9,797	10,418	10,103	12,252	10,576	11,321	11,993	
Un parent né au Canada	12,652	10,681	12,724	11,984	12,883	11,498	13,011	12,866	
Les deux parents nés à l'étranger	12,989	10,043	14,113	13,481	13,047	10,221	14,677	13,663	
Période d'immigration	12,579	10,582	9,598	10,189	12,205	11,677	10,169	10,818	
Avant 1946	12,204	11,216	12,021	11,990	12,054	12,184	12,405	12,195	
1946-1960	13,569	11,054	9,859	10,454	13,008	12,404	10,672	11,307	
1961-1965	12,514	10,330	9,128	9,596	11,896	11,225	9,379	9,972	
1966-1971 ¹	10,908	9,392	7,864	8,525	10,696	10,539	8,473	9,184	
	<u>Winnipeg</u>					<u>Vancouver</u>			
Tous les chefs de famille	10,688	8,895	9,739	10,070	11,408	9,802	10,058	10,826	
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	10,688	8,907	10,084	10,250	11,464	9,797	10,522	11,107	
Les deux parents nés au Canada	10,382	8,709	8,978	9,645	10,930	9,561	9,578	10,526	
Un parent né au Canada	10,730	9,709	10,157	10,466	11,566	10,389	10,648	11,285	
Les deux parents nés à l'étranger	11,225	9,871	10,890	10,995	12,232	10,686	11,102	11,747	
Période d'immigration	10,689	8,587	9,117	9,526	11,226	9,853	9,601	10,261	
Avant 1946	10,299	8,780	9,627	9,881	10,962	9,020	10,239	10,670	
1946-1960	11,894	8,887	9,252	9,710	11,853	10,113	9,932	10,556	
1961-1965	10,752	7,745	8,971	9,322	11,392	10,178	9,409	10,191	
1966-1971 ¹	9,545	8,072	7,868	8,416	10,077	10,150	8,068	8,849	

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

11.3. Familles économiques⁴ et personnes seules:
la répartition des faibles revenus

Le Canada ne possède pas un "seuil de pauvreté" officiel, mais Statistique Canada a effectué, sur la répartition des faibles revenus, des études qui s'appuient sur son enquête périodique des dépenses familiales et sur le recensement de 1961 (B.F.S., 1963; Podoluk, 1968). Dans ces études, les familles à faible revenu ont été définies comme celles où, en moyenne, la majeure partie du revenu sert à se procurer le strict nécessaire comme la nourriture, les vêtements et un logement. L'enquête des dépenses familiales effectuée en 1959 a montré que la plupart des familles consacraient environ la moitié de leur revenu à l'achat de ces nécessités. En définissant les limites d'inclusion pour un seuil des faibles revenus par rapport à la taille de la famille, il était supposé que les familles ou les personnes seules qui consacraient en moyenne 70 % ou plus de leur revenu à l'achat de nécessités étaient possiblement "dans la gêne" (Podoluk, 1968, p. 185). Ces personnes auraient un "revenu discrétionnaire" très limité après paiement des nécessités. L'analyse des données du recensement de 1961 a donc indiqué qu'une personne seule dont le revenu était inférieur à \$1,500, une famille de deux personnes retirant un revenu inférieur à \$2,500, et des familles de trois, quatre, cinq personnes ou plus dont le revenu était inférieur à \$3,000, \$3,500 ou \$4,000 respectivement se trouvaient sous le "seuil des faibles revenus". La présente étude ne tient pas compte des différences dans les tendances des dépenses familiales entre les régions rurales et urbaines ou entre les agglomérations urbaines de différentes tailles.

À l'aide des critères déjà mentionnés, il a été déterminé qu'en 1961, 25.3 % des familles et 43.5 % des personnes seules vivaient sous le seuil des faibles revenus. (Ces chiffres incluent le Yukon mais non les Territoires du Nord-Ouest.) Des études subséquentes, effectuées par Statistique Canada à l'aide de l'enquête périodique sur les dépenses des familles et utilisant les mêmes critères, ont indiqué une baisse significative dans la fréquence des familles à faible revenu entre 1961 et 1971. La proportion de toutes les familles vivant sous le seuil des faibles revenus a été évaluée à 18.4 % en 1967 et 15.9 % en 1971. La proportion de personnes seules vivant sous ce même seuil est tombée à 39 % en 1967 et n'était plus que de 37.6 % en 1971. Il y a eu très peu de changement au cours de cette période dans les facteurs associés à la répartition des faibles revenus. Pendant toute la décennie, la proportion de familles et de personnes seules vivant sous le seuil de faibles revenus était

Voir note(s) à la page 428.

plus élevée dans les régions rurales et les petites villes que dans les grandes agglomérations. La proportion de ces mêmes personnes était particulièrement forte dans les provinces de l'Atlantique. C'est en Ontario et en Colombie-Britannique qu'elle était la plus faible, bien que dans cette dernière province, la proportion de personnes seules ayant un faible revenu s'établissait à un niveau légèrement supérieur à la moyenne (Perspective Canada 1974, p. 156-170). Les caractéristiques individuelles associées à un revenu faible étaient presque toujours les mêmes. Les personnes âgées, particulièrement celles qui demeuraient seules, les femmes chefs de famille, les chômeurs et les personnes peu scolarisées étaient plus susceptibles de déclarer un revenu faible.

Les études antérieures sur les dépenses des familles et la répartition des faibles revenus au Canada n'ont pas abordé la question des variations ethniques ni comparé les immigrants avec la population née au Canada. Quelques études particulières ont attiré l'attention sur la pauvreté absolue et relative de certaines minorités. La pauvreté chronique et la dépendance à l'égard de l'assistance sociale d'un grand nombre d'autochtones sont bien connues (Elliott, 1971; Hawthorn, 1966-67; Dosman, 1972). Diverses études ont mis en lumière les problèmes économiques de la population noire canadienne (Henry, 1973; Clairmont et Magill, 1974). Kalbach (1970) mentionne le niveau inférieur du revenu total tiré d'un emploi des immigrants d'après-guerre et le fait que les années cruciales sont les cinq premières, alors que les revenus totaux présentent l'écart le plus grand. Cependant, l'auteur n'a pas examiné la répartition des revenus des familles ou la fréquence des faibles revenus en soi. Une étude longitudinale effectuée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration sur un échantillon des immigrants arrivés en 1969 a mesuré la répartition des faibles revenus peu après l'arrivée au Canada et à des intervalles réguliers pendant trois ans (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 61). Cette étude a révélé que, six mois après leur arrivée au Canada, 22 % des immigrants de l'échantillon avaient des revenus, à l'échelle individuelle ou familiale, qui les situaient sous le seuil des faibles revenus. Toutefois, dans le cas de cette cohorte particulière, la capacité de retirer un revenu d'un emploi a augmenté si rapidement qu'à la fin de la deuxième année de résidence au Canada, seulement 5 % se trouvaient sous le seuil des faibles revenus. À la fin de la troisième année, la proportion n'était plus que de 4 %. L'étude a également montré qu'au cours de la première année de séjour au Canada, les faibles revenus découlaient surtout du bas niveau des salaires, mais les années suivantes, après réduction de la proportion des personnes vivant sous le seuil des faibles revenus, le principal responsable était le chômage (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 62).

À l'origine, les limites du seuil des faibles revenus s'appuyaient sur les données montrant qu'en 1959, il existait un rapport global dépenses/revenu de 50 % dans le cas des nécessités. Dix ans plus tard, une chute de 8 points de pourcentage se produisait, ramenant le rapport dépenses/revenu à 42 %. Afin de conserver la différence initiale de 20 points de pourcentage entre le rapport global dépenses/revenu et le critère du faible revenu, ce dernier a été ramené de 70 % à 62 %. En révisant les limites du seuil des faibles revenus, l'étude traite également de la variation selon l'importance du lieu de résidence, facteur qui n'avait pas été inclus au début. En outre, le critère de la taille de la famille a été étendu pour différencier les familles de six, sept ou plus. Chaque année depuis 1961, les limites du seuil des faibles revenus ont également été adaptées en fonction de l'indice des prix à la consommation. Les limites pour 1970, utilisées dans la présente étude des données du recensement de 1971, varient d'un minimum de \$1,953 pour une personne seule dans une région rurale à un maximum de \$7,953 pour une famille de sept membres ou plus dans une ville de 500,000 habitants ou plus⁵. (Les totalisations spéciales préparées par Statistique Canada pour cette analyse excluent les familles et les personnes seules résidant dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.) À la lumière de ces critères révisés, il est apparu que 19.2 % de toutes les familles économiques au Canada en 1970 et 44.4 % des personnes n'en faisant pas partie étaient sous le seuil révisé des faibles revenus. Au total, 977,000 familles et 740,000 personnes seules ont indiqué des revenus inférieurs aux limites. Étant donné la taille moyenne des familles de chaque catégorie, environ quatre millions de personnes vivaient sous le seuil révisé des faibles revenus.

Dans l'ensemble du Canada, 17.9 % des familles dont le chef était né à l'étranger et 19.6 % des familles dont le chef était un Canadien de naissance se trouvaient sous le seuil des faibles revenus en 1970. Parmi les personnes seules ne vivant pas dans une famille, 47.7 % de celles nées à l'étranger se trouvaient sous ce seuil comparativement à 43.4 % des Canadiens de naissance. Les immigrants d'avant-guerre étaient particulièrement vulnérables à ce point de vue, probablement à cause du grand nombre de personnes âgées de cette catégorie. Parmi les immigrants d'avant-guerre, 23.9 % de ceux qui habitaient avec une famille et 61.2 % de ceux qui demeuraient seuls se trouvaient sous le seuil des faibles revenus. Les immigrants asiatiques qui ne faisaient pas partie d'une famille vivaient la situation la plus grave: 70.8 % d'entre eux ont indiqué des revenus faibles. Ce sont les familles immigrantes provenant du Royaume-Uni et arrivées au Canada entre 1946 et 1965 qui ont déclaré le Voir note(s) à la page 428.

moins souvent un faible revenu. Les familles nouvellement arrivées et non originaires du Royaume-Uni ou d'Allemagne tendaient à avoir des revenus faibles dans une proportion supérieure à la moyenne. Toutefois, bien que les immigrants arrivés entre 1966 et 1971 qui ne faisaient pas partie d'une famille étaient plus susceptibles d'avoir des revenus faibles que ceux intégrés à une famille, la proportion n'était pas exceptionnellement élevée comparativement à d'autres personnes seules, à l'exception de celles originaires de l'Europe du Sud, des États-Unis et de "tous les autres" pays. Le groupe des États-Unis incluait probablement une portion appréciable de "réfractaires", tandis que la catégorie "tous les autres" comprenait les immigrants des Antilles et de certaines parties de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Les tableaux 11.15 et 11.16 comparent les immigrants du Québec avec ceux des autres provinces quant à la fréquence des faibles revenus. Au Québec, 22.1 % des familles dont le chef était Canadien de naissance se trouvaient sous le seuil des faibles revenus comparativement à 20 % des personnes nées à l'étranger. Parmi ceux non intégrés à une famille, 47.9 % des Canadiens de naissance et 46.8 % des personnes nées à l'étranger appartenaient à cette catégorie. La situation était comparable quant aux familles dans le reste du Canada, où 18.4 % de celles dont le chef était né au Canada et 17.6 % de celles dont le chef était né à l'étranger retiraient des faibles revenus. Parmi les personnes seules résidant à l'extérieur du Québec, 31.4 % des Canadiens de naissance et 48.2 % des personnes nées à l'étranger étaient sous le seuil des faibles revenus. Donc, la proportion des Canadiens de naissance vivant sous ce seuil était supérieure à celle des personnes nées à l'extérieur dans tous les cas sauf celui des personnes seules résidant à l'extérieur du Québec. Il semblerait que cette situation soit le résultat de la résidence dans d'autres provinces d'un grand nombre d'immigrants d'avant-guerre non intégrés à des familles économiques et qui, dans une proportion de 61.5 %, vivaient sous le seuil des faibles revenus. Les immigrants arrivés avant 1946 et originaires des pays de l'Europe du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du centre, y compris la Pologne, ainsi que les immigrants asiatiques semblaient particulièrement vulnérables s'ils ne pouvaient compter sur une aide familiale. Parmi les familles économiques arrivées avant la guerre et originaires d'Italie et d'autres pays de l'Europe du Sud qui résidaient au Québec, de même que celles établies dans d'autres provinces et originaires de l'Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et de l'Est, une proportion supérieure à la moyenne vivait sous le seuil des faibles revenus.

TABLEAU 11.15. Pourcentage de familles économiques et de la population non intégrée à une famille économique vivant sous le seuil des faibles revenus en 1970, selon le lieu de naissance, compte tenu de la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, Québec, 1971

Période d'immigration	États-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Pologne	Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	Italie	Autres pays de l'Europe du Sud	Asie	Autres	Total pour tous les lieux de naissance
<u>Familles économiques¹</u>											
Total des personnes nées à l'étranger	21.7	13.0	12.3	15.0	17.8	18.0	22.6	33.6	24.3	20.0	19.9
Avant 1946	22.7	17.4	15.0	20.8	20.9	22.0	27.6	32.0	25.5	19.7	21.0
1946-1960	14.7	8.1	10.9	13.2	14.8	14.9	20.5	30.5	27.6	14.2	16.8
1961-1965	15.5	6.0	13.5	12.8	21.4	14.1	24.3	29.1	15.3	13.9	19.1
1966-1971 ²	24.2	12.3	21.1	17.5	33.8	26.3	28.8	41.7	25.9	27.7	26.7
<u>Population non intégrée à une famille économique³</u>											
Total des personnes nées à l'étranger	55.4	44.9	31.2	35.2	47.5	44.8	45.7	44.7	40.6	46.8	44.3
Avant 1946	60.3	58.4	52.9	60.8	58.3	58.4	69.3	53.6	62.5	50.9	59.0
1946-1960	36.1	24.7	28.8	30.1	38.0	36.4	40.1	32.1	37.8	33.9	32.4
1961-1965	35.6	17.7	18.6	22.2	45.8	36.8	34.6	35.8	30.6	31.3	29.0
1966-1971 ²	48.4	25.0	27.3	31.7	35.3	32.6	42.2	52.2	39.4	54.2	41.6

¹Compte tenu de la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger.

²Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

³Compte tenu de la période d'immigration de la population née à l'étranger.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 11.16. Pourcentage de familles économiques et de la population non intégrée à une famille économique vivant sous le seuil des faibles revenus en 1970, selon le lieu de naissance, compte tenu de la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger, autres provinces, 1971

Période d'immigration	États-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	Pologne	Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	Italie	Autres pays de l'Europe du Sud	Asie	Autres	Total pour tous les lieux de naissance
<u>Familles économiques¹</u>											
Total des personnes nées à l'étranger	23.8	14.0	13.5	18.8	20.1	20.6	15.0	20.8	23.6	20.3	17.6
Avant 1946	25.0	19.6	28.0	30.9	28.7	30.9	21.5	21.3	26.2	22.7	24.2
1946-1960	15.3	7.9	11.1	13.8	12.3	12.6	12.9	16.7	22.5	12.4	12.0
1961-1965	16.1	7.3	11.8	13.5	14.5	15.2	15.5	17.4	12.4	13.2	13.0
1966-1971 ²	26.7	12.3	14.8	19.9	25.0	22.1	20.5	29.3	26.8	27.2	21.4
<u>Population non intégrée à une famille économique³</u>											
Total des personnes nées à l'étranger	53.8	48.9	34.9	48.1	53.7	51.1	38.3	38.2	46.2	44.3	48.2
Avant 1946	57.2	59.7	61.2	65.9	65.1	67.8	61.6	55.4	71.5	53.8	61.5
1946-1960	41.6	29.1	28.7	29.2	33.7	34.3	32.8	29.6	39.1	27.4	31.2
1961-1965	34.8	19.0	19.6	17.1	39.8	37.1	27.8	21.5	24.3	24.2	24.1
1966-1971 ²	48.1	27.8	28.8	34.9	44.0	32.8	28.0	44.1	42.2	49.7	38.9

¹Compte tenu de la période d'immigration des chefs de famille nés à l'étranger.

²Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

³Compte tenu de la période d'immigration de la population née à l'étranger.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

11.3.1. Variation ethnique et de génération parmi les personnes retirant de faibles revenus⁵

On a remarqué que, parmi les familles économiques dont le chef était un Canadien de naissance, 19.6 % se trouvaient sous le seuil des faibles revenus. Toutefois, il existait des différences appréciables du point de vue de la génération. La proportion de personnes vivant sous le seuil des faibles revenus atteignait 21 % dans le cas de celles dont les deux parents étaient nés au Canada mais seulement 15 % chez celles appartenant à la deuxième génération. Parmi les personnes non intégrées à une famille économique, les proportions étaient de 45 % pour la troisième génération et les suivantes et de 38 % pour la deuxième génération. Étant donné la prédominance des Canadiens de naissance dans l'ensemble de la population, ces derniers constituaient 79 % des familles économiques retirant un revenu faible, mais seulement 74 % des personnes seules, ce qui reflète les problèmes particuliers des personnes nées à l'étranger arrivés au Canada avant 1946, ayant atteint l'âge d'or et n'habituant pas avec une famille.

Les personnes les plus susceptibles de déclarer des faibles revenus étaient celles de la troisième génération et des suivantes, d'origine ethnique "autre", qui formaient un groupe où 47.7 % retiraient des revenus faibles. Il faut remarquer que les autochtones et la population noire canadienne constituaient une portion considérable de cette catégorie. Ce sont les immigrants d'origine britannique arrivés au Canada entre 1946 et 1965 qui se retrouvaient le plus rarement sous le seuil des faibles revenus. Il en était ainsi des personnes seules ainsi que des familles. Cependant, c'était encore les immigrants asiatiques d'avant-guerre (75.8 %) et les personnes appartenant à la troisième génération et aux suivantes d'origine "autre" (61.8 %) qui déclaraient le plus souvent des revenus faibles.

Bien qu'il ait été montré qu'au Québec, les chefs de famille du groupe fondateur canadien-français avaient des revenus moyens comparativement faibles, les données indiquent qu'ils n'étaient pas sur-représentés proportionnellement parmi les familles économiques qui se classaient sous le seuil des faibles revenus, même s'ils constituaient le groupe individuel le plus considérable. Toutefois, les personnes d'origine juive et britannique et celles originaires d'autres pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord de même que les Asiatiques nés au Canada présentaient la plus petite proportion de ceux retirant des faibles revenus. Une autre différence

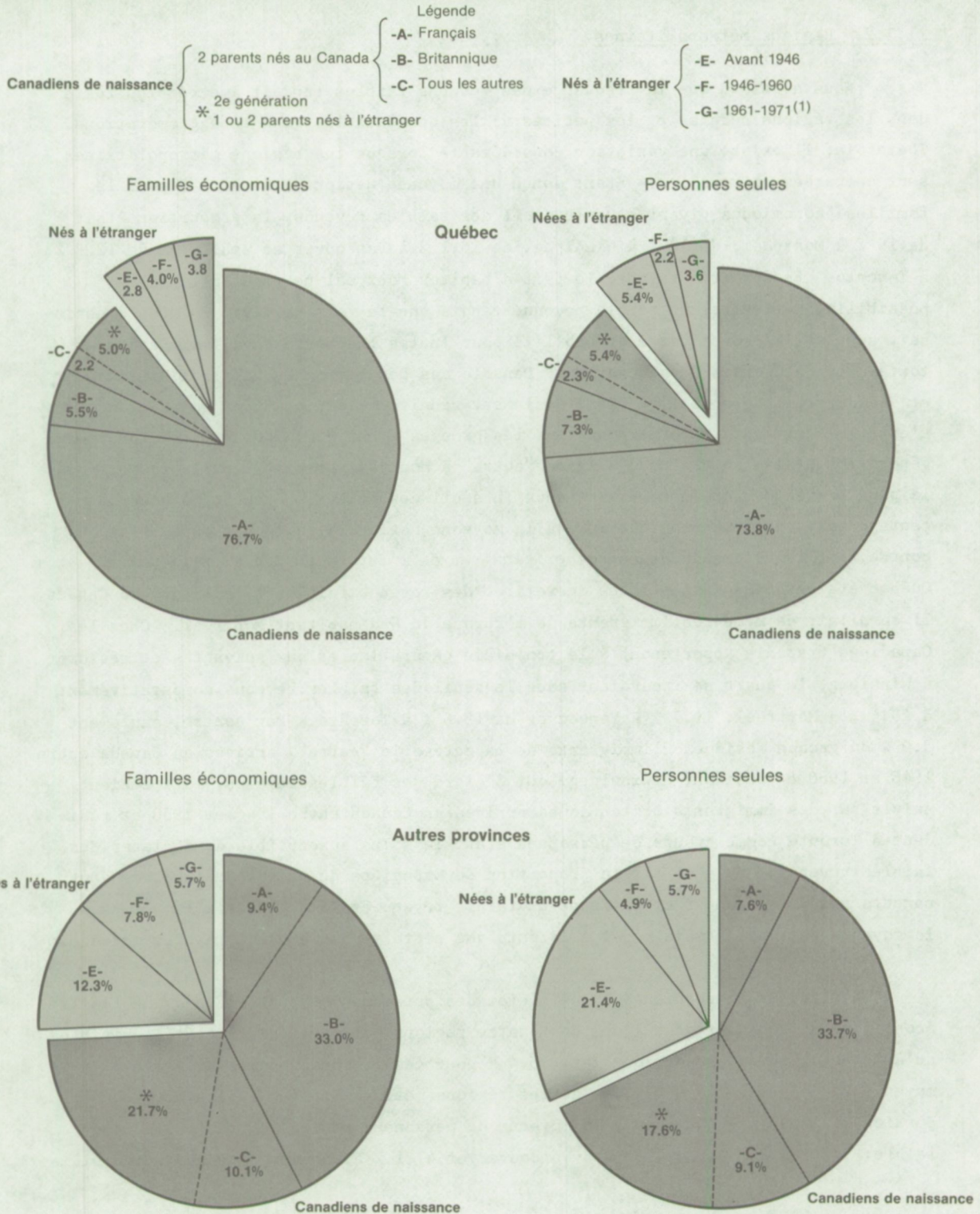
Voir note(s) à la page 428.

remarquable entre le Québec et le reste du Canada est la variation entre ces deux régions géographiques quant à la proportion des familles économiques nées à l'étranger vivant sous le seuil des faibles revenus et les différences qui en résultent dans la répartition selon la génération. Tandis que seulement 10.6 % des Québécois vivant sous le seuil des faibles revenus étaient nés à l'étranger, la proportion dans les autres provinces atteignait 25.8 %. (Voir le graphique 11.3.) Cette situation semble résulter de la proportion beaucoup plus élevée et du nombre absolu des immigrants arrivés avant 1946 et résidant à l'extérieur du Québec. Ces derniers constituent presque la moitié de toutes les personnes nées à l'étranger vivant sous le seuil des faibles revenus dans les autres provinces. Il existe également des différences visibles dans le cas des différences visibles dans le cas des Canadiens de naissance dont l'un où les deux parents sont nés à l'étranger, et qui constituaient une proportion plus élevée de ceux vivant sous le seuil des faibles revenus dans les provinces autres que le Québec. Conséquemment, sur le nombre total de personnes vivant sous le seuil des faibles revenus au Québec, 84.4 % appartenaient à la troisième génération et aux suivantes comparativement à seulement 52.5 % dans les autres provinces.

La même différence apparaît chez les personnes seules vivant sous le seuil des faibles revenus quand les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger sont comparées. Tandis que, parmi les personnes vivant sous le seuil des faibles revenus au Québec, 83.4 % étaient des Canadiens de naissance appartenant à la troisième génération et aux suivantes, seulement 50.4 % se classaient dans cette catégorie dans les autres provinces. Les immigrants d'avant-guerre constituaient les deux tiers des personnes nées à l'étranger vivant sous le seuil des faibles revenus à l'extérieur du Québec, alors que dans cette dernière province, la proportion était inférieure à la moitié. Le groupe fondateur canadien-français n'était que légèrement sur-représenté parmi les personnes vivant sous le seuil des faibles revenus au Québec, mais la plupart des autres groupes ethniques étaient proportionnellement sous-représentés à l'exception de la catégorie "tous les autres". Cette dernière catégorie était substantiellement sur-représentée chez les personnes seules retirant un revenu faible au Québec, mais elle l'était encore davantage dans les autres provinces, où la fréquence s'établissait à 62.4 % dans le cas de la troisième génération et des suivantes.

Graphique 11.3

Répartition des familles économiques et des personnes seules vivant sous le seuil des faibles revenus, par lieu de naissance des parents et groupe ethnique pour les canadiens de naissance et par périodes d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, Québec et autres provinces, 1970



(1) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971

11.3.2. Régions métropolitaines

Nous avons vu que la fréquence des revenus faibles tendait à être plus forte dans les régions rurales et les petites villes que dans les grandes agglomérations. Toutefois, il existe une variation considérable lorsque les régions métropolitaines sont comparées entre elles. Étant donné une moyenne nationale de 19.2 % pour les familles économiques vivant sous le seuil des faibles revenus, la proportion était de 19 % à Montréal, de 17 % à Winnipeg, de 16.1 % à Vancouver et seulement de 12.2 % à Toronto. En d'autres termes, le fait d'habiter Montréal ne réduisait pas la possibilité de retirer un faible revenu, tandis que le fait de vivre à Toronto abaissait substantiellement cette probabilité pour toutes les périodes d'immigration et toutes les catégories de génération. Dans le cas des personnes habitant Winnipeg et Vancouver, la probabilité était également réduite mais pas autant qu'à Toronto. L'effet n'était pas uniforme pour tous les groupes ethniques. Certes, la troisième génération et les suivantes d'origine "autre" à Montréal présentaient la proportion la plus élevée de personnes vivant sous le seuil des faibles revenus, mais ce pourcentage était de beaucoup inférieur à la moyenne nationale pour ce groupe. Par contre, les Canadiens de naissance originaires de l'Europe du Sud et résidant au Québec étaient plus susceptibles de retirer des revenus faibles qu'ailleurs au Canada. Il en allait de même des immigrants de l'Europe du Sud habitant Montréal. Chez les Canadiens français appartenant à la troisième génération et aux suivantes et résidant à Winnipeg, le quart se trouvaient sous le seuil des faibles revenus comparativement à 20.4 % à Montréal, 19.7 % à Vancouver et 15.6 % à Toronto. Par contre, seulement 5.9 % du groupe résiduel d'immigrants de la catégorie "autre", arrivés au Canada entre 1946 et 1960 et résidant à Winnipeg, ont déclaré des faibles revenus. Ils étaient suivis par des immigrants britanniques arrivés au Canada entre 1946 et 1960 et résidant à Toronto comme groupe de personnes étant le moins susceptible de déclarer des faibles revenus. En général, la proportion de Canadiens de naissance issus de deux parents nés à l'étranger et retirant un faible revenu était substantiellement sous la moyenne nationale, mais c'est à Toronto que cette tendance était la plus marquée.

L'effet de l'urbanisation sur l'état des personnes non intégrées à une famille économique et résidant dans l'une des quatre régions métropolitaines n'était visible qu'à Toronto, où la proportion était 35.4 % pour ces personnes comparativement à une moyenne nationale de 44.4 %. Les autres régions métropolitaines abritaient une proportion moyenne ou supérieure à la moyenne de personnes seules retirant un revenu faible: 43.7 % à Montréal, 45 % à Vancouver et 47.1 % à Winnipeg. Dans la troisième

génération et les suivantes d'origine française dans ce cas, les proportions étaient 46.5 % à Montréal, 35.4 % à Toronto, 48 % à Vancouver et 51 % à Winnipeg. Parmi les personnes du groupe fondateur britannique non intégrées à une famille et vivant sous le seuil des faibles revenus, les proportions étaient 32.6 % à Toronto, 36.1 % à Montréal, 41.8 % à Vancouver et 42 % à Winnipeg. Quant aux immigrants non intégrés à des familles, les pourcentages se répartissaient comme il suit: 39.9 % à Toronto, 43.4 % à Montréal, 51.9 % à Vancouver et 57.4 % à Winnipeg. Les immigrants d'avant-guerre dans les quatre régions métropolitaines étaient particulièrement vulnérables, mais la situation la plus grave était celle des immigrants asiatiques arrivés avant 1946 et résidant à Vancouver et à Winnipeg. En effet, 86.7 % et 89.3 % de ces personnes respectivement se trouvaient sous le seuil des faibles revenus. Il est clair que cette situation résulte des problèmes particuliers des premiers immigrants chinois qui, arrivés seuls au Canada et demeurés socialement et culturellement isolés, connaissent la gêne pécuniaire dans leur vieillesse.

En résumé, la fréquence de la pauvreté la plus élevée se retrouvait sans doute parmi les immigrants très récents et d'avant-guerre ainsi que chez les Canadiens de naissance de la troisième génération et des suivantes appartenant à des minorités raciales discernables comme les Amérindiens, les Noirs et les Asiatiques. Par contre, les Canadiens de la deuxième génération de même que les immigrants britanniques d'après-guerre et toutes les personnes d'origine juive présentaient la probabilité la plus basse de gains inférieurs au seuil des faibles revenus. Toutefois, en nombre absolu, les familles et les personnes déclarant un faible revenu se recrutaient surtout chez les Canadiens de naissance d'origine britannique et française, parce qu'ils formaient dans tous les cas les groupes les plus considérables de la population. Bien que diverses études aient montré que la fréquence des revenus faibles est plus élevée dans les petites villes et les régions rurales, c'est seulement dans la région métropolitaine de Toronto que cette fréquence était substantiellement inférieure à la moyenne en 1970.

NOTES

¹Dans les analyses de régression multiple et de corrélations, la population comprenait toutes les personnes âgées de plus de 15 ans qui avaient un emploi en 1970 et ont déclaré un revenu (ne comprend pas les revenus nuls ou les pertes). Les variables ont été définies comme il suit:

Sexe: masculin
A1: âgé de moins de 30 ans
A2: âgé de 55 ans et plus
P1020: le niveau de scolarité a été recodé: 0-5: 2.5; 5-8: 6.5; 9-10: 9.5; 11: 11; 12: 12; 13: 13; 1 ou 2 années d'université: 14.5; 3-4 années d'université sans diplôme: 15.5; 3-4 années d'université avec diplôme: 16; plus de 5 années d'université sans diplôme: 17; plus de 5 années d'université avec diplôme: 18.
P1030: le nombre de semaines a été recodé: aucun travail au cours de 1970: 0; 1-13 semaines: 6.5; 14-26 semaines: 20.0; 27-39 semaines: 33.0; 40-48 semaines: 44.0; 49-52 semaines: 50.5.
Profession: direction, professions libérales et semi-libérales, travail de bureau et dans les ventes.
INDP: activités primaires
INDT: activités tertiaires
RL: régions rurales, agricoles et non agricoles
UN: régions urbaines
PRV: provinces de l'Atlantique excluant l'Île-du-Prince-Édouard
BP2: génération: Canadien de naissance, les deux parents nés au Canada
FB: né à l'extérieur du Canada
LH: anglais ou français, langue d'usage
FCH: groupe ethnique, français
JSH: groupe ethnique, juif
R: religion catholique

²L'expression "population active expérimentée actuelle" comprend les actifs au cours de la semaine précédant le recensement et excluant les personnes cherchant du travail qui n'ont jamais travaillé ou qui ont travaillé seulement avant le 1^{er} janvier 1970.

³Dans la présente section et dans les tableaux, le Royaume-Uni comprend la République d'Irlande.

⁴Les familles économiques sont définies par Statistique Canada pour le recensement comme "un groupe de deux personnes ou plus vivant ensemble et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption."

⁵Les limites révisées des faibles revenus utilisées par Statistique Canada dans le calcul d'un seuil révisé des faibles revenus pour 1970, utilisées dans la présente étude, tenaient compte des différences dans la taille de la famille (d'une à sept personnes ou plus) et de la variation du coût de la vie selon la taille des régions rurales et urbaines, distinguant entre la région rurale, la petite agglomération urbaine, la ville comprenant de 30,000 à 99,999, de 100,000 à 499,999 et 500,000 habitants et plus. Pour plus de détails, consulter Richmond et Verma (1978).

CHAPITRE 12

LOGEMENT ET ÉLÉMENTS DE CONFORT

Nombreux sont les chefs de ménage canadiens et immigrants qui rêvent de posséder une maison. Toutefois, ce rêve est devenu de plus en plus difficile à réaliser dans les années 1960 à cause d'une augmentation des coûts de construction et du prix des maisons, attribuable à l'inflation et à une demande croissante. Par ailleurs, dans les dix années qui ont précédé le recensement de 1971, ce sont surtout des tours d'habitation qui ont été construites dans les régions métropolitaines où vivent la plupart des immigrants. Or, en règle générale, ces appartements sont surtout loués. Quoi qu'il en soit, en 1971, 60 % de tous les chefs de ménage du Canada étaient propriétaires de leur maison. Le tableau 12.1 montre le pourcentage de propriétaires de maison selon leur lieu de naissance et en tenant compte du revenu du ménage. Il ressort clairement des données obtenues que la propriété dépend du revenu, allant de 53.7 % chez ceux dont le revenu du ménage était inférieur à \$5,000, à 83.5 % chez ceux qui se situaient dans la catégorie des \$36,000 et plus. À tous les niveaux de revenu inférieurs à \$20,000, les personnes nées à l'étranger semblaient avoir plus tendance à devenir propriétaires que celles qui étaient nées au Canada. Quant à celles qui faisaient partie de la catégorie supérieure, il n'y avait pas de différence entre les personnes nées au Canada et celles qui étaient nées à l'étranger, même si à tous les niveaux, les personnes nées en Pologne et en Italie avaient une tendance au-dessus de la moyenne à devenir propriétaires. Les personnes nées aux États-Unis faisant partie des catégories inférieures se situaient au-dessus de la moyenne, tandis que celles ayant un revenu supérieur se situaient au-dessous. Les personnes ayant moins de chances de devenir propriétaires étaient les immigrants de l'Europe du Sud, à l'exclusion des Italiens, ainsi que ceux nés en Asie et dans "tous les autres pays". Cette situation est particulièrement évidente dans les catégories de revenus les plus basses et est probablement attribuable au fait qu'un grand nombre de ces immigrants étaient arrivés depuis peu au Canada.

12.1. Comparaisons entre le Québec et le reste du Canada

Il existe d'importantes différences dans les modèles de propriété entre le Québec et le reste du Canada. Seulement 47.4 % de tous les chefs de ménage du Québec étaient propriétaires de leur maison, comparativement à 64.9 % dans les

TABLEAU 12.1. Pourcentage des propriétaires, selon le lieu de naissance, compte tenu du revenu, Canada, 1971

Lieu de naissance	Revenu du ménage						Total
	Moins de \$5,000 ¹	\$5,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000- 19,999	\$20,000- 35,999	\$36,000+	
Canada, total	53.7	55.3	65.5	73.7	79.2	83.5	60.3
Nés au Canada, total	52.9	54.1	64.6	73.4	79.2	83.7	59.3
Nés à l'extérieur du Canada, total	56.1	59.8	68.5	74.8	79.3	82.9	63.5
États-Unis	60.2	61.3	65.1	69.6	72.9	79.0	63.2
Royaume-Uni	52.9	55.2	64.8	72.5	77.8	80.4	59.9
Allemagne	55.6	61.4	70.5	73.9	83.0	86.3	65.3
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	62.9	61.7	69.0	74.3	77.3	85.6	65.6
Pologne	73.1	77.9	83.9	85.2	86.6	87.5	79.1
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	68.7	69.5	76.6	81.4	82.8	84.1	72.8
Italie	59.0	73.5	82.7	89.4	92.1	94.3	76.9
Autres pays d'Europe du Sud	27.9	47.1	64.2	75.8	80.8	81.9	52.1
Asie	30.3	40.9	50.2	59.7	71.4	81.5	45.4
Tous les autres	25.3	29.9	44.1	56.0	64.5	78.4	37.4

¹Y compris les pertes et le revenu zéro.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

autres provinces. Par ailleurs, au Québec, les personnes nées au Canada étaient plus susceptibles d'être propriétaires, tandis que dans le reste du pays, la proportion de propriétaires immigrants était plus élevée. Cependant, même au Québec, les immigrants nés en Pologne et en Italie indiquaient une tendance au-dessus de la moyenne à être propriétaires et ce, quelle que soit la catégorie de revenu du ménage. Dans les groupes les plus fortunés, ceux dont le revenu du ménage est de \$36,000 ou plus, ceux nés en Allemagne et vivant au Québec avaient la proportion la plus élevée de propriétaires (94.7 %); par contre, seulement 10.1 % des personnes nées dans les autres pays et classées dans la catégorie de revenu la plus basse étaient propriétaires. À l'extérieur du Québec, ce sont les propriétaires nés à l'étranger, quel que soit leur revenu, sauf ceux gagnant plus de \$36,000, qui étaient les plus nombreux. Plus de 90 % des chefs de ménage nés en Italie et dont les revenus excédaient \$15,000 étaient propriétaires, comparativement à seulement 31.4 % chez les "autres" ayant un revenu inférieur à \$5,000.

Le tableau 12.2 montre l'influence de la période d'immigration et de la génération sur la propriété pour l'ensemble du Canada. Quelle que soit la catégorie de revenu, ce sont les immigrants les plus récents qui sont les moins susceptibles d'être propriétaires. En effet, en 1971, une moyenne de 27.4 % des personnes immigrées après 1965 étaient propriétaires. Par contre, les personnes les plus susceptibles d'être propriétaires sont les immigrants d'avant-guerre et les personnes nées au Canada, de deux parents nés à l'étranger. Quelles que soient les catégories de revenu, les personnes nées au Canada, de parents canadiens, se situaient légèrement au-dessous de la moyenne quant aux possibilités de devenir propriétaires. Encore une fois, les différences entre le Québec et les autres provinces sont très marquées. Au Québec, seulement 10.8 % des plus récents immigrants étaient propriétaires comparativement à 31.2 % dans les autres provinces, tandis que seulement 50 % des immigrants d'avant-guerre et des personnes nées au Canada, de parents étrangers, étaient propriétaires comparativement à près de 75 % dans les autres provinces. Quant à la troisième génération et aux suivantes, 48.3 % étaient propriétaires au Québec comparativement à 61.4 % dans les autres provinces.

12.2 Régions métropolitaines

En moyenne, il y avait moins de propriétaires dans les régions métropolitaines que dans l'ensemble du Canada. Cette situation est attribuable au fait que le nombre d'appartements et de logements loués est plus élevé dans les grandes villes.

TABLEAU 12.2. Pourcentage des propriétaires selon le revenu, compte tenu du lieu de naissance des parents pour les personnes nées au Canada et de la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger, Canada, 1971

Lieu de naissance des parents/ Période d'immigration	Revenu du ménage						Total
	Moins de, \$5,000 ¹	\$5,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000- 19,999	\$20,000- 35,999	\$36,000+	
Canada, total	53.7	55.3	65.5	73.7	79.2	83.5	60.3
Lieu de naissance des parents pour les Canadiens de naissance	53.0	54.1	64.6	73.4	79.2	83.7	59.3
Les deux parents nés au Canada	51.5	51.7	61.1	70.5	77.0	82.1	56.4
L'un des deux parent né au Canada	50.0	54.4	66.9	75.0	80.5	86.0	60.7
Les deux parents nés à l'extérieur du Canada	64.9	67.8	77.1	81.8	85.3	87.0	72.6
Période d'immigration	56.1	59.8	68.5	74.8	79.3	83.0	63.5
Avant 1946	66.8	73.2	79.1	82.3	83.0	83.3	72.2
1946-1960	51.3	65.8	75.2	79.7	84.1	87.5	69.6
1961-1965	28.8	45.2	57.0	65.8	71.5	75.9	50.9
1966-1971 ²	12.8	23.6	34.8	45.3	53.9	62.4	27.4

¹Y compris les pertes et le revenu zéro.

²Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Montréal, par exemple, présente une proportion particulièrement élevée de logements loués. En conséquence, seulement 35.3 % des chefs de ménage étaient propriétaires à Montréal, comparativement à 54.9 % à Toronto et 59 % à Winnipeg et à Vancouver. Le tableau 12.3a montre la répartition des propriétaires selon leur lieu de naissance et compte tenu du revenu, pour Montréal. Tandis que pour l'ensemble du Québec, ce sont les personnes nées au Canada qui semblent les plus susceptibles d'être propriétaires, Montréal présente une situation analogue à l'ensemble du pays car ce sont les personnes nées à l'étranger qui ont le plus tendance à être propriétaires. Cette différence est extrêmement notable dans les ménages dont le revenu est inférieur à \$15,000. Les immigrants de l'Italie, de la Pologne, des autres pays de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que de l'Allemagne avaient, dans l'ordre, plus tendance à être propriétaires. Les immigrants d'après-guerre, arrivés entre 1946 et 1960, étaient les plus susceptibles d'être propriétaires, suivis des personnes nées au Canada de parents étrangers. Les immigrants arrivés en 1961 ou plus tard, ainsi que ceux de la troisième génération et des suivantes se situaient au-dessous de la moyenne. Cette différence persistait même après avoir tenu compte du revenu.

Le tableau 12.3b montre le modèle de propriété dans le Toronto métropolitain. Encore une fois, ce sont les personnes nées à l'étranger qui étaient les plus susceptibles d'être propriétaires, sauf en ce qui concerne le groupe des plus riches, ceux dont le revenu du ménage est de \$36,000 ou plus. Les immigrants italiens avaient plus tendance à devenir propriétaires, même dans la catégorie inférieure de revenu, où 65 % d'entre eux étaient propriétaires comparativement à 23 % chez les personnes nées aux États-Unis et en Asie et seulement 11 % chez les personnes provenant de "tous les autres" pays. Dans la catégorie supérieure du revenu, 97.6 % des chefs de ménage italiens étaient propriétaires de leur maison. Les personnes nées en Pologne et dans les autres pays du centre et de l'Est de l'Europe et ailleurs dans le Sud, se situaient également au-dessus de la moyenne. L'influence de la période d'immigration était la même qu'à Montréal: la cohorte de 1946-1960 comptait en proportion le plus grand nombre de propriétaires, suivie des personnes nées au Canada, de deux parents nés à l'extérieur du pays. Les immigrants d'avant-guerre se situaient également au-dessus de la moyenne. Toutefois, comme dans les autres régions métropolitaines, ils étaient en deçà de la moyenne nationale pour cette cohorte d'immigrants, ce qui montre que bon nombre d'entre eux s'étaient installés dans les régions rurales où l'accès à la propriété était plus facile que dans les villes.

TABLEAU 12.3a. Pourcentage des propriétaires selon leur lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Montréal, 1971

Lieu de naissance	Revenu du ménage						Total
	Moins de \$5,000 ¹	\$5,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000- 19,999	\$20,000- 35,999	\$36,000+	
Montréal, total	18.4	28.8	44.0	57.3	66.6	73.1	35.3
Nés au Canada, total	17.4	27.5	43.0	57.1	67.2	73.0	34.2
Nés à l'extérieur du Canada, total	22.2	34.0	47.8	58.1	64.7	73.5	39.1
États-Unis	17.9	29.2	38.8	53.2	61.8	71.0	35.1
Royaume-Uni	21.3	29.0	48.2	61.8	67.6	72.3	39.5
Allemagne	23.0	35.7	53.0	59.8	75.0	87.5	44.2
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	20.6	27.6	43.7	55.8	58.4	75.0	35.7
Pologne	37.8	50.3	62.1	69.6	76.5	83.3	54.3
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	32.0	41.9	52.7	61.4	61.5	71.3	45.4
Italie	36.4	51.3	65.1	76.1	80.4	87.0	55.4
Autres pays d'Europe du Sud	9.4	17.6	33.1	40.0	50.6	75.0	20.5
Asie	12.1	17.3	27.4	37.1	56.9	65.0	23.2
Tous les autres	8.8	14.5	28.3	36.6	51.6	68.0	21.0

¹Y compris les pertes et le revenu zéro.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 12.3b. Pourcentage des propriétaires selon leur lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Toronto, 1971

Lieu de naissance	Revenu du ménage						Total
	Moins de \$5,000 ¹	\$5,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000- 19,999	\$20,000- 35,999	\$36,000+	
Toronto, total	33.9	44.8	60.5	71.0	78.4	83.5	54.9
Nés au Canada, total	29.7	37.9	57.2	68.9	77.1	84.7	51.5
Nés à l'extérieur du Canada, total	38.6	52.7	64.6	73.7	80.3	81.2	59.2
États-Unis	23.1	32.4	49.7	59.5	64.9	75.6	45.0
Royaume-Uni	38.7	43.5	57.1	67.0	75.3	76.7	52.4
Allemagne	32.3	46.4	61.9	68.0	81.6	75.6	56.5
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	37.8	48.1	60.3	68.8	77.3	82.0	55.8
Pologne	55.0	72.0	81.2	86.1	86.9	85.7	75.4
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	45.6	59.8	72.4	81.0	84.6	82.9	66.6
Italie	64.6	79.0	87.1	92.8	94.6	97.6	83.3
Autres pays d'Europe du Sud	41.4	58.4	73.3	84.3	86.4	87.2	65.2
Asie	23.1	29.5	39.9	56.7	70.1	84.2	38.3
Tous les autres	10.7	18.8	38.0	55.5	65.5	76.4	29.3

¹Y compris les pertes et le revenu zéro.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

La proportion de propriétaires était plus élevée à Winnipeg qu'à Montréal ou Toronto. Parmi les immigrants les plus riches, venant d'Allemagne ou des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, de Pologne et d'Asie, presque tous étaient propriétaires. L'influence de la période d'immigration et de la génération était la même à Winnipeg que dans les autres régions métropolitaines; c'est-à-dire que c'étaient les immigrants d'après-guerre (1946-1960) et ceux qui étaient nés au Canada, de deux parents nés à l'étranger, qui avaient le plus tendance à être propriétaires.

Dans le grand Vancouver, parmi les ménages dont le revenu était inférieur à \$20,000, la proportion de propriétaires était plus élevée chez les personnes nées à l'étranger, bien que la différence ait été un peu plus petite que dans les autres régions métropolitaines. Les immigrants les plus récents, les Asiatiques et ceux de "tous les autres" pays étaient plus susceptibles d'être propriétaires s'ils vivaient à Vancouver que dans les autres régions métropolitaines. Parmi les ménages dont le revenu était inférieur, c'était la cohorte d'immigrants d'avant 1946 qui en proportion, comptait le plus grand nombre de propriétaires. Cependant, dans les catégories intermédiaires et supérieures et au total, c'étaient les personnes nées au Canada, de deux parents nés au Canada, qui avaient le plus de chances d'être propriétaires.

12.3. Hypothèques

La majorité des personnes qui achètent une maison pour la première fois sont obligées d'emprunter sur hypothèque. Au moment du recensement de 1971, la probabilité des emprunts sur hypothèques dépendait de facteurs comme l'âge, la durée d'occupation du logement, etc. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'emprunt hypothécaire est lié à la période d'immigration. En fait, 47.5 % de tous les chefs de ménage propriétaires-occupants de logements individuels et non agricoles ont déclaré avoir contracté une hypothèque. Il y a une nette différence entre les personnes vivant dans les régions urbaines et celles des régions rurales. Seulement 22.7 % de ces dernières ont déclaré avoir emprunté sur hypothèque comparativement à 56.8 % des propriétaires vivant dans les régions urbaines. Toujours au chapitre de l'hypothèque, dans les régions rurales, il y avait relativement peu de différence entre les propriétaires occupants non immigrants de logements non agricoles (23.1 %) et les immigrants (20.4 %). Cependant, dans les régions urbaines, les propriétaires, nés au Canada, étaient plus susceptibles d'avoir contracté une hypothèque (61.2 %)

que les chefs de famille immigrants (53.0 %). Parmi la population immigrante, il y avait un lien étroit avec la période d'immigration, même si les propriétaires occupants immigrants arrivés en 1971 étaient moins susceptibles d'avoir contracté une hypothèque que ceux arrivés dans la décennie précédente. Dans les régions urbaines, 92.7 % des propriétaires immigrants arrivés entre 1966 et 1970 avaient contracté une hypothèque, comparativement à 64.1 % des personnes arrivées entre 1946 et 1955 et 26.8 % de celles arrivées avant 1946 (Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableau 54).

Au Québec, la situation est quelque peu différente. Dans les régions rurales et urbaines, les propriétaires occupants de logements non agricoles sont plus susceptibles d'avoir contracté une hypothèque que la moyenne pour les autres provinces et l'ensemble du Canada. Dans les régions urbaines, 65.2 % des non-immigrants avaient contracté une hypothèque. L'écart entre le Québec et le reste du Canada est encore plus marqué chez la population immigrante. En effet, 70.2 % des immigrants du Québec avaient contracté une hypothèque. Le taux de diminution de la fréquence des hypothèques selon la période d'immigration était inférieur à celui des autres provinces. Dans les régions urbaines, 43.9 % des propriétaires occupants ayant immigré avant 1946 avaient toujours une hypothèque. Les propriétaires-occupants de Montréal étaient plus susceptibles d'avoir une hypothèque que ceux des autres régions métropolitaines, tandis que c'était l'inverse pour les résidents de Winnipeg. La différence entre les ménages immigrants et non immigrants était la plus notable à Winnipeg et reflétait en partie la proportion plus élevée d'immigrants d'avant-guerre. Cependant, même chez les immigrants d'après-guerre, ceux qui vivaient à Winnipeg étaient moins susceptibles d'avoir une hypothèque que ceux de Montréal, Toronto ou Vancouver. Cette situation semble attribuable au coût généralement moins élevé des maisons à Winnipeg. Parmi l'ensemble de la population des immigrants d'après-guerre qui possédaient et occupaient leur logement, 84.2 % avaient une hypothèque à Montréal comparativement à 76.2 % à Toronto, 75.4 % à Vancouver et 65.1 % à Winnipeg (Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableau 55).

12.4. Genre de construction

En 1971, 59.5 % de tous les chefs de famille occupaient une maison individuelle, 21.5 % vivaient en appartement et le reste occupait divers autres genres de logement comme des maisons en rangées, des maisons jumelées, des duplex et des logements mobiles. Le tableau 12.4 présente la répartition des genres de

TABLEAU 12.4. Répartition en pourcentage du genre de logement selon le lieu de naissance du chef de ménage, Canada, 1971

Lieu de naissance	Indi-viduel	En rangée	Jumelé	Duplex	Appartement	Mobile	Total	
							Pourcentage	Nombre
<u>Propriétaires</u>								
Canada, total	85.4	2.4	4.8	4.0	1.9	1.6	100.0	3,634,595
Nés au Canada, total	86.7	2.2	3.8	3.8	1.7	1.8	100.0	2,743,335
Nés à l'extérieur du Canada, total	81.4	3.0	7.8	4.5	2.6	0.8	100.0	891,255
États-Unis	89.5	1.6	2.4	3.0	1.7	1.8	100.0	78,705
Royaume-Uni	88.9	1.6	5.7	1.6	1.2	1.0	100.0	264,835
Allemagne	86.0	2.2	5.7	3.0	2.0	1.0	100.0	53,250
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	88.9	1.9	3.7	2.8	1.7	1.1	100.0	105,170
Pologne	79.1	3.0	6.8	7.2	3.7	0.2	100.0	65,990
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	81.3	2.7	6.4	5.7	3.5	0.3	100.0	129,815
Italie	59.4	6.4	19.2	10.1	4.7	0.1	100.0	109,290
Autres pays d'Europe du Sud	52.9	9.4	23.7	8.2	5.6	0.2	100.0	29,040
Asie	72.0	6.9	9.6	6.4	4.7	0.4	100.0	26,500
Tous les autres	79.8	3.4	8.7	4.6	2.7	0.7	100.0	28,660
<u>Locataires</u>								
Canada, total	20.2	9.4	8.5	10.5	51.1	0.3	100.0	2,396,210
Nés au Canada, total	21.1	9.8	9.2	11.3	48.2	0.3	100.0	1,884,695
Nés à l'extérieur du Canada, total	16.6	7.6	6.0	7.5	62.1	0.2	100.0	511,515
États-Unis	24.8	8.2	5.8	7.6	53.3	0.4	100.0	45,790
Royaume-Uni	16.5	7.2	4.9	5.3	65.9	0.2	100.0	176,970
Allemagne	19.8	5.8	4.8	7.4	61.9	0.4	100.0	28,285
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	24.4	6.3	5.5	7.6	55.9	0.3	100.0	55,095
Pologne	15.6	5.9	5.3	7.8	65.3	0.1	100.0	17,400
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	15.6	5.7	4.8	7.8	66.1	0.2	100.0	48,535
Italie	12.9	12.3	14.1	17.3	43.3	0.1	100.0	32,905
Autres pays d'Europe du Sud	10.4	15.3	10.7	9.3	54.2	0.1	100.0	26,740
Asie	11.3	7.6	5.2	7.2	68.4	0.2	100.0	31,925
Tous les autres	9.4	6.3	5.0	7.7	71.5	0.2	100.0	47,875
<u>Tous les ménages</u>								
Canada, total	59.5	5.2	6.3	6.6	21.5	1.1	100.0	6,030,810
Nés au Canada, total	60.0	5.3	6.0	6.9	20.6	1.2	100.0	4,628,030
Nés à l'extérieur du Canada, total	57.8	4.7	7.1	5.6	24.3	0.6	100.0	1,402,775
États-Unis	65.7	4.0	3.6	4.7	20.7	1.3	100.0	124,495
Royaume-Uni	59.9	3.8	5.4	3.1	27.1	0.7	100.0	441,805
Allemagne	63.0	3.5	5.4	4.5	22.8	0.8	100.0	81,535
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	66.7	3.4	4.3	4.4	20.4	0.8	100.0	160,265
Pologne	65.9	3.6	6.4	7.3	16.6	0.2	100.0	83,390
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	63.4	3.5	6.0	6.3	20.6	0.3	100.0	178,350
Italie	48.7	7.8	18.1	11.8	13.6	0.1	100.0	142,200
Autres pays d'Europe du Sud	32.5	12.2	17.5	8.7	28.9	0.2	100.0	55,785
Asie	38.8	7.3	7.2	6.9	39.5	0.3	100.0	58,425
Tous les autres	35.7	5.2	6.4	6.6	45.7	0.4	100.0	76,530

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

construction selon le lieu de naissance du chef de ménage pour l'ensemble du Canada. Ce tableau fait également la distinction entre les propriétaires et les locataires. Naturellement, les propriétaires avaient plus tendance à habiter des maisons individuelles, en effet, seulement 14.6 % d'entre eux occupaient un autre genre de logement. Par contre, 51.1 % des locataires vivaient en appartement, 20.2 % dans des maisons individuelles, 10.5 % dans des duplex, 9.4 % dans des maisons en rangées et 8.5 % dans des maisons jumelées. Seulement 0.3 % des locataires et 1.6 % des propriétaires occupaient des logements mobiles. Parmi les propriétaires, les personnes nées au Canada étaient un peu plus susceptibles de vivre dans des maisons détachées que les personnes nées à l'étranger. D'une manière générale, seulement 18.2 % des personnes nées au Canada et 17.4 % des personnes nées à l'étranger vivaient dans des maisons en rangées, des maisons jumelées ou des duplex. Par contre, les personnes nées en Italie et dans les autres pays du Sud de l'Europe, qu'elles soient propriétaires ou locataires, avaient plus tendance à occuper de tels logements (38 %), ce qui montre que ces maisons étaient plus accessibles et moins chères dans les vieux quartiers centraux des villes où un grand nombre de ces immigrants se sont installés à leur arrivée. Il était facile d'adapter ces logements pour y loger des parents parrainés et de les sous-louer à des fins de revenu. Par ailleurs, un grand nombre de ces immigrants travaillaient dans l'industrie de la construction. Ils étaient donc mieux en mesure de réparer et de rénover de vieilles propriétés dans des secteurs qui sinon, auraient nécessité une rénovation urbaine (Neumann, Mezoff, et Richmond, 1973).

Seulement 40 % des ménages québécois vivaient dans des maisons individuelles comparativement aux deux tiers dans les autres provinces. En ne comparant que les propriétaires, on constate un écart important entre 73.4 % au Québec et 88.6 % dans le reste du Canada. Par ailleurs, les maisons en rangées, les maisons jumelées, les duplex et les appartements sont plus courants au Québec que dans les autres provinces. Au Québec, c'étaient surtout les Italiens et les autres Européens du Sud qui vivaient dans les maisons en rangées ou les duplex, tandis que dans les autres provinces, ils semblaient préférer les maisons individuelles. La vie en appartement semblait également être plus fréquente au Québec; une proportion exceptionnellement élevée d'immigrants de Pologne, d'autres pays du centre et de l'Est de l'Europe, d'Italie et d'autres pays du Sud de l'Europe et d'Asie étaient propriétaires des appartements qu'ils occupaient. Au Québec, cette proportion va de 10 % chez les Européens du centre et de l'Est à 19 % chez ceux de l'Europe du Sud. Dans les autres provinces, on semblait préférer louer ce type de logement.

À Montréal, moins du quart des ménages vivait dans une maison individuelle, soit une proportion de beaucoup inférieure à celle des autres régions métropolitaines. Ce type de logement était un peu plus caractéristique chez des personnes nées au Canada; les ménages immigrants avaient en effet plus tendance à vivre en appartement; quant à la possession des appartements, on la retrouvait surtout chez les immigrants de l'Est et du Sud de l'Europe et de l'Asie. Parmi les locataires, un peu moins de la moitié des personnes nées au Canada vivaient dans des appartements, comparativement aux deux tiers des personnes nées à l'étranger. Parmi les propriétaires, on note un écart important entre les immigrants du Royaume-Uni et les Italiens. En effet, 78.1 % des premiers vivaient dans des maisons individuelles, comparativement à 17 % chez les derniers. Par ailleurs, 35 % des propriétaires, nés en Italie, occupaient un duplex. Il en va de même chez 23.8 % des locataires nés en Italie, ce qui voudrait dire qu'un grand nombre d'immigrants italiens de Montréal achetaient des duplex pour en occuper une partie et louer l'autre à des fins de revenu. À Toronto, la situation était à peu près la même, sauf que les Italiens et les autres Européens du Sud avaient plus tendance à acheter ou à louer des maisons jumelées que des duplex. Par ailleurs, la location et la possession de maisons individuelles étaient plus fréquentes à Toronto qu'à Montréal. Même si, à Toronto, la proportion des chefs de famille vivant dans des appartements était légèrement inférieure à celle de Montréal, la location d'appartements était une tendance plus courante. De tous les locataires de Toronto, 73.6 % vivaient en appartement. Cette proportion allait de 82.4 % chez les locataires nés en Pologne à 36.9 % des locataires nés en Italie.

Les tendances en matière de logement dans les régions métropolitaines de Winnipeg et de Vancouver se ressemblent énormément et sont très différentes de celles de Montréal et Toronto. À Winnipeg et à Vancouver, environ 63 % de tous les ménages occupaient une maison individuelle, soit 93 % des propriétaires et environ 20 % des locataires. À Winnipeg, une proportion légèrement plus élevée de personnes nées à l'étranger que de personnes nées au Canada vivait dans des maisons individuelles tandis que c'était le contraire pour les appartements. À Vancouver, il n'y avait guère de différence dans la répartition des types de logement entre les personnes nées au Canada et celles qui étaient nées à l'étranger. Cependant, parmi les locataires de Winnipeg et de Vancouver, une proportion légèrement plus élevée de personnes nées à l'étranger occupait des appartements. À Winnipeg, 4.6 % de tous les logements étaient des duplex; mais 14 % des autres Européens du Sud occupaient de tels logements. À Vancouver, ces proportions étaient respectivement de 3.6 % et de 11.2 %.

Les appartements sont une forme typique d'adaptation à la vie urbaine qui semble plus fréquente chez ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une maison, qui viennent de s'établir en ville ou qui sont constamment mutés d'une région à une autre. Parmi les personnes qui occupent ce type de logement, on retrouve surtout des jeunes, des couples ou des petites familles. Il est donc intéressant d'examiner la répartition des ménages qui vivent en appartement selon le lieu de naissance, et compte tenu du revenu. En moyenne, dans l'ensemble du Canada, 21.5 % de tous les ménages vivaient en appartement, allant de 25.9 % dans la catégorie inférieure de revenu, à 10.4 % dans la catégorie supérieure. On note une diminution du pourcentage des ménages qui vivent en appartement au fur et à mesure que le revenu augmente, quel que soit le lieu de naissance du chef du ménage. Cependant, si on tient compte du revenu, on constate une variation importante selon le lieu de naissance. Dans toutes les catégories de revenu, c'étaient les Asiatiques et "tous les autres" qui avaient le plus tendance à vivre en appartement (39.5 % et 45.7 % respectivement). Par contre, c'étaient les Italiens (13.6 %) et les Polonais (16.6 %) qui étaient les moins enclins à vivre dans ce type de logement.

En général, les appartements étaient plus fréquents au Québec que dans le reste du Canada. Cependant, les différences entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger étaient plus grandes au Québec que dans les autres provinces. Au Québec, 23.9 % des personnes nées au Canada et 41.2 % des personnes nées à l'étranger vivaient en appartement, soit une différence de 17.3 points de pourcentage. Dans les autres provinces, 19.2 % des personnes nées au Canada et 21.6 % des personnes nées à l'étranger vivaient en appartement, soit une différence de seulement 2.4 points de pourcentage. Or, dans les autres provinces, ce léger écart existe dans toutes les catégories de revenu, tandis qu'au Québec, la différence est nettement marquée chez les ménages gagnant moins de \$5,000 (27.7 % des personnes nées au Canada comparativement à 51.8 % des personnes nées à l'étranger); dans la catégorie supérieure, ces proportions passaient à 14.0 % chez les personnes nées au Canada et à 19.8 % chez celles qui étaient nées à l'étranger. La probabilité de vivre en appartement était beaucoup plus grande au Québec et ce, pour tous les lieux de naissance et toutes les catégories de revenu. Par exemple, 30.1 % de tous les immigrants italiens au Québec vivaient en appartement, contre seulement 8.4 % dans les autres provinces.

Les tableaux 12.5a et 12.5b présentent une comparaison entre Montréal et Toronto. À Montréal, 35.6 % des ménages vivaient en appartement comparativement à 34 % à Toronto. À Montréal, les personnes nées à l'étranger, quelle que soit leur catégorie de revenu, avaient plus tendance à occuper des appartements, tandis que, dans les trois autres régions métropolitaines, c'étaient les personnes nées au Canada et gagnant moins de \$10,000 qui semblaient plus enclines à vivre dans ce type de logement. Comme déjà souligné, la situation des immigrants italiens est exceptionnelle puisque, indépendamment du revenu, la proportion d'entre eux vivant en appartement était inférieure à la moyenne. Par contre, les immigrants d'origine allemande, vivant à Montréal, avaient plus de chances que la moyenne de vivre en appartement si le revenu du ménage était inférieur à \$20,000 tandis que c'était l'inverse quand leur revenu était supérieur à ce montant.

Dans le Toronto métropolitain, les ménages italiens étaient les moins susceptibles de vivre en appartement, quel que soit leur revenu. Compte tenu du revenu, les immigrants des États-Unis, d'Asie et de "tous les autres pays" étaient plus susceptibles que la moyenne de vivre en appartement, dépassant même la proportion des personnes nées au Canada. À Winnipeg et à Vancouver, les immigrants italiens n'étaient pas plus enclins à vivre en appartement que dans les autres régions. Compte tenu du revenu, ce sont plutôt les personnes originaires des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Asie et de "tous les autres pays" qui avaient le plus tendance à adopter ce mode de logement.

12.5. Équipement ménager et éléments de confort

En 1971, les différences entre les immigrants et les non-immigrants, pour ce qui concerne la disponibilité des divers équipements ménagers et éléments de confort, sont intimement liées au fait que les immigrants avaient moins tendance à vivre dans les régions rurales et qu'ils étaient en mesure de tirer profit du degré de confort élevé caractéristique de la plupart des ménages vivant dans les zones urbaines, et plus particulièrement, dans les zones métropolitaines du Canada. Le tableau 12.6 montre la répartition de l'équipement ménager et des éléments de confort mentionnés dans le questionnaire du recensement de 1971. En plus de comparer les personnes nées au Canada et les personnes nées à l'étranger selon la période d'immigration, ce tableau distingue les ménages ruraux des ménages urbains.

TABLEAU 12.5a. Pourcentage des ménages vivant en appartement, selon le lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Montréal, 1971¹

Lieu de naissance	Revenu du ménage						Total
	Moins de \$5,000 ¹	\$5,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000- 19,999	\$20,000- 35,999	\$36,000+	
Montréal, total	47.9	38.1	29.2	23.2	19.5	18.3	35.6
Nés au Canada, total	45.3	35.6	27.2	21.2	17.5	17.6	33.4
Nés à l'extérieur du Canada, total	57.4	47.7	36.8	29.8	26.2	20.9	44.1
États-Unis	49.5	42.8	38.1	27.1	23.2	20.3	39.3
Royaume-Uni	53.3	48.8	30.6	22.5	22.3	23.1	39.7
Allemagne	64.4	47.7	33.0	33.1	18.5	6.3	42.4
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	60.5	49.5	38.4	31.7	26.5	15.0	45.3
Pologne	51.9	40.2	32.5	25.6	21.0	20.8	38.2
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	58.1	47.0	35.8	30.4	29.1	21.8	44.1
Italie	36.7	31.7	26.4	23.1	25.2	17.4	30.3
Autres pays d'Europe du Sud	63.4	56.6	44.9	42.0	38.6	25.0	55.0
Asie	72.0	68.6	56.5	44.7	34.9	25.0	61.8
Tous les autres	77.6	70.1	53.8	41.4	32.4	24.0	62.9

¹Y compris les pertes et le revenu zéro.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 12.5b. Pourcentage des ménages vivant en appartement, selon le lieu de naissance, compte tenu du revenu, RMR de Toronto, 1971

Lieu de naissance	Revenu du ménage						Total
	Moins de \$5,000 ¹	\$5,000- 9,999	\$10,000- 14,999	\$15,000- 19,999	\$20,000- 35,999	\$36,000+	
Toronto, total	50.9	41.6	30.2	21.4	14.7	12.4	34.0
Nés au Canada, total	53.1	46.9	32.3	22.2	15.4	11.7	36.3
Nés à l'extérieur du Canada, total	48.3	35.3	27.5	20.2	13.7	13.7	31.2
États-Unis	62.2	53.1	38.9	27.0	22.6	16.5	41.8
Royaume-Uni	53.6	45.6	33.6	24.6	16.7	14.7	38.4
Allemagne	54.7	42.6	31.4	27.3	12.3	13.3	35.1
Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest	50.1	39.1	30.9	23.4	14.9	18.0	33.9
Pologne	41.5	27.1	17.2	12.4	13.1	14.3	23.1
Autres pays d'Europe centrale et de l'Est	45.2	34.2	24.0	17.2	13.0	15.1	28.5
Italie	14.8	8.5	6.8	4.3	3.5	3.6	7.6
Autres pays d'Europe du Sud	26.4	18.9	15.4	9.3	4.9	10.6	16.8
Asie	57.3	56.9	49.9	38.1	21.5	13.2	49.4
Tous les autres	65.6	63.8	49.7	34.9	23.9	16.4	54.5

¹Y compris les pertes et le revenu zéro.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 12.6. Pourcentage des ménages, selon la période d'immigration du chef, par certains éléments de confort, Canada, régions urbaines et rurales, 1971

Période d'immigration	Logements avec:									
	Eau courante	Baignoire ¹ ou douche	Toilette avec chasse ¹ d'eau	Système de chauffage ²	Réfrigé- rateur	Congé- lateur	Sécheuse automa- tique	Télé- viseur	Auto- mobile	Maison de villégia- ture en propriété
						<u>Total</u>				
Tous les chefs de ménage	96.1	90.8	93.1	81.1	98.1	33.5	40.3	95.3	77.7	6.6
Non-immigrants	95.7	89.9	92.6	78.6	97.9	34.8	43.4	95.7	79.3	7.1
Immigrants	97.3	93.7	94.9	89.3	98.7	29.2	30.1	94.2	72.7	4.9
Avant 1946 ³	94.7	90.3	91.7	84.8	98.0	32.6	30.4	94.5	61.5	6.1
1946-1971 ³	98.9	95.9	96.9	92.1	99.1	27.0	29.9	94.0	79.7	4.1
1946-1955	98.8	96.3	97.1	92.5	99.3	35.3	35.8	95.5	84.1	6.1
1956-1960	99.1	96.4	97.4	92.0	99.3	29.4	31.2	95.9	82.7	4.1
1961-1965	99.0	95.8	97.0	90.7	99.1	19.7	23.7	94.7	76.2	2.1
1966-1970	99.0	94.6	95.9	92.2	98.6	12.3	20.4	89.3	70.5	1.2
1971 ³	97.1	91.3	92.6	90.8	96.5	8.2	19.2	69.1	51.5	1.3
						<u>Régions urbaines</u>				
Tous les chefs de ménage	99.3	95.6	97.5	86.4	99.1	27.9	40.7	96.4	76.7	7.3
Non-immigrants	99.2	95.3	97.4	84.3	99.1	29.0	44.5	96.9	78.4	8.0
Immigrants	99.4	96.2	97.5	92.5	99.2	24.7	29.9	95.0	71.5	5.2
Avant 1946 ³	99.1	95.4	97.0	90.4	98.9	26.1	31.0	95.9	58.8	7.0
1946-1971 ³	99.6	96.7	97.8	93.6	99.3	23.9	29.2	94.5	78.5	4.2
1946-1955	99.7	97.5	98.4	94.4	99.5	31.2	35.3	96.1	82.9	6.6
1956-1960	99.6	97.1	98.1	93.2	99.4	26.9	30.6	96.4	81.8	4.2
1961-1965	99.4	96.2	97.5	91.7	99.2	17.8	23.1	95.2	75.3	2.0
1966-1970	99.5	95.2	96.5	93.4	98.9	10.8	19.9	90.0	69.4	1.1
1971 ³	99.1	93.4	94.9	94.2	97.5	6.6	18.2	69.6	48.5	1.2
						<u>Régions rurales</u>				
Tous les chefs de ménage	84.4	73.5	77.3	61.9	94.2	54.2	38.7	91.4	81.7	3.8
Non-immigrants	84.5	72.8	77.1	60.7	94.0	53.4	39.9	91.8	82.0	4.0
Immigrants	83.7	77.3	77.9	68.7	95.4	58.5	31.6	88.8	80.2	2.7
Avant 1946 ³	77.5	70.0	70.8	62.7	94.3	58.4	27.7	89.0	71.7	2.7
1946-1971 ³	92.5	87.5	87.8	77.1	97.0	58.6	37.0	88.5	92.0	2.7
1946-1955	92.7	87.8	88.2	78.5	97.7	65.2	39.3	90.7	92.3	2.8
1956-1960	94.1	89.1	89.6	78.3	97.6	57.9	36.9	91.0	93.6	2.9
1961-1965	92.5	88.2	88.2	75.1	96.8	50.6	34.2	86.2	91.1	2.9
1966-1970	89.7	84.1	84.5	71.5	93.6	36.8	29.3	77.3	89.1	1.9
1971 ³	75.0	67.7	66.7	54.2	84.4	26.0	29.2	63.5	82.3	3.1

¹ Usage exclusif.

² Comprend le chauffage à l'électricité.

³ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableau 52.

L'eau courante, l'usage exclusif d'une baignoire ou d'une douche et de la toilette avec chasse d'eau se retrouvent presque universellement dans les régions urbaines. Par contre, dans les régions rurales, 25.6 % des ménages n'avaient pas l'eau courante, 26.5 % n'avaient pas l'usage exclusif d'une baignoire ni d'une douche et 22.7 % n'avaient pas l'usage exclusif d'une toilette avec chasse d'eau. Dans les régions urbaines, les différences entre les immigrants et les non-immigrants sont minimes. Dans les régions rurales, la différence est faible en ce qui concerne l'eau courante. Cependant, il semble que les immigrants de ces régions étaient un peu plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir l'usage exclusif de la baignoire ou de la douche et de la toilette avec chasse d'eau. Dans les régions urbaines, la période d'immigration ne fait qu'une très petite différence quant à la possession de ces éléments de confort, bien que les immigrants les plus récents aient tendance à partager la baignoire ou la toilette. Cependant, dans les régions urbaines, les différences attribuables à la période d'immigration sont plus marquées, indiquant une relation curviligne. Ainsi, les immigrants d'avant-guerre et ceux arrivés en 1971 étaient-ils les moins susceptibles d'avoir l'eau courante, l'usage exclusif de la baignoire, de la douche ou de la toilette avec chasse d'eau. Les immigrants arrivés au Canada entre 1956 et 1960 étaient, pour leur part, les plus susceptibles d'avoir tous ces éléments de confort, bien que la fréquence soit légèrement inférieure à la norme urbaine.

Les différences entre les zones urbaines et rurales quant à la disponibilité du système de chauffage (y compris le chauffage à l'électricité) étaient encore plus grandes qu'au chapitre des installations sanitaires. Dans ces deux régions, les immigrants avaient plus de chances d'avoir un système de chauffage que les personnes nées au Canada. En général, 78.6 % des non-immigrants avaient un système de chauffage comparativement à 89.3 % des immigrants.

Le réfrigérateur est un appareil ménager presque universel dans les régions urbaines (99.1 % de tous les ménages) et il n'y avait presque pas de différences entre les personnes nées au Canada et celles qui étaient nées à l'étranger. Cependant, dans les régions rurales, les réfrigérateurs se retrouvaient dans 94 % des ménages non-immigrants et dans 95.4 % des ménages immigrants. Par ailleurs, ce sont les immigrants arrivés dans les cinq premiers mois de 1971 qui étaient les moins susceptibles d'en posséder un (84.4 %). De plus, le congélateur était le seul appareil qui se retrouvait le plus fréquemment dans les régions rurales. Il semble que les congélateurs étaient plus pratiques pour les fermiers et les autres habitants

des régions rurales qui désiraient conserver leurs surplus de récolte. Ainsi, 27.9 % des ménages urbains avaient un congélateur, comparativement à 54.2 % dans les régions rurales. Dans les deux cas, les personnes nées au Canada semblaient être un peu plus susceptibles d'avoir un congélateur. Par ailleurs, 40.7 % des ménages urbains avaient un sècheuse automatique comparativement à 38.7 % des ménages ruraux. Dans ces deux régions, les personnes nées au Canada semblaient plus susceptibles de posséder cet appareil ménager que les immigrants et cette différence est encore plus marquée dans les régions urbaines où 44.5 % des non-immigrants et 29.9 % des immigrants possédaient une sècheuse automatique.

Au Canada en 1971, les téléviseurs se retrouvent presque aussi universellement que l'eau courante. En effet, 96.4 % des ménages urbains et 91.4 % des ménages ruraux possédaient un téléviseur. La proportion des personnes nées au Canada et en possession d'un téléviseur est légèrement plus élevée; en fait, c'est seulement parmi les immigrants arrivés dans les cinq premiers mois de 1971 que la proportion des personnes sans téléviseur (30.9 %) est élevée. L'automobile est souvent considérée comme une caractéristique essentielle du mode de vie nord-américain. Cette affirmation est encore plus vraie dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Ainsi, 81.7 % des ménages ruraux comparativement à 76.7 % des ménages urbains possédaient au moins une automobile. Les immigrants étaient un peu moins susceptibles de posséder une automobile que les personnes nées au Canada; on constate une relation curviligne entre l'automobile et la période d'immigration. Ainsi, les immigrants d'avant-guerre et ceux arrivés en 1966 ou après étaient moins susceptibles de posséder une automobile que les premiers immigrants d'après-guerre. Ceux qui sont arrivés après 1946 et avant 1966 étaient proportionnellement plus nombreux à posséder une automobile que ceux qui étaient nés au Canada.

On peut considérer que la maison de villégiature est un luxe qui n'est pas encore accessible à la majorité de la population. En général, 6.6 % de tous les ménages possèdent une telle résidence, soit 8 % des personnes nées au Canada et vivant dans les régions urbaines et 4 % de celles vivant dans les régions rurales comparativement à 5.2 % des immigrants dans les régions urbaines et 2.7 % de ceux des régions rurales. Les personnes nées à l'étranger et ayant immigré avant 1956 étaient plus susceptibles d'avoir une maison de villégiature bien que cette moyenne soit inférieure à celle des personnes nées au Canada.

En général, les installations sanitaires étaient plus courantes au Québec qu'en moyenne dans les autres provinces. Cependant, cet avantage était principalement évident dans les régions rurales. Le système de chauffage était moins fréquent au Québec qu'ailleurs, tout comme les congélateurs et les sècheuses automatiques. Par ailleurs, compte tenu des différences entre les régions rurales et les régions urbaines, les différences en ce qui concerne les réfrigérateurs, les téléviseurs et les automobiles sont relativement faibles. Cependant, dans les régions rurales et urbaines du Québec, les congélateurs étaient moins fréquents que dans l'ensemble du Canada. Par contre, une proportion légèrement supérieure de ménages québécois possédaient une maison de villégiature. Les différences entre les immigrants et les non-immigrants du Québec étaient à peu près les mêmes que dans l'ensemble du pays.

Le tableau 12.7 montre la répartition de certains équipements ménagers et éléments de confort dans les régions métropolitaines de Montréal et de Toronto. Ce tableau montre le niveau de confort très élevé dont bénéficient les immigrants et les non-immigrants dans les régions métropolitaines. L'eau courante et l'usage exclusif de la baignoire, de la douche et de la toilette avec chasse d'eau sont presque universels; cependant, environ 5 % des plus récents immigrants de Montréal, Toronto et Vancouver partageaient ces services et cette proportion était légèrement plus élevée à Winnipeg.

À Montréal, 31.8 % des personnes nées au Canada et 27.8 % des immigrants n'avaient pas de système de chauffage, ce qui montre la vétusté d'un grand nombre de logements comparativement aux autres régions métropolitaines. La presque totalité des ménages vivant dans les régions métropolitaines possédaient un réfrigérateur; il en va de même du téléviseur, sauf pour les plus récents immigrants. La possession d'un téléviseur chez les immigrants ne rejoignait la moyenne des personnes nées au Canada qu'après 10 ans de résidence.

La période d'immigration était également un facteur important permettant de déterminer si un ménage immigrant possédait un congélateur, une sècheuse automatique, une automobile ou une maison de villégiature. Même après 25 ans de résidence au Canada, les personnes nées à l'étranger se situent encore en deçà de la moyenne de celles qui sont nées au Canada, en ce qui concerne la possession de tous ces éléments de confort. Cette situation est peut-être le reflet d'écarts dans le revenu qui, comme déjà indigué, favorisaient généralement les personnes nées au Canada et vivant dans les régions métropolitaines, bien qu'il ne s'agisse pas d'une moyenne nationale.

TABLEAU 12.7. Pourcentage des ménages selon la période d'immigration du chef, par certains éléments de confort, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Période d'immigration	Logements avec:									
	Eau courante	Baignoire ₁ ou douche	Toilette avec chasse ₁ d'eau ₁	Système de chauffage ₂	Réfrigérateur	Congélateur	Sécheuse automatique	Téléviseur	Auto-mobile	Maison de villégiature en propriété
<u>Montréal</u>										
Tous les chefs de ménage	99.7	96.5	98.4	71.1	99.5	15.0	30.5	96.8	67.3	8.5
Non-immigrants	99.7	96.3	98.5	68.2	99.5	16.0	33.7	97.4	69.2	9.0
Immigrants	99.7	97.1	98.2	82.2	99.3	11.3	18.2	94.6	60.2	6.4
Avant 1946 ₃	99.7	97.1	98.7	80.3	99.4	11.1	19.1	96.8	49.1	10.9
1946-1971	99.6	97.1	98.0	82.8	99.3	11.3	17.9	93.9	63.8	4.9
1946-1955	99.8	97.9	98.7	86.3	99.5	14.9	22.0	96.3	71.2	8.8
1956-1960	99.5	97.2	98.2	81.3	99.5	13.2	18.2	96.6	67.5	4.9
1961-1965	99.5	96.9	97.9	78.2	99.3	8.7	15.4	95.1	62.3	2.3
1966-1970	99.6	96.1	97.1	82.4	99.0	6.6	13.7	88.1	52.0	1.3
1971 ³	99.5	94.8	95.3	85.9	97.2	5.6	14.6	62.4	33.3	1.9
<u>Toronto</u>										
Tous les chefs de ménage	99.6	97.1	97.9	98.0	99.6	22.1	36.1	96.6	77.0	9.1
Non-immigrants	99.7	97.6	98.2	98.2	99.7	24.3	43.1	97.1	80.2	10.9
Immigrants	99.6	96.5	97.7	97.8	99.5	19.3	27.4	95.9	73.0	6.8
Avant 1946 ₃	99.7	97.6	98.4	98.3	99.6	16.1	31.6	97.1	59.9	11.1
1946-1971	99.6	96.1	97.5	97.6	99.5	20.3	26.1	95.5	77.1	5.5
1946-1955	99.7	97.4	98.4	98.0	99.7	26.7	33.5	97.1	83.3	9.5
1956-1960	99.6	96.7	98.0	97.4	99.7	24.3	28.3	97.1	81.6	5.3
1961-1965	99.3	95.0	97.0	97.0	99.4	16.0	19.3	96.4	73.5	2.1
1966-1970	99.4	94.3	95.8	97.6	99.2	8.9	16.1	91.6	65.3	1.1
1971 ³	99.7	92.7	94.2	98.5	98.3	3.5	13.7	72.0	42.6	0.6

¹Usage exclusif.

²Comprend le chauffage à l'électricité.

³Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableau 53.

Cependant, il peut également y avoir des préférences d'ordre culturel qui influent sur la décision d'acquérir ou non de tels éléments de confort. L'âge peut aussi être un facteur important. Par exemple, dans les régions métropolitaines, les immigrants d'avant-guerre étaient beaucoup moins susceptibles de posséder une automobile que les personnes nées au Canada; cependant, à Montréal, Toronto et Winnipeg, ces ménages plus âgés, installés depuis longtemps au Canada et nés à l'étranger étaient plus susceptibles de posséder une maison de villégiature. À Vancouver, les immigrants d'avant-guerre étaient également moins susceptibles d'avoir une automobile; cependant, ni les personnes nées au Canada, ni celles qui sont nées à l'étranger n'avaient tendance à posséder une maison de villégiature. Il est indubitable que la proximité de la mer et les autres caractéristiques pittoresques de la région incitaient moins les gens à posséder une maison de villégiature. Néanmoins, dans toutes les régions, il s'agit d'un élément de confort dont bénéficiaient moins de 10 % de la population.

12.6. Caractéristiques particulières des ménages
selon la période d'immigration

Le tableau 12.8 montre les caractéristiques particulières des ménages, pour les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, selon la période d'immigration, pour l'ensemble du Canada en 1971. Les caractéristiques du ménage sont le nombre moyen de pièces par logement, le nombre moyen de chambres à coucher par logement, le nombre moyen de personnes par ménage, la valeur médiane des logements individuels non attenants, non agricoles et occupés par leur propriétaire et le loyer mensuel moyen en espèces pour les logements non agricoles occupés par un locataire. En moyenne, le nombre de personnes par ménage est légèrement plus élevé chez les personnes nées au Canada et ce, plus particulièrement dans les régions rurales. De la même façon, le nombre moyen de pièces et de chambres à coucher par logement est légèrement plus élevé chez les non-immigrants. Cependant, les écarts entre ces deux groupes sont relativement petits. Il existe des différences plus marquées parmi les personnes nées à l'étranger selon la période d'immigration. En effet, les immigrants arrivés au Canada entre 1946 et 1960 et vivant dans les régions rurales, avaient en moyenne un logement équivalent à celui des personnes nées au Canada et à peu près le même nombre moyen de pièces. Dans les régions urbaines, le nombre moyen de personnes par ménage et le nombre moyen de pièces par logement était plus élevé dans le groupe d'immigrants arrivés entre 1946 et 1960 que chez les personnes nées au Canada. Dans les régions rurales comme dans les régions urbaines, on constate une relation curviligne avec la période d'immigration.

TABLEAU 12.8. Ménages selon la période d'immigration du chef, selon certaines caractéristiques de ménage, Canada, régions urbaines et rurales, 1971

Période d'immigration	Nombre moyen de pièces par logement	Nombre moyen de chambres à coucher par logement	Nombre moyen de personnes par ménage	Valeur médiane ¹	Loyer mensuel moyen en espèces ²
					\$
			<u>Total</u>		
Tous les chefs de ménage	5.4	2.7	3.5	19,020	110
Non-immigrants	5.5	2.7	3.6	17,980	107
Immigrants	5.3	2.5	3.2	22,148	123
Avant 1946 ³	5.2	2.4	2.4	17,793	107
1946-1971 ³	5.5	2.6	3.7	25,237	129
1946-1955	5.8	2.8	3.7	25,219	126
1956-1960	5.6	2.7	3.8	25,450	127
1961-1965	5.3	2.5	3.8	25,367	127
1966-1970	4.6	2.1	3.4	24,696	132
1971 ³	4.1	1.8	2.9	27,172	140
			<u>Régions urbaines</u>		
Tous les chefs de ménage	5.4	2.6	3.4	21,214	113
Non-immigrants	5.4	2.6	3.4	20,518	110
Immigrants	5.3	2.5	3.2	23,197	125
Avant 1946 ³	5.2	2.4	2.4	19,458	110
1946-1971 ³	5.4	2.5	3.6	25,586	131
1946-1955	5.8	2.8	3.7	25,630	129
1956-1960	5.6	2.7	3.8	25,700	129
1961-1965	5.2	2.5	3.8	25,622	128
1966-1970	4.6	2.1	3.3	25,057	133
1971 ³	4.1	1.7	2.9	30,833	141
			<u>Régions rurales</u>		
Tous les chefs de ménage	5.7	3.0	3.9	10,310	71
Non-immigrants	5.8	3.1	4.0	9,883	70
Immigrants	5.5	2.7	3.1	13,635	79
Avant 1946 ³	5.2	2.6	2.5	10,026	63
1946-1971 ³	5.9	3.0	4.0	20,876	87
1946-1955	6.1	3.1	4.1	20,604	84
1956-1960	5.9	3.0	4.0	22,126	85
1961-1965	5.7	2.8	3.8	20,995	90
1966-1970	5.3	2.6	3.6	19,764	90
1971 ³	4.8	2.3	3.2	15,833	96

¹ Ne s'applique qu'aux logements individuels non attenants, non agricoles occupés par leur propriétaire.

² Ne s'applique qu'aux logements non agricoles occupés par un locataire.

³ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableaux 52 et 54.

En effet, les immigrants d'avant-guerre et ceux arrivés en 1966 et après avaient des ménages et des logements plus petits que ceux des autres immigrants d'après-guerre.

La valeur médiane des logements individuels non attenants, non agricoles et occupés par leur propriétaire et le loyer payé par un locataire pour les logements non agricoles étaient plus élevés pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées au Canada. Cependant, cette tendance était différente de celle de la grandeur du ménage et du logement. C'est ainsi que les plus récents immigrants payaient le plus cher et les immigrants d'avant-guerre le moins cher. La valeur médiane des propriétés des immigrants d'après-guerre, arrivés entre 1946 et 1970 était relativement homogène, en moyenne légèrement inférieure à \$25,586 dans les régions urbaines et \$20,876 dans les régions rurales. Le contraste le plus frappant est chez les non-immigrants des régions rurales où la valeur médiane moyenne du logement individuel non attenant, non agricole et occupé par le propriétaire était inférieure à la moitié de cette valeur. Dans les régions urbaines, la valeur médiane d'une telle propriété appartenant à une personne née au Canada était inférieure d'environ 20 % à celle des propriétés des immigrants d'après-guerre. Les loyers payés par les immigrants d'après-guerre excédaient également ceux des personnes nées au Canada, à la fois dans les régions urbaines et rurales, mais pas dans la même mesure. Dans les régions urbaines, les personnes nées au Canada payaient un loyer mensuel moyen en espèces d'environ 16 % de moins que celui des immigrants d'après-guerre. Dans les régions rurales, cette différence était de 20 %. Dans les régions urbaines, les immigrants d'avant-guerre payaient en moyenne à peu près le même montant que les personnes nées au Canada et dans les régions rurales, environ 10 % de moins.

Au Québec, l'importance des ménages non immigrants était en moyenne supérieure à celle des ménages du reste du Canada; il en va de même des ménages nés à l'étranger, mais seulement dans les régions rurales. Dans les régions urbaines, le nombre de pièces par logement était légèrement inférieur au Québec, mais le nombre moyen de chambres à coucher était à peu près le même. Dans les régions rurales, le nombre de pièces et de chambres à coucher par logement était légèrement supérieur à la moyenne pour les autres provinces, tant pour les immigrants que pour les non-immigrants. Le contraste le plus frappant entre le Québec et le reste du Canada se reflète dans la valeur médiane des logements non attenants, non agricoles et occupés par leur propriétaire et le loyer mensuel moyen en espèces des logements non agricoles occupés par un locataire. En effet, la valeur médiane de ces propriétés au

Québec était généralement équivalente à 77 % de la moyenne nationale, quant aux loyers ils correspondaient à 83.6 % de la moyenne nationale. Cependant, comme dans les autres provinces, la valeur médiane des propriétés ainsi que le loyer mensuel moyen étaient plus élevés pour les immigrants que pour les personnes nées au Canada. Les autres tendances selon la période d'immigration étaient analogues à celles observées pour l'ensemble du Canada.

Le tableau 12.9 montre les caractéristiques particulières des ménages pour les régions métropolitaines de Montréal et Toronto. Dans les régions métropolitaines, le nombre moyen de personnes par ménage était inférieur à la moyenne nationale. La moyenne la plus basse (3.0) a été enregistrée à Vancouver. À Toronto, la situation était tout à fait contraire à celle de l'ensemble du Canada. En effet, il y avait en moyenne plus de personnes dans les ménages immigrants (3.5) que dans les ménages nés au Canada (3.2). Dans les autres régions métropolitaines, les ménages non immigrants comptaient un peu plus de personnes que les ménages immigrants, bien qu'il n'y ait presque pas de différence dans les dimensions du logement, c'est-à-dire le nombre de pièces ou le nombre de chambres à coucher. Dans l'ensemble des régions métropolitaines, on constate une relation curviligne entre le nombre de personnes par ménage et la période d'immigration. Ainsi, chez les immigrants arrivés entre 1946 et 1965, le nombre de personnes par ménage était en moyenne plus élevé que chez ceux arrivés avant ou après ce groupe et plus élevé que chez les personnes nées au Canada. En fait, cela montre la répartition différentielle par âge et le cycle de vie de famille de ces immigrants.

On a remarqué que les valeurs des propriétés et les loyers étaient moins élevés au Québec que dans l'ensemble du Canada. Cependant, on constate d'énormes variations au sein des autres provinces. À Winnipeg, la valeur médiane la plus basse de logements non attenants, non agricoles et occupés par le propriétaire était de \$17,780. Montréal venait ensuite avec \$18,603. La valeur médiane la plus élevée a été enregistrée à Toronto: \$32,408. Vancouver, pour sa part, se situe entre les deux avec une valeur médiane moyenne de \$26,702. Les loyers étaient également les plus élevés à Toronto, soit une moyenne mensuelle de \$150. Dans toutes les régions métropolitaines, ce sont les plus récents immigrants qui payaient les loyers les plus élevés et qui déclaraient les valeurs médianes les plus élevées pour leur propriété. Ces chiffres reflètent la poussée inflationniste qu'on connut les propriétés depuis le début des années 1960. Contrairement à la moyenne

TABLEAU 12.9. Ménages selon la période d'immigration du chef, selon certaines caractéristiques de ménage, RMR de Montréal et de Toronto, 1971

Période d'immigration	Nombre moyen de pièces par logement	Nombre moyen de chambres à coucher par logement	Nombre moyen de personnes par ménage	Valeur médiane ¹	Loyer mensuel moyen en espèces ²
					\$
<u>Montréal</u>					
Tous les chefs de ménage	4.9	2.4	3.3	18,603	99
Non-immigrants	4.9	2.4	3.3	18,266	96
Immigrants	4.9	2.3	3.2	20,064	113
Avant 1946 ³	5.0	2.3	2.5	19,102	112
1946-1971 ³	4.8	2.3	3.5	20,365	114
1946-1955	5.4	2.6	3.6	20,211	118
1956-1960	5.1	2.5	3.7	20,078	111
1961-1965	4.6	2.2	3.6	20,927	111
1966-1970	4.0	1.8	3.1	21,313	114
1971 ³	3.5	1.4	2.6	35,833	125
<u>Toronto</u>					
Tous les chefs de ménage	5.6	2.5	3.3	32,408	151
Non-immigrants	5.6	2.5	3.2	32,876	153
Immigrants	5.5	2.5	3.5	31,966	148
Avant 1946 ³	5.5	2.4	2.5	30,767	137
1946-1971 ³	5.6	2.6	3.8	32,397	151
1946-1955	6.1	2.8	3.8	33,147	152
1956-1960	5.8	2.7	4.0	32,058	151
1961-1965	5.4	2.5	4.0	31,137	147
1966-1970	4.6	2.1	3.5	31,325	150
1971 ³	4.1	1.7	3.0	39,375	158

¹ Ne s'applique qu'aux logements individuels non attenants, non agricoles occupés par leur propriétaire.

² Ne s'applique qu'aux logements non agricoles occupés par un locataire.

³ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableaux 53 et 55.

nationale, la valeur médiane de la propriété et le loyer mensuel moyen payé par les personnes nées au Canada dépassaient les montants payés par les personnes nées à l'étranger et vivant à Toronto, Winnipeg et Vancouver. Dans les quatre régions métropolitaines, les immigrants d'avant-guerre déclaraient les valeurs médianes et les loyers les plus bas, ce qui reflète l'âge plus avancé de ce groupe et la probabilité que les maisons occupées étaient construites depuis longtemps.

12.7. Surpeuplement et chambreurs

On mesure la qualité du logement selon le nombre de personnes par pièce. On considère généralement qu'il y a surpeuplement s'il y a plus d'une personne par pièce. En 1971, 9.4 % des ménages dans l'ensemble du Canada avaient plus d'une personne par pièce. Il y avait une différence énorme entre les régions urbaines (7.9 %) et les régions rurales (14.8 %). Les ménages immigrants étaient également favorisés par rapport aux ménages non immigrants. Dans les régions urbaines où vivait la majorité des immigrants, 8.4 % des ménages dont le chef était né au Canada comptaient plus d'une personne par pièce, comparativement à 6.4 % chez ceux dont le chef était né à l'étranger. On constate une étroite relation avec la période d'immigration. Parmi les immigrants arrivés dans les cinq premiers mois de 1971, 21.9 % dans les régions rurales et 14.7 % dans les régions urbaines avaient en moyenne plus d'une personne par pièce. La proportion diminue en fonction du temps de résidence dans les régions urbaines, bien qu'elle demeure relativement élevée chez les immigrants d'après-guerre vivant dans les régions rurales. L'âge du chef de famille et la probabilité d'enfants vivant à la maison sont liés au nombre de personnes par pièce. Ainsi, parmi les immigrants d'avant-guerre qui ont tendance à être plus vieux que les autres, 4.1 % dans les régions rurales et 1.8 % dans les régions urbaines avaient en moyenne plus d'une personne par pièce. Dans les régions rurales et urbaines, le pourcentage des ménages ayant plus d'une personne par pièce était plus élevé au Québec que dans le reste du Canada et ce, tant pour les immigrants que pour les non-immigrants. On pourrait croire que la présence de chambreurs a tendance à augmenter le nombre de personnes par pièce. Cependant, il y a peu de différence entre le Québec et les autres provinces à cet égard, ce qui nous porte à croire que d'autres facteurs comme l'importance numérique de la famille expliquent le pourcentage plus élevé au Québec. Quant à la tendance à prendre des chambreurs, il n'y a que peu de différence entre les immigrants et les non immigrants. Cependant, à l'extérieur du Québec, les immigrants arrivés en 1961 ou après semblaient avoir plus tendance à occuper des logements avec des chambreurs et ce plus

particulièrement dans les régions urbaines (Recensement du Canada 1971, bulletin 2.4-8, tableau 54).

Le tableau 12.10 montre la répartition des personnes par pièce et la fréquence des chambreurs dans les principales régions métropolitaines. C'est chez les immigrants d'après-guerre à Montréal, que le nombre moyen d'une personne par pièce avait tendance à être dépassé. Cependant, cette tendance diminuait avec la durée de résidence au Canada. Dans les quatre régions métropolitaines, ce sont les ménages arrivés dans la décennie précédant le recensement de 1971 qui étaient les plus susceptibles d'être surpeuplés et de prendre des chambreurs.

Dans les régions métropolitaines, la densité d'occupation mesurée par le nombre moyen de personnes par pièce était liée à des facteurs ethniques et cette constatation vaut autant pour les personnes nées au Canada que pour celles qui sont nées à l'étranger et ce, même après avoir tenu compte du revenu. On constate une relation curviligne avec le revenu du ménage. En effet, les personnes situées dans les catégories inférieures et supérieures avaient le plus petit nombre de personnes par pièce. Les personnes situées dans la catégorie intermédiaire, soit de \$10,000 à \$14,999, avaient le plus grand nombre de personnes par pièce. Il semble que la faible moyenne enregistrée dans la catégorie inférieure de revenu, moins de \$5,000, soit attribuable au fait que cette catégorie se composait surtout de personnes seules ou de couples mariés à la retraite et sans enfant à la maison. En général, c'est à Vancouver que la densité d'occupation était la plus basse (0.58) suivie de celle de Toronto (0.60), de Winnipeg (0.61) et c'est à Montréal qu'elle est la plus élevée (0.67).

Dans toutes les régions métropolitaines, il semble y avoir une relation entre le nombre de personnes par pièce et d'autres facteurs démographiques comme la fécondité et la taille de la famille. Ainsi, parmi les personnes nées au Canada, celles qui sont d'origine française avaient tendance à avoir une densité élevée tout comme la catégorie "autres", comprenant essentiellement les autochtones. Parmi les personnes nées à l'étranger et vivant dans toutes les régions métropolitaines, ce sont celles originaires de l'Europe du Sud et de l'Asie qui avaient les plus fortes densités. Ce phénomène était particulièrement évident à Toronto, chez les personnes qui venaient de l'Europe du Sud et dont le revenu du ménage se situait entre \$20,000 et \$35,999. Dans ce groupe, le nombre moyen de personnes par pièce était plus élevé que celui des ménages dont le lieu de naissance et l'origine

TABLEAU 12.10. Pourcentage des ménages selon la période d'immigration du chef et selon certaines caractéristiques de ménage, RMR choisies, 1971

Période d'immigration	Ménages avec:							
	Plus d'une personne Chambres		Plus d'une personne Chambres		Plus d'une personne Chambres		Plus d'une personne Chambres	
	par pièce	par pièce	par pièce	par pièce	par pièce	par pièce	par pièce	par pièce
	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver				
Tous les chefs de ménage	9.4	5.5	5.8	7.8	5.9	5.1	4.6	6.0
Non-immigrants	9.4	5.8	4.5	6.6	6.5	4.9	4.2	6.0
Immigrants	9.3	4.4	7.5	9.3	4.5	5.7	5.2	5.9
Avant 1946	2.4	4.9	1.3	7.7	1.6	5.3	1.5	4.7
1946-1971 ¹	11.5	4.2	9.5	9.9	7.4	6.1	8.0	6.8
1946-1955	7.6	3.9	4.9	9.4	5.2	6.8	5.9	6.3
1956-1960	12.2	3.4	8.6	8.9	8.3	5.0	6.3	5.9
1961-1965	14.2	3.9	13.7	11.1	8.0	4.1	9.7	7.6
1966-1970	14.2	5.5	15.2	10.8	10.7	6.2	12.5	8.2
1971 ¹	17.5	6.6	15.4	9.3	16.7	9.5	16.5	10.1

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Logement, bulletin 2.4-8, tableau 55.

ethnique étaient les mêmes, mais dont la catégorie de revenu était inférieure. Cela voudrait dire qu'un revenu élevé était attribuable à une grosse famille ou à la cohabitation de deux ou plusieurs familles qui contribuaient au revenu du ménage. Des tendances analogues ont été observées à Winnipeg chez les familles sud-européennes dont le revenu était élevé. Ainsi, chez les immigrants, le nombre moyen de personnes par pièce était de 0.91 comparativement à 1.00 chez les personnes d'origine sud-européenne nées au Canada. À Vancouver, les plus fortes densités (0.87) ont été enregistrées chez les immigrants d'origine asiatique dans la catégorie de revenu allant de \$10,000 à \$14,999. Dans les quatre régions métropolitaines et dans les ménages dont le chef était né au Canada ou à l'étranger, les densités les plus faibles ont été observées dans les ménages juifs. La moyenne nationale globale pour les ménages juifs était de 0.52 personne par ménage, ce qui est fort loin de la moyenne nationale pour les ménages d'origine britannique (0.59), ceux du centre et de l'Est de l'Europe (0.61), ceux des autres pays de l'Ouest et du Nord de l'Europe (0.62), ceux d'origine française (0.72), ceux d'origine asiatique (0.73) et ceux du Sud de l'Europe (0.73). La moyenne nationale globale la plus élevée a été enregistrée chez les personnes d'origines "autres": 0.93. Parmi les personnes nées au Canada de deux parents d'origines "autres" la proportion atteignait 1.04, ce qui reflète la nette tendance des autochtones du Canada au surpeuplement dans les logements.

CHAPITRE 13

STRUCTURE LINGUISTIQUE ET CITOYENNETÉ

L'intégration des immigrants dans une nouvelle société n'est un processus ni simple ni rapide. Le processus fondamental par lequel elle se produit est appelé "acculturation" et n'est pas unique aux immigrants; en effet, les personnes nées au pays le subissent également pendant leur croissance au sein de leur propre société et au cours de leur existence adulte à mesure qu'elles vivent la mobilité sociale. Pour les immigrants, l'acculturation ressemble à la resocialisation. Des contacts prolongés et les interactions entre individus aux antécédents culturels différents entraînent la modification des vieilles habitudes et l'adoption de nouveaux traits ou modes de comportement d'un côté ou des deux. L'ampleur des changements et l'éventail des individus les plus touchés dépendent nettement des circonstances particulières de la situation donnée. Dans le cas de l'immigration, on s'attend généralement que l'immigrant s'accommode à la structure normative de son pays d'adoption; mais cela ne signifie pas nécessairement que les membres de la société d'accueil ne modifieront pas, dans une certaine mesure, leurs propres modes de comportement par suite de leurs contacts avec les immigrants. Il faut également s'attendre que la difficulté de s'adapter à une nouvelle société dépende de la mesure dans laquelle les origines (et les caractéristiques) culturelles des immigrants diffèrent de celles du pays d'accueil. Parmi toutes les caractéristiques que l'on peut comparer, la langue est, de toute évidence, l'un des traits fondamentaux de l'acculturation. Les immigrants qui parlent déjà la langue de la société hôte ont un avantage sur ceux qui ne la parlent pas, car elle facilite leur acclimatation.

Sans égard au degré de ressemblance entre les immigrants et les personnes nées au pays, l'interaction et la communication sont essentielles à l'acculturation. Parler la même langue est indispensable mais non pas nécessairement suffisant pour arriver à des niveaux minimaux acceptables d'acculturation. La langue est un outil de transmission de la culture, et l'aisance dans la langue du pays permet à une personne, que ce soit un enfant ou un immigrant nouvellement arrivé, de se familiariser davantage avec la nouvelle culture¹. Le degré de connaissance est toutefois fonction du temps, et la possibilité de modification du comportement de l'immigrant dépendrait nettement de la durée de son séjour dans la société d'accueil. L'importance du

Voir note(s) à la page 503.

changement reposerait clairement sur une série complexe de facteurs, dont la motivation de l'immigrant, ses objectifs et espoirs personnels, ainsi que son vécu, son aptitude à concilier les divergences entre ses aspirations et la réalité, et son degré de satisfaction du résultat. L'âge semblerait également être un facteur important à cause de sa relation au processus d'apprentissage et du fait que les immigrants plus jeunes sont davantage en contact avec les établissements d'enseignement de la société. Richmond en a fait une fois de plus la preuve pour les immigrants de Toronto en démontrant l'existence d'une relation positive mais non linéaire entre l'acculturation et la durée de séjour².

La probabilité d'une plus forte acculturation avec l'allongement du séjour dans le pays d'accueil est concomitante à celle d'une identification accrue à la société hôte. Tout comme l'acculturation, la langue est considérée comme un facteur crucial de l'identification, surtout pour les immigrants nés à l'étranger et ayant une langue maternelle autre que l'anglais. D'autres facteurs, tels que la réussite de l'immigrant sur les plans social et économique, auraient tendance à faciliter son identification et son acculturation ou à leur nuire, tout comme les circonstances entourant son départ de son ancien pays de résidence.

Pour la plupart des immigrants, plus leur séjour dans un pays est prolongé, plus leur comportement a tendance à s'adapter aux normes comportementales de la société d'accueil et plus ils s'y identifient. La modification du comportement linguistique ouvre la voie à de nouvelles possibilités d'interactions avec la société d'accueil. Ces interactions accrues auraient tendance à augmenter le sentiment d'identification à la société en général pour autant qu'elles ne se produisent pas d'abord au sein de la collectivité de l'immigrant. La réussite sur le plan économique, l'achat de biens (surtout d'une maison) et une plus grande connaissance du système social et économique auraient tous tendance à augmenter la probabilité qu'un immigrant s'engage plus officiellement en obtenant sa citoyenneté canadienne. Le présent chapitre examine certains aspects révélateurs de l'acculturation et la prouesse des immigrants à acquérir leur citoyenneté canadienne, afin de cerner les facteurs cruciaux associés à ce dernier processus.

Voir note(s) à la page 503.

13.1. L'évaluation de l'acculturation

L'idéal serait d'étudier périodiquement certaines cohortes d'immigrants, après leur arrivée, en vue d'évaluer de degré d'acculturation qui s'est produit avec le temps. Les occasions d'obtenir de telles données sont rares et coûteuses, mais même la récente étude longitudinale sur l'adaptation des immigrants publiée comme partie du Livre vert du gouvernement comportait de graves limites méthodologiques qui ont diminué l'utilité de ses constatations (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 147-161). Le problème fondamental de ces études, comme dans le cas de la présente analyse de l'adaptation des immigrants selon la période d'immigration, est que les cohortes d'immigrants, groupées selon la période d'immigration, diminuent constamment par suite des décès et de l'émigration. Pour autant que les personnes décédées ou les émigrants diffèrent des immigrants qui restent, les résultats de toute analyse ont tendance à être faussés dans la mesure où les caractéristiques qui les distinguent sont liées aux processus d'acculturation et d'adaptation. En pareil cas, l'émigration des personnes relativement insatisfaites a tendance à grossir le pourcentage de celles qui adhèrent et s'acculturent davantage à leur nouveau milieu.

L'analyse de la cohorte est supérieure à l'analyse transversale, car elle permet d'observer les changements qui se produisent avec le temps dans un même groupe d'individus. Il n'en va pas de même de l'analyse, à un moment précis dans le temps, de plusieurs cohortes qui ont résidé dans le pays pendant diverses périodes. Dans ce dernier cas, les différences entre les groupes de "période d'immigration" reflètent celles des caractéristiques des immigrants lors de leur arrivée de même que les modifications qui se sont produites pendant leur séjour au Canada. Dans les deux cas, les groupes d'immigrants ont cependant tendance à faire preuve d'un degré supérieur d'acculturation à mesure que leur durée de séjour augmente, d'une part à cause de la période prolongée qu'ils ont eue pour s'adapter aux nouvelles conditions, et, de l'autre, parce que bon nombre de ceux qui n'ont pas réussi à s'adapter d'une manière satisfaisante auraient émigré. Il n'est pas nécessairement vrai que tous ceux qui restent au Canada sont considérés comme bien adaptés ou identifiés plus étroitement au pays que ceux qui sont partis, bien qu'il en soit ainsi le plus souvent. Toutes choses égales d'ailleurs, certaines cohortes d'immigrants dont les taux de migration de retour sont élevés seraient jugés comme ayant une tendance plus faible à l'acculturation que ceux dont les taux d'émigration sont bas. Ainsi, en fonction de l'analyse de la cohorte d'immigrants d'après-guerre de 1946-1960 présentée dans un chapitre précédent, il pourrait être affirmé que les femmes

sont moins portées que les hommes à l'acculturation. Les femmes ont notamment un taux d'émigration légèrement supérieur à celui des hommes, soit 96 pour 1,000 de la population de la cohorte comparativement à 71 pour 1,000 de la cohorte masculine.

Des preuves de la participation des immigrants à la société canadienne apparaissent également dans les données présentées au tableau 13.1 montrant l'érosion des cohortes d'immigrants d'après-guerre. Chacune des cohortes distinctes a subi des pertes entre le moment de leur arrivée et les recensements de 1961 et 1971. Les pertes ont tendance à être plus considérables immédiatement après l'immigration, mais moindres pendant la décennie intercensitaire. Les cohortes de 1961-1965 et de 1966-1971 se sont, en outre, relativement plus amoindries entre le moment de leur arrivée et le recensement de 1971 que ne l'ont été les cohortes de 1951-1955 et de 1956-1960 par rapport au recensement de 1961, ce qui révèle peut-être des niveaux de participation inférieurs.

TABLEAU 13.1. Érosion des cohortes d'immigrants d'après-guerre entre le moment de leur arrivée et le recensement national ultérieur, Canada, 1961 et 1971

Période d'arrivée	Nombre d'immigrants arrivés au pays	Population née à l'étranger 1961	Pourcentage de différence ¹	Population née à l'étranger 1971	Pourcentage de différence 1961-1971
1946-1950	430,389	303,984	-29.4	272,890	-10.2
1951-1955	791,930	567,190	-28.4	516,145	- 9.0
1956-1960	782,911	605,507	-22.7	497,315	-17.9
1961-1965	498,790	-	-	346,980	-30.4
1966-1970	959,598	-	-	674,672	-29.7

¹Le pourcentage de différence est obtenu à partir du nombre d'immigrants arrivés au pays et de la population née à l'étranger selon le recensement de 1961.

Source: Recensements du Canada de 1961 et de 1971 et Main-d'oeuvre et Immigration, Statistiques sur l'immigration, 1976.

L'étude longitudinale du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration présentait également certaines données pertinentes basées sur une cohorte d'immigrants arrivée au Canada en 1969 et ayant fait l'objet de l'échantillon pendant les trois années entières. Le taux d'érosion était malheureusement très élevé, et il n'a pas été possible de faire le partage entre la migration de retour et la migration intérieure pendant la durée de l'étude (E.I.O.C.D. 4, 1974, p. 5). Néanmoins,

l'analyse de l'évolution de la structure linguistique et de certaines autres caractéristiques de cette cohorte particulière d'immigrants pendant le séjour initial fournit, sur l'acculturation, des renseignements utiles qui ne se trouvent pas dans le recensement proprement dit et qui sont présentés ci-dessous dans l'étude de l'acculturation.

13.1.1. Changement linguistique et acculturation

Étant donné l'importance capitale du temps dans le processus d'adaptation, divers indicateurs de l'acculturation devraient faire apparaître le changement à mesure que s'accroît la durée de séjour. La connaissance des langues officielles et la langue d'usage sont probablement deux des plus importants indicateurs, et les données relatives à ces caractères figurent dans l'étude longitudinale des immigrants et dans les recensements nationaux.

L'incidence initiale de l'immigration et des signes de l'acculturation résultant des tentatives d'adaptation à la société d'accueil de l'immigrant peuvent être discernées dans les modifications du comportement linguistique survenant pendant une période de 18 à 36 mois. Selon l'étude longitudinale du gouvernement, le pourcentage de la cohorte d'immigrants de 1969 ayant une connaissance de l'anglais après six mois était assez élevé, soit 71 %, passant à 78 % après deux ans et à 80 % après trois ans (Main-d'oeuvre et Immigration, 1974, p. 102). Les femmes présentaient une structure linguistique différente de celle des hommes: elles avaient non seulement atteint des niveaux supérieurs après trois ans (87 % contre 80 %) mais également augmenté davantage leur connaissance pendant les deux premières années³.

Quant à la connaissance du français, les niveaux d'ensemble étaient très bas et les progrès avaient été presque nuls pendant la période de trois ans, passant de 10 % à 11 %. Pour les immigrants ayant l'intention de s'établir au Québec, les niveaux étaient très supérieurs, mais les progrès pendant cette même période ont été faibles, passant de 38 % à 43 %. Au contraire, 66 % des immigrants établis au Québec possédaient une connaissance de l'anglais après six mois, et 70 %, après trois ans. Puisque ces données sont quelque peu faussées par la présence d'immigrants qui sont arrivés de pays anglophones et ayant, par conséquent, une connaissance bonne ou parfaite de l'anglais, il est plus révélateur de ne considérer que les immigrants dont le niveau initial de connaissance de la langue anglaise était bas. Il est ressorti

Voir note(s) à la page 503.

de l'étude longitudinale que les immigrants venant de certains pays atteignaient des niveaux de connaissance linguistique supérieurs à d'autres, les Allemands remportant la palme pour la période de trois ans et la plupart des autres groupes faisant des progrès considérables (surtout les Grecs et les Yougoslaves), à l'exception des immigrants venant de France.

Il est difficile de dire si la maîtrise de l'une des langues officielles ou le taux de modification pendant ces trois années est plus significatif au chapitre de l'acculturation. L'acquisition de la facilité d'expression dans l'une des langues officielles peut n'être qu'un modèle de comportement avantageux chez l'immigrant cherchant à maximiser son adaptation économique. Selon l'étude longitudinale, qui a également rassemblé des données sur le sentiment d'appartenance de l'immigrant au Canada et de la mesure dans laquelle il s'identifie avec son pays d'origine, les groupes qui ont perfectionné le plus rapidement leur connaissance de l'anglais ou du français sont ceux qui ont manifesté le plus fort sentiment d'appartenance au Canada et qui se sont le moins identifiés à leur pays d'origine. Tel était véritablement le cas des Portugais et des Yougoslaves de même que des Chinois. Les Allemands et les Italiens étaient des exceptions notables, car ils gardaient toujours de forts sentiments d'attachement à leur pays d'origine malgré les modifications importantes de leur comportement linguistique (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 117). Les premières années de séjour d'un immigrant au Canada sont cruciales, mais il ne faut pas s'attendre que toutes les modifications de comportement associées au processus d'acculturation se produisent pendant les trois premières années et que les changements arrivés aient valeur de prévision pour la période suivant l'adaptation initiale. L'acculturation des immigrants, tout comme le processus de socialisation des personnes nées au pays, peut durer toute une vie ou même s'étendre à la deuxième génération et aux suivantes.

13.1.2. L'usage des langues officielles

L'aptitude à utiliser l'une des langues officielles ou les deux a tendance à augmenter longtemps après la période initiale de trois ans mise en lumière par l'étude longitudinale. Selon le recensement de 1971, 75 % des immigrants masculins arrivés au Canada entre 1966 et le 1^{er} juin 1971 ne pouvaient s'exprimer qu'en anglais, 10 % en anglais ou en français, 4 % en français tandis que 10 % ne pouvaient s'exprimer dans aucune des deux langues. Le pourcentage total d'hommes pouvant parler anglais, soit 85 %, combiné à celui des femmes arrivées pendant cette même période, soit 80 %, est à peu près le même que celui auquel est parvenue l'étude longitudinale à la fin

de ses trois années, en 1971. Les différences des pourcentages combinés d'hommes pouvant parler uniquement l'anglais ou les deux langues officielles, entre les nombreux groupes de périodes d'immigration, sont uniformes pour le Québec et le reste du Canada, sauf que les personnes bilingues, comme il fallait s'y attendre, sont beaucoup plus nombreuses au Québec, tandis que les immigrants ne parlant que l'anglais dominant de plus en plus l'ensemble des différentes cohortes dans le reste du Canada, à mesure que la durée de séjour au pays augmente.

Le nombre d'immigrantes ne parlant aucune des deux langues officielles est relativement plus élevé au Québec et dans le reste du pays que celui des immigrants, et les pourcentages de femmes pour la plupart des différentes périodes d'immigration au Québec étaient supérieurs à ceux de leurs homologues partout ailleurs au Canada. Le pourcentage d'hommes ainsi que de femmes qui ne parlent que le français a augmenté dans les cohortes d'immigrants plus récentes, tandis que celui des personnes bilingues s'élève avec l'accroissement de la période d'immigration. Bien qu'il ne soit pas possible de dire avec certitude si les plus forts pourcentages d'immigrants ne parlant que le français dans les cohortes les plus récentes sont le résultat d'une insistance grandissante sur les langues dans le processus de sélection des immigrants, les différences en pourcentage de personnes bilingues pour les cohortes d'après-guerre sembleraient être une réaction aux pressions exercées en vue de l'acculturation dans une province d'expression surtout française. Le faible pourcentage de personnes bilingues dans le reste du Canada semblerait refléter les pressions exercées sur les populations relativement petites d'immigrants parlant le français en vue de leur adaptation aux réalités linguistiques de cette partie du Canada. La répartition inégale des populations de résidents francophones et anglophones complique légèrement le classement des immigrants selon la langue officielle parlée. Il est toutefois dans l'ordre des choses que le processus d'acculturation produise un effet cohérent à la fois sur les immigrants et les immigrantes du Québec et d'ailleurs, comme le reflétait la réduction substantielle de la proportion de personnes incapables de parler une des deux langues officielles avec l'accroissement de la durée de séjour.

13.1.3. Langue d'usage à la maison

Des changements semblables ont été observés pour la langue parlée à la maison par les cohortes d'immigrants d'après-guerre. La comparaison des cohortes d'après-guerre de la plus récente période d'immigration à la plus ancienne, soit 1946-1955, révèle une importante diminution de l'utilisation de la langue maternelle de

l'immigrant, (tableau 13.2). Lorsque l'on considère chacune des cohortes selon l'accroissement de la durée de séjour au Canada, on note une augmentation correspondante de l'usage de l'anglais par ceux dont la langue maternelle n'était pas l'anglais. Pour la plus grande partie du Canada, à l'extérieur du Québec, ce changement semblerait s'être produit aux dépens de l'usage du français ou d'autres langues dans des foyers ayant différentes langues maternelles. Au Québec, la situation n'est pas aussi claire, et le pourcentage d'immigrants dont la langue maternelle n'est pas le français mais qui utilise cette dernière comme langue d'usage varie considérablement d'une cohorte à l'autre chez ceux qui sont venus au Canada après la Seconde Guerre mondiale. Les hommes de la cohorte de 1946-1955 utilisant davantage le français chez eux, suivis de ceux arrivés pendant la période 1961-1965. La situation était assez semblable chez les femmes, les pourcentages maximaux apparaissant dans les cohortes de 1961-1965 et de 1946-1955. En général, les femmes, résidant au Québec ou ailleurs, utilisaient plus volontiers leur langue maternelle à la maison que toute autre langue. Celles parlant une langue autre que leur langue maternelle avaient tendance à utiliser l'anglais plutôt que le français, tant au Québec que dans le reste du Canada. Toutefois, les différences en pourcentage d'immigrants parlant l'anglais chez eux, par opposition au français, au Québec sont beaucoup moindres pour les cohortes récentes que pour celles qui sont au Canada depuis plus longtemps. Cela vaut tant pour les hommes que pour les femmes.

13.2. Lieu de naissance et origine ethnique

L'étude longitudinale des immigrants mentionnée auparavant indique que l'usage de l'anglais pendant les trois premières années varie considérablement selon le pays de naissance, tant en termes des pourcentages de ceux ayant une bonne connaissance de la langue qu'à l'égard du taux d'accroissement des pourcentages pendant les premières années d'établissement. À leur arrivée, tous les immigrants de Grande-Bretagne, d'Australie et des États-Unis parlaient anglais, comme on pouvait s'y attendre. Les plus forts pourcentages d'immigrants des autres pays, variant de 87 % à 99 %, ayant une bonne connaissance de l'anglais après six mois, étaient ceux originaires de l'Inde, des Philippines et des Antilles. Ceux de France, d'Allemagne (République fédérale), de Hong-Kong et de Taiwan occupaient des niveaux intermédiaires (entre 30 % et 52 %), tandis que ceux des principaux pays de l'Europe du Sud avaient des pourcentages plutôt bas (entre 5 % et 21 %). Ceux appartenant à la catégorie inférieure ont toutefois fait les progrès les plus rapides dans leur apprentissage de l'anglais, modification simultanée à l'accroissement de l'utilisation de l'anglais à la maison (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 110-112).

TABLEAU 13.2. Pourcentage de la population née à l'étranger indiquant la langue d'usage, selon le sexe et la période d'immigration, Canada, Québec et autres provinces, 1971

Langue d'usage	Hommes						Femmes					
	Total	Avant 1946	1946-1955	1956-1960	1961-1965	1966- ¹ 1971	Total	Avant 1946	1946-1955	1956-1960	1961-1966	1966- ¹ 1971
<u>Canada</u>												
Langue maternelle	74.2	74.7	64.3	71.1	80.6	84.1	79.4	81.3	69.9	76.3	83.6	86.9
Langue autre que la langue maternelle	25.8	25.3	35.7	28.9	19.4	15.9	20.6	18.7	30.1	23.7	16.4	13.1
Anglais	22.1	23.2	31.9	25.0	14.6	10.8	17.4	16.9	27.1	20.4	12.3	8.6
Français	1.0	0.5	1.0	1.1	1.5	1.2	0.6	0.3	0.6	0.7	1.0	0.8
Autres	2.7	1.6	2.7	2.8	3.3	3.9	2.5	1.4	2.4	2.6	3.2	3.7
<u>Québec</u>												
Langue maternelle	77.8	77.5	71.0	77.1	81.0	82.9	82.1	83.5	75.0	82.0	84.1	85.6
Langue autre que la langue maternelle	22.2	22.5	29.0	23.0	19.0	17.0	17.9	16.5	25.0	18.1	15.9	14.4
Anglais	12.6	15.7	18.1	14.0	8.4	6.9	10.7	11.9	17.2	11.1	7.5	5.9
Français	6.0	4.8	7.0	5.6	6.5	5.8	3.8	2.5	4.2	3.7	4.4	4.1
Autres	3.6	2.0	4.0	3.4	4.1	4.4	3.4	2.0	3.6	3.3	3.9	4.4
<u>Autres provinces</u>												
Langue maternelle	73.6	74.4	63.3	70.0	80.5	84.3	79.0	81.1	69.2	75.1	83.5	87.2
Langue autre que la langue maternelle	26.4	25.6	36.7	30.0	19.5	15.7	21.0	18.9	30.8	24.9	16.5	12.8
Anglais	23.7	24.0	34.0	27.2	16.2	11.6	18.5	17.5	28.5	22.3	13.4	9.1
Français	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2
Autres	2.6	1.6	2.5	2.7	3.1	3.8	2.3	1.4	2.2	2.5	3.0	3.5

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population - Caractéristiques des personnes nées à l'extérieur du Canada, bulletin 1.4-12, tableau 33.

Il est possible d'examiner dans quelle mesure ces différences d'usage de l'anglais (ou du français) entre les groupes d'origine ethnique ont tendance à subsister au-delà de la période initiale d'adaptation chez les cohortes d'après-guerre qui sont au Canada depuis diverses périodes de temps. Comme il a déjà été démontré que le vécu des immigrants différait d'une façon marquée au Québec par rapport au reste du Canada, l'analyse et la comparaison des données s'attacheront à ce contraste régional plutôt qu'à l'ensemble du Canada.

L'usage d'une des deux langues officielles par des groupes de langue maternelle autre que l'anglais ou le français est habituellement la première étape nécessaire pour atteindre un degré satisfaisant d'adaptation à la société en général. Les modifications du comportement linguistique, qu'elle qu'en soit la raison, contribuent au processus d'acculturation, et l'usage accru de l'une des deux langues officielles, interagissant avec les personnes côtoyées au travail ou ailleurs, aurait tendance à favoriser son utilisation à la maison. La principale question qu'il est ici possible d'examiner concerne les différences entre les groupes d'origine ethnique dans ce processus d'acculturation, car celui-ci s'exprime dans les modifications de la structure linguistique.

L'analyse des données du recensement de 1971 traitant de la stabilité et du transfert linguistiques à l'égard des deux langues officielles a révélé que les personnes dont la langue maternelle concorde avec celle qui domine dans la région ont connu un degré inférieur de transfert linguistique (Recensement du Canada de 1971, bulletin 5.1-7, p. 36-41). En d'autres termes, le taux de transfert linguistique de la population francophone du Québec et anglophone du reste du Canada est bas. D'autre part, cette même analyse révèle que la population de langue maternelle non officielle a subi un fort transfert linguistique et que la région de résidence est pour beaucoup dans l'ampleur du transfert linguistique qui s'est produit (*ibid.*, p. 43-55). Ces dernières constatations ont une importance particulière pour les immigrants dont la langue maternelle est vraisemblablement autre que l'anglais ou le français. Cependant, aucune distinction n'ayant été faite entre les populations nées au Canada et celles nées à l'étranger, la portée totale des constatations sur le processus d'acculturation des immigrants n'est pas tout à fait claire.

Les données du recensement de 1971 permettent d'étendre l'analyse de certains pays de naissance faite dans l'étude longitudinale à des cohortes d'immigrants résidant au Canada depuis plus longtemps et de comparer les cohortes habitant le Québec à celles vivant ailleurs au pays. Les données sur la langue officielle parlée par les immigrants âgés de 21 ans ou plus et arrivés au Canada entre 1946 et 1966 sont présentées pour certains pays de naissance au tableau 13.3. Bien que ces données ne soient pas étroitement comparables à celles de l'étude longitudinale, elles indiquent un niveau d'apprentissage et des tendances assez conformes à l'expérience vécue par la cohorte de 1969 pendant ses trois premières années au Canada. L'augmentation des pourcentages de ceux déclarant être capables de tenir une conversation en anglais après avoir séjourné plus longtemps au Canada est très évidente pour le Québec et le reste du Canada, que les immigrants soient originaires de l'Europe de l'Ouest, de l'Est ou du Sud. Les pourcentages de ceux ayant une connaissance de l'anglais ont toutefois tendance à être plus forts chez les immigrants venant de l'Europe de l'Ouest et de l'Est et des pays asiatiques que chez ceux des pays du Sud de l'Europe, et, d'une façon générale, supérieurs chez les personnes résidant hors du Québec. Toutefois, le fait d'habiter le Québec a moins touché, à ce chapitre, les personnes nées en Grèce que les Italiens, les Espagnols et les Portugais, dont les pourcentages de ceux s'exprimant avec facilité en anglais représentent seulement près de la moitié du niveau rencontré ailleurs au Canada. Notez également que, à quelques exceptions près, le pourcentage de ces groupes ne pouvant soutenir une conversation dans aucune des deux langues officielles diminue avec l'augmentation de la durée de résidence propre à chacune des trois cohortes figurant à ce tableau. Dans le cas des deux plus récentes cohortes, les pourcentages les plus élevés de ceux ne connaissant aucune des langues officielles se trouvent chez les Italiens, les Espagnols et les Portugais vivant à l'extérieur du Québec, tandis qu'à l'intérieur du Québec, ce sont les Italiens et les Grecs qui se partagent cette caractéristique. Dans le cas de la cohorte d'après-guerre qui a résidé le plus longtemps au Canada, le plus fort pourcentage d'immigrants ne connaissant aucune des langues officielles, soit 21.2 %, se trouve chez ceux nés en Asie et vivant à l'extérieur du Québec. Dans cette province, les Grecs se classent bons premiers avec 17.2 %, suivis des Italiens avec près de 13 %. Contrairement aux autres personnes nées dans l'Europe du Sud, les Grecs ont fait preuve d'une préférence marquée pour l'anglais au Québec, en fait presque aussi forte que partout ailleurs au Canada. Chez les Allemands, les Européens de l'Est et les Asiatiques vivant au Québec, les proportions de ceux capables de s'exprimer en anglais plutôt qu'en français sont beaucoup plus fortes.

TABLEAU 13.3. Langue officielle parlée¹, selon certains pays de naissance et périodes d'immigration, pour les personnes nées à l'étranger, âgées de 21 ans et plus, Québec et autres provinces, 1971

Pays de naissance	1961-1965			1956-1960			1946-1955		
	Anglais ²	Français ²	Aucune	Anglais ²	Français ²	Aucune	Anglais ²	Français ²	Aucune
	<u>Québec</u>								
Europe de l'Ouest	50.0	83.7	1.4	71.9	65.9	-	80.0	71.9	-
France	34.7	98.0	-	43.9	100.0	-	55.5	97.7	-
Allemagne	91.7	41.7	8.3	91.7	31.2	-	100.0	48.9	-
Europe de l'Est	63.7	45.5	9.1	85.8	29.2	7.5	89.8	34.0	7.1
Europe du Sud	46.4	47.9	26.1	53.8	62.3	17.0	59.8	75.9	12.4
Italie	31.8	56.5	33.8	44.4	73.8	20.4	56.4	83.4	12.8
Grèce	81.8	12.7	18.2	88.5	17.3	11.5	82.8	27.6	17.2
Espagne et Portugal	44.4	64.4	13.3	42.8	71.4	4.8	42.8	92.8	-
Asie	76.2	54.8	7.1	76.9	30.8	15.4	90.3	32.2	6.5
	<u>Autres provinces</u>								
Europe de l'Ouest	95.2	16.4	4.3	98.2	9.3	1.7	98.8	7.6	1.0
France	90.9	81.7	-	91.6	91.6	-	96.7	80.0	-
Allemagne	93.6	4.0	6.4	97.8	5.3	2.1	98.8	6.9	1.2
Europe de l'Est	84.4	2.0	14.9	92.8	3.8	7.2	95.8	5.8	4.2
Europe du Sud	69.8	4.9	29.9	78.6	4.5	21.3	89.6	5.5	10.1
Italie	62.0	4.9	37.6	72.7	4.9	27.3	87.4	6.1	12.1
Grèce	86.7	1.9	13.3	87.7	2.0	12.2	92.5	1.5	7.5
Espagne et Portugal	71.0	9.0	29.0	76.4	3.9	22.5	95.6	13.0	4.3
Asie	81.8	7.7	18.2	82.0	6.6	18.0	88.8	5.7	21.2

¹ Aptitude à soutenir une conversation dans la langue sur un certain nombre de sujets.

² Comprend les personnes qui sont bilingues (français et anglais) de même que celles qui ne peuvent parler que l'une des deux langues.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Les données basées sur les cohortes successives des périodes d'immigration donnent lieu, bien entendu, à plusieurs interprétations. En supposant que la composition des cohortes successives provenant de chacune des grandes régions d'origine sont restées à peu près semblables pendant la période d'après-guerre, le temps passé ou l'augmentation de la durée de résidence semblerait donc augmenter les probabilités d'usage de l'anglais à la maison aux dépens d'autres langues. D'autre part, et dans la mesure où les caractéristiques linguistiques des cohortes plus récentes peuvent avoir changé par rapport aux cohortes plus anciennes venant du même pays d'origine, les tendances figurant dans ces données pourraient avoir moins de validité quand il s'agit de prévoir les modifications futures du comportement linguistique des dernières cohortes arrivées au pays. L'étude longitudinale de Main-d'oeuvre et Immigration sur l'adaptation des immigrants, si limitée soit-elle, a tendance à confirmer l'interprétation de l'acculturation donnée à ces différences inter-cohortes de comportement linguistique des immigrants venant de divers pays d'origine. La cohorte initiale de 1969 a beaucoup progressé dans sa connaissance des langues officielles, de même que l'usage de langues autres que le français et l'anglais à la maison après plusieurs années au Canada a diminué (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 105-113). L'ampleur des modifications du comportement linguistique est difficile à évaluer, étant donné le manque d'homogénéité des origines nationales ou ethniques des catégories utilisées dans le recensement du Canada. Ainsi, les différences observées dans le pourcentage d'immigrants nés dans un même pays et parlant l'anglais ou le français à la maison, d'une période d'immigration à la suivante, peuvent refléter les modifications des compositions ethniques ou nationales de la cohorte plutôt que des changements linguistiques résultant de l'acculturation. Il est cependant possible d'arriver à réduire l'ambiguïté de l'analyse de ces données sous le rapport du comportement linguistique en examinant les pourcentages des personnes de certaines cohortes, selon les origines ethniques et la période d'immigration, qui ont dit utiliser l'anglais à la maison par rapport aux pourcentages des personnes déclarant l'anglais comme langue maternelle⁴. En d'autres termes, un fort pourcentage d'une cohorte particulière utilisant l'anglais à la maison n'apprend rien sur le degré de modification linguistique qui s'est probablement produit après quelques années au Canada, à moins qu'il ne soit comparé au pourcentage des personnes déclarant l'anglais comme langue maternelle. Cela compense le fait que certains groupements ethniques des cohortes d'immigrants renferment déjà de forts pourcentages de personnes de langue maternelle anglaise. Ces données et leurs différences en points de pourcentage figurent côte à côte au

Voir note(s) à la page 503.

tableau 13.4 pour les immigrants masculins, selon l'origine ethnique et la période d'immigration, pour le Québec et le reste du Canada.

Une comparaison au sein d'une cohorte, du pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise avec le pourcentage de ses membres utilisant l'anglais à la maison fournirait une évaluation du taux "réel" de transfert linguistique (à l'anglais) par rapport au taux "apparent", en supposant, naturellement, que ce premier groupe parlait déjà l'anglais à la maison lorsqu'il est arrivé au Canada. En général, les pourcentages de ceux utilisant l'anglais à la maison, selon les grands groupes d'origine ethnique des immigrants et chacune des périodes d'immigration, avaient tendance à dépasser leurs pourcentages respectifs de personnes déclarant l'anglais comme langue maternelle. De plus, comme il fallait s'y attendre avec l'acculturation comme explication, la différence entre les deux pourcentages a tendance à être plus importante dans les cohortes d'immigrants qui sont au Canada depuis plus longtemps. Tel est le cas de toutes les cohortes d'immigrants, selon l'origine ethnique et la période d'immigration, résidant à l'extérieur du Québec, exception faite de celles d'origine asiatique et britannique dont les niveaux de connaissance et d'usage à la maison de la langue maternelle anglaise sont très élevés. Au Québec, la situation semblerait similaire mais légèrement moins claire à cause des populations moindres d'immigrants et de la plus grande variance de l'échantillonnage qui pourrait modifier les pourcentages. Bien qu'il ne soit pas surprenant que les immigrants d'origine française résidant à l'extérieur du Québec et appartenant à des cohortes arrivées au pays depuis plus longtemps subissent un transfert linguistique "réel" supérieur, le fait que les cohortes correspondantes au Québec aient eu une réaction semblable est quelque peu étonnante. Les différences, quoique minces, sont uniformes. Toutefois, étant donné que les immigrants d'origine française proviennent en nombre indéterminé des États-Unis, de France et d'ailleurs, il est bon d'être prudent lors de l'interprétation de l'importance de ces différences entre cohortes.

Pour les trois cohortes d'après la Seconde Guerre mondiale pour le Québec, les immigrants d'origine allemande ont tendance à présenter le plus fort taux de transfert linguistique "réel". Les autres origines ethniques européennes comprennent notamment les personnes du Sud et de l'Est de l'Europe, qui ne sont pas énumérées d'une façon spécifique au tableau 13.4; les personnes d'origine juive présentaient également un degré de transfert linguistique vers l'anglais assez uniforme et important. Dans le reste du Canada, les trois cohortes d'immigrants du Nord et de l'Ouest de l'Europe, autres que les Britanniques et les Français, semblaient avoir opté, dans

TABLEAU 13.4. Pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise nées à l'étranger, de personnes parlant l'anglais à la maison, et différence en points de pourcentage de transfert linguistique, selon le groupe ethnique et la période d'immigration, pour les hommes, Québec et autres provinces, 1971

Groupe ethnique	1966-1971 ¹			1961-1965			1946-1960		
	Langue maternelle anglaise	Usage de l'anglais à la maison	Transfert linguistique ²	Langue maternelle anglaise	Usage de l'anglais à la maison	Transfert linguistique ²	Langue maternelle anglaise	Usage de l'anglais à la maison	Transfert linguistique ²
<u>Québec</u>									
Britannique	97.1	99.0	1.9	95.0	97.5	2.5	92.5	94.0	1.5
Français	4.4	3.5	- 0.9	6.9	6.9	0.0	5.7	7.1	1.4
Allemand	31.8	54.5	22.7	23.1	53.8	30.7	7.8	53.2	45.4
Autres pays du Nord et de l'Est de l'Europe	37.5	50.0	12.5	0.0	0.0	0.0	10.7	71.4	60.7
Italien	2.0	5.0	3.0	3.3	7.8	4.5	2.8	8.2	5.4
Polonais	14.3	0.0	-14.3	0.0	0.0	0.0	16.7	38.1	21.4
Autres pays européens	6.7	26.7	20.0	0.0	28.6	28.6	7.9	31.5	23.6
Juif	27.3	39.4	12.1	24.3	54.1	29.8	27.6	54.1	26.5
Asiatique	25.0	29.2	4.2	12.5	37.5	25.0	12.5	25.0	12.5
Tous les autres	15.0	24.7	9.7	15.9	23.0	7.1	12.5	34.3	13.3
<u>Autres provinces</u>									
Britannique	97.6	99.1	1.5	96.8	98.5	1.7	98.2	99.4	1.2
Français	39.2	45.1	5.9	47.6	66.7	19.1	43.3	71.7	28.4
Allemand	37.6	52.1	14.5	31.1	59.2	28.1	8.5	59.5	51.0
Autres pays du Nord et de l'Est de l'Europe	33.6	53.4	19.8	32.4	74.3	41.9	16.9	82.8	65.9
Italien	8.2	13.1	4.9	4.3	13.8	9.5	5.8	27.8	22.0
Polonais	32.3	54.8	22.5	16.3	34.9	18.6	11.2	49.1	37.9
Autres pays européens	16.5	25.6	9.1	12.5	40.0	27.5	10.3	45.1	34.8
Juif	59.7	64.5	4.8	42.9	71.4	28.5	37.0	68.5	31.5
Asiatique	12.6	22.3	9.7	10.0	45.0	35.0	10.5	28.6	18.1
Tous les autres	25.8	40.5	14.7	18.2	41.6	23.4	11.0	46.7	35.7

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

² Le transfert linguistique estimé (vers l'anglais) = pourcentage d'utilisation de l'anglais à la maison - le pourcentage de la langue maternelle anglaise.

Source: Recensement du Canada, 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

l'ensemble, pour l'usage de l'anglais à la maison. Dans les cohortes d'origine polonaise qui sont arrivées de 1946 à 1960 et de 1966 à 1971, le transfert linguistique était relativement important, tout comme dans le cas des Juifs et des Asiatiques appartenant à la cohorte de 1961-1965. Bien que le degré de transfert "réel" semble être supérieur dans les cohortes d'immigrants qui sont au Canada depuis le plus longtemps, les divers groupes d'origine ethnique ont tendance à varier considérablement entre eux, au sein de chaque période d'immigration. En d'autres termes, le processus d'acculturation, en ce qui concerne les modifications du degré de transfert linguistique, semble avoir une incidence très variable entre les groupes d'origine ethnique et pour différentes périodes d'immigration. À l'exception des Allemands de toutes les périodes d'immigration qui ont subi une acculturation linguistique considérable et des Italiens qui en ont connu très peu, le degré d'acculturation des autres groupes ethniques paraît être en étroite relation avec l'époque d'immigration et la région de résidence au Canada, ce qui reflète les circonstances ayant entouré leur émigration de même que les conditions économiques et sociales qui régnaient au pays lors de leur arrivée. Il est possible d'avoir un meilleur aperçu des effets nets de ces conditions sur l'acculturation de certains groupes d'origine ethnique en examinant l'évolution de l'engagement politique des immigrants que traduit leur tendance à obtenir leur citoyenneté et certains des corrélatifs sociaux et économiques du statut de citoyen.

13.3. Acculturation et citoyenneté

La ressemblance croissante entre les immigrants récents et les personnes nées au pays, dans la mesure où les changements se sont produits chez les immigrants après leur arrivée au Canada, est le reflet du processus continu d'acculturation. Dans les chapitres précédents, nous avons examiné les données se rapportant aux groupes ethniques pour mettre à jour la convergence de certaines caractéristiques démographiques pendant des générations successives et, plus particulièrement, la cohorte d'immigrants d'après-guerre de 1946-1960 pour trouver des preuves de cette convergence qui pourrait être attribuable à leurs efforts constants d'adaptation à la société canadienne. Dans le présent chapitre, l'analyse des modifications du comportement linguistique a porté à croire que, même si l'augmentation de la connaissance des langues officielles est presque une nécessité pour atteindre un niveau minimal d'adaptation économique, il y a très peu à dire sur le degré individuel d'acculturation. La diminution de l'usage d'une langue maternelle autre que l'anglais au foyer serait un indicateur beaucoup plus sensible des modifications fondamentales de

l'identification culturelle résultant de l'acculturation, mais elle ne fournit pas encore de preuves directes de l'engagement personnel d'un individu envers la société d'accueil. L'étude longitudinale a apporté certaines preuves de l'existence d'un rapport entre le taux de modification de la connaissance du français ou de l'anglais et un sentiment d'identification ou d'appartenance au Canada (E.I.O.D.C. 4, 1974, p. 115-118). ✓

Les auteurs n'ont naturellement pas été capables d'étudier l'ampleur de ce phénomène pour connaître les manifestations plus réelles de l'engagement politique par l'obtention de la citoyenneté en raison de la période limitée de l'étude (trois ans). Si celle-ci avait été conçue pour suivre les immigrants pendant une période de cinq ou six ans, l'acquisition de la citoyenneté ou l'intention de la demander aurait été un indice utile pour évaluer le degré d'identification et d'engagement dans la dimension politique de l'acculturation.

Il est vrai que chez certains immigrants, l'obtention de la citoyenneté ne peut être rien de plus qu'un geste avantageux; mais, tout bien pesé, la personne qui fait cette démarche semblerait s'engager d'une façon plus personnelle envers le Canada que celle qui ne la fait pas. Richmond, qui essaie de dresser une typologie générale de l'adaptation des immigrants masculins, laisse clairement entendre que les immigrants qui se sont engagés d'une façon permanente envers le Canada et qui s'y sont fortement identifiés ont tendance à obtenir leur citoyenneté ou ont la ferme intention de le faire dans un avenir proche (Richmond, 1974, p. 43-47).

Des analyses antérieures des données du recensement canadien, surtout celles effectuées par Burton Hurd, ont considéré la citoyenneté comme un indice de l'identification nationale, c.-à-d. un engagement plus permanent à rester au Canada et à prendre ses responsabilités sur le plan politique (Hurd, 1965, p. 113-114). La citoyenneté apparaissait dans les analyses des données du recensement de 1961 sur l'immigration d'après-guerre en vue d'identifier les immigrants qui s'étaient engagés plus positivement envers la société canadienne et les caractéristiques propres à différencier ceux qui ont obtenu la citoyenneté de ceux qui ne l'ont pas obtenue (Kalbach, 1970, p. 337-392). L'analyse qui suit se sert de la citoyenneté comme d'un indice de l'engagement résultant du processus général de l'acculturation que subit l'immigrant après son arrivée au Canada.

La première étape en vue de l'obtention de la citoyenneté canadienne est habituellement d'avoir été admis au pays à titre d'"immigrant reçu". Les étrangers adultes et les sujets britanniques non-canadiens peuvent alors faire une demande de citoyenneté après avoir répondu à l'exigence fondamentale de résidence et satisfait à certaines autres relatives à la connaissance de l'anglais ou du français et aux responsabilités et privilèges de la citoyenneté, en plus d'indiquer leur intention d'observer le Serment d'allégeance et de résider en permanence au Canada (Statistique Canada, 1973, p. 122-124).

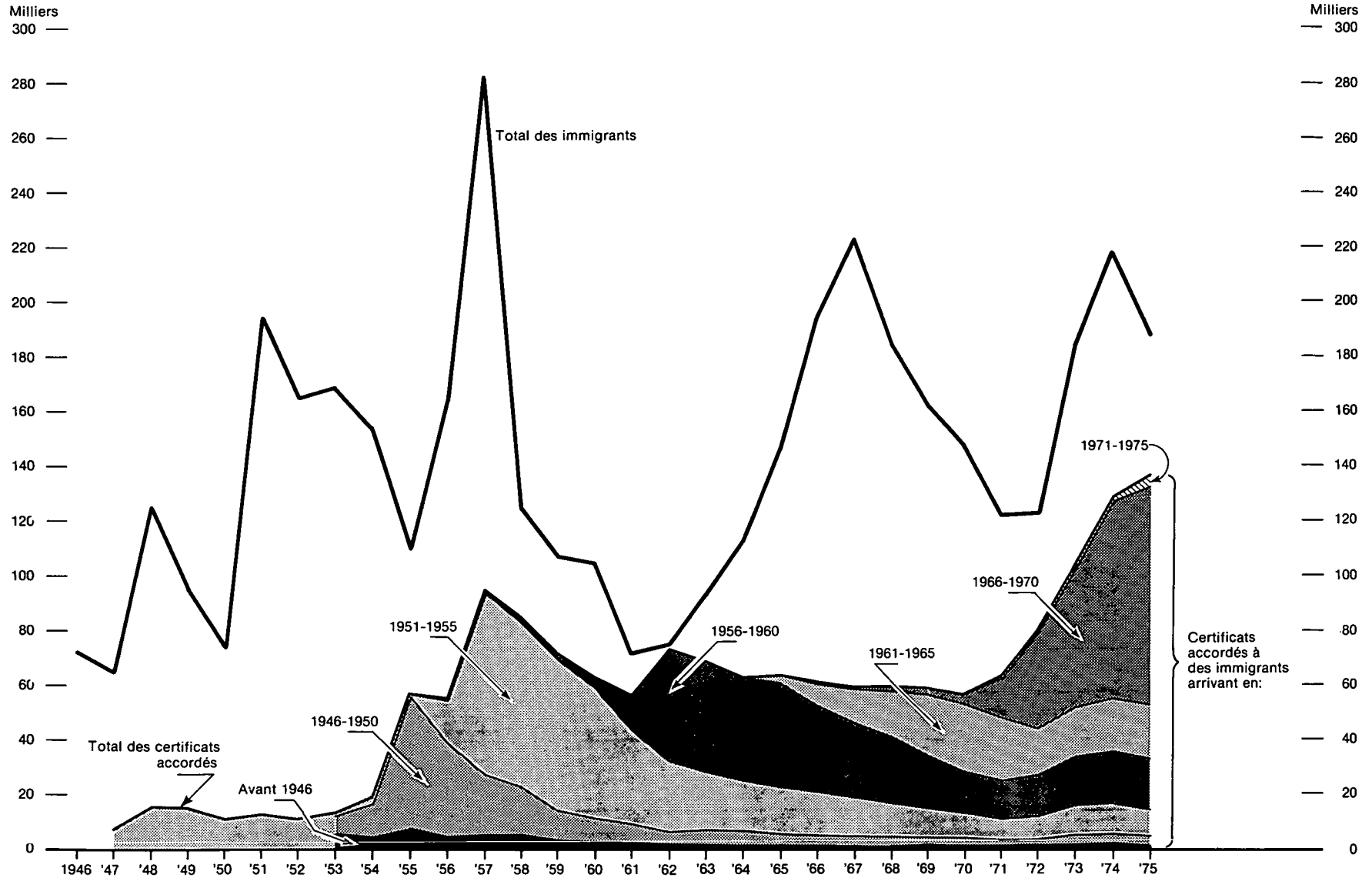
Le temps de résidence nécessaire a varié au cours des ans. À l'origine, il ne fallait que trois ans de résidence en vertu de la première loi canadienne sur la naturalisation (1870), mais cette période fut portée à cinq années par la Loi sur la citoyenneté canadienne de 1947 (Kalbach, 1970, p. 345-348). Cette exigence, quoiqu'ayant été ramenée à trois ans en 1974 (Communiqué de presse de 1974 du Secrétariat d'État), constituait la période d'admissibilité en vigueur pendant la partie des années d'après-guerre qui sont examinées dans la présente analyse. C'est pour cette raison que la majeure partie de l'analyse présentée dans ce chapitre s'est limitée aux immigrants arrivés au Canada avant 1966. Même s'il y a eu certaines exceptions aux exigences générales de résidence et de langue, certaines personnes ayant acquis leur citoyenneté avant que leurs cinq années de résidence ne soient révolues ou sans connaître aucune des deux langues officielles, elles sont en si petit nombre qu'elles ne peuvent guère modifier l'analyse (Statistique Canada, 1973).

13.4. Immigration et octroi de la citoyenneté

L'immigration totale et le nombre de certificats de citoyenneté accordés chaque année de la période d'après-guerre figurent au graphique 13.1. La caractéristique la plus évidente de ces données concernant le statut de citoyen est l'effet retardant de la période d'admissibilité de cinq ans. Remarquez la brusque augmentation des certificats accordés entre 1954 et 1955 aux personnes arrivées entre 1946 et 1950, entre 1956 et 1957 à celles arrivées de 1951 à 1955 et également entre 1961 et 1962 à la cohorte d'immigrants de 1956 à 1960. À l'époque du recensement de 1971, rien n'avait encore battu le nombre record de membres de la cohorte de 1951-1955 qui avaient obtenu leur citoyenneté en 1957. C'est au cours de la première partie de cette période que les dernières restrictions sur l'immigration de ressortissants ennemis ont été levées, et c'est pendant cette période que nous avons vu arriver le plus grand nombre d'immigrants d'origine allemande et italienne, qui se classaient respectivement premiers et deuxièmes.

Graphique 13.1

Nombre total d'immigrants et certificats de citoyenneté accordés, selon la période d'immigration, Canada, 1946-1975



Source: Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Section de la statistique, et Bureau fédéral de la statistique, *Characteristics of Persons Granted Canadian Citizenship, 1953-1958 et 1959-1964, janvier 1960 et 1966*, et *Statistiques sur la citoyenneté canadienne 1967-1970 et 1971-1975*, Statistique Canada; *Annuaire du Canada, 1951, 1952-1953 et 1955* (données de 1947 à 1952)

L'effet retardant de cinq ans est toujours apparent chez les dernières cohortes d'immigrants, mais la prévision d'une brusque augmentation du nombre de certificats accordés ne s'est pas réalisée entre 1966 et 1967 pour la cohorte de 1961 à 1965. Ce phénomène est très intéressant du fait que ces immigrants sont arrivés pendant une période de reprise et de croissance rapide et à une époque où le gouvernement libéralisait son processus de sélection en éliminant de ses critères les références aux caractéristiques ethniques et culturelles des immigrants. C'est en 1969, 1970 et 1971 que le plus grand nombre de certificats a été octroyé à cette cohorte, bien qu'il soit le plus petit parmi toutes les cohortes d'après-guerre.

Le type de l'immigrant arrivé au pays pendant cette période présentait des changements importants. Le nombre relatif d'immigrants venant de l'Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et de l'Est diminuait beaucoup, tandis que celui venant de l'Europe du Sud et du Sud-Est augmentait considérablement, tout comme les immigrants des États-Unis, d'Asie et d'autres pays non européens (Kalbach, 1974, tableau 2.2). Ces tendances à la variation de la composition de l'immigration, selon le pays de naissance et l'origine ethnique, se sont fait sentir pendant toute la seconde moitié de la décennie de 1961 à 1970, pendant une période de brusque chute de l'immigration et d'aggravation de la situation économique. Pourtant, les immigrants de la cohorte de 1966-1970 ont très bien réagi à la possibilité qu'ils avaient d'obtenir leur citoyenneté canadienne au bout de la période d'admissibilité, le nombre de certificats accordés de 1971 à 1975 surpassant celui de l'ancienne période record de cinq ans, établie par la cohorte de 1951-1955 entre 1956 et 1960. Bien que cette augmentation reflète en partie le fort taux d'immigration des années 1966 à 1970, comme dans le cas de la cohorte de 1951-1955, il est difficile de prévoir les conséquences du sommet de l'immigration qui s'est de nouveau produit en 1974 et a déclenché un renforcement des règlements et coïncidé à peu près avec la présentation de la nouvelle loi sur l'immigration. La réduction de la période d'admissibilité de cinq à trois ans en 1974 devrait faire augmenter le nombre de demandes de citoyenneté, mais ses effets à long terme sont imprévisibles.

La population née à l'étranger du Canada a continué d'augmenter pendant les 30 années de la période d'après-guerre, tout comme le nombre de personnes nées à l'étranger devenant citoyens canadiens. Même si les derniers peuvent être comparés aux premiers pour obtenir une certaine mesure du taux de naturalisation, il ne convient pas de comparer le nombre de personnes ayant obtenu leur citoyenneté canadienne à

celles devenues admissibles après cinq ans de résidence au Canada. À l'époque du recensement de 1971, la majeure partie de la population canadienne née à l'étranger mais pouvant prendre la citoyenneté canadienne, soit 97 %, l'avait, de fait, obtenue, ce qui constitue une nette amélioration de la situation de 1961, où ce pourcentage n'était que de 81 % à la suite de la première forte vague migratoire d'après-guerre entre 1950 et 1955. Toutefois, la proportion de la population totale née à l'étranger et de citoyenneté canadienne est restée essentiellement la même, à un peu plus de 60 %.

Le tableau 13.5 témoigne de l'afflux massif de ressortissants étrangers et des effets de la naturalisation. Les plus fortes proportions de ressortissants étrangers à chacune des dates de recensement proviennent des pays européens, des autres pays du Commonwealth et des États-Unis, mais les modifications inter-décennales révèlent la nature du mouvement de l'immigration qui a eu lieu. Le nombre de ressortissants étrangers provenant des vieux pays sources a beaucoup diminué, tandis que celui des nouveaux pays sources du Sud et Sud-Est de l'Europe a subi une augmentation légèrement inférieure à celle qui s'était produite pendant la décennie précédente.

Les gains relatifs les plus importants, même s'ils sont relativement petits en nombre, ont été enregistrés chez les ressortissants des pays asiatiques. Les citoyens venant des États-Unis, toujours supérieurs en nombre à ceux des pays asiatiques, ont augmenté plus considérablement de 1961 à 1971 que de 1951 à 1961. Il peut être difficile de prévoir les tendances futures des taux de naturalisation en se basant sur l'expérience antérieure du Canada, étant donné la composition changeante de la population née à l'étranger. Voilà pourquoi il sera particulièrement important d'examiner la tendance à obtenir la citoyenneté canadienne des immigrants non-européens qui ont plus facilement accès au Canada depuis l'élimination des aspects discriminatoires des règlements canadiens sur l'immigration.

La répartition régionale des ressortissants étrangers n'est qu'un pâle reflet des principales tendances démographiques qui ont modelé le Canada depuis de nombreuses décennies. Les régions de concentration démographique et d'activité économique sont l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta, et ce sont elles qui ont attiré les immigrants récents. Plus de la moitié de la population n'ayant pas la citoyenneté canadienne s'est établie en Ontario depuis 1951, son pourcentage ne cessant d'augmenter. Le Québec, avec 16 % en 1971, a accueilli la deuxième part, suivi de la Colombie-Britannique, avec 14 %. L'Alberta n'occupe que le quatrième rang, son

TABLEAU 13.5. Population selon le taux de variation décennal, par pays de citoyenneté, Canada, 1951, 1961 et 1971

Pays de citoyenneté	Nombre			Variation proportionnelle	
	1951	1961	1971 ¹	1951-1961	1961-1971 ¹
Canada	13,567,939	17,182,429	20,221,155	26.6	17.7
Autres pays du Commonwealth ²	104,071	306,690	482,210	194.7	57.2
États-Unis	69,000	88,312	143,325	28.0	62.3
Pays européens	236,490	603,195	564,325	155.1	- 6.4
Autriche	3,769	12,648	7,455	235.6	-41.1
Belgique	4,893	10,095	6,995	106.3	-30.7
Danemark	4,432	14,921	9,090	236.7	-39.1
Finlande	6,080	11,660	7,980	91.8	-31.6
France	5,031	21,032	31,205	318.0	48.4
Allemagne	12,926	126,241	67,380	876.6	-46.6
Hongrie	7,871	26,775	7,055	240.2	-73.6
Italie	22,616	173,337	200,965	666.4	15.9
Pays-Bas	32,179	80,096	34,010	148.9	-57.5
Pologne	55,771	29,977	12,925	-46.2	-56.9
U.R.S.S.	46,267	11,082	6,850	-76.0	-38.2
Yougoslavie	6,718	17,363	27,465	158.5	58.2
Autres	27,937	67,968	144,950	143.3	113.3
Pays asiatiques	15,122	23,033	86,665	52.3	276.3
Chine	12,808	13,618	16,600	6.3	21.9
Autres	2,314	9,415	70,065	306.9	644.2
Autres ³	16,807	34,588	70,620	105.8	104.2
Total	14,009,429	18,238,247	21,568,310	30.2	18.3

¹ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

² Royaume-Uni et République d'Irlande et Antilles.

³ Comprend les apatrides, soit 14,927 en 1951, 27,889 en 1961 et 14,050 en 1971; comprend l'Amérique Latine, les pays d'Afrique et autres en 1971.

Source: Recensement du Canada de 1971, Population - Citoyenneté et Immigration, bulletin 1.3-7, tableau 48.

pourcentage de ressortissants étrangers n'ayant cessé de diminuer pendant toute la période de l'après-guerre.

Les ressortissants étrangers sont encore plus concentrés sur le plan géographique que ne le laisserait supposer leur répartition régionale. Les données sur un certain nombre de régions métropolitaines de recensement révèlent que près de 60 % des citoyens non-canadiens demeurant dans ces 15 RMR sont groupés dans les RMR de l'Ontario (tableau 13.6). De 1961-1971, la RMR de Toronto est passée de 38.3 % de 44.6 %. La part relative de la population des RMR de Kitchener, London, et Windsor s'est également accrue, quoique légèrement, tandis que Vancouver était la seule RMR à l'extérieur de l'Ontario à faire voir une faible hausse. De 1961-1971, Kitchener, Windsor et Vancouver ont été les seules RMR, à l'exception de Toronto, où la population de ressortissants étrangers s'est accrue à un taux relativement plus rapide que celle des citoyens canadiens.

La mouvance de la population immigrante et sa tendance continuelle à s'établir dans un nombre relativement restreint de vastes régions métropolitano-urbaines canadiennes auront des conséquences importantes sur les programmes gouvernementaux destinés à aider les immigrants à s'adapter à la société canadienne et à en arriver à une participation pleine et entière à titre de citoyens canadiens. Fait intéressant, la nouvelle Loi sur l'immigration, proclamée officiellement en 1978, contient des dispositions visant à encourager les immigrants à s'établir à l'extérieur de ces grands centres métropolitains.

13.5. Tendances à la citoyenneté canadienne

Des analyses antérieures des facteurs associés à l'obtention de la citoyenneté ont donné divers résultats. Le dénominateur commun de base de ces résultats est l'importance reconnue et le caractère central de la durée de résidence comme explication de la majeure partie de la variance associée au statut de citoyen des populations nées à l'extérieur du Canada. L'importance relative des autres corrélats de la citoyenneté ont été plus difficiles à identifier et à évaluer. Les résultats de l'analyse qu'a faite Hurd des données du recensement de 1941, par exemple, ont donné des coefficients de corrélation faibles, douteux et incompatibles avec ses constatations basées sur le recensement de 1931. En essayant de rationaliser son incapacité d'identifier des corrélats significatifs, il semble faire grand cas de l'importance des conditions historiques uniques par opposition à l'existence d'éléments communs

TABLEAU 13.6. Nombre et pourcentage de citoyens non canadiens dans certaines régions métropolitaines de recensement de 100,000 habitants et plus, 1961 et 1971

Région métropolitaine de recensement	1961			1971 ¹		
	Nombre	Pourcentage du total ²	Pourcentage de la RMR	Nombre	Pourcentage du total ²	Pourcentage de la RMR
Calgary	29,112	3.9	10.4	33,015	3.2	8.2
Edmonton	32,237	4.4	9.5	31,985	3.1	6.5
Halifax	5,323	0.7	2.9	6,630	0.6	3.0
Hamilton	42,627	5.8	10.8	52,555	5.1	10.5
Kitchener	13,047	1.8	8.4	22,820	2.2	10.1
London	15,615	2.1	8.6	23,320	2.3	8.2
Montréal	155,846	21.0	7.4	183,475	17.7	6.7
Ottawa ³	22,469	3.0	5.2	28,200	2.7	4.7
Québec	3,405	0.5	1.0	4,850	0.5	1.0
Sudbury	7,051	1.0	6.4	6,465	0.6	4.2
Toronto	283,639	38.3	15.5	461,430	44.6	17.6
Vancouver	74,549	10.1	9.4	112,880	10.9	10.4
Victoria	10,616	1.4	6.9	13,505	1.3	6.9
Windsor	11,538	1.6	6.0	19,290	1.9	7.5
Winnipeg	33,883	4.6	7.1	33,390	3.2	6.2
Total	740,957	100.0	9.8	1,033,810	99.9	9.6

¹Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

²Totaux des 15 régions métropolitaines de recensement choisies.

³Comprend Hull.

Source: Recensement du Canada de 1961, Citoyenneté au Canada, bulletin 7.1-8, tableau 3a; Recensement du Canada de 1971, Population - Caractéristiques des personnes nées à l'extérieur du Canada, bulletin 1.4-12, tableau 34; et Recensement du Canada de 1971, Groupes d'âge, bulletin 1.2-3, tableau 11.

dans le processus de naturalisation. En particulier, il estimait que la détérioration des conditions régnant dans le pays de naissance de l'immigrant de 1931 à 1941 a masqué les facteurs de "durée de résidence", "de pourcentage des régions urbaines" et le "pourcentage d'excédent d'hommes" qui, selon lui, constituaient les trois quarts de la variabilité associée à la citoyenneté dans le recensement de 1931 (Hurd, 1965, p. 125).

Tout en notant l'interruption quasi-totale de l'immigration pendant cette période, il ne semble pas s'être présenté à l'esprit de Hurd que ce facteur pouvait expliquer à lui seul une grande partie de l'augmentation de la proportion des personnes nées à l'étranger mais étant de citoyenneté canadienne, même si le taux de naturalisation était demeuré constant et s'il n'avait pas été tenu compte des conditions régnant dans la patrie de l'immigrant. En outre, sans l'afflux continuuel d'immigrants étrangers, la proportion de la population totale née à l'extérieur du Canada qui était naturalisée continuerait de s'accroître et les différences entre les groupes d'origine ethnique (ou les groupes de lieux de naissance) s'amenuiseraient. Bref, il resterait très peu de variation à expliquer. Dans ce cas, le temps aurait tendance à réduire la variance à mesure que les immigrants obtenant leur citoyenneté se multipliaient et que ceux qui ne l'obtenaient pas émigraient. Hurd souligne que le peu de signification de ses constatations peut être partiellement attribuable au fait qu'il ne possédait des données que pour 18 pays en 1941 comparative-ment à 28 en 1931. De plus, il montre que le pourcentage d'immigrants naturalisés est passé de 54.8 % à 70.7 %, mais il ne commente pas la réduction possible du degré de dispersion associé à ces deux répartitions entre 1931 et 1941 ou de son rapport avec la diminution de ses coefficients de régression.

L'approche de Hurd met en relief le facteur "temps" de même que certaines caractéristiques structurales des populations immigrantes et de leur répartition qui faciliteraient le mariage et la stabilité des relations familiales, la sécurité d'emploi et l'obtention de la citoyenneté, résultat que prévoit le processus s'assimilation. Les études de Richmond insistent davantage sur les motivations ayant poussé la personne à émigrer et sur son degré de satisfaction. Ses analyses soulignent les interrelations entre les antécédants culturels, les motifs personnels, les aptitudes et la satisfaction ainsi que leur identification à leur nouveau pays et leur engagement envers celui-ci. Ses modes d'adaptation "immigrant de passage" et "immigrant déçu" tout en illustrant plutôt les différents types d'adaptation, représentent les conditions d'engagement minimal (et une faible tendance à l'obtention de la

citoyenneté), tandis que ses "villageois urbains", ses "anglo-Canadiens conformistes" et ses "immigrants intégrés de façon pluraliste" représentent les types d'adaptation associés à des niveaux relativement profonds d'engagement mais à des taux variés de naturalisation (Richmond, 1974). Il semblerait que le développement de la conscience politique des immigrants soit plus facile à comprendre si l'on considère l'acte d'acquiescer la citoyenneté comme la conséquence d'une interaction complexe entre les contextes socio-économique et politique existant au moment de leur arrivée, les caractères structuraux tant des populations d'accueil que des populations d'immigrants et les motivations particulières sous-tendant le comportement migratoire individuel.

L'analyse du statut de citoyenneté du recensement de 1961 cherchait moins à expliquer les variations des pourcentages de citoyens dans les groupements d'origine ethnique de l'ensemble de la population née à l'étranger qu'à déterminer quelles personnes, parmi celles admissibles à la citoyenneté, avaient tendance à se prévaloir plus rapidement que les autres de la possibilité de se faire naturaliser. Cette tentative a été faite en examinant les différences entre ceux qui sont devenus citoyens canadiens, peu après avoir satisfait aux exigences de résidence et ceux qui ne le sont pas devenus. Les différences de lieu de naissance et d'origine ethnique, quoique s'étant révélées importantes, ont interagi de différentes façons avec l'âge, l'instruction et la région de résidence dans le processus de naturalisation (Kalbach, 1970, p. 420-422).

Dans la cohorte d'immigrants arrivée au Canada entre 1951 et 1956 et qui, lors du recensement de 1961, avait résidé au Canada pendant des périodes de cinq à 10 ans, ce sont les immigrants d'Europe centrale, de l'Est et du Sud (non comprise l'Italie) qui avaient le plus tendance à obtenir leur citoyenneté, tandis que ceux venant de pays plus semblables sur le plan culturel (Royaume-Uni, États-Unis et autres pays du Commonwealth) présentaient la tendance la plus faible. Ces derniers pays sembleraient être la principale source des "immigrants de passage" de Richmond (Richmond, 1967). L'importance de l'instruction et les façons dont elle varient étaient conformes au fait que le niveau de scolarité était associé à la citoyenneté d'une façon positive pour les immigrants du centre, de l'Est et du Sud de l'Europe, et d'une façon négative pour ceux du Royaume-Uni, des États-Unis et de certains pays de l'Europe de l'Ouest. Il est apparu que le taux d'activité manquait de pertinence tout comme bon nombre de caractéristiques de la région de résidence des immigrants, telles que la proportion d'immigrants dans la région, le taux de croissance démographique et économique, etc. Ce qui semblait toutefois importer était le type de

population et les possibilités, au sein de la région, d'établissement par rapport aux caractéristiques culturelles, sociales et économiques de la population immigrante. Ainsi, la région métropolitaine de résidence était associée à des niveaux de citoyenneté supérieurs pour les immigrants venant du centre et de l'Est de l'Europe et d'origine juive, tandis que les régions non métropolitaines de résidence poussaient les immigrants du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de l'Italie à acquérir leur citoyenneté plus rapidement.

13.5.1. Tendances à l'obtention de la citoyenneté en 1971 et changements depuis 1961

Les analyses des données de 1971 sur les corrélats de la citoyenneté se sont limitées à la population âgée de 21 ans et plus (l'âge de la majorité) et à la cohorte d'immigrants arrivée au Canada entre 1961 et 1966⁵. Conformément au cadre analytique global de l'étude plus vaste de l'adaptation des immigrants, la discussion mettra l'accent sur des comparaisons entre le Québec et le reste du Canada et, s'il y a lieu, mettra en lumière ces contrastes avec les données pour Montréal et pour Toronto.

La durée de résidence conserve toujours son importance fondamentale en matière d'obtention de la citoyenneté, les pourcentages de ceux l'ayant obtenue variant de 34.0 % pour la plus récente cohorte (qui venait de satisfaire à l'exigence de résidence de cinq ans) à plus de 90 % des cohortes combinées d'avant la Seconde Guerre mondiale. L'augmentation des pourcentages d'immigrants naturalisés, selon la durée de résidence, était à peu près la même au Québec et dans le reste du Canada tant pour les régions rurales que pour toutes les autres catégories de taille de population urbaine. Ces données présentaient toutefois deux aspects intéressants. Tout d'abord, le pourcentage d'immigrants devenant citoyens canadiens pendant les cinq premières années, une fois la période d'admissibilité révolue, était inférieur d'environ 25 % à celui de la cohorte d'immigrants correspondante qui résidait au Canada depuis cinq à 10 ans lors du recensement de 1961. Les conditions d'obtention de la citoyenneté et les stimulants pour ce faire semblent avoir été moins favorables pendant les années 1960 que pendant les années 1950. Le deuxième aspect intéressant est la proportion significativement supérieure d'immigrants de la cohorte de 1961-1965 ayant choisi de prendre la citoyenneté canadienne et résidant au Québec (41.7 %) par opposition à ceux s'étant établis ailleurs au Canada (32.0 %). Bien que la différence soit assez uniforme dans chaque catégorie de taille rurale-urbaine de résidence, elle est supérieure dans les grandes agglomérations les plus importantes, c.-à-d.,

Voir note(s) à la page 503.

celle de 100,000 habitants et plus. La légère variation existant au sein de chaque catégorie de taille est due uniquement aux variations de la proportion de citoyens dans chaque lieu de taille rurale-urbaine du Québec, laquelle variait de 36.3 % pour les populations rurales à un maximum de 42.0 % dans les régions urbaines de 100,000 habitants et plus. La proportion de citoyens était pratiquement constante partout ailleurs au Canada, atteignant 32 % dans tous les endroits de taille urbaine-rurale.

Le statut de citoyenneté selon l'âge, pour l'ensemble des cohortes nées à l'étranger et ayant immigré avant 1966, est directement influencée par la durée de résidence au Canada, les proportions de naturalisés ayant tendance à augmenter chaque année tout comme l'âge moyen de la cohorte. S'il n'est tenu compte que de la cohorte de 1961-1965, peu de variation apparaît dans les tendances à obtenir la citoyenneté selon l'âge, à l'exception des résidents du Québec âgés de plus de 65 ans. Un peu plus de la moitié, soit 54.5 %, ont acquis la citoyenneté comparativement à environ 40 % de chacun des groupes d'âge plus jeunes. Fait intéressant, c'était l'inverse pour la cohorte arrivée pendant la période de 1956-1960 non seulement au Québec mais également ailleurs au Canada. Les moyens d'encourager l'obtention de la citoyenneté sembleraient avoir été beaucoup moins attrayants pour ces immigrants plus âgés, car seulement 55 % d'entre eux ont acquis leur citoyenneté au Québec comparativement à 65 % à 73 % de ceux des groupes d'âge plus jeunes.

Dans le recensement de 1961, certains faits indiquaient que les divorcés avaient davantage saisi la première occasion de devenir citoyen canadien que ceux de tous les autres états matrimoniaux, les veufs hésitant le plus à le faire. Il ne semble pas trop déraisonnable de supposer (avec le recul) qu'un immigrant arrivant ici divorcé ou obtenant son divorce peut avoir davantage intérêt à rechercher une certaine stabilité dans sa vie en s'engageant plus personnellement ailleurs, chose que lui offre l'acquisition de la citoyenneté canadienne. D'autre part, le veuvage représente un type différent d'état modifié pour lequel un changement de citoyenneté peut ne pas apporter le même réconfort ou la même satisfaction. Quoi qu'il en soit, les pourcentages de divorcés et de veufs de la cohorte de 1961-1965 ayant adopté la citoyenneté canadienne, soit 43 % et 31 % respectivement, détenaient les mêmes positions relatives en 1971 dans l'ensemble du Canada qu'en 1961. Une fois de plus, le contraste entre le Québec et les autres provinces est surprenant. Les veufs, tant du Québec que des autres provinces, accusaient les faibles tendances prévues, mais seule la proportion de divorcés du Québec étant devenus citoyens canadiens était très élevée tandis qu'elle était très faible partout ailleurs au Canada, les immigrants célibataires présentant la plus forte proportion ayant obtenu une citoyenneté canadienne.

La cohorte d'immigrants de 1961-1965 présente encore à peu près les mêmes variations significatives selon le pays de naissance que celle de 1951-1955, une décennie auparavant. Comme le montre le tableau 13.7, la plus faible proportion se trouve chez les personnes nées aux États-Unis, suivies de près par le Royaume-Uni et la République d'Irlande. La plus forte proportion se trouve chez les personnes nées en Pologne et dans les autres pays du centre et de l'Est de l'Europe, puis dans les pays d'Asie et les autres. La tendance des immigrants nés en Italie à obtenir leur citoyenneté tôt est également faible. Les groupes intermédiaires sont ceux des pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe et des pays d'Europe du Sud autres que l'Italie. Les seuls groupes dont la tendance n'est pas plus forte au Québec qu'ailleurs sont ceux du Nord et de l'Ouest de l'Europe, ce qui est d'ailleurs le seul contraste régional mineur au Canada. Toronto et Montréal reflètent une fois de plus ces contrastes régionaux; mais, bien que les tendances à Montréal soient presque les mêmes qu'à Québec, celles de Toronto tendent à être légèrement inférieures à celles du reste du Canada.

Comme le montre le tableau 13.8, l'aptitude à parler les deux langues officielles est nettement liée à une plus forte tendance à l'acquisition de la citoyenneté dans l'une ou l'autre des deux principales régions ou dans leurs plus grands centres métropolitains. Tel était également le cas en 1961 de la cohorte de 1951-1955, et, dans les deux cas, un manque de connaissance de l'une des deux langues officielles constituait un désavantage, du moins en ce qui concerne la naturalisation. Fait intéressant, qui aide à mieux comprendre les interrelations compliquées entre les deux groupes linguistiques dominants, la proportion de citoyens naturalisés de la minorité "uniquement anglophone" de Montréal est beaucoup plus élevée que dans le milieu "anglophone" de Toronto. Il en va de même pour les "francophones" qui se retrouvent en minorité linguistique à Toronto par opposition à Montréal, où ils font partie de la majorité. L'obtention de la citoyenneté apparaît presque comme une réaction défensive ou protectrice de la part d'une personne faisant partie d'une minorité en vue de rester unilingue dans un contexte culturel virtuellement menaçant. Le nombre relativement petit d'immigrants francophones de la cohorte de 1961-1965 et demeurant à Toronto appelle une certaine prudence dans l'interprétation de ces données. Toutefois, les différences soulignées entre Montréal et Toronto persistent effectivement pour toutes les cohortes d'avant 1966. Les différences au sein des cohortes ont ordinairement tendance à disparaître à mesure que le nombre relatif de résidents à long terme augmente, comme ce serait le cas des cohortes combinées.

TABLEAU 13.7. Pourcentage de la cohorte d'immigrants de 1961-1965, âgée de 21 ans et plus, ayant la citoyenneté canadienne, selon le lieu de naissance, Canada, Québec, autres provinces, et certaines RMR, 1971

Lieu de naissance	Canada	Québec	Autres provinces	Montréal	Toronto
États-Unis	14.3	20.1	13.4	16.5	11.5
Royaume-Uni et République d'Irlande	16.6	20.9	16.3	20.4	11.8
Allemagne	34.5	30.4	34.9	31.0	30.0
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	34.3	32.5	35.2	32.6	32.0
Pologne	62.4	67.0	61.6	67.5	62.3
Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	68.9	71.1	65.1	71.0	66.2
Italie	24.3	27.0	23.4	26.5	17.6
Autres pays de l'Europe du Sud	34.9	44.0	31.4	43.6	27.5
Asie	59.7	61.8	59.2	62.3	55.0
Autre	50.6	63.4	43.3	64.3	41.0
Total	34.0	41.7	32.0	41.8	27.8

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 13.8. Pourcentage de la population née à l'étranger, âgée de 21 ans et plus, ayant la citoyenneté canadienne, selon la langue officielle pour la cohorte d'immigrants de 1961-1965, Canada, Québec, autres provinces, et certaines RMR, 1971

Période d'immigration/ Langue officielle	Canada	Québec	Autres provinces	Montréal	Toronto
<u>1961-1965</u>					
Anglais seulement	34.0	37.5	33.3	41.4	24.8
Français seulement	37.8	37.8	37.5	31.6	100.0 ¹
Anglais et français	48.2	54.2	40.7	53.5	43.1
Aucune des deux	23.4	18.9	24.6	21.0	17.2
Total	34.4	40.2	32.8	40.0	24.6

¹ 200 cas ou moins.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Pour les immigrants de la cohorte de 1961-1965, l'usage du français à la maison semble avoir facilité l'obtention de la citoyenneté, une fois l'exigence de résidence satisfaite. Il en est ainsi pour le Québec et les autres provinces, tant à Montréal qu'à Toronto. Une fois de plus, l'aspect intéressant de ces différences est que le contraste entre les anglophones, ou les personnes parlant une autre langue, est plus marqué à l'extérieur du Québec et à Toronto qu'à Montréal. Cela suggère de nouveau la pertinence possible du statut culturel de minorité, reflété par le comportement linguistique, dans l'expression de l'engagement personnel envers le Canada par l'accession à la citoyenneté.

À l'instar des autres caractéristiques, les différences en matière de citoyenneté ont tendance à disparaître avec l'allongement de la résidence, et, pour l'ensemble du Canada et ses principales régions et ses grands centres métropolitains, plus la période de résidence est longue, plus les immigrants sont portés à parler anglais à la maison et plus le pourcentage adoptant la citoyenneté canadienne augmente. L'importance donnée à une langue au foyer ne reste toutefois pas nécessairement la même, car la composition ethnique de cohortes d'immigrants successives a tendance à changer. Pour la cohorte de 1956-1960, les langues autres que le français ou l'anglais étaient vraisemblablement associées davantage à la citoyenneté, ce qui refléterait non seulement un changement de la composition ethnique ou culturelle particulière des immigrants qui sont venus au Canada à cette époque, mais également

indiquerait une combinaison importante des caractéristiques de l'immigration et de la situation dans leur patrie qui les invitait davantage à obtenir leur citoyenneté canadienne.

L'analyse du comportement linguistique à la maison, selon le pays de naissance des immigrants du Québec et du reste du Canada, permet de développer ce sujet. Ainsi, les taux d'acquisition de la citoyenneté chez les personnes nées en Asie se révèlent élevés, quelle que soit la langue parlée à la maison. Il en est de même pour les personnes nées dans l'Est de l'Europe, mais, dans ce cas, l'explication reposerait plus sur des facteurs politiques que sociaux et économiques. Le pourcentage généralement inférieur de citoyens utilisant l'anglais au foyer parmi les immigrants des pays non européens pourrait être attribuable aux immigrants d'origine européenne de type "immigrant de passage".

Une relation positive est apparue entre les niveaux de scolarité et le statut de citoyenneté des immigrants ayant résidé au Canada pendant la période minimale d'admissibilité avant le recensement de 1961. Les cohortes correspondantes d'immigrants, lors du recensement de 1971, présentent également une légère relation avec les pourcentages obtenant la citoyenneté, allant de 32 % des personnes ayant fait des études primaires à 38 % de celles ayant déjà fréquenté l'université. Ce rapport est légèrement plus évident au Québec, les pourcentages s'échelonnent entre 35 % des immigrants ayant fait des études primaires et 48 % de ceux ayant fait des études universitaires. À l'extérieur du Québec, l'écart était moindre, variant de 32 % à 35 %. Encore une fois, Montréal est un reflet fidèle de la structure du Québec tandis que, à Toronto, les tendances à la citoyenneté des personnes ayant moins qu'une 12^e année sont légèrement inférieures à celles de l'ensemble des régions situées à l'extérieur du Québec.

Richmond a déjà laissé entendre, dans son analyse des divers modes d'adaptation de l'immigrant, que les niveaux de scolarité en eux-mêmes ne permettent pas de prévoir adéquatement le taux de naturalisation si le type de société dont l'immigrant est issu ou son expérience professionnelle sont mal connus. Ce fait ressort clairement des données du tableau 13.9 montrant les pourcentages ayant adapté la citoyenneté canadienne, selon le niveau de scolarité, pour les principaux groupes de pays de naissance, pour le Québec, le reste du Canada et pour Montréal et Toronto. Le niveau de scolarité est, en réalité, lié de différentes façons à la tendance à la citoyenneté

TABLEAU 13.9. Pourcentage des immigrants de 1961-1965, âgés de 21 ans et plus, ayant adopté la citoyenneté canadienne, d'après le niveau de scolarité, selon le pays de naissance, Canada, Québec, autres provinces et certaines RMR, 1971

Pays de naissance	9 ^e année et moins	9 ^e à 11 ^e année	12 ^e et 13 ^e années	Certaines études universitaires	Total
<u>Canada</u>					
États-Unis	26.7	21.9	10.8	13.3	14.3
Royaume-Uni et République d'Irlande	22.6	14.7	14.7	22.3	16.6
Allemagne	31.7	34.4	35.1	38.8	34.5
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	32.9	32.9	33.9	38.6	34.3
Pologne	59.0	64.3	67.3	64.5	62.4
Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	63.9	68.7	67.0	67.9	65.9
Italie	22.0	32.4	36.0	43.5	24.3
Autres pays de l'Europe du Sud	30.1	41.0	46.5	53.5	34.9
Asie	64.1	67.6	64.4	51.6	59.7
Tous les autres	56.6	49.2	48.9	50.5	50.6
Total	32.3	36.4	31.9	38.3	34.0
<u>Quebec</u>					
États-Unis	44.0	37.2	15.6	15.0	20.1
Royaume-Uni et République d'Irlande	37.5	19.0	16.9	24.7	20.9
Allemagne	30.2	33.7	28.6	29.8	30.4
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	29.1	29.0	30.2	40.6	32.5
Pologne	67.6	70.7	52.2	70.7	67.0
Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	67.4	65.7	74.6	76.7	71.1
Italie	24.3	38.6	42.5	44.8	27.0
Autres pays de l'Europe du Sud	38.1	51.6	57.0	63.3	44.0
Asie	61.2	66.7	75.2	54.6	61.8
Tous les autres	63.2	63.4	65.2	62.3	63.4
Total	34.7	47.2	45.8	48.5	41.7
<u>Autres provinces</u>					
États-Unis	24.0	19.1	10.1	12.9	13.4
Royaume-Uni et République d'Irlande	21.6	14.4	14.8	22.0	16.3
Allemagne	31.9	34.5	35.7	41.0	34.9
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	33.8	35.3	35.5	36.8	35.2
Pologne	57.6	63.4	68.7	62.6	61.6
Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	63.5	69.3	65.8	64.3	65.1
Italie	21.3	30.6	34.6	42.1	23.4
Autres pays de l'Europe du Sud	27.1	36.6	43.3	46.7	31.4
Asie	64.9	67.9	62.3	50.6	59.2
Tous les autres	52.7	39.5	42.6	42.3	43.3
Total	31.6	33.5	29.7	34.7	32.0
<u>Montréal</u>					
États-Unis	38.5	32.1	10.0	13.7	16.5
Royaume-Uni et République d'Irlande	38.5	20.0	15.7	24.7	20.4
Allemagne	30.8	32.9	29.8	31.4	31.0
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	28.9	29.0	28.2	41.6	32.6
Pologne	67.7	71.7	52.2	73.0	67.5
Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	66.7	65.6	74.6	77.7	71.0
Italie	24.2	37.7	43.7	42.2	26.5
Autres pays de l'Europe du Sud	37.4	52.4	57.1	62.1	43.6
Asie	61.1	65.7	75.2	55.8	62.3
Tous les autres	64.4	63.9	66.0	63.3	64.3
Total	34.2	48.4	46.8	49.6	41.8
<u>Toronto</u>					
États-Unis	25.0	27.8	10.0	10.8	11.5
Royaume-Uni et République d'Irlande	15.1	11.0	10.9	15.3	11.8
Allemagne	28.7	29.2	28.9	35.4	30.0
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest	34.3	28.5	33.0	33.3	32.0
Pologne	58.2	59.1	71.0	68.8	62.3
Autres pays de l'Europe centrale et de l'Est	65.7	68.3	65.6	64.8	66.2
Italie	16.0	24.9	26.6	32.1	17.6
Autres pays de l'Europe du Sud	23.5	33.3	37.8	43.2	27.5
Asie	64.2	59.7	59.7	46.1	55.0
Tous les autres	43.4	39.1	42.8	39.4	41.0
Total	24.3	30.2	29.7	34.0	27.8

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

pour presque chacun des principaux groupes de lieux de naissance figurant au tableau, et les caractéristiques ne sont guère différentes de celles du recensement de 1961. L'Allemagne et les autres pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe présentent des caractéristiques presque identiques: les pourcentages de citoyens s'élèvent graduellement avec la scolarisation. La relation est semblable mais plus marquée pour les personnes nées en Italie et dans les autres pays de l'Europe du Sud, ce dernier groupe présentant une relation particulièrement forte au Québec. Dans ce cas, le pourcentage est passé de 38 % pour les personnes possédant une éducation de niveau élémentaire à 63 % pour celles ayant fréquenté l'université.

Les niveaux de citoyenneté des immigrants de l'Est et du centre de l'Europe étaient élevés et constants à la plupart des niveaux de scolarité, tant au Québec qu'ailleurs. L'intérêt à devenir citoyen canadien est presque indépendant des caractéristiques scolaires. Pour la plupart de ces personnes, les réalités politiques sembleraient l'emporter sur toute influence que l'éducation pourrait avoir autrement. Les niveaux de citoyenneté des Asiatiques et des immigrants de tous les autres pays sont également élevés mais légèrement inférieurs dans l'ensemble à ceux des pays du centre et de l'Est de l'Europe. Chez les Asiatiques, la citoyenneté atteint un sommet au niveau scolaire intermédiaire, puis descend à un niveau minimal pour les personnes ayant fréquenté l'université. Le pourcentage minimal se retrouvait aux niveaux intermédiaires chez les personnes appartenant à la catégorie "tous les autres", avec une légère augmentation au niveau universitaire. La distribution des immigrants du Royaume-Uni et de la République d'Irlande se présentait également sous forme d'un U légèrement ouvert dans les deux régions, le plus fort pourcentage (37.5 %) se trouvant toutefois chez les personnes n'ayant atteint qu'un niveau de scolarité élémentaire au Québec. La structure est semblable chez les immigrants venant des États-Unis, un pourcentage encore plus élevé se trouvant chez les personnes ayant le moins de scolarité et une chute plus rapide se produisant chez les niveaux supérieurs, passant de 44 % à 15 % dans le cas du Québec. Les caractéristiques sont essentiellement les mêmes pour Montréal et Toronto, à l'exception de quelques légères variations, de même que celles qui viennent d'être décrites pour le Québec et le reste du Canada.

Les analyses des groupes d'origine ethnique donnent des résultats très similaires, en plus de renseignements supplémentaires sur les immigrants d'origine juive. Dans l'ensemble du Canada, ils présentent une forte relation négative entre la citoyenneté et la scolarité, passant de 77 % pour les personnes de niveau scolaire

élémentaire à 57 % pour les personnes ayant fréquenté l'université. Cette même relation négative globale apparaît tant au Québec qu'à l'extérieur de la province de même qu'au sein des principaux centres métropolitains. Dans le cas présent, la région de résidence semble avoir peu d'incidence sur la relation entre le niveau de scolarité et l'obtention de la citoyenneté. La relation unissant ces deux variables est à peu près la même au Québec et dans le reste du Canada, mais, comme dans le cas des autres comparaisons, les niveaux de citoyenneté sont ordinairement plus élevés au Québec que partout ailleurs.

La relation entre la profession et les tendances à la citoyenneté figurant au tableau 13.10 est complexe, et cette dernière est souvent moins influencée par les aspects uniques des professions particulières elles-mêmes que par les caractéristiques de ceux qui se placent dans ces professions. Les immigrants travaillant comme pêcheurs étaient toutefois un exemple de cette première situation dans le recensement de 1961. Ils avaient la plus forte tendance à obtenir la citoyenneté au plus tôt. Quatre-vingt-deux pour cent des immigrants de la cohorte de 1951-1955 travaillant comme pêcheurs étaient naturalisés en 1961 comparativement à seulement 52 % de l'ensemble de la cohorte (Kalbach, 1970, p. 378). L'explication se trouve dans les lois relatives aux droits de pêche commerciale dans les eaux canadiennes plutôt que dans les qualités uniques de ce genre de travail qui pouvaient faire naître un désir naturel d'identification accrue à la société canadienne. Si un immigrant voulait vivre de la pêche dans les eaux côtières, il devait obligatoirement devenir citoyen canadien (simple cas de prédominance de l'économie sur l'allégeance politique). Dans les autres genres de profession, les tendances à la citoyenneté pouvaient découler du besoin d'importer des spécialistes et des caractéristiques générales de la population active du pays qui pouvait exporter la main-d'oeuvre nécessaire. Ainsi, les pourcentages d'immigrants britanniques (ou américains) ayant occupé des emplois au pays et obtenu leur citoyenneté devaient être plus bas pendant les premières années d'admissibilité que si ces postes avaient été occupés par d'autres immigrants. En 1961, la cohorte d'immigrants de 1951-1955 travaillant dans les bureaux était caractérisée par un taux de citoyenneté inférieur à la moyenne, condition attribuable au pourcentage élevé de Britanniques dans ce secteur. D'autres professions ayant les plus faibles tendances à cette époque (comme les exploitants forestiers, les travailleurs agricoles et les ouvriers non spécialisés) étaient celles qui avaient tendance à attirer les types de main-d'oeuvre les plus transitoires.

TABLEAU 13.10. Pourcentage de la population née à l'étranger, âgée de 21 ans et plus et ayant la citoyenneté canadienne, selon la profession, pour la cohorte d'immigrants de 1961-1965, Canada, Québec, autres provinces et certaines RMR, 1971

Profession	Canada	Québec	Autres provinces	Montréal	Toronto
Direction	38.2	47.1	34.2	18.2	23.5
Sciences naturelles	38.0	66.7	27.9	52.6	22.7
Sciences sociales	25.0	16.7	33.3	100.0	0.0
Religion	28.6	0.0	33.3	-	0.0
Enseignement	39.3	44.0	37.3	53.3	6.7
Médecine et santé	41.9	42.3	41.8	37.5	22.2
Arts plastiques	21.4	0.0	27.3	14.3	25.0
Travail administratif	29.8	46.7	25.6	52.0	24.5
Commerce	39.6	50.0	36.5	40.0	34.1
Services	46.7	50.0	45.9	41.3	29.7
Agriculture	39.0	0.0	43.2	0.0	0.0
Autres, secteur primaire	11.1	-	11.1	-	-
Traitement de matières premières	29.4	34.8	27.8	50.0	4.2
Usinage de matières premières	36.5	37.5	36.1	36.0	29.8
Construction	24.7	40.0	23.1	36.4	16.3
Transports	26.9	25.0	27.3	50.0	27.3
Autres	27.0	31.6	26.1	42.9	25.9
Non mentionnées	37.4	37.1	37.5	45.2	18.8
Total	35.6	42.0	33.7	41.5	24.1

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Une décennie plus tard, les différences professionnelles reflétaient toujours les effets de certaines des mêmes conditions, tandis que d'autres conditions semblaient avoir changé. Parmi les personnes nées à l'étranger, le pourcentage de naturalisés travaillant dans un bureau est toujours inférieur à la moyenne, mais uniquement à l'extérieur du Québec. L'explication de la situation de 1961 est probablement toujours valable sauf que les non-Britanniques et les non-Américains sont plus portés à occuper de tels postes au Québec. Les tendances d'autres activités primaires, et les activités de traitement de matières premières, de construction ainsi que des transports sont faibles, de même que celles des sciences sociales et des activités religieuses. D'autre part, les taux de naturalisation sont élevés chez les personnes travaillant dans les services, le commerce, l'enseignement, la direction et les sciences naturelles. Des pressions de plus en plus nombreuses sont exercées dans ces domaines en vue de l'emploi de citoyens canadiens, et la citoyenneté gagne en importance comme critère de sélection dans le processus de placement. Il est toutefois intéressant de noter le contraste existant entre les niveaux de citoyenneté dans le domaine de la direction à Montréal en comparaison de Québec et de Toronto par rapport au reste du Canada. Il semblerait que la citoyenneté est moins une condition essentielle à l'emploi de directeurs dans les deux grands centres du Canada que partout ailleurs. C'est naturellement là que l'on devrait trouver les "immigrants de passage" (hommes et femmes) de Richmond.

Dans l'ensemble, les caractéristiques associées aux variations des pourcentages de personnes récemment arrivées et obtenant la citoyenneté à la suite de la période initiale d'admissibilité ne sont guère différentes de celles observées lors du recensement précédent de 1961. Au niveau individuel, comme dans le cas de la connaissance des langues officielles, de la langue d'usage ou du niveau de scolarité, des variations importantes peuvent être observées relativement aux différences du statut de citoyen-
neté. Il a de plus été montré que ces relations générales subissent d'importantes modifications chez les immigrants aux antécédents ethniques et culturels différents au sein des principaux milieux socio-culturels du Canada, c.-à-d. le Québec et le reste du Canada. Il est en outre tentant de déduire de ces données que, pour certains groupes, les conditions politiques et socio-économiques régnant dans leur patrie peuvent créer un désir si ardent de changer d'allégeance politique en obtenant une nouvelle citoyenneté que les corrélats les plus généraux de la citoyenneté semblent être annihilés. Bref, les analyses de certaines cohortes d'immigrants ne doivent pas faire abstraction des effets possibles du contexte socio-politique particulier de l'acte d'émigrer ainsi que des facteurs habituels.

13.6. L'analyse discriminante: perspective à plusieurs variables

Une analyse discriminante de neuf caractéristiques de la population immigrante a été effectuée en vue de déterminer l'ensemble particulier de facteurs permettant de différencier le plus efficacement possible les membres des cohortes récentes d'immigrants en se basant sur leur statut de citoyenneté et l'importance relative de chaque facteur en fonction de sa capacité de différenciation des deux groupes de citoyens et de non-citoyens, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. Les données de cette analyse sont les mêmes que celles utilisées dans les analyses précédentes à deux variables, c.-à-d. le dossier individuel des bandes-échantillon à grande diffusion (1 % du recensement) du recensement du Canada de 1971. La cohorte d'immigrants de 1961-1965 a été choisie comme point central de la présente analyse, non seulement pour assurer une variance maximale à la variable dépendante, mais également parce que, en théorie, cette cohorte particulière est le groupe principal en ce qui concerne la prise des décisions relatives au statut de citoyenneté⁶.

Pour cette analyse, 26 variables accessoires ont été élaborées à partir des neuf variables fondamentales et utilisées pour construire un ensemble linéaire de variables permettant de différencier le plus les citoyens et les non-citoyens appartenant à la cohorte de 1961-1965. Peu de variables ont réellement été incluses dans la fonction discriminante et encore moins se sont révélées significatives au niveau 0.05. Dix facteurs significatifs ont été identifiés pour les hommes et huit pour les femmes au niveau national, tandis qu'au Québec, le nombre de variables significatives était de six et de huit pour les hommes et les femmes respectivement. Le tableau 13.11 présente les coefficients discriminants normalisés pour le Canada et le Québec selon le sexe. La structure des coefficients de pondération révèle l'apport relatif des variables accessoires à la différenciation des groupes de citoyens et de non-citoyens et les facteurs montrant les cinq plus importants coefficients pour les hommes et les femmes au Québec sont présentés par ordre de rang au tableau 13.12.

En examinant tout d'abord l'analyse pour le Canada, il faut noter que le pays de naissance et l'aptitude à parler les langues officielles dominant la liste des cinq plus importants facteurs classés en fonction de leur apport relatif à la différenciation des citoyens et des non-citoyens. En outre, il importe de noter que l'aptitude à parler les deux langues officielles ou uniquement l'anglais sont les

Voir note(s) à la page 503.

TABLEAU 13.11. Coefficients discriminants¹ normalisés des variables différenciant les groupes de citoyens et de non-citoyens de la cohorte d'immigrants de 1961-1965, âgée de 21 ans et plus, selon le sexe, résidant au Québec et dans l'ensemble du Canada, 1971

Variable discriminante	Variable accessoire	Immigrants de 1961-1965			
		Canada		Québec	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Groupe d'âge:	30-44 ans	-0.36			
	45-64 ans	-0.23			
	65 ans et plus	-0.22			
Provinces:	À l'extérieur du Québec	0.11			
État matrimonial:	Marié	0.16			-0.11
	Veuf, divorcé et séparé	-		-0.25	
Lieu de naissance:	États-Unis	0.36	0.37	0.39	0.26
	Europe de l'Ouest	-	0.15	0.30	
	Europe du Nord	0.33	0.47	0.20	0.46
	Europe du Sud				
	Europe de l'Est	-0.40	-0.55	-0.38	-0.39
	Asie	-0.26	-0.47	-0.33	-0.44
	Afrique, Antilles et Amérique Latine				
Profession:	Direction, libérale et semi-libérale	-0.14	0.10		0.20
	Services	-0.32	-0.11		
	Primaire		-0.10		
	Traitement de matières premières, construction, etc.			0.22	
Langue d'usage:	Anglais		-0.20	0.37	
	Français		-0.20	0.21	
Langue officielle:	Anglais	-0.51	-0.34		-0.59
	Français	-0.23	-0.09		-0.34
	Anglais et français	-0.60	-0.39	-0.21	-0.75
Niveau de scolarité:	Elémentaire	0.15		0.54	0.16
	Secondaire				
Lieu de résidence:	Urbain, moins de 30,000		-0.11	0.16	
	Rural	0.09	-0.10		-0.13

¹L'absence de coefficient indique le manque de puissance discriminante.

Source: Analyse basée sur le Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

TABLEAU 13.12. Les cinq plus importants facteurs de différenciation des groupes de citoyens et de non-citoyens, pour la cohorte d'immigrants de 1961-1965, âgée de 21 ans et plus, selon le sexe, résidant au Québec et dans l'ensemble du Canada, 1971

Ordre du rang	Variables discriminantes	
	Hommes	Femmes
<u>Canada</u>		
1.	Parle anglais et français	Née en Europe de l'Est
2.	Aptitude à parler l'anglais	Née en Europe du Nord
3.	Né en Europe de l'Est	Née en Asie
4.	Né aux États-Unis	Parle anglais et français
5.	Âgé de 30-44 ans	Née aux États-Unis
<u>Québec</u>		
1.	Niveau scolaire élémentaire	Parle anglais et français
2.	Né aux États-Unis	Aptitude à parler l'anglais
3.	Né en Europe de l'Est	Née en Europe du Nord
4.	Se sert de l'anglais à la maison	Née en Asie
5.	Né en Asie	Née en Europe de l'Est

Source: Tableau 13.11.

deux facteurs les plus discriminants pour les hommes, tandis que le pays de naissance constitue quatre des cinq plus importants facteurs pour les femmes. À cause du taux d'activité supérieur chez les hommes, les aptitudes linguistiques peuvent sembler avoir une importance vitale pour parvenir à un niveau minimal d'adaptation économique. Il semblerait que l'aptitude à parler les langues officielles serait une question moins urgente pour l'adaptation première des immigrantes à la société canadienne. S'il en est ainsi, les facteurs culturels qui se reflètent dans leur pays de naissance sembleraient jouer un rôle plus pertinent dans leur acculturation. Le résultat de l'analyse de la fonction discriminante renforce les impressions antérieures acquises à l'examen des données sur le statut de citoyenneté, selon le lieu de naissance, c.-à-d. que les différentes origines ethniques et culturelles peuvent avoir des effets opposés, du moins en ce qui concerne l'obtention de la citoyenneté. Dans le cas présent, les signes contraires des coefficients normalisés de la fonction discriminante du tableau 13.11 associés aux lieux de naissance de l'Europe de l'Est ou de l'Asie par opposition à ceux de l'Europe du Nord et des États-Unis montrent qu'ils ne contribuent pas de la même manière à la différenciation des citoyens et des non-citoyens. Des analyses antérieures ont déjà révélé que les personnes nées en Europe de l'Est et en Asie adoptaient plus volontiers la citoyenneté canadienne que celles nées en Europe du Nord ou aux États-Unis. Les coefficients normalisés de l'analyse de la fonction discriminante indiquent que le fait d'être né dans un pays de l'Europe de l'Est est le facteur le plus important pour différencier les citoyens des non-citoyens.

Le lieu de naissance des hommes différenciait moins bien le statut de citoyenneté que l'aptitude à parler les langues officielles et, chose intéressante, le fait d'être né aux États-Unis permettait une différenciation semblable, comme chez les femmes. L'âge des immigrants masculins (30-44 ans) est le cinquième facteur en importance chez les hommes même si, chez les femmes, il n'avait aucune puissance discriminante. Notez que le groupe d'âge représente l'âge de la cohorte d'immigrants de 1961-1965 lors du recensement de 1971 et non pas l'âge qu'ils avaient à leur arrivée au Canada.

L'analyse portant sur l'ensemble du Canada reflète essentiellement la situation régnant à l'extérieur du Québec à cause de la taille beaucoup plus importante de la population. Il faut se rappeler que, d'après la série d'analyses à deux variables, les pourcentages d'immigrants qui sont devenus citoyens canadiens ont tendance

à être beaucoup plus élevés au Québec que dans le reste du Canada. L'identification de ce facteur régional dans l'analyse discriminante comme facteur négatif significatif est conforme aux résultats antérieurs, même si l'importance de sa contribution n'est pas très considérable. Quoi qu'il en soit, la réalisation d'une analyse discriminante distincte pour le Québec fournit certains résultats intéressants par rapport à l'ensemble du Canada. En général, l'analyse de la cohorte d'immigrants de 1961-1965 au Québec donne moins de variables discriminantes, mais avec certains recouplements des résultats pour le Canada et plusieurs nouvelles variables parmi les cinq premières en importance pour leur puissance discriminante.

Le lieu de naissance des hommes, c.-à-d. le fait d'être né en Europe de l'Est ou aux États-Unis, joue un rôle à peu près semblable que dans l'ensemble du Canada. L'aptitude à parler l'anglais perd totalement sa puissance discriminante tandis que celle à parler l'anglais et le français atteint un niveau considérablement inférieur à la puissance discriminante des lieux de naissance d'Asie et à l'usage de l'anglais à la maison, qui apparaissaient dans les cinq plus importants facteurs pour les hommes du Québec. Le facteur le plus important pour les hommes du Québec est le niveau de scolarité élémentaire. Avec un coefficient normalisé de fonction discriminante de 0.54, il est le facteur le plus significatif des cinq qui figurent au tableau 13.12.

Il y avait un certain déplacement autour des facteurs "langue" et "lieu de naissance" pour les femmes du Québec. L'importance des lieux de naissance du Nord de l'Europe et de l'Asie reste presque identique à celle des femmes de l'ensemble du Canada. Le lieu de naissance est-européen perd sa puissance discriminante, passant de la première à la cinquième place quant à l'importance de son coefficient de fonction discriminante. Le coefficient portant sur l'aptitude à parler l'anglais ou le français est presque le double pour la cohorte d'immigrantes de 1961-1965 de l'ensemble du Canada, ce qui en fait le facteur le plus important. L'aptitude à parler l'anglais a obtenu la seconde place en importance pour les femmes de la cohorte de 1961-1965 au Québec.

Il est difficile d'aborder le problème de la détermination de la valeur plus générale de cette combinaison linéaire particulière de variables discriminantes pour d'autres cohortes d'immigrants semblables. Une résidence prolongée au Canada aurait tendance à introduire de nouveaux facteurs discriminants qui pourraient ne pas être applicables à ceux qui résident au Canada depuis moins longtemps. La modification du type d'immigrant arrivé au Canada pendant la période précédente en comparaison

de la période subséquente, c.-à-d. de 1961 à 1966, pourrait se révéler encore plus importante. Les conditions économiques évoluaient au Canada, et il en allait de même des sources d'immigrants pendant la dernière partie de la décennie de 1951-1960 et la première partie de la période de 1961-1970. Il fallait s'attendre que non seulement les raisons motivant le départ des immigrants de leur patrie diffèrent, mais également que la facilité d'adaptation aux conditions canadiennes ne soient pas nécessairement les mêmes par rapport aux immigrants arrivés plus tôt ou à ceux qui arriveraient par la suite. En raison des changements dynamiques qui se produisaient à cette époque tant au Canada qu'à l'étranger, il est peu probable qu'une analyse discriminante de la cohorte de 1956-1960 produise la même combinaison linéaire de variables discriminantes avec une pondération ou un signe semblable. Une analyse similaire de la cohorte précédente de 1955-1960 a, en réalité, donné un ensemble très différent de variables discriminantes. L'importance de certains lieux de naissance s'est bien déplacée, leur nombre et leur importance s'accroissant encore davantage pour la cohorte précédente d'immigrants masculins au Canada, mais les facteurs linguistiques ont perdu de leur importance pour ce qui est de leur apport à la différenciation de ces deux groupes. Il y a eu un léger changement du nombre de femmes de cette cohorte d'immigrants et de l'ordre de leurs lieux de naissance, l'aptitude à parler les langues officielles expliquant des différences entre celles qui sont devenues citoyennes canadiennes et celles qui s'en sont abstenues.

Ces changements dans la nature des variables discriminantes, lorsqu'une cohorte plus récente est opposée à une plus ancienne, semblent, en toute logique, l'évidence même (avec, naturellement, le recul). Chez les hommes, surtout chez ceux dont la langue maternelle n'est pas l'une des langues officielles, le principal facteur d'adaptation à une nouvelle société est la connaissance de la langue, et ceux qui l'apprennent ont tendance à s'identifier plus rapidement à la société hôte dominante. Au-delà de l'impact initial et après que les membres d'une cohorte particulière d'immigrants auront perfectionné d'une façon générale leurs connaissances linguistiques, d'autres facteurs, dont les caractéristiques socio-culturelles et politiques reflétées par le pays de naissance, gagneront en importance quant à leur capacité de différenciation de ceux qui ont obtenu leur citoyenneté pendant cette dernière période par opposition à ceux qui continuent de remettre leur décision à plus tard.

Chez les femmes, les facteurs culturels continuent d'avoir la primauté et de contribuer fortement à la différenciation du statut de citoyenneté. Avec l'allongement de leur résidence au Canada, elles devraient également commencer à subir des

modifications de leur comportement linguistique et une acculturation accrue, par suite de l'acquisition d'une facilité de conversation dans l'une ou les deux langues officielles, comme le reflète leur tendance plus forte à obtenir la citoyenneté. Bien qu'il ait été démontré que l'usage de l'anglais à la maison, examiné séparément, soit lié au statut de citoyenneté, il ne jouait aucun rôle d'importance dans l'analyse discriminante. L'usage de l'anglais à la maison était un facteur discriminant chez les hommes de la cohorte de 1956-1960 uniquement, tandis qu'il l'était chez les femmes des cohortes de 1956-1960 et de 1961-1965; mais les valeurs du coefficient normalisé étaient considérablement inférieures à la moitié de celles de leurs facteurs dominants respectifs, ce qui est généralement accepté comme une limite d'inclusion acceptable (Tatsuoka, 1970, p. 3-4). Bien que l'usage d'une langue autre que la langue maternelle à la maison (surtout l'anglais) puisse servir d'indice d'acculturation, il semblerait que ce stade d'acculturation soit précédé par l'acquisition d'une facilité d'expression dans une langue officielle et son utilisation à l'extérieur de la maison. Ainsi, l'aptitude à utiliser les langues officielles serait le facteur-clé pour identifier ceux qui subissent le processus de l'acculturation. Que ce fait pousse ou non l'immigrant à changer de citoyenneté dépend toujours de la facilité d'expression acquise, du contexte culturel dans lequel la langue est utilisée, du sexe de l'individu et de la force des valeurs ethniques et culturelles reflétées par le pays de naissance de l'immigrant.

NOTES

¹Richmond, dans sa recherche de 1970 sur l'adaptation des immigrants à Toronto, a découvert une corrélation de 0.51 entre la facilité d'expression en anglais et la familiarité avec la société canadienne. Pour une étude de l'"acculturation cognitive" qu'il a mesurée et analysée, voir John Goldlust et Anthony H. Richmond, 1974a; 1974b; 1977 et 1978.

²Dans le cas présent, Richmond combine les mesures de l'usage de l'anglais et de la facilité d'expression dans cette langue pour les personnes nées à l'étranger de langue maternelle autre que l'anglais avec son indice de l'acculturation cognitive pour étudier les changements qui se sont produits avec le temps. Il souligne que les immigrants de langue maternelle autre que l'anglais ont subi peu de changement sur le plan de l'acculturation pendant les neuf premières années de résidence mais qu'une forte augmentation a suivi pour le groupe ayant de 10 à 14 ans de résidence. (Voir Goldlust et Richmond, 1974a, p. 128.)

³En comparant ces tendances avec les analyses des données du recensement, il faut se rappeler que la population féminine de l'étude longitudinale ne se limitait qu'aux immigrantes de la population active et, que, comme dans le cas des hommes, elle n'était pas représentative de l'ensemble des immigrants arrivés en 1969.

⁴L'examen des pourcentages de ceux utilisant l'anglais à la maison par rapport à ceux déclarant l'anglais comme langue maternelle pour certaines cohortes, selon l'ethnie et la période d'immigration, est semblable mais non identique à la mesure de "l'assimilation linguistique nette" étudiée par Kralt dans l'Étude schématique du recensement de 1971, Les langues au Canada. Il est analogue à sa mesure du transfert linguistique qui est une comparaison de la langue maternelle d'un individu avec sa langue d'usage. Dans le cas présent, le pourcentage d'une cohorte particulière, selon l'ethnie et la période d'immigration, déclarant l'anglais comme langue maternelle est comparé à celui disant utiliser l'anglais à la maison.

⁵Comme dans l'analyse des données de 1961, le fait de se limiter à analyser la cohorte de 1961-1965 visait à faire usage de la population la plus pertinente, c.-à-d. la cohorte contenant le nombre le plus important d'immigrants venant de satisfaire à l'exigence de résidence pour obtenir la citoyenneté. Les immigrants

de moins de 21 ans n'ont pas été inclus dans l'analyse des données de 1971 du fait que les décisions prises par les mineurs n'étaient habituellement pas indépendantes de celles de leurs parents.

⁶La cohorte d'immigrants de 1961-1965 était la seule des quatre groupes de période d'immigration pour laquelle le modèle de prévision de la fonction discriminante a systématiquement fonctionné, tant pour les hommes que pour les femmes du Québec et du Canada, c.-à-d. où les pourcentages de cas classés correctement selon la fonction discriminante excédait le pourcentage modal de la variable dichotomique du statut de citoyenneté.

Statut de citoyenneté	<u>Immigrants de 1961-1965</u>			
	Canada		Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Citoyens canadiens	37.7	31.4	46.4	33.9
Citoyens non-canadiens	62.3	68.6	53.6	66.1
Total: Pourcentage	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre	1198	1375	278	277
Pourcentage de cas classés correctement	65.4	71.4	68.7	74.7

CHAPITRE 14

ÉPILOGUE

Nous avons vu qu'après une certaine période d'adaptation, les immigrants et leurs enfants avaient atteint en 1971 un niveau de prospérité équivalent ou supérieur à celui des Canadiens de longue date. Ils se sont par ailleurs assimilés aux groupes anglophones du pays bien qu'une petite minorité au Québec en particulier ait adopté la langue française. Cependant, leur acculturation ne s'est pas accompagnée d'une assimilation structurale correspondante. Chez les plus récents immigrants nés à l'étranger, on a observé une distribution régionale distincte de celle de leurs prédécesseurs. Ils ont en effet préféré l'Ontario aux provinces de l'Atlantique. En outre, les immigrants étaient concentrés essentiellement dans les régions métropolitaines du pays et cette tendance persistait chez la deuxième génération et les suivantes. Les immigrants se retrouvaient pour la plupart dans certaines industries particulières et choisissaient certaines professions qui ont connu un essor considérable après la Seconde Guerre mondiale. Par contre, les personnes nées au Canada et plus particulièrement les plus âgées, étaient surtout concentrées dans les industries primaires et dans les secteurs traditionnels comme l'agriculture et le transport.

Du point de vue démographique, les immigrants avaient de plus petites familles et un indice de fécondité plus bas que les Canadiens de naissance. Les immigrants les plus récents étaient également en moyenne plus instruits et leurs enfants étaient plus susceptibles de demeurer à l'école au-delà de l'âge minimum de fin de scolarité. À l'exception de ceux qui sont arrivés peu avant le recensement de 1971, les immigrants avaient un revenu supérieur au revenu moyen des personnes nées au Canada, même au sein des mêmes groupes professionnels, bien que cela dépende largement de leur répartition dans les régions urbaines et rurales. Dans la mesure où il était possible de déceler une convergence entre les caractéristiques des personnes nées à l'étranger et celles nées au Canada, ces dernières avaient plutôt tendance à "s'assimiler" aux personnes d'origine étrangère. En d'autres termes, les Canadiens de la troisième génération et des suivantes quittaient les régions rurales et les petites villes et comme les immigrants, adoptaient le mode de vie urbain et métropolitain. Chez les personnes nées au Canada, le taux de natalité diminuait, tandis qu'un plus grand nombre de jeunes gens cherchaient à poursuivre leurs études. On note une compétition de plus en plus forte entre les Canadiens de naissance et les immigrants pour les postes de direction et au sein des diverses professions. Cependant, les

Canadiens-français ont continué d'être handicapés par un niveau d'instruction inférieur à celui des Canadiens-anglais et d'un grand nombre de personnes nées à l'étranger.

La période 1946-1971 a été particulièrement favorable à l'intégration des immigrants. Malgré quelques récessions comme celle qui a marqué les années 1960 et 1961, l'économie canadienne était en plein essor et avait besoin d'un nombre de plus en plus grand d'ouvriers immigrants. Cependant, vers le milieu des années 1970, la génération d'après-guerre est arrivée sur le marché du travail à une époque où les changements technologiques entraînaient un chômage structurel, et où, la crise de l'énergie engendrait une récession mondiale. Le Canada avait de moins en moins besoin de faire appel aux travailleurs immigrants. Ainsi, le gouvernement a commencé à réduire le nombre d'immigrants admis annuellement, donnant la préférence aux personnes à charge et à ceux qui n'étaient pas en quête d'un emploi. Cependant, la demande a continué de fluctuer avec les saisons dans certaines industries. Depuis 1973, on accorde un plus grand nombre de visas de travail saisonnier (Richmond, 1978).

Les progrès technologiques réalisés dans le transport aérien et l'essor de l'industrie touristique ont amené un grand nombre de visiteurs au Canada. Certains d'entre eux en ont profité pour demander leur résidence permanente. Comme ceux-ci augmentaient sensiblement chaque année, le gouvernement a décidé en 1974 que seules les personnes se trouvant à l'extérieur du pays pourraient désormais demander leur résidence permanente. Libéralisant ses critères d'admissibilité, il a par ailleurs autorisé la majorité de ceux qui se trouvaient déjà au pays, sans statut d'immigrant reçu, à y demeurer. Cette mesure a nui à l'esprit du système de sélection car ces visiteurs pouvaient désormais parrainer des personnes à charge et désigner des parents qui nécessitaient moins de "points" pour être admis, ayant ainsi priorité sur des immigrants indépendants.

En 1974, le gouvernement a déposé son Livre vert sur l'immigration qui a fait l'objet de longs débats publics. Par la suite, un comité spécial du Parlement a tenté de déterminer dans quelle mesure des changements s'imposaient dans la Loi et les règlements sur l'immigration et a analysé les besoins éventuels de l'économie canadienne et de la société à cet égard (E.I.O.D.C. 1, 1974; Canada, 1975). En 1977, le gouvernement a adopté une nouvelle Loi sur l'immigration. Il s'agissait des premiers changements importants depuis 25 ans. Puis, les nouveaux règlements d'application

de la Loi sont entrés en vigueur en avril 1978, accordant moins d'importance à l'ins-truction au profit de l'expérience professionnelle et des entreprises. Des points supplémentaires étaient accordés aux immigrants disposés à travailler à l'extérieur des grandes régions métropolitaines. Ceux-ci n'obtenaient leur statut d'immigrant reçu qu'au moment où ils s'étaient véritablement installés dans la région en ques-tion et qu'ils avaient accepté l'emploi prévu.

La nouvelle Loi sur l'immigration réaffirmait l'engagement du Canada face à la réunification des familles, et à la non-discrimination pour des raisons de race ou de nationalité; elle faisait état des préoccupations humanitaires du gouvernement à l'égard des réfugiés et adoptait le protocole des Nations Unies à ce sujet. Ainsi, le gouvernement veillait à ce que l'immigration continue d'accroître la mosaïque ethnique du Canada. La Loi mettait également l'accent sur la relation entre l'écono-mie et l'immigration et prévoyait une plus grande participation des provinces dans la détermination, la sélection et la distribution du nombre d'immigrants à recevoir. La province de Québec a eu la possibilité d'élaborer ses propres critères de sélec-tion et d'opposer son veto à l'égard des immigrants qui prévoient s'établir dans cette province, même si le gouvernement fédéral les considérait acceptables en fonc-tion de ses critères de sélection.

À l'heure actuelle, tout porte à croire que tant que les jeunes gens représen-tants de la génération d'après-guerre, n'auront pas été absorbés par le marché du travail et qu'une nouvelle reprise économique n'aura pas donné lieu à une pénurie de main-d'oeuvre, l'immigration sera sujette à l'établissement de contingents annuels fixés par le gouvernement, avec l'accord des provinces. La migration interne des résidents n'a pas contribué beaucoup à satisfaire les besoins en main-d'oeuvre. Il demeure que les habitants des provinces de l'Atlantique, les agriculteurs, les Canadiens-français et les autochtones sont toujours les plus défavorisés économique-ment dans l'ensemble du pays. Les immigrants ont été plus mobiles et ont su profiter des possibilités économiques; avec leurs enfants, ils ont tiré profit de leur situa-tion dans les régions métropolitaines prospères et en pleine expansion, là où les possibilités d'emploi et d'éducation étaient les meilleures. Cependant, même en 1971, on constate que les plus récents immigrants éprouvaient certaines difficultés économiques. Ceux qui sont arrivés après 1971, alors que les conditions d'emploi étaient moins favorables, ont dû éprouver encore plus de difficultés à s'adapter. Malheureusement, le recensement de 1976 ne fournissait aucune donnée sur le lieu de naissance. Ce n'est donc qu'après la publication des résultats du recensement de

1981 que l'on sera en mesure d'évaluer les conséquences des modifications apportées à la politique sur l'immigration et aux caractères des immigrants et les changements dans les conditions économiques. Les questionnaires prévus pour le recensement de 1981 ne comprennent pas de question sur le lieu de naissance des parents. Il ne sera donc pas possible d'étudier, comme dans la présente étude, les changements d'une génération à l'autre dans les situations relatives des immigrants et de les comparer aux deuxième et troisième générations et suivantes.

BIBLIOGRAPHIE

- Balakrishnan, T. R. 1976. Ethnic Residential Segregation in the Metropolitan Areas of Canada. Canadian Journal of Sociology, 1(4): p. 481-497.
- Balakrishnan, T. R. 1978. Ethnic Residential Segregation in the Metropolitan Areas of Canada, documents présentés aux réunions de la Canadian Sociology and Anthropology Association, London, Ontario.
- Blishen, Bernard et McRoberts, H. A. 1976. A Revised Socio-Economic Index for Occupations in Canada. La revue canadienne de Sociologie et d'Antropologie 13(1): p. 72-79.
- Bohning, W. R. 1972. The Migration of Workers in the United Kingdom and the European Community. London: Oxford University Press.
- Borrie, W. D. 1954. Italians and Germans in Australia: A Study of Assimilation. Melbourne: Cheshire.
- Canada. 1975. Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes sur la Politique de l'immigration. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1963. Urban Family Expenditure 1959, n° 62-521 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Canada. Main d'oeuvre et Immigration. 1974. Perspectives de la politique d'immigration. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, n° 1. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Main d'oeuvre et Immigration. 1974. Le programme d'immigration. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, n° 2. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Main d'oeuvre et Immigration. 1974. Statistiques sur l'immigration et la population. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, n° 3. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Main d'oeuvre et Immigration. 1974. Trois ans de vie au Canada - Premier rapport de l'étude longitudinale sur l'adaptation économique et sociale des immigrants. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, n° 4. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1972. Dictionnaire des termes du recensement de 1971, n° 12-540 au catalogue. Ottawa.
- Canada. Statistique Canada. 1973. Annuaire du Canada de 1973. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1974a. Recensement du Canada de 1971, Population, lieu de naissance. Bulletin 1.3-6, n° 92-727 au catalogue. Ottawa: Information Canada.

- Canada. Statistique Canada. 1974b. Recensement du Canada de 1971, Population, caractéristiques des personnes nées à l'extérieur du Canada. Bulletin 1.4-12, n° 92-740 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1974c. Recensement du Canada de 1971, Population, population non scolaire. Bulletin 1.5-3, n° 92-743 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1974d. Perspectives Canada. Ottawa: le ministre de l'Industrie et du Commerce.
- Canada. Statistique Canada. 1975a. Recensement du Canada de 1971, Caractéristiques du logement, caractéristiques des logements des ménages des immigrants. Bulletin 2.4-8, n° 93-741 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1975b. Recensement du Canada de 1971, Population active, professions selon le sexe. Bulletins 3.3-2 et 3.3-7, n° 94-729 et n° 94-734 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1975c. Recensement du Canada de 1971, Population active, activités économiques selon le sexe. Bulletin 3.5-7, n° 94-754 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1975d. Recensement du Canada de 1971, Revenus des particuliers. Bulletin 3.6-2, n° 94-760 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1975e. Recensement du Canada de 1971, Population active, antécédents de travail et taux d'activité. Bulletin 3.7-6, n° 94-776 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Canada. Statistique Canada. 1976. Recensement du Canada de 1971, Population active, activités économiques, tableaux chronologiques. Bulletin 3.4-2, n° 94-739 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Carpenter, Niles. 1927. Immigrants and Their Children. Monographie sur le recensement n° 7. Washington: U.S. Bureau of the Census.
- Clairmont, D. H. et Magill, D. W. 1974. Africville: The Life and Death of a Canadian Black Community. Toronto: McClelland and Stewart.
- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. 1970. The Other Ethnic Groups, vol. 4. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Darroch, Gordon A. et Marston, W. G. 1969. Ethnic Differentiation: Ecological Aspects of a Multidimensional Approach. Migrations internationales, 4, Automne: p. 71-95.
- Dosman, Edgar J. 1972. Indians: The Urban Dilemma. Toronto: McClelland and Stewart.
- Duncan, O. et Duncan, B. 1955. A Methodological Analysis of Segregation Indexes. American Sociological Review, 20: p. 210-217.

- Eisenstadt, S. N. 1954. The Absorption of Immigrants. London: Routledge & Kegan Paul.
- Elliott, Jean. 1971. Native Peoples, Minority Canadians 1. Toronto: Prentice Hall.
- Fairclough, Ellen L. 1962. Discours de l'Honorable Ellen L. Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration au sujet des nouveaux règlements régissant l'immigration. Ottawa: Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.
- George, M. V. 1976. La croissance démographique au Canada: Études schématiques du recensement du Canada de 1971. Bulletin 5.1-1, 99-701 au catalogue. Ottawa: Information Canada.
- Glazer, Nathan et Moynihan, Daniel P. 1963. Beyond the Melting Pot: The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City. Cambridge: MIT Press and Harvard University Press.
- Goldlust, John et Richmond, A. H. 1974a. Multivariate Analysis of Immigrant Adaptation: A Study of Male Householders in Metropolitan Toronto. Document non publié. Toronto: Institute for Behavioural Research, York University.
- Goldlust, John et Richmond, A. H. 1974b. A Multivariate Model of Immigrant Adaptation. Migrations internationales, vol. 8, été.
- Goldlust, John et Richmond, A. H. 1977. Factors Associated with Commitment to and Identification with Canada. W. Isajiw (éd.) Identities: The Impact of Ethnicity on Canadian Society. Toronto: Peter Martin, pp. 132-153.
- Goldlust, John et Richmond, A. H. 1978. Cognitive and Linguistic Acculturation of Immigrants in Toronto: A Multivariate Analysis. Ethnic Studies, vol. 2, n° 1: p. 2-17.
- Gordon, M. M. 1964. Assimilation in American Life. New York: Oxford University Press.
- Gordon, M. M. 1978. Human Nature, Class and Ethnicity. New York: Oxford University Press.
- Hawkins, Freda. 1972. Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Hawthorn, H. B. et Tremblay, M. A. 1966-67. A Survey of the Contemporary Indians of Canada. Deux volumes. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Henripin, Jacques. 1968. Tendances et facteurs de la fécondité au Canada. Monographie sur le recensement de 1961. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Henripin, Jacques. 1974. L'immigration et le déséquilibre linguistique. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa: Information Canada.
- Henry, Frances. 1973. Forgotten Canadians: The Blacks of Nova Scotia. Toronto: Longmans.
- Hurd, W. Burton. 1965. Ethnic Origin and Nativity of the Canadian People. Monographie sur le recensement de 1941. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

- Hutchinson, E. P. 1956. Immigrants and their Children, 1850-1950. New York: Wiley.
- Jackson, J. A., éd. 1969. Migration. London: Cambridge University Press.
- Kalbach, W. E. 1970. The Impact of Immigration on Canada's Population. Monographie sur le recensement de 1961. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Kalbach, W. E. 1974. L'indice de l'immigration sur la population. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa: Information Canada.
- Kalbach, W. E. 1976. Canada: A Demographic Analysis. Introduction to Canadian Society, éds. G. N. Ramu et S. D. Johnson. Toronto: Macmillan of Canada Ltd.
- Kelly, J. J. 1977. Alternative Estimates of the Volume of Emigration from Canada, 1961-71. La revue de Sociologie et d'Anthropologie, 14(1): p. 57-67.
- Kralt, John. 1976. Les langues au Canada: Études schématiques du recensement du Canada de 1971. Bulletin 5.1-7, 99-707 au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Kubat, Daniel. (éd.). 1978. The Politics of Migration Policies. New York: Center for Migration Studies.
- Lanphier, C. M. 1977. A Study of Third-World Immigrants. Élaborée pour le Conseil économique du Canada. Toronto: York University.
- Lee, Everett S. 1966. A Theory of Migration. Demography, 3(2): p. 47-57.
- Liebersohn, S. 1963. Ethnic Patterns in American Cities. New York: Free Press.
- Liebersohn, S. 1969. Measuring Population Diversity. American Sociological Review, 34: p. 850-862.
- Marchand, J. 1966. Livre blanc sur l'immigration. Ottawa: Main-d'oeuvre et Immigration.
- Ministère de l'Immigration du Québec. 1974. Une problématique des ressources humaines au Québec. Montréal: Ministère de l'Immigration.
- Parai, Louis. 1974. L'incidence économique de l'immigration. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa: Information Canada.
- Podoluk, Jenny. 1968. Incomes of Canadians. Monographie sur le recensement de 1961. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Porter, John. 1965. The Vertical Mosaic. Toronto: University of Toronto Press.
- Porter, John. 1968. The Future of Upward Social Mobility. American Sociological Review, vol. 33, n° 1: p. 5-19.
- Price, Charles. 1969. The Study of Assimilation. Migration, éd. J. A. Jackson. London: Cambridge University Press.

- Richmond, A. H. 1964. The Standard of Living of Post-War Immigrants in Canada. La revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 2(1): p. 41-51.
- Richmond, A. H. 1967. Post-War Immigrants in Canada. Toronto: University of Toronto Press.
- Richmond, A. H. 1974. Certains aspects de l'intégration et de l'adaptation des immigrants. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa: Information Canada.
- Richmond, A. H. 1975a. Canadian Immigration: Recent Developments and Future Prospects. Migrations internationales, 13(44): p. 163-182.
- Richmond, A. H. 1975b. Black and Asian Immigrants in Britain and Canada: Some Comparisons. New Community, 4(4) hiver/printemps 1975-1976: p. 501-516.
- Richmond, A. H. 1978. Immigration, Population and the Canadian Future. Glenday, D., Guindon, H. et Turowitz, A., Modernization and the Canadian State. Toronto: Macmillan, p. 301-316.
- Richmond, A. H. et Verma, R. B. P. 1978. The Economic Adaptation of Immigrants: A New Theoretical Perspective. Migrations internationales, vol. XII, n° 1: p. 3-38.
- Taeuber, K. E. et Taeuber, A. F. 1965. Negroes in Cities. New York: Aldine Press.
- Tatsuoka, Maurice M. 1970. Discriminant Analysis: The Study of Group Differences. Illinois: The Institute for Personality and Ability Testing.

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada



1010022408

